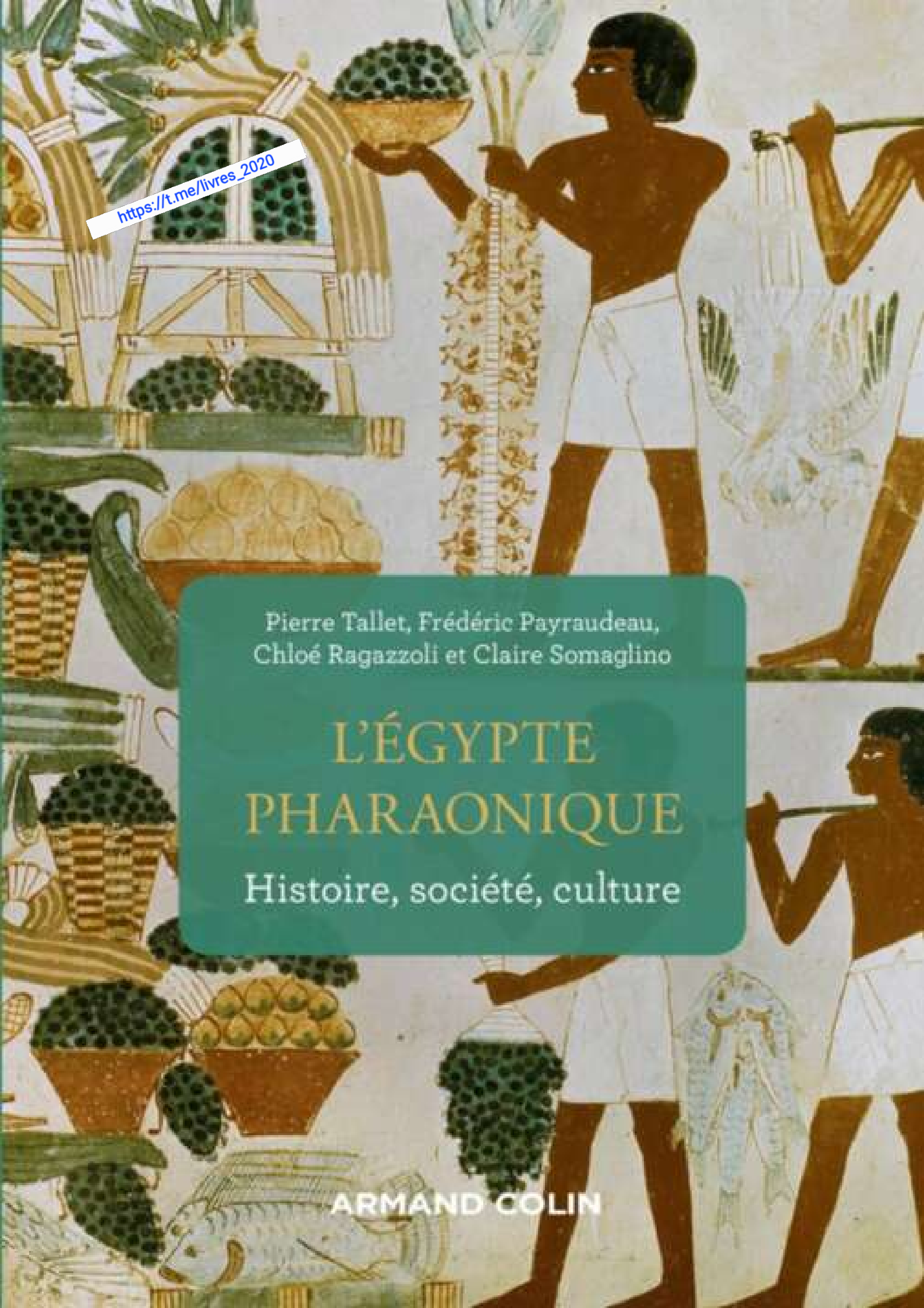


The background of the book cover is a reproduction of an ancient Egyptian wall painting. It depicts several scenes of daily life and agriculture. In the upper left, there is a structure resembling a wine press or a storage area for grapes. To the right, a man in a white kilt is shown carrying a large bundle of lotus flowers on his shoulder. Below him, another man is carrying a large fish on his shoulder. In the foreground, there are several baskets and bowls filled with various fruits, including grapes and pomegranates. The painting is executed in a traditional Egyptian style with flat colors and clear outlines.

https://t.me/livres_2020

Pierre Tallet, Frédéric Payraudeau,
Chloé Ragazzoli et Claire Somaglino

L'ÉGYPTÉ PHARAONIQUE

Histoire, société, culture

ARMAND COLIN

PIERRE TALLET • FRÉDÉRIC PAYRAUDEAU •
CHLOÉ RAGAZZOLI • CLAIRE SOMAGLINO

L'Égypte pharaonique

Histoire, société, culture

ARMAND COLIN

Collection *Mnémosya*

Illustration de couverture : Peinture murale de la tombe de Nakht,
scribe et prêtre sous Thoutmosis IV (XVIII^e dynastie)

Thèbes, nécropole de Cheikh Abd el-Gurna, TT 52

©akg-images/Erich Lessing

Composition : [Nord Compo](#)

© Armand Colin, 2019

Armand Colin est une marque de
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.armand-colin.com

ISBN : 978-2-200-62737-9

Pierre Tallet, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé d'histoire, est professeur d'égyptologie à Sorbonne Université. Il dirige ou a dirigé plusieurs chantiers de fouilles au Sinaï et sur la côte de la mer Rouge, notamment celui du ouadi el-Jarf (golfe de Suez).

Frédéric Payraudeau, ancien membre de l'Institut français d'archéologie orientale, est maître de conférences en égyptologie à Sorbonne Université. Spécialiste des époques tardives, il est directeur-adjoint de la Mission française des fouilles de Tanis.

Chloé Ragazzoli, ancienne élève de l'École normale supérieure, agrégée d'histoire, est maîtresse de conférences en égyptologie à Sorbonne Université. Spécialiste d'histoire culturelle, elle travaille notamment sur le monde des scribes.

Claire Somaglino, agrégée d'histoire, est maîtresse de conférences en égyptologie à Sorbonne Université. Elle travaille en particulier sur les frontières et la perception de leur milieu par les Égyptiens et dirige les fouilles d'Ayn Soukhna (mer Rouge).

Table des matières

[Page de titre](#)

[Page de Copyright](#)

[Collection](#)

[Introduction](#)

[1. Le temps égyptien : chronologie et vision du temps chez les anciens Égyptiens](#)

[2. Des sources diversifiées pour écrire l'histoire égyptienne](#)

[Chapitre I Le milieu égyptien](#)

[1. Au-delà du « don du fleuve » et de « l'Égypte éternelle » : une Égypte en constante évolution](#)

[1.1. Le fleuve : origine et régime](#)

[1.1.1. Sources et cours du Nil](#)

[1.1.2. Débit et régime du fleuve](#)

[1.1.3. La saison de l'inondation](#)

[1.2. La vallée du Nil, le Delta, les déserts : caractéristiques, évolution](#)

[1.2.1. La vallée](#)

[1.2.2. Le Delta](#)

[1.2.3. Les déserts](#)

[1.2.3.1. Le désert Libyque](#)

[1.2.3.2. Les grandes oasis du désert Libyque](#)

[1.2.3.3. Le désert Arabique](#)

[1.2.3.3. Le Sinai](#)

[2. « Habiter » l'Égypte antique](#)

[2.1. L'épineuse question de la démographie égyptienne](#)

[2.2. La répartition de la population](#)

[2.3. Architecture et urbanisme](#)

2.3.1. Une architecture essentiellement en briques crues et matériaux périssables

2.3.2. Villes et villages

3. Agriculture et alimentation

3.1. La gestion de l'eau : entre submersion dirigée et irrigation

3.2. Une agriculture dominée par la céréaliculture

3.3. L'alimentation des Égyptiens

4. L'économie égyptienne

4.1. La terre agricole et son régime légal

4.2. Une variété d'exploitations...

4.3. ... et de statuts personnels

4.4. Commerce et moyens d'échange

5. Se déplacer en Égypte et au-delà de ses frontières : navigation fluviale et maritime et déplacements terrestres

5.1. Le fleuve, axe majeur de circulation

5.1.1. Les bateaux

5.1.2. Les contraintes de la navigation sur le fleuve : techniques, saisonnalité

5.1.3. Temps de parcours

5.2. La navigation en mer

5.2.1. Les plus anciens ports connus : le modèle des ports pharaoniques de la mer Rouge

5.2.2. Des Égyptiens tournés vers la mer

5.2.3. Les contraintes de la navigation maritime

5.3. Les déplacements terrestres

6. Conclusion : comment les Égyptiens voyaient-ils le monde qui les entoure ?

Chapitre II Aux origines de l'Égypte : des cultures néolithiques aux premières dynasties

1. Du Paléolithique aux premières cultures néolithiques égyptiennes

1.1. L'adaptation nilotique

1.2. La néolithisation

1.3. La culture de Badari

2. Des cultures Nagada à l'unification culturelle et politique

2.1. Nagada I (v. 4000-3600 av. J.-C.).

2.2. Nagada II (v. 3600-3300 av. J.-C.).

2.3. Maadi-Bouto – les cultures de Basse-Égypte du IV^e millénaire (3900-3400 av. J.-C.).

2.4. Les débuts de la période de Nagada III (3300-3000 av. J.-C.).

3. L'époque thinite (3000-2700 av. J.-C.).

3.1. La Ire dynastie (v. 3000-2800 av. J.-C.).

3.2. La II^e dynastie (2800-2700 av. J.-C.).

3.3. Les nécropoles royales

3.4. Le développement de l'administration

4. Les relations extérieures

Chapitre III L'Ancien Empire

1. L'Ancien Empire égyptien : chronologie et succession royale

1.1. La III^e dynastie (v. 2700-2600 av. J.-C.).

1.2. La IV^e dynastie (v. 2600-2450 av. J.-C.).

1.3. La V^e dynastie (2450-2300 av. J.-C.).

1.4. La VI^e dynastie (2300-2150 av. J.-C.).

2. L'administration du royaume

2.1. Étudier l'administration égyptienne : préalables

2.1.1. Le roi et l'espace dans l'idéologie royale

2.1.2. La nature de l'État égyptien

2.1.3. Titres administratifs, tombes et biographies de dignitaires : comment traiter les sources sur l'administration égyptienne ?

2.1.3.1. Titres et épithètes portés par les fonctionnaires

2.1.3.2. Les biographies de dignitaires

2.2. L'organisation de l'État central de l'époque thinite à la fin de l'Ancien Empire

2.2.1. Le modèle familial de la IV^e dynastie

2.2.2. La professionnalisation de la V^e dynastie

2.2.3. La restructuration de la fin de la V^e et du début de la VI^e dynastie

2.3. Prendre en main le territoire : les évolutions de l'administration locale et de ses liens avec le pouvoir central

2.3.1. La mise en place de districts administratifs

2.3.2. Les III^e et IV^e dynasties

2.3.3. Les V^e et VI^e dynasties

3. L'exploitation des marges de la vallée du Nil et les relations extérieures sous l'Ancien Empire

3.1. Les expéditions dans les déserts

3.1.1. Itinéraires et oasis du désert Libyque

3.1.2. Le Sud-Sinaï : une région stratégique

3.2. Les relations avec la Nubie

3.2.1. Une prise de contrôle de la région au début de l'Ancien Empire

3.2.2. Entre guerres et expéditions : un jeu diplomatique complexe sous la V^e dynastie

3.3. La Libye et le Proche-Orient

3.3.1. Byblos et l'Égypte

3.3.2. Une situation conflictuelle en Palestine à la fin de l'Ancien Empire

4. L'ensemble du pays au service de la monarchie : idéologie royale et chantiers de construction des pyramides

4.1. Le complexe funéraire de Djoser à Saqqara et le temps des pyramides à degrés

4.2. De Meïdoum à Dahchour et Giza : les réalisations de la IV^e dynastie et la « solarisation » de la monarchie

4.3. L'organisation et le fonctionnement des chantiers royaux

4.4. Les complexes funéraires des V^e et VI^e dynasties

Chapitre IV La Première Période intermédiaire et le Moyen Empire (v. 2250-1700 av. J.-C.)

1. La Première Période intermédiaire

1.1. Une chronologie complexe à établir

1.1.1. Des VIIe-VIIIe dynasties memphites à la royauté hérakléopolitaine

1.1.2. L'essor des pouvoirs locaux

1.1.3. De l'émergence de Thèbes
à la réunification du royaume

1.2. L'évaluation de la Première Période intermédiaire : crise du pouvoir central et dynamisme social

1.2.1. La construction de l'image d'un « âge obscur »

1.2.2. Vers une vision désormais plus équilibrée de la période

1.2.2.1. Réexamen des sources textuelles

1.2.2.2. Une culture urbaine prospère

1.2.2.3. La culture matérielle : de nouveaux schémas
de production et de consommation ?

2. Le Moyen Empire : chronologie

2.1. Le début du Moyen Empire : de la réunification à de nouveaux troubles

2.1.1. L'œuvre unificatrice de Montouhotep II et la fin de la XIe dynastie

2.1.2. Une nouvelle lignée royale

2.1.3. La question des corégences

2.1.4. La stabilisation du pouvoir royal

2.2. Le Moyen Empire tardif : de Sésostri III au milieu de la XIIIe dynastie

2.2.1. Le règne charnière de Sésostri III

2.2.2. La gestion de l'héritage : la fin de la XIIe dynastie

2.2.3. La XIIIe dynastie : une succession rapide de rois

3. Inventer une nouvelle royauté

3.1. Idéologie monarchique et discours du pouvoir

3.1.1. Littérature et politique

3.1.2. L'image du roi dans la statuaire

3.2. Le pouvoir dans le paysage : la politique architecturale des rois du Moyen Empire

3.2.1. Déploiement architectural à travers le pays

3.2.2. Thèbes et Karnak

3.3. Le complexe funéraire royal au Moyen Empire : entre innovation et tradition

3.3.1. Citation et invention dans le Sud : le complexe de Montouhotep II

3.3.2. La réinterprétation du complexe pyramidal
à la XIIe dynastie

3.3.3. Les complexes des rois de la fin de la XIIe dynastie :
entre archaïsme et modernité

4. De l'échelle nationale à l'échelle régionale : l'organisation de l'État

4.1. L'organisation du gouvernement central

4.1.1. Le vizir à la tête de l'administration

4.1.2. Le Trésor

4.2. L'administration provinciale

4.2.1. De la réunification au règne de Sésostri III

4.2.2. Le Moyen Empire tardif

5. Les Égyptiens hors de la vallée au Moyen Empire : une politique ambitieuse de la monarchie

5.1. Les expéditions du Moyen Empire

5.1.1. La zone minière du Sud-Sinaï : exploitation minière
intense et expression de la monarchie

5.1.2. D'impressionnantes expéditions
dans le désert Oriental

5.1.3. Les expéditions au long cours vers le pays de Pount

5.2. L'Égypte du Moyen Empire et la Méditerranée orientale

5.2.1. Le Levant, carrefour commercial incontournable

5.2.2. La situation politique dans le couloir levantin durant le Bronze
Moyen

5.2.3. L'importance de Byblos dans les relations
entre l'Égypte et le Levant

5.2.4. Les populations d'origine asiatique en Égypte

5.3. La conquête et la colonisation de la Basse-Nubie

5.3.1. Objectifs et chronologie de l'intervention
égyptienne en Basse-Nubie

5.3.2. Mise en œuvre de la domination égyptienne en Basse-Nubie

5.3.3. L'administration égyptienne de la Nubie et la présence de populations égyptiennes

6. Vivre en Égypte

6.1. La société du Moyen Empire : contrôle d'État et changements sociaux

6.1.1. Des bourgeois au Moyen Empire ? Structure sociale et couches intermédiaires

6.1.2. Élités provinciales et culture nomarcale

6.1.3. Sommet de l'État et société de Cour

6.1.4. Liens sociaux et conflits d'intérêts

6.2. Culture et croyances

6.2.1. L'invention de la littérature au Moyen Empire

6.2.2. Évolutions religieuses

Chapitre V Le Nouvel Empire

1. Pouvoir morcelé, pouvoir étranger, pouvoir impérial : de la Deuxième Période intermédiaire à la fin du Nouvel Empire

1.1. À l'époque du second royaume thébain (v. 1650-1539 av. J.-C.).

1.1.1. Le royaume hyksôs

1.1.2. L'expansion du royaume de Kerma

1.1.3. Thèbes, cité-État ?

1.1.4. Le thème des « guerres de libération » et la fondation de la XVIIIe dynastie (Séqenenrê Tâa et Kamosis).

1.2. La XVIIIe dynastie

1.2.1. Les Ahmosides

1.2.2. Les Thoutmosides

1.2.3. Amenhotep III et la royauté solaire

1.2.4. Amenhotep IV-Akhénaton et l'épisode amarnien

1.2.5. La fin de l'époque amarnienne (Smenkhkarê, Mérytaton, Toutânkhamon).

1.2.6. La transition vers l'Empire ramesside (Aï, Horemheb et Paramessou).

1.3. La XIXe dynastie

1.3.1. L'arrivée au pouvoir d'une famille du Delta oriental
(Ramsès Ier, Séthi Ier).

1.3.2. Le grand roi, Ramsès II

1.3.3. Les derniers rois de la XIXe dynastie

1.4. La XXe dynastie et la fin des Ramessides

1.4.1. Le changement de dynastie et Sethnakht
(1188-1184 av. J.-C.).

1.4.2. Ramsès III (1184-1153).

1.4.3. La transition vers la Troisième Période intermédiaire

2. L'idéologie monarchique

2.1. Reines et enfants royaux :
le rôle de la famille royale

2.1.1. Les reines : un rôle symbolique clé

2.1.2. Capital économique et rôle politique des reines

2.1.3. Des reines au pouvoir

2.1.4. Les enfants royaux

2.1.5. Culte et continuité dynastiques

2.2. La divinisation du roi

2.2.1. Intimité avec le divin

2.2.2. Culte royal

2.3. Le théâtre du pouvoir : architecture
et liturgie monarchique

2.3.1. Les grands rites monarchiques

2.3.2. Les temples de millions d'années

2.3.3. Les capitales royales

2.3.4. Karnak et les temples divins

2.3.5. La tombe royale au Nouvel Empire

3. L'État et l'Administration au Nouvel Empire

3.1. Un système administratif empirique

3.1.1. L'État bureaucratique

3.1.2. L'État familial

3.2. Le gouvernement central et les hautes charges

3.2.1. Le vizirat

3.2.2. L'administration des ressources

3.2.3. L'armée

[3.2.4. Administration religieuse](#)

[3.3. Gouvernement local](#)

[4. La conquête d'un empire en Nubie et au Proche-Orient :](#)

[la place de l'Égypte en Méditerranée orientale](#)

[4.1. Une phase exploratoire : de l'avènement de la XVIIIe dynastie au règne de Thoutmosis III](#)

[4.1.1. La Nubie](#)

[4.1.2. Le Proche-Orient](#)

[4.2. Thoutmosis III : consolidation et organisation de l'empire égyptien](#)

[4.2.1. La Nubie](#)

[4.2.2. Le Proche-Orient](#)

[4.2.3. Les relations avec le monde égéen et avec Pount](#)

[4.2.3.1. Le monde égéen](#)

[4.2.3.2. Le pays de Pount](#)

[4.3. Guerre et paix au tournant des XVIIIe et XIXe dynasties](#)

[4.3.1. La paix avec le Mitanni et l'émergence du Hatti](#)

[4.3.2. L'organisation des relations internationales au Bronze Récent](#)

[4.3.3. Le conflit égypto-hittite](#)

[4.4. L'Égypte sur la défensive durant la XXe dynastie](#)

[4.4.1. La menace libyenne](#)

[4.4.2. Les Peuples de la mer](#)

[5. La société du Nouvel Empire : mondes sociaux et temps du scribe](#)

[5.1. Mondes sociaux](#)

[5.1.1. Les hauts dignitaires et le premier cercle de l'élite](#)

[5.1.2. Professions intermédiaires et « classes moyennes »](#)

[5.1.3. Monde de scribes](#)

[5.1.4. Les paysans et autres invisibles](#)

[5.1.5. Le cas Deir el-Médina](#)

[5.2. La culture lettrée au Nouvel Empire](#)

[5.2.1. Littérature de scribes et belles lettres](#)

5.2.2. Transmission et formation : maîtres, scribes et écrivains

5.3. Évolution de la pensée religieuse

5.3.1. Piété personnelle

5.3.2. Évolution des tombes privées

5.3.3. Une crise des valeurs à la fin du Nouvel Empire ?

Chapitre VI Résilience de l'État pharaonique aux époques tardives

1. Pouvoir morcelé, pouvoir restauré, pouvoir étranger : de Smendès à Nectanébo II

1.1. La Troisième Période intermédiaire (1069-655 av. J.-C.)

1.1.1. La XXII^e dynastie : une époque de transition

1.1.1.1. La dyarchie : grands-prêtres du Sud et rois du Nord

1.1.1.2. Le règne de Psousennès I^{er}

1.1.1.3. La fin de la dynastie : pharaons et chefs libyens

1.1.2. L'époque libyenne

1.1.2.1. Les premiers pharaons libyens et la réorganisation de l'État

1.1.2.2. La guerre civile de la fin du IX^e siècle

1.1.2.3. La Basse-Égypte au VII^e siècle : l'anarchie libyenne

1.1.2.4. La Haute-Égypte au VIII^e siècle : Osorkon III et ses épigones

1.1.3. Les pharaons noirs : la XXV^e dynastie

1.1.3.1. Une nouvelle royauté en Nubie

1.1.3.1. Taharqa et Tanouétamani : les difficultés

1.2. L'Époque tardive (655-332 av. J.-C.)

1.2.1. Le renouveau de la XXVI^e dynastie saïte (664-526 av. J.-C.)

1.2.1.1. La réunification du pays par Psammétique I^{er}

1.2.1.2. Les règnes de Néchao II et Psammétique II

1.2.1.3. Apriès, Amasis et les menaces du Proche-Orient

1.2.2. Les difficultés de la domination perse

1.2.2.1. Les premiers pharaons perses

1.2.2.2. Les révoltes

1.2.3. Le sursaut national

1.2.3.1. L'Égypte délivrée : XXVIII^e et XXIX^e dynasties

1.2.3.2. La XXX^e dynastie : les derniers pharaons égyptiens

1.2.3.3. La seconde domination perse

2. Les mutations de l'État égyptien

2.1. Des pharaons moins divins

2.1.1. Théocratie et pragmatisme

2.1.2. Le rôle des adoratrices du dieu

2.1.3. Théorisation du bon roi

2.1.4. Une iconographie royale actualisée

2.2. L'organisation de l'État et de l'administration

2.2.1. La structure territoriale et son administration entre décentralisation et réformes

2.2.2. L'administration centrale et l'armée

2.2.2.1. Les services centraux de l'administration et leur évolution

2.2.2.2. L'armée, entre mercenaires libyens et grecs

2.3. Les réformes économiques du Ier millénaire ou le temple, l'État et la monnaie

2.3.1. L'économie entre les temples et l'État

2.3.2. Les réformes saïtes et leurs suites

2.3.3. L'essor des échanges avec la Méditerranée

2.3.4. L'économie monétaire : Ve et IVe siècles av. J.-C.

3. Société et cultures : les Égyptiens entre passé glorieux et présence étrangère

3.1. Une société en mutation

3.1.1. Une présence étrangère durable : vers une Égypte cosmopolite

3.1.2. Des classes sociales plus hermétiques

3.2. Une culture entre survivances et renaissances

3.2.1. « Les plus religieux des hommes »

3.2.2. Les tendances archaïsantes dans l'art des époques tardives

3.2.3. Une littérature en perpétuel renouvellement

3.2.4. Bilan d'étape : décadences ou renaissances ?

Chapitre VII L'époque grecque : l'Égypte d'Alexandre à Cléopâtre

1. Trois siècles de domination grecque en Égypte

1.1. Les débuts de la domination grecque

1.1.1. Alexandre en Égypte

1.1.2. Des diadoques aux épigones :
l'ascension de Ptolémée Ier

1.2. L'apogée de l'empire lagide

1.2.1. Le rayonnement de l'Égypte
sous Ptolémée II et Ptolémée III

1.2.2. Premières tensions : la révolte de la Thébaidé
en 205-186 av. J.-C.

1.3. Entre difficultés intérieures et menaces extérieures, la fin de l'Égypte indépendante

1.3.1. Les rivalités dynastiques :
Ptolémée VI et Ptolémée VIII

1.3.2. Nouvelles guerres fratricides :
Ptolémée IX et Ptolémée X

1.3.3. L'ombre de Rome

1.3.4. Cléopâtre, reine des rois

2. Grecs et Égyptiens : l'impossible synthèse

2.1. Un roi pour deux peuples

2.1.1. Le roi des Grecs

2.1.2. Le pharaon des Égyptiens

2.1.3. Deux iconographies presque perméables

2.2. La vie religieuse et les interventions du pouvoir royal

2.2.1. L'interpretatio graeca

2.2.2. Sérapis, un nouveau dieu pour les Grecs

2.2.3. L'introduction de personnalités de la dynastie
dans le culte égyptien

2.3. La Cour et l'administration centrale

2.3.1. La Cour

2.3.2. Les ministères

2.4. Alexandrie ad Aegyptum, capitale de l'Égypte et du monde hellénistique

2.4.1. La capitale de la dynastie

2.4.2. Une métropole cosmopolite, capitale des arts

2.5. La chôra : bureaucratie, fiscalité, hellénisation

2.5.1. Le découpage administratif et la bureaucratie

2.5.2. Une lourde fiscalité dans une économie contrôlée

*2.5.3. Grecs et Égyptiens dans la chôra :
l'Égypte multiculturelle*

2.5.4. Transferts culturels et résistances

*3. Les temples égyptiens, interlocuteurs de l'État
et conservatoires culturels*

*3.1. Le maintien du rôle cosmique
et religieux des temples*

*3.2. La gestion de l'économie locale
et les relations du pouvoir avec le clergé*

3.2.1. L'économie des temples

3.2.2. Les relations entre l'État et le clergé

3.3. Le conservatoire d'une culture

Conclusion : quelles perspectives pour l'égyptologie ?

Lexique

Annexes

Chronologie

Bibliographie

Liste des illustrations

Index

*1. Personnes : Noms de rois, reines, particuliers et
peuples*

2. Noms de divinités

3. Noms géographiques

4. Choses notables

Introduction

Le déchiffrement de l'écriture hiéroglyphique¹ par Jean-François Champollion en 1822 marque le véritable acte de naissance de l'égyptologie moderne. Il y a bientôt deux siècles, le 27 septembre de cette année-là, le chercheur grenoblois officialisait sa découverte dans une célèbre lettre « relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques » adressée à Bon-Joseph Dacier, alors secrétaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Au terme de plusieurs années d'un travail acharné, ce résultat reposait non seulement sur l'utilisation du décret trilingue de la pierre de Rosette trouvé en 1799 et rédigé à la fois en hiéroglyphes, en démotique* et en grec, mais aussi sur la très bonne connaissance qu'avait Champollion de plusieurs langues anciennes. Il avait en particulier appris le copte – langue des chrétiens d'Égypte – dont il postulait qu'il était la dernière évolution de la langue utilisée à l'époque pharaonique.

Cet événement fondateur de notre discipline est postérieur d'un peu plus d'une vingtaine d'années à la campagne militaire de Napoléon Bonaparte en Égypte (1798). Les recherches qui y ont mené sont donc strictement contemporaines de l'édition progressive, de 1809 à 1822, d'une monumentale *Description de l'Égypte* rédigée par des savants ayant participé à l'expédition. L'ouvrage rendit notamment les vestiges pharaoniques bien plus familiers au goût occidental et un véritable style « retour d'Égypte » est d'ailleurs à la mode en Europe à partir du Premier Empire français, et pendant tout le début du XIX^e siècle. L'héritage de l'expédition d'Égypte a fortement marqué de son goût pour le monumental cette redécouverte de l'antiquité égyptienne : l'accent fut mis en particulier sur les édifices les plus impressionnants – grands temples ptolémaïques, tombeaux royaux, chapelles funéraires de particuliers décorées de scènes de la vie quotidienne et abondamment pourvues de textes hiéroglyphiques. Cette perspective resta au cœur des

préoccupations des premières grandes expéditions scientifiques du milieu du ^{xix}^e siècle, entreprises elles-mêmes « monumentales » pour étudier les vestiges anciens. La première fut menée par Jean-François Champollion en personne de 1828 à 1830 – quatre volumes de relevés d'antiquités égyptiennes parurent après sa mort, de 1835 à 1845, sous le titre de *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, encore complétés, entre 1844 et 1875 par l'édition des *Notices descriptives* du savant. La deuxième fut l'œuvre de Karl Richard Lepsius, qui parcourut systématiquement l'Égypte et le Soudan entre 1842 et 1845 pour le compte du roi Frédéric-Guillaume IV de Prusse, et publia entre 1849 et 1859 les 12 volumes grand folio de ses *Denkmäler aus Ägypten und Äthiopien*. Ces ouvrages restent aujourd'hui encore très utiles car ils offrent l'image d'un état du patrimoine égyptien antérieur à bien des pillages et des destructions modernes.

La fin du ^{xix}^e siècle voit se développer une importante activité archéologique sur l'ensemble du territoire de la Basse-Vallée du Nil, de la Basse-Nubie à la Méditerranée. L'engouement pour les vestiges égyptiens, et les commandes effectuées par différentes institutions ou particuliers désireux de les acquérir et de les exporter dans le monde occidental suscitèrent de nombreuses missions et expéditions. Le Service des antiquités de l'Égypte est créé pour le compte du *khedive* Mohamed Saïd Pacha par Auguste Mariette, en 1858. Sont ensuite fondés plusieurs instituts de recherche scientifiques étrangers en Égypte (entre autres la Mission permanente au Caire en 1880, qui devient l'Institut français d'archéologie orientale en 1898, l'Egypt Exploration Society en 1882, la Deutsche Orient Gesellschaft – cette dernière non exclusivement tournée vers l'Égypte – en 1895). Ces différentes institutions jettent enfin progressivement les bases d'une exploration plus rationnelle des sites égyptiens. Dès lors, les pays européens rivalisent ou collaborent dans l'organisation de missions. Si elles sont plus policées que la phase de pillages du début du ^{xix}^e siècle, elles se concentrent avant tout sur la recherche du « bel objet » sans toujours prendre pleinement en compte le contexte archéologique, concept encore balbutiant. Entre 1880 et les années 1920, les importantes fouilles de l'archéologue britannique William

Matthew Flinders Petrie marquent de fait l'entrée de l'archéologie égyptienne dans l'ère de la rigueur scientifique.

Le travail sur le terrain – ponctué à l'occasion de découvertes sensationnelles comme celle de la tombe intacte de Toutânkhamon en 1922 par Howard Carter, ou encore de la nécropole des rois de Tanis par Pierre Montet en 1939-1940 – s'est depuis régulièrement poursuivi, en dépit des aléas de l'histoire récente de cette région du monde, des guerres mondiales aux conflits israélo-arabes. Les missions archéologiques ont parfois été rendues plus urgentes par la modernisation du pays et la pression démographique, que reflètent le développement agricole, l'urbanisation, l'exploitation minière des zones désertiques, ou encore la construction d'ouvrages monumentaux comme le barrage d'Assouan (le Sad el-‘Aly). Dans les années 1970, celui-ci fit disparaître sous les eaux du lac Nasser tout à la fois un territoire très riche en vestiges archéologiques et une culture nubienne ancienne et originale.

À l'heure actuelle, plus de 130 missions archéologiques sont encore présentes chaque année en Égypte. L'étude de la civilisation pharaonique demeure étroitement dépendante de cette activité sur le terrain, les données qu'utilise l'historien étant susceptibles en permanence d'être profondément modifiées par de nouvelles découvertes. Les recherches portant sur la chronologie, la prosopographie, la succession royale sont certes toujours nécessaires et très largement poursuivies par les égyptologues du ^{xxi}^e siècle, tout comme les tâches fondamentales d'étude et de relevé des monuments religieux et funéraires. On note cependant le développement, au cours de ces deux dernières décennies, de nouvelles disciplines relevant de l'archéométrie : l'archéobotanique, la paléozoologie, la géomorphologie, l'anthropologie et l'étude des techniques anciennes cherchent à définir parallèlement le cadre dans lequel s'insère la civilisation pharaonique, sans se contenter des images à forte valeur idéologique que l'on trouve notamment dans les chapelles funéraires des élites du pays. L'étude dans certains cas du parcellaire agricole antique, de l'économie, des conditions de la navigation maritime ou fluviale s'accompagne de la fouille plus régulière de sites

n'offrant pas obligatoirement de vestiges monumentaux. Ces sites permettent néanmoins d'aborder, entre autres, le problème de l'urbanisme antique. Enfin, des zones moins sollicitées auparavant, comme les déserts environnant la vallée du Nil, ou les marges du Delta sont désormais l'objet de programmes de fouilles réguliers. Ces derniers donnent un éclairage sur des aspects parfois encore méconnus des différentes périodes de développement de la civilisation pharaonique.

Nous avons dans cet ouvrage cherché à intégrer autant que possible ces dernières avancées et ces problématiques émergentes de la recherche en égyptologie, une discipline dont les approches se sont profondément renouvelées ces dernières décennies. Pour autant, le plan que nous avons adopté reste classique : après avoir présenté en détail les différentes facettes du « milieu égyptien » dans lequel se développe la culture pharaonique, nous avons pris le parti de suivre le découpage par grandes périodes qui est traditionnellement adopté par les égyptologues, des origines de la civilisation égyptienne à l'époque ptolémaïque. Ce cadre chronologique reste en effet, selon nous, indispensable à la bonne compréhension de la société égyptienne qui fut, en dépit de l'impression de permanence qu'elle dégage parfois, en perpétuelle mutation au cours des millénaires. La question de l'origine même de ce séquençage, qui présente l'histoire comme une suite de 30 dynasties, et recourt à des notions d'« empires » et de « périodes intermédiaires », mérite cependant d'être posée d'entrée de jeu, en évaluant les sources sur lesquelles il repose, et en abordant la question de la perception du temps par les anciens Égyptiens eux-mêmes.

1. Le temps égyptien : chronologie et vision du temps chez les anciens Égyptiens

Établir la chronologie de l'Égypte antique est une entreprise complexe, en perpétuel renouvellement, d'autant qu'il n'existe pas de point de repère fixe auquel se référeraient les documents égyptiens. Ceux-ci sont en effet datés du règne du roi sous lequel ils sont rédigés et le décompte des années

reprend en l'an 1 à chaque nouveau règne. Les listes royales dont nous disposons donnent parfois les durées de ces règnes, mais elles sont incomplètes ou corrompues. De plus, elles mentionnent parfois successivement des dynasties qui ont en réalité régné simultanément. Pour établir une chronologie relative des rois et les inscrire dans une chronologie absolue, les égyptologues doivent donc s'appuyer sur différentes sources. On compile ainsi d'une part les documents qui mentionnent des dates de règne et d'autre part on tente de rattacher ces dates à des événements connus et datés extérieurement : synchronismes avec des phénomènes naturels (cycles naturels, notamment la crue du Nil ; événements astronomiques comme le lever héliaque de l'étoile Sirius ou le cycle lunaire sur lequel est fondé le calendrier religieux) ou avec des rois étrangers (relations diplomatiques ou militaires avec les rois du Proche-Orient). L'utilisation du radiocarbone (carbone 14), qui s'est largement répandue depuis quelques années, permet seulement de fournir des fourchettes de datation assez larges, de l'ordre du demi-siècle. Encore font-elles l'objet de vifs débats, la calibration de ces analyses étant parfois problématique. De la sorte, la chronologie présentée en annexe reste évidemment un résultat provisoire.

Avant le déchiffrement des hiéroglyphes, l'histoire égyptienne avait été écrite grâce aux récits des historiens et géographes grecs et romains, essentiellement Hérodote, Strabon, Diodore de Sicile et Polybe. Les Égyptiens eux-mêmes avaient, tardivement, produit leur propre historiographie sur le modèle grec, avec les *Aegyptiaca* de Manéthon, qui demeurent une source de tout premier ordre. Prêtre égyptien, Manéthon de Sébennytos aurait été mandaté au III^e siècle av. J.-C. par l'un des premiers Ptolémée, pour rédiger, en grec, une histoire de l'Égypte. Grâce à sa connaissance de la langue et des écritures égyptiennes, il avait accès aux archives conservées dans les temples, ce qui lui avait permis de compiler une liste de rois, qu'il répartit en 30 dynasties. Cette œuvre ne nous est malheureusement parvenue qu'indirectement, sous la forme de fragments et d'une liste de rois, repris et compilés par des auteurs gréco-latins des premiers siècles de notre ère. On continue encore aujourd'hui à utiliser le cadre dynastique fourni par Manéthon

pour aborder la chronologie politique égyptienne. Le critère familial n'est pas le seul à être pris en compte pour composer ces regroupements dynastiques : les lieux de pouvoir semblent constituer un élément décisif (capitale, patronage d'une divinité). Ainsi, plusieurs lignées familiales peuvent appartenir à une même dynastie, et une même lignée peut être partagée entre deux dynasties. Le principe de ce découpage relève bien d'une tradition égyptienne cependant, comme l'indique, plusieurs siècles auparavant, le Canon ou papyrus royal de Turin. Ce document essentiel pour l'établissement de la chronologie politique égyptienne est lacunaire. Établi sous le règne de Ramsès II à la XIX^e dynastie, il livre une liste des noms de rois égyptiens depuis les origines de la monarchie, assortie de leur durée de règne et regroupés en « maisons » (*per*).

Le Canon de Turin a pu être élaboré grâce à une pratique de conservation de la mémoire des règnes, qui remonte aux premiers rois d'Égypte. Sur les tout premiers documents officiels de la I^{re} dynastie, les années de règne sont déjà caractérisées par un ou plusieurs hauts faits accomplis par le souverain. Ces données sont régulièrement mises en forme et compilées, selon le format de la liste de noms royaux, ou selon celui de véritables annales. Elles peuvent avoir une vocation archivistique, comme le Canon de Turin, ou être affichées sous forme monumentale, à des fins idéologiques et cultuelles (Pierre de Palerme, tables d'Abydos...).

Le découpage de l'histoire égyptienne en grandes périodes, baptisées « Empires » et « Périodes intermédiaires » par l'historiographie européenne durant le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle – et que l'on continue à utiliser aujourd'hui – n'est pas non plus complètement déconnecté de la mémoire monarchique égyptienne. Dans le temple de Millions d'années* de Ramsès II sur la rive ouest de Thèbes, un relief figure la fête du dieu Min, au cours de laquelle étaient sorties et vénérées les statues des rois ancêtres. Parmi les rois anciens, sont sélectionnés Ménès, Montouhotep II et Ahmosis. Nous avons là les souverains fondateurs de longues périodes de prospérité et d'unité : Ménès pourrait correspondre à Narmer, premier roi de la I^{re} dynastie, Montouhotep II et Ahmosis

réunifient l'Égypte, respectivement après les Première et Deuxième Périodes intermédiaires, sous la houlette d'un pouvoir royal unique.

Les sources écrites et iconographiques égyptiennes dans leur ensemble montrent d'ailleurs un réel souci du passé et la construction d'une mémoire, en particulier d'une mémoire monarchique. Dans l'idéologie royale, principale productrice d'images et de textes, le pouvoir a la claire volonté de s'inscrire dans la longue lignée des rois égyptiens, qui remonte jusqu'aux temps mythiques. Mythe et histoire ne sont d'ailleurs pas séparés, le temps des hommes s'inscrivant dans la continuité du temps des dieux : dans le Canon de Turin, aux dieux succèdent sur le trône d'Égypte les esprits divinisés dit *akhou**, puis les hommes. De régulières références sont faites aux rois anciens : culte rendu aux souverains morts et parfois restauration de leurs monuments ; recours aux figures de rois prestigieux dans les œuvres littéraires ; « faux » historique, comme la stèle de la famine sur l'île de Sehel à la 1^{re} cataracte*, qui se présente comme un décret de Djoser, premier roi de l'Ancien Empire, mais qui a en réalité été gravée à l'époque ptolémaïque. On remarque aussi l'inscription régulière de listes royales sur les murs des temples (*Akh-ménou* de Thoutmosis III à Karnak, temple de Séthy I^{er} à Abydos, etc.). Il s'agit là encore pour le roi régnant de rendre hommage aux rois ancêtres et de légitimer son propre règne.

La royauté et les élites ont également largement recours aux références visuelles au passé. De nombreux monuments présentent un style et une iconographie marqués par un certain archaïsme*, c'est-à-dire des références conscientes et recherchées à l'art de périodes jugées prestigieuses. L'art, outil de communication de l'idéologie parfaitement maîtrisé par la royauté, est d'ailleurs employé pour présenter la vision d'un « temps immobile ». C'est la stabilité qui est mise en avant, jamais le changement : du protodynastique à l'époque romaine, on retrouve les mêmes images du roi égyptien massacrant les ennemis ou faisant offrande aux dieux.

Référence au passé donc, mais aussi volonté de le dépasser, comme l'indique le recours fréquent, dans les textes royaux et

privés, à des expressions comme « cela n'avait jamais été fait auparavant ». Les Égyptiens semblent en effet avoir conjugué deux visions du temps : une vision linéaire et une vision cyclique. Cette dernière est la plus évidente lorsque l'on examine les sources : la datation ne se fait-elle pas en effet en recommençant le décompte des années à chaque nouveau règne, considéré comme un nouveau commencement ? Il y a également la volonté affichée de revenir au temps des dieux et de répertorier les hauts faits d'un règne pour montrer que le roi se conforme au modèle fixé par le mythe : roi bâtisseur, roi nourricier, roi protecteur des frontières du royaume, etc. Mais dans les listes royales, les règnes sont compilés, ajoutés les uns aux autres, montrant le passage d'un temps linéaire. Une liste comme le Canon de Turin donne même le nombre d'années de règne de chaque roi et additionne ces années à la fin de chaque « dynastie ». La vision du temps et du passé évolua bien sûr au cours des quelque 3 000 ans d'histoire pharaonique : les divers événements et mutations qui marquèrent le pays eurent un impact sur le rapport au monde comme au temps.

Les sources écrites montrent qu'il existait une classification et un jugement sur le passé. De la littérature égyptienne et des textes classiques émerge l'image de bons et de mauvais rois. Les contes du papyrus Westcar, rédigés au plus tôt au Moyen Empire, mettent en scène plusieurs souverains des III^e et IV^e dynastie. Ces derniers ont des comportements jugés soit positivement soit négativement. Chéops, dans ce texte mais aussi dans les écrits d'Hérodote beaucoup plus tard, semble avoir souffert d'une mauvaise réputation. En revanche, Djoser, Snéfrou ou Sésostris III constituent des figures royales respectées, révérées et que les rois cherchaient à émuler. À l'époque tardive, il semble d'ailleurs que les qualités de plusieurs de ces rois se fondent dans la figure mythique d'un roi Sésostris, cité à de nombreuses reprises dans les textes classiques. Les listes royales gravées dans les temples sont quant à elles « purgées » des règnes jugés problématiques : souvent, les noms d'une partie au moins des rois des périodes intermédiaires en sont absents ; dans les listes d'époque ramesside, les noms de la reine Hatchepsout ou ceux d'Akhénaton et de ses successeurs immédiats sont

volontairement ignorés. Ils ne devaient en effet pas correspondre au modèle idéal promu par l'idéologie royale.

Au-delà de ce qui relève donc essentiellement d'une geste royale soigneusement élaborée dans le milieu palatial, presque aucune source ne permet d'appréhender la vision du passé développée par la majorité de la population égyptienne, qui n'a pas accès aux textes. Les grands monuments marquaient en tout cas fortement le paysage de la vallée du Nil et constituaient des traces extrêmement tangibles d'un passé lointain et récent, sans doute confondu avec des temps mythiques : pyramides de la région memphite et du Fayoum, grands temples dans les principales villes du royaume, tombes des hauts dignitaires ou encore inscriptions rupestres. Là encore donc, la royauté et les élites façonnent le paysage. On pensera par exemple aux inscriptions monumentales gravées sur la falaise abrupte marquant la lisière désertique, à l'aplomb de la vallée fertile, à Akoris en Moyenne-Égypte : une scène d'offrande, qui représente le roi Ramsès III face aux dieux Sobek et Amon-Rê, ne mesure pas moins de $3,90 \times 3,85$ m ; elle voisine un cartouche* donnant le nom du roi qui mesure 2,50 m de haut. Les habitants de Thèbes quant à eux évoluaient dans un paysage saturé de la présence des rois du passé. Cela devait avoir un impact psychologique tout à fait essentiel.

2. Des sources diversifiées pour écrire l'histoire égyptienne

En plus des sources historiographiques déjà évoquées, l'histoire de l'Égypte ancienne s'est longtemps faite essentiellement à partir des sources écrites, associées dans l'imaginaire occidental aux hiéroglyphes et aux grands monuments funéraires et cultuels, dont l'état de préservation avait tant marqué les esprits. Pourtant, l'égyptologue dispose de sources de nature très différente, discursives ou non, qu'il s'agit d'interpréter et de combiner dans un discours cohérent.

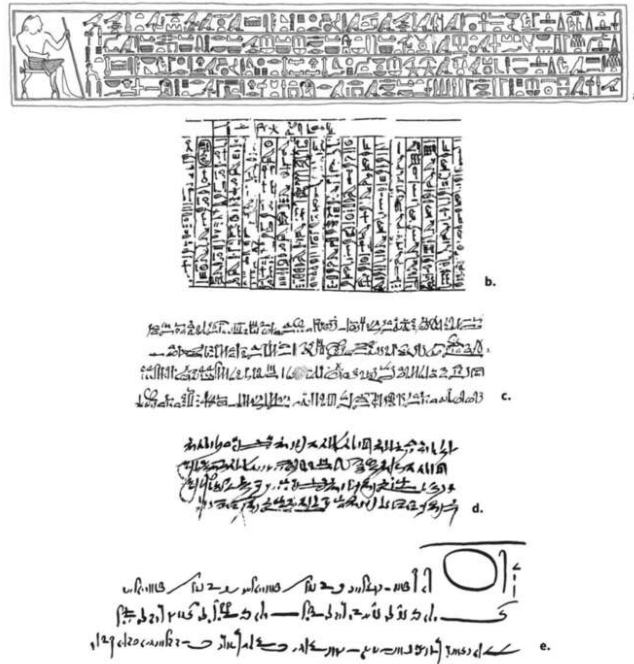


Fig. 1. Scripts* et écritures de l'Égypte ancienne

a – hiéroglyphes (stèle BM EA 687, V^e dyn.) ; b – hiéroglyphes cursifs, encre sur papyrus (hymne à Sobek, Papyrus BM EA 10759, XIII^e dyn.) ; c – hiératique littéraire, encre sur papyrus (florilège de scribe, Papyrus BM EA 10249, XIX^e dyn.) ; d – hiératique rapide, encre sur papyrus (lettre, Papyrus BNF ms Égyptien 196.2, XX^e dyn.) ; e – démotique, encre sur papyrus (contrat de vente, Papyrus Rylands 10, 315 av. J.-C.)

L'archéologie permet d'étudier les vestiges matériels. Les différents chapitres de ce manuel exposent les résultats des fouilles menées à travers l'Égypte, dans le passé et aujourd'hui. Dans ces différents contextes – urbains, funéraires, religieux, etc. – une part essentielle du matériel archéologique est composée de céramique, c'est-à-dire l'ensemble de la poterie, entière ou sous forme de tessons, qui se rattache à la vaisselle et aux différents contenant qu'on trouve sur un site. Élément incontournable de la culture matérielle, c'est un outil essentiel pour la définition fonctionnelle des espaces fouillés mais aussi pour leur datation. Les formes et matière de la céramique évoluant régulièrement, leur sériation permet ainsi de dater les niveaux stratigraphiques dans lesquels cette vaisselle est retrouvée. L'épigraphie, souvent mise en avant, concerne quant à elles les textes inscrits sur les monuments, offerts à la vue. Il s'agit en général de textes en hiéroglyphes*, une écriture pictographique souvent associée à une riche iconographie,

l'image et le texte étant étroitement associés dans les sources égyptiennes. Les textes courants en revanche, qu'il s'agisse de textes de la pratique* administrative, de littérature ou de recueils de savoir, sont composés sur papyrus, ostraca* ou autres tablettes stuquées. L'écriture employée est le hiératique*, une écriture cursive plus rapide à composer que les hiéroglyphes, réservés au domaine sacré et monumental. À l'époque tardive, le hiératique devient lui-même une écriture savante, remplacée par le démotique*, encore plus cursif (cf. fig. 1). Ce dernier terme désigne également l'état linguistique de l'égyptien parlé à cette époque puisque, en 3 000 ans, la langue égyptienne n'a cessé d'évoluer.

Tant du fait de l'héritage de la discipline que de leur excellente conservation, les sources issues d'un contexte funéraire dominant l'étude de nombreux aspects de la civilisation pharaonique. Cette situation crée naturellement des biais dont il faut être conscient. D'une part, le monde des morts est une reconstruction symbolique de celui des vivants, et notamment de sa structure sociale ; il faut donc savoir décrypter ce discours. D'autre part, les monuments funéraires émanent de l'élite égyptienne, c'est donc sa vision du monde et de la société qui y est déployée.

La tombe, qu'elle soit royale ou privée, associe toujours un espace de culte (une chapelle ou un temple) à une structure d'inhumation, qui protège le corps du défunt. On en trouvera la description par période, dans chaque chapitre. La tombe est un monument complexe, qui doit être envisagé à travers plusieurs notions. Celle de paysage est essentielle car la tombe s'inscrit toujours dans un environnement donné, en rapport avec d'autres tombes et monuments, exprimant rapports mémoriels, loyautés hiérarchiques et liens sociaux. Par ailleurs, la mise en scène de soi est au cœur du projet funéraire puisque la tombe permet de construire son identité et de la présenter à la communauté. En Égypte, construire une tombe monumentale est consubstantiel à l'identité et à la définition de l'élite, qui met en scène son pouvoir, son réseau et son rapport au roi. L'analyse doit être également rituelle, et se poser en termes d'accès et de réception de la part d'un public : la tombe est un espace de rites et de cultes. Dans tous les cas,

il est essentiel de considérer la tombe, son architecture, et tous les décors comme un ensemble. C'est un système-clos, entièrement cohérent. Les éléments du décor ne sont pas disposés au hasard et leur localisation a elle-même une signification. Les images répondent en outre à leur grammaire propre, rarement narrative, mais symbolique et analytique.

À côté de la tombe, le temple occupe une place importante dans le paysage monumental égyptien. Par définition, le temple abrite un culte, à un dieu ou à une forme divinisée du roi (voire d'un individu dans certains cas). Il s'organise généralement en un véritable complexe, entouré d'un mur d'enceinte, constitué d'un ensemble de bâtiments, souvent en pierre, qui abritent les statues et les activités cultuelles. Y sont associés des bâtiments fonctionnels en brique crue, pour les prêtres et l'intendance du culte (cf. chap. V). L'ensemble est un monde en réduction. Le décor et les inscriptions animent cette architecture. Les murs extérieurs sont souvent ornés de scènes de chasse ou de guerre, qui ont une fonction apotropaïque. Il s'agit, magiquement, d'éloigner du temple les forces hostiles. Le temple mémoriel* de Ramsès III à Médinet Habou présente ainsi le roi chassant les taureaux sauvages. À l'intérieur, les reliefs célèbrent l'équilibre du monde, avec le culte divin, l'offrande par le roi de la *maât**. À ce titre, de nombreux textes développent la geste royale. Les textes royaux participent de cette célébration cosmique de l'ordre du monde. Ils constituent des sources historiques qui permettent tant d'étudier la phraséologie politique royale que de discerner au-delà la mémoire des grands événements. Il reste néanmoins essentiel ne pas perdre de vue le contexte d'apparition de ces documents, présentés aux dieux, dans un cadre cultuel et sacré.

Si les temples funéraires sont souvent à l'écart de la Vallée, la plupart des temples divins sont intégrés dans le tissu urbain. Or, l'urbanité est, dans les textes, la mesure de la vie sociale des Égyptiens. L'expérience urbaine égyptienne était en dialogue permanent avec l'environnement (cf. chap. I).

Les premières sources écrites connues remontent au début de Nagada III (v. 3200 av. J.-C.). La tombe U-j d'Abydos, appartenant à un roi, contenait un riche ensemble d'offrandes alimentaires. Elles étaient marquées ou accompagnée

d'étiquettes en os ou en ivoire portant quelques signes hiéroglyphiques. Ces derniers désignent certainement l'origine des produits en question (cf. chap. II). Les inscriptions se développent progressivement à partir de la I^{re} dynastie. Peu de textes monumentaux sont attestés jusqu'à la III^e dynastie, date à laquelle les inscriptions sont encore très courtes. La IV^e dynastie voit un très net accroissement des sources écrites avec des inscriptions funéraires plus développées. C'est aussi de cette époque que datent les premiers documents administratifs conservés, au premier rang desquels les archives des artisans royaux retrouvés au ouadi el-Jarf (cf. chap. II).

La scripturalité* égyptienne, c'est-à-dire les usages de l'écrit et leur implication sociale, en fonction notamment de leur apparence matérielle, est marquée par l'emploi conjoint de plusieurs scripts, qui ont chacun des fonctions spécifiques (cf. fig. 1 ci-dessus). Les écrits de la pratique (administration, littérature, savoir) sont conservés sur papyrus et ostraca* et sont composés en écriture cursive, le hiératique*, dont la calligraphie peut varier selon le type de texte.

Ces sources doivent être soumises à la critique historique en prenant en compte leur contexte d'apparition. Plus on remonte dans le temps, moins les textes de la pratique sont conservés, alors qu'ils devaient représenter l'essentiel de la production écrite. Ces textes documentaires restent d'ailleurs parfois difficiles à interpréter en l'absence de séries : face à un papyrus comptable unique, comment savoir s'il relève de la norme ou de l'exception ?

Par ailleurs, dans une civilisation où l'écrit est l'apanage de l'élite, ces sources transcrivent d'abord la vision du monde de celle-ci, qui réécrit son histoire et décrit son environnement. La littéracie*, c'est-à-dire à la fois la capacité à lire et à écrire mais aussi les usages sociaux de l'écrit et les compétences intellectuelles qui en résultent, ne touchait en effet qu'une infime partie de la population, directement connectée à l'État et à ses fonctions. Selon les lieux et les périodes, on estime qu'entre 1 et 10 % de la population égyptienne était alphabétisée. L'écrit reste avant tout une compétence professionnelle, un métier (*hémet*) au même titre que la plupart

des artisanats spécialisés. C'est en particulier l'art du prêtre ritualiste et des administrateurs (les scribes*, cf. chap. V).

L'épigraphie monumentale est en hiéroglyphes*, une écriture sacrée, qui sert à énoncer en particulier les cadres du monde. Elle couvre les temples, les monuments funéraires, les statues, les stèles et les sarcophages. Les textes peuvent être des textes liturgiques et funéraires, transcrire la parole royale ou la présentation de soi des hauts dignitaires. On trouve également les hiéroglyphes au sein des papyrus funéraires, qui doivent accompagner le défunt dans l'au-delà.

Dans ce cadre, l'intégration du texte et de l'image est une donnée essentielle pour comprendre l'ensemble du message. Une statue est incomplète sans le nom de celui qu'elle représente. Réciproquement, la statue elle-même peut jouer le rôle d'un hiéroglyphe dans le texte qui y est inscrit.

L'iconographie fait de même largement partie des modes d'expression de l'élite. Pour être commentées, ces représentations doivent être replacées dans leur contexte historique et mental. L'idée « d'art pour l'art » est très peu égyptienne, ce qui ne veut pas pour autant dire que les Égyptiens n'étaient pas sensibles à la beauté ou que la qualité esthétique n'a pas de sens. Bien au contraire, la beauté est marque de statut pour le propriétaire ou commanditaire. Elle est également une garantie d'efficacité, dans un art souvent fonctionnalisé. L'art égyptien est magique, performatif : il crée ce qu'il représente et agit dans le monde. Temples, tombes, objets manufacturés, décors peints ou sculptés visent à garantir une participation efficace à un monde magique.

L'iconographie égyptienne repose sur des principes propres. L'art égyptien est analytique plutôt que réaliste : il encode l'essence des choses. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre l'*aspectivité**. Elle n'est pas à proprement parler une absence de perspective, mais plutôt la combinaison, en une seule image, de plusieurs points de vue, de plusieurs aspects d'un même objet ou être, sans tenir compte d'une quelconque unité de temps ou de lieu. Une image n'est donc pas la copie objective de la réalité mais un discours analytique sur cette réalité. Cette multiplicité des points de vue au sein

d'une image est à prendre en compte pour la commenter. L'espace graphique devient ainsi « pure intellectualité, organisation d'idées-images, combinaison de signes graphiques possédant un contenu déchiffrable. L'apparente incohérence résulte seulement de l'inaptitude de l'image à s'exprimer selon la structure spatio-temporelle étrangère qu'on voudrait lui imposer » (R. Tefnin). Lire et comprendre une image égyptienne suppose de prendre en compte le contenu symbolique de chaque élément mais aussi la façon dont ces éléments sont structurés les uns par rapport aux autres.

Plusieurs ouvrages généraux en français ont été consacrés ces dernières années à l'étude de l'Égypte ancienne – notamment l'*Histoire de l'Égypte ancienne* de Nicolas Grimal (1989), l'*Histoire de l'État pharaonique* de Dominique Valbelle (1998), ou encore les deux tomes de la collection Nouvelle Clio, parus respectivement sous la plume de Jean Vercoutter (*L'Égypte et la vallée du Nil I. Des origines à la fin de l'Ancien Empire*, 1992) et Claude Vandersleyen (*L'Égypte et la vallée du Nil II. De la fin de l'Ancien Empire à la fin du Nouvel Empire*, 1995). Plus récemment est paru en 2016 un très beau volume intitulé *L'Égypte des Pharaons de Narmer à Dioclétien* écrit par Damien Agut et Juan-Carlos Moreno García. Tout en recommandant toujours la lecture de ces différents travaux, qui offrent tous une approche originale et utile de la civilisation pharaonique, nous avons souhaité au travers de ce livre – d'une façon nécessairement trop brève et trop rapide – donner l'image de l'Égypte que nous a apporté notre présence régulière sur le terrain, sur différents chantiers archéologiques ou programmes de documentation, au cours de ces 10 ou 20 dernières années. Nous y avons associé celle qui procède de notre enseignement de l'ensemble de l'histoire pharaonique et de l'archéologie égyptienne, à tous les niveaux de la licence, du master et du doctorat à l'université de la Sorbonne – c'est peu de dire que l'ensemble de ce manuel doit donc aussi énormément aux étudiants qui ont suivi nos cours depuis déjà de nombreuses années. Nous souhaitons également remercier tous les collègues – trop nombreux pour que nous puissions les citer nominalelement ici – qui nous ont aidés lors de la rédaction de cet ouvrage, ou qui ont accepté d'en relire certaines parties et de nous faire profiter de leurs remarques.

Chapitre I

Le milieu égyptien

Située au carrefour entre Afrique et Asie, l'Égypte représente une véritable oasis dans un milieu qui a évolué depuis 10 000 ans vers une aridité de plus en plus marquée. Le cœur de la civilisation égyptienne se situe dans la vallée du Nil et le Delta, entre la 1^{re} cataracte* à la hauteur d'Assouan et la côte méditerranéenne. C'est entre ces limites que les Égyptiens avaient fixé leur territoire. Les déserts – Libyque à l'ouest, Arabique à l'est – ont également été fréquentés et exploités dès les origines ; les Égyptiens n'y vivaient cependant pas à plein temps, sauf dans les grandes oasis du désert Libyque.

Décrire le « cadre géographique » au début d'une étude historique est depuis longtemps une tradition, un peu comme planter le décor à l'entame d'un roman. Mais il convient peut-être de s'interroger plus ouvertement sur les raisons de cette pratique. Car ledit « cadre » ne constitue pas uniquement le décor à l'arrière-plan des actions humaines, pas plus que les traits du relief ou du climat n'expliquent à eux seuls la forme ou les pratiques d'une société. Plutôt que d'envisager l'environnement et le genre humain comme deux entités distinctes, comme l'a souvent postulé la modernité occidentale – qui oppose trop radicalement « nature » et « culture », catégories qui n'ont en elles-mêmes rien d'évident dans nombre de civilisations –, il faudrait surtout envisager leurs interactions. Il y a en effet une véritable construction réciproque qui est à l'origine du *milieu*, considéré ici comme le résultat de cet échange constant entre les êtres humains et leur environnement.

Pas de société hors-sol donc, non plus que de déterminisme géographique. L'environnement présente un certain nombre de caractéristiques, qui, pour une société donnée, à un moment

précis de son histoire, constituent soit des ressources, soit des contraintes ou des risques.

1. Au-delà du « don du fleuve » et de « l'Égypte éternelle » : une Égypte en constante évolution

Pour mieux comprendre la société égyptienne, il paraît donc indispensable de reconstituer au plus près le milieu égyptien et ses constantes évolutions. Il convient tout d'abord de se débarrasser de l'image de carte postale présentée par les catalogues touristiques et les documentaires télévisés d'une « Égypte éternelle » qui n'aurait guère changé au cours des millénaires. En cela, ils s'inscrivent dans une tradition développée bien avant eux par les voyageurs occidentaux qui se sont rendus, dès l'époque moderne, sur les bords du Nil, pour y retrouver l'Antiquité. Or, le milieu égyptien a progressivement mais constamment évolué depuis l'époque pharaonique, avec une accélération croissante de ces changements à partir du début du XIX^e siècle.

Aussi, s'il faut indubitablement avoir une bonne connaissance des données géographiques contemporaines, il s'agit également de retracer l'évolution du paysage égyptien depuis l'Antiquité. Pour cela, les chercheurs se sont longtemps appuyés uniquement sur les sources textuelles et iconographiques, qui restent cependant limitées en ce domaine. Depuis une trentaine d'années, le développement des études géomorphologiques ou archéobotaniques, ainsi que l'essor de l'archéologie urbaine, permet de mieux appréhender l'évolution du tracé du cours du Nil, du littoral méditerranéen, les modifications de la flore, etc.

1.1. Le fleuve : origine et régime

Le Nil constitue l'élément majeur de la géographie égyptienne. Sorti de la zone sub-saharienne, le fleuve traverse un désert et la vie ne semble possible qu'au sein de la mince bande de terres cultivables qui l'entoure. Certes, le Nil a attiré et permis

cette vie, mais au prix d'un effort d'aménagement constant. L'Égypte est donc moins un « don du Nil », selon l'expression galvaudée tirée – et souvent mal interprétée – d'Hérodote, que le résultat du travail des hommes pour exploiter ces ressources que constituent le fleuve et sa crue.

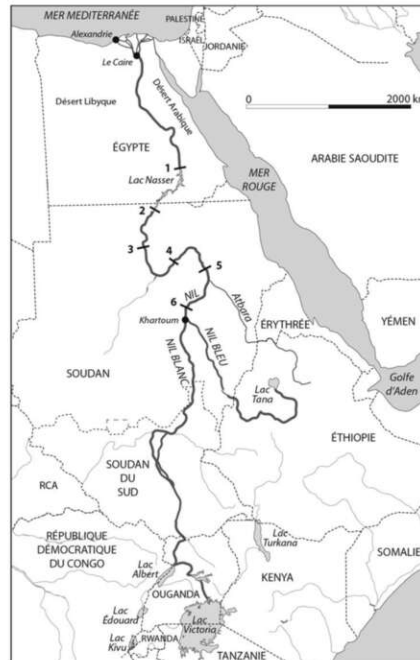


Fig. 2. Le bassin du Nil

1.1.1. Sources et cours du Nil

Le Nil est le plus long fleuve du monde avec ses quelque 6 800 km. Il s'étire de manière quasi rectiligne du sud vers le nord, de l'Afrique équatoriale jusqu'à la Méditerranée, en traversant le plus grand désert du monde, le Sahara. Son faible pouvoir d'alluvionnement explique notamment qu'il puisse parcourir d'aussi grandes distances. Le Nil est formé de deux affluents principaux : le Nil Blanc venant du lac Victoria et qui fournit l'essentiel du débit du cours principal du Nil hors du pic de la crue (5/6^e), et le Nil Bleu, qui naît sur les hauts plateaux éthiopiens. Nil Blanc et Nil Bleu se rejoignent au niveau de l'actuelle capitale du Soudan, Khartoum, puis le cours principal du fleuve se poursuit jusqu'à la mer sur 3 000 km.

Le Nil a un débit annuel relativement faible et son cours est caractérisé par les nombreuses cataractes qui le ponctuent. Au nombre de six, numérotées par les Européens du nord au sud en remontant le fleuve, elles consistent en des barres rocheuses – généralement granitiques – au travers desquelles le fleuve a eu des difficultés à se frayer un chemin. Le lit du fleuve y est peu profond et ce sont des zones difficilement navigables, caractérisées par un grand nombre de rochers affleurant hors de l'eau et par de forts courants, parfois sur plusieurs dizaines de kilomètres. Elles constituent donc des points de rupture de charge dans le réseau de navigation.

1.1.2. Débit et régime du fleuve

Le régime du Nil est caractérisé par ses crues annuelles. Le gonflement des eaux du fleuve est causé par l'abondance des pluies de mousson entre juin et septembre sur les hauts plateaux éthiopiens principalement (cf. fig. 3.1). La majeure partie du débit du fleuve pendant la crue provient en effet du Nil Bleu et de l'Atbara, autre affluent naissant en Éthiopie et actif uniquement la moitié de l'année, qui se greffe sur son cours principal environ 300 km au nord de Khartoum. L'inondation commençait fin juin et atteignait son maximum début septembre, avant de décroître rapidement en octobre et novembre. Les eaux s'évacuaient progressivement vers la mer, à un rythme différent selon la morphologie de chaque région.

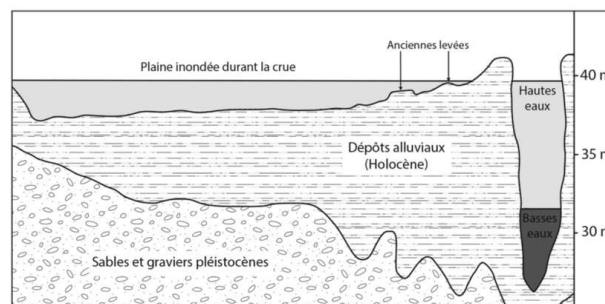


Fig. 3.1 Coupe de la vallée du Nil en Haute-Égypte

La crue, événement majeur de l'année, était déterminante pour le cycle agricole égyptien : de sa hauteur dépendait en effet l'abondance de la récolte. Une crue trop faible comme une crue trop forte pouvaient être catastrophiques. Les crues

du Nil semblent cependant avoir rarement été dévastatrices. D'une part parce que les pluies éthiopiennes qui font gonfler le fleuve tombent sur une période relativement étalée ; d'autre part parce que la dénivellation est faible entre la jonction du Nil Blanc, du Nil Bleu et de l'Atbara, et la Méditerranée. Les eaux ne se propagent donc qu'exceptionnellement de manière violente et rapide.

C'est aussi durant l'inondation que les eaux du fleuve charrient le plus de particules en suspension – constituant ce que l'on a coutume de regrouper sous le terme de limon, mais qui recouvre, du plus au moins lourd, sables, limons et argiles – arrachées par les pluies et le cours des rivières aux terres et rochers des plateaux éthiopiens volcaniques (96 % de la charge sédimentaire du fleuve durant la crue vient de cette région). Le pouvoir d'alluvionnement du Nil est cependant peu élevé au regard d'autres grands fleuves du monde. C'est ce « limon » qui a permis aux sols superficiels de se construire progressivement, à partir du Néolithique, par accumulation progressive au fil des crues et qui a fait la richesse des terres agricoles égyptiennes.

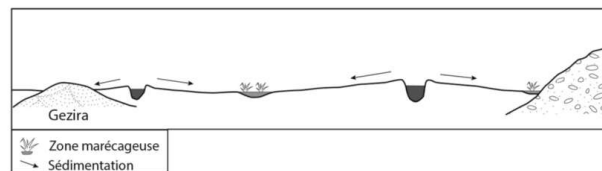


Fig. 3.2 Coupe morphologique du sud du Delta

À partir du ^{xix}^e siècle, le cours du fleuve et son régime ont été progressivement modifiés par des travaux de grande ampleur, qui ont culminé avec la construction du Haut-Barrage d'Assouan entre 1960 et 1971. Dans un contexte de forte croissance démographique, il s'agissait alors de rationaliser l'agriculture égyptienne et d'augmenter la surface cultivable tout en créant une source importante d'énergie électrique. La dernière crue du fleuve a eu lieu en 1964. La construction de ce qui était alors le plus grand barrage au monde a noyé la Basse-Nubie sous les eaux du lac Nasser, qui s'étend entre Égypte et Soudan sur environ 500 km de long pour une largeur moyenne de 10 km. Cela eut d'importantes conséquences sur la connaissance archéologique de cette région, qui possédait à

la fois des vestiges des cultures nubiennes, mais également de nombreux monuments et vestiges urbains pharaoniques, datant des différentes phases d'occupation par l'Égypte de ces territoires. Sous l'égide de l'UNESCO, une grande campagne de prospection et de fouilles eut lieu, ainsi que de spectaculaires opérations de déplacement de certains temples égyptiens menacés. La plus connue de ces opérations est le découpage et le remontage quelque 64 m au-dessus de son emplacement d'origine du temple rupestre de Ramsès II à Abou Simbel – beaucoup de sites ont cependant été définitivement perdus.

1.1.3. La saison de l'inondation

L'élévation importante du cours du fleuve durant l'inondation – on passe d'un débit journalier d'en moyenne 45 millions de m³ début mai à 712 millions de m³ début septembre, qui occasionnait une élévation du niveau des eaux d'environ 7 m (cf. fig. 3.3) – recouvrait la majorité des terres de la vallée du Nil, entre les deux plateaux désertiques. Seuls émergeaient collines et terres hautes, entre lesquelles les Égyptiens se déplaçaient à l'aide de bateaux ou d'esquifs. Les villes et villages étaient implantés sur des terres restant hors de portée des eaux l'ensemble de l'année (« turtle back » ou *gezira*, bourrelets des berges du fleuve, promontoires rocheux).

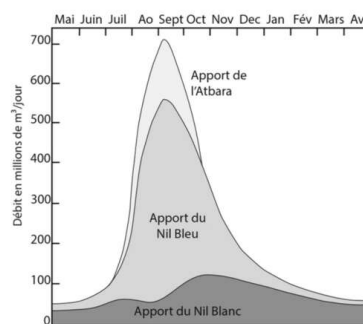


Fig. 3.3 Débit moyen du Nil à Assouan au début du xx^e siècle

Cette vision de la vallée couverte par les eaux du Nil a profondément influencé les Égyptiens de l'Antiquité, contribuant à façonner leurs récits de la création du monde (cosmogonies). Elle a pu aussi participer à la transmission du souvenir diffus de l'époque du « Nil sauvage » (12000-10000

av. J.-C.), lorsque le fleuve, violent et puissant, occupait toute la surface séparant les deux falaises rocheuses marquant à l'est et à l'ouest la frange des déserts arabe et libyque.

Les différents récits cosmogoniques ont en commun de postuler l'existence à l'origine du Noun*, sorte d'océan primordial inerte, comprenant en son sein les germes de la création. De ce Noun émerge la première butte de terre, sur laquelle le créateur s'appuya pour réaliser son œuvre. Le Nil terrestre et le Nil céleste étaient d'ailleurs pour les Égyptiens issus de ce Noun, qui continuait à exister aux marges de la création. Certains textes égyptiens font explicitement la comparaison entre l'inondation et le Noun, comme la stèle de l'an 6 de Taharqa (690 av. J.-C.) : « Lorsque Hâpy (l'inondation) entra dans les montagnes de Haute-Égypte et après qu'il eut recouvert les collines de Basse-Égypte, le pays étant comme le Noun, inerte, la terre neuve n'étant pas reconnaissable du fleuve ». Le même texte semble suggérer que les Égyptiens avaient alors conscience que le gonflement du fleuve était dû à des pluies venant du sud, puisqu'il dit, après avoir décrit les effets de l'inondation : « Ainsi, l'eau du ciel dans Ta-Séty (la Nubie) faisait briller les tertres jusqu'à leurs limites ». La tradition religieuse fixait cependant plutôt l'origine de l'inondation dans une caverne de la 1^{re} cataracte du Nil. Le dieu potier à tête de bœuf de la cataracte, Khnoum, soulevait son talon et libérait l'entrée de cette caverne, afin que les eaux de Hâpy, génie androgyne personnifiant l'inondation, puissent se répandre sur l'Égypte. Il est d'ailleurs curieux de noter que le fleuve en égyptien ancien ne porte pas de nom spécifique et n'est pas représenté par un dieu.

L'Égypte présentait donc un visage très changeant en fonction des saisons, mais surtout du cycle de l'inondation, comme le résume le général arabe 'Amr ibn al-'As dans une lettre au calife Omar, après avoir conquis l'Égypte en 642 : « l'Égypte offre tour à tour l'image d'un désert poudreux, d'une plaine liquide et argentée, d'un marécage noir et limoneux, d'une prairie verte et ondoyante, d'un parterre orné de fleurs variées, et d'un guéret couvert de moissons jaunissantes » (traduction de Volney).

1.2. La vallée du Nil, le Delta, les déserts : caractéristiques, évolution

‘Amr toujours brosse à grands traits la physionomie générale du pays : « un aride désert et une campagne magnifique entre deux remparts de montagne, voilà l’Égypte ». On peut en effet distinguer trois types de milieu en Égypte : la vallée du Nil, le Delta et les déserts environnants.

L’Égypte est un « don du Nil », comme le présentait Hérodote, au sens où toute une partie de la vallée et du Delta s’est constituée grâce aux alluvions charriées par le fleuve.

1.2.1. La vallée

La vallée du Nil associe une succession rapide de différents écosystèmes. Le fleuve est entouré d’une bande plus ou moins large de terres cultivables en fonction de la proximité du plateau désertique : de quelques mètres à la 1^{re} cataracte à plusieurs kilomètres en remontant vers le nord. Les montagnes ou le plateau désertique sont la plupart du temps présents en arrière-plan et marquent fortement l’horizon.

Les terres les plus hautes sont situées le long du Nil, les alluvions du fleuve venant s’y déposer à chaque inondation, alors que les terres les plus basses se trouvent souvent le long de la frange désertique (cf. fig. 3.1). Cette pente transversale, du Nil à la bordure du désert, est d’ailleurs plus importante que la pente longitudinale (sud-nord) du lit du fleuve. Elle favorise donc l’écoulement des eaux vers les dépressions situées près du désert, aboutissant au développement d’espaces marécageux temporaires et d’un réseau hydrographique secondaire. Ces cours d’eau étaient permanents – ils étaient alimentés également par la nappe phréatique rechargée par l’inondation – et bordaient la majeure partie de la vallée du Nil. Ils pouvaient être puissants, à l’image du Bahr Yousouf en Moyenne-Égypte et, ayant leur propre plaine d’inondation, avoir tout comme le Nil une action décisive sur la morphologie de la vallée. Cela entraîne le développement de particularités locales fortes ; la vallée du Nil ne présentait donc guère l’aspect unifié qu’elle a gagné aujourd’hui après deux

siècles de transformations intenses. C'est une réalité qui ne doit pas être oubliée lorsqu'il s'agit d'étudier les systèmes d'irrigation.

Si la vallée n'a pas connu des changements de morphologie aussi drastiques que le Delta, le cours du fleuve s'est cependant constamment déplacé. Les sédiments charriés par l'eau aboutissant à l'exhaussement régulier du lit mineur de fleuve par rapport à la plaine alentour, le Nil quittait parfois son lit pour se déplacer latéralement et suivre un nouveau cours. De nouveaux méandres pouvaient également être creusés par le fleuve dans ses rives, aboutissant là aussi au déplacement progressif de son lit. C'est d'ailleurs en raison des modifications de son tracé que l'on peut repérer des terres hautes ailleurs dans la vallée, traces d'anciennes berges du Nil. Avec les éperons rocheux, ces sites sont les plus favorables à l'installation de l'habitat, puisqu'ils restent hors d'eau pendant l'inondation. La majorité des terres cultivables est quant à elle située dans le lit majeur du fleuve et recouverte par la crue en été.

La région du Fayoum, souvent qualifiée d'oasis, est une large dépression dont l'altitude est inférieure à celle du niveau de la mer (jusqu'à - 45 m à son niveau le plus bas) et qui est située au sud-ouest de Memphis, dans le désert occidental. Les eaux d'un ancien bras du Nil, appelé aujourd'hui le Bahr Yousouf, qui se détachait du cours principal du fleuve sans doute à la hauteur d'Assiout en Moyenne-Égypte, viennent irriguer la dépression durant la période de l'inondation essentiellement. Elles sont à l'origine de la formation du lac Qaroun, appelé lac Moéris dans les sources grecques. Les eaux pénétraient dans la dépression sur son flanc est, par le chenal d'Haouara. La surface du lac a varié au gré de la puissance de l'inondation, les crues n'étaient plus assez fortes durant certaines périodes pour gagner le lac, ce qui aboutissait à son assèchement partiel. Il est aujourd'hui bien moins étendu qu'il ne l'était durant l'Antiquité.

Les rives mouvantes du lac furent occupées par les humains dès le Paléolithique. Dans l'Antiquité, la région comprenait de nombreux marécages, lieux de chasse et de pêche privilégiés pour l'élite. Son exploitation agricole nécessitait cependant de

nombreux travaux, qui ont été mis en œuvre sous l'impulsion du pouvoir central à différentes périodes de l'histoire égyptienne. Une première phase d'aménagement a peut-être eu lieu sous Snéfrou au début de la IV^e dynastie, comme en témoigne la construction de l'une des pyramides du roi à Meïdoun ainsi que d'une pyramide de bornage à Seila. Peu de traces nous en sont cependant parvenues, contrairement à l'opération de grande ampleur qui eut lieu au Moyen Empire sous la direction des rois de la XII^e dynastie. Plus tard, à l'époque ptolémaïque, une impulsion sans précédent est donnée à la colonisation agricole, grâce notamment à l'implantation de nombreux villages de colons grecs.

1.2.2. *Le Delta*

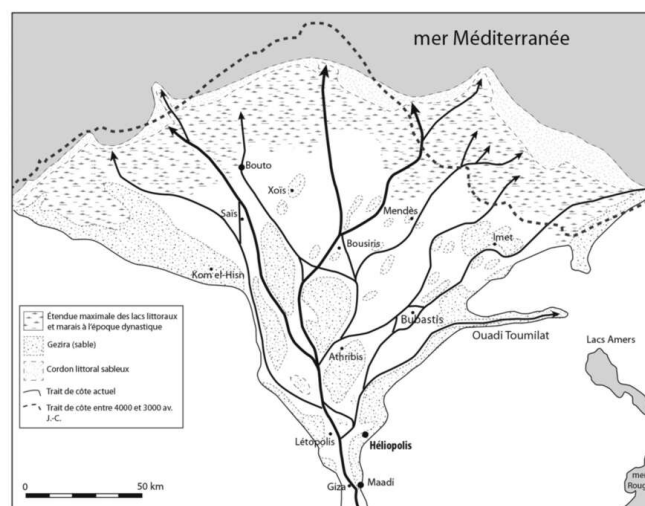


Fig. 4 Le delta du Nil et son évolution

À l'approche de la Méditerranée, le terrain s'aplanissant considérablement (on note seulement 17 m de dénivelé entre Le Caire et Alexandrie), le Nil ne trouve plus la force de s'acheminer en un cours unique. Il se sépare au nord du Caire actuel en différentes branches ou défluent qui se frayent difficilement un chemin jusqu'à la mer. La latitude à laquelle le fleuve se ramifie a semble-t-il varié selon les époques, entre le nord et le sud de la région memphite. Les sédiments transportés par le fleuve se déposent majoritairement dans la zone deltaïque, constituant d'épaisses couches de limon qui ont enfoui profondément les vestiges archéologiques les plus

anciens et ont fortement contribué aux mécanismes de transformation de la morphologie de la région. Le Delta présente en effet un visage bien moins stable que celui de la vallée du Nil : il a constamment et drastiquement évolué depuis qu'il a commencé à se constituer, tant sous l'effet de facteurs naturels qu'humains. Aujourd'hui, il représente environ deux tiers de la superficie utile de l'Égypte (soit 25 000 km²) et s'étend sur 240 km de côte entre Aboukir à l'ouest et Port Saïd à l'est.

Les apports du fleuve ont permis l'extension progressive du Delta vers le nord. Le trait de côte a donc régulièrement évolué durant l'Antiquité. Le poids de ces sédiments a cependant aussi provoqué l'affaissement de certaines parties du littoral deltaïque, ce qui, combiné à la hausse progressive du niveau de la mer, a parfois, au contraire, entraîné la submersion de certaines zones du littoral. L'activité sismique a également eu un rôle crucial, en particulier dans la submersion d'une partie de la frange occidentale de la côte. Les quartiers royaux de l'Alexandrie antique, ainsi que les villes proches de Thônis-Hérakléion et Canope sont aujourd'hui sous les eaux.

Le Delta constitue un milieu très différent de celui de la vallée, avec sa topographie basse et plane, la présence très forte de l'élément aquatique entre marais, bras du Nil, mer et nappe phréatique élevée, ou encore les influences méditerranéennes qui tempèrent le climat désertique. On n'y est pas à l'abri d'un orage occasionnel ou d'une tempête pendant les mois d'hiver. Les jours de pluie n'y sont tout de même pas suffisants pour les besoins de l'agriculture (de 34 mm/an au Caire à 64 mm au centre du Delta et 84 mm à Port Saïd ; l'exception reste Alexandrie, un peu à l'écart du Delta, avec ses 216 mm/an).

Aujourd'hui, le Delta est traversé par deux branches principales du fleuve, appelées branches de Rosette et de Damiette, du nom des villes qui se trouvent à proximité de leur embouchure maritime respectives. Il n'en a cependant pas toujours été ainsi et le nombre de branches ainsi que leur tracé a beaucoup changé depuis l'Antiquité. Il reste peu aisé de dresser une carte précise de leur évolution, en particulier pour les époques les plus anciennes. Les textes classiques

mentionnent généralement sept embouchures du Nil dans le Delta. Ammien Marcellin au ^{iv}^e siècle apr. J.-C. par exemple, décrit sept branches deltaïques, mais aussi une réalité hydrographique plus complexe, avec de multiples branches secondaires : « Mis à part des bras très nombreux, dérivés du lit principal, qui se déversent dans d'autres presque aussi grands que lui, sept sont navigables et puissamment alimentés en eaux » (*Histoires* XXII, 15, 10). Les sources égyptiennes d'époque pharaonique sont peu disertes sur le sujet ; la documentation du Nouvel Empire, qui est la plus fournie, indique l'existence à cette période de trois branches principales : l'une à l'ouest du Delta, une deuxième au centre – qui aurait eu le débit le plus important – et une troisième à l'est. Cela est déterminant pour la perception de la région par les Égyptiens et son organisation, car ces trois branches, dont les noms ont varié dans le cours de l'Antiquité, constituent des axes majeurs de circulation nord-sud, les déplacements transversaux dans le Delta ayant toujours été peu aisés.

À l'approche de la Méditerranée, ces branches du fleuve ont progressivement contribué à la création de lacs littoraux, aujourd'hui menacés par l'élévation du niveau de la mer dû au réchauffement climatique et par le manque d'alluvionnements nilotiques depuis la construction du Haut-Barrage.

La superficie de ces lacs, qui recevaient l'essentiel des eaux de drainage du Delta, variait en fonction du niveau de la crue, puisque c'est essentiellement le fleuve qui les alimentait. Ce sont des zones habitées par des populations vivant de l'élevage, de la pêche et de la chasse aux oiseaux aquatiques ou encore de l'exploitation des roseaux et des papyrus. Elles ont longtemps été considérées – c'est en tout cas l'image qui en est donnée dans les sources gréco-romaines – comme rebelles et marginales. Dans son roman *Les Éthiopiennes*, Héliodore les décrit ainsi au ⁱⁱⁱ^e siècle : « On les appelle des hommes et des pâtres ; mais ce sont des brigands et bien difficiles à prendre dans le marais qui leur tient lieu de repaire et de caverne » (*Ethiop.* II, 24, 1). Il faut toutefois analyser avec prudence ce qui constitua une sorte de stéréotype dans la littérature de cette époque.

Les terres du Delta sont riches, en raison de l'apport régulier, déjà évoqué, d'importantes quantités de limon. Leur exploitation nécessite cependant d'importants travaux d'aménagement, en particulier pour drainer des terres qui sont autrement trop salinisées et trop humides pour la culture. Le milieu deltaïque a beaucoup évolué durant toute l'Antiquité sous les effets de l'action humaine : la région a constitué un véritable front pionnier pour la mise en valeur agricole, dès l'Ancien Empire au moins, avec la création de grands domaines* gérés par l'administration centrale ou les temples.

Le milieu marécageux présente lui aussi un fort potentiel économique. On y trouve des zones de pâturage et d'élevage, des forêts de papyrus pouvant mesurer 2 à 3 m de haut et qui servaient non seulement à la fabrication du support d'écriture du même nom, mais aussi à la réalisation d'esquifs ou à la confection de corde, paniers, nattes, etc. Poissons et oiseaux peuplent les différents écosystèmes du Delta et sont pêchés et chassés, soit pour une consommation immédiate, soit pour être stockés dans des jarres, en saumure, après avoir été séchés.

Dans cet environnement humide, les hommes ont implanté leur habitat sur des buttes sableuses qui se sont formées au Pléistocène (2,4 mA à 10 000 avant le présent). Plus hautes que les terrains alentour, elles restaient hors d'eau toute l'année. C'est là que se trouvent les principaux sites archéologiques fouillés aujourd'hui.

Le Delta constitue enfin un carrefour entre l'Afrique et le Levant. Les premières cultures humaines qui s'y développent sont d'ailleurs davantage tournées vers l'Asie que vers la vallée du Nil. C'est par le Delta, ainsi que le Sud-Sinaï et la mer Rouge, que s'est propagée en Égypte la néolithisation : céréales cultivées et animaux d'élevage viennent en effet pour la plupart de la région syro-palestinienne. Le commerce et les échanges ont donc constamment joué un rôle essentiel dans le développement de cet espace, qui constituait aussi – revers de la médaille – un couloir d'invasion qu'il s'agissait de protéger. Les marais et zones humides qui se trouvent sur la frange orientale assuraient une protection efficace, mais il fallait sécuriser les deux voies principales d'accès constituées par l'angle nord-est du Delta, qui était traversé par la route

terrestre longeant le littoral du Nord-Sinaï, et le ouadi Toumilat, ancien bras du Nil assurant un corridor entre le Delta et la péninsule du Sinaï.

1.2.3. Les déserts

Si pour les dirigeants égyptiens, le pays est essentiellement constitué par la vallée du Nil, administrée et exploitée continûment, ils connaissent cependant très bien, depuis les origines, les ressources des vastes déserts qui l'entourent. À l'époque dynastique, l'État commande de nombreuses et parfois imposantes expéditions pour se procurer des matières premières, se connecter à des réseaux commerciaux ou se rendre vers d'autres contrées. Aujourd'hui encore, les déserts représentent près de 95 % du territoire de la République Arabe d'Égypte, en dépit d'efforts constants pour développer les zones cultivables en marge de la vallée du Nil.

1.2.3.1. Le désert Libyque

Le désert Libyque, à l'ouest du fleuve, est constitué pour l'essentiel d'un plateau calcaire monotone, ponctué de rares reliefs rocheux, qui se développe dans le prolongement du grand désert du Sahara, et tend à gagner en altitude lorsque l'on progresse du nord au sud, à la rencontre des bancs de grès nubiens. Encore cette région recouvre-t-elle malgré tout des réalités très contrastées, cet ensemble comprenant de profondes dépressions, comme le bassin de Qantarah, l'un des points les plus bas de la planète (jusqu'à 137 m en dessous du niveau de la mer), et de véritables massifs montagneux comme le Gebel Ouweinat, qui culmine à 1984 m d'altitude.

La région tout entière est soumise à un régime climatique extrêmement aride, marqué notamment par des températures très élevées en été (plus de 40 °C quotidiennement), couplées à une très forte amplitude thermique qui rend le gel fréquent en hiver. Le vent violent, très régulier, est dû aux forts contrastes de température, et est parfois qualifié de véritable « malédiction » pour cette portion du désert. La végétation en est pratiquement absente, et les ressources en eau se limitent à

celles que l'on trouve dans le chapelet d'oasis qui parsèment cet espace, seuls endroits propices à l'installation permanente de l'homme. L'ensemble de ce désert apparaît donc largement comme une limite, isolant l'Égypte sur son flanc ouest. Il n'en a cependant pas toujours été ainsi et de très nombreux sites préhistoriques, dispersés dans cette immensité, renvoient l'image plus ancienne d'une région bien plus humide et habitable, sous d'autres régimes climatiques, tandis que des gravures rupestres font apparaître une faune de savane ou de steppe diversifiée, où se croisent girafes, gazelles, éléphants et grands prédateurs. Seule l'aridification progressive de l'ensemble de la zone, entre 4000 et 2500 av. J.-C., a concentré progressivement la présence humaine sur les seules rives du Nil.

Cet espace, même une fois complètement aridifié, a toutefois constitué aussi une zone de contact et d'échange avec les régions voisines. Héritage possible de périodes où la circulation dans la zone était facilitée par des conditions climatiques plus favorables, les pistes qui parcourent tout le quart sud-ouest du territoire égyptien, entre les oasis de Dakhla et Kharga, la région du Gilf el-Kebir, le Gebel Ouweinat et le Soudan actuel, sont régulièrement empruntées pendant toute l'histoire pharaonique : elles ont une vocation militaire, présentant un itinéraire alternatif au corridor de la vallée du Nil pour se rendre dans des zones de conflit engageant l'État égyptien en Nubie, mais aussi – et sans doute avant tout – commerciale, en permettant des échanges avec les cultures anciennement présentes dans cet espace (Groupe A, Groupe C, pays de Yam). Les Égyptiens semblent en tout cas avoir eu la volonté de contrôler ces zones pendant toute l'Antiquité, en y organisant la circulation de patrouilles et en les jalonnant de postes d'observation et de stations d'approvisionnement. Le dromadaire n'étant pas connu en Égypte avant le ^{vi}^e siècle av. J.-C., ce sont des cortèges d'ânes qui parcouraient ces itinéraires.

1.2.3.2. Les grandes oasis du désert Libyque

Dans ce contexte, les oasis du désert Libyque, dotées d'abondantes réserves d'eau piégées dans le grès sous jacent,

et pouvant être l'objet d'une mise en valeur agricole, jouaient le rôle déterminant de haltes et de relais sur plusieurs de ces pistes. Les plus importantes d'entre elles – du nord au sud Siwah, Bahareya, Farafra, Dakhla et Kharga – ont très anciennement été occupées par l'homme, mais leur intégration plus ou moins rapide dans l'espace égyptien a sans doute été dictée par leur proximité des axes les plus fréquentés à l'époque pharaonique. C'est ainsi que l'oasis de Dakhla, véritable carrefour, fut dès la VI^e dynastie au moins (v. 2300 av. J.-C.) équipée d'une administration égyptienne placée sous la direction d'un « gouverneur de l'oasis » (*heqa ouhat*), à Balat / Ayn Asil, au débouché des différentes pistes la reliant à la vallée du Nil. Selon l'abondant matériel épigraphique découvert sur ce site (entre autres des tablettes d'argile écrites en hiératique*, qui constituent les archives du palais local), le gouverneur de l'oasis avait à la fois la charge de la mise en valeur agricole de cet espace, et celle de l'entretien des routes du désert.

Les oasis plus excentrées, celles de Bahareya et de Siwah plus au nord, semblent avoir été moins tôt et moins massivement colonisées, la deuxième d'entre elles n'ayant véritablement été rattachée à l'Égypte que sous l'occupation perse (v. 600 av. J.-C.), une période où l'ensemble de ce désert devient la frontière d'un espace géopolitique bien plus vaste. Pour les mêmes raisons, l'ensemble des oasis représente un nouvel enjeu à l'époque gréco-romaine, où elles font l'objet d'une mise en valeur souvent inadaptée : dans l'oasis de Kharga à partir de l'époque perse, l'eau des aquifères a ainsi été captée par un système de canalisations (les *qanats*) à l'origine prévu pour fonctionner dans les zones de piémont iraniennes. Leur aménagement à grande échelle dans un milieu géologique bien différent a épuisé en quelques siècles seulement ces ressources naturelles. Le même phénomène semble d'ailleurs se répéter dans des termes très proches aujourd'hui, face à la colonisation agricole démesurée par l'État égyptien de ces espaces fragiles.

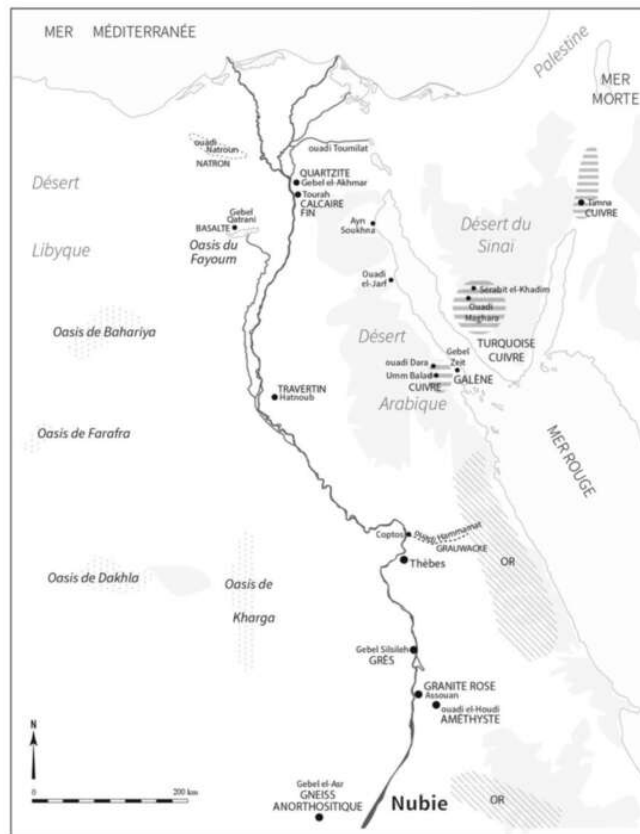


Fig. 5 Les ressources de l'Égypte et de ses déserts

1.2.3.3. Le désert Arabique

Le désert Arabique, à l'est de la vallée du Nil, a une morphologie tout à fait différente. Il s'agit pour l'essentiel d'une chaîne montagneuse, entaillée de profondes vallées sèches (ou ouadi), qui s'élève en moyenne à des altitudes de 500 à 1 000 m et dépasse ponctuellement les 2 000 m de hauteur. Les axes de circulation qui permettent de traverser ce massif sont nombreux, certains, comme le ouadi Arabah, formant des corridors reliant la vallée du Nil à la mer Rouge. Les précipitations y sont faibles (10 à 25 mm par an en moyenne) mais suffisent à alimenter des réserves en eau qui permettent encore aujourd'hui l'existence de petites communautés bédouines se livrant au pastoralisme.

Cet espace a joué, dans l'histoire égyptienne, un rôle de tout premier plan, pour les contacts qu'il permettait avec la mer Rouge, point d'aboutissement de nombreuses routes d'échanges depuis la plus haute Antiquité, comme pour les abondantes ressources en matières premières qui y ont été

exploitées par la monarchie pharaonique. On y extrayait du travertin* dans les carrières d'Hatnoub, en marge de la vallée du Nil baignant la Moyenne-Égypte, de la grauwacke* – une pierre verte particulièrement prisée pour l'ornementation des bâtiments et la statuaire – ainsi que du cuivre et de l'or dans la région du ouadi Hammamat, accessible depuis la région de Coptos, de la galène, un isotope du plomb, au Gebel Zeit en bord de mer Rouge, des améthystes au ouadi el-Houdi, à la latitude d'Assouan. D'importants gisements aurifères ont également été exploités en Basse-Nubie, dans le prolongement méridional de cet espace, entre autres au ouadi Allaqi et au ouadi Gabgaba. Dès les premières dynasties on voit d'ailleurs se développer en Égypte un corps spécialisé de « prospecteurs-géologues » (les *sementiou*), qui sont toujours représentés tenant en main un petit sac d'échantillons minéraux. Ils semblent avoir été particulièrement efficaces dans le repérage des filons et des richesses naturelles que pouvaient livrer les déserts, car il y a peu de gisements dans cette région – si modestes qu'ils soient – qui ne portent pas la marque d'une exploitation antique.

1.2.3.3. Le Sinaï

Le Sinaï – troisième zone désertique aujourd'hui rattachée à l'Égypte – constitue enfin un milieu encore tout à fait différent. Il s'agit d'une vaste péninsule de 60 000 km², en forme de triangle isocèle, qui s'étire sur quelque 380 km de la côte méditerranéenne, au nord, à sa pointe sud. Celle-ci sépare le golfe d'Aqaba du golfe de Suez. La partie nord de cette région, formée d'une plaine littorale sablonneuse bien dotée de ressources en eau, a dès les origines constitué un espace de contact entre l'Égypte et le Proche-Orient. À son extrémité ouest, plusieurs générations d'établissements fortifiés y ont matérialisé à différentes époques la frontière de l'Égypte.

En progressant vers le sud, le relief s'élève peu à peu. On traverse le plateau de Tih ou « plateau de l'errance » qui constitue le cœur aride de la Péninsule pour gagner le massif montagneux du mont Sainte-Catherine, qui culmine à 2 642 m. Le paysage est alors celui de vallées encaissées dans lesquelles poussent des acacias et des tamariniers, et où des palmeraies

peuvent être cultivées. Si la présence de populations nomades ou semi-sédentarisées est bien attestée dès le V^e millénaire dans l'ensemble de cette zone du Sud-Sinaï par de très nombreuses structures de pierres sèches – habitats ou sépultures –, sa fréquentation par les Égyptiens ne semble pas antérieure à la période de Nagada III (v. 3100 av. J.-C.). Elle semble, d'ailleurs, y être exclusivement liée à l'exploitation ponctuelle des ressources minérales en cuivre et en turquoise qui se concentrent dans une zone relativement restreinte au sud-ouest de la Péninsule.

2. « Habiter » l'Égypte antique

La question de la densité et de la configuration de l'occupation du territoire égyptien durant l'Antiquité reste complexe à aborder. Les sources textuelles ne sont guère bavardes à ce sujet, mais les fouilles archéologiques fournissent quelques fenêtres sur la vie urbaine ou villageoise. Les conditions différenciées de préservation des vestiges en fonction des régions ou l'occupation actuellement très dense de la vallée, ne permettent cependant pas une connaissance égale pour l'ensemble du territoire égyptien.

2.1. L'épineuse question de la démographie égyptienne

Combien d'habitants comptait l'Égypte dans l'Antiquité et comment cette démographie évolua-t-elle pendant 3 000 ans ? Aucune réponse sûre ne peut être donnée à ces questions et les chiffres varient grandement d'une recherche à l'autre. Comment en effet établir le nombre d'habitants de la vallée du Nil par époque, en l'absence de recensement ? Plusieurs techniques ont été proposées – estimation des ressources disponibles, extrapolation à partir de la taille des sites archéologiques retrouvés ou à partir de recensements locaux d'époque romaine –, mais aucune n'est pleinement satisfaisante, ce qui peut expliquer les résultats assez contrastés qui s'en dégagent. Un consensus semble cependant émerger sur le fait que les chiffres donnés par les sources classiques sont à revoir à la baisse – Diodore de Sicile et

Flavius Josèphe proposaient 7 à 7,5 millions d'habitants pour l'Égypte à l'époque romaine. L'agriculture antique n'aurait pu soutenir une telle densité d'habitants dans la vallée. Depuis, pour la même époque, les chiffres de 4 millions (K. Butzer) et de 1,5 million (W. Clarysse, D. Thompson) ont été proposés. Il est clair aussi que le pays est bien plus peuplé à l'époque romaine et que la croissance démographique a été sensible depuis la naissance de l'État égyptien.

On manque également de données pour l'espérance de vie, mais les études anthropologiques suggèrent qu'elle était assez faible, de 25 à 32 ans suivant les sites examinés et les époques. Ces chiffres correspondent cependant à l'espérance de vie moyenne à la naissance, ce qui inclut la mortalité infantile, qui était élevée dans les sociétés antiques, et baisse d'autant les moyennes obtenues.

2.2. La répartition de la population

La densité d'occupation de la vallée du Nil et du Delta n'était donc pas très forte durant l'Antiquité et la population inégalement répartie sur le territoire. Certaines zones sont connues pour avoir été moins peuplées ou exploitées que d'autres : la Moyenne-Égypte par exemple, ou encore le Fayoum, resta longtemps peu densément occupée, de même que certaines zones du Delta.

L'habitat permanent devant se concentrer dans les zones non inondables, cela incite à un habitat regroupé plutôt qu'à des maisons dispersées dans la campagne, mais aussi à l'occupation continue des mêmes sites sur plusieurs millénaires. Dans la vallée, l'habitat est donc implanté sur les îles, les levées et anciennes levées restant hors d'eau, les éperons rocheux, parfois la bordure désertique. Dans le Delta, l'essentiel de l'habitat est concentré sur les buttes sableuses, de préférence le long des branches du Nil et des canaux, afin de pouvoir circuler plus facilement. L'ensablement progressif des voies d'eau et leur changement de tracé ont d'ailleurs entraîné parfois l'abandon de certains sites. L'exemple typique est celui de la capitale ramesside Per-Ramsès, qui tombe en

déshérence lorsque la branche la plus orientale du fleuve dans le Delta (branche pélusiaque) devient moins active.

On ne pourra sans doute jamais dresser un tableau précis de l'urbanisme égyptien, qui dessinerait la hiérarchie urbaine et son évolution. En effet, en raison de l'exiguïté de l'espace habitable et de la surface agricole utile en Égypte, les villes actuelles ont tendance à être implantées sur les villes anciennes. Dans le Delta, des mètres de limon recouvrent souvent les sites antiques, qui sont de plus régulièrement en dessous du niveau de la nappe phréatique. Facteur supplémentaire, l'habitat est souvent assez mal préservé, car il est construit en brique crue, matériau qui se conserve mal et qui, en se décomposant, fournit de l'azote, ce qui a incité les paysans à prélever ce *sebakh* (brique décomposée) pour bonifier les terres agricoles. Nombre de *tells* ou *kôm* (collines artificielles issues de l'accumulation des strates d'occupation humaine) ont ainsi été fortement endommagés.

Ce sont finalement les établissements construits sur les bordures désertiques qui restent les plus accessibles aux fouilles, mais nous verrons qu'ils appartiennent souvent à un type très spécifique d'implantations urbaines. Enfin, l'histoire de la discipline n'est pas complètement étrangère au manque de données : l'archéologie urbaine a en effet eu des débuts tardifs en Égypte, les fouilles s'étant pendant longtemps concentrées sur les temples et les tombes, particulièrement bien préservés. Il est vrai que c'est un type d'archéologie plus ingrat : moins d'objets de prestige bien préservés, fouille complexe d'arases de bâtiments en briques crues, etc. Depuis les années 1970 cependant, de nombreux sites urbains ont été fouillés, dans un contexte où l'explosion démographique menace de manière croissante les sites anciens. Presque aucun village de paysans n'a cependant pu être étudié pour l'époque pharaonique, ce qui nous prive de l'observation du cadre de vie d'une grande partie de la population égyptienne.

2.3. Architecture et urbanisme

2.3.1. Une architecture essentiellement en briques crues et matériaux périssables

L'Égypte antique évoque généralement au non-spécialiste un monde minéral symbolisé par les pyramides et les grands temples de pierre. L'essentiel des constructions en Égypte ancienne était pourtant réalisé en briques crues. Seuls les bâtiments les plus prestigieux – une partie des temples ainsi que les tombes réservées au roi, sa famille et la haute élite du royaume – étaient édifiés en pierre, calcaire et grès essentiellement, même si l'on note aussi l'usage plus ponctuel du granite.

La brique crue, fabriquée à partir de limon, de paille hachée et d'eau – matériaux abondants dans la vallée du Nil –, était peu coûteuse à fabriquer et simple à mettre en œuvre. Des milliards de briques ont ainsi été produites partout en Égypte durant l'Antiquité, l'usage de la brique cuite restant quant à lui très ponctuel jusqu'à l'époque romaine. À l'opposé, la pierre demande de considérables efforts pour son extraction, sa taille et sa pose. La brique crue est apparue en Égypte dans le courant de l'époque nagadienne et est originaire du Proche-Orient. D'abord utilisée dans certaines tombes prestigieuses, son usage se généralise durant l'époque thinite (I^{re}-II^e dyn.). Cela n'empêche pas la persistance de l'usage, à moindre échelle, des matériaux employés pour la construction avant son apparition : bois, palmes, joncs, papyrus, terre.

L'architecture en pierre reste largement marquée dans ses formes par cette architecture en matériaux légers et en briques crues. Les pylônes* des temples imitent ainsi des constructions en terre nécessitant un talutage pour s'élever en hauteur ; les corniches à gorge imitent quant à elles les palmes plantées au sommet de murs en terre ou en briques crues. L'élévation caractéristique des sanctuaires traditionnels de Haute et de Basse-Égypte (*per-our* et *per-nou*) s'inspire elle aussi de cette architecture originelle en matériaux légers comme les roseaux, qui permettent de réaliser des bâtiments monumentaux, comme en témoignent encore aujourd'hui les constructions des Ma'dan de la région du delta de l'Euphrate en Iraq. Leur usage resta largement répandu dans les campagnes égyptiennes pour

réaliser cabanes, enclos pour les animaux, etc., tels que l'on peut les observer dans le paysage deltaïque de la mosaïque de Palestrina au I^{er} siècle av. J.-C.

2.3.2. Villes et villages

Des hameaux aux villages et aux villes, en passant par les forteresses, les camps plus ou moins permanents pour les ouvriers et mineurs, etc., l'Égypte a connu différents types d'établissements humains. Il a souvent été dit que l'Égypte était une « société de villages », au sein de laquelle les véritables villes étaient rares. Il apparaît maintenant clairement que l'Égypte a au contraire connu le fait urbain dès le tournant entre le prédynastique et le protodynastique et avait un réseau cohérent de villes, en particulier les capitales des nomes* (régions). Ces différences d'appréciation sont dues à des appréhensions diverses de ce qui constitue le fait urbain lui-même : qu'est-ce qu'une ville et quels critères sont établis pour la reconnaître ? Au-delà du nombre d'habitants, difficile comme on l'a vu à mesurer pour l'Égypte ancienne, le fait urbain se marque surtout par une population socialement mixte, la présence d'un temple, de bâtiments administratifs, parfois d'un palais du gouverneur, de dispositifs de stockage collectifs, d'activités artisanales et commerciales, enfin de nécropoles, notamment pour l'élite locale. De nombreux sites égyptiens présentent ces caractéristiques, en particulier en Haute-Égypte où la majorité des agglomérations connues ont été fouillées.

En dehors des villages et des grands domaines agricoles en province, qui pouvaient comporter une villa de grande taille pour leur propriétaire, on peut différencier les établissements humains par leurs fonctions, leur mode de fondation ainsi que leur morphologie. La principale dichotomie se situe entre les sites dits « à développement organique ou naturel » et les fondations planifiées. La première catégorie renvoie aux villes et villages qui se développent progressivement, sans planification préalable. Ils étaient sans aucun doute les plus nombreux dans la vallée et le Delta, même si ce sont les moins bien connus d'un point de vue archéologique. Ils étaient situés

dans la zone cultivable, à proximité du fleuve. On peut citer du sud au nord les villes d'Éléphantine, Edfou, Dendera, Memphis, Saïs. Régulièrement, ces villes étaient entourées d'un mur d'enceinte.

À la seconde catégorie appartiennent des établissements édifiés selon un plan préétabli par l'administration centrale, pour abriter une population qui travaille au service de l'État, avec un objectif bien précis comme la construction d'un monument, l'exploitation de ressources naturelles, le service du culte funéraire royal, la défense ou la colonisation d'un territoire conquis, ou plus rarement l'exploitation agricole. On trouve ainsi dans la catégorie des établissements planifiés les villages d'ouvriers (Heit el-Ghorab à Giza à l'Ancien Empire ; Deir el-Médina à Thèbes-ouest au Nouvel Empire) et les villes de pyramide, destinées à abriter le personnel en charge du culte funéraire royal (el-Lahoun au Moyen Empire), situées à proximité des grands complexes funéraires royaux, mais aussi les forteresses ou encore les villages destinés aux carriers ou mineurs à proximité des sites d'exploitation des matières premières. Ces sites sont les mieux connus, car ils sont pour la majorité installés sur les bordures désertiques et ont eu une durée de vie bien plus courte, qui n'a pas excédé quelques siècles pour les plus durables. En effet, les communautés qui vivaient dans ces villes ou villages étaient presque entièrement dépendantes du pouvoir central pour leur approvisionnement et leurs activités. Lorsque celui-ci cessait de les entretenir – soit en raison de ses défaillances, pendant les périodes intermédiaires par exemple, soit parce qu'il s'en désintéressait et tournait ses efforts vers d'autres domaines – ces établissements urbains cessaient rapidement d'être occupés.

Ce type de site est assez aisément identifiable, notamment durant le Moyen Empire qui en produit les exemples les plus aboutis, grâce à un plan normé présentant souvent un réseau de rues orthogonales, ainsi que des modules d'habitation standard. Au moment de leur fondation, les villes nouvelles comme la ville de pyramide* d'el-Lahoun sous Sésostri II, constituent un instantané de la manière dont l'État central conçoit les rapports sociaux et les projette spatialement. Cependant, une telle vision ne correspond pas entièrement à la

complexité du corps social, et le modèle proposé est rapidement adapté par ses habitants aux contraintes du quotidien et à l'évolution des besoins sur le temps long. Le plan d'origine est la plupart du temps assez vite remanié : à el-Lahoun, les maisons individuelles construites en rangées identiques sont rassemblées, leur partition interne revue, etc., pour être adaptées à des groupes familiaux qui sont régulièrement reconfigurés.

3. Agriculture et alimentation

En l'absence de pluies suffisantes, le Nil représente l'apport principal d'eau pour l'agriculture, aussi bien dans la vallée que dans le Delta. L'agriculture égyptienne est pour l'essentiel une agriculture de décrue puisque la majorité des terres agricoles est recouverte par l'eau de l'inondation. L'année agricole est donc marquée par le cycle de la crue : les semis se faisaient lors du retrait des eaux à l'automne, sur le limon meuble déposé sur des champs restés immergés plusieurs semaines ; la moisson quant à elle s'effectuait au printemps, avant le retour progressif des hautes eaux. C'est d'ailleurs essentiellement la manière dont les terres sont touchées par la crue qui détermine leur productivité, leur statut et donc leur fiscalité. Les « terres neuves », nouvellement créées par l'accrétion à la rive des alluvions fluviales, semblent ainsi être les plus productives ; les terres hautes cependant, si elles avaient un plus faible rendement pour la céréaliculture, pouvaient accueillir des cultures à forte valeur ajoutée, vignobles et vergers nécessitant en effet des terres très bien drainées. Il ne s'agit cependant pas uniquement de laisser faire le fleuve. L'agriculture de décrue demande de constants aménagements afin que l'eau profite un maximum aux terres.

Les deux millénaires qui nous séparent de l'Antiquité égyptienne ont progressivement modifié le système agricole égyptien. De nouvelles cultures et techniques ont été introduites : coton, canne à sucre et riz par exemple, qui marquent encore aujourd'hui profondément le paysage agricole, apparaissent au Moyen Âge et sont considérablement développés pour l'exportation au ^{XIX}^e siècle.

3.1. La gestion de l'eau : entre submersion dirigée et irrigation

La principale rupture se situe en effet durant la première moitié du ^{xix}^e siècle, lorsque Méhémet Ali (1805-1848) entreprend une modernisation autoritaire de l'ensemble du pays, qui aboutit à un remaniement radical des campagnes égyptiennes. Afin de maximiser les bénéfices de l'inondation, d'étendre les surfaces cultivables et de promouvoir les cultures d'exportation comme le coton et la canne à sucre, il promeut un contrôle de la crue et de l'irrigation qui pour la première fois se fait à l'échelle nationale. Un système de grands bassins de submersion, fonctionnant en chaînes exploitant la pente longitudinale du fleuve, est alors créé au prix de travaux colossaux.

Les sources d'époque pharaonique sont extrêmement discrètes sur les questions hydrauliques. Il s'en dégage l'image d'une submersion dirigée plutôt que d'une irrigation à proprement parler, qui était gérée au niveau local ou régional, ce qui semble cohérent étant donné les spécificités morphologiques de chaque région, soulignées plus haut. La configuration naturelle du terrain était exploitée grâce à la construction de digues pour créer de petits bassins ou des chaînes de modestes bassins de submersion, selon la largeur de la vallée en un point donné. Il s'agissait de maximiser l'usage de la crue, afin que toute l'eau ne s'accumule pas trop vite et uniquement sur les terres les plus basses, sans profiter d'abord aux terrains plus élevés. Les populations antiques exploitaient donc plutôt la pente transversale du fleuve dans la gestion de l'inondation.

L'ensemble de ces digues – les sources gréco-romaines et ottomanes indiquent l'existence de grandes digues transversales barrant la vallée gérées au niveau régional et de petites digues qui dépendaient de chaque village – nécessitait d'importants travaux d'entretien et une étroite surveillance durant l'inondation.

Quant aux terres qui n'étaient pas touchées par la crue, leur irrigation a progressivement été facilitée par l'adoption de différents systèmes de levage : au Nouvel Empire apparaît le

chadouf, appareil présentant un récipient attaché à un balancier, qui permet de puiser l'eau et de la porter à un niveau supérieur ; la *saqiah*, roue à eau mue par des animaux, est employée à partir de l'époque romaine. Ces deux types d'aménagements ne permettent cependant d'irriguer que de petites surfaces.

Il est clair désormais que le modèle proposé par l'historien allemand K. Wittfogel en 1957 et qu'il appliquait notamment à l'Égypte, est dépassé : il imaginait de grands travaux hydrauliques que seul aurait pu gérer un pouvoir central appuyé par une bureaucratie efficace, ce qui aurait abouti à ce qu'il appelle le « despotisme oriental ». Les questions d'irrigation étant essentiellement gérées au niveau local ou régional, elles ne semblent pas avoir joué un rôle décisif dans l'organisation de l'État égyptien antique, même si on devine l'implication ponctuelle de celui-ci dans plusieurs projets de creusement de canaux, en particulier dans le Delta, notamment pour faciliter les circulations. Les grands chantiers de construction des complexes funéraires royaux semblent en revanche avoir eu un impact beaucoup plus important sur l'évolution de l'État égyptien et montrent des capacités inédites de gestion de la main-d'œuvre et d'approvisionnement en matériaux et denrées.

3.2. Une agriculture dominée par la céréaliculture

La néolithisation en Égypte est un phénomène tardif par rapport au Proche-Orient voisin, puisqu'elle ne s'enclenche progressivement qu'au VI^e millénaire. Cet important délai dans l'adoption de l'agriculture et de l'élevage s'explique sans doute par le bon équilibre qui avait été trouvé dans la vallée du Nil entre les premières communautés humaines de chasseurs-cueilleurs et leur environnement.

La base de l'agriculture égyptienne était la céréaliculture. Les études archéobotaniques ont montré que les deux principales céréales cultivées jusqu'à l'époque ptolémaïque sont l'orge et le blé amidonnier (*triticum dicoccum*), originaires du Proche-Orient. Connaître la nature de ces

céréales est d'une grande importance pour l'historien et l'archéologue : chaque espèce implique un traitement et donc une organisation du travail spécifique ; les propriétés de chacune définissent également la nature du régime alimentaire et les contraintes pour la production de la nourriture, tout particulièrement pour les aliments de base que sont le pain et la bière (plasticité plus ou moins grande des pâtes obtenues à partir des farines, qui détermine les modes de cuisson, etc.). Nous sommes là au cœur de la vie quotidienne et économique égyptienne.

Ainsi, le blé amidonnier est-il une espèce à faible rendement, mais résistante. Elle présente des grains vêtus, c'est-à-dire entourés d'une balle, qu'il faut enlever au cours du vannage. On en tire une farine blanche riche en amidon, qui sert à la fabrication du pain. Durant l'époque gréco-romaine est introduit un blé nu, le froment ou blé dur (*pyros*, *triticum durum*), qui se panifie bien mieux que l'amidonnier. L'orge quant à lui est utilisé pour la production de la bière – on pouvait y ajouter des dattes – et de bouillies.

Les dernières recherches montrent également que les champs ne présentaient sans doute pas une monoculture céréalière, mais plutôt un système de cultures intercalaires, c'est-à-dire un mélange de plantes. Les céréales poussaient en association avec des légumineuses comme le trèfle. C'est une technique encore bien connue dans nombre de systèmes traditionnels dans le monde et qui présente de multiples avantages : il permet de réduire la proportion de mauvaises herbes, de fertiliser le sol grâce à l'apport d'azote, de lutter contre son érosion et de combattre les maladies touchant les céréales. Enfin, un fourrage de meilleure qualité est ainsi obtenu pour les animaux. N'oublions pas en effet l'importance des sous-produits de la culture des céréales. Certes, le principal intérêt était l'obtention des grains, mais les tiges étaient aussi utilisées – il n'y avait pas ou peu de cultures spécifiques pour obtenir du fourrage – ; broyées, elles étaient également jointes à l'argile pour la fabrication de briques crues, céramiques, etc.

3.3. L'alimentation des Égyptiens

En fin de compte, que mangeaient les Égyptiens ? Les représentations sur les parois des tombes et des temples de monceaux d'offrandes ou de l'exploitation de jardins, champs, vergers et pâturages constituent une source essentielle pour reconstituer leur régime alimentaire et les productions agricoles. Cependant, tout comme les aliments retrouvés asséchés dans les tombes de rois ou de dignitaires, elles ne font apparaître qu'une vision idéalisée de ce qui était consommé par l'élite, passé au crible de l'idéologie funéraire. Certains tabous interdisent la représentation du porc par exemple, alors que celui-ci est régulièrement consommé dans les milieux populaires à toutes les époques – des porcheries ont ainsi été fouillées à proximité du village des ouvriers à Amarna, qui date du règne d'Akhénaton à la fin de la XVIII^e dynastie. Pour obtenir le panorama le plus complet possible, et connaître le régime alimentaire des couches modestes de la population, il faut donc compléter l'étude iconographique par celle des textes administratifs et comptables, mais surtout par l'analyse des restes fauniques et des macro-restes végétaux trouvés sur les sites archéologiques.

L'alimentation de la majorité de la population semble composée essentiellement de pain, de bouillies de céréales, de bière et de légumes, complétés par du poisson du Nil et des apports plus irréguliers en viande, en particulier du porc. Dans la liste des légumes, on trouve concombres, ail, oignons, laitues, radis, différents types de pois (dont le pois chiche) et de haricots, fèves, lentilles, lupins, peut-être aussi poireaux, céleris et corète. Les racines et graines de lotus ou encore les rhizomes de souchet étaient également consommés.

L'alimentation de l'élite est plus variée et plus riche, en particulier en viande. La plus prisée et la plus onéreuse est celle des bovidés ; caprinés et volailles (oies, canards, cailles) sont également consommés. Les fruits semblent, pour beaucoup d'entre eux, être coûteux, même si certains devaient aussi être consommés par les plus humbles : dattes, figues de sycomores, figues, noix doum (issues du palmier du même nom), fruits du perséa, grenades, melons et pastèques, jujubes.

La consommation du vin, qu'il soit importé ou produit en Égypte, est réservée à l'élite, de même que celle de miel. Diverses huiles pouvaient être utilisées en cuisine – moringa, sésame, olive... – ainsi que de la graisse animale. Vigne et oliviers ou vigne et figuiers ou grenadiers, pouvaient être cultivés sur les mêmes parcelles, dans de grands domaines généralement gérés par l'État. Venant du Levant, la culture de la vigne est introduite en Égypte dès l'époque thinite, mais est très fortement développée sous l'impulsion de l'État au début de l'époque ramesside (XIX^e dynastie), de même que celle de l'olivier, dont la culture n'avait pas vraiment jusque-là été adoptée ou adaptée dans le pays. L'essentiel des grands domaines viticoles se trouve sur les marges du Delta, ainsi que dans les oasis.

Culture, horticulture et élevage n'avaient pas pour unique but de produire de la nourriture. Ils fournissaient aussi des matières premières pour l'habillement, la construction, la confection de divers objets. Les palmes des palmiers-dattiers et palmiers-doum par exemple sont employées pour la couverture des bâtiments et pour la vannerie, leur tronc est en outre utilisé comme matériau de construction. La plupart des vêtements en Égypte sont tissés en lin, qui est cultivé dans la vallée.

4. L'économie égyptienne

La production, la distribution et la consommation des biens définissent en grande partie les rapports des Égyptiens avec leur environnement, évoqués jusqu'ici. Ces activités économiques restent profondément engagées dans les relations sociales. L'État égyptien se présente dans les sources officielles comme éminemment redistributif : il organise et centralise la production du pays – les scènes de processions d'offrandes portées par des personnifications des nomes* ou des domaines* royaux dans les temples et les tombes l'illustrent parfaitement. En réalité, la place de l'État et l'étendue de son contrôle dépendent des domaines considérés et les situations sont très variables entre un contrôle institutionnel et une gestion autonome, au sein des

communautés locales. De même, les cycles de prospérité et de crises sont complexes à évaluer selon ce qu'on considère comme richesse (biens de consommation ? biens rares et prestigieux ?) et l'échelle examinée (l'État, la communauté ?).

Il reste difficile de présenter un tableau d'ensemble des activités économiques égyptiennes ou un modèle d'interprétation cohérent et unique. Les sources sont trop parcellaires, illustrant au détour d'un dossier papyrologique exceptionnellement préservé le fonctionnement ici des équipes de carriers de la pyramide de Chéops, là d'un temple solaire de la V^e dynastie, ou encore du fisc sur les exploitations de la Moyenne-Égypte sous Ramsès IV. Institutionnels par définition, ces documents d'archive mettent la lumière sur les domaines les mieux contrôlés de l'économie et les plus proches de l'État. Par ailleurs, les termes égyptiens désignant taxes, salaires, corvée ou statuts personnels restent ouverts à l'interprétation.

4.1. La terre agricole et son régime légal

La société égyptienne est fondamentalement agraire. L'organisation de la production, le dégagement de surplus, la concentration au profit d'une élite des ressources économiques et symboliques, qui a ensuite la possibilité de les redistribuer, ont participé à la hiérarchisation et à la complexification sociales à l'origine de l'État égyptien. Néanmoins, l'apparition d'un tel État tributaire* n'implique pas l'uniformisation et la généralisation d'un système d'exploitation institutionnel.

La littérature égyptologique évoque souvent le fait que le roi était propriétaire de l'ensemble des terres du royaume, ce qui mène notamment à questionner l'existence d'une véritable propriété privée en Égypte ancienne. C'est peut-être là confondre, comme A. Testart l'a souligné dans son étude des régimes fonciers africains, *propriété* et *souveraineté*, c'est-à-dire domaines foncier et politique. Le roi avait certes pouvoir d'allotir les terres du territoire sous sa juridiction, c'est-à-dire de les distribuer. De plus, les terres non cultivées n'étaient sans doute pas considérées comme étant la propriété de

quiconque. Il n'en découle pas qu'il avait ensuite le pouvoir de reprendre ce qui avait été attribué, sauf dans le cas du droit pénal. Le roi n'en était pas moins pleinement en possession de certaines terres, constitutives des domaines royaux, dont il percevait les bénéfices en tant que propriétaire terrien. Il a également le loisir de donner ces terres, afin de créer ou entretenir des liens de fidélité destinés à consolider son pouvoir.

Le système est fluide et ancré dans les pratiques et les usages, que nous lisons sur le mode de l'ambiguïté et de la confusion des genres, puisque le roi a le pouvoir de se réserver, pour son propre domaine, une partie des terres à allotir. Les terres non cultivées peuvent donc être perçues comme appartenant automatiquement au domaine royal. Lorsque le roi concède ce droit à allotir les terres incultes à de grands dignitaires de province, cela peut aboutir au niveau local à la même confusion des genres, le gouverneur se réservant tout ou partie des terres à mettre en culture.

Notons par ailleurs que l'Égypte n'est pas, durant l'Antiquité, un pays « plein ». Certaines régions ne sont, pendant longtemps, que peu mises en valeur sur le plan agricole (le Fayoum ou d'autres secteurs de la Moyenne-Égypte). La création de domaines royaux ou l'attribution de larges domaines à des temples dans des régions encore inexploitées permet de mettre en valeur le territoire et d'augmenter les ressources de la monarchie, par les revenus issus des terres du domaine royal et par la perception des impôts sur les revenus en hausse des temples ou des dignitaires qui ont acquis des terres. La nécessité d'augmenter ou même de maintenir les ressources pour financer les grands projets de construction royaux a dû constituer un moteur puissant dans ce mouvement.

4.2. Une variété d'exploitations...

Pour les terres institutionnelles, on voit la couronne mettre en place différentes structures pour exploiter son patrimoine. À l'Ancien Empire, il s'agit des fondations-*hout** et *niout**

établies à travers le pays pour cultiver les terres et financer temples et autres institutions. Au Moyen Empire, on voit apparaître le camp de travail-*khénéret* qui permet la mise en valeur de nouveaux domaines au profit de l'État. Au Nouvel Empire, l'État utilise massivement les temples à cette fin : ils se voient affermer terres ainsi que prisonniers de guerre, et finissent par gérer pour l'État une grande partie du territoire.

Quel que soit le statut juridique des terres ou la taille des exploitations, la notion de domaine (*per*)* reste fondamentale dans les représentations égyptiennes, au-delà de la seule activité agricole. Il s'agit de l'unité économique et de production de base, autour de la maison. Si le domaine dépend d'une institution, il reverse en plus des taxes en nature dues à l'État, une partie de sa production sous forme de loyer. Les temples sont conçus comme de tels domaines, qui regroupent l'installation cultuelle proprement dite, mais aussi des terres, des troupeaux, des infrastructures de production et de stockage qui constituent d'importants relais pour l'exploitation et la maîtrise des ressources. Ainsi, à travers l'histoire pharaonique, les grands temples structurent des pôles urbains et économiques majeurs – on pensera tout particulièrement au domaine* du dieu Amon au Nouvel Empire (cf. p. 268). Les greniers du Ramesseum* (temple mémoriel* de Ramsès II à Thèbes-ouest), encore conservés, ont des capacités de stockage estimées de l'ordre de 226 328 *khar** (env. 17 500 000 l.), permettant d'alimenter jusqu'à 20 000 personnes. Les temples disposent aussi du droit d'exploiter les ressources minérales : le temple de Séthi I^{er} d'Abydos exploitait certaines mines d'or du désert oriental. Le domaine d'Amon de Thèbes contrôle ainsi une part importante de la Haute-Égypte durant la XX^e dynastie, dont il assure l'administration pour la couronne.

4.3. ... et de statuts personnels

La fluidité et la variété du statut juridique des exploitations se retrouvent au niveau des personnes. Des secteurs organisés par l'État, avec une main-d'œuvre très contrôlée, cohabitent avec d'autres plus autonomes qui relèvent de l'initiative privée, les mêmes personnes pouvant participer des deux secteurs. Il

s'agit en outre de distinguer entre travailleurs qualifiés ou non-qualifiés, libres ou dépendants, entre personnes liées directement ou indirectement à l'État.

L'immense majorité de la force de travail, qu'il s'agisse d'auxiliaires (porteurs, lavandiers, etc.), de soldats payés en rations, d'ouvriers conscrits par l'État, d'agriculteurs attachés à des champs institutionnels ou de petits paysans indépendants, a une existence précaire, dont les revenus (la récolte qu'ils conservent ou les rations qui leur sont payées) assurent tout juste la subsistance. Ces populations sont concernées au premier titre par la corvée, qui désigne un travail obligatoire dû à Pharaon* ou à ses représentants.

Une partie de la population ne doit ni corvées ni impôts sur sa production puisque son capital réside dans son savoir-faire, exploité directement par les institutions. Les Égyptiens font en effet la différence entre les professionnels qui ont une expertise, un « métier » (*hemet*), en général formé par leur père ou un maître, et les ouvriers dont la seule ressource est leur force de travail. Les artisans d'État sont bien connus par l'exemple de Deir el-Médina, village de la communauté chargée de construire la tombe royale au Nouvel Empire. Employés et administrés par l'État, ses membres sont payés en rations de grains et d'autres produits, mais ils mènent en parallèle une activité privée en fabriquant du mobilier funéraire pour des particuliers.

Si l'économie égyptienne reste fondée sur une population paysanne dont la liberté de mouvement et de ressources est très limitée, l'esclavage n'a pas d'impact majeur en Égypte avant l'époque gréco-romaine. Par ailleurs, esclaves ou serfs ne sont pas toujours identifiés comme tels dans les sources, même si la population comprend des individus dépendants, en particulier les prisonniers de guerre, donnés par le roi à des soldats comme récompense ou aux domaines des temples pour mettre en valeur leurs terres. La main-d'œuvre servile apparaît ainsi principalement en contexte privé, avec notamment des situations de servitude en paiement de dettes.

4.4. Commerce et moyens d'échange

Les échanges et le commerce en Égypte sont souvent décrits comme un système monétaire sans monnaie. Les biens et les services sont évalués par rapport à des référents fixes – un poids de métal (le *dében** qui, à l'époque ramesside équivaut à environ 91 g., 1 *dében* d'or vaut 2 *dében* d'argent et 200 *dében* de cuivre) –, ce qui permet d'en comparer les valeurs et de réguler un échange qui relève en pratique du troc. Des poids et des mesures sont bien attestés mais on ne sait comment ils sont contrôlés ni s'ils étaient étalonnés à l'échelle de toute l'Égypte.

Les taxes sont calculées sur les productions et non sur les personnes, à travers notamment les *bakou*, qui portent sur le travail productif et sont à payer sous la forme de corvée et de biens en nature. L'État réalise un effort administratif énorme d'évaluation des impôts dus et de collecte. Cet effort peut être assuré par l'un des grands départements institutionnels (le Trésor, le Grenier), par l'administration régionale, ou encore délégué aux grands propriétaires.

Si l'économie d'un État tributaire est profondément redistributrice, un commerce privé existe tout de même. Les tombes de l'Ancien Empire en particulier montrent des scènes de marché, près d'un canal et d'un débarcadère, où s'échangent produits agricoles, légumes, fruits, poissons mais aussi les fruits du petit artisanat et des services (coiffure, manucure, barbier). Les artisans des ateliers royaux ou des temples fabriquent et vendent, à côté de leur emploi officiel, des biens qu'ils fabriquent. L'économie domestique produit également un certain nombre de ressources, comme des tissus, qui permettent la vente et le profit. Le commerce peut être organisé à un niveau institutionnel. C'est le cas au Nouvel Empire, avec les marchands-*chouty*, qui sont employés par les grandes institutions et les temples. Le papyrus Amiens (XX^e dynastie) évoque une flotte de 21 bateaux du domaine d'Amon, chargés de collecter les rentes d'exploitations agricoles appartenant au temple et dispersés dans tout le pays, pour les rapporter dans les greniers thébains.

Jusqu'au I^{er} millénaire, le commerce international en revanche passe majoritairement par le palais et les grandes institutions, comme certains nomarques au Moyen Empire ou

les temples au Nouvel Empire. Idéologiquement, ces échanges sont présentés dans les sources intérieures égyptiennes comme des tributs reçus en échange de cadeaux royaux. Dans la réalité, la logique commerciale est réelle. On en retrouve la trace dans le *Rapport d'Ounamon* qui raconte le voyage d'un prêtre de Karnak vers Byblos pour acheter du bois pour la barque d'Amon avec du métal précieux, au début de la Troisième Période intermédiaire. Il se fait voler son moyen de paiement en chemin, et ne parvient pas à convaincre le prince de Byblos de lui donner le bois comme tribut. Ce dernier lui fait une réponse très ironique, qui énonce les règles d'un commerce en bonne et due forme.

Depuis le Bronze récent (c'est-à-dire, en Égypte, le Nouvel Empire), il apparaît que l'utilisation de l'argent « pesé » comme monnaie d'échange s'est largement répandue au Proche-Orient. Le métal se présente alors sous forme de bijoux ou de petits lingots. La frappe de monnaie, qui débute en Grèce d'Asie dès le ^{vii}^e siècle, amène rapidement l'apparition de monnaies grecques dans les lots d'argent pesé, puis la frappe en Égypte même, peut-être dès le ^v^e siècle, de monnaies d'imitation. Le statère d'argent devient alors un étalon de la monnaie de compte (5 statères équivalent à 1 *dében*) mais aussi une monnaie d'échange sous forme de pièces, qui se répand très rapidement dans l'économie égyptienne, y compris dans les oasis. Enfin, au ^{iv}^e siècle, les pharaons de la XXX^e dynastie sont les premiers à frapper monnaie en leur nom propre, tant pour des raisons économiques que pour des raisons de décorum royal. L'arrivée des Macédoniens amène ensuite la mise en place d'une véritable économie monétaire (cf. chap. VII).

5. Se déplacer en Égypte et au-delà de ses frontières : navigation fluviale et maritime et déplacements terrestres

L'étude des mobilités est un domaine de recherche plutôt récent en égyptologie. L'analyse des réseaux de transports terrestres, fluviaux et maritimes se développe à la faveur de programmes de recherches dans les déserts bordant la vallée

ou sur les ports de la mer Rouge, dont la mise en œuvre a été facilitée par les moyens technologiques actuels (images satellitaires, GPS, véhicules 4×4, etc.). Progressivement, une image plus nuancée et plus fine des déplacements dans la vallée et sur ses marges se dessine. Celle-ci permet à son tour une meilleure compréhension de l'économie du pays, mais aussi du fonctionnement du pouvoir sur l'ensemble du territoire : comment et à quelle vitesse circulent les biens, les informations, les ordres (près de 1 100 km env. séparent la côte méditerranéenne de la 1^{re} cataracte) ? Quelle maîtrise ont les différents acteurs, et en particulier les instances de pouvoir, des distances internes et externes ? Celles-ci ne comptent guère en termes de kilomètres, mais plutôt en termes de temps, de coût et de danger.

On peut également s'interroger sur les raisons des déplacements : certes, les trajets courts du quotidien devaient prédominer, mais les Égyptiens de l'Antiquité furent mobiles, lorsqu'il s'agissait de participer aux grands chantiers royaux ou de se procurer des ressources dans les déserts entourant la vallée et à l'étranger. Les déplacements sur de longues distances sont donc essentiellement d'ordre professionnel. Hormis les marchands et les militaires, ainsi que les artisans spécialisés et la main-d'œuvre non qualifiée employés dans les expéditions minières et sur les grands chantiers, ce sont plutôt les membres de l'élite qui furent les plus mobiles. Ils sont régulièrement envoyés en missions pour le compte du roi en province ou à l'étranger et gèrent des domaines agricoles parfois dispersés dans tout le pays. Le roi lui-même, entouré de sa famille et de sa cour, se déplace régulièrement à travers toute l'Égypte pour célébrer fêtes religieuses et rituels monarchiques, ce qui lui permet d'affirmer sa prise de possession du territoire.

5.1. Le fleuve, axe majeur de circulation

Le Nil est un axe de circulation majeur. Cependant, sa navigation est plus technique qu'on ne l'a souvent suggéré : il ne suffit pas de laisser le courant porter les embarcations pour

naviguer du sud au nord, ou de déployer la voile pour profiter des vents du nord en remontant vers le sud.

5.1.1. Les bateaux

Les sources iconographiques démontrent l'existence de bateaux, au moins dès l'époque de Badari au V^e millénaire av. J.-C. Les premières embarcations retrouvées datent quant à elles de l'époque thinite et étaient enterrées à proximité des tombes des souverains ou de hauts dignitaires du royaume. Ce sont de grandes barques à fond plat qui pouvaient atteindre 20 m de long.

La construction navale prend cependant son véritable essor durant l'Ancien Empire pour évoluer jusqu'aux époques tardives, lorsque des innovations d'origine égéenne sont introduites. Les reliefs des tombes montrent dès l'Ancien Empire l'existence de grands bateaux de transport, afin de convoier hommes, bêtes et cargaisons de céréales ou autres denrées, mais aussi de grandes barges permettant de déplacer blocs et colonnes de pierre pour les grands chantiers de construction royaux. Ces navires ont une propulsion mixte, à rame et à voile rectangulaire, et une rame gouvernail axiale. Les plus grands sont fabriqués en cèdre ou pin du Liban, car l'Égypte manquait de grumes de grande taille pour la construction navale. L'un des plus beaux exemples préservés de la batellerie égyptienne est le grand bateau funéraire du roi Chéops (IV^e dynastie), retrouvé en pièces détachées dans une fosse à côté de sa pyramide, et qui a pu être remonté : il mesurait 43,63 m de long et présentait un mode d'assemblage des planches de la coque caractéristique de l'architecture navale égyptienne, avec une combinaison de tenons et mortaises et de ligatures transversales.

L'iconographie montre de manière générale l'existence de multiples types d'embarcations de tailles diverses, qui répondent aux besoins des Égyptiens, depuis les déplacements sur de petites distances dans les marais ou dans la vallée inondée, jusqu'aux grandes expéditions sur le fleuve et en mer, sur de longues distances.

5.1.2. Les contraintes de la navigation sur le fleuve : techniques, saisonnalité

Les sources antiques et médiévales ne sont guère bavardes sur le détail des difficultés de la navigation nilotique, et c'est vers les sources modernes, en particulier les récits de voyageurs occidentaux, qu'il faut se tourner. Les conditions de navigation (courants, vent, etc.) n'étant pas sujettes à forts changements, l'ensemble de ces données peut facilement être appliquée aux époques antérieures.

Les textes de la pratique* ou les textes historiques d'époque pharaonique n'évoquent qu'à peine les difficultés ou obstacles à la navigation. Ce sont plutôt les textes littéraires – par l'emploi de métaphores nautiques – ou les textes religieux et funéraires qui en donnent quelques indices. Échouements, halage, pontage sont évoqués dans le cadre de la navigation des barques divines, en particulier de la barque du dieu solaire Rê lors de son parcours nocturne – les mythes égyptiens présentent en effet la course du soleil comme une navigation diurne puis nocturne : les bancs de sable et les vents mauvais sont alors autant d'obstacles placés sur la route de la divinité pour l'empêcher de renaître au matin. On comprend d'ailleurs à travers ces textes l'investissement symbolique dont sont l'objet tant le fleuve que la navigation. L'iconographie funéraire fournit également des indices grâce aux nombreuses scènes fluviales représentées sur les murs des chapelles des tombes. On y observe le personnel nautique occupé à ramer, sonder le fleuve et l'observer pour détecter les bancs de sable, remorquer un bateau avec un autre, haler, etc. Dans les légendes qui accompagnent ces scènes, ordres et interjections des différents membres de l'équipage laissent deviner quels pouvaient être les dangers de la navigation : « Va à l'ouest à cause de la terre qui est au milieu ! Ne t'échoue pas ! » (tombe de Méhou, VI^e dynastie).

Première contrainte forte, et même majeure, sur le Nil : la saisonnalité de la navigation, imposée par le régime du fleuve. Le calendrier des déplacements doit être soigneusement planifié, au risque de mettre en péril hommes et cargaison. Ces contraintes sont encore plus complexes lorsqu'il s'agit de

combiner navigation sur le fleuve et navigation en mer, car les saisons de navigations sur ces différents espaces ne se recoupent que partiellement. La période de l'inondation, d'août à octobre, est en tout cas clairement, d'après l'ensemble des sources, l'époque de l'année la plus propice à la navigation, en particulier pour le déplacement de charges lourdes, tant en raison du niveau de l'eau que des conditions climatiques. En périodes de basses eaux à l'inverse, les déplacements sont pratiquement impossibles, sauf pour les plus petits esquifs.

De la crue du fleuve dépendent également la mise en eau et l'utilisation des canaux. Ils sont ouverts au moment du maximum de la crue, en septembre, en rompant les digues qui y avaient été construites lorsqu'ils étaient à sec. Leur fermeture intervenait entre novembre-décembre ou janvier-février selon les cas. Peut-être étaient-ils même clos alors qu'ils contenaient encore de l'eau, afin d'étendre la saison de navigation au maximum, en particulier dans le Delta.

Les contraintes des courants et des vents, qui conditionnent la propulsion sur le fleuve, sont également saisonnières. En résumé, donc, pour la Haute-Égypte, la période la plus favorable pour remonter le fleuve est d'août à octobre, et celle pour le descendre, entre octobre et février. Le Delta quant à lui est inséré dans le système climatique méditerranéen et l'on observe des variations significatives entre la côte et l'intérieur des terres. De longues périodes sans vents peuvent perturber la remontée du fleuve... mais des tempêtes peuvent aussi occasionnellement advenir, surtout sur la côte, et occasionner des naufrages. Ces vents changeants joints à la plus grande diversité et sinuosité des voies d'eau, rendent la navigation plus complexe dans le Delta que dans la vallée du Nil. Comme dans la vallée cependant, les mois les plus favorables aux déplacements sur le fleuve étaient les mois d'été.

D'autres contraintes physiques sont également à prendre en considération. Tout d'abord, les bancs de sable, dont la position varie régulièrement en raison de la crue et qui font courir aux embarcations le risque de s'échouer. L'emploi de pilotes locaux sur les différents segments du voyage était alors nécessaire. En cas d'échouement, il fallait recourir à la force

des hommes pour remettre l'embarcation à flot. Plusieurs endroits de la vallée du Nil et du Delta présentent également des difficultés de navigation spécifiques : bouches du Nil et cataractes. Tout d'abord les bouches du Nil : c'est un point crucial car elles constituent une difficulté redoutable à l'interface entre le Nil et la mer Méditerranée – bancs de sable changeants, vagues, vents constituent autant de dangers qui guettaient les marins. Au sud, les 1^{re} et 2^e cataractes sont parfois qualifiées dans les textes égyptiens d'« eau mauvaise » ou d'« eau qui se rebelle ». La première au moins pouvait être franchie en bateau, en certaines saisons, grâce à l'habileté de pilotes spécialisés. La cargaison était cependant généralement déchargée et transportée par voie terrestre. Dès l'Ancien Empire, les rois égyptiens y firent creuser des chenaux pour y faciliter la navigation.

En définitive, la navigation sur le Nil est donc caractérisée par sa saisonnalité et sa technicité ; elle demande expérience, habileté et une bonne dose de force de travail, puisqu'il faut régulièrement ramer, halier les bateaux au moyen de cordes, ou encore les diriger ou les faire progresser au moyen d'une perche.

5.1.3. Temps de parcours

Selon la période de l'année, le navire employé et le poids de sa cargaison, les temps de parcours sur le fleuve différaient fortement. Les textes d'époque pharaonique sont, une fois de plus, peu bavards sur cette question des temps de transports par bateau – comme sur les temps de transport terrestres d'ailleurs –, ce qui est sans doute en partie dû à la faible proportion de documents administratifs préservés. On se fonde donc essentiellement sur les données d'époque médiévale et moderne : les embarcations étaient certes différentes, mais les conditions de navigation similaires. Le voyage du Caire à Assouan pouvait alors prendre de 17 à 39 jours et le retour d'Assouan au Caire de 12 à 28 jours. Dans le Delta, les sources les plus tardives traitent essentiellement du voyage entre Alexandrie et Le Caire, qui pouvait prendre 5 à 6 jours.

5.2. La navigation en mer

Jusqu'à une date relativement récente, la conviction que les Égyptiens n'étaient pas un véritable peuple de marins était répandue parmi les spécialistes de l'Égypte ancienne. Ceux-ci n'auraient été que des navigateurs d'eau douce, certes compétents pour manœuvrer sur le Nil, mais peu aptes à la navigation en haute mer pour laquelle ils auraient régulièrement recouru aux services des populations côtières du Levant. Cette assertion se doublait d'un débat souvent passionné sur une expression pouvant désigner la mer dans la langue égyptienne, *Ouadj-Our* (littéralement « la Grande Verte »), dont certains chercheurs affirment toujours qu'elle ne désigne, en réalité, que les étendues verdoyantes du delta du Nil. Les fouilles effectuées ces vingt dernières années sur la côte de la mer Rouge, ainsi que la découverte de nouvelles sources dans la vallée du Nil, permettent désormais de démontrer que la navigation en mer était au contraire parfaitement maîtrisée par les Égyptiens, qui y appliquaient des principes d'organisation logistique très élaborés.

5.2.1. Les plus anciens ports connus : le modèle des ports pharaoniques de la mer Rouge

Trois ports pharaoniques ont ainsi été successivement identifiés sur la mer Rouge – le premier à Mersa Gaouasis, au sud, dans la région de l'actuelle ville de Safaga, les deux autres sur la côte occidentale du golfe de Suez, à Ayn Soukhna et au ouadi el-Jarf (sur ces trois sites, voir *infra*).

Ces implantations pouvaient, selon les cas, être utilisées soit pour traverser le bras de mer en direction des mines de cuivre et de turquoise du sud-ouest de la péninsule du Sinaï, soit pour atteindre par voie maritime les confins de la mer Rouge et les régions du Sud-Soudan, de l'Éthiopie et du Yémen qui bordent le détroit du Bab el-Mandab, désignées dans la documentation égyptienne comme le « pays de Pount ». Le site du ouadi el-Jarf, le plus ancien, fut utilisé sous les règnes de Snéfrou et Chéops au tout début de la IV^e dynastie, tandis que le site d'Ayn Soukhna fut fréquenté régulièrement pendant plus d'un

millénaire, du milieu de la IV^e dynastie à la fin de la XVIII^e dynastie (v. 2500-1400 av. J.-C.). Le site de Mersa Gaouasis quant à lui est en usage durant le Moyen Empire.

Dans les trois cas, le mécanisme mis place était le même : des bateaux étaient une première fois construits dans des arsenaux de la vallée du Nil (Coptos ou la région memphite selon les cas) avant d'être démontés et transportés sous forme de pièces détachées au travers des pistes du désert. Arrivés sur la côte, ils étaient remontés par les équipes volumineuses qui les accompagnaient – souvent plusieurs milliers d'hommes selon les sources épigraphiques découvertes sur ces sites – pour pouvoir être utilisés en mer durant le temps que duraient les expéditions. Au terme de cette phase opérationnelle, les navires étaient à nouveau désassemblés, puis entreposés dans des galeries creusées dans la montagne à proximité de la côte. Ils pouvaient ainsi attendre une nouvelle utilisation, parfois durant plusieurs années, selon les besoins de la monarchie égyptienne. Ce système de caves-magasins est sans doute la caractéristique la plus visible de ces ports intermittents : le site du ouadi el-Jarf, le plus ancien des trois, présente une trentaine de ces galeries, les deux autres, plus récents, n'en comptant qu'une dizaine. Dans tous les cas, l'entretien et le fonctionnement de ces sites côtiers constituait, pour l'État égyptien, une prouesse logistique : pendant toute la durée de l'opération – c'est-à-dire plusieurs mois, généralement entre mars à septembre en raison des saisons de navigation en mer Rouge – il fallait acheminer la nourriture vers cette base temporaire, la maintenir en contact permanent avec la vallée du Nil, et dans le cas des missions au Sinaï, également avec le corps expéditionnaire travaillant sur les sites miniers. Au ouadi el-Jarf, un très grand bassin artificiel, aménagé à l'aplomb d'une jetée en forme de L de 200 x 200 m orientée au nord, fut même aménagé en mer pour faciliter le mouillage des embarcations. Il s'agit à ce jour du plus ancien port connu construit en milieu maritime.

5.2.2. Des Égyptiens tournés vers la mer

Le reste de la documentation confirme cet intérêt précoce des Égyptiens pour la navigation en mer. À Éléphantine, sous l'Ancien Empire, des spécialistes de la navigation sur le fleuve et des pistes du désert rapportent dans les textes de leurs tombes comment ils se sont vu également confier des missions sur les rives de la mer Rouge (Pépynakht-Héqaïb). Dans une chapelle funéraire de Saqqara, la biographie d'un responsable du nom de Iny enregistre les nombreux périples effectués par le personnage en Méditerranée sous la VI^e dynastie – en transitant par les dangereuses embouchures du Delta – pour rapporter dans la vallée du Nil du bois destiné à la construction navale, de la main-d'œuvre et des produits précieux. Les papyrus du ouadi el-Jarf décrivent peut-être l'aménagement d'un port en Méditerranée dès le début de la IV^e dynastie (v. 2600 av. J.-C.), à une période où l'on voit des produits du Levant comme l'huile d'olive parvenir par voie fluviale dans le port aménagé au pied du plateau de Giza, près des centres administratifs les plus importants de cette période.

Aux périodes plus tardives de l'histoire, les souverains égyptiens n'hésitent pas à utiliser leur flotte pour lancer des raids militaires dans le bassin oriental de la Méditerranée – les sources sont discontinues sur ce point, mais de telles opérations sont aussi bien attestées au Moyen Empire, sous le règne d'Amenemhat II, selon les Annales de ce roi récemment découvertes à Memphis, qu'au milieu de la XVIII^e dynastie, sous l'autorité du roi conquérant Thoutmosis III, en suivant le récit de ses campagnes militaires qu'il fit graver sur les murs du temple d'Amon de Karnak. Des expéditions commerciales se poursuivent régulièrement en mer Rouge vers le pays de Pount, telle celle qui est rapportée en détail sur les parois du temple thébain de la reine Hatchepsout à Deir el-Bahari.

Tout démontre donc la grande familiarité des Égyptiens avec le milieu maritime pendant l'ensemble de leur histoire, jusqu'aux textes littéraires qui nous sont parvenus. L'un, connu sous le nom de *Conte du Naufragé*, écrit au début du Moyen Empire, rapporte comment un fonctionnaire en mission, pris dans une tempête sur la « Grande Verte » – que l'on peut difficilement dans ce contexte identifier au Delta – est jeté par une vague de 4 m de haut sur les côtes d'une île

fabuleuse associée au mystérieux pays de Pount ; l'autre, baptisé *Rapport d'Ounamon*, rapporte dans la période troublée de la Troisième Période intermédiaire les tribulations d'un émissaire du temple d'Amon sur les côtes du Levant, à la recherche d'un bois de bonne qualité pour reconstruire la barque sacrée du dieu.

5.2.3. Les contraintes de la navigation maritime

La navigation en mer présentait elle aussi ses contraintes propres. Contraintes techniques tout d'abord, pour pallier la plus grande rudesse des éléments. Les vestiges carbonisés de bateaux du début du Moyen Empire retrouvés dans les galeries d'Ayn Soukhna montrent par exemple que l'assemblage des pièces de bois était renforcé.

Chacune des deux mers présente ensuite des contraintes morphologiques et météorologiques spécifiques, qui engendrent notamment des saisons de navigation différenciées. En Méditerranée, la saison la plus favorable aux voyages est l'été ; la mer est « fermée » globalement de novembre à mars, d'après la documentation romaine et médiévale. En raison de la conjonction entre cette période favorable et l'arrivée de la crue du Nil, la période la plus intense d'arrivée des navires en Égypte était de mi-août à fin septembre. Le littoral méditerranéen est cependant peu favorable à la navigation. Le Delta présente en effet une côte basse et peu visible et les embouchures du Nil sont dangereuses à naviguer, ce qui a souvent donné lieu à des stratégies d'évitement... C'est un point décisif à garder à l'esprit pour comprendre l'implantation des ports égyptiens, qui sont alors de véritables points de rupture de charge, et pour expliquer la fondation du port d'Alexandrie à l'ouest du Delta.

La navigation en mer Rouge quant à elle s'est toujours révélée complexe, tant en raison des nombreuses tempêtes et des vents provenant du nord qui rendent difficile l'accès à la partie septentrionale de cet espace maritime, que des récifs, qui ne laissent place qu'à peu d'abris naturels, ou encore de l'environnement désertique de ses côtes, qui ne facilite guère

le ravitaillement. Pour naviguer du sud vers le nord de la mer Rouge, la meilleure période se situe de fin mars à juillet. Les expéditions d'époque pharaonique devaient donc s'effectuer entièrement au cours d'une même saison de navigation.

Les Égyptiens ont pris conscience très tôt dans leur histoire de l'intérêt stratégique des deux mers baignant le territoire qu'ils administraient, et qu'ils ont développé en conséquence de très solides connaissances aussi bien dans le domaine de la navigation en mer que dans celui de la construction navale. Un document étonnant nous laisse même entrevoir que leurs compétences en la matière pouvaient parfois être plus développées que celles de leurs voisins : dans le contexte du traité de paix et d'assistance mutuelle égypto-hittite conclu sous le règne de Ramsès II quelques années après la bataille de Qadech, un document « secret-défense » de l'époque – une lettre en akkadien adressée par la chancellerie royale au roi hittite Hattousil III – accompagne l'envoi d'un navire de guerre égyptien, destiné à être dessiné et copié sur place, ce qui constitue un véritable transfert technologique en faveur de ces alliés. Le document donne aussi des précisions techniques sur la construction de l'embarcation, recommandant par exemple l'usage du bitume pour étanchéifier la coque.

5.3. Les déplacements terrestres

Les voies terrestres sont également cruciales pour les déplacements, que ce soit pour les trajets quotidiens entre villages et champs, les voyages à l'échelle de la région et du pays, mais aussi pour les expéditions dans les déserts et les pays étrangers. Une grande partie des déplacements se faisaient donc sur les routes, chemins et pistes de la Vallée, du Delta, ou par les ouadi qui permettent de circuler dans les déserts et débouchent dans la vallée (pour les déplacements dans le désert, voir p. 29). De rares routes aménagées ont été identifiées (cailloux retirés de la piste, dalles pavant le sol...), généralement en connexion avec des carrières ou des chantiers de construction, afin de faciliter le transport des blocs sur des traîneaux tirés le plus souvent par des hommes, mode privilégié de déplacement des très lourdes charges en Égypte.

Les modes de transport utilisés diffèrent selon le but du déplacement et le statut social du voyageur : les plus modestes se déplaçaient à pied ; les membres de l'élite quant à eux utilisaient surtout la chaise à porteur puis le char à partir du Nouvel Empire.

L'âne, originaire de Nubie, est sans conteste la bête de somme privilégiée par les Égyptiens ; il est le compagnon des expéditions vers les déserts comme des travaux des champs. On le voit souvent représenté dans les scènes d'agriculture des tombes de dignitaires, dès l'Ancien Empire. Dans l'iconographie égyptienne, seuls des étrangers semblent monter directement les ânes ; les Égyptiens l'emploient plus volontiers comme animal de bât, pour porter sacs, paquetage, jarres, gerbes de céréales, etc. Des dizaines de milliers d'ânes peuplaient ainsi les campagnes égyptiennes, et aidaient également au dépiquage du grain après la récolte. Le chameau, mieux adapté aux longs trajets dans le désert, ne fut réellement adopté que dans le courant du I^{er} millénaire av. J.-C. Les bœufs quant à eux étaient plus ponctuellement employés pour tirer des charges lourdes.

La roue est connue en Égypte dès l'Ancien Empire, mais n'est, pendant longtemps, que peu employée, car elle n'est guère adaptée au terrain égyptien. La première représentation d'un chariot à quatre roues date ainsi de la Deuxième Période intermédiaire. La roue trouve un usage plus courant à partir de l'introduction en Égypte, depuis le Levant, du cheval et du char à deux roues à la fin de cette même période. L'emploi de ce véhicule, tiré par une paire de chevaux reste cependant un privilège de la royauté et de la haute élite, car sa fabrication et l'entretien des animaux sont très coûteux. L'image du roi sur son char, à la guerre, en parade ou à la chasse, s'impose au Nouvel Empire sur les murs des grands temples du pays. Les attelages royaux portent des noms et des hymnes sont même dédiés au char royal. La charrerie constitue désormais également un corps d'armée indispensable dans les guerres qui opposent l'Égypte à ses voisins proches-orientaux. De vastes écuries, ainsi que des ateliers de fabrication de chars, ont été retrouvés dans la capitale ramesside Per-Ramsès, à l'est du

Delta. Les chevaux étaient mis à paître dans le Delta ou en Moyenne-Égypte.

6. Conclusion : comment les Égyptiens voyaient-ils le monde qui les entoure ?

Les sources disponibles permettent de se faire une idée de la vision du monde et de l'univers élaborée par l'élite, productrice des textes et des images. On ne sait quasiment rien en revanche de celle du commun des Égyptiens. La première représentation connue de l'univers chez les Égyptiens figure sur le plafond du cénotaphe* du roi Séthi I^{er} à Abydos (v. 1290-1279 av. J.-C.) (cf. fig. 6). Geb, le dieu de la terre, n'y est pas encore figuré, mais on voit Nout, la déesse du ciel, séparée de la surface terrestre par le dieu Chou, l'air. Au-dessus d'elle se trouve le Noun (l'océan primordial). Chaque soir, Nout avale le soleil qu'elle remet au monde au matin. Cette représentation se retrouve de manière simplifiée sur plusieurs papyrus funéraires plus tardifs.

L'Égypte est au centre de l'univers créé. Les dieux ont confié à son roi la souveraineté non pas sur la seule vallée du Nil, mais sur l'ensemble de la création. Il s'agit donc d'une royauté universelle. L'Égypte est présentée alors comme le berceau de la création et de la *maât**, ce concept de vérité, justice et harmonie universelle essentiel à l'idéologie égyptienne. L'élargissement des frontières de l'Égypte par le roi est alors présenté systématiquement comme l'expansion du domaine de la *maât*, donc de la création, au détriment du désordre et du chaos. Le royaume possède de multiples noms dans la documentation : le « Double-Pays », en référence à la Haute et la Basse-Égypte, les « Deux-Rives », ou à partir du Moyen Empire, *Kemet*, « la Noire », allusion au sol fertile de la vallée, par opposition à *Decheret*, « la Rouge », qui désigne le désert. L'Égypte est encore *Ta-mery*, le pays aimé et la terre d'héritage.

Il n'existe pas en Égypte ancienne de représentation paysagère au sens moderne et occidental du terme. Il ne faut donc pas s'attendre à trouver de larges figurations du Nil, des

arbres, champs et montagnes qui constituent le paysage de la vallée. Dans les tombes de l'élite ou sur les temples, qui constituent les principaux répertoires iconographiques connus, les indications spatiales sont rares. Un sol inégal, quelques plantes basses signalent le désert ; les marais sont plus fréquemment représentés, mais en des scènes très stéréotypées où l'on retrouve de très hauts fourrés de papyrus habités par des oiseaux, une eau poissonneuse, des crocodiles et des hippopotames. La représentation de leur milieu tient sans doute davantage pour les Égyptiens à la figuration des activités qui y prennent place. Pêche, chasse, culture des champs, entretien des troupeaux, etc., sont au cœur des figurations. Les Égyptiens voient avant tout un paysage habité... et encore n'avons-nous ici que la vision d'un paysage idéalisé qui est celle de la haute élite du royaume, montrant l'activité des grands domaines agricoles ou les loisirs des plus riches avec la chasse dans le désert ou dans les marais.

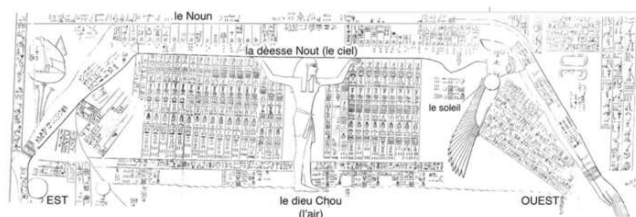


Fig. 6 L'univers représenté sur le plafond du cénotaphe du roi Séthi I^{er} à Abydos

Les Égyptiens ont aussi occasionnellement produit des cartes ou itinéraires, comme la « carte des mines d'or » du papyrus de Turin, qui date du règne de Ramsès IV (1156-1150 av. J.-C.). Le document figure un ou plusieurs ouadi du désert oriental où se trouvaient des carrières de grauwacke et des mines d'or, et a dû servir de guide à une expédition égyptienne. Dans les temples, la manière la plus courante de représenter le territoire égyptien passe par les listes géographiques : il s'agit de cohortes de génies personnifiant les différentes régions de l'Égypte et apportant des offrandes au dieu du temple sur le soubassement desquels ils sont représentés. C'est une manière de représenter un pays uni, productif, au service du culte et du souverain. En revanche aux époques tardives, le découpage en différents nomes qui y est figuré, ou la mention de leur capitale, ne correspond plus à la

géographie administrative du pays. C'est bien l'image d'une Égypte idéalisée, telle qu'elle doit être ou telle qu'elle devait être au moment de la création, qui est présentée.

Chapitre II

Aux origines de l'Égypte : des cultures néolithiques aux premières dynasties

Près de deux millénaires s'écoulent entre la formation des premières cultures néolithiques que l'on peut identifier dans la basse vallée du Nil et la constitution progressive d'un territoire culturellement et politiquement unifié donnant son identité à l'Égypte. De ce très lent processus, qui aboutit à la formation de l'État et de la monarchie pharaoniques, les sources historiques égyptiennes rendent compte à leur manière, en faisant plonger les racines de l'histoire dans un fond mythologique permettant d'expliquer cette très longue maturation. Au Nouvel Empire, le Canon de Turin fait ainsi précéder le règne du premier roi du gouvernement des différents dieux du panthéon égyptien, dont les noms sont inscrits dans des cartouches* et accompagnés d'une durée de règne parfois étonnamment précise : le dieu Thot, par exemple, se voit crédité de 7 726 années sur le trône des Deux-Terres. Aux dieux succèdent différentes catégories d'« esprits » ou d'entités semi-divines, avant que l'on ne passe sans heurt de la mythologie à l'histoire avec Méni, le premier roi de la I^{re} dynastie. La pierre de Palerme (V^e dynastie) traduit de façon différente la conscience que quelque chose précède ce qui est documenté par les sources écrites disponibles, en présentant tout au long de son registre supérieur une impressionnante liste de rois fictifs.

L'archéologie n'a permis d'éclairer cette période de formation de la civilisation pharaonique que relativement tard. Il faut en effet attendre les travaux pionniers de Jacques de Morgan à Nagada et sa publication intitulée *Recherches sur les origines de l'Égypte*, parue en 1896, pour avoir une première

définition de la préhistoire de la vallée du Nil. Ce sont ensuite, au tournant du ^{xx}^e siècle, les fouilles méthodiques de W.M.F. Petrie – notamment à Dendera et Abydos – qui permettent d'identifier la culture de Nagada et son évolution chronologique. Ce savant est en particulier à l'origine d'un système de datation des niveaux archéologiques fondé sur l'évolution des formes céramiques et de leur assemblage dans les tombes. Cela a permis de déterminer des phases chronologiques, les *sequence dates*, qui sont toujours en partie utilisées aujourd'hui. Sur cette base, la période de Nagada est divisée en trois grandes époques (Nagada I, II, et III) couvrant une période de plus d'un millénaire, de 4000 à 2700 av. notre ère. L'étude de cette ère de formation est certainement aujourd'hui l'un des secteurs les plus vivants de l'égyptologie. Des découvertes très récentes – effectuées entre autres à Abydos, à Hiérakonpolis, au Sinaï et dans la région d'Assouan – ont en effet permis ces toutes dernières années de remettre très largement en cause la vision classique de la formation de l'État égyptien, telle qu'elle était encore présentée dans les manuels d'histoire de la fin du ^{xx}^e siècle.

1. Du Paléolithique aux premières cultures néolithiques égyptiennes

L'homme est présent très tôt sur le territoire égyptien actuel : le paléolithique saharien, dans l'état actuel de nos connaissances, remonte au Soudan et en Égypte à au moins 300 000 ans BP (*Before Present*). Il correspond pour l'essentiel à l'occupation des déserts qui enserrant la vallée du Nil par des groupes de chasseurs-cueilleurs, sous un régime climatique plus humide – on peut imaginer une formation végétale de savane pourvue de points d'eau et parcourue par des grands mammifères. Cette occupation ancienne du début du Pléistocène est cependant très mal connue, et essentiellement documentée par la découverte d'outils de type acheuléen – éclats et bifaces – le plus souvent sans réel contexte archéologique. L'une des zones les plus importantes pour l'étude de cette période se trouve au nord du Soudan actuel, sur les sites d'Arkin et du ouadi Halfa, où un grand

nombre d'ateliers de taille, et peut-être la trace d'un campement ancien, ont été identifiés. L'aridification progressive de ce milieu – qui commence autour de 60 000 ans BP – a concentré petit à petit les populations humaines autour des berges du Nil, phénomène considéré comme le point de départ éloigné de la constitution d'une culture cohérente dans le cours inférieur de ce corridor traversant le nord-est africain. « L'adaptation nilotique », expérimentée dès la fin du paléolithique, témoigne en tout cas très tôt d'une utilisation du milieu naturel bien maîtrisée par l'homme.

1.1. L'adaptation nilotique

Les fouilles menées dans le ouadi Koubanieh, à 3 km au nord de la ville actuelle d'Assouan ont mis en évidence une première adaptation de l'homme au régime bien particulier du Nil, pour une période correspondant à 19000-17000 BP. Il s'agit encore de populations itinérantes de chasseurs-cueilleurs, mais elles vivent à proximité du fleuve, pour profiter notamment du phénomène de la crue, sensible à partir du mois de juillet. En faisant déborder le fleuve de son lit mineur, celle-ci alimente en effet des mares provisoires peu profondes, où il est plus facile de piéger les poissons. Une végétation variée, adaptée aux milieux hybrides, y croît naturellement – comme le *cyperus esculentus*, le « souchet comestible » – et peut également y être exploitée. Le tout forme un système qui permet de survivre dans cette zone en marge de la rivière jusqu'à l'étiage des eaux au mois de février. Bien que celles-ci vivent toujours d'une prédation sur le milieu naturel, la mobilité de ces communautés humaines s'effectue donc sur un territoire restreint pour mieux profiter du cycle du Nil. Ce système, auquel on a donné le nom d'« adaptation nilotique », semble cependant avoir été ponctuellement mis à mal par une plus grande irrégularité du fleuve, notamment pendant la période dite « du Nil sauvage », vers 14000-12000 BP. Cette période peut malgré tout être considérée comme une phase de semi-sédentarité préalable à la véritable néolithisation, qui n'apparaît en Égypte qu'avec un

certain retard par rapport au Proche-Orient, au VI^e millénaire avant notre ère.

1.2. La néolithisation

La néolithisation se définit notamment par la sédentarisation des communautés humaines, la domestication des animaux et la maîtrise de l'agriculture. Elle s'est majoritairement diffusée dans la vallée du Nil depuis le Proche-Orient, en transitant par le Nord-Sinaï et le Delta – bien qu'un tableau plus complexe, faisant venir du Sahara au moins certaines des espèces d'animaux domestiqués, soit de plus en plus probable. C'est en tout cas dans le nord de la vallée du Nil que les plus anciennes économies de production ont été identifiées. La culture de Merimdé-Beni Salamé – du nom d'un site de 24 ha qui se trouve dans l'ouest du Delta, à quelque 45 km au nord-ouest du Caire – est la plus ancienne forme de néolithisation identifiable dans la basse vallée du Nil. Elle se développe entre 5400 et 4500 av. J.-C., et se caractérise par la production d'une poterie domestique noire, lustrée, polie, avec des incisions. Les restes végétaux découverts dans la fouille de ses habitats montrent que l'on y cultivait le blé, l'orge et le lin. L'analyse des dépotoirs a également mis en évidence la présence d'animaux domestiques comme le mouton, la chèvre, le bœuf et le porc, bien que cette communauté soit sans doute encore fortement dépendante de la pêche, comme en témoigne la mise au jour sur le site d'hameçons et de poids destinés à lester les filets. La production d'objets de prestige – perles de turquoise, d'agate et de cornaline – témoigne également d'un développement réel de l'artisanat.

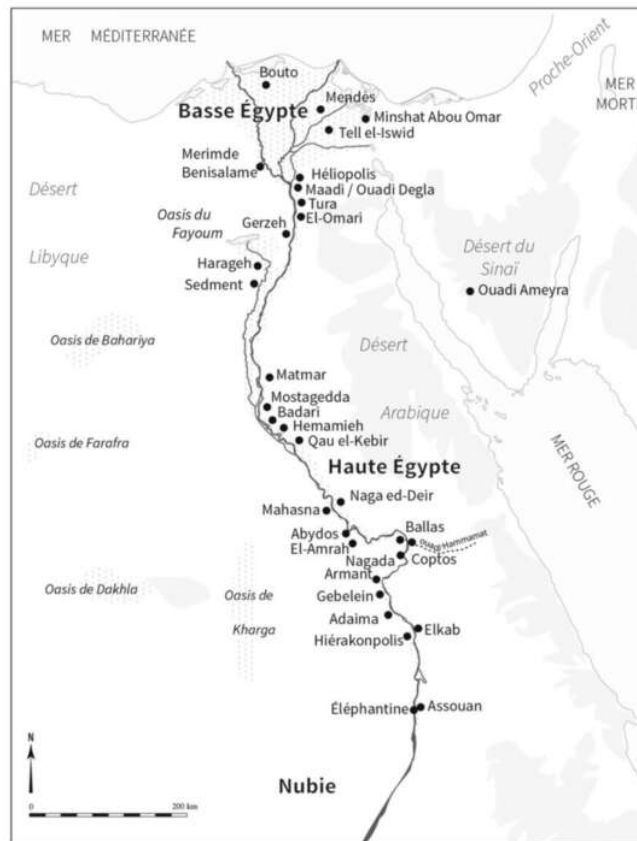


Fig. 7 L'Égypte au prédynastique et protodynastique

Le site a livré les premières représentations tridimensionnelles de la personne humaine découvertes en Égypte, notamment une tête ovale en terre cuite de 12 cm, où ont été grossièrement effectuées des perforations représentant les yeux, le nez et la bouche. Dans ses derniers niveaux d'occupation, le site présente de plus ce qui ressemble à une implantation villageoise peut-être déjà organisée le long d'espaces de circulation, sous la forme de maisons ovales, engagées dans le sol et bâties dans un mélange de limon et de paille. On y trouve aussi un très grand nombre de sépultures à tous les niveaux de son occupation – plusieurs centaines d'entre elles ont été identifiées – dans des secteurs d'abandon de l'habitat. Il s'agit de fosses ovales peu profondes, où le défunt est placé dans une natte, sur le côté droit, tête orientée au sud et parfois accompagné par un mobilier peu abondant (poteries, perles, coquillages-*unio*).

La culture du Fayoum A – identifiée dans les années 1920 par G. Caton-Thompson sur la rive nord du lac Qaroun – est à peu près contemporaine de celle de Merimde. Sa phase de

développement se situe de 5400 à 4400 av. J.-C. environ. Elle renvoie l'image d'une population qui est sans doute originaire du Sahara occidental, toujours en partie mobile, et qui pratique la chasse. Toutefois, les niveaux d'occupation ont livré la trace d'espèces domestiquées comme les chèvres, les moutons et les porcs. L'une des plus importantes découvertes fut celle de près de 200 silos anaérobies destinés à conserver le grain, aménagés dans des fosses circulaires d'un diamètre moyen de 150 cm et de 30 à 90 cm de profondeur. Ils démontrent la pratique de la culture du blé et de l'orge par cette population, qui exploite aussi des espèces naturellement présentes comme le souchet comestible, identifié dans les dépotoirs. Une abondante poterie de confection locale, présentant un lissage, ou un polissage rouge ou noir, a été recueillie sur la vingtaine de sites où ces niveaux ont été identifiés. La question de l'origine de la néolithisation se pose particulièrement ici : si une influence orientale est probablement à l'origine de l'importation des espèces végétales cultivées, la domestication du bœuf, la fabrication de la céramique et les traditions observées dans l'outillage pourraient relever quant à elles d'une influence saharienne.

Enfin, un autre foyer néolithique a été identifié à El-Omari, à 63 km au nord du Caire. Son occupation, datée de 4600 à 4300 av. J.-C., présente beaucoup de traits communs avec celle de Merimdé. On y trouve, comme sur ce dernier site, les vestiges de structures d'habitat sous la forme de fosses ovales, tapissées de nattes ou enduites d'argiles, qui présentent des traces d'occupation (foyers) et livrent des vestiges de vanneries, de textiles, ainsi qu'une abondante poterie domestique. Un riche matériel de broyage (meules et molettes) témoigne du traitement des céréales, et la culture de l'orge, du blé, des vesces et des pois y a été identifiée. Les restes d'une faune abondante y ont également été recueillis, parmi lesquels on reconnaît chèvres, bovins, porcs et ânes aux côtés d'animaux sauvages, ce qui témoigne de la persistance de la pratique de la chasse même dans cette phase de développement de l'élevage. Plusieurs sépultures ont été fouillées, où les défunts étaient déposés en position contractée, tête au sud et visage tourné vers l'ouest, parfois roulés dans une natte ; l'équipement funéraire se réduit le plus souvent à

une poterie placée contre la face du défunt. Certaines sépultures, entourées de trous de poteaux, ont peut-être été pourvues de superstructures. L'existence d'un contact avec le Sinaï et la mer Rouge a également été démontrée par la découverte de coquillages, de galène et de silex gris provenant de ces régions.

Des foyers néolithiques ont encore été identifiés à El-Tarif, en Haute-Égypte au début du V^e millénaire ou encore, à la même période, dans la région de Khartoum au Soudan. Tout ceci donne un tableau nuancé du passage progressif à une économie de production dans la basse vallée du Nil : il est clair que l'influence du Proche-Orient, où cette évolution s'est produite parfois deux millénaires plus tôt, y a joué un rôle décisif, les espèces animales domestiquées comme la chèvre, le mouton et le porc ayant pu transiter vers l'Égypte par le Nord-Sinaï, de même que la culture du blé, de l'orge et du lin. Mais des cultures sahariennes à caractère nomade et pastoral, ayant peut-être déjà domestiqué le bœuf, et utilisant, pour certaines d'entre elles, de la céramique dès les VIII^e et VII^e millénaires – comme la culture de Nabta Playa en Basse-Nubie – ont sans doute joué également un rôle non négligeable dans l'ensemble de ce processus.

1.3. La culture de Badari

La culture de Badari se développe de façon un peu plus tardive, à la fin du V^e millénaire (v. 4300-3900 av. J.-C.) en Moyenne-Égypte, dans la région de la ville moderne d'Assiout. Elle entretient des rapports étroits avec la culture de Nagada, dont elle est probablement le point d'origine. Elle fut identifiée pour la première fois dans les années 1930 par G. Brunton et G. Caton-Thompson sur de très nombreux sites prédynastiques, dont Matmar, Mostagedda, Badari et Hemamieh sont, du nord au sud, les plus importants. Elle semble également s'être diffusée vers le sud et la Haute-Égypte, des niveaux de cette période ayant été découverts à Hiérakonpolis et à Elkab. Les vestiges qui permettent de l'analyser sont essentiellement funéraires : la plupart des sites

sont connus par des nécropoles, qui ont livré un très abondant matériel.

Leur étude montre déjà une hiérarchisation sociale marquée, qui se traduit par une inégalité des offrandes funéraires déposées auprès des défunts. Ceux-ci sont inhumés en position contractée, placés sur le côté gauche, la tête au sud et le visage tourné vers l'ouest. Ils sont la plupart du temps entourés d'une natte ou d'une peau animale. Les objets qui les accompagnent renvoient l'image détaillée d'un artisanat déjà très développé, début d'une tradition qui se poursuit sans discontinuer sous les périodes successives de Nagada. La poterie est constituée de « *black top* », des céramiques au col noir, qui sont parfois polies ou peignées avant cuisson. De très nombreux artefacts sont également produits dans des matériaux précieux : l'ivoire et l'os sont utilisés pour sculpter des cuillères dont les manches sont parfois décorés de représentations d'animaux ou pour fabriquer des peignes à longues dents, des figurines féminines stylisées, des représentations de barques, des éléments de parures. La grauwacke* du désert oriental est déjà employée dans la fabrication de palettes à fard rectangulaires, qui portent la trace de leur utilisation pour broyer l'ocre et la malachite. L'usage de coquillages de la mer Rouge et de cuivre natif provenant du Sinaï ou du désert oriental témoigne d'un rayonnement vers les régions situées à l'est de la vallée du Nil et du contrôle de routes commerciales dans cet espace. Les quelques habitats qui ont pu être étudiés font toutefois apparaître que l'économie badarienne, qui pratique l'agriculture et l'élevage (des silos en fosse ont été découverts), dépend encore de façon non négligeable de l'exploitation d'espèces animales et végétales sauvages, et que les installations humaines restent probablement encore relativement mobiles. La complexité des pratiques funéraires de cette culture, ainsi que les traditions artistiques que l'on y relève, en font en tout cas sans ambiguïté un premier jalon sur la route qui mène à terme à la constitution de la culture pharaonique.

2. Des cultures Nagada à l'unification culturelle et politique

L'historiographie traditionnelle – encore présente dans certains des manuels consacrés à l'Égypte – a généralement retenu du Prédynastique l'idée de cultures se développant parallèlement en Haute et en Basse-Égypte pendant toute la durée du IV^e millénaire. À la fin de cette période, et au moment de la constitution de la I^{re} dynastie, un roi venu du sud aurait conquis le nord du territoire, et ainsi assuré la première unification de l'Égypte. Nous aurions miraculeusement conservé de cet événement historique une sorte d'« instantané photographique », la palette de Narmer, gardant la mémoire du moment précis de la constitution d'un royaume unique, et par voie de conséquence de l'entrée dans l'histoire pharaonique classique. Les recherches menées ces cinquante dernières années sur la période de Nagada dans son ensemble montrent que rien n'est vrai de cette restitution – il faut dire bien naïve – de la formation de l'État égyptien. Il est maintenant certain que des royaumes importants se sont formés au sud du territoire à une période bien plus ancienne que le règne de Narmer, sans réelle contrepartie au nord, et que l'unification culturelle de la basse vallée du Nil, très progressive, a précédé de loin son unification politique. L'ensemble de ce mouvement, qui a duré plus d'un millénaire, n'a en outre certainement pas été linéaire. Les documents dont nous disposons – comme justement la palette de Narmer – tirent davantage leur raison d'être de l'idéologie royale que d'une préoccupation historique immédiate, et il faut bien évidemment se garder d'en faire une lecture simpliste au premier degré.

2.1. Nagada I (v. 4000-3600 av. J.-C.)

La culture de Badari donne naissance à celle de Nagada, dans des conditions qui méritent sans doute encore d'être précisées. Centrée sur la Moyenne-Égypte, est-elle véritablement l'ancêtre de Nagada, ou en est-elle seulement une variante locale ancienne ? Seule la découverte et l'analyse de nouveaux sites permettront peut-être de répondre à cette question. Toujours est-il que la période de Nagada I – parfois appelée Amratien du nom du site éponyme de El-Amrah en Haute-

Égypte – s’inscrit clairement dans la continuité de Badari pour une période comprise entre 4000 et 3600 av. J.-C. À cette période, la culture nagadienne rayonne de la Moyenne-Égypte à la Basse-Nubie. Elle se caractérise, comme celle de Badari, par la complexité de sa production d’artefacts, retrouvés pour l’essentiel en contexte funéraire, les sites d’habitat de cette période ayant rarement été identifiés et fouillés. La poterie comprend comme précédemment des *black top*, auxquels s’ajoute une production assez variée de vases et de coupes de couleur rouge, gravés ou peints de motifs blancs.

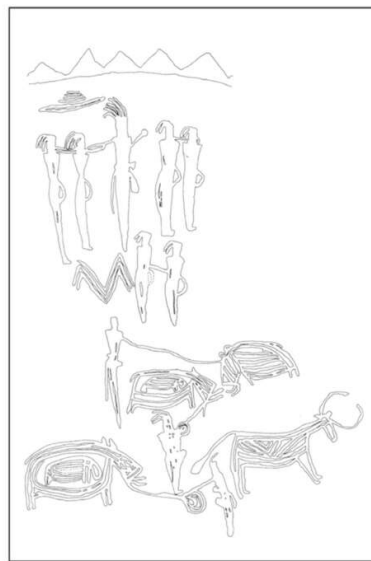


Fig. 8 Relevé de la décoration d’une poterie C-Ware de la période de Nagada provenant de la tombe U-415 d’Abydos (ht. 50,6 cm)

Le répertoire iconographique comprend des motifs géométriques, mais aussi la représentation d’éléments de la flore et de la faune des bords du Nil, soigneusement sélectionnés : crocodiles, hippopotames, gazelles. La figure humaine apparaît régulièrement dans ce champ décoratif, chassant ou maîtrisant les animaux, ou encore dominant des prisonniers attachés. Un vaste répertoire d’objets manufacturés est également connu : de très nombreuses palettes zoomorphes (beaucoup d’entre elles en forme de poisson) sont produites dans la grauwacke du désert oriental, tandis que des figurines de « femmes oiseaux » en poterie, au corps stylisé, au visage allongé en forme de bec et aux bras élevés au-dessus de la tête, apparaissent dans la documentation. On note également un abondant usage de différentes pierres dures pour fabriquer des

têtes de massues coniques, des vases miniatures, des figurines animales. La métallurgie du cuivre se développe aussi à cette période. Déjà, un certain nombre d'éléments figuratifs évoquent ce que l'on retrouve plus tard à l'époque pharaonique : des figurines d'hommes – peut-être des représentations de chef – font apparaître des personnages barbus, coiffés d'une sorte de mitre allongée qui est peut-être le prototype de la couronne blanche* de Haute-Égypte des époques classiques, tandis que la première représentation d'une coiffure en mortier, identique à ce qui sera par la suite identifié comme la couronne rouge* de Basse-Égypte, apparaît dans la décoration d'un vase *black top* daté de cette période. Un graffito découvert au ouadi el-Gash (désert oriental), peut-être également datable de Nagada I, présente de la même manière un chasseur coiffé de ce couvre-chef, tenant en main un bâton recourbé qui évoque, quant à lui, le futur sceptre-*heqa** du roi d'Égypte (cf. fig. 9).

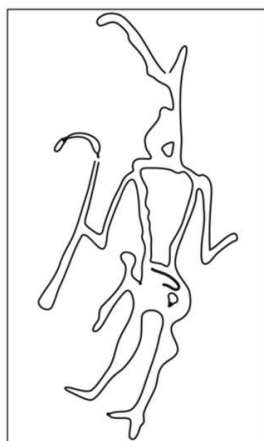


Fig. 9 Graffito du ouadi el-Gash dans le désert Arabe

Tous ces signes et symboles n'ont certainement pas alors la signification qui est la leur plus tard, aux époques classiques : ils font partie d'un vaste univers iconographique expérimental, très riche et très varié, dont seuls quelques éléments sont ensuite intégrés au répertoire bien plus restreint de la culture pharaonique, et ils reflètent, dans leur conception, les valeurs d'une société hiérarchisée dont le caractère inégalitaire transparaît aussi des nécropoles contemporaines.

2.2. Nagada II (v. 3600-3300 av. J.-C.)

La deuxième phase de Nagada, que l'on nomme Nagada II ou Gerzéen, d'après le site éponyme de Gerzeh qui se trouve cette fois-ci relativement au nord de l'Égypte, à la latitude du Fayoum et à 70 km au sud de la ville actuelle du Caire, voit une plus grande influence et une plus grande diffusion de cette culture dans la basse vallée du Nil. Au terme de cette période (v. 3300 av. J.-C.), elle devient hégémonique et se répand dans l'ensemble de la Basse-Égypte et du Delta. La production de céramique connaît alors des modifications importantes : les *black top* se raréfient, et un type de poterie à anses ondulées (*wavy handled*), inspirée par des productions levantines, se développe. La céramique décorée change d'aspect : il s'agit maintenant d'une poterie à pâte calcaire – qui demande un temps de préparation et une température de cuisson bien plus élevés –, de couleur crème, sur laquelle on trouve des décors peints en brun ou en ocre. Le répertoire iconographique, plus restreint qu'à la période précédente, est beaucoup plus standardisé et très souvent organisé autour de l'image structurante d'une ou de plusieurs représentations de barques de part et d'autre desquelles sont disposés des végétaux, des animaux du désert et des personnages très stylisés.

Les productions artisanales se signalent à nouveau par une maîtrise exceptionnelle du travail de la pierre : les lames de couteau *ripple flaked**, très certainement à caractère ostentatoire et destinées à une élite, constituent un sommet de l'industrie lithique. L'usage des pierres du désert se diversifie encore pour la réalisation d'artefacts : grauwacke, granite, diorite, gneiss, brèches, jaspes rouge et vert sont exploités, de même que l'améthyste ou la cornaline. L'obsidienne et le lapis-lazuli parviennent de même dans la vallée du Nil via des circuits commerciaux qui atteignent probablement les côtes de la mer Rouge. L'ensemble de la production artisanale montre une spécialisation progressive de la production, au sein d'ateliers pouvant produire massivement, comme c'est le cas pour la céramique décorée. Il existe à n'en pas douter à cette période des artisans spécialisés à plein temps, détachés des tâches de production agricole et travaillant essentiellement au service de l'élite de la société nagadienne.

Plus d'informations nous sont disponibles, à cette période, sur les installations domestiques, dont certaines ont été fouillées sur les sites de Hiérakonpolis, Adaïma, ou Nagada. À Hiérakonpolis, le dégagement de la « maison brûlée » permet l'étude d'une structure d'habitat type, constituée d'une grande pièce rectangulaire de 4 m × 3,5 m, dont les murs étaient faits de panneaux de roseaux recouverts de limon, et le toit soutenu par des poteaux de bois. Elle est partiellement enterrée et incorpore un foyer et des structures de stockage. Le même site a également livré les vestiges d'une brasserie : deux rangées de grands vases servant de cuves de fermentation – dont seules apparaissent les ouvertures – y sont insérées dans une construction rectangulaire en briques crues. L'habitat se concentre dans les plaines alluviales et l'étude des dépotoirs indique que cette société est maintenant quasi exclusivement dépendante, pour sa subsistance, de l'agriculture et des espèces animales domestiquées. Dans le domaine funéraire, la hiérarchisation des sépultures, déjà sensible à la période précédente, se renforce encore : les nécropoles se sectorisent, et réservent des espaces spécifiques à une élite sociale, dotée d'un abondant matériel funéraire (vases décorés, armes, bijoux, palettes à fard). Le cimetière HK 43 de Hiérakonpolis, improprement baptisé « cimetière des ouvriers », mais qui a livré plusieurs tombes intactes dotées d'une accumulation impressionnante d'offrandes funéraires, est un bon exemple de ces regroupements élitaires.

C'est également au travers des inhumations que l'on peut avoir l'image du pouvoir politique qui se met en place dès cette période. Le monde de Nagada II est multipolaire, et il s'organise probablement autour de quelques grandes cités comme Nagada, Hiérakonpolis et Abydos – mais on ne peut être que stupéfait, dès la transition entre Nagada I et Nagada II, par le caractère somptuaire de la nécropole des dirigeants de Hiérakonpolis (HK 6), qui se font aménager de véritables complexes funéraires. À la fin de Nagada I, la tombe T16 est ainsi entourée de toute une série d'enterrements subsidiaires, où on a procédé à l'inhumation d'un véritable jardin zoologique pour accompagner le défunt : éléphant, hippopotame, babouins, aurochs s'ajoutent ainsi aux chiens, aux chèvres et aux bovins plus communs dans

l'environnement domestique. Près de la tombe principale, un nain – sans doute un membre de la cour du personnage – a également été enterré. De plus, cet ensemble comprend une chapelle en bois, destinée au culte funéraire, et un abondant matériel au sein duquel on relève des masques de cérémonie, des figurines en silex et de la céramique décorée.

La tombe T23, plus tardive, est tout aussi élaborée : elle était agrémentée d'une superstructure rectangulaire de grande taille, soutenue par des poteaux de bois ; le matériel funéraire comprenait un manche de sceptre en ivoire, des figurines animales taillées dans le silex, et des éléments d'une statue humaine peut-être à l'image du défunt. Les restes d'individus sacrifiés y ont également été découverts. Dans la structure ST07 avoisinante – probablement un temple consacré à la mémoire de ces dirigeants – ont été exhumées les premières figurines de faucon, en malachite : il s'agit d'un animal qui est par la suite étroitement lié à l'image du roi d'Égypte, lequel se reconnaît dans la divinité céleste, Horus, incarnée par le rapace. À ce stade d'élaboration des sépultures, de concentration d'éléments de prestige, de commémoration de la personne des responsables défunts, il ne faut sans doute déjà plus parler de chefs, ou de princes locaux, mais bien d'une monarchie constituée, s'appuyant déjà sur une forte représentation symbolique du pouvoir exercé par le souverain. À la transition entre Nagada II et Nagada III, c'est également à Hiérakonpolis qu'a été découverte la première tombe décorée égyptienne, la « tombe 100 ».

Il s'agit d'un aménagement rectangulaire de 5,85 m de long et 2,85 m de large, creusé de 1,50 m dans le sol et entièrement maçonné en briques crues. Sur la paroi ouest, une peinture monumentale fait apparaître, au centre de sa composition, six barques de grande taille, un motif caractéristique des vases décorés de cette période. Tout autour gravitent de multiples saynètes présentant des situations de chasse, de maîtrise des animaux sauvages, de duel, de domination des prisonniers, qu'il faut sans doute interpréter comme un discours idéologique développant des valeurs reconnues par la société de cette période de l'histoire égyptienne, toujours au profit d'un personnage de tout premier rang.

Nagada II est donc une période charnière dans l'évolution de la culture prédynastique, dont émane la société pharaonique que nous connaissons mieux. On y voit cette culture se diffuser progressivement dans l'ensemble de la basse vallée du Nil, tandis que le processus d'élaboration d'une monarchie de prestige semble déjà être en voie d'aboutissement.

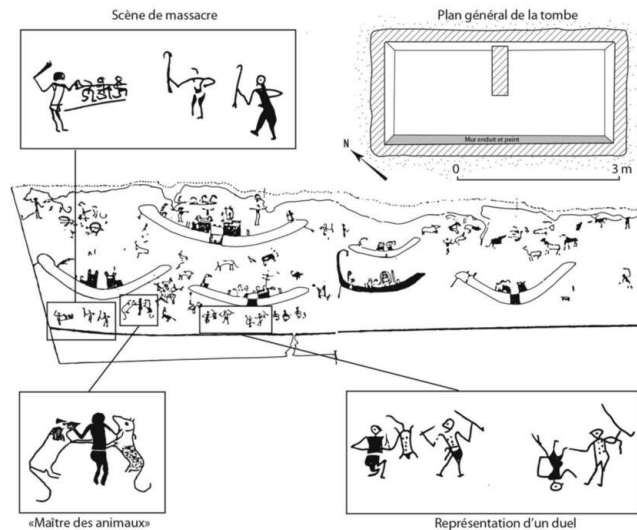


Fig. 10 Peinture de la tombe 100 de Hiérakonpolis (Nagada II C)

2.3. Maadi-Bouto – les cultures de Basse-Égypte du IV^e millénaire (3900-3400 av. J.-C.)

Au cours des deux premières phases de Nagada, la culture de Maadi-Bouto, du nom des premiers sites où elle fut reconnue – d'ailleurs assez récemment, dans les années 1970-1980 – se développe en Basse-Égypte parallèlement à celle de Nagada. Son identification successive dans la région du Caire (Maadi, Héliopolis), dans l'ouest du Delta (Tell el-Farain / Bouto) dans l'est du Delta (Tell Farkha, Tell Iswid, Tell Ibrahim Awad), et même plus au sud à la latitude du Fayoum (El-Saff, Kasr el-Sagha) montre bien qu'elle a rayonné très largement sur l'ensemble du nord de l'Égypte, même si les difficultés à fouiller une grande partie de cette zone n'ont permis que partiellement la reconnaissance des sites qui font apparaître ces niveaux.

El-Maadi, au sud de la ville actuelle du Caire, a livré d'abondants vestiges d'habitats et de stockage, correspondant

à l'implantation d'une communauté vivant quasi exclusivement de l'agriculture (céréales, lentilles, pois) et de l'élevage. Elle est manifestement bien moins hiérarchisée que la société contemporaine de Nagada, et les nécropoles, dans ce cas bien distinctes des zones d'habitat, à la différence de ce que l'on observait à Merimdé, ne livrent que peu de matériel funéraire. L'une des particularités de cette culture est sa relation évidente avec le monde proche-oriental, qui s'observe dans les traditions de taille du matériel lithique, dans la céramique, et surtout dans l'utilisation massive du cuivre, qui provient probablement à cette époque du Sinaï et du Néguev. À El-Maadi, la découverte de maisons creusées dans la roche, relevant d'un type d'habitat bien attesté au Levant, a même fait penser à la présence d'un quartier d'étrangers incorporé dans cette agglomération.

Il est certain dans tous les cas que ces cultures de Basse-Égypte ont assuré un relais, aussi bien dans le cheminement de produits comme le cuivre que dans le transfert de certaines technologies, vers le monde nagadien. L'assimilation de cette culture de Maadi-Bouto à Nagada semble par ailleurs s'être opérée de façon progressive et sans heurts véritables, au terme d'une cohabitation parfois prolongée où cimetières nagadiens et maadiens se côtoient sur le même site – c'est ce que l'on observe, notamment, à Kom el-Khilgan, au nord-est du Delta. L'impression est donc celle d'une juxtaposition des deux cultures, précédant leur unification *a priori* sans conquête ni événement guerrier majeur, et ce dès la fin de Nagada II.

2.4. Les débuts de la période de Nagada III (3300-3000 av. J.-C)

La première phase de la période de Nagada III (IIIA et IIIB) correspond à une forme d'accélération d'un processus déjà en cours depuis plusieurs siècles, dans le contexte de l'unité culturelle acquise dans l'ensemble de la basse vallée du Nil : vers 3000 av. J.-C., elle donne naissance avec Narmer, considéré comme le premier roi de la I^{re} dynastie, à la monarchie égyptienne telle qu'elle se manifeste ensuite, dans ses grands principes, pendant près de trois millénaires.

Dès le début de cette période, le centre de gravité de la culture nagadienne se déplace. Si Hiérakonpolis conserve indubitablement un rôle religieux majeur – c'est au sein d'un grand dépôt votif du temple de cette cité que les monuments les plus importants de toute la période de Nagada III, palettes, têtes de massues et statues de souverains, ont été découverts – les seules véritables tombes royales que l'on connaît à cette époque se trouvent dans la ville d'Abydos, à Umm el-Qaab, dans le cimetière prédynastique U, lui-même adjacent à la nécropole royale B des deux premières dynasties qui lui succède immédiatement. Au sein des quelque 400 sépultures qui y ont été identifiées, les tombes les plus importantes (numérotées de Ua à Uz) ont été creusées dans le sol et maçonnées de briques crues, avant d'être couvertes d'un plafond constitué de poutres de bois, de nattes et de briques crues.

Au sein de cet ensemble, un aménagement se distingue tout particulièrement par sa taille, comme par le matériel qui y a été recueilli : il s'agit de la tombe U-j, datée du début de Nagada III (v. 3200 av. J.-C.), qui fut découverte par l'Institut d'archéologie allemand du Caire en 1988. Elle observe la forme d'un rectangle de 9,10 m sur 7,30 m, qui se subdivise en 12 chambres de taille inégale aux murs en briques crues. Elle constitue pour son propriétaire un véritable « palais de l'au-delà » comportant trois pièces d'apparat – dont un vestibule allongé et la chambre funéraire – et une série de neuf magasins plus petits, renfermant une accumulation d'offrandes destinées à accompagner le défunt. La circulation s'opère symboliquement entre les différentes pièces par l'aménagement d'encoches hautes et étroites dans les murs, qui évoquent le principe des stèles fausses portes de l'époque pharaonique classique. L'abondant matériel découvert à l'intérieur de cette tombe – bien que celle-ci ait été anciennement pillée – désigne son propriétaire comme un personnage de tout premier rang : dans la chambre funéraire se trouvaient les restes d'une chapelle en bois, un bol en obsidienne, un sceptre-*heqa* en ivoire traduisant la dignité royale de l'occupant des lieux.

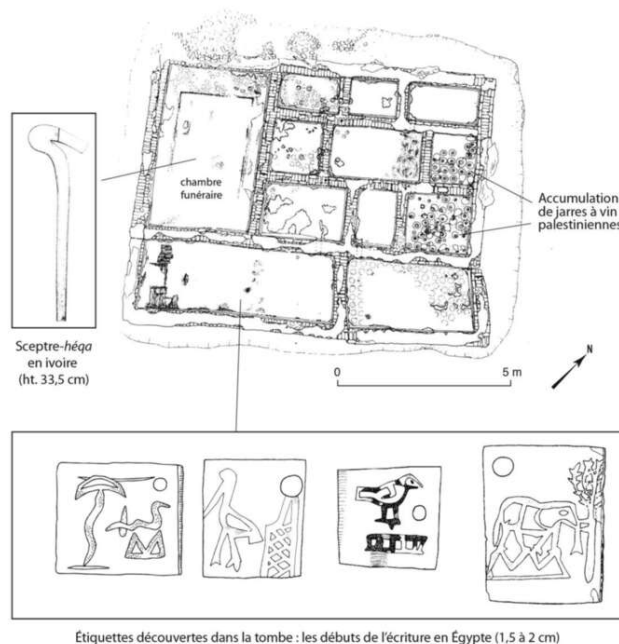


Fig. 11 La tombe U-j dans le cimetière U d'Abydos

Mais la découverte la plus importante fut celle d'un ensemble de 190 petites étiquettes de bois et d'os portant soit des indications chiffrées, soit des groupes de signes hiéroglyphiques* accompagnant les offrandes funéraires déposées dans la tombe (cf. fig. 11). Il s'agit déjà très certainement d'une forme d'écriture sommaire, bien que l'on soit encore loin du système hiéroglyphique des époques classiques, dont l'élaboration mettra encore plusieurs siècles avant de pouvoir transmettre des énoncés plus complexes – les premiers véritables textes ne sont pas antérieurs à 2700 av. J.-C., soit 500 ans plus tard. Il est probable que ces signes sont dans ce contexte un moyen d'identifier la provenance et la quantité de certains produits alimentaires déposés dans la sépulture. Il a été suggéré d'y reconnaître les noms de certaines localités du Delta, comme la ville de Bubastis. L'usage de cette écriture se retrouve sur des jarres à huile, où des représentations de scorpions ont été portées au fusain pour signifier l'appartenance des récipients. Celles-ci ont parfois été interprétées comme le nom du souverain qui en était le propriétaire, qui est pour cela nommé « Scorpion I » dans la bibliographie, mais il est bien plus probable qu'il s'agisse davantage ici d'une façon d'identifier la fonction royale que son détenteur : le roi est par définition « un scorpion », animal dangereux dans lequel il se reconnaît. La notation de noms

personnels n'apparaît sans doute que plusieurs générations plus tard, avec le roi Iry-Hor. Dernier élément marquant de la tombe : l'un de ses magasins contenait encore, au moment de sa découverte, un ensemble de 700 jarres d'origine palestinienne, qui pouvaient contenir jusqu'à 4 500 l de vin.

Comme les tombes royales de Hiérakonpolis, dont il a été question plus haut, la découverte de la tombe U-j remet en cause profondément le schéma jusqu'ici admis du développement de l'État et de la monarchie égyptienne pendant la période de Nagada : selon le matériel qui y a été retrouvé, le roi qui y est enterré bénéficie d'offrandes funéraires qui proviennent en effet en grande partie de la Basse-Égypte, et de jarres vinaires issues de circuits commerciaux mettant l'Égypte en relation avec le Levant. Il peut déjà s'agir d'une monarchie ayant de fait une autorité sur l'ensemble de la basse vallée du Nil, dès 3 200 av. J.-C. Ceci pourrait être confirmé par le fait qu'à peu près à la même date (Nagada IIIA) des inscriptions rupestres découvertes au Sud-Sinaï, au ouadi Ameyra, semblent démontrer que des souverains du début de la période de Nagada III ont été capables d'organiser par eux-mêmes des expéditions minières dans cette région.

Ces développements politiques peuvent largement s'observer dans l'iconographie de l'époque. Principaux supports pour l'iconographie durant Nagada II, les vases décorés disparaissent sous Nagada III. D'autres objets de prestige sont utilisés comme supports d'une iconographie de plus en plus contrainte par le pouvoir royal en cours de structuration : manches de couteau, têtes de massues, palettes à fard présentent un décor élaboré qui reflète de nombreuses facettes de l'idéologie de cette période. Il s'agissait peut-être pour le pouvoir de s'approprier des objets caractéristiques de certains groupes influents, artisans, guerriers ou prêtres-magiciens. Parmi les objets-phares, le couteau du Gebel el-Arak, conservé au musée du Louvre, est sans doute l'un de ceux qui ont fait couler le plus d'encre. Il s'agit d'une lame *ripple flaked** de qualité exceptionnelle, enchâssée dans un manche en ivoire portant sur ses deux faces une décoration en relief. Sur l'une se développent des motifs en relation avec la

chasse et la domination des espèces sauvages, dont le plus étonnant est le motif mésopotamien du « maître des animaux », témoignant probablement d'une influence de la culture d'Uruk sur l'Égypte ; au verso, une scène de guerre sur plusieurs registres, où deux groupes s'affrontent autour d'une série de barques, a parfois été interprétée comme la commémoration d'un événement précis. Il est plus probable qu'il s'agisse seulement ici de la mise en exergue des valeurs cardinales de cette société de Nagada : la chasse, la guerre, c'est-à-dire des activités qui sont l'apanage d'une élite masculine qui s'auto-célèbre dans ce matériel de prestige. On retrouve cette thématique sur plusieurs autres documents, comme la palette dite « de la Chasse », dont des fragments sont conservés au Louvre et au British Museum, où un répertoire de toutes les chasses possibles, avec tout l'armement disponible, est mis en scène, sans doute dans un contexte religieux.

Mais ces documents évoluent progressivement vers l'évocation d'éléments politiques plus aisément reconnaissables : la palette au taureau (musée du Louvre) et la palette aux vautours (British Museum et Ashmolean Museum) mettent en scène des batailles où le roi d'Égypte, représenté sous une forme animale agressive (lion ou taureau) triomphe d'un ennemi aux cheveux crépus, au nez épaté, toujours simplement vêtu d'un étui phallique, qui désigne manifestement des populations rebelles de l'ouest du Delta. Ces mêmes ennemis réapparaissent sur la dernière palette historiée connue, la palette de Narmer, qui porte sur ses deux faces une représentation anthropomorphique du roi triomphant d'eux au terme d'une bataille, et assurant sa domination sur la région qu'ils occupent.

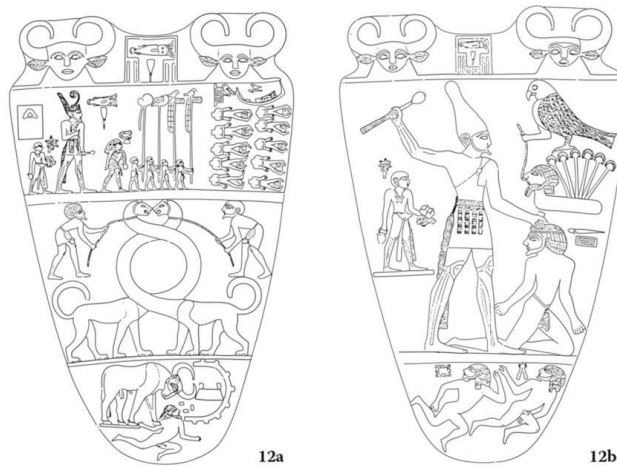


Fig. 12 Palette du roi Narmer (I^{re} dynastie), provenant de Hiérakonpolis (Musée du Caire CG 14 716)

Il est clair que l'ensemble de ces documents évoque des engagements militaires récurrents mettant en jeu les différents rois qui précèdent la constitution de la I^{re} dynastie (deux d'entre eux, Iry-Hor, puis Ka, nous sont connus avant Narmer). Mais il ne faut pas se tromper sur la signification de ces monuments : la représentation de batailles qui peuvent s'être réellement déroulées y est utilisée – comme la sera par la suite la campagne de Qadech par Ramsès II pour ne donner que l'exemple le plus connu – pour mieux définir le rôle du souverain, garant de la stabilité du royaume qu'il gouverne. Elles n'ont donc pas pour objectif premier la description fidèle d'un événement historique. La palette de Narmer n'est sans doute l'évocation que d'une opération menée, comme bien d'autres, pour pacifier une population turbulente de l'ouest du Delta qui a tendance à se rebeller contre l'autorité du roi. Elle n'est ni la première de ce genre (les autres palettes témoignent d'engagements similaires sous les prédécesseurs de ce roi), ni même la dernière. Une scène rupestre découverte en 2011 sur le site du ouadi Ameyra, au Sud-Sinaï, commémore en effet une nouvelle victoire contre ces mêmes populations libyennes sous le règne de Djer, le deuxième successeur de Narmer.

Le scénario d'un royaume du sud triomphant d'un royaume du nord pour former l'Égypte pharaonique doit donc être définitivement abandonné. Les conflits rapportés par les documents contemporains de cette ultime phase d'élaboration de la monarchie pharaonique sont davantage des opérations de maintien de l'ordre dans des zones turbulentes que des conflits

inter-États, et celles-ci ne s'achèvent pas avec Narmer. Les rois qui le précèdent, comme le propriétaire de la tombe U-j, ont d'ailleurs sans doute eu, bien avant lui, une autorité sur l'ensemble de l'Égypte selon des modalités qui ne nous sont pas complètement connues. Les inscriptions du ouadi Ameyra font également remonter deux générations avant lui la fondation de la ville de Memphis – une capitale judicieusement implantée à l'articulation entre la Haute-Égypte et le Delta pour un pouvoir ambitionnant de gouverner toute l'Égypte – en la plaçant sous le règne d'Iry-Hor, qui est aussi le premier roi clairement identifié par son nom, et non plus seulement par sa fonction.

Ce qui vient à son terme sous le règne de Narmer est plus qu'une autorité politique sur toute l'Égypte très certainement déjà acquise par ses prédécesseurs, la formalisation de l'idéologie royale, consacrée par l'apparition de représentations codifiées du monarque sous une forme qui n'évoluera que très peu durant les millénaires qui suivent. Sur la palette à son nom, le souverain apparaît coiffé tour à tour des deux couronnes, la rouge et la blanche, qui représentent traditionnellement la Basse et la Haute-Égypte. La double couronne, ou *pschent**, n'apparaît que dans le courant de la I^{re} dynastie. Le roi arbore par ailleurs une barbe postiche et est vêtu d'un justaucorps à bretelle unique ainsi que d'un pagne cérémoniel où est attachée, à la ceinture, une queue de taureau qui retombe au niveau de ses jambes. Il est montré dans l'attitude de la « marche apparente », la jambe gauche en avant, mais les deux pieds reposant à plat sur le sol. L'échelle à laquelle il est représenté est supérieure à celle des autres personnages qui apparaissent autour de lui. Les conventions de représentation du corps humain – visage de profil avec l'œil de face, torse de face, hanches de $\frac{3}{4}$ et jambes de profil – sont également mobilisées sur ce monument : ces codes sont fixés de façon presque immuable jusqu'à la fin de la civilisation pharaonique.

3. L'époque thinite (3000-2700 av. J.-C.)

L'époque thinite, du nom de la ville de This ou Thinis près d'Abydos, correspond littéralement aux dernières subdivisions de la période Nagada III (IIIC et IIID) mais on préfère généralement utiliser à partir de Narmer la division classique de l'histoire égyptienne en dynasties. L'histoire événementielle de cette période nous est un peu mieux connue grâce à plusieurs sources écrites disponibles : la pierre de Palerme (V^e dynastie) d'une part, qui enregistre les faits marquants de chaque règne année après année à partir du roi Aha, successeur de Narmer, et une documentation contemporaine déjà consistante, due notamment au développement progressif de l'écriture. Dans cette deuxième catégorie se trouve, uniquement pour la I^{re} dynastie, une série d'étiquettes commémoratives régulièrement utilisées par les différents souverains de cette lignée pour associer à certains produits une date de fabrication précise. Le principe est simple : une année particulière du règne est identifiée par le ou les événements les plus importants qui l'ont marquée. Il peut s'agir d'une célébration religieuse, d'une cérémonie royale, d'un fait militaire ou d'un déplacement du souverain. Ces informations sont consignées au moyen d'une petite scène ou d'une légende hiéroglyphique sur une étiquette de bois ou d'os de petites dimensions, percée à un angle, qui est ensuite attachée à un récipient, une boîte ou un panier. Il arrive parfois que l'on puisse faire correspondre les informations qui s'y trouvent soit à des monuments contemporains du règne, soit aux données compilées sur la pierre de Palerme, qui a dû elle-même utiliser ces étiquettes comme source pour les règnes les plus anciens qu'elle détaille. Ainsi, une expédition du roi Den (5^e roi de la I^{re} dynastie) au Sinaï est-elle maintenant attestée à la fois par une scène rupestre gravée sur les lieux de la mission, une série de plusieurs étiquettes commémoratives, et une entrée des annales de la V^e dynastie.

Cela ne suffit pas, tant s'en faut, à écrire une histoire complète de cette période, car les événements retenus par ces différents médias ne sont pas obligatoirement ceux qu'un historien considérerait comme les plus significatifs. Ils sont généralement centrés sur l'action, notamment religieuse, du roi, et omettent par principe ce qui pourrait ne pas présenter son œuvre sous un jour positif. La déperdition des

informations a en outre été très importante, et même les sources fondamentales – comme la pierre de Palerme – nous sont parvenues dans un état extrêmement fragmentaire.

3.1. La I^{re} dynastie (v. 3000-2800 av. J.-C.)

Les souverains de la I^{re} dynastie sont relativement bien connus, car ils ont tous bénéficié d'une tombe dans le cimetière B d'Abydos, dont la fouille a fourni un abondant matériel à leur nom. Leur ordre de succession, déjà connu par des tables royales plus tardives comme la table d'Abydos, est maintenant confirmé par des séries d'empreintes de sceaux découvertes dans cette nécropole royale, qui les énumèrent dans leur séquence chronologique.

Le règne de Narmer inaugure la I^{re} dynastie, bien qu'il ne soit pas sûr qu'il ait figuré sur la pierre de Palerme. Il ne possède dans le cimetière B d'Abydos qu'une tombe relativement modeste, qui le rapproche davantage des deux souverains de la fin de la période Nagada IIIB, Iry-Hor et Ka – rattachés à ce que l'historiographie allemande appelle la « dynastie 0 ». Il est le premier toutefois à être formellement représenté sous les traits canoniques du roi d'Égypte, sur une palette et une massue à son nom, aujourd'hui toutes les deux au musée du Caire. Il est traditionnellement considéré comme l'unificateur du pays, bien que les sources archéologiques comme nous l'avons vu plus haut, infirment clairement cette hypothèse. On doit sans doute l'identifier au roi Meni ou Ménès que les listes royales postérieures et l'historien grec Hérodote enregistrent comme le premier roi. L'existence de la bataille contre les populations de l'ouest, qui est représentée sur sa palette décorée, est maintenant confirmée par la découverte, à Abydos, d'une étiquette commémorative mentionnant le même événement.

Son successeur est un roi dénommé Aha (littéralement « le Combattant »), dont le règne a sans doute été relativement long – peut-être une trentaine d'années – bien que presque rien n'en subsiste sur la pierre de Palerme. Il est le premier à bénéficier à Abydos d'un complexe véritablement

monumental, doté d'un grand nombre de tombes subsidiaires. Les sources (Pierre de Palerme, étiquettes) enregistrent des pratiques de sacrifice humain en marge de ses funérailles, ce qui pourrait être confirmé par la fouille de certaines des sépultures qui sont associées à sa tombe. Un document à son nom a été découvert à En-Besor, en Israël, et une étiquette témoigne d'une campagne en Nubie. Il semble directement lié à une reine Neithhotep (sa femme, sa sœur, sa fille ?) qui assure probablement une régence à son décès, comme en témoignent des inscriptions récemment découvertes au ouadi Ameyra.

Djer, le 3^e roi de la dynastie, est en effet probablement monté sur le trône encore enfant, ce qui pourrait être un élément d'explication des 47 ans de règne qui lui étaient accordés par la pierre de Palerme, selon les reconstitutions que l'on peut en faire. Celle-ci fait état d'une grande activité dans le domaine religieux en enregistrant la confection de nombreuses statues de divinités (entre autres Neith, Anubis et Min), la célébration de plusieurs fêtes divines, la fondation d'un sanctuaire dénommé « Compagnon des dieux ». Elle mentionne aussi une campagne en Asie, autour de l'an 25 du règne. La documentation contemporaine permet de compléter encore le bilan de ce roi : un panneau inscrit au ouadi Ameyra, daté semble-t-il du début du règne par la mention de la régente Neithhotep, témoigne d'une expédition au Sud-Sinaï, qui explique l'origine des nombreux bijoux en turquoise découverts par Petrie dans la tombe du souverain. Le même bas-relief commémore en outre une opération de pacification de l'ouest du Delta, dont les populations s'étaient peut-être rebellées à l'occasion du changement de règne et de la minorité du roi. Enfin, une campagne contre les Nubiens est probablement signalée par un bas-relief monumental laissé au Gebel Sheikh Suleiman, sur la 2^e cataracte*.

Djet, son successeur – le « roi serpent » dont la stèle monumentale est conservée au musée du Louvre (cf. fig. 13) – a vraisemblablement connu en revanche un règne assez court d'une dizaine d'années, au cours desquelles deux étiquettes récemment découvertes à Abydos signalent malgré tout au moins une campagne militaire en Nubie. Il laisse à son tour le

trône à Den, un roi-enfant, sous la régence de sa mère Méretneith, qui bénéficie elle-même d'une tombe de statut royal dans la nécropole d'Abydos – et a longtemps été considérée comme un souverain à part entière par les chercheurs. La découverte d'une liste royale où elle apparaît avec son titre de « mère royale » a permis récemment de clarifier son statut. Den connaît sans doute lui aussi un règne prolongé : la position de ses années de règne sur les différents fragments de la pierre de Palerme permet de lui accorder 50 ans sur le trône, marqués au cours de la 30^e année par la célébration d'une fête-*sed** jubilaire.



Fig. 13 Stèle du roi Djet (I^{re} dynastie) provenant de sa tombe dans le cimetière d'Umm el-Qa'ab à Abydos (Musée du Louvre E 11007, calcaire, ht. 1,43 m)

Le règne est lui aussi manifestement dynamique. Les annales enregistrent régulièrement des déplacements du roi et des cérémonies monarchiques. Elles témoignent également de la politique de construction monumentale : il y est à nouveau question d'une fondation nommée « Compagnon des dieux (*Semer netjerou*) », déjà évoquée sous Djer, et les différentes étapes de la construction d'un autre sanctuaire baptisé « Les places des dieux » (*Sout netjerou*) sont détaillées entre l'an 33 et l'an 35 du règne. De plus, plusieurs campagnes militaires sont enregistrées : l'une, contre les « Asiatiques » (en l'an 19), est peut-être également connue par une étiquette commémorative ; une autre contre un mystérieux « peuple chien » (Ioutiou) a lieu en l'an 21, et enfin une opération contre les habitants Iountiou du Sinaï prend place en l'an 29.

Elle correspond probablement à une série de bas-reliefs découverts récemment à Faras Oum el-Zueibin, au sud du Sinaï, qui montrent à quatre reprises le roi massacrant un Bédouin. Les annales mentionnent également des entreprises de réorganisation du territoire contrôlé par l'Égypte, puisque pour l'an 31, elles indiquent « organiser les domaines* fonciers du nord-ouest du Delta, et toutes les populations de l'Est ».

Ce long règne est indiscutablement celui où l'administration égyptienne parvient à maturité, comme en témoigne l'abondante documentation d'empreintes de sceaux datées de ce roi, qui mentionnent plusieurs administrateurs de haut rang (Ankhka, Hemaka). Les souverains suivants sont moins bien connus. Le règne d'Anedjib a pu être très court – il n'est pratiquement pas attesté sur la pierre de Palerme, mais certaines restitutions de celle-ci suggèrent qu'il n'a pas excédé 5 ou 6 ans. Le matériel retrouvé à son nom, essentiellement des empreintes de sceaux et de la vaisselle de pierre inscrite, évoque l'organisation d'une fête-*sed*, non pas parce qu'il avait régné 30 ans, mais peut-être justement en raison de son âge déjà avancé au moment de sa montée sur le trône.

Le règne de Semerkhet, qui ne dure qu'un peu plus de 8 années, est quant à lui rapporté dans sa totalité par le fragment « Caire 1 » des Annales de la V^e dynastie – on y relève essentiellement la fabrication d'images divines et l'inauguration d'un temple d'Horus. Qâa, le dernier roi de la lignée, a probablement exercé plus longtemps le pouvoir. La pierre de Palerme n'enregistre cependant que sa première année, et ne permet pas réellement d'extrapoler la durée de son règne. Son activité est essentiellement attestée grâce à des étiquettes commémoratives, qui mentionnent la célébration de cérémonies divines et royales, et la construction d'un sanctuaire nommé « Les dieux sont exaltés » (*Qaou-Netjerou*). Les conditions de la fin de la dynastie sont mal connues, et des rois peu attestés, comme Ba et Seneferka, ont pu revendiquer le pouvoir à l'issue du règne de Qâa. Il semble toutefois que le premier roi de la II^e dynastie se soit assuré de sa légitimité en procédant à l'inhumation de Qâa à Abydos, comme en

témoignent les scellés à son nom associés aux offrandes déposées dans la tombe du dernier souverain de la I^{re} dynastie.

3.2. La II^e dynastie (2800-2700 av. J.-C.)

La II^e dynastie est bien moins connue : les sources livrent les noms d'au moins huit souverains la composant, dont certains ont dû gouverner en parallèle sur une Égypte divisée en deux royaumes concurrents, dans des conditions qui restent à éclaircir. Les étiquettes commémoratives disparaissent alors de la documentation, et l'on ne peut guère compter que sur la pierre de Palerme – où seuls les éléments fragmentaires de trois de ces règnes sont conservés – et de rares inscriptions contemporaines, pour avoir une idée des événements de cette période.

Le fondateur de la lignée est un roi Hotepsekhemouy qui décida de transférer la nécropole royale à Saqqara, où il fit creuser dans le plateau rocheux un important tombeau constitué d'un vaste complexe de galeries. Rien n'est cependant connu de la raison de ce choix crucial, et ni les événements, ni l'extension réelle du règne ne peuvent être évalués. La tombe de son successeur, Raneb, n'a pas encore été localisée mais la découverte de stèles funéraires à son nom à Saqqara laisse supposer qu'elle s'y trouvait également. Ce roi a au moins organisé une expédition minière au Sinaï, où son *sérek** a récemment été retrouvé au ouadi Ameyra ; il est également attesté par des inscriptions rupestres au désert oriental. Le règne de Ninetjer, le 3^e roi de la dynastie, est un peu moins obscur : son complexe funéraire à Saqqara a récemment été étudié par l'Institut allemand du Caire, une statue à son nom a été retrouvée dans le grand dépôt votif de Hiérakonpolis, et la pierre de Palerme enregistre les événements de 14 années de son règne, dont elle permet sans doute, par ailleurs, d'établir la durée à 40 ans. On note à cette occasion que le comptage du temps devient plus précis, les recensements du bétail, qui ont lieu tous les 2 ans, devenant un point de repère chronologique majeur. Ainsi l'année du 3^e recensement, au début de la section préservée consacrée à ce roi, correspond-elle à l'an 6 du règne. Ce système biennal

est ensuite le plus souvent adopté pendant l'ensemble de l'Ancien Empire. Les annales ne sont toutefois pas très bavardes et ne mentionnent guère que la célébration de ces recensements, qui sont accompagnés par les déplacements du souverain dans son royaume (la *shemes hor*, l'acte de « suivre Horus »), et des cérémonies religieuses. On relève cependant en l'an 13 la destruction de deux cités du nom de Shem-Rê et Ha : ceci correspond probablement à l'écrasement d'une rébellion en Basse-Égypte, le deuxième toponyme faisant référence au nord.

À la suite de ce long règne s'ouvre une période de troubles et de divisions : trois souverains qui ne sont pour nous que des noms, Ouneg, Sened et Noubnefer, continuent manifestement de régner sur la Basse-Égypte, tandis qu'un pouvoir concurrent s'établit en Haute-Égypte avec le roi Peribsen (probablement identique au roi Sekhemib-Peremmaât également attesté à la même époque) qui adopte dans sa titulature* un « nom de Seth » au lieu du traditionnel « nom d'Horus ». Le *sérek* qui permet d'écrire son nom est en effet surmonté de l'animal servant à désigner cette divinité turbulente du désert, et non pas du faucon Horus, comme ceux de ses prédécesseurs. Il s'agit clairement d'affirmer une rupture, dont les réels enjeux nous échappent. Ce roi revient également dans le cimetière B d'Abydos pour faire aménager son complexe et s'inscrire ainsi dans la tradition des premiers rois du pays. Quels qu'aient été les événements de l'époque, la tradition égyptienne donne raison à Peribsen car c'est lui – et non les rois de Basse-Égypte contemporains – qui est enregistré avec son nom de Seth à la suite de Ninetjer sur ce qui nous reste de la pierre de Palerme.

Son successeur, et dernier roi de la II^e dynastie, est aussi le mieux connu de toute cette séquence. Monté sur le trône sous le nom de Khasekhem (« la Puissante apparaît » : allusion à l'une des couronnes royales), il adopte en cours de règne le nom de Khâsekhemouy (« les Deux Puissantes apparaissent ») sans doute pour signifier qu'il a réussi à rassembler Haute-Égypte et Basse-Égypte, qui constituent traditionnellement l'apanage du roi. Il fait également modifier son *sérek*, en y associant les deux dieux tutélaires concurrents de la

II^e dynastie, Horus et Seth, signifiant ainsi la réconciliation des différentes factions du territoire. Le matériel connu à son nom est important : outre sa tombe et son enclos funéraire à Abydos, nous connaissons de lui deux statuettes découvertes à Hiérakonpolis qui font apparaître sur leur socle l'image de corps sans vie, accompagnés de la mention : « ennemis du nord : 47 209 ». Il semble donc certain que cette réunification du territoire s'est accompagnée d'engagements militaires violents. Une stèle fragmentaire découverte à Hiérakonpolis célèbre également une victoire contre les Nubiens, et la reprise sous son règne des échanges commerciaux en Méditerranée pourrait être attestée par la découverte d'une vaisselle de pierre à son nom sur le site de Byblos. La pierre de Palerme lui accorde 18 ans de règne, dont elle enregistre les 6 derniers. Sont mentionnés la fabrication d'une effigie du roi en cuivre, la construction d'une embarcation de prestige, et l'édification d'un sanctuaire nommé *Men-Netjeret* (« Que la déesse perdure »). La découverte d'un bas-relief monumental à Gebelein, montrant ce souverain en train de fonder un temple pour la déesse Hathor, pourrait correspondre à cette annotation des Annales. Ce règne réunificateur constitue en soi le préalable à l'entrée de l'Égypte dans la période de l'Ancien Empire, dont le premier roi, Netjerikhet / Djoser, n'est certainement autre que son fils et successeur.

3.3. Les nécropoles royales

Le cimetière B de la nécropole de Oum el-Qaab regroupe l'essentiel des tombes royales de l'époque thinite (cf. fig. 7). Des mastaba* de grande taille aménagés sur la bordure de la falaise à Saqqara ont parfois été considérés comme les véritables tombes des souverains de la I^{re} dynastie, mais la reprise des fouilles à Abydos a depuis démontré que les rois de cette lignée se sont systématiquement fait inhumer au sud de l'Égypte, région d'origine de leur pouvoir.

Les premières tombes aménagées dans cette nécropole – adjacente au cimetière U, situé immédiatement au nord – sont celles des rois Iry-Hor, Ka et Narmer, à la charnière entre la « dynastie 0 » et la I^{re} dynastie. Celles-ci sont relativement

modestes, et ne sont constituées que de deux puits juxtaposés. Le changement d'échelle intervient sous le règne de Aha : à un premier projet similaire à celui de ses prédécesseurs (deux chambres funéraires de 5 m × 3 m pour 2 m de profondeur) succède un deuxième aménagement de trois grands caveaux alignés d'ouest en est de 8 m × 5,2 m et profonds de 3,5 m. L'ensemble est suivi de 34 puits, alignés par rangées de trois et disposés en queue de comète à la suite des caveaux du roi : ils sont destinés à des enterrements subsidiaires de membres de l'entourage du souverain.

Dès le règne de Djer, le schéma d'ensemble de ces complexes se modifie : la tombe royale est désormais placée au centre, les tombes satellites gravitant autour d'elle ; 318 d'entre elles sont aménagées par blocs autour du caveau de ce roi. Le principe varie peu, ensuite, jusqu'à la fin de la I^{re} dynastie, l'ensemble ayant simplement tendance à devenir progressivement plus compact. L'exemple le plus abouti est la tombe de Den : le caveau central est maçonné en briques crues, à une profondeur de 7 m ; il est accessible par une descenderie latérale et son sol est pavé de granite d'Assouan. Au nord et à l'est se trouvent un ensemble de 142 tombes subsidiaires, aménagées en deux blocs, par rangées de trois, les autres côtés étant équipés de magasins ; l'ensemble forme un anneau autour de la sépulture royale. Ces tombes annexes étaient elles-mêmes pourvues de stèles funéraires modestes gravées aux noms et titres de leurs propriétaires, des membres de l'entourage du roi. Au sud-ouest, l'aménagement original d'une annexe, accessible par un escalier, permet de monter à une plateforme où devait se trouver une statue de Den. C'est le premier exemple de *serdab** – une chapelle cultuelle destinée à abriter une effigie du défunt – que nous connaissons. Toutes les tombes royales devaient également être équipées à l'origine de stèles monumentales donnant l'identité du propriétaire de la sépulture. Le plus bel exemple, par son achèvement, en est la stèle du roi Djet au musée du Louvre (cf. fig. 13). Les caveaux étaient coiffés d'un système de double tumulus superposés : l'un, construit au-dessus du plafond de la chambre funéraire, s'élevait au niveau du sol, le second, englobant le premier, surplombait de quelques mètres le niveau de la plaine alentour. Il est possible que ces

superstructures aient voulu évoquer la butte primordiale, émergeant pour la première fois du Noun* à la création du monde selon la mythologie égyptienne. Les tombes de ces premiers rois sont également associées à de mystérieux « enclos funéraires », édifiés à la lisière de la zone inondable à un peu plus d'un kilomètre de la nécropole. Il s'agit d'enceintes rectangulaires en briques crues, construites avec des motifs de redans, au sein desquelles se trouvent de petites chapelles. Elles peuvent également être associées à des tombes subsidiaires, mais semblent n'avoir eu qu'une existence provisoire, avant d'être volontairement arasées. Seule la dernière à avoir été édifiée, celle de Khâsekhemouy, le dernier roi de la II^e dynastie – un édifice rectangulaire de 137 m x 77 m et de 12 m de haut (enceinte extérieure) particulièrement massif – est encore debout. Il est probable que ces constructions jouaient un rôle dans des rites associés au pouvoir royal, ou lors des funérailles du souverain, mais leur fonction précise reste encore l'objet de débats, d'autant que certains rois ont manifestement pu en faire édifier plusieurs à différents endroits (une structure analogue au nom de Khâsekhemouy est connue à Hiérakonpolis).

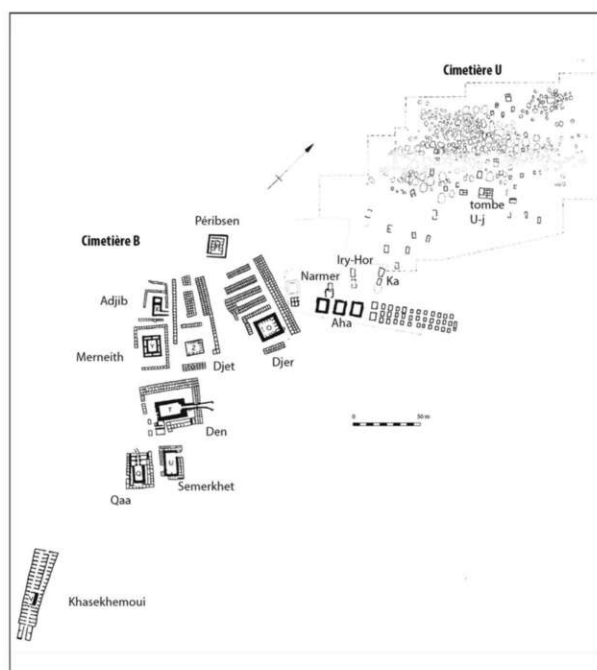


Fig. 14 Plan de la nécropole d'Abydos à l'époque de Nagada

La fouille de l'ensemble de cette nécropole d'Abydos a livré un matériel impressionnant, qui est la première source pour

étudier l'histoire des deux premières dynasties : des objets en métal précieux aux noms des différents souverains y ont été recueillis aussi bien lors des premiers dégagements de W.M.F. Petrie, au début du ^{xx}^e siècle, que lors des travaux complémentaires de l'Institut allemand ces dernières décennies. Dans la tombe de Djer ont été découverts plusieurs bracelets alternant perles en or et en pierres fines comme le lapis-lazuli ou la turquoise. La découverte d'un grand nombre d'étiquettes commémoratives, d'empreintes de sceaux, de fragments de vaisselle de pierre et de différents objets inscrits permet de préciser certains faits historiques, de donner une image concrète du prestige de cette monarchie des premiers temps, et d'obtenir des données sur l'organisation administrative de cette période. Un matériel presque aussi riche fut obtenu par la fouille des mastaba des grands personnages de l'État contemporains de la I^{re} dynastie, effectuée à Saqqara par W.B. Emery du milieu des années 1930 à la fin des années 1950. Peintes en blanc et dominant la plaine inondable depuis le bord du plateau, ces tombes massives représentaient la puissance de l'État à proximité immédiate de la capitale, Memphis.

Au cours de la II^e dynastie, les tombes des premiers rois de la lignée sont aménagées à Saqqara, sous la forme d'un impressionnant complexe de galeries taillées dans le calcaire du plateau. Elles évoquent une véritable ville souterraine qui se développe autour du caveau royal. On ignore cependant quelle superstructure pouvait accompagner ce dispositif.

3.4. Le développement de l'administration

La monarchie pharaonique est véritablement la clé de voûte du système qui se met en place à la fin de Nagada III : le roi joue à la fois un rôle religieux, politique et militaire ; il est au centre de nombreuses cérémonies destinées à mettre en scène et donc donner du prestige à son pouvoir. Les sources à notre disposition insistent sur les différentes phases de son couronnement. Les temps forts de celui-ci sont une « course autour du mur », représentant la prise de contrôle du territoire qu'il gouverne, et l'imposition successive des deux couronnes,

la blanche et la rouge, qui symbolisent les deux entités territoriales de la Basse et de la Haute-Égypte, que le roi réunit dans l'acte de sa prise de fonction. Les cérémonies d'apparition du roi ou de la fête-*sed* sont la reproduction d'une partie ou de la totalité de ces rites fondateurs du règne.

Placé ainsi au centre géographique de l'univers, le souverain est également un intermédiaire avec le monde des dieux, et le principal officiant religieux ; enfin, la documentation insiste dès les origines sur sa capacité à dominer l'ennemi et à faire triompher l'ordre. Dans cette optique, les mêmes documents décrivent aussi très tôt l'entourage du roi, et font allusion à l'appareil d'État qui lui permet de gouverner. La palette et la massue de Narmer le montrent toutes deux accompagné d'un personnage désigné par le titre de *tjet* – sans doute déjà la désignation du vizir* (nommé plus tard *tjati*) – c'est-à-dire le responsable de l'ensemble de l'administration, et d'un porteur de sandales qui représente peut-être le personnel du palais. Cette combinaison se retrouve à l'identique sur les bas-reliefs de Den à Faras Oum el-Zueibin, au Sud-Sinaï.

Il est difficile de faire apparaître clairement l'organigramme de l'ensemble de l'administration sous les premières dynasties – celle-ci est documentée par des sources très disparates et incomplètes, et elle est sans doute aussi, à cette période, en perpétuelle évolution. On peut malgré tout imaginer autour du souverain l'existence d'une élite lettrée, capable d'enregistrer, de compter, d'inventorier les richesses du pays. La nécropole d'Hélouan, dans la région de Memphis, qui a servi de lieu d'inhumation à cette catégorie de population, comptait plus de 10 000 tombes de cette période. Les territoires administrés semblent avoir deux statuts distincts, selon qu'ils appartiennent directement au *per nesout*, le « domaine royal », ou qu'ils relèvent plus généralement de l'administration de la Haute ou de la Basse-Égypte, ces deux entités étant toujours formellement distinguées. Les différentes fondations des rois de cette période sont attestées par des empreintes de sceaux. Celles-ci montrent qu'elles sont gérées par de très hauts administrateurs du royaume (désignés sous le titre de *adj-mer*), lesquels ont parfois bénéficié de tombeaux de prestige dans la nécropole de Saqqara. Ces personnages cumulent d'ailleurs

ces charges avec des fonctions étatiques au plus haut niveau : le *adj-mer* Ânhka, au début du règne de Den, porte également le titre de vizir (*tjet*), et l'un de ses successeurs, le *adj-mer* Hemaka, occupe aussi la charge de « chancelier du roi » (*khetemou bity*). Comme aux époques postérieures, on note que les différents secteurs de l'administration royale sont manifestement perméables.

Le mécanisme de la taxation des ressources agricoles du pays semble se perfectionner tout au long de la période thinite. Sous la II^e dynastie, un déplacement du roi – la *shemes hor* (littéralement : « l'acte d'accompagner Horus »), déjà connu sous la I^{re} dynastie – a maintenant régulièrement lieu, tous les deux ans, en relation avec un recensement du bétail, qui devient la base du comptage du temps. Ces opérations ont probablement pour objectif de renforcer le contrôle de l'administration sur les différentes provinces du pays et d'optimiser les conditions de prélèvement et de stockage des surplus agricoles qui permettent à l'État de fonctionner. Enfin, la monarchie développe l'exploitation des ressources minérales présentes dans les déserts environnant la vallée du Nil : des missions de prospection sont envoyées dans le désert oriental sous la direction de véritables corps de géologues (les *sementiou*). Dans le sud de la péninsule du Sinaï, des expéditions sont attestées sous les règnes de Narmer, Djer, Den et Raneb, encadrées par différents membres de l'administration royale, dont des « administrateurs du désert » (*adj mer khaset*).

4. Les relations extérieures

L'étude de l'Égypte à l'époque prédynastique et sous les premières dynasties pose en permanence le problème de ses relations avec le monde extérieur. Nous l'avons vu, le phénomène de la néolithisation de la basse vallée du Nil apparaît depuis quelques années plus complexe qu'on ne l'avait pensé au départ, combinant manifestement des influences proche-orientales et sahariennes. La question s'est également posée de l'origine même de la culture pharaonique : des chercheurs pionniers comme W.M.F. Petrie, influencés par

des courants de pensée de la première moitié du ^{xx}^e siècle, avaient développé le concept d'une « race dynastique » supérieure venue de Mésopotamie, qui aurait été à l'origine du développement de l'Égypte. Encore en partie suivie par des spécialistes du prédynastique comme W.B. Emery jusque dans les années 1960, cette théorie est maintenant totalement abandonnée, la meilleure connaissance de la culture de Nagada ayant, en particulier, mis en évidence la logique interne de son évolution dans la longue durée. Il n'en demeure pas moins vrai que l'influence culturelle du monde mésopotamien s'est fait sentir dans l'adoption notamment de certains motifs iconographiques utilisés par les Nagadiens, comme la façade de palais qui permet de présenter le nom du roi (le *sérekh**), le motif de rosette désignant la royauté, ou encore le thème du « maître des animaux » – un personnage maîtrisant deux fauves – que l'on retrouve aussi bien dans la tombe 100 de Hiérakonpolis que sur le couteau du Gebel el-Arak. La scène de guerre qui apparaît au verso de cet objet a parfois même été interprétée comme la commémoration d'une bataille entre Égyptiens et Mésopotamiens, sans aucune autre preuve que l'aspect oriental du personnage représenté sur son recto.

Si des idées circulent manifestement entre les deux mondes, la plupart des choix qui ont *in fine* été effectués sur le plan iconographique, symbolique, idéologique, restent par nature proprement égyptiens. Un bon exemple en est le développement de l'écriture, que l'on peut maintenant imaginer presque contemporain dans ces deux espaces culturels depuis la découverte de la tombe U-j, et qui s'y effectue manifestement selon des principes très différents. L'idée de la colonisation de la Basse-Égypte par la culture d'Uruk jusqu'à l'époque de Nagada II – avant une reconquête de la région par les Égyptiens – est également très largement abandonnée aujourd'hui. Le schéma d'une culture de Basse-Égypte assurant à cette période le relais entre le monde proche-oriental et la vallée du Nil, d'autres influences ayant pu atteindre la Haute-Égypte via des routes commerciales aboutissant dans le bassin de la mer Rouge, semble maintenant bien plus probable.

L'une des préoccupations majeures de ces rois des premiers temps a manifestement été de contrôler des routes commerciales permettant d'acheminer vers l'Égypte des produits de prestige dont l'élite était consommatrice. L'importance de ces échanges est déjà évidente sous le règne du propriétaire de la tombe U-j, d'où 700 jarres à vin palestiniennes furent exhumées. Des implantations égyptiennes au Levant sud se développent tout particulièrement dans la phase finale du prédynastique, sous la « dynastie 0 ». On compte une vingtaine de ces points d'ancrage – dont les sites majeurs de Tell el-Sakan, En-Besor et Tel Erani – qui se signalent soit par la présence d'une céramique égyptienne produite localement, soit par des bâtiments que l'on peut identifier comme égyptiens par leurs caractéristiques architecturales. Ils permettent une véritable colonisation du sud de la Palestine, et se maintiennent au moins jusque dans la dernière phase de la I^{re} dynastie, des empreintes de sceau au nom de Aha, Djet, Den et Anedjib, peut-être encore de Semerkhet, ayant été découverts notamment sur le site de En-Besor.

Cette occupation ne semble pas avoir eu un caractère militaire, mais parallèlement, au moins une opération de pacification de la région est attestée dans les sources égyptiennes : une étiquette commémorative de Den montre le roi en train de massacrer un ennemi qui revêt les traits d'un Levantin, avec la légende : « première fois de frapper l'Asie ». Une opération militaire de ce souverain dans la région est également enregistrée par la pierre de Palerme. Après la I^{re} dynastie, ces implantations égyptiennes de Palestine paraissent toutefois abandonnées.

À la fin de la II^e dynastie, il semble que le roi Khâsekhemouy ait déjà plutôt privilégié des relations, probablement par voie maritime, avec le nord du Levant et Byblos : un vase de pierre portant son nom a été découvert sur ce dernier site. Cela préfigure ce qui sera par la suite la politique de l'ensemble des rois de l'Ancien Empire. Ce point de la côte se trouve en effet au débouché de plusieurs routes commerciales permettant l'acheminement de produits comme le lapis-lazuli d'Afghanistan et l'argent d'Anatolie. Son

ralliement permet à l'Égypte à la fois de se procurer des ressources en bois de conifère (indispensables pour la construction navale et la construction tout court), et de se greffer sur un réseau d'échanges internationaux.

Les relations avec la Nubie, prolongement naturel du territoire égyptien au Sud, ont quant à elles été mouvementées. Aboutissement de routes commerciales reliant la basse vallée du Nil à l'Afrique méridionale, cette région joue clairement, au début de la période de Nagada, le rôle d'un intermédiaire avec l'Égypte. La culture nubienne du Groupe A, installée dans la région comprise entre la 1^{re} et la 2^e cataracte, échange ainsi encens, bois précieux, peaux de félins et aromates contre les produits de l'artisanat florissant qui se développe en Égypte. L'exploitation des riches gisements d'or locaux – au ouadi Allaqi et au ouadi Gabgaba – a également été très tôt l'un des termes de ce commerce. Le site de Khor Daoud, à son apogée sous Nagada II, a ainsi joué le rôle d'une véritable plaque tournante et un grand nombre de poteries égyptiennes ayant renfermé des produits alimentaires y a été retrouvé. En étroite connexion avec le monde nagadien, cette culture du Groupe A évolue avec lui au cours de la période de Nagada III, s'imprégnant de la culture égyptienne à un point tel qu'il est parfois difficile de distinguer les productions artistiques égyptiennes de celles qui en sont une interprétation locale. Certains chercheurs ont proposé un métissage de type « créolisation » la concernant.

Sur les sites de Seyala et Qustul, la fouille des cimetières a livré un matériel impressionnant, témoignant à la fois de la richesse de l'élite de ces cités, et de son intégration au monde égyptien. À Seyala, la fouille de la sépulture d'un personnage important a ainsi permis la découverte d'un manche de massue recouvert d'une plaque d'or, sur laquelle des animaux (éléphant, girafe, félins, antilopes) parfaitement identiques à ceux de l'iconographie égyptienne, ont été obtenus par la technique du métal repoussé. À Qustul, un encensoir provenant d'une sépulture princière (la tombe L24) fait apparaître des motifs proprement royaux : un personnage ressemblant à s'y méprendre à un roi égyptien – coiffé de la couronne blanche, précédé d'un faucon perché sur un *sérekh* –

y apparaît assis dans une barque. Même le motif de la rosette, qui est associé à la royauté sur des monuments égyptiens comme la massue dite « du roi Scorpion », y figure.

Nul doute que cette trop grande proximité ait fini par paraître gênante à leurs puissants voisins du nord, eux-mêmes engagés dans un processus de valorisation exclusif de leur monarchie. Dès la fin du prédynastique, des raids successifs de différents souverains égyptiens ont à terme raison de cette culture nubienne, ce qui leur permet de prendre le contrôle direct de la région. Les sources égyptiennes commémorent en effet régulièrement des expéditions contre les Nubiens. La plus ancienne est une étiquette commémorative de Aha, où le *sérek* du roi est présenté massacrant un personnage agenouillé, aux bras liés, identifié par le signe de l'arc (*seti*), qui désigne la région. Sur une autre étiquette, ce roi proclame d'ailleurs sa suzeraineté à la fois sur la Basse-Égypte, la Haute-Égypte et la Nubie. Deux autres étiquettes commémoratives signalent également une victoire de Djet, son deuxième successeur, en Nubie.

Mais la documentation la plus spectaculaire a peut-être été laissée *in situ*, dans la zone même du conflit : au Gebel Sheikh Suleiman, un point remarquable de la région de la 2^e cataracte, deux victoires successives des Égyptiens sont commémorées. La plus ancienne – sans doute datable de la fin du prédynastique – montre un scorpion, image assurée du roi d'Égypte, maîtrisant un ennemi. Sur le même rocher, un bas-relief monumental, plus tardif, fait apparaître à droite une barque royale qui maintient attaché par le cou un Nubien dont le corps est aussi transpercé d'une flèche. En dessous du tableau, les corps d'adversaires abattus, contorsionnés, apparaissent. À gauche, un *sérek* sans nom est associé à une autre image de l'ennemi vaincu, les mains liées. L'inscription probable de son nom de naissance à côté du *sérek* permet d'attribuer cette composition au règne de Djer, le 3^e roi de la I^{re} dynastie, qui a sans doute voulu signifier par ce monument sa prise de possession pleine et complète de cette zone stratégique de la 2^e cataracte, au cœur du territoire du Groupe A.

En un peu plus d'un millénaire et au terme d'une longue évolution, la culture de Nagada, élitiste dès ses prémisses, et exceptionnellement investie dans le soin apporté à l'aménagement et l'équipement de ses nécropoles, s'est étendue à l'ensemble de l'Égypte, et a même colonisé le sud de la Palestine et la Basse-Nubie, jusqu'à la 2^e cataracte, pour mieux contrôler les différentes routes commerciales reliant le pays au bassin oriental de la Méditerranée et à l'Afrique méridionale. Elle donne naissance à un État puissant, bien organisé, dirigé par un monarque conçu comme un chef de guerre, et à la stature quasi divine. Cette civilisation pharaonique, dont les traits les plus caractéristiques sont fixés dès l'avènement de la I^{re} dynastie, témoigne indiscutablement, dès ses origines, d'une certaine agressivité envers les régions qui lui sont mitoyennes et d'une préoccupation constante d'obtenir l'accès le plus direct possible aux ressources nécessaires à son développement, et ce au détriment de tout intermédiaire potentiel.

Chapitre III

L'Ancien Empire

Comme nous l'avons vu plus haut, les égyptologues désignent par « Ancien Empire » une première période « d'apogée » de l'histoire pharaonique, le concept d'« Empires » séparés par des « Périodes intermédiaires » étant hérité de l'historiographie allemande de la fin du ^{xix}^e siècle. Cette période est indiscutablement l'une des plus importantes de l'histoire égyptienne – celle où l'État pharaonique, parvenu alors à sa maturité, a la capacité d'entreprendre de grands projets, notamment grâce au fonctionnement d'une administration très développée. Les nombreux monuments funéraires, qu'ils soient royaux ou destinés à des membres de l'élite dirigeante, constituent les sources principales pour la connaissance de cette période. En revanche, peu d'établissements urbains ont été étudiés, et les sources sont très souvent indigentes ne serait-ce que pour établir une chronologie détaillée de l'ensemble de cette phase de l'histoire.

Une grande partie des informations dont nous disposons proviennent, comme pour les deux premières dynasties, des différents fragments de la pierre de Palerme (V^e dynastie), ainsi que de son homologue de la VI^e dynastie – bien plus fragmentaire encore – la pierre de Saqqara Sud. Ces informations peuvent sur certains points être complétées par des biographies de particuliers et des listes royales élaborées à des périodes plus récentes de l'histoire égyptienne (Tables de Saqqara et d'Abydos, Canon royal de Turin, histoire de Manéthon). Ces dernières donnent un éclairage complémentaire – mais bien souvent déformé – sur cette période ancienne de l'histoire égyptienne.



Fig. 15 L'Égypte à l'Ancien Empire

1. L'Ancien Empire égyptien : chronologie et succession royale

L'Ancien Empire regroupe dans un laps de temps de cinq siècles (v. 2700-2200 av. J.-C.) l'ensemble des III^e, IV^e, V^e, et VI^e dynasties. Cette division de la période en différentes « familles » est un héritage de l'historiographie pharaonique, telle qu'elle nous est transmise notamment par les *Aegyptiaca* de Manéthon. Elle correspond plus probablement à des ruptures du *continuum* historique considérées comme significatives par les Égyptiens eux-mêmes qu'à de véritables changements de lignées royales. Selon une proposition récente, la variation dans les modalités de comptage du temps durant l'ensemble de cette période – où l'on hésite manifestement entre un système annuel fondé sur l'observation du cycle naturel et un système bisannuel reposant sur la fréquence des recensements des richesses du pays effectués par l'administration – pourrait être l'un des éléments d'explication de cette présentation de l'histoire.

1.1. La III^e dynastie (v. 2700-2600 av. J.-C.)

La III^e dynastie (v. 2700-2600 av. J.-C.) occupe au sein de l'Ancien Empire une position un peu particulière, car elle est, selon les auteurs, intégrée ou non à cette période. Bien qu'elle soit étroitement liée à l'époque thinite qui la précède, nous avons choisi ici de la considérer comme faisant déjà partie de l'Ancien Empire, le règne du premier monarque de cette dynastie ayant par la suite été considéré par les Égyptiens eux-mêmes comme marquant une rupture avec ce qui précède. Le canon royal de Turin, une liste de rois compilée au Nouvel Empire, fait ainsi apparaître une annotation en rouge avant la mention du nom du premier souverain de cette série, ce qui signale sans doute, dans l'esprit du rédacteur du document, qu'il inaugure une nouvelle phase de l'histoire égyptienne.

Les rois de cette période restent relativement mal connus, et il est probable que l'ensemble de cette lignée – qui compte cinq rois identifiés dans la documentation disponible – a gouverné le pays pendant une période n'excédant sans doute pas les 75 ans. Encore ne peut-on parler de « lignée » que par commodité, car il est certain que Djoser, qui inaugure cette III^e dynastie, n'est autre que le fils et successeur direct de Khâsekhemouy, le dernier monarque de la II^e dynastie, et d'une épouse royale du nom de Nimaâthap. Ce souverain n'est connu des sources contemporaines de son règne que sous son nom d'Horus de Netjerikhet (litt. « Celui au corps divin ») – la tradition postérieure lui donnant plus volontiers le nom de Djoser. Le Canon royal de Turin lui accorde 19 ans de règne, mais la place qu'il occupe sur la pierre de Palerme – un document chronologiquement beaucoup plus proche des faits – peut laisser penser qu'il a en fait gouverné le pays pendant 28 ans. Bien qu'issu d'une lignée de rois de Haute-Égypte, Djoser abandonne définitivement la capitale d'Abydos pour s'installer dans la ville de Memphis, plus stratégiquement située, à l'articulation entre la Haute et la Basse-Égypte.

Il entreprend également de construire son complexe funéraire à proximité de cette capitale administrative, dans la nécropole de Saqqara, non loin des tombes de deux de ses prédécesseurs du début de la II^e dynastie, Hotepsekhemouy et

Ninetjer. Le monument de Djoser est entièrement bâti en pierre de calcaire. Il intègre à l'intérieur d'un immense enclos rectangulaire une pyramide à six degrés, s'élevant à 60 m de hauteur, qui est la première à avoir été bâtie en Égypte. La réalisation de cet ensemble cultuel, qui comprend également des aménagements spécifiques pour célébrer le principe de la royauté et de sa régénération au moyen de la fête-*sed** jubilaire, est indiscutablement l'œuvre majeure du règne. Il fut l'objet de plusieurs changements de programme en cours de réalisation, vraisemblablement sous la direction du célèbre architecte Imhotep, dont le nom a été retrouvé *in situ*, sur des bases de statues du souverain.

Djoser fit également édifier l'une des premières chapelles divines en pierre qui nous est connue, à Héliopolis, et envoya des expéditions au Sinaï, pour y chercher des matériaux destinés à la construction de son complexe funéraire. Sa stèle rupestre, au ouadi Maghara, est la plus ancienne à avoir été découverte sur ce site minier fréquenté pendant l'ensemble de l'Ancien Empire.

Les autres souverains de la III^e dynastie sont mal documentés, et leur ordre de succession reste objet de débats. Le successeur de Djoser serait un certain Djoserth, connu essentiellement par les documents contemporains de son règne sous son nom d'Horus de Sekhemkhet. Il est le bénéficiaire d'un complexe funéraire inachevé à Saqqara, au sud de celui de Djoser, qui prévoyait l'édification d'une pyramide à sept degrés, dont seul le premier fut ébauché. Son sarcophage de travertin* fut retrouvé scellé, mais vide, dans le caveau funéraire associé à ce monument. Comme son prédécesseur, Sekhemkhet envoya une expédition au Sinaï et deux stèles commémorant cette opération furent gravées à son nom au ouadi Maghara. Selon le canon de Turin, son règne n'aurait duré que 6 ans, ce qui pourrait correspondre à l'état d'inachèvement de son monument à Saqqara. Telle qu'on peut la reconstituer, la section – anonyme – qui correspond au successeur de Djoser sur la pierre de Palerme est très brève et indique un règne qui n'a effectivement pas dû excéder les 7 ou 8 ans.

Les autres rois de la dynastie sont encore moins bien connus, et l'ordre de succession des deux suivants reste indéterminé. L'un, Sanakht, probablement identifiable au roi Nebka des sources plus tardives, est surtout connu pour avoir laissé deux stèles au ouadi Maghara, à l'instar des deux premiers rois de la dynastie. Des empreintes de sceau à son nom ont été découverts près du monument de Djoser à Saqqara, à Beit Khallaf en Moyenne-Égypte, et dans la ville d'Éléphantine à la frontière sud du pays. S'il est bien identique à Nebka, le papyrus de Turin lui accorde 19 ans de règne. Mais ce document paraît peu fiable sur ce point, car il le place également avant Djoser, ce qui est contredit formellement par les sources archéologiques. On ne lui connaît aucun monument funéraire, mais certains chercheurs suggèrent qu'il pourrait être le véritable propriétaire, à Saqqara, du complexe inachevé que l'on attribue généralement à Sekhemkhet. Un roi Khaba (uniquement attesté par son nom d'Horus) est quant à lui probablement le propriétaire d'une pyramide à degrés inachevée, dont la construction fut tout juste ébauchée à Zaouiyet el-Aryan, au nord de Saqqara. Le monument ne livre pas directement son nom, mais son *sérek** apparaît sur de la vaisselle de pierre découverte dans un mastaba* voisin de celui-ci. Son activité est attestée par la présence d'empreintes de sceaux le mentionnant sur les sites de Hiérakonpolis et d'Éléphantine.

Le dernier roi de la dynastie est certainement Houni – dont c'est le nom d'Horus que nous ignorons cette fois-ci. Il a été suggéré qu'il pouvait être identique au roi Qahedjet attesté sur une stèle sans provenance conservée au musée du Louvre, ce que rien ne démontre. Il est en tout cas clairement le prédécesseur immédiat de Snéfrou, le fondateur de la IV^e dynastie, dont il était peut-être le père. Son rôle fut manifestement important, même s'il n'a très probablement pas régné les 24 ans que lui accorde le papyrus de Turin : il pourrait être l'initiateur d'une réorganisation administrative de l'Égypte, marquée par l'installation de domaines* royaux dans les principales provinces du pays, qui fut poursuivie au début de la IV^e dynastie. Ce découpage en provinces est matérialisé par l'installation d'un réseau de petites pyramides à degrés, sans doute destinées à affirmer la présence royale dans

l'ensemble du pays. Sept monuments de ce genre ont été identifiés en Haute et en Moyenne-Égypte, et celui qui a été découvert à Éléphantine porte le nom de « Diadème de Houni », marquant ce projet de sa signature. La tombe de ce roi n'a pas été identifiée, bien qu'il ait régulièrement été proposé, sans preuve réelle, de lui attribuer la pyramide de Meïdoun.

1.2. La IV^e dynastie (v. 2600-2450 av. J.-C.)

En dépit des constructions monumentales qui peuvent lui être attribuées – c'est en effet à cette période que furent construites les plus grandes pyramides jamais réalisées en Égypte – la IV^e dynastie reste relativement mystérieuse.

Les relations familiales entre les différents souverains restent obscures, et le nombre même de rois qui la compose est incertain : le texte de Manéthon indique qu'elle est constituée de huit rois, tandis que le canon de Turin lui en accorde neuf. Toutefois, seuls six rois de cette dynastie sont connus par un monument funéraire et par des sources archéologiques contemporaines, le règne de deux autres (Baefrê et Hordjedef) étant simplement suggéré par des sources postérieures. Le premier des souverains de cette dynastie, et probablement le plus important d'entre eux, est Snéfrou – l'Horus Nebmaât – dont le règne a sans doute duré plus d'une quarantaine d'années. Selon les quelques indications transmises par la pierre de Palerme, il mena une politique active de développement du territoire égyptien, en créant des fondations royales dans l'ensemble du pays. Cette politique s'accompagna d'importantes razzias effectuées dans les régions entourant l'Égypte (Nubie, Libye) afin de prélever de la main-d'œuvre et du bétail pour alimenter ces fondations. Une ambitieuse politique de construction navale est également entreprise pour multiplier les contacts maritimes avec des régions éloignées du pays : des relations avec Byblos sont attestées, et un port est construit sur la mer Rouge au ouadi el-Jarf, pour faciliter l'exploitation des ressources minières du Sud-Sinaï. Au cours de son règne, Snéfrou fit édifier trois pyramides avoisinant les 100 m de hauteur : la première à

Meïdoun, à la périphérie du Fayoum, les deux autres sur le site de Dahchour, 20 km plus au nord. Le gigantisme de ces projets de construction témoigne d'une capacité nouvelle de la monarchie de mobiliser à son profit l'ensemble des richesses du pays.

Son fils et successeur, Chéops, a vraisemblablement gouverné 26 ans – le temps de faire construire à Giza la plus haute pyramide du pays (146 m de haut) qui fut véritablement l'œuvre du règne, et mobilisa à son tour l'Égypte entière. Presque rien n'est connu des événements qui ont pu marquer son temps, même si de nombreuses anecdotes mettant en scène ce roi, et le présentant généralement sous un mauvais jour, ont été rapportées tout au long de l'histoire égyptienne (contes du papyrus Westcar au Moyen Empire, récit d'Hérodote à l'époque tardive). La découverte récente d'un important lot d'archives daté de son règne dans le port du ouadi el-Jarf permet depuis quelques années d'avoir un aperçu nouveau du fonctionnement de l'administration de son temps. Parmi les découvertes spectaculaires, il faut signaler celle de la tombe intacte d'Hétéphérès, la mère du roi – qui ne contenait cependant pas la dépouille de celle-ci – près de son complexe funéraire. Un mobilier de prestige incluant un lit cérémoniel, un baldaquin à piquets en or, une chaise à porteur et un fauteuil décorés à la feuille d'or, des bijoux en argent incrustés de pierres fines, y fut mis au jour autour du sarcophage en travertin* de la reine. L'ensemble de ce trousseau funéraire donne une idée du prestige de la monarchie à cette période.

Deux de ses fils ont successivement régné après Chéops : Rêdjedef – moins d'une dizaine d'années – qui fit édifier une pyramide à Abou Raouach, au nord de Giza, puis Chéphren, qui bénéficia lui aussi d'un règne prolongé de 25 ans. Ce dernier roi fit bâtir sa pyramide – de dimensions comparables – à côté de celle de son père, et la dota d'un important ensemble cultuel, incluant une image géante du roi sous la forme d'un sphinx* – un lion à tête humaine – tourné vers le soleil levant et associé à un temple solaire. Son successeur Mykérinos fut le bâtisseur de la dernière pyramide de Giza, aux dimensions plus modestes (80 m de haut) que celles des deux monuments précédemment édifiés sur ce site.

Selon les dernières propositions d'une équipe qui fouille à Giza, il était peut-être le fils de Chéphren et de la reine Khentkaous I^{re}, dont la tombe est associée à son complexe funéraire. Vient en dernier lieu Chepseskaf, dont les origines familiales restent inconnues. Ce dernier roi marque déjà une rupture avec les règnes précédents en choisissant de se faire inhumer à Saqqara dans un complexe non pyramidal, le « mastaba Faraoun ». Attachées à affirmer le prestige de la monarchie, les sources sont logiquement muettes sur les problèmes de succession et de lignées concurrentes qui ont pourtant pu jouer un rôle primordial pendant toute cette période, dans le contexte d'alliances multiples des souverains, qui pouvaient nourrir des rivalités à la Cour, et de la multiplication possible des prétendants au trône.

1.3. La V^e dynastie (2450-2300 av. J.-C.)

Les sources sont tout aussi ambiguës, bien que plus nombreuses, pour la V^e dynastie, qui comporte selon Manéthon et le papyrus de Turin une série de neuf rois, tous attestés par des sources archéologiques. Suivant une tradition vivante au Moyen Empire, qui est rapportée par le cycle de contes du papyrus Westcar, les trois premiers rois de cette lignée n'auraient pas de rapport avec la IV^e dynastie, mais seraient les enfants triplés que le dieu solaire lui-même aurait engendrés d'une mortelle, l'épouse d'un prêtre de Rê nommée Rêdjedet. Il est en fait probable que la V^e dynastie soit l'une des nombreuses branches apparentées à la IV^e dynastie. La documentation démontre en tout cas que ses trois premiers souverains se sont tout simplement succédé de père en fils au cours d'une période d'un peu plus d'une trentaine d'années.

La dynastie s'ouvre avec le règne d'Ouserkaf, un roi qui s'inscrit d'emblée dans une tradition ancienne en faisant bâtir son complexe funéraire à Saqqara, au nord-est de l'enceinte du monument de Djoser. Les fragments de la pierre de Palerme le concernant enregistrent en l'an 3 la venue de prisonniers – dont l'origine reste inconnue – et donnent le détail de différentes offrandes du roi à des sanctuaires du pays. Ils mentionnent également le temple solaire que ce souverain fit

édifier à Abou Gourob, au nord du site d'Abousir, une tradition reprise par la plupart de ses successeurs. La durée de son règne est au minimum de 7 ans, selon la pierre de Palerme. Sahourê, son successeur, choisit de faire édifier son complexe funéraire à Abousir, au nord de Saqqara. Ce règne, qui dure 14 ans, est énergiquement tourné vers les relations extérieures. Une expédition au Sud-Sinaï est rapportée par la pierre de Palerme, et confirmée par des inscriptions laissées par ce roi sur les sites du ouadi Kharig et du ouadi Maghara. La première mission maritime envoyée à Pount qui est attestée dans nos sources se déroule au temps de ce roi : mentionnée elle aussi par la pierre de Palerme, elle est également représentée sur les bas-reliefs du complexe funéraire du roi. Elle a probablement embarqué depuis le port d'Ayn Soukhna, au nord du golfe de Suez.

À Sahourê succède Néferirkarê-Kakaï, pour un règne de 11 ans. Il est le dernier à être attesté sur la pierre de Palerme, ce qui signifie probablement que ce monument a été gravé sous son règne, ou peu après celui-ci. Son complexe funéraire, construit à proximité de celui de Sahourê, est resté inachevé, seule la pyramide et une ébauche du temple haut* ayant été réalisées durant le règne de ce roi. Il est également possible que son accession au pouvoir ait posé un problème : la décoration de la chaussée de Sahourê montre en effet que deux princes sont simultanément désignés comme « fils aîné du roi » : Ranefer, qui prend ensuite le nom de Néferirkarê – certains des bas-reliefs qui le mentionnent ont été corrigés après son couronnement –, et un certain Netjerienrê. Il a été proposé qu'il puisse s'agir de jumeaux, ce qui aurait effectivement rendu la succession royale délicate.

Après le règne de Néferirkarê, c'est en tout cas son fils, Néferefrê, issu de l'union du souverain avec une reine Khentkaous II, qui monte sur le trône. Il décède probablement dans sa deuxième année de règne, et est inhumé dans une pyramide à peine ébauchée sur le site d'Abousir. Un roi éphémère du nom de Chepseskare lui succède alors – il pourrait s'agir du frère jumeau (?) de Néferirkarê – pour une période qui n'excède sans doute pas quelques mois. Seules de rares empreintes de sceaux, et peut-être la simple planification

d'un complexe funéraire à Abousir, témoignent de la réalité de son règne. Un deuxième fils de Néferirkarê, sans doute encore très jeune, monte ensuite sur le trône sous le nom de Niouserrê.

Le rôle de la reine Khentkaous, dans ce contexte troublé, a sans doute été déterminant, et il est probable qu'elle ait à cette occasion exercé une assez longue régence. Dotée d'une pyramide adjacente au complexe de Néferirkarê-Kakaï, connue sous la désignation de « mère de deux rois », il est possible qu'elle ait été le prototype de la Rêdjedet des contes du papyrus Westcar. Le règne de Niouserrê – qui dure probablement une trentaine d'années – est en tout cas un deuxième temps fort de la V^e dynastie : son activité est sensible au Sinaï, à Byblos, et il fait bâtir à Abousir le deuxième complexe funéraire achevé, encore complété par la construction du deuxième temple solaire, dont les vestiges ont été retrouvés à Abou Gourob. De son successeur, Menkaouhor, qui ne régna peut-être qu'une dizaine d'années, nous n'avons que peu d'informations. Il est probable que sa pyramide – non encore fouillée – se trouve à Saqqara, à proximité de celle, plus tardive, du roi Têti de la VI^e dynastie. Il organisa au moins une expédition au Sud-Sinaï, et une stèle commémorative à son nom fut laissée au ouadi Maghara.

Les deux derniers règnes de la dynastie marquent probablement l'une des périodes les plus fastes de l'Ancien Empire. Djedkarê Isési exerça le pouvoir probablement plus de 40 ans : les papyrus d'Abousir, un lot d'archives concernant la gestion des temples funéraires d'Abousir qui est majoritairement contemporain de son règne, indiquent qu'il y eut de son temps au moins 21 recensements du bétail (ce qui indique une période de 42 ans) ; une fête-*sed* – jubilé en principe célébré au terme de 30 ans de règne – est mentionnée sur un vase en travertin conservé au musée du Caire. Au moins quatre expéditions au Sinaï ont été organisées sous son règne, dont les témoignages ont été retrouvés à Ayn Soukhna et au ouadi Maghara ; le roi est également attesté à Byblos, à Tochka en Nubie, et une expédition à Pount organisée sous son règne est encore présentée comme un modèle de l'exploration du monde sous la VI^e dynastie. Son règne est également, selon

une tradition postérieure, conçu comme une période exceptionnelle de promotion des arts et des lettres, et l'on prête de façon apocryphe à son vizir* Ptahhotep un recueil de sagesses rédigé en réalité au Moyen Empire. Ounas, le dernier roi de la dynastie – sans doute le petit-fils du précédent – est gratifié de 30 ans de règne par le papyrus de Turin, mais les sources contemporaines de son règne semblent indiquer une période bien plus courte, peut-être de 15 ans seulement. Il est essentiellement connu pour avoir fait graver pour la première fois les *Textes des pyramides** dans les appartements funéraires de sa pyramide à Saqqara. Sa politique étrangère n'en a pas moins été active : son nom figure sur des objets découverts à Byblos, les bas-reliefs de son complexe mentionnent sans doute une opération militaire en Palestine, et de très nombreuses empreintes de sceaux découvertes à Ayn Soukhna montrent qu'il fut actif sur la mer Rouge dans l'organisation d'expéditions au Sinaï ou à Pount.

1.4. La VI^e dynastie (2300-2150 av. J.-C.)

La VI^e dynastie est à la charnière entre l'Ancien Empire et la Première Période intermédiaire. Les premières manifestations de cette époque d'affaiblissement du pouvoir central, de troubles et de divisions sont en effet déjà visibles sous le règne de Pépy II, le dernier roi important de cette lignée. La dynastie commence par le règne de Téti, un notable qui doit sans doute son accession au trône à son mariage avec une fille d'Ounas, dernier souverain de la V^e dynastie. Son règne n'excède sans doute pas 12 ou 13 années, en dépit des 30 ans que lui prête Manéthon. L'activité de ce roi semble être importante en province, notamment sur les sites de Dendera et d'Abydos, et à Hatnoub dont il exploite les carrières de travertin. Des papyrus découverts à Saqqara donnent des indications sur la construction dans cette nécropole de son complexe funéraire, doté d'une pyramide à textes de 45 m de haut. La tradition de Manéthon suggère que le règne a pu se terminer par un assassinat, ce que rien dans la documentation contemporaine ne permet de confirmer. Lui succède un roi éphémère du nom de Ouserkarê – il ne régna que 2 à 4 ans – qui est parfois

considéré comme un usurpateur. Il est cependant présent dans les listes royales plus tardives, et avait sa place dans les annales de la pierre de Saqqara-sud récemment identifiée. La construction d'un complexe funéraire a peut-être été entreprise à son bénéfice sur le site de Tabbet el-Guech à Saqqara-sud.

Pépy I^{er} – fils de Téli et petit-fils d'Ounas – est le troisième souverain de la lignée, pour un long règne d'au moins 50 ans. Ce roi est connu par son complexe monumental à Saqqara-sud, nommé *Men-nefer Pepy* (« durable est la perfection de Pépy ») qui est à l'origine de la dénomination la plus courante de la capitale elle-même (*Men-nefer* = Memphis). Le règne est indiscutablement dynamique – il est connu par des sources officielles (comme la pierre de Saqqara-sud) et par des biographies de particuliers qui rendent compte de leur activité au service du roi. Une campagne militaire en Nubie a probablement eu lieu au début du règne, et une série de campagnes en Palestine sont également attestées notamment dans les inscriptions des deux monuments funéraires d'Ouni, haut fonctionnaire du règne, à Abydos et Saqqara. Ce dernier personnage rapporte également son implication dans un procès ayant jugé la grande épouse royale, levant pour la première fois le voile pudique que jettent les sources officielles sur les complots qui pouvaient être ourdis dans l'entourage même du souverain. D'autres sources témoignent d'expéditions commerciales vers Byblos, et de l'exploitation des mines de cuivre et de turquoise du Sinaï. Une effigie en cuivre de ce souverain debout de 1,77 m de haut, découverte à Abydos, est peut-être la preuve indirecte de l'efficacité des missions envoyées dans cette zone minière sous ce règne. Son fils Mérenrê monte ensuite sur le trône, pour un règne de 14 années environ. Son activité au Levant est connue par la biographie d'Iny, et des stèles officielles rapportent une expédition militaire en Nubie dirigée par le roi en personne.

Le dernier roi important de la dynastie est Pépy II, un fils de Mérenrê qui accède au pouvoir très jeune, sous la régence de sa mère Ânkhnespépy. Celle-ci est évoquée avec lui sur la stèle qui fut gravée au Sinaï en l'an 3 du souverain, et qui est le dernier témoignage de la présence des Égyptiens dans cette région avant le Moyen Empire. Le règne est connu pour son

extension exceptionnelle, la tradition transmise par Manéthon prônant à ce souverain 94 années de gouvernement, que les sources contemporaines permettent malgré tout de réduire à une soixantaine d'années. Bien que l'activité de l'État semble se maintenir, au moins au cours des premières années du règne (on organise des expéditions vers le Levant, en Nubie, vers Pount), c'est sans doute au temps de ce roi que les premiers troubles de la Première Période intermédiaire surviennent : dans la capitale provinciale de Balat, dans l'oasis de Dakhla, l'incendie volontaire du palais des gouverneurs est peut-être l'une des premières preuves tangibles de l'instabilité du pays. Les causes et les principales conséquences de cet affaiblissement de l'État seront présentées en détail plus loin (cf. chap. IV).

Peu de documents sont disponibles sur Mérenrê II, successeur de Pépy II au règne semble-t-il éphémère. Les autres rois attribués à cette dynastie ne sont pour nous que des noms et la reine Nitocris, une femme dont la tradition en fait parfois le dernier souverain, n'est en réalité qu'une fiction due à une mauvaise interprétation des sources anciennes.

2. L'administration du royaume

Pour gérer et s'approprier les ressources du territoire qu'elle domine, la monarchie égyptienne met en place une administration qui se développe et se complexifie tout au long de la période thinite et de l'Ancien Empire. Les élites de la Cour, qui occupent les plus hautes fonctions de l'État, ont également un rôle central dans le lourd rituel monarchique mis en œuvre par la royauté sacrée. L'étude de l'administration permet donc tout autant d'affiner notre compréhension de la nature du pouvoir dès les origines de l'État, que d'évaluer la manière dont celui-ci est distribué et réparti sur le territoire égyptien.

2.1. Étudier l'administration égyptienne : préalables

Le roi incarne l'État et l'administration se définit, au moins symboliquement, par rapport à la personne royale. De plus, le territoire administré, l'Égypte, est associé à une idéologie spatiale, c'est-à-dire une vision du territoire, qui se met en place dès l'époque de l'unification politique. Le discours officiel montre un espace pensé autour de la personne royale, sur le mode de la centralité et de la dualité.

2.1.1. Le roi et l'espace dans l'idéologie royale

Après l'unification culturelle de la basse vallée du Nil au cours de la période de Nagada II (cf. chap. II), un véritable État territorial s'est construit progressivement, sous l'égide de la monarchie naissante. On en a perçu l'esquisse à l'époque thinite ; il s'affirme véritablement durant l'Ancien Empire.

Dès l'époque thinite, la monarchie élabore dans la documentation officielle une représentation spatiale du territoire égyptien qui, comme l'image du roi, est fixée dans ses grandes lignes pour les trois millénaires qui suivent. C'est l'image du Double-Pays, lieu et centre de la création. La bipartition Haute-Égypte/Basse-Égypte est constante dans l'iconographie et correspond dans une certaine mesure à l'hétérogénéité de l'espace égyptien, qui se traduit parfois par des pratiques de gouvernement différenciées. Le discours royal insiste – notamment par la répétition à l'envie du motif du *séma-taouy**, « l'union des Deux-Terres » – sur le fait que l'union territoriale et politique du pays se fait en la personne du roi. L'espace paraît ainsi, dans le discours, polarisé autour du roi. Cela s'exprime également dans les tournées royales régulières ou certains épisodes des rites de couronnement ou de fête jubilaire (fête-*sed*) : course autour de bornes symbolisant les limites du royaume, statues des dieux de toute l'Égypte rassemblées sur les lieux de la célébration, etc.

La représentation du pays et plus largement du monde créé au sein du complexe funéraire royal ou, plus tard, dans l'architecture du temple divin, est caractéristique de l'idéologie égyptienne, où le roi domine un monde unifié et ordonné grâce à son action. Dans ce cadre, les frontières font

également très tôt l'objet d'un discours : le roi est garant de leur protection, de la même manière qu'il est garant du maintien de la création par l'entretien de la *maât**, ce concept d'harmonie universelle, vérité et justice, au cœur de l'idéologie égyptienne.

Voilà d'ailleurs bien là l'une des forces de la royauté sacrée : elle lie sa survie à celle de l'univers lui-même. Les frontières du territoire égyptien sont également marquées par des dispositifs explicitant le pouvoir royal – même si l'on connaît encore peu de chose de l'administration des frontières à cette période : une forteresse est construite sur l'île d'Éléphantine, à la frontière sud, dès la I^{re} dynastie ; à partir de la fin de la IV^e dynastie, des dignitaires sont chargés de la gestion des « forteresses royales » (*menenou nesout*), en particulier à l'est du Delta, à l'entrée du ouadi Toumilat. Il n'y a pas à l'Ancien Empire d'entités politiques véritablement constituées avec qui négocier ces frontières, mais elles marquent tout de même les limites culturelles et juridiques de l'Égypte.

2.1.2. La nature de l'État égyptien

Au-delà des représentations cependant, on peut s'interroger sur la manière dont le pouvoir central contrôle le territoire et sur les pratiques de gouvernement qu'il met en œuvre. La gestion des ressources et des hommes passe par la mise en place progressive d'instances de pouvoir, de dispositifs de contrôle et de puissance regroupés dans des institutions qui se structurent et s'étendent de plus en plus efficacement sur le territoire à partir du début de l'Ancien Empire. L'État égyptien ne doit pas cependant être pensé comme un État moderne dans ses visées ou son organisation. Ses objectifs principaux sont la captation des ressources nécessaires à son entretien et à son prestige, et l'obtention d'une main-d'œuvre suffisante pour les grands travaux, le maintien de l'unité du territoire dans ses frontières traditionnelles, ainsi que périodiquement le dépassement de ces frontières, afin notamment de s'imposer dans les réseaux d'échange et protéger ses intérêts stratégiques. On le rattache généralement à la catégorie des

États tributaires*, c'est-à-dire un type d'État pourvu d'un appareil bureaucratique et administratif dont le but est de contrôler l'appropriation et la distribution des ressources économiques et idéologiques.

On parle souvent pour l'Égypte antique d'un État fort avec un roi tout-puissant. C'est une image à nuancer. Certes, le roi égyptien est un roi divin, capable de faire ériger des monuments de taille considérable mobilisant une bonne partie des ressources du pays, et il est considéré par la majeure partie de la population comme un dieu sur terre. Mais l'Égypte ne fut jamais un État totalitaire au sens contemporain du terme. Le pouvoir n'avait ni la volonté, ni les moyens techniques de contrôler tous les aspects de la vie de ses sujets. Sa présence devait d'ailleurs se faire sentir de manières très diverses selon l'endroit du territoire où l'on se trouvait.

Il est également impossible de dessiner un organigramme clair de son organisation. Au-delà même du problème créé par l'aspect très fragmentaire des sources, la division de l'administration égyptienne en plusieurs branches semble avoir été surévaluée et il faut imaginer un fonctionnement souple, où jeux et cercles de pouvoir eurent un rôle essentiel, de même que la répartition des tâches par domaine de compétence ou encore les attaches spatiales (origines familiales et réseaux de pouvoir à la Cour ou en province). La position par rapport au roi ou dans les réseaux de pouvoir explique la nomination de tel ou tel dignitaire aux postes les plus stratégiques, qui peuvent toucher des domaines variés.

2.1.3. Titres administratifs, tombes et biographies de dignitaires : comment traiter les sources sur l'administration égyptienne ?

La majorité des sources permettant d'esquisser les contours de l'administration égyptienne proviennent de la sphère commémorative, en particulier funéraire. Les nécropoles donnent à analyser à plusieurs niveaux la position de chacun dans la société et dans l'administration : l'ensemble du programme funéraire (choix de la nécropole, emplacement du

monument, choix architecturaux, iconographiques et textuels, équipement funéraire) peut se comprendre comme un discours de présentation de soi qui vise à définir la place d'un individu (et de sa famille) au sein de l'élite, dans les hiérarchies locales en province, ou par rapport au roi près de la capitale. C'est pourquoi, les monuments funéraires de l'élite d'État sont des sources importantes pour tenter de restituer les activités de l'administration égyptienne et ses structures, à travers notamment des titres que les dignitaires mettent en avant et le récit qu'ils donnent de leur carrière. Il faut néanmoins garder en tête que cette auto-présentation est tributaire du décorum* officiel égyptien, qui fixe à la fois la teneur et l'agencement de ce qu'il est possible de représenter. L'identité publique d'un individu montre d'ailleurs avant tout ses occupations officielles et ses liens à l'État et au roi.

2.1.3.1. Titres et épithètes* portés par les fonctionnaires

Les tombes de l'élite dirigeante présentent des textes hiéroglyphiques* qui livrent, prioritairement, le nom et les titres portés par les dignitaires. On les trouve aussi plus rarement en contexte d'usage, car les documents de la pratique* (lettres, comptabilités, inventaires...) sont encore rares à l'Ancien Empire. Les premiers titres administratifs connus apparaissent à l'époque thinite, sur les empreintes de sceaux* et les étiquettes accompagnant les produits emmagasinés dans les tombes, ainsi que sur les stèles marquant l'inhumation des membres de l'élite. Ils se diversifient considérablement au cours de l'Ancien Empire, montrant le développement constant de l'appareil administratif de l'État égyptien.

Une titulature* n'est pas toujours facile à lier de manière simple à une fonction donnée, car elle met sur le même plan des marques de rang (ex. « ami unique », « gouverneur »), des titres de fonction permanents ou temporaires (ex. « directeur du Trésor », « directeur de troupe »), des épithètes qui indiquent une capacité (accès à des domaines réservés ou à des informations confidentielles : ex. « supérieur des secrets »), que le personnage a par ailleurs pu occuper à des stades différents de sa carrière, ainsi que des compétences (ex.

« scribe* »). Ces titres et les épithètes qui les accompagnent apparaissent souvent sous la forme d'une liste ou d'une chaîne de titres, dont l'ordonnancement est soigneusement réfléchi et que l'on nomme titulature – ils sont donc autant d'indications quant à l'emploi, mais aussi la position d'un dignitaire au sein de la Cour.

L'image d'une véritable société de Cour* apparaît d'ailleurs dès l'Ancien Empire, où la proximité avec le roi est signalée par des séries d'indicateurs, à l'exemple des titres de « fils royal » (*sa nesout*), *iry-pât* (« prince ») et *hâtya* (« gouverneur »), puis celui d'« ami unique ». Ils devaient aussi être accompagnés d'obligations et de fonctions spécifiques dans le rituel monarchique, la mise en scène du pouvoir royal paraissant cruciale dans le cadre de la royauté sacrée égyptienne. Il y avait, comme l'a souligné M. Baud, une « véritable théâtralité du pouvoir » dans le cadre d'un « État-Cour ».

2.1.3.2. Les biographies de dignitaires

Cette impression est renforcée par l'étude des biographies des membres de l'élite, textes qui, écrits pour la majorité à la 1^{re} personne, se développent à partir de la IV^e dynastie. Dès la V^e dynastie, les biographies montrent que dans l'idéologie royale la source de toute position et de tout prestige est bien le souverain. Les biographies dites « de carrière » recensent les honneurs, depuis l'éducation à la Cour avec les enfants royaux – tactique habile pour développer une véritable culture de l'élite et nouer des liens personnels de fidélité – jusqu'aux plus hautes promotions dans la carrière. D'après ces textes, le roi distribue, en fonction du mérite de chacun, fonctions et promotions, qui devaient souvent s'accompagner de bénéfices, ou encore récompenses et cadeaux, sous la forme de bijoux ou de la fourniture d'une partie du matériel funéraire pour la tombe. La localisation de la tombe dans la nécropole et le contenu du texte biographique doivent sans doute être approuvés par la chancellerie royale. Plusieurs de ces biographies décrivent ainsi le choix de cet emplacement par le roi lui-même ou le don d'une stèle réalisée par les ateliers royaux, inspectés par le monarque, comme un honneur

insigne. Des lettres adressées au fonctionnaire sont parfois reproduites sur les parois de la tombe. S'il n'est jamais représenté dans les monuments funéraires des fonctionnaires avant le Moyen Empire, le roi y est donc omniprésent. Il se dessine dans ces textes, mais aussi dans le décor stéréotypé des chapelles où se déroulait le culte funéraire aux défunts, l'image d'agents du pouvoir royal, rétribués selon leur mérite, et pourvus des multiples qualités attendues de l'élite, notamment celle de faire respecter la *maât** pour le roi.

La réalité est cependant bien plus complexe, car la position d'un membre de l'administration est étroitement liée à son ascendance familiale. Au début de la VI^e dynastie, Ouni d'Abydos, qui au cours de sa longue carrière occupa parmi les plus hautes fonctions de l'État, décrit dans sa biographie une série de promotions dues à son mérite et à l'affection que le souverain lui porte, sans rapport, dit-il, avec la modestie des titres qu'il arbore en début de carrière... mais sans jamais indiquer que son père était vizir* et qu'il appartenait à l'une des familles les plus puissantes du royaume. Les biographies changent au long de l'Ancien Empire, en parallèle des évolutions de l'idéologie royale et de l'administration égyptienne et l'on voit de plus en plus nettement se dessiner, dans le courant de la VI^e dynastie, l'image du fonctionnaire non seulement comme agent du pouvoir central, mais aussi comme acteur à part entière, en particulier au niveau régional ou local.

Avant toute chose donc, les monuments funéraires de l'élite, qui constituent l'essentiel des sources pour l'Ancien Empire et continuent à être indispensables à l'historien pour les périodes qui suivent, ont été conçus et doivent être considérés comme l'expression privilégiée de la place de l'individu dans la société égyptienne, et plus particulièrement dans la société de Cour. Ils constituent à ce titre des relais pour l'idéologie royale et montrent également les valeurs spécifiques de l'élite. Le dignitaire y est toujours représenté à grande échelle, recevant l'offrande funéraire ou inspectant les activités de son domaine. Au-delà de la fonction funéraire de préservation du corps et de lieu de culte visant à assurer la survie du défunt dans l'au-delà, ces tombes ont pour but de préserver la mémoire sociale de

l'individu. Par leur emplacement, leur architecture, par l'iconographie et les textes qui y sont inscrits, elles montrent l'adhésion de leurs propriétaires aux valeurs de l'élite, mais aussi la manière dont ils cherchent à se distinguer du groupe.

L'ensemble de la gestion du pays n'est cependant pas reflété par le corpus des titres et des tombes retrouvés. Seuls les personnages formellement intégrés à l'administration d'État portent un titre – toutes les personnes dépositaires d'un pouvoir quelconque au niveau local ou régional ne sont pas intégrées à cette « culture formelle » –, et parmi ceux-ci, seule une minorité eut la possibilité de posséder un monument funéraire portant images et textes, ce qui laisse dans l'ombre une part non négligeable de la gestion provinciale, en particulier au début de l'Ancien Empire. C'est pourquoi il est essentiel d'analyser avec précision l'emplacement, la taille et le matériel des tombes modestes sans textes.

2.2. L'organisation de l'État central de l'époque thinite à la fin de l'Ancien Empire

C'est surtout à partir de la IV^e dynastie que la documentation permet de mieux comprendre l'organisation de l'administration égyptienne. En effet, les tombes de dignitaires antérieures au règne de Snéfrou présentant des inscriptions sont trop peu nombreuses pour autoriser une analyse d'ensemble, même si on comprend que dès l'origine, la Résidence royale a joué un rôle clé. Elle est en effet à la fois le lieu de résidence du roi et le siège de l'administration centrale. Le palais royal possède une administration qui lui est propre, afin de gérer l'approvisionnement du roi, de sa famille et de sa Cour.

Il est cependant aisé de deviner que la III^e dynastie a dû représenter un moment important de mutations du point de vue administratif et institutionnel, comme elle l'est d'un point de vue idéologique et architectural. La royauté égyptienne voit clairement beaucoup plus grand à partir du règne de Djoser, ce qui demande une expansion et une transformation de la structure soutenant ces ambitions. L'effort induit par la

construction des complexes funéraires royaux monumentaux en pierre à Saqqara, ainsi que ceux des grands administrateurs de l'époque, impliqua donc un développement et une restructuration de l'administration du royaume, depuis le corps des scribes jusqu'aux fonctionnaires de haut rang.

2.2.1. Le modèle familial de la IV^e dynastie

Dès la III^e dynastie, on perçoit à travers les rares titulatures connues, l'existence de grandes institutions comme le Grenier et le Trésor, qui contrôlent les ressources, ou les Travaux, responsable de l'organisation des grands chantiers de construction royaux. Le règne de Chéops est cependant le moment de l'émergence de nouvelles pratiques. Au-delà de la croissance continue du nombre de fonctionnaires et de membres de l'élite de Cour durant la IV^e dynastie, ce qui frappe à partir de son règne est l'importance des membres de la famille royale aux plus hautes fonctions de l'État. Tous les vizirs sont des « fils royaux », ainsi qu'un certain nombre de directeurs des travaux du roi ou de responsables des expéditions, ces deux derniers secteurs étant stratégiques alors que toute une partie de l'activité de l'État était tournée vers la construction des gigantesques monuments royaux. Kaouab et Ânkhhaef, fils de Chéops, étaient respectivement vizir* et directeur des travaux. Les deux fonctions peuvent d'ailleurs être exercées conjointement par la même personne.

Mais qu'entend-on par « fils du roi » ? Cette appellation désigne certes les enfants ou petits-enfants du roi, mais pouvait aussi être attribuée par le souverain à un nombre restreint de hauts dignitaires. Par cette marque de confiance, il les intégrait symboliquement à la famille royale. La famille constituait donc le système de référence qui fixait, même dans le domaine politique, un code de conduite, comme l'a démontré M. Baud.

Le vizir est le numéro deux de l'État. Cette fonction, attestée nous l'avons vu dès la I^{re} dynastie, semble se renforcer à partir du début de la IV^e dynastie. À la tête de l'exécution des ordres, le vizir assume un rôle important dans le domaine

de la justice, de l'administration, mais aussi dans le cadre des rituels de Cour dont le roi est l'objet et le centre.

2.2.2. La professionnalisation de la V^e dynastie

À partir du règne de Néferirkarê-Kakaï (3^e roi de la V^e dynastie) aboutissent des changements importants dans l'administration centrale qui s'esquissaient pour certains dès le règne de Chéphren. En effet, le modèle familial qui a prévalu à la IV^e dynastie s'estompe largement. Les fils royaux n'occupent plus de fonctions politiques majeures, même s'ils conservent sans doute une place importante dans les rituels de pouvoir. Les biographies des dignitaires, qui se développent alors, cherchent quant à elles à souligner les qualités et mérites des administrateurs et courtisans pour expliquer leur reconnaissance par le roi, présentée comme l'origine de toute promotion. Au sein de l'élite, ceux qui entourent le roi au palais et sont en contact direct et quotidien avec lui, tels les manucures, médecins ou coiffeurs, gagnent en puissance et deviennent des personnages de tout premier plan.

On note par ailleurs un effort de rationalisation et une certaine professionnalisation, qui se manifestent par la prolifération et la diversification des titres administratifs. L'organisation de l'administration centrale en cinq grands départements se dégage plus nettement à cette époque : il s'agit de la Justice, des Travaux du roi, du Trésor, du Grenier et des Archives. Le vizir est plus spécifiquement responsable de la Justice – on peut d'ailleurs s'interroger sur l'existence réelle d'un véritable département de la Justice, indépendant du vizir –, mais peut aussi prendre la tête d'un ou de plusieurs autres départements. Le dédoublement des institutions est également caractéristique de cette époque : la « Maison de l'argent », qui désigne le Trésor, devient ainsi la « Double-Maison de l'argent », exprimant la dualité du pays, entre Haute et Basse-Égypte.

2.2.3. La restructuration de la fin de la V^e et du début de la VI^e dynastie

De nouvelles tendances émergent à la fin de la V^e dynastie, à partir du règne de Djedkarê Isési. Une réforme structurelle est entamée, notamment pour rationaliser une administration toujours plus nombreuse. Sa mise en place s'observe progressivement jusqu'au début de la VI^e dynastie. On retrouve bien les cinq grands départements, mais le vizir est désormais automatiquement à la tête de la Justice et des Archives, et devient le supérieur hiérarchique des chefs des autres départements. Il concentre donc davantage de pouvoirs qu'à la V^e dynastie, ce qui pourrait expliquer la diminution, durant la deuxième moitié de la VI^e dynastie, du nombre des hauts responsables.

Les sources laissent davantage entrevoir à la VI^e dynastie la compétition pour le pouvoir au sein des élites de la Cour – la biographie d'Ouni pourrait même donner l'idée de l'existence de véritables complots. Si certains dignitaires restent en poste sur des périodes très longues, de manière générale, une plus grande instabilité s'observe au sommet de l'État. Cela incite le roi à marier ses filles à de hauts personnages de la Cour, afin de se les attacher, à l'exemple des quatre filles de Téti. La monarchie garantit aussi désormais un accès aux hautes fonctions aux grandes familles de province. Par cette diversification du recrutement, il s'agit sans doute pour Téti, qui n'est pas issu de la famille royale, de s'assurer une base fidèle. De plus, l'intégration accrue des réseaux provinciaux a l'avantage de garantir une meilleure diffusion du pouvoir royal en dehors de la capitale. Cette nouvelle politique se marque par des alliances matrimoniales avec les grandes familles de province, le cas topique étant celui de Pépy I^{er}, qui épouse deux sœurs d'une famille prééminente d'Abydos, toutes deux nommées Ânhnespépy.

Quels étaient ces clans provinciaux ? Peut-être des familles déjà puissantes dans leurs régions et que le roi voulait s'allier. La reconnaissance du souverain et les récompenses qu'il est à même de distribuer – postes à la Cour ou en province avec à la clé des bénéfices, octroi de terres, etc. – pouvaient permettre à ces familles de renforcer leur position aussi bien à l'échelle locale que nationale. On peut imaginer également la promotion de nouvelles familles à la tête de régions clés, ces hommes

nouveaux étant ainsi fortement liés au souverain qui les a « faits ». Il y avait de toutes les façons un grand intérêt pour le pouvoir royal à intéresser les réseaux de pouvoir provinciaux à la gestion de l'État central. Cela pouvait aussi avoir l'avantage de créer une concurrence qui plaçait le roi en position d'arbitre.

2.3. Prendre en main le territoire : les évolutions de l'administration locale et de ses liens avec le pouvoir central

Le développement de la souveraineté royale sur l'ensemble du territoire égyptien n'est pas acquis dès l'origine et ne se met pleinement en place qu'au terme d'un long processus. Cela reste l'un des problèmes majeurs de l'État égyptien. Différentes solutions sont adoptées au fur et à mesure de son développement et pour répondre à des besoins changeants. Les grands chantiers royaux ont là encore joué un rôle crucial, puisque la mobilisation des ressources de tout le pays a contribué au perfectionnement des techniques de gestion et d'administration ainsi qu'à une exploitation agricole plus poussée de l'ensemble de la Vallée.

La constitution d'un réseau de relais locaux et régionaux est donc indispensable. Elle passe en particulier par l'implantation de grands domaines agricoles fondés par la royauté, qui fournissent également des ressources économiques à cette dernière et permettent la colonisation agricole des régions encore peu exploitées.

2.3.1. La mise en place de districts administratifs

Dès l'époque thinite est semble-t-il créé un maillage territorial sous la forme de grandes régions, les *sepat*, que l'on désigne conventionnellement par le nom de « nomes »* dans la littérature égyptologique. Les premières occurrences des noms de ces provinces apparaissent à la fin de la II^e dynastie sous la forme à chaque fois d'un emblème placé sur un pavois. L'origine de ce découpage reste obscure : il pourrait s'agir

d'anciennes entités territoriales nagadiennes ou encore – sans que les deux explications s'excluent d'ailleurs – de régions culturelles ou cultuelles.

Les chercheurs ont pris l'habitude de désigner ces régions non pas par leur nom égyptien – « nome du Lièvre », « nome de la Cuisse », « nome du Mur-blanc » – mais en leur attribuant des numéros, du nord au sud, pour la Haute et la Basse-Égypte : 1^{er} nome de Haute-Égypte (région de la 1^{re} cataracte*), 15^e nome de Haute-Égypte, 1^{er} nome de Basse-Égypte, etc. (cf. Annexe 3) Un tel choix s'appuie sur la répartition habituelle de ces nomes dans des défilés de personnifications de ces régions qui sont représentés sur les murs des temples, du Nouvel Empire aux époques tardives.

La réalité administrative de ces districts n'est cependant perceptible que bien plus tardivement dans la documentation qui nous est parvenue. Les papyrus comptables du ouadi el-Jarf, sous le règne de Chéops, montrent en tout cas que dès le début de la IV^e dynastie, les nomes constituent des entités capables de fournir un approvisionnement régulier aux expéditions, ainsi que de prendre en charge le recrutement de la main-d'œuvre pour les chantiers royaux. En outre, le nome n'est pas le seul maillage administratif opérationnel : on remarque notamment, à partir de la fin de la V^e dynastie, l'existence d'un système suprarégional.

Il faut d'emblée souligner qu'il n'exista, ni à l'Ancien Empire, ni aux périodes suivantes, de système uniforme de gestion des provinces. La politique royale varie fortement selon les régions, en particulier entre la Vallée et le Delta. Ces variations sont dues à plusieurs facteurs, dont deux au moins sont facilement perceptibles. Le premier est l'éloignement d'une région par rapport à la capitale et donc par rapport aux services centraux : la transmission des ordres ne se fait pas de la même manière s'il faut compter quelques jours ou plusieurs semaines de délais. Le deuxième tient à l'histoire de ces différentes régions et donc aux particularismes locaux.

La question de la gestion et de l'administration des différentes régions d'Égypte est complexe, car elle met en jeu une multitude d'acteurs, qui n'apparaissent pas toujours dans

les sources écrites. Pour ceux qui sont identifiés par un titre, il est également difficile de définir leur secteur d'intervention et les relations hiérarchiques qui les unissent à leurs collègues et à l'administration centrale. Durant l'Ancien Empire, on voit en tout cas se mettre en place un processus d'intégration toujours plus poussé des provinces à l'administration, dans le but d'en rationaliser la gestion et d'en retirer davantage de revenus. De la création de domaines agricoles au prélèvement de l'impôt, des tournées royales à la nomination de dignitaires ou la réalisation de travaux dans les temples, les moyens d'action de la monarchie dans les provinces sont divers et leur combinaison varie selon les périodes.

2.3.2. Les III^e et IV^e dynasties

La monarchie cherche à afficher son emprise sur le territoire au tournant des III^e et IV^e dynasties (règnes d'Houni et Snéfrou) par l'érection d'une série de petites pyramides à degrés, de 10 à 16 m de hauteur. Cette forme architecturale, créée pour Djoser, était le symbole par excellence de la royauté. Sept de ces pyramides ont été retrouvées, dont cinq en Haute-Égypte. Elles sont généralement implantées à proximité des principales villes provinciales, qui avaient joué un rôle décisif au moment de la création de l'État.

L'emprise royale s'affirme par la fondation de nombreux domaines, appartenant en propre au roi, et dont les revenus approvisionnent notamment son culte funéraire. Ils sont représentés, à partir du règne de Snéfrou, par des allégories féminines et masculines apportant des offrandes pour le culte du souverain, qui figurent sur les parois des temples funéraires royaux. La documentation de la V^e dynastie, en particulier les papyrus d'Abousir, montre que dans la réalité, les biens produits par ces domaines transitaient par la Résidence royale avant d'être redistribués aux différents temples funéraires royaux en activité. Le roi allouait aussi des terres aux domaines* des temples divins, comme l'indiquent plusieurs cases-années des annales de la V^e dynastie conservées sur la pierre de Palerme. Étant donné leur localisation régulière aux marges du Delta, il s'agissait sans doute de terres qui n'étaient

pas encore cultivées, à charge pour ces institutions de les mettre en valeur. Ces dotations étaient également un moyen de s'attacher les élites locales, qui étaient à la tête de ces temples et profitaient des richesses attribuées à ces institutions.

La gestion des provinces semble assurée par des administrateurs qui résident à la capitale et interviennent sur le mode de la mission, comme Métjen ou Pehernefer au début de la IV^e dynastie, qui sont responsables de la gestion de plusieurs régions du Delta. Peu de grandes tombes ont d'ailleurs été identifiées dans les nécropoles provinciales. Les élites du royaume capables de faire bâtir une tombe monumentale se font plus volontiers inhumer dans la zone capitale de Memphis, auprès du roi, qui agit comme une sorte d'aimant. On connaît d'ailleurs assez mal les agents du pouvoir installés dans les provinces elles-mêmes, ou les acteurs locaux qui dirigeaient les communautés en dehors des grands domaines royaux. Ils ne sont en effet pas encore réellement intégrés à la « culture formelle » et ne portent pas forcément de titres administratifs ou n'ont pas d'accès au langage de l'élite memphite (hiéroglyphes, tombes avec architecture pérenne, etc.).

2.3.3. Les V^e et VI^e dynasties

Durant la V^e dynastie, une administration plus largement établie dans les provinces elles-mêmes émerge progressivement des sources, en particulier avec le développement des nécropoles provinciales. En raison de sa proximité géographique avec la capitale mais aussi de sa moindre densité de population, le Delta reste cependant géré essentiellement sur le mode de missions envoyées depuis Memphis. En Moyenne-Égypte et Haute-Égypte, la plupart des régions sont administrées par plusieurs dignitaires issus de différentes filières de pouvoir, en relation avec les grands départements de l'administration centrale.

À partir de la fin de la V^e dynastie, et surtout durant la VI^e dynastie, la refonte de l'administration provinciale se fait en relation étroite avec celle de l'administration centrale. On a

parlé pour cette période d'un processus de décentralisation administrative, en particulier à partir du règne de Mérenrê.

Le pouvoir royal installe dans les provinces des responsables chargés de leur gestion, qui peuvent être considérés comme de véritables gouverneurs. On les appelle par convention « nomarques » dans la littérature égyptologique. Ce terme recouvre notamment le titre égyptien de « grand chef de nome », qui n'est attesté cependant que dans une partie des nomes de la Vallée (n° 2, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 14, 15), et jamais dans le Delta. D'autres nomes de Haute-Égypte ont eu à leur tête un ou plusieurs dignitaires qui portent, selon les endroits, des titres différents. La multiplication des tombes inscrites en province permet de mieux identifier les agents du pouvoir royal et d'observer la naissance de véritables cours provinciales, autour des nomarques notamment.

Ces nomarques sont responsables de l'essentiel de l'administration d'un nome – perception de l'impôt, recrutement de la main-d'œuvre nécessaire aux travaux royaux et expéditions, gestion des troupeaux royaux, mise en valeur de certaines terres, etc. –, même si parfois la direction du temple local et des domaines qui lui sont rattachés a pu être occupée par un fonctionnaire différent. La charge de « directeur des prêtres » constituait en effet un enjeu de pouvoir, l'importance économique et politique des temples provinciaux ayant cru au cours de la VI^e dynastie.

Peu de titres administratifs sont attestés pour le Delta, dont la gestion continue à être beaucoup plus attachée à l'administration centrale que celle de la Vallée. Une partie du potentiel économique de cette région en transformation permanente semble être à la charge de l'institution du *ges-per*, dont les directeurs gèrent les ressources, en particulier les grandes zones de pâturage caractéristiques de la zone, sous la supervision du vizir*.

C'est également sous la VI^e dynastie que se renforce l'administration suprarégionale : entre le nome et le pouvoir central est mis en place un nouvel échelon à l'échelle d'un groupe de provinces, en particulier en Moyenne et Haute-

Égypte avec le titre de « directeur de la Haute-Égypte ». Au moment où elle favorisait l'accession d'hommes de la province aux plus hautes fonctions de l'administration centrale, la Couronne choisit également de promouvoir certaines régions et les familles qui étaient à leur tête, pour qu'elles constituent des relais du pouvoir royal. La région de Meir (14^e nome* de Haute-Égypte), émerge ainsi à cette période : ses dirigeants sont étroitement liés à l'administration centrale, en particulier durant la seconde moitié de la dynastie, et exercent des responsabilités au niveau suprarégional sur les nomes 9 à 15 qui forment, d'après les textes, les « nomes du milieu » de la Haute-Égypte. Ils semblent particulièrement actifs dans le compte et la gestion du bétail au bénéfice de l'État. Le nome d'Abydos (8^e nome) eut également une importance de tout premier plan dans le sud de la Vallée. Plusieurs directeurs de la Haute-Égypte, qui n'étaient pourtant pas nomarques de la région, y siégèrent. Deux d'entre eux, Iouou et son fils Ouni, sont enterrés dans des mastaba monumentaux situés dans la nécropole centrale qui dominait le site. L'imposante biographie d'Ouni, placée en façade de la chapelle de sa tombe, rappelle son rôle au niveau local et national ainsi que sa proximité avec le souverain. Plus qu'un monument dédié à la mémoire du seul dignitaire, c'est aussi une manifestation de l'idéologie royale dans un centre important de Haute-Égypte. Iouou et Ouni exercèrent également la fonction de vizir et le fils possédait une autre tombe monumentale dans la nécropole de Saqqara-sud.

La présence royale en province pourrait enfin s'affirmer grâce au développement sous la VI^e dynastie de chapelles de *ka* (*hout-ka*), dédiées au culte du souverain, dans certaines capitales provinciales, notamment dans le Delta, où une *hout-ka* de Téli et une autre de Pépy I^{er} ont été identifiées à Bubastis. Ce sont de petites structures, contenant une statue du roi, souvent situées dans le temple principal de la ville. Leur aménagement va de pair avec l'attention nouvelle accordée par le pouvoir royal aux cultes provinciaux à cette époque.

3. L'exploitation des marges de la vallée du Nil et les relations extérieures sous l'Ancien

Empire

Les relations avec le monde extérieur s'intensifient au cours de l'Ancien Empire, après une phase de repli à la fin de l'époque thinite. Les sources qui nous sont parvenues témoignent à cette période d'une très bonne connaissance de l'ensemble du territoire qui se trouve en marge de la vallée du Nil, tandis que les contacts avec les cultures et les États avoisinant l'Égypte, entre relations commerciales et opérations militaires, se renouvellent profondément. Les documents contemporains – des textes officiels assez peu nombreux (pierre de Palerme, pierre de Saqqara-sud) ou encore des récits relevant de la mise en scène individuelle comme les biographies de particuliers – n'illustrent que de façon très incomplète l'activité commerciale, diplomatique et militaire menée dans les principales zones environnant la vallée du Nil.

3.1. Les expéditions dans les déserts

L'Ancien Empire est une période cruciale du développement de l'État égyptien. La monarchie s'engage en effet, dès la III^e dynastie, dans une politique de construction monumentale jusqu'alors inédite. La pyramide à degrés de Djoser et son complexe funéraire entièrement réalisés en pierre au début de la III^e dynastie, puis les monuments géants qui voient le jour au début de la IV^e dynastie sur les sites de Meïdoum, Dahchour et Giza, réclament, outre une abondante main-d'œuvre, la mobilisation d'une quantité importante de matières premières pour leur construction. Si la pierre utilisée pour le gros de la maçonnerie est systématiquement extraite de carrières situées à proximité immédiate des chantiers de construction, tous les éléments ornementaux de ces grands projets sont réalisés dans des matériaux que l'on fait parfois venir de très loin : le granite de la région d'Assouan, le basalte de la périphérie du Fayoum, le calcaire le plus fin, utilisé pour le parement extérieur des monuments, des carrières de Tourah, au sud de la ville moderne du Caire. Des pierres plus recherchées encore sont utilisées pour la statuaire ou pour la réalisation d'éléments architecturaux : la grauwacke* – une

pierre compacte vert foncé qui provient de la région du ouadi Hammamat, dans le désert oriental – ou encore le gneiss anorthositique que les équipes royales allaient chercher en Nubie, dans la région de Tochka, près du site plus tardif d'Abou Simbel. C'est dans cette dernière pierre qu'est réalisée, entre autres, la célèbre statue du roi Chéphren dont un faucon déployé protège la nuque, aujourd'hui au musée du Caire, qui fut retrouvée dans son complexe funéraire.

L'exploitation des ressources naturelles du désert a donc été systématiquement développée, dans l'ensemble des espaces qui entourent l'Égypte, et les expéditions minières envoyées par les rois de cette période ont souvent laissé sur les lieux mêmes de l'exploitation des traces importantes de leur passage : campements aménagés dans des structures en pierres sèches, rampes permettant l'extraction des matériaux recherchés ou leur chargement sur des traîneaux, stèles et inscriptions rupestres commémorant le passage des troupes royales et permettant d'affirmer la propriété du roi sur les lieux exploités. Les gisements les plus nombreux se trouvaient dans le désert oriental, mais quelques points d'exploitation ont également été identifiés dans le désert Libyque, comme le site du « Wasserberg de Djedefrê », récemment découvert à quelque 70 km au sud-ouest de l'oasis de Dakhla. L'impression globale est celle d'une très bonne connaissance par les Égyptiens de l'ensemble de ces zones marginales, peut-être due en partie à des contacts répétés avec les populations bédouines qui y étaient installées. La plupart des gisements exploitables – qu'il s'agisse de pierres fines, de pierres décoratives ou de métaux – ont en tout cas été à cette période manifestement reconnus et exploités, comme en témoigne la diversité des pierres utilisées dans la statuaire royale de cette période, entre autres dans le complexe funéraire de Chéphren à Giza et dans celui de Raneferef à Abousir.

3.1.1. Itinéraires et oasis du désert Libyque

En dépit de l'aspect répulsif de celui-ci, l'État pharaonique a très tôt cherché à contrôler le sud du désert Libyque, et ce notamment pour l'intérêt stratégique des pistes qui permettent

de gagner la Nubie en contournant la vallée du Nil. Les récentes explorations de l'ensemble de cette zone ont mis en évidence un itinéraire important, le « Abou Ballas Trail » qui semble avoir fonctionné régulièrement au moins à partir de la dernière phase de l'Ancien Empire. Il permettait de traverser près de 400 km de désert entre l'oasis de Dakhla et le plateau du Gilf el-Kebir, sans doute pour se prolonger de 200 km supplémentaires en direction du massif du Gebel Ouweinat, qui culmine à plus de 1 900 m de hauteur, à la frontière entre l'Égypte, le Soudan et la Libye actuels. Il est probable que cette route commerciale était une alternative à la voie fluviale pour rapporter en Égypte des produits exotiques venus d'Afrique méridionale.

Les Égyptiens ont effectué des prouesses logistiques pour entretenir cet itinéraire : à une époque où le dromadaire n'est pas connu dans la vallée du Nil, seul l'âne permet de parcourir ces pistes, et il doit boire bien plus régulièrement. Un système de points d'eau artificiels fut donc aménagé tout au long de cette route, en accumulant à chaque étape de la piste de grandes jarres servant de containers à eau. Celles-ci permettaient à des caravanes nombreuses – on estime qu'elles pouvaient compter une centaine d'animaux et porter deux à cinq tonnes de chargement – de se projeter de plus en plus loin dans le désert. Le fonctionnement de cette route requérait une organisation sans faille, l'ensemble de ces « stations-service » avant la lettre devant être constamment approvisionnées en eau, et les dépôts de jarres qui s'y trouvaient régulièrement renouvelés.

La volonté conjointe de contrôler les itinéraires circulant dans le désert occidental et d'en exploiter les ressources minérales – bien que celles-ci soient finalement assez pauvres – fut certainement la première raison de coloniser les oasis qui ponctuent cet immense désert et qui sont des points de relais nécessaires sur ces routes stratégiques. Mais un tel peuplement fut aussi l'occasion de développer l'agriculture dans ces zones reculées et d'agrandir le territoire directement contrôlé par l'État. Occupée par les Égyptiens dès la IV^e dynastie – comme l'a montré la fouille du site modeste d'Ayn el-Gazaareen – l'oasis de Dakhla connaît à la fin de

l'Ancien Empire une mise en valeur importante sous la direction d'un « gouverneur de l'oasis » (*heqa ouhat*) établi dans la ville de Balat / Ayn Asil, elle-même installée au débouché de plusieurs pistes reliant cette dépression à la vallée du Nil. Ce personnage conserve, dans sa titulature, la désignation d'« amiral » ou de « chef d'expédition » (*aper-ouia imy-irty*) qu'il devait porter aux époques antérieures, dans les phases plus ponctuelles d'exploration de la région. Sous les règnes de Pépy I^{er} et Pépy II, le gouverneur réside dans un palais provincial qui comprend des chapelles de *ka* destinées – avec l'autorisation du pouvoir central – à assurer son culte personnel, des dépendances économiques (boulangeries, espaces de stockage) et des espaces de prestige destinés à loger sa famille, et à assurer le bon fonctionnement de l'administration locale.

Ces gouverneurs locaux forment une véritable dynastie, leur succession de père en fils devant toutefois être approuvée par la monarchie. Ils se font inhumer dans des mastaba de grande taille en briques crues à quelques kilomètres du site urbain où ils résident, et dans lesquels un abondant matériel funéraire à leur nom – statues, stèles, objets de toilette, vaisselle de pierre, offrandes alimentaires, cadeaux royaux – témoigne de leur niveau de vie élevé. Leur influence s'exerce non seulement sur l'ensemble de l'oasis de Dakhla, mais aussi sur le réseau d'itinéraires qui parcourt le désert occidental. Ceci est indiqué par leurs archives, qui ont également été découvertes, dans leur majorité, lors de la fouille du palais. Elles étaient tenues sur des centaines de tablettes d'argile – un support comparable à celui que l'on connaît dans le monde mésopotamien à la même période – qui étaient inscrites en hiératique* par le personnel administratif du palais. On y trouve des comptabilités de produits alimentaires, des listes de personnel, mais aussi des lettres concernant la gestion du monde agricole de l'oasis ainsi que l'approvisionnement de stations situées le long de routes du désert, comme l'« Abou Ballas trail » déjà évoqué.

3.1.2. Le Sud-Sinaï : une région stratégique

La zone minière qui se trouve au sud-ouest de la péninsule du Sinaï fut sans doute l'un des objectifs les plus stratégiques de l'État égyptien à cette période. Déjà exploitée pour ses ressources en cuivre et en turquoise par les Égyptiens dès l'époque de Nagada III, cette région fait l'objet tout au long de l'Ancien Empire d'une fréquentation régulière, malgré l'éloignement rendant ces opérations difficiles du point de vue logistique. Il faut dire que le cuivre était une ressource absolument essentielle notamment dans la perspective de l'édification de complexes funéraires monumentaux en pierre, la taille des blocs de calcaire nécessitant un abondant outillage de cuivre, qui devait être renouvelé à intervalles réguliers. Au ouadi Maghara, principal site fréquenté à cette époque, des stèles rupestres commanditées par les rois qui envoyaient les expéditions furent gravées tout au long de cette période dans la falaise de grès où s'ouvraient les mines exploitées par les Égyptiens. Elles commémorent des missions envoyées par Djoser, Sekhemkhet et Sanakht, sous la III^e dynastie, Snéfrou et Chéops sous la IV^e dynastie, Sahourê, Néferirkarê, Menkaouhor et Djedkarê Isési sous la V^e dynastie, et encore Pépy I^{er} et Pépy II sous la VI^e dynastie. Placées en évidence sur la paroi, elles ressassent inlassablement le thème de la domination du roi, toujours représenté en train d'abattre de sa massue un Bédouin réduit à l'impuissance.



Fig. 16 Inscription rupestre représentant le roi Sekhemkhet massacrant un ennemi (Sud-Sinaï, ouadi Maghara)

Elles définissent également les caractères principaux de la monarchie égyptienne, développant régulièrement une

thématique d'alternance des couronnes, parfois liées à la commémoration de la fête jubilaire du souverain. Enfin les plus détaillées d'entre elles – à partir de la V^e dynastie – identifient le personnel encadrant les expéditions envoyées sur les lieux, faisant apparaître le schéma même de l'organisation de ces missions : on y relève le grand nombre de responsables de la marine, et l'on voit que le corps expéditionnaire est généralement constitué de catégories bien distinctes de personnel, aux fonctions polyvalentes : les soldats d'élite (*serou*), les jeunes recrues (*neferou*), et les auxiliaires (*aouou*). Le volume de ces troupes a pu être assez élevé : une unique inscription, datée du règne de Djedkarê Isési, donne pour l'une de ces opérations le chiffre de 1 400 participants sur les lieux mêmes de l'exploitation minière. Ces effectifs devaient sans doute se répartir sur un assez large territoire et sur de multiples sites miniers comme le ouadi Kharig, ou encore le site de Seh Nasb où ont récemment été identifiés plus de 3 000 fours métallurgiques, destinés à opérer près des lieux de l'exploitation l'oxydo-réduction permettant de transformer le minerai de cuivre en métal.

L'implication de l'État pharaonique dans l'exploitation du Sud-Sinaï est donc massive à cette période, dans des conditions qui n'ont pas forcément été faciles : on remarque en effet que les habitats qui sont associés aux mines exploitées par les Égyptiens, au ouadi Maghara comme au ouadi Kharig, sont placés sur des éminences rocheuses dominant la région, pour en surveiller attentivement les accès et se prémunir contre toute agression possible de la part des populations locales. De la même façon, le point du littoral où débarquait le corps expéditionnaire – à El-Markha, sur la côte est de la Péninsule – est marqué par la présence d'une forteresse circulaire de 44 m de diamètre, aux épais murs de pierre, sans aucun doute aménagée pour sécuriser l'entrée dans la zone minière.

C'est d'ailleurs l'exploitation de ces mines du Sinaï qui suscita, au moins à partir du début de la IV^e dynastie, l'aménagement par les Égyptiens de ports intermittents sur la mer Rouge. Non seulement l'usage de la voie maritime, en traversant le golfe de Suez, était sans doute plus sûr que le

contournement du bras de mer par voie terrestre, mais il permettait aussi d'assurer plus facilement l'approvisionnement régulier des missions envoyées sur le terrain pendant des périodes prolongées, et donc très certainement d'augmenter les effectifs pour exploiter plus intensivement la région. Le plus ancien de ces ports, aménagé au ouadi el-Jarf, exactement en face de la zone minière, a fonctionné du règne de Snéfrou à la fin de celui de son successeur Chéops, dont un abondant lot d'archives sur papyrus a été découvert sur le site ; il fut remplacé sous le règne de Chéphren par l'installation d'Ayn Soukhna, plus proche de la région memphite, qui fonctionna régulièrement entre le règne de ce roi et la fin de la VI^e dynastie, selon les empreintes de sceaux et les inscriptions découvertes lors de la fouille du site. Il faut souligner que ces mêmes installations ont aussi été utilisées dès leur mise en service, au début de l'Ancien Empire, pour se rendre au lointain pays de Pount, aux confins méridionaux de la mer Rouge.

3.2. Les relations avec la Nubie

Déjà l'objet d'une prise de contrôle directe sous la I^{re} dynastie, la Nubie demeure, tout au long de l'Ancien Empire – mais selon des modalités qui ont sans doute varié durant cette période de plus de cinq siècles – l'objet d'une grande attention de l'État égyptien. Cette région possède en effet des gisements aurifères d'une grande importance, dans la zone comprise entre la 1^{re} et la 2^e cataracte (ouadi Allaqi, ouadi Gabgaba) et se trouve également au débouché de routes commerciales permettant d'obtenir des produits précieux provenant de l'Afrique méridionale.

3.2.1. Une prise de contrôle de la région au début de l'Ancien Empire

Au début de la IV^e dynastie, c'est clairement la méthode forte qui est privilégiée pour assurer la domination de la région. L'un des rares événements militaires qui nous soit connu pour cette période est en effet la consignation, sur la pierre de

Palerme, d'une campagne menée par le roi Snéfrou, fondateur de cette lignée, en l'an 13 de son règne. Le texte indique : « Frapper la Nubie, ramener (comme tribut) 7 000 prisonniers hommes et femmes, ainsi que 200 000 pièces de petit bétail ». En dépit de la possible exagération concernant le nombre d'animaux raziés (200 000 voulant peut-être dire ici simplement « beaucoup ») la réalité historique de cet événement est confirmée par une inscription rupestre gravée sur les rochers de Kor el-Aquiba, dans la région de la 2^e cataracte, pour commémorer l'opération égyptienne. Cet épisode militaire a dû être important : il a vraisemblablement assujéti une population nubienne, peut-être héritière du Groupe A, présente dans la région depuis les raids opérés sous la I^{re} dynastie. Il constitue ainsi le préalable à la fondation, quelques décennies plus tard, d'une implantation égyptienne à Bouhen, au nord de la 2^e cataracte, sur un site qui avait été auparavant occupé par des Nubiens.

Une telle ville coloniale assure ensuite la présence permanente de l'État pharaonique dans cette zone stratégique. Elle se développe en deux phases successives, entre le règne de Chéphren, au milieu de la IV^e dynastie et celui de Niouserrê, au milieu de la V^e dynastie. Des empreintes de sceaux de la quasi-totalité des rois de cette période y ont en effet été recueillies. Établie sur une très large superficie, elle se présente comme un établissement entouré de murs non fortifiés, dans lequel des zones industrielles – notamment pour le traitement du cuivre – et des zones de stockage sont intégrées. L'une des principales raisons d'être de cet établissement était sans doute de coordonner l'exploitation des mines d'or et de cuivre de la région, et d'assurer le transfert de ces produits vers l'Égypte. D'autres points d'ancrages à Kouban et à Aniba ont probablement permis à la même période aux Égyptiens de contrôler l'ensemble de la Basse-Nubie et d'en exploiter à leur gré les ressources naturelles.

La campagne spectaculaire de Snéfrou dans la région de la 2^e cataracte a probablement eu des conséquences directes sur l'économie égyptienne : on peut en effet remarquer, toujours d'après la Pierre de Palerme, qu'en l'an 14 du règne, soit l'année qui suit immédiatement ce raid militaire, le roi crée

dans le pays « 35 fondations-*hout*, et 122 fermes pour le bétail ». Or ces fondations-*hout* sont la base même du développement agricole de l'Égypte, fruit d'une politique de colonisation agricole de grande ampleur menée par les rois de cette période. On entrevoit ainsi l'autre objectif de cette intervention militaire, qui est clairement de déporter des populations et des troupeaux en Égypte pour accélérer le développement du territoire. D'une certaine manière, ce déplacement massif de populations préfigure assez bien ceux, bien mieux connus et documentés, qui furent pratiqués un millénaire plus tard par les souverains conquérants de la XVIII^e dynastie Thoutmosis III et Amenhotep II.

Les sources sont ensuite pratiquement silencieuses sur les relations entre Égypte et Nubie jusqu'à la VI^e dynastie. La série des noms royaux attestés à Bouhen n'inclut pas des souverains aussi importants que Djedkarê Isési, Ounas ou Pépy I^{er}, pourtant connus pour leurs activités au-delà des frontières de l'Égypte. Il est vraisemblable que les conditions géopolitiques dans la région aient fortement changé à cette dernière période de l'Ancien Empire, avec le développement sur la 3^e cataracte de la culture du Kerma Ancien (2450-2050 av. J.-C.), première phase d'une civilisation brillante – la future « Kouch » des textes du Moyen Empire – qui constitue par la suite pendant plusieurs siècles une menace très concrète pour le pouvoir pharaonique. Dans le même temps, la culture du Groupe C semble se diffuser sur l'ensemble de la Basse-Nubie où l'État égyptien ne maintient manifestement plus ses implantations permanentes.

3.2.2. Entre guerres et expéditions : un jeu diplomatique complexe sous la VI^e dynastie

À partir du début de la VI^e dynastie, le renouvellement de la documentation – marqué par les biographies détaillées de plusieurs chefs d'expéditions égyptiens, qui relatent leurs missions au sud de la 1^{re} cataracte – offre une vision bien différente des relations égypto-nubiennes. Celles-ci sont manifestement marquées, en alternance, par des raids militaires et des opérations commerciales. On y perçoit bien

souvent le reflet d'une activité diplomatique intense. La carte de la région, bien plus complexe qu'auparavant, comprend de nombreuses entités politiques distinctes, susceptibles de s'allier ou de s'opposer entre elles. La localisation de tous ces nouveaux toponymes attestés uniquement dans les textes égyptiens n'est pas toujours possible, et leur identification précise reste difficile.

Plusieurs grands groupes semblent toutefois émerger du recoupement de cette documentation, notamment des textes qui indiquent un itinéraire. L'ensemble formé par Ouaouat, Irtjet, Satjou et Medja semble pouvoir être raisonnablement placé en Basse-Nubie, dans la région comprise entre la 1^{re} et la 2^e cataracte ; Ouaouat pourrait d'ailleurs être la désignation la plus générale de cette zone. La localisation du pays de Yam, avec lequel les Égyptiens sont également en contact, mais qui désigne vraisemblablement une région plus lointaine, est plus difficile à assurer et a suscité de vifs débats. L'hypothèse d'une identification avec la première phase de la culture de Kerma, non loin de la 3^e cataracte, semble aujourd'hui la plus vraisemblable, notamment en raison du développement spectaculaire des recherches ayant mis en évidence à la fois l'ancienneté et l'importance de cette culture.

Les quelques bribes d'annales royales conservées par la pierre de Saqqara-sud donnent en tout cas d'entrée de jeu l'idée d'un contexte potentiellement belliqueux entre l'Égypte et la région qui se trouve immédiatement au sud de la 1^{re} cataracte, puisque son registre A, correspondant au début du règne de Pépy I^{er} (peut-être l'an 4 ou l'an 5), évoque de façon insistante la « venue en baissant la tête » de Nubiens « pacifiés » qui paient manifestement tribut à l'Égypte suite à leur défaite. La présence de Nubiens déportés et installés dans différentes fondations religieuses royales, telle qu'elle est rapportée quelques décennies plus tard par le « décret de Dahchour » du même roi, pourrait être la conséquence de cet événement guerrier. Ces engagements militaires ont probablement eu lieu avec une certaine régularité, car un déplacement de troupes vers la Nubie est également attesté sous le règne de Mérenrê. Il est commémoré par au moins deux inscriptions royales laissées dans la région

d'Éléphantine. Enfin, les sources enregistrent une dernière guerre nubienne, toujours dans la même zone, cette fois au cours du long règne de Pépy II. Elle est rapportée par la biographie de Pépynakht-Héqaïb, dans sa tombe d'Assouan, et concerne une fois de plus cette même région de la 2^e cataracte, sujette visiblement dans ce cas à au moins deux manœuvres successives.

Mais le rôle des grands responsables d'Éléphantine, à la frontière sud de l'Égypte, ne se résume pas à l'organisation d'opérations militaires en Basse-Nubie. Leurs biographies témoignent surtout de leur implication active dans de véritables expéditions commerciales au long cours. Ces opérations présentaient des risques, comme en témoigne la narration de Sabni, qui part vers le sud avec un cortège de 100 ânes chargés d'huile, de miel, d'étoffes et de faïence, à la fois pour faire des échanges et pour ramener le corps de son père, l'ami unique Mekhou, apparemment mort en mission en Nubie. Dans cet ensemble documentaire, la longue biographie d'Herkhouef est certainement la plus importante, car c'est elle qui sert en réalité de fondement à la restitution du paysage politique de l'ensemble de la Nubie sous la fin de l'Ancien Empire. Le personnage relate en effet un ensemble de quatre voyages distincts vers les régions méridionales par voie fluviale ou par voie terrestre. La troisième expédition, la plus originale, est aussi la plus minutieusement décrite : Herkhouef part vers le sud en suivant les itinéraires du désert occidental, dans le cadre d'une mission qui associe étroitement des objectifs diplomatiques et commerciaux. Contournant ainsi la Basse-Nubie, il vient appuyer le roi de Yam dans sa lutte contre les Tjéméhou, des populations nomades du désert occidental. Il reçoit en retour un important chargement de produits exotiques, venus d'Afrique méridionale (encens, bois d'ébène, peaux de panthères, différentes catégories d'aromates).

Toute la stratégie du personnage est ici de se connecter, à la latitude la plus méridionale possible, à des itinéraires commerciaux permettant d'acheminer vers l'Égypte les produits rares qui sont régulièrement associés, dans l'imaginaire égyptien, avec le pays de Pount. Cela conforte

selon nous le positionnement du pays de Yam dans la région comprise entre la 3^e cataracte et la 5^e cataracte, et son identification avec la culture du Kerma ancien, intermédiaire inévitable vers les régions plus lointaines de la corne de l'Afrique et du sud de l'Arabie. Le dernier voyage de Herkhouef, contemporain du tout début du règne de Pépy II, est présenté quant à lui comme la véritable apothéose du personnage : il est uniquement transmis par le biais d'une lettre enthousiaste du jeune roi envoyée à l'explorateur et retranscrite sur la façade de sa tombe, dans laquelle il s'inquiète du précieux chargement que celui-ci ramène en Égypte par voie fluviale. Il s'agit d'un nain – ou un Pygmée ? – qui est dit être « semblable à celui qui avait été ramené de Pount par le chef d'expédition Ourdjedbaou sous le règne de Djedkarê Isési ». Ce dernier voyage est un autre indice de la connexion recherchée avec des zones très méridionales de l'Afrique, sans doute obtenue indirectement par les relations avec Yam.

La politique égyptienne en Nubie a donc beaucoup varié au cours des quelque cinq siècles que dure l'Ancien Empire. En Basse-Nubie, aux razzias brutales pratiquées au début de la IV^e dynastie notamment par Snéfrou, succède sans doute, pendant plus d'un siècle, la mise en place plus subtile d'une présence égyptienne permanente dans la région, par le biais de comptoirs nilotiques contrôlant toute la zone de la 2^e cataracte. Dans la dernière phase de cette période à nouveau conflictuelle, l'État égyptien cherche manifestement à s'adapter à une situation géopolitique mouvante. Il oscille entre des manœuvres d'intimidation qui lui permettent de faire valoir sa suzeraineté, et une action diplomatique complexe dont les quelques textes qui nous sont parvenus ne rendent que partiellement compte. Le contournement pur et simple des zones dangereuses est également pratiqué, ce qui peut à cette époque expliquer le développement de l'« Abou Ballas Trail » et des implantations oasiennes comme Balat/Ayn Asil jalonnant cet itinéraire. Face aux régions plus méridionales, l'objectif était de se projeter le plus loin possible sur des routes commerciales permettant d'obtenir des produits exotiques enviés. À cette époque, l'Égypte semble être, dans ses relations extérieures, un allié objectif de la culture de Kerma –

un État qui devient pourtant, dès la période suivante l'un de ses plus féroces adversaires.

3.3. La Libye et le Proche-Orient

Les sources égyptiennes de l'Ancien Empire ne parlent que très peu de la Libye, à l'exception notable des annales de la pierre de Palerme qui mentionnent, sous le règne de Snéfrou, un raid militaire ayant permis d'en ramener 1 100 prisonniers hommes et femmes, et 23 000 têtes de petit bétail. Cette région est ensuite régulièrement présentée comme assujettie à l'Égypte et lui payant tribut, dans les complexes funéraires des rois de la V^e dynastie (Sahourê, Niouserrê, Ounas, Pépy I^{er} et Pépy II), mais ces représentations, qui se recopient les unes les autres, sont sans doute davantage la mise en scène du thème idéologique de la suprématie du roi d'Égypte sur l'ensemble de l'univers que le témoignage de véritables opérations militaires à l'ouest du Delta.

3.3.1. Byblos et l'Égypte

Les sources – notamment archéologiques – sont plus prolixes concernant le Proche-Orient. Au moins à partir du début la IV^e dynastie, on note en effet l'existence de contacts étroits entre l'Égypte et la région de Byblos, pourvoyeur essentiel de la vallée du Nil en bois de conifères, lequel est particulièrement utilisé dans la construction navale. Cette importation de grumes du Levant est déjà soulignée dans la section de la pierre de Palerme consacrée au règne de Snéfrou. On en retrouve une attestation claire dans la biographie récemment découverte d'un responsable de la marine du nom de Iny (VI^e dynastie) qui relate dans sa tombe plusieurs opérations qu'il effectua sous les règnes de Pépy I^{er}, Mérenrê et Pépy II, pour rapporter, entre autres produits précieux, des bateaux-*kebenet* – c'est-à-dire littéralement « des bateaux de Byblos ». L'importation de bois de cette région était sans doute devenue tellement régulière à la fin de l'Ancien Empire que les embarcations maritimes construites au moyen de

conifères qui en provenaient (pin parasol ou cèdre) finirent par porter un nom indiquant clairement l'origine de ce matériau.

Des traces inverses de ce commerce ont été mises en évidence à Byblos même, où les très nombreux artefacts égyptiens retrouvés – notamment des vases de pierre en travertin – ont pu être l'une des contreparties de ces échanges. Ces objets fournissent en outre une indication de la continuité des contacts : certains d'entre eux portent les noms de la quasi-totalité des souverains des IV^e, V^e et VI^e dynasties entre Chéops et Pépy II. Cette route commerciale menait aussi les Égyptiens plus au nord de la Méditerranée au débouché des itinéraires terrestres permettant d'acheminer le lapis-lazuli des mines du Badakhstan (actuel Afghanistan) vers la Syrie du Nord, ainsi que l'étain, de proche provenance. La ville d'Ebla, en actuelle Syrie, a probablement joué pour ces matières premières le rôle d'un intermédiaire avec l'Égypte, tout en commercialisant l'argent, dont elle était un producteur. Comme à Byblos, les fouilles de cette cité antique ont permis de mettre au jour de nombreux objets de prestige égyptiens, notamment des vases en pierre aux noms de Chéphren (IV^e dynastie), Téti et Pépy I^{er} (VI^e dynastie). L'Égypte de l'Ancien Empire est donc en relation régulière avec le nord du bassin méditerranéen, dont elle importe des produits végétaux (bois de construction, huiles et résines) ainsi que des produits précieux que l'on ne trouve pas dans la vallée du Nil comme le lapis-lazuli et l'argent, tous deux présents dans la tombe intacte de la reine Hétéphérès au tout début de la IV^e dynastie.

3.3.2. Une situation conflictuelle en Palestine à la fin de l'Ancien Empire



Fig. 17 Représentation de la prise d'une cité du Levant dans la tombe d'Inti à Dechacha (V^e dynastie)

Aux frontières mêmes de l'Égypte, les relations avec la Palestine semblent avoir été plus compliquées. Cette région est quasiment absente des sources égyptiennes pendant la première partie de l'Ancien Empire. Elle devient en revanche très présente à partir de la fin de la V^e dynastie, dans un contexte assez clairement conflictuel. Des opérations militaires ont été durant cette dernière période régulièrement envoyées contre une population spécifique de cette région, les « Asiatiques qui sont sur le sable » (*aâ mou heryou-she*). Une première victoire contre ceux-ci pourrait être commémorée, à la fin de la V^e dynastie, dans le complexe funéraire du roi Ounas, et réapparaître dans les bas-reliefs de la tombe d'un dénommé Inti, à Dechacha, où l'armée égyptienne est mise en scène en train de prendre une ville fortifiée et de déporter une partie de sa population.

Quelques décennies plus tard, sous le règne de Pépy I^{er}, un haut responsable du nom de Ouni indique dans sa biographie qu'il a constitué une armée venue de l'ensemble des provinces de l'Égypte et de la Nubie pour aller affronter ces Asiatiques. Au moins six campagnes successives sont évoquées, certaines combinant des moyens terrestres et maritimes, et la victoire sur l'ennemi fait l'objet d'une sorte de chant incantatoire, où l'accent est mis sur la destruction de forteresses, l'incendie d'habitations, le ravage de plantations de figuiers et de vignobles, et la déportation d'une abondante population. La mise en évidence récente au sud de la Palestine de cités importantes, contemporaines de cette période et dotées d'impressionnantes murailles de plus de 8 m d'épaisseur (comme Tell el-Sakan, au sud de la ville actuelle de Gaza, ou Tel Poran, dans la région d'Ashkalon), pourrait être un élément d'explication des opérations égyptiennes. Par leur position sur la côte, ces villes (nommées Ounet, Seferer, Tepa et Ida dans les sources égyptiennes) étaient en effet à même de gêner le cabotage des Égyptiens et leurs opérations commerciales dans le bassin oriental de la Méditerranée. Les raids de ces Asiatiques – qui ne sont d'ailleurs pas du tout présentés par les sources comme des populations nomades en dépit de leur épithète « qui sont sur le sable » – pouvaient

également déstabiliser toute la région de l'est du Delta, voire de l'isthme de Suez. À la fin de la VI^e dynastie, la biographie de Pépynakht rapporte qu'une expédition vers le pays de Pount, qui devait sans doute appareiller depuis le port d'Ayn Soukhna, au fond du golfe de Suez, fut détruite par ces populations avant d'avoir pu prendre la mer.

Entre raids militaires et opérations commerciales, les relations que les Égyptiens ont eu avec les territoires qui entourent la vallée du Nil ont toujours été complexes ; celles qui marquent l'Ancien Empire sont bien moins connues que celles qui ont pris place, un millénaire plus tard, sous le Nouvel Empire. On note cependant une véritable constante, qui est la préoccupation, au-delà de la simple sécurisation des frontières, de contrôler les principales routes commerciales permettant d'approvisionner le pays en produits de prestige, et d'assurer l'afflux d'une main-d'œuvre déportée nécessaire au développement du territoire comme aux grands travaux de la monarchie.

4. L'ensemble du pays au service de la monarchie : idéologie royale et chantiers de construction des pyramides

Tout au long de l'Ancien Empire, la construction du monument funéraire du roi est le projet le plus important entrepris au cours d'un règne. Cette tâche particulièrement lourde dans le cas des pyramides les plus massives érigées sous la IV^e dynastie, et qui nécessitait parfois le déplacement de plusieurs millions de blocs de pierres, est aussi sans aucun doute l'une des raisons même de l'organisation de l'administration à cette période, et celle de la compétence des Égyptiens pour planifier des opérations complexes, en vertu de calculs logistiques très élaborés, sur l'ensemble du territoire égyptien et au-delà. En bref, la construction des pyramides de cette période n'est pas uniquement un projet à caractère idéologique destiné à affirmer la toute-puissance du souverain et à préparer sa destinée funéraire et sa divinisation, elle est aussi l'un des rouages même du fonctionnement de l'État et un puissant moteur du développement du pays.

4.1. Le complexe funéraire de Djoser à Saqqara et le temps des pyramides à degrés

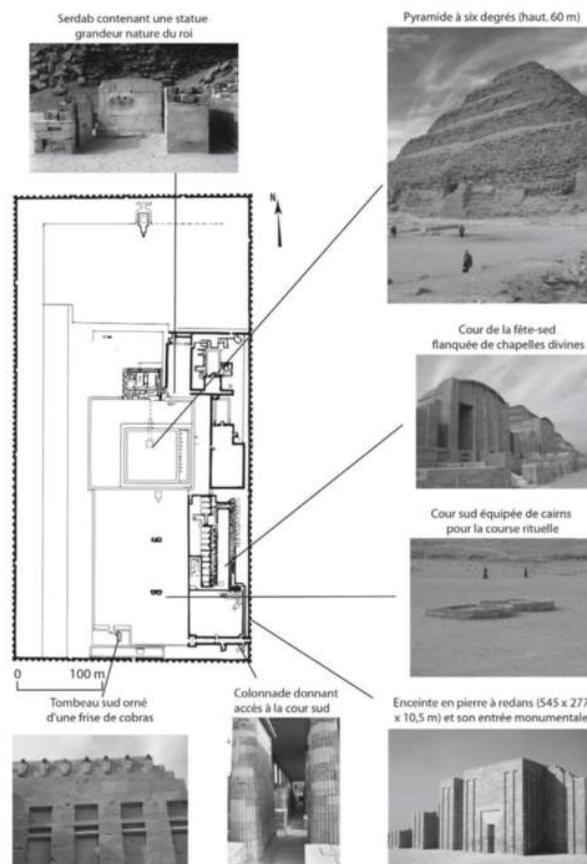


Fig. 18 Le complexe funéraire du roi Djoser à Saqqara

Le fondateur de la III^e dynastie, dont le règne est par la suite considéré comme un tournant majeur dans l'histoire du pays par les Égyptiens eux-mêmes, est le premier souverain à avoir entrepris la réalisation d'un complexe funéraire monumental entièrement réalisé en pierre (cf. fig. 18). Cet aménagement, édifié au cœur même du plateau de Saqqara, à proximité des tombes de plusieurs rois antérieurs de la II^e dynastie, est lui-même le fruit de multiples expérimentations. À la charnière entre deux périodes de l'histoire pharaonique, il reprend des traditions architecturales parfois très anciennes, héritées des périodes de Nagada II et Nagada III, pour les intégrer dans des réalisations souvent elles-mêmes très innovantes.

Ce gigantesque complexe a été entouré en premier lieu d'un spectaculaire fossé sec rectangulaire de 750 m × 600 m, large de 40 m et profond de 25 m, aménagé comme une première défense symbolique des constructions royales – plusieurs

« stèles menaçantes » au nom du roi, décorées des représentations de génies gardiens, étaient à l'origine dressées à ce niveau. Une très grande enceinte à redans de 10,5 m de hauteur, mesurant 545 m du nord au sud et 277 m d'est en ouest – et enserrant donc un espace de 15 ha – délimite ensuite les installations funéraires. Elle est dotée de 14 simulacres de portes fermées, et d'un seul accès réel à son angle sud-est.

Il est évident que l'on a ici transposé dans la pierre l'architecture des « enclos funéraires » en matériaux plus périssables qui sont liés, à Abydos, aux tombes des rois des premières dynasties. Le module des blocs de calcaire utilisés est en effet similaire à celui des briques crues qui constituent ces enclos primitifs. De même, on note dans le passage de la porte – et un peu partout sur le site – l'utilisation de plafonds de pierre qui imitent des rondins de bois. Depuis ce point d'entrée, un cheminement sous une colonnade de 6,70 m de haut, puis au travers d'une salle rectangulaire à 8 colonnes, donne accès à une cour intérieure, au centre de laquelle se dresse la pyramide du roi. Les nombreuses installations qui lui sont associées sont à la fois destinées à célébrer le culte funéraire du souverain, et à assurer le renouvellement régulier de son pouvoir. Plusieurs aménagements recréent ainsi le cadre dans lequel pouvait être célébrée la fête jubilaire royale (la fête-*sed*) censée régénérer le monarque au terme de 30 années de règne en réitérant le rituel du couronnement. Deux séries de bornes en pierre, dans la cour sud du complexe, délimitent ainsi le parcours que doit effectuer symboliquement le roi pour prendre possession de l'univers qu'il contrôle au moment de sa prise de fonction, lors d'une cérémonie appelée « courir autour du mur ».

À l'est, une cour orientée sud-nord est équipée à son extrémité méridionale d'un podium destiné à accueillir le double trône du roi, où lui sont imposées les couronnes en présence des divinités de l'Égypte. Cette cour est effectivement bordée à l'est comme à l'ouest de rangées de chapelles réservées aux dieux convoqués à la cérémonie. Dans ce cas également ce sont les formes traditionnelles des sanctuaires connus dès la période de Nagada II qui ont été choisies (*per our, per nou, zeh netjer*). Ceux-ci étaient

généralement réalisés en matériaux légers (bois, briques, toile de tente), mais ils ont eux aussi en l'occurrence été transposés dans la pierre afin de pouvoir fonctionner pour l'éternité. Enfin, plus au nord, deux chapelles ornées d'éléments héraldiques distincts rappellent l'existence des deux royaumes (Haute-Égypte et Basse-Égypte) qui sont réunis sous l'autorité du roi. Tous ces bâtiments, réalisés grandeur nature, sont donc les copies symboliques en pierre d'éléments architecturaux à caractère plus provisoire. Ils déclinent au profit du roi défunt une définition complète de la monarchie pharaonique.

Au nord de la pyramide, des installations cultuelles permettaient enfin de lui présenter quotidiennement des offrandes. On y trouve notamment un *serdab**, accolé à la paroi nord du tombeau. Il s'agit d'une petite chapelle fermée qui contenait encore, au moment de sa découverte, une effigie grandeur nature du roi.

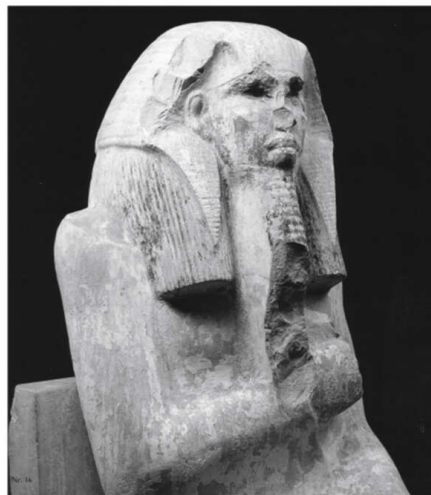


Fig. 19 Statue du roi Djoser dans le *serdab* de son complexe funéraire de Saqqara (Musée du Caire JE 49158)

Celle-ci était supposée pouvoir communiquer avec l'extérieur par le truchement de deux orifices percés dans la paroi nord de la pièce. La conception de la pyramide elle-même fut le fruit d'un long tâtonnement. Le premier monument envisagé pour Djoser était en effet, à l'instar de ceux que l'on connaît pour ses prédécesseurs, un simple mastaba qui évoquait la « butte primordiale » ayant émergé des eaux lors de la création du monde. Cette première élévation est agrandie à deux reprises, avant qu'il ne soit

décidé de l'inclure dans une pyramide de quatre, puis de six gradins, cette dernière réalisation s'élevant à 60 m de hauteur. Dans son dernier état, le monument revêt sans doute également une signification céleste, celle de la matérialisation d'un rayon de soleil, qui vient encore renforcer sa portée symbolique.

Aménagés dans le sol, à la base d'un puits s'enfonçant à 28 m en dessous du niveau de fondation du monument, les appartements funéraires – qui s'inspirent de ceux des complexes royaux du début de la II^e dynastie à Saqqara – rayonnent autour d'un caveau parementé de granite d'Assouan. Orienté à l'est – en direction du soleil levant – un véritable « palais de l'au-delà » y est mis à la disposition du roi défunt. Il comprend des chambres bleues, recouvertes de motifs de piliers-*djed* en faïence glaçurée de couleur turquoise, qui évoquent la voûte céleste au lever du jour et, sans doute, la renaissance cosmique du roi. Dans ce même ensemble, trois stèles où le roi est alternativement représenté dans une attitude dynamique (la course rituelle) et statique (visite de lieux saints du pays) sont enchâssées dans des niches. Les mêmes installations, avec un programme décoratif similaire, sont reproduites dans un deuxième tombeau – sous un mastaba – aménagé pour le roi au sud de l'enceinte, que l'on appelle généralement le « tombeau sud ».

Ce premier complexe funéraire monumental est aussi le plus développé de tous ceux qui nous sont parvenus. L'assimilation du roi défunt au principe solaire y est déjà une évidence, mais la perpétuation de son rôle politique y joue également un rôle essentiel – il est possible que le dédoublement de la sépulture du roi par le biais du « tombeau sud » soit lui aussi un rappel de la dualité de son pouvoir sur deux territoires distincts.

4.2. De Meïdoum à Dahchour et Giza : les réalisations de la IV^e dynastie et la « solarisation » de la monarchie

Aucun autre roi de la III^e dynastie ne put mener à bien la réalisation d'un complexe funéraire comparable à celui de

Djoser. Seuls deux autres aménagements similaires, à peine ébauchés, sont connus pour cette période, l'un à Saqqara, l'autre un peu plus au nord à Zaouiyet el-Aryan. Le principe d'une pyramide à degrés est cependant encore repris par Snéfrou dans sa première pyramide, construite à Meïdoun, à la périphérie du Fayoum. Le monument fut édifié, comme celui de Djoser, sur le principe de « tranches » verticales successives (*accretion layers*) inclinées à 74° vers l'intérieur de la construction, qui en garantissent ainsi la stabilité. Ce monument à huit degrés s'élevait à 85 m de hauteur, avant d'être transformé à la fin du règne en une pyramide géométrique.

Car la conception des pyramides connaît, sous le règne du fondateur de la IV^e dynastie, une évolution très rapide. Le roi lance en effet, autour de l'an 15 de son règne, la construction à Dahchour d'une deuxième pyramide géante – celle-ci est sans doute déjà envisagée comme une pyramide géométrique, mais son trop important angle de pente à la base (60°) rendit probablement impossible sa réalisation telle qu'elle avait été planifiée. Les constructeurs durent alors réduire cet angle à 54° , puis 43° , donnant au monument achevé un aspect singulier, qui a amené les archéologues à l'appeler « pyramide rhomboïdale » ou « bent pyramid ».

Une troisième pyramide, au nord de la précédente, entreprise autour de l'an 30 du règne, permet enfin d'atteindre la perfection géométrique. Celle-ci s'élève à 105 m de haut, avec des côtés de 220 m à la base et un angle de pente de 43° . Fort de l'expérience acquise durant la construction de ces monuments, les bâtisseurs du temps de Chéops réalisent sur le même principe à Giza, quelques années plus tard seulement, la pyramide la plus haute jamais édifiée – 146 m de haut avec une base de 230 m de côté. Ils n'hésitent pas non plus à ménager à l'intérieur de la construction d'importants espaces vides pour constituer les appartements funéraires du souverain (deux chambres funéraires – en plus d'une troisième souterraine et un grand couloir monumental) – ce qui semble néanmoins leur avoir posé un problème technique, les plafonds de la « chambre du roi » – la plus haute – s'étant visiblement fracturés au cours même de la construction.

En quelques décennies, le modèle s'est en tout cas considérablement perfectionné, tant du point de vue technique que du point de vue symbolique. Le prisme de la pyramide géométrique évoque bien plus que ses devancières l'idée du rayon de lumière pétrifié, et cette évolution correspond parfaitement à celle de l'idéologie royale, qui, sous la IV^e dynastie, assimile de plus en plus clairement le monarque au principe solaire. À partir du règne de Redjedef – le successeur de Chéops – les souverains ajoutent un nouveau nom de « fils de Rê » à leur titulature. Sous le règne de Chéphren, le complexe royal est agrémenté d'un temple solaire, dont l'organisation en ellipse évoque les 24 heures de la journée, et qui est surplombé par une image géante du roi en sphinx, tourné vers le levant et s'identifiant ainsi à la première manifestation du soleil du matin.

Parallèlement, l'organisation des organes cultuels du complexe évolue elle aussi. Le plan du monument de Djoser privilégie un axe sud-nord, sans doute pour insister sur la double royauté du souverain égyptien. Les rois de la IV^e dynastie adoptent quant à eux une disposition d'est en ouest, correspondant mieux au cycle solaire : à partir du règne de Snéfrou, le culte royal prend place dans un sanctuaire aménagé sur le côté est de la pyramide, relié par une chaussée à un temple bas* (ou temple de la vallée) qui sert de point d'entrée à l'ensemble du complexe, en contrebas et en connexion avec la voie fluviale. Ce dispositif est ensuite repris systématiquement dans les réalisations suivantes de l'Ancien Empire.

Les multiples réalisations du règne de Snéfrou sont enfin sans doute significatives à un autre niveau. En effet, au-delà de la nécessité pour le roi de bénéficier d'un monument prestigieux et efficace pour son devenir post mortem, le fait même que, le règne se prolongeant, on ait construit successivement trois monuments géants – un tous les 15 ans – donne plus que jamais l'impression que l'action de bâtir est véritablement consubstantielle à la royauté égyptienne. On peut se demander si, l'État étant conçu à cette période comme une machine devant fonctionner sans relâche, la réalisation de la pyramide royale ne doit pas impérativement se poursuivre

tout au long du règne de son bénéficiaire pour en faire tourner les rouages.

Spectaculaires par leurs dimensions, les complexes funéraires de la IV^e dynastie le sont également par le matériel qui est soigneusement élaboré pour leur équipement et leur décoration. À partir du règne de Redjedef, le 3^e souverain de cette lignée, les effigies du roi que l'on y dispose se multiplient, déclinant ainsi les différents aspects de l'idéologie royale.

Ces statues sont taillées dans des pierres soigneusement choisies pour leurs propriétés symboliques, et que l'on va parfois chercher très loin dans les déserts environnant la vallée du Nil. L'une des statues de Chéphren découvertes lors de la fouille de son temple de la vallée, faite en gneiss anorthositique – une pierre aux reflets bleutés provenant de la région de Tochka – présente ainsi le souverain assis sur un siège cubique, coiffé du némès*, vêtu du pagne *chendjit*, sous une forme idéalisée : le visage est impassible, l'expression détachée, le corps jeune et athlétique. Sculpté à l'arrière de la tête du roi, un faucon – image d'Horus – protège la nuque du souverain de ses ailes, tandis que l'orientation convergente des regards de l'oiseau et du roi affirme fortement l'identité de celui-ci et de la divinité. La statue est polie, modelée de telle façon que son style, selon les mots de l'historien de l'art Roland Tefnin lui confère « l'évidence géologique du galet poli par le temps ».



**Fig. 20 Dyade de Mykérinos :
le roi et son épouse
(Boston, Museum of Fine Arts 11.1738)**

La même impression de permanence se dégage des célèbres groupes statuaire qui ont été découverts dans le complexe de son successeur Mykérinos, qui associent le roi à la déesse Hathor et à la personnification d'une province, ou présentent le couple royal.

4.3. L'organisation et le fonctionnement des chantiers royaux

L'exemple du plateau de Giza, où furent construites trois pyramides de grande taille (respectivement 146 m, 137 m et 80 m pour Chéops, Chéphren et Mykérinos), permet de mettre en lumière certains aspects pratiques de l'organisation et de la mise en œuvre des chantiers gigantesques que celles-ci supposaient (cf. fig. 21). La documentation qui les concerne s'est en effet en grande partie renouvelée ces dernières années, d'une part grâce à la fouille des implantations ouvrières qui étaient établies au pied du plateau du Giza, et d'autre part grâce à la découverte des papyrus du ouadi el-Jarf, sur la mer Rouge, qui dévoilent certains aspects de la construction de la pyramide de Chéops.

Le premier élément important est le choix du site destiné à accueillir la pyramide du roi : il doit impérativement pouvoir fournir, à très faible distance, l'essentiel du matériau de construction et ce afin d'optimiser le travail effectué par les équipes. Le plateau de Giza réunit ces conditions : un volume de pierre extraordinaire en a été extrait pour construire les monuments qui s'y trouvent. Le grand sphinx de Chéphren, taillé dans la roche en contrebas du plateau, correspond en réalité à une sorte de « butte témoin » – un élément subsistant du niveau moyen du sol à cet endroit avant les travaux qui y ont généré une gigantesque déflation. La plupart des pierres extraites ont été acheminées sur moins d'un kilomètre pour parvenir à leur destination sur les monuments auxquels elles étaient destinées. Elles devaient y être élevées par un système de rampes, pour lesquelles plusieurs modèles ont été proposés par les chercheurs : rampes frontales, rampes enveloppantes ou rampes internes au monument. Pour effectuer ce travail de taille, d'acheminement et de pose des blocs, on a souvent proposé de voir près des pyramides des foules de centaines de milliers d'esclaves travaillant sous la contrainte, notamment des paysans qui y auraient été mobilisés lorsque l'inondation rendait le travail aux champs impossible.

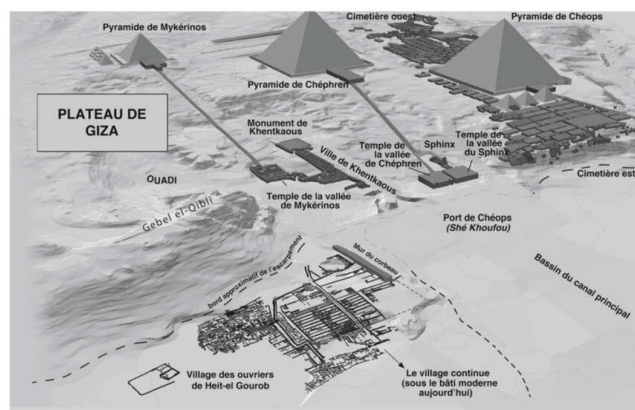


Fig. 21 Reconstitution du site de Giza

Le schéma qui émerge actuellement des nombreuses études qui ont été faites sur le site est radicalement différent, et suggère plutôt le travail permanent d'équipes de spécialistes, en bien moins grand nombre. Le calcul est simple : pour construire la pyramide de Chéops, 2,3 millions de blocs, pesant en moyenne 2,5 tonnes, ont été nécessaires. Mais si l'on répartit ce chiffre sur les quelque 25 ans qu'a duré le règne de

ce roi, on constate qu'il rend simplement nécessaire la production de quelque 250 blocs par jour, si le travail a été régulier sur le site tout au long de cette période. Certaines reconstitutions récentes suggèrent qu'un groupe de 2 000 hommes a peut-être été suffisant pour s'acquitter d'une telle tâche (cela correspondrait à la production d'un bloc tous les deux jours pour une équipe de 4 hommes). En prenant en compte le déplacement de ces blocs sur des traîneaux sur une courte distance, et leur pose sur le monument, 5 000 à 7 000 ouvriers spécialisés auraient pu suffire pour construire la grande pyramide, au terme d'un travail permanent et régulier pendant un peu plus de deux décennies. En y ajoutant ceux qui étaient responsables de l'approvisionnement des équipes, de l'encadrement, de l'intendance, du transport des matériaux à plus longue distance, un maximum de 15 000 personnes est sans doute envisageable pour expliquer la construction du monument qui est resté jusqu'à l'époque médiévale le plus haut édifice du monde.

Même en suivant cette estimation basse, le volume des équipes reste néanmoins considérable pour l'époque. La découverte d'une véritable ville ouvrière qui a fonctionné pendant le règne de Chéphren, au pied du plateau de Giza, à Heit el-Gourob donne une idée du caractère massif de l'implantation de cette main-d'œuvre à proximité immédiate du chantier : elle est logée dans une série de grands bâtiments rectangulaires, composés eux-mêmes sur deux étages de 10 pièces allongées capables de loger chacune une quarantaine de personnes. Les fouilleurs estiment que l'ensemble de ce complexe pouvait au temps de son fonctionnement abriter une main-d'œuvre de 2 000 personnes. Il s'agit indiscutablement d'une force de travail qualifiée, qui est très bien traitée par le pouvoir – l'analyse des restes alimentaires découverts dans ces habitats démontre qu'ils avaient accès à une nourriture riche et diversifiée incluant plusieurs variétés de viande. Ceci est confirmé par l'analyse des papyrus du ouadi el-Jarf, au sein desquels figure l'enregistrement de livraisons effectuées en faveur de ces ouvriers qui font apparaître non seulement du pain et des céréales, mais aussi des fruits et légumes, de l'huile, du miel, des dattes, de la bière, de la volaille et des pièces de boucherie.

Ces mêmes documents permettent d'avoir une idée de l'organisation de cette force de travail : une équipe (*aper*), qui porte souvent un nom formé sur la titulature du roi (par exemple « Ceux qui sont connus du Double Horus d'or » est une équipe qui est désignée d'après l'un des noms de Chéops) est composée de 160 individus, répartis systématiquement en quatre sections ou *phylés* (*sa*) de 40 hommes (la Grande, la Prospère, l'Asiatique et la Petite), se subdivisant elles-mêmes chacune en quatre équipes de 10 hommes. Le module de base utilisé pour le travail près des pyramides semble avoir été un groupe de deux équipes (240 hommes). Ces mêmes papyrus montrent que l'ensemble de l'administration qui contrôlait les travaux sur le monument était logiquement installé à proximité immédiate du chantier : les archives, le grenier et surtout la résidence royale elle-même. Le site de l'érection de la pyramide devenait, le temps du règne, la véritable capitale du pays.

L'impact sur l'ensemble de l'Égypte n'en était pas moins important : des expéditions étaient envoyées dans l'ensemble du territoire pour rechercher les matières premières nécessaires à l'ornementation du monument : basalte du Fayoum, travertin d'Hatnoub, granite d'Assouan, pigments du désert oriental ont convergé vers Giza au cours du règne de Chéops. Le parement extérieur de la pyramide était quant à lui constitué de blocs de calcaire fin de Tourah, sur la rive est du Nil. Les journaux de bord du ouadi el-Jarf rapportent dans le détail le travail des bateliers chargés de les convoier vers Giza. Ils démontrent également que de gigantesques bassins et voies d'eau artificielles furent aménagés en contrebas du plateau pour faciliter cet approvisionnement du chantier. Les énormes quantités de cuivre nécessaire à l'outillage permettant de tailler les blocs de pierre furent quant à elles extraites des mines du Sinaï, et le port du ouadi el-Jarf, installé en face de cette zone minière sur la côte de la mer Rouge, permettait d'optimiser ces expéditions.

Tous les surplus du pays convergent donc vers le chantier du roi. Les régions qui n'ont pas de ressources minières fournissent des équipes d'ouvriers spécialisées, d'autres – notamment le Delta – les surplus agricoles permettant de

nourrir aux frais du souverain l'ensemble de cette main-d'œuvre. Le poids énorme qui pèse sur l'ensemble du territoire égyptien à cette occasion est aussi ce qui alimente la machine de l'État ; on note toutefois, dès la fin de la IV^e dynastie, un certain essoufflement dans la dynamique de ces projets de construction. Un rééquilibrage des dépenses de l'État s'effectue alors sous les deux dernières dynasties de l'Ancien Empire, dont les monuments retrouvent une échelle plus modeste.

4.4. Les complexes funéraires des V^e et VI^e dynasties

Dès le dernier règne de la IV^e dynastie, le site de Giza est abandonné. Tous les rois des V^e et VI^e dynasties font édifier leur complexe funéraire dans la région de Saqqara, soit à proximité de l'enceinte de Djoser (Ouserkaf, Menkaouhor, Ounas, Téti), soit au sud de cette zone (Djedkarê Isési, Pépy I^{er}, Mérenrê, Pépy II), ou encore à Abousir, immédiatement au nord de celle-ci (Sahourê, Néferirkarê, Raneferef, Niouserrê).

Aucun de ces monuments n'ambitionne le gigantisme de ceux de la IV^e dynastie, et l'on note qu'un certain rééquilibrage se produit, dans l'économie générale de ceux-ci, entre le tombeau pyramidal – plus modeste – et les différents organes cultuels qui lui sont associés, dont la réalisation est beaucoup plus soignée qu'auparavant. Le temple bas, la chaussée montante* et le temple haut du complexe reçoivent alors régulièrement une très abondante décoration en bas-reliefs qui est le reflet de l'idéologie royale de cette période. Les souverains du début de la V^e dynastie (d'Ouserkaf à Menkaouhor) font en outre édifier à Abou Gouroh, dans la région d'Abousir, des temples solaires où le point focal du culte est un obélisque* monumental dressé dans une cour ouverte. Ces installations, statutairement en étroite relation avec les complexes funéraires de ces rois, sont sans doute une tentative supplémentaire de superposer le cycle royal au cycle de l'astre suprême.

Le monument de Sahourê, construit au début de la V^e dynastie à Abousir, peut être considéré comme le modèle

de la plupart des aménagements de même nature qui ont été construits par la suite (cf. fig. 22). La pyramide qui lui est destinée ne s'élève qu'à 47 m de hauteur, au-dessus d'appartements funéraires qui ont été creusés dans le sol avant son édification. Sur un axe est-ouest se trouvent successivement : un temple bas connecté par des rampes sur deux de ses faces au lac d'Abousir, au pied du plateau rocheux ; une chaussée montante de 235 m de long ; un temple haut lui-même divisé en deux secteurs séparés par une enceinte. On y distingue en effet un « temple externe », qui comprend un vestibule allongé suivi d'une cour péristyle et un « temple intime » qui regroupe deux espaces cultuels distincts : une pièce dotée de 5 niches à statues du roi, et une salle d'offrande adossée au flanc est de la pyramide.

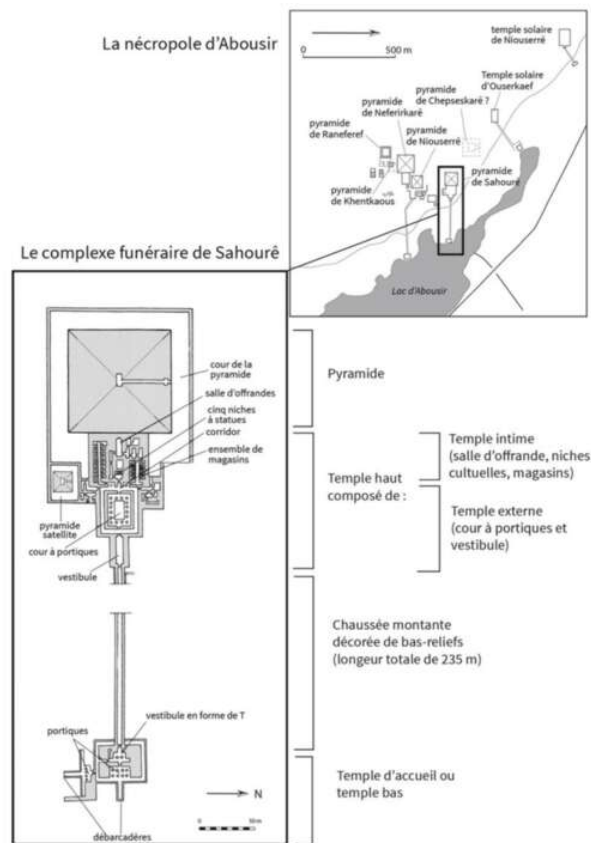


Fig. 22 Plan du complexe funéraire du roi Sahourê à Abousir

Mais la plus grande originalité du complexe est sa décoration : on estime que les bas-reliefs qui l'accompagnent couvraient à l'origine une surface de plus de 10 000 m². Dans le temple bas est mise en scène l'arrivée du navire royal, la représentation du roi parmi les divinités (avec une scène

d'allaitement royal), et le thème de la domination du roi sur l'ensemble de l'univers. La chaussée portait davantage de scènes de la vie quotidienne (scènes de boucherie, apport d'offrandes, transport d'éléments du complexe vers le chantier de la pyramide) ; elle donne également des informations sur certains événements marquant du règne, comme l'expédition à Pount qui fut organisée en l'an 14 de ce roi. Dans le temple haut se retrouvent enfin des thèmes idéologiques valorisant la royauté : le souverain à la chasse dans les déserts et dans les marais, recevant le tribut des populations libyennes et asiatiques, célébrant les rites de la fête-*sed*.

Le fonctionnement de ces complexes de la V^e dynastie est détaillé dans les papyrus dits d'Abousir, découverts dans les temples hauts des complexes de Néferirkarê-Kakaï et de Raneferef. Ces documents, datés pour l'essentiel du règne de Djedkarê Isési, établissent la liste du personnel qui est associé au temple – il s'agit d'équipes ou *phylés* qui changent tous les mois – en désignant les tâches qui sont assignées à chacun. Ils donnent également des listes d'inventaire du matériel qui se trouvait dans ces sanctuaires, et enregistrent les offrandes qui leur sont livrées quotidiennement, ou plus exceptionnellement à l'occasion de fêtes religieuses, par l'administration. Ce pan de l'économie égyptienne est donc, pour cette période, exceptionnellement bien documenté.

Sur le plan religieux, c'est seulement à la fin de la V^e dynastie que l'on voit apparaître, sur les murs mêmes des appartements funéraires, les premières compositions religieuses de l'époque pharaonique qui nous sont parvenues : les *Textes des Pyramides*. Inscrites pour la première fois dans le caveau du roi Ounas, puis systématiquement par la suite dans toutes les tombes royales et dans celles des reines les plus importantes de l'époque, ces compositions sont en réalité une collection de formules destinées à permettre au roi de renaître à la vie, en combinant d'ailleurs plusieurs types de croyances, dont certaines remontent sans doute aux origines mêmes de la culture égyptienne. On note également en leur sein le rôle déjà important que joue le dieu Osiris, un dieu chtonien lié à la renaissance végétale dont les premières mentions connues ne sont pas antérieures à la V^e dynastie. Le roi aurait, selon ces

textes, un triple devenir funéraire : chthonien auprès d'Osiris, solaire sur la barque du dieu Rê, et stellaire auprès des étoiles du ciel du nord.

Chapitre IV

La Première Période intermédiaire et le Moyen Empire (v. 2250- 1700 av. J.-C.)

Au lendemain du règne de Pépy II, commence une phase de presque deux siècles d'affaiblissement du pouvoir central. Cette période, longtemps présentée comme un âge obscur, voit en réalité une nouvelle répartition du pouvoir politique et des ressources économiques sur l'ensemble du pays et l'émergence plus affirmée des cultures et des structures régionales. Lorsque Montouhotep II de Thèbes réunifie à nouveau le pays et fonde le Moyen Empire, l'exercice de la royauté apparaît transformé par cet épisode, en dépit de la volonté affichée de copier les grands modèles de l'Ancien Empire. Pour cette période, les spécialistes commencent à mieux appréhender l'évolution de la société égyptienne dans son ensemble, car les couches intermédiaires en particulier laissent davantage de documentation, notamment en raison d'une évolution des pratiques funéraires qui est amorcée dès la Première Période intermédiaire. Enfin, le Moyen Empire est l'époque d'un changement d'échelle dans la politique internationale égyptienne. Son aspect le plus spectaculaire et le mieux documenté est la conquête de la Basse-Nubie, où est mis en place un réseau sophistiqué de surveillance et d'exploitation, afin de contrer la montée en puissance du royaume de Kerma et garantir l'exploitation de ressources minières stratégiques pour la monarchie égyptienne.



Fig. 23 L'Égypte à la Première Période intermédiaire et au Moyen Empire

1. La Première Période intermédiaire

Les sources historiographiques égyptiennes concernant la succession des rois de la Première Période intermédiaire sont lacunaires et contradictoires : le Canon de Turin, la Table d'Abydos ou les *Aegyptiaca* de Manéthon ne répertorient pas toujours les mêmes données et surtout sont fragmentaires ; les documents contemporains de cette période ne livrent quant à eux que peu de noms royaux. L'affaiblissement de l'autorité royale et la concurrence entre différents pouvoirs, qui caractérisent la période expliquent la baisse du nombre de monuments et de textes officiels et la moins bonne tenue des archives royales. Il reste donc à ce jour impossible de livrer la succession de tous les rois de la période. Traditionnellement, on fait débiter la Première Période intermédiaire soit à la fin de la VI^e dynastie, soit à la fin de la VIII^e dynastie, lorsque la capitale memphite est abandonnée. Nous choisirons ici la première option. Cette hésitation montre bien qu'aucun événement décisif ne marque la fin de l'Ancien Empire. Il s'agit plutôt d'un processus lent d'affaiblissement de

l'institution royale, qui perd progressivement son pouvoir sur l'ensemble du territoire. La fin de la période est en revanche plus aisée à définir : elle correspond à la victoire des rois de Thèbes sur les rois d'Hérakléopolis, durant le règne de Montouhotep II, au milieu de la XI^e dynastie.

1.1. Une chronologie complexe à établir

La durée même de la Première Période intermédiaire ne peut être déterminée avec exactitude : les recherches récentes favorisent l'idée d'une période d'un siècle et demi à deux siècles, s'opposant aux propositions d'une durée courte proposées auparavant. Cette hypothèse longue correspond mieux à la fois aux données manéthoniennes ainsi qu'à la documentation non royale, puisque l'étude des tombes de dignitaires en province indique l'existence de lignées de responsables locaux en poste sur plusieurs générations. L'évolution notable de la culture matérielle observée dans les nécropoles provinciales n'est de même possible que sur un temps relativement long.

1.1.1. Des VII^e-VIII^e dynasties memphites à la royauté hérakléopolitaine

La période présente plusieurs grandes articulations. Après la fin obscure de la VI^e dynastie, une série de rois continue à régner depuis Memphis. Ce sont les VII^e et VIII^e dynasties de Manéthon. La réalité de la VII^e est cependant assez floue puisque, d'après le prêtre égyptien, elle aurait comporté une improbable succession de 70 rois en 70 jours ou 5 rois en 75 jours. Cela démontre toutefois l'existence de lacunes dans les archives royales concernant cette période. La VIII^e dynastie aurait duré une cinquantaine d'années seulement. On ne connaît le complexe funéraire que du seul Qakarê-Ibi, à Saqqara-sud. Les souverains de cette dynastie ont autorité – bien que sans doute de manière affaiblie – sur l'ensemble du pays, comme en témoigne par exemple une série de décrets royaux provenant de Coptos en Haute-Égypte, destinés à

favoriser les dirigeants locaux de cette région. De plus, les rois commanditent encore des expéditions vers les déserts.

L'unité monarchique semble se déliter après la VIII^e dynastie. Plusieurs noms royaux sont attestés dans différentes provinces, laissant deviner les tentatives de potentats locaux pour s'attribuer la royauté, sans qu'ils parviennent toutefois à établir de véritables dynasties, à la seule exception des Khéty, dont les origines sont obscures et qui installent leur capitale à Hérakléopolis Magna, à l'entrée du Fayoum. Cette lignée correspond aux IX^e-X^e dynasties manéthoniennes, qu'il n'est d'ailleurs pas utile de distinguer ; nous parlerons donc simplement de « dynastie hérakléopolitaine ». Elle règne pendant une centaine d'années au minimum – sans doute même jusqu'à 185 ans si l'on retient les chiffres de Manéthon pour la X^e dynastie – et aurait comporté 19 rois. Ceux-ci tentent, au moins symboliquement et sans nul doute dans le but de se légitimer par l'imitation des « grands ancêtres », de placer leur règne dans la tradition des rois memphites, comme l'indique par exemple l'adoption par l'un d'entre eux du nom de couronnement du roi Pépy II. Les complexes funéraires de ces rois n'ont pas encore été identifiés, mais pourraient avoir été édifiés à Saqqara, puisqu'Hérakléopolis n'a livré à ce jour que des mastaba* appartenant à des membres de la Cour royale.

L'étendue exacte du pouvoir des Hérakléopolitains sur l'Égypte est difficile à cerner, de même que l'organisation administrative de leur royaume. Ils règnent sur une portion de l'Égypte, qui va en se réduisant progressivement à partir du moment où les ambitions d'une famille de dirigeants thébains, qui fonde la XI^e dynastie, montent en puissance. Le nom de l'un des rois de la dynastie hérakléopolitaine, Neferkarê, est discrètement mentionné dans la tombe d'un potentat local du sud de la Haute-Égypte, Ankhtify. Celui-ci semble cependant gouverner indépendamment, et peut-être ne reconnaissait-il que nominalement l'autorité du roi officiel (cf. *infra*). Il n'y a en réalité pas vraiment de preuves de l'emprise hérakléopolitaine au sud du nome* thinite (8^e nome). Les traces les plus visibles du pouvoir hérakléopolitain se trouvent en Moyenne-Égypte, au nord d'Assiout, et dans la région

memphite. Là, des dignitaires locaux continuent à mettre en avant dans leurs biographies les liens qui les unissent à la royauté, tout en soulignant toutefois leurs importantes capacités d'action dans le cadre de leur ville et de leur région. La dynastie pourrait aussi avoir eu quelque influence dans le Delta oriental, puisqu'une fondation royale portant le nom d'un roi Khéty est attestée près de Tell el-Dab'a.

Ce n'est sans doute qu'environ trois ou quatre générations après la prise de pouvoir des Hérakléopolitains qu'émergent avec force, dans les luttes politiques de la Haute-Égypte, les ambitions thébaines.

1.1.2. L'essor des pouvoirs locaux

Globalement, cette première partie de la Première Période intermédiaire est marquée par l'émergence, tout particulièrement dans le sud du pays, de potentats locaux. Occupant pour la plupart d'entre eux la fonction de nomarque, c'est-à-dire de gouverneur de province, ils exercent le pouvoir de manière relativement indépendante sur des territoires allant d'une partie de nome à un nome entier, voire à un regroupement de plusieurs nomes. Les changements sont cependant rapides et témoignent de la volatilité de la situation ainsi que de la concurrence exacerbée entre les différents acteurs – des thématiques militaires inédites apparaissent d'ailleurs dans les peintures des tombes de cette époque. Le pouvoir royal est globalement très affaibli et laisse la place aux initiatives personnelles. Cela se manifeste par le fait que les rois ne sont plus systématiquement mentionnés dans les biographies des responsables provinciaux – ou tout du moins avec un rôle central dans leur carrière – et que certains responsables locaux commanditent en leur nom propre des expéditions vers les carrières, comme Tjaouti (nome coptite) au ouadi Hammamat par exemple.

Ankhtify de Mo'alla au sud de Thèbes, dans le 3^e nome de Haute-Égypte, est souvent considéré comme la figure emblématique du potentat local de cette première moitié de la Première Période intermédiaire. Sa très grande tombe rupestre

– l’une des plus grandes de toute l’Égypte pour cette période – représente une source exceptionnellement bien préservée. On ne connaît cependant pas d’autres mentions de ce prince local, qui exerça ses fonctions au début de la dynastie hérakléopolitaine, ce qui constitue un biais pour l’évaluation objective de son importance et de son parcours. Sa biographie, écrite sur les piliers de l’hypogée*, est le meilleur indicateur de l’image de lui-même qu’Ankhtify souhaitait voir préserver : exceptionnellement longue et savamment composée, elle reprend et détourne les codes d’un genre bien connu dès l’Ancien Empire. Le « je » et la liberté de décision et d’action du dignitaire sont constamment soulignées, alors que l’absence de toute mention du roi est frappante. Le texte fait alterner passages d’éloges déployant des séries d’épithètes stéréotypées héritées des textes de l’Ancien Empire, mais appliquées au contexte local, avec le récit d’épisodes précis de la carrière d’Ankhtify.

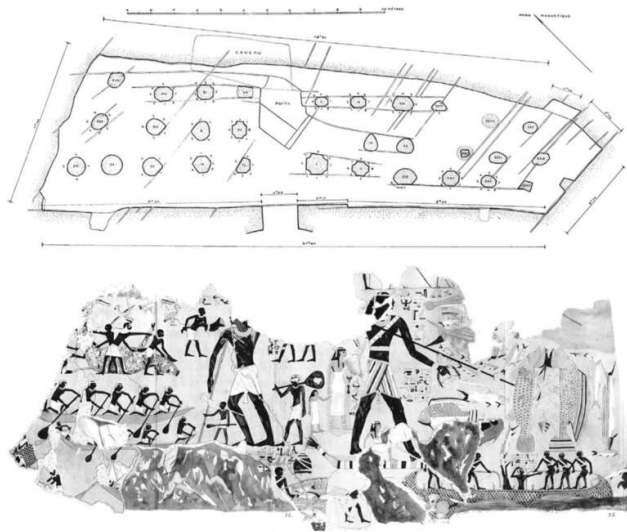


Fig. 24 Plan et scène de la tombe d’Ankhtify à Mo’alla

Le nomarque a à cœur de se présenter comme un bon gestionnaire, ce qui justifie dans son discours sa prise de pouvoir sur le nome voisin d’Edfou, en plus de sa gestion du 3^e nome, pour répondre à l’appel d’Horus, qui désigne ici sans doute davantage le dieu local que le roi. Il a peut-être même étendu ses compétences jusqu’à Éléphantine. Il s’affiche également comme un chef de guerre, en intervenant contre la coalition des nomes de Thèbes et de Coptos, à la demande du

général d'Ermant, ville située au voisinage nord de sa juridiction, et qui se trouvait normalement sous domination thébaine. Le texte illustre donc bien l'instabilité politique de cette époque, caractérisée par de réguliers affrontements armés entre des coalitions changeantes de nomes ou de localités. L'issue des combats décrits dans la biographie d'Ankhtify n'est d'ailleurs pas claire ; celui-ci évoque surtout l'évitement par Thèbes de toute confrontation armée directe. Sur le moyen terme, c'est bien Thèbes cependant qui triomphe dans la région et aucun descendant d'Ankhtify n'a assumé le pouvoir à sa suite.

Les données sont donc très lacunaires pour comprendre l'évolution politique de la vallée du Nil durant la Première Période intermédiaire, mais plusieurs dossiers documentaires permettent tout de même d'éclairer brièvement certains points de la Moyenne et de la Haute-Égypte (Coptos, Mo'allà, Thèbes...). En revanche, la situation politique et administrative dans le Delta reste impossible à évaluer en l'état actuel de nos connaissances. Les textes plus tardifs comme *l'Enseignement pour Mérikarê* font allusion à des invasions asiatiques, mais les sources contemporaines ne permettent pas de le confirmer. On notera simplement que des populations nomades issues de cette région ont toujours cherché à s'installer, plus ou moins pacifiquement, sur le flanc oriental du Delta et que la faiblesse du pouvoir central a pu favoriser des implantations plus nombreuses durant cette période. Le site de Tell Ibrahim Awad tendrait à montrer l'existence de communautés levantines vivant en Égypte au moins dès la fin de l'Ancien Empire. En outre, on trouve au Moyen Empire de nombreux serviteurs et artisans asiatiques, tout particulièrement dans le Delta oriental. Enfin, les relations commerciales avec le Levant se sont poursuivies durant la Première Période intermédiaire.

1.1.3. De l'émergence de Thèbes à la réunification du royaume

Sur le plan politique, la deuxième partie de la Première Période intermédiaire est marquée par le renforcement du

pouvoir thébain et l'affrontement entre Thébains et Hérakléopolitains, qui se conclut au profit des premiers.

Centre provincial mineur durant l'Ancien Empire, Thèbes, capitale du 4^e nome de Haute-Égypte, émerge véritablement comme un acteur majeur dans l'histoire égyptienne durant la Première Période intermédiaire.

La biographie d'Ankhtify est le premier texte qui fait apparaître explicitement les débuts de la mise en œuvre des ambitions thébaines. Les origines de cette dynastie locale ne sont pas clairement établies : l'étude de la nécropole d'El-Tarif, sur la rive ouest de Thèbes, montre simplement l'existence d'une succession de « directeurs des prêtres », qui devaient gouverner tout ou partie de la région et auxquels succède un dénommé Antef. Cette première figure marquante assume les fonctions de « grand chef du nome thébain et directeur des prêtres », mais également de « confident du roi dans la porte étroite du sud » et « directeur de la Haute-Égypte », ces derniers titres démontrant son influence en dehors de la région thébaine, ou à tout le moins sa volonté d'hégémonie en dehors de sa ville natale. Les sources postérieures le nomment « prince Antef le grand » ou « comte Antef ».

Son fils, Montouhotep I^{er}, cité par les listes royales postérieures avec le nom d'Horus « Ancêtre », n'assumait sans doute pas non plus les attributs de la royauté. Le statut de roi de son fils Antef I^{er} semble en revanche plus assuré, bien qu'aucun document contemporain de son règne n'ait à ce jour été retrouvé. Il pourrait être le propriétaire d'une des premières tombes monumentales de la nécropole d'El-Tarif. Cette tombe appartient à un type d'hypogées typiquement thébains, qui apparaît à cette période, les tombes-*saff*, dont l'architecture ne doit rien aux complexes funéraires royaux memphites de l'Ancien Empire. Le mot *saff*, « rangée » en arabe, désigne l'alignement de piliers carrés qui marque la façade de la tombe et l'interface entre une grande cour rectangulaire aménagée dans la pente de la montagne et la chapelle creusée dans le rocher (cf. fig. 25). La tombe attribuée à Antef I^{er} (*Saff el-Daouaba*) présente une cour de 300 m de long par 54 m de

large, ainsi que deux rangées de piliers en façade d'une triple chapelle.

La suite de la XI^e dynastie est mieux documentée, à la fois grâce aux sources contemporaines et aux listes de rois postérieures. Antef II, vraisemblablement le frère d'Antef I^{er}, régna environ 50 ans. Son règne fut décisif pour la construction de la royauté thébaine, tant sur le plan territorial avec le début de l'entreprise de réunification du royaume, que sur le plan de l'idéologie monarchique. Les origines roturières du roi se font encore sentir dans la documentation : il a fait composer et afficher dans sa tombe d'el-Tarif un texte biographique (« la stèle aux chiens »), genre réservé habituellement à la haute élite, où l'on retrouve les formules traditionnelles employées par les nomarques (cf. fig. 25). Antef II mena la réorganisation administrative des territoires qu'il contrôlait en supprimant la charge de nomarque, qui rappelait trop le début de la Première Période intermédiaire, lorsque des potentats locaux se disputaient le pouvoir en Haute-Égypte. Dans les biographies de l'élite thébaine, le roi redevient source de légitimité et autorité de décision. Il relance également de grands travaux dans les principaux temples de Haute-Égypte (temple de Satet et Khnoum à Éléphantine en particulier), où l'on observe le retour progressif à un style plus formel, qui indique la reconstitution d'ateliers royaux.

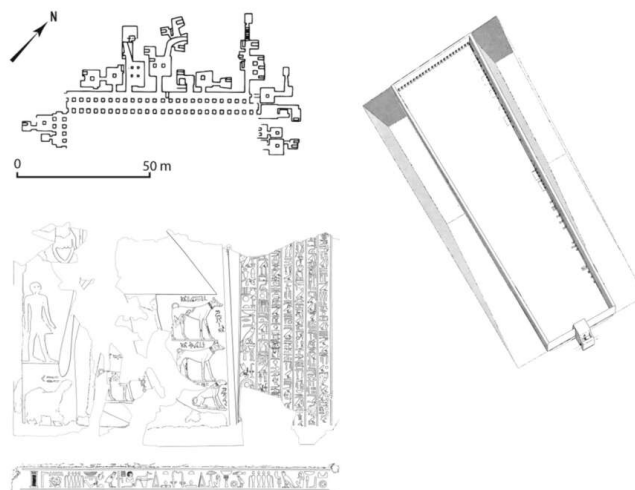


Fig. 25 Plan de la tombe d'Antef II ; stèle d'Antef II dite « stèle aux chiens », retrouvée dans sa tombe

C'est donc entre les règnes d'Antef II et de Montouhotep II que se situe la phase la plus ouverte d'un affrontement militaire avec le royaume hérakléopolitain. Jusque-là, Thèbes s'était plutôt investie dans l'expansion de son territoire vers le sud, en étendant sa juridiction jusqu'à la 1^{re} cataracte*. On ne peut guère parler, dans cette phase finale, de guerre continue entre Thébains et Hérakléopolitains, mais plutôt d'un conflit larvé, avec des phases de plus ou moins grandes tensions. Des relations commerciales et diplomatiques existaient d'ailleurs entre les deux royaumes. La maîtrise des pistes du désert paraît constituer à cette période un enjeu stratégique de premier ordre, tant sur le plan économique, pour être en contact avec les oasis et le grand sud, que sur le plan militaire, dans les affrontements qui ont alors cours. En effet, plusieurs pistes permettent de contourner la boucle du Nil située à la hauteur de Qena et de couper par le désert.

Une fois de plus, les sources sont parcellaires et ne permettent pas de retracer précisément la chronologie et la nature des affrontements. Elles proviennent néanmoins des deux camps, avec du côté hérakléopolitain les biographies des nomarques d'Assiout, en Moyenne-Égypte, et du côté thébain, des textes royaux et des biographies (« stèle aux chiens », stèles de Tjéti et Djari).

Antef II déploie donc une activité militaire importante pour élargir la zone d'influence thébaine. Il s'empare de la région d'Abydos, point-clé de la Haute-Égypte et symbole fort d'un point de vue religieux et monarchique. Il essaie ensuite de conquérir le 10^e nome et combat pour cela les nomarques fidèles aux rois hérakléopolitains dans la région située entre Abydos et Assiout. À la fin de son règne, le royaume thébain s'étendait d'Éléphantine jusqu'à la frontière entre les 10^e et 8^e nomes de Haute-Égypte.

Le clan hérakléopolitain ne se rend toutefois pas sans combats aux injonctions thébaines, avec plusieurs victoires obtenues grâce aux nomarques d'Assiout, qui furent les plus fidèles soutiens de la monarchie du nord. La biographie du nomarque Iti-Ibi d'Assiout fait référence à ces succès, de même que le texte plus tardif de l'*Enseignement pour Mérikarê*, qui met en scène le roi Khéty donnant des conseils

sur l'exercice de la royauté à son fils, le dernier roi de la dynastie hérakléopolitaine. Il y est fait allusion à la reprise par le roi Khéty de la ville de This et au sac de la nécropole d'Abydos. Les fouilles menées dans cette dernière tendent à montrer l'existence d'un épisode de destruction durant la Première Période intermédiaire, qui pourrait correspondre aux événements rapportés par l'*Enseignement*.

Ces succès hérakléopolitains sont cependant de courte durée, et après le court règne d'Antef III (environ 8 ans), c'est sous le règne de 51 années de son successeur Montouhotep II que le conflit trouve une issue, avec la victoire définitive des Thébains. Assiout tombe et entraîne avec elle le reste de la Moyenne-Égypte. On ne sait rien de la date exacte et des circonstances précises de la chute d'Hérakléopolis et de la réunification, sinon qu'elles eurent lieu entre l'an 14 et l'an 41 de Montouhotep II. Les fouilles entreprises sur le site de la capitale royale montrent cependant que la nécropole de cette cité a été très sévèrement détruite à la transition entre Première Période intermédiaire et Moyen Empire. Devant la multiplication des victoires thébaines et par opportunisme, plusieurs régions auraient pu choisir en dernier lieu de se rallier sans combat à la puissance thébaine. Le maintien aux affaires des grandes familles de nomarques de Moyenne-Égypte après la réunification en est un indice.

1.2. L'évaluation de la Première Période intermédiaire : crise du pouvoir central et dynamisme social

1.2.1. La construction de l'image d'un « âge obscur »

De l'effacement du nom de ses rois d'une partie des listes royales du Nouvel Empire à la dénomination quelque peu méprisante de « Première Période intermédiaire » qui s'impose dans le courant du ^{xx}e siècle, de l'image d'une « révolution politique et sociale » qui aurait échoué, considérée avec enthousiasme par A. Moret en 1922 à celle d'une période de chaos qui « se caractérise par la vulgarité » décrite de manière très négative par H. Kees en 1926 – chacun réagissant selon

ses idées politiques et en écho aux révolutions européennes du début du ^{xx}^e siècle –, on constate à quel point l'évaluation de cette époque a pu varier en fonction des objectifs et des sensibilités politiques de ceux qui l'ont commentée. La Première Période intermédiaire constitue de ce point de vue un très bel objet historiographique, qui permet de considérer les évolutions de la discipline historique. Elle inquiète, interroge, surprend, sans doute car ses causes restent mal comprises : une sorte de sidération a parfois pris l'historien, à considérer la chute de la « maison memphite » si fermement établie pendant les presque cinq siècles de l'Ancien Empire. Réformes de l'administration provinciale au tournant des V^e et VI^e dynasties qui ont donné trop de latitudes aux responsables provinciaux ? Certes, mais ces mesures visaient au départ à renforcer la présence royale et l'exploitation économique dans les provinces. Quand et pour quelles raisons ces hauts fonctionnaires provinciaux ont-ils pu augmenter leurs attributions jusqu'à mettre en péril la monarchie centralisée ? Ou bien ont-ils profité d'un effet d'aubaine au moment où le pouvoir du roi se fissurait, peut-être sous l'effet du règne trop long de Pépy II et des conflits à la Cour ?

Si l'on ne juge plus aujourd'hui les périodes anciennes comme on le faisait au début du ^{xx}^e siècle, il apparaît clairement que la manière d'envisager la Première Période intermédiaire dépend du positionnement adopté : celui de l'histoire politique ou bien de l'histoire sociale, économique et culturelle ? Celui de la royauté, des nomarques qui lui sont alliés, des potentats locaux indépendants ou bien celui du paysan et du petit fonctionnaire de province ?

Nous n'avons cessé de souligner les lacunes de la documentation pour reconstituer la trame chronologique de la période. Celles-ci s'expliquent par le recul de la monarchie unifiée, principale productrice de textes, de documents historiographiques et de monuments durables. Mais elles sont en partie « compensées » par une plus grande liberté dans les textes des dignitaires de provinces comme l'illustre l'emblématique biographie d'Ankhtify. Ces textes répondent certes à des objectifs politiques précis, mais ils ne sont plus soumis au contrôle des instances centrales. Les potentats qui

les commanditent ont récupéré un pouvoir symbolique en se réappropriant la capacité à raconter, donc à façonner un monde.

L'analyse des données archéologiques et de la culture matérielle du temps permet également une autre approche, mais qui est nécessairement parcellaire, car dépendante de la conservation des vestiges et des aléas de l'exploration archéologique. Seuls certains sites ou certaines régions peuvent ainsi être mis en lumière. Encore faut-il pouvoir identifier clairement sur le terrain ce qui relève de ladite Première Période intermédiaire. Nous avons déjà souligné à quel point déterminer ses bornes chronologiques pouvait être complexe. Les événements politiques ne se lisent pas obligatoirement sur le terrain : le sac d'une nécropole, la prise d'une ville, laissent certes des traces, mais tous les sites ne subissent pas pareils assauts, qui sont réservés en général à un petit nombre de sites stratégiques. Or les mentalités et la culture matérielle ne changent pas au rythme des évolutions politiques.

En se limitant dans l'analyse historique à cette opposition entre empires et périodes intermédiaires, on est donc condamné à considérer uniquement les soubresauts de la monarchie centralisée, et à se conformer à un découpage du temps partiellement proposé par l'idéologie monarchique égyptienne : les rois de la Première Période intermédiaire sont recensés dans les listes à vocation documentaire, destinées aux archives, comme le Canon de Turin ; en revanche ils sont effacés des listes affichées dans les temples comme la Chambre des Ancêtres de Karnak et la Table d'Abydos, dont le but est de montrer l'appartenance du roi régnant à la longue liste, expurgée de tout élément perturbateur, des monarques égyptiens depuis le temps des dieux. Il est certes nécessaire d'analyser cette scansion monarchique pour comprendre l'idéologie royale égyptienne et l'usage du temps à son profit que met en œuvre le roi-dieu. Elle reste et restera utilisée par les égyptologues, mais il faut la considérer davantage comme une étiquette pratique – comme le Moyen Âge ou la Renaissance pour l'histoire de l'occident européen par exemple – et non comme un outil d'analyse historique.

Période de transition, de transformation et d'invention, donc de dynamisme, la Première Période intermédiaire s'insère dans un temps beaucoup plus long et mérite une approche qui ne se limite pas au politique.

1.2.2. Vers une vision désormais plus équilibrée de la période

1.2.2.1. Réexamen des sources textuelles

Revenons sur ce qui a suscité cette vision très noire de la Première Période intermédiaire dans l'historiographie : l'image d'une période de chaos et de renversement de l'ordre social, de famine et de violence. Il s'agit essentiellement de l'interprétation trop littérale de deux catégories de sources : les premières sont contemporaines de la période, ce sont les biographies de dignitaires ; les secondes lui sont postérieures et consistent en un groupe de textes littéraires produits dans le cadre de la Cour royale durant le Moyen Empire essentiellement.

Le thème de la famine qui apparaît régulièrement dans les biographies de potentats locaux de la Première Période intermédiaire relève du *topos* et vise à mettre en valeur l'action de père nourricier et de bon gestionnaire du dignitaire, qui préserve son nome ou sa ville des mauvaises récoltes et de la famine, quand elle frappe ailleurs en Égypte. Les sociétés pré-modernes agraires comme la société égyptienne étaient régulièrement touchées par des épisodes de disette, plus que de famine d'ailleurs, en particulier lorsque la majeure partie de la récolte dépend du niveau de la crue du fleuve. Mais rien ne permet objectivement d'affirmer que ces épisodes ont été plus nombreux durant la Première Période intermédiaire. L'argument d'un assèchement brutal du climat égyptien qui aurait provoqué la fin de l'Ancien Empire et les troubles de la Première Période intermédiaire, souvent avancé, ne résiste pas à l'analyse des données sur le terrain. Il semble plutôt s'agir d'une aridification progressive, durant la dernière phase de l'Ancien Empire et les crues sont même plus hautes que la moyenne durant la Première Période intermédiaire. Une

analyse ostéoarchéologique menée sur des séries de squelettes provenant de tombes de la Vallée, datant de l'époque thinite au Moyen Empire, a d'ailleurs montré que les corps ne présentent pas davantage de traces de stress induits par la famine durant la Première Période intermédiaire.

L'Enseignement pour Mérikarê, le *Conte de l'oasien*, la *Prophétie de Néferty*, ou les *Lamentations d'Ipouour* sont quant à eux des textes postérieurs à la Première Période intermédiaire. Ils sont connus par des copies du Nouvel Empire mais pourraient avoir été composés durant le Moyen Empire. En présentant une situation critique – qui n'est d'ailleurs pas toujours replacée dans un cadre narratif clairement daté – censée être en contraste avec la postérité du pays sous le règne des rois ou des cercles de pouvoir qui les ont commandités, ces textes répondent à des objectifs politiques précis, qui sont ceux de la royauté du Moyen Empire. Ils ne peuvent donc être considérés comme des sources directes pour l'étude historique de la Première Période intermédiaire, même si *L'Enseignement pour Mérikarê* par exemple, s'inspire de faits historiques réels, comme le pillage de plusieurs nécropoles royales du passé.

Le réexamen de ces deux catégories de sources textuelles avec un œil plus prudent et la prise en compte des données archéologiques, en particulier l'étude des nécropoles (hiérarchie et architecture des tombes, mobilier funéraire) permettent désormais de proposer une image beaucoup plus nuancée de cette période. Il y a certes crise, mais du point de vue de l'histoire politique : crise de la monarchie, déclin du pouvoir central, morcellement de l'autorité sur la vallée du Nil. Cependant, si l'on décide de considérer l'histoire économique, sociale et culturelle, alors il n'est plus possible de présenter un bilan négatif de cette époque. La Première Période intermédiaire n'est pas une époque de déclin, mais de transition, de transformation, de la société égyptienne.

1.2.2.2. Une culture urbaine prospère

Du côté des villes, on constate que les implantations urbaines du type « villes de pyramides », situées à proximité des

principaux complexes funéraires royaux de l'Ancien Empire, sont abandonnées pendant la Première Période intermédiaire. Cela prouve encore une fois l'effondrement des structures de l'État centralisé, qui approvisionnait entièrement ces centres dont les activités étaient dédiées au culte funéraire royal. La situation est tout autre dans les villes de Moyenne et Haute-Égypte.

Les fouilles des capitales régionales comme Éléphantine ou Edfou montrent un agrandissement de ces villes à la fin de la VI^e dynastie et durant la Première Période intermédiaire. Il n'y a donc pas d'effondrement du fait urbain, à tout le moins en Haute-Égypte. À Éléphantine, le palais des gouverneurs se développe durant la période ; à Balat, dans l'oasis de Dakhla, en revanche, après l'incendie de la fin de la VI^e dynastie ou du début de la Première Période intermédiaire, le palais est en partie réoccupé – certes sur un mode mineur –, sous l'autorité de la même famille de gouverneurs qu'avant l'incendie. Le développement de ces villes de Haute-Égypte – mais on notera que la comparaison est impossible avec le Delta en l'absence de sites urbains fouillés datant de cette période – évoque soit un dynamisme régional impliquant une hausse démographique, soit un regroupement des populations dans les centres urbains en raison d'une insécurité accrue. Les deux explications ne s'excluent d'ailleurs pas. Encore une fois, on est loin de l'image de famine et d'effondrement social donné de la période par une série de textes contemporains et postérieurs.

1.2.2.3. La culture matérielle : de nouveaux schémas de production et de consommation ?

La fouille des nécropoles de la vallée du Nil, qui ont fourni les plus importants corpus d'objets, a également permis de constater des changements progressifs dans la culture matérielle de la Première Période intermédiaire. On observe alors un phénomène de régionalisation : les répertoires céramiques par exemple sont désormais différenciés entre Haute et Basse-Égypte ; les productions artistiques ne sont plus guère unifiées par les codes issus des ateliers royaux de la région memphite. La réalisation est certes maladroite, mais

elle témoigne d'une plus grande liberté dans le répertoire iconographique. Il existait visiblement de multiples ateliers régionaux. Le mobilier funéraire change lui aussi progressivement, signe de l'évolution des pratiques et même des croyances. De nouveaux éléments font leur apparition dans le matériel déposé dans les tombes pour la survie du défunt, notamment des objets fabriqués spécifiquement dans un but funéraire comme les modèles en bois. De nouvelles formes de tombes sont même développées, comme les tombes-*saff* à Thèbes.

L'analyse des nécropoles – disposition des tombes, architecture, matériel – montre également une répartition différente des richesses durant la Première Période intermédiaire. On imagine aisément qu'en l'absence d'un lourd prélèvement fiscal de l'État central pendant une partie de la période, les régions et leurs villes aient été dans certains cas plus florissantes.

2. Le Moyen Empire : chronologie

Avec la réunification de l'Égypte par Montouhotep II s'ouvre une nouvelle période appelée Moyen Empire dans la littérature égyptologique. La mémoire monarchique égyptienne considéra elle aussi le règne du souverain thébain comme le début d'une ère nouvelle, comme le montre la représentation de sa statue entre celle de deux autres grands fondateurs, Ménès et Ahmosis, dans le relief du Ramesseum*, déjà évoqué, qui figure les festivités dédiées au dieu Min.

On peut distinguer, sur le plan de l'histoire politique, trois phases principales pendant cette période de près de 350 ans. Tout d'abord, la phase de refondation de la royauté unifiée par les rois thébains de la deuxième moitié de la XI^e dynastie (2058-1990 av. J.-C.). Puis, après les troubles qui marquent le tournant des XI^e et XII^e dynasties, les règnes d'Amenemhat I^{er} à Sésostri II (1990-1861 av. J.-C.) voient la stabilisation progressive de la monarchie centralisée et la mise en place des fondations d'une politique ambitieuse en Nubie. Enfin, à partir de Sésostri III, dont le règne très volontaire joue le rôle de

pivot, jusqu'au milieu de la XIII^e dynastie, la période que l'on qualifie généralement de Moyen Empire tardif (1861-1700 av. J.-C.), où aboutissent des tendances qui se dessinaient depuis le début de la XII^e dynastie.

2.1. Le début du Moyen Empire : de la réunification à de nouveaux troubles

2.1.1. L'œuvre unificatrice de Montouhotep II et la fin de la XI^e dynastie

Le long règne de Montouhotep II voit donc le retour d'une monarchie unifiée sur l'Égypte dans ses frontières antérieures, entre la 1^{re} cataracte et la Méditerranée. Le roi s'attache à occuper pleinement les fonctions traditionnelles du souverain égyptien telles qu'elles furent définies durant l'Ancien Empire. Il est le premier de la dynastie à adopter la titulature* classique complète composée de cinq noms royaux – cette évolution eut-elle lieu uniquement après l'unification ? – et il mène une politique de construction ambitieuse dans les principaux temples de Haute-Égypte (Éléphantine, Gebelein, Tôd, Médamoud, Dendera). Enfin, il se fait édifier à Deir el-Bahari, sur la rive occidentale thébaine, un complexe funéraire monumental équipé d'une abondante statuaire, qui se démarque nettement de ceux de ses prédécesseurs par l'échelle et l'ambition. L'évolution des arts durant son règne montre le retour progressif au classicisme memphite et la volonté de se rattacher à la grande tradition royale de l'Ancien Empire. Il s'applique également à rendre hommage à ses ancêtres et donc à légitimer son accession au trône. Les grands travaux suscitant d'importants besoins en pierres et métaux, les expéditions vers les mines et carrières sont relancées, de même que l'intervention égyptienne en Nubie. Reines et princesses occupent une place importante dans les représentations monarchiques de cette époque. Elles sont enterrées à proximité du complexe funéraire de Montouhotep II. Associées au culte de la déesse Hathor à laquelle elles s'assimilent, elles soulignent les liens de la royauté avec le monde divin.

Montouhotep II s'attache enfin à la réorganisation administrative du royaume, afin de maîtriser les rouages du pouvoir sur l'ensemble du territoire (cf. p. 186). C'est une entreprise délicate sur le moyen terme, comme l'indique l'opposition rencontrée par la monarchie à la fin de la XI^e dynastie, lorsque la documentation se fait l'écho de fortes difficultés politiques, voire d'un épisode de guerre civile. Les règnes des deux successeurs du réunificateur de l'Égypte, Montouhotep III et Montouhotep IV, n'ont donc visiblement pas suffi à stabiliser complètement la nouvelle monarchie. Les inscriptions du nomarque Néhéri I^{er}, à la tête du 15^e nome de Haute-Égypte, dans les carrières de travertins* d'Hatnoub, font allusion à des combats et évoquent « une période de grande peur pour le Palais royal ». Longtemps interprétées comme des allusions aux affrontements armés qui ont préludé à la réunification du pays à la fin de la Première Période intermédiaire, ces inscriptions sont datées désormais de l'époque de transition entre les XI^e et XII^e dynasties.

Montouhotep III semble opter, pendant ses 12 ans de règne, pour une politique similaire à celle de son père. Le règne de Montouhotep IV, très court, pose quant à lui encore beaucoup de questions. La documentation du règne vient essentiellement des comptes rendus d'expéditions vers les mines et carrières, qui témoignent d'ailleurs d'un programme ambitieux. Mais son nom n'est pas retenu par les listes royales du Nouvel Empire. Même le Canon de Turin, généralement exhaustif, indique 7 années « manquantes » entre le règne de Montouhotep III et celui d'Amenemhat I^{er}. Cette indication est généralement portée dans le papyrus lorsque les archives royales présentent des lacunes. Doit-on mettre cela en relation avec les difficultés qui semblent avoir marqué le tournant des XI^e et XII^e dynasties ? Toujours est-il que Montouhotep IV est le dernier roi de cette dynastie et n'a pas eu d'héritier.

2.1.2. Une nouvelle lignée royale

Amenemhat I^{er}, dont les origines demeurent obscures – il pourrait venir de l'extrême sud de l'Égypte d'après un texte littéraire plus tardif, la *Prophétie de Néferty* – lui succède sur

le trône pour un règne de 30 ans. Il faut sans doute l'identifier au vizir* Amenemhat qui exerça cette fonction pendant le règne de Montouhotep IV et dont il aurait pu épouser la fille. Ce serait alors la première fois, dans l'état actuel de nos connaissances, qu'un vizir s'empare du trône royal. Il reste impossible de connaître les raisons qui ont présidé à ce choix ou les conditions de son accès au pouvoir.

Faut-il placer les troubles évoqués plus haut au début de son règne ? Une tombe d'un fonctionnaire de Béné Hassan en Moyenne-Égypte mentionne en tout cas des combats sous Amenemhat I^{er}. De plus, le changement de titulature du souverain en cours de règne, pour adopter le nom d'Horus de *Ouhem-mesout**, « celui qui renouvelle les naissances », pourrait en être un indice supplémentaire. C'est la première fois que ce nom est adopté par un roi, mais plusieurs souverains s'en saisissent plus tard dans l'histoire égyptienne, généralement pour signifier un moment de refondation, le début d'une nouvelle ère après une période de troubles internes (cf. Séthi I^{er} et Ramsès XI au Nouvel Empire). Le changement de capitale en début de règne pourrait aussi être lié à ces troubles : Amenemhat I^{er} quitte Thèbes pour fonder une nouvelle ville à l'entrée du Fayoum, nommée « Amenemhat-se-saisit-des-Deux-Terres » (*Amenemaht-Itj-Taouy*, souvent abrégé en *Itj-Taouy*) non loin du site actuel de Licht. Comme souvent lors de l'attribution d'un nom par le roi à une ville nouvelle, celui-ci est l'énoncé d'un véritable programme politique, qui a valeur performative. Amenemhat I^{er} abandonne même le complexe funéraire qu'il avait commencé à faire construire à Thèbes-ouest au profit d'une nouvelle nécropole à proximité de la capitale récemment fondée. Thèbes et sa région gardent toutefois durant tout le Moyen Empire une grande importance, à la fois religieuse, idéologique et administrative, qui s'accroît d'ailleurs durant le Moyen Empire tardif.

Le roi est cependant assassiné durant sa 30^e année de règne. Les sources royales n'évoquant qu'exceptionnellement de tels événements, il est difficile de savoir si le régicide était fréquent en Égypte ancienne – de rares échos nous sont tout de même parvenus de complots du harem au début de la

VI^e dynastie, ou encore sous Ramsès III à la XX^e dynastie. Deux textes littéraires rédigés peut-être sur ordre de son fils et successeur Sésostri I^{er} dans le cadre de l'entreprise de légitimation de son propre règne, évoquent le crime commis contre le roi au sein même des appartements royaux. L'*Enseignement d'Amenemhat I^{er}*, où le roi mort donne des conseils à son fils pour le bon gouvernement du royaume, comporte le récit de son assassinat, la nuit, dans les appartements privés du palais. Le *Conte de Sinouhé* relate quant à lui comment le prince héritier Sésostri, en expédition contre des tribus libyennes au moment de la mort de son père, revient précipitamment à la capitale. Le texte suggère le harem comme origine du complot contre le roi. S'agissait-il pour une épouse secondaire de placer son propre fils sur le trône en lieu et place de l'héritier désigné ou l'événement constitue-t-il un épisode des tensions politiques graves qui ont émaillé le tournant des XI^e-XII^e dynasties ? Un texte appartenant au genre du « roman royal » (*Königsnovelle*), très fragmentaire, provenant du temple de Tôd en Haute-Égypte semble confirmer lui aussi les difficultés internes du début de la dynastie auxquelles Sésostri I^{er} met fin : le roi indique avoir vaincu des « rebelles » et fait allusion au fait de « renouveler les naissances à nouveau ».

2.1.3. La question des coréances

La narration livrée par le *Conte de Sinouhé* et l'*Enseignement d'Amenemhat* semble aller à l'encontre de l'hypothèse proposée par W.K. Simpson quant à l'existence d'une coréance* entre Amenemhat I^{er} et Sésostri I^{er}. Selon ce scénario, Sésostri aurait été associé formellement au trône par son père quelque dix ans avant sa mort, afin d'assurer une succession paisible. Ce principe de la coréance, donc de la coexistence de deux rois régnants en même temps, un roi-père et un roi-fils, a également été proposé pour Sésostri I^{er} et Amenemhat II, ainsi que pour Amenemhat II et Sésostri II, sur la foi de trois documents portant une « double date », c'est-à-dire une date au nom de chacun des deux rois qui se succèdent, ainsi qu'en raison de la mention conjointe des

cartouches* des deux rois père et fils sur divers monuments (sceaux, statues...). L'hypothèse reste pourtant bien fragile. Ces doubles dates n'apparaissent que sur une très faible minorité de monuments privés et peuvent toutes être expliquées autrement. Quant à l'association du nom du roi régnant à celui de son prédécesseur sur des objets cultuels ou commémoratifs, elle relève davantage de l'hommage au roi ancêtre et de la volonté de s'inscrire dans sa filiation. Aucun document ne semble non plus décisif pour proposer des corégences entre Sésostri II et Sésostri III ou entre ce dernier et son fils Amenemhat III. Nous choisissons donc ici d'opter pour le scénario de successions « simples » entre les rois de la XII^e dynastie.

2.1.4. La stabilisation du pouvoir royal

Sésostri I^{er} succède donc à son père dans une ambiance pour le moins troublée. Il y eut peut-être encore quelques échos d'opposition au roi durant son règne, mais plus largement, il inaugure, avec un long règne de 45 ans, une période de stabilité politique pour l'Égypte. Les circonstances difficiles de son accession au trône et le fait qu'il est le rejeton d'une famille nouvellement installée au pouvoir, justifient une entreprise très élaborée de légitimation, qui utilise tous les moyens de la communication officielle de l'époque. Sésostri I^{er} ordonne une large campagne de constructions, d'aménagement ou de décoration sur plus d'une trentaine de sites. Il cherche également à se rattacher aux rois prestigieux de l'Ancien Empire en s'inspirant de leurs complexes funéraires pour la réalisation du sien, ou du style des statues anciennes pour son propre programme statuaire. De plus, cette stratégie comprend le développement d'un corpus de textes littéraires destinés à promouvoir la monarchie et susciter la cohésion de l'élite autour du souverain (*Enseignement d'Amenemhat I^{er}, Conte de Sinouhé*). Le roi eut aussi l'occasion de célébrer un jubilé royal (fête-*sed**) vers l'an 31. Se plaçant dans la lignée de son prédécesseur, Sésostri I^{er} mène enfin une politique extrêmement active en Nubie.

Les règnes des successeurs de Sésostris I^{er} sont moins bien documentés et les informations manquent sur les détails de leur politique ou de leur règne. Amenemhat II succède à son père pour un règne d'une durée de 35 à 38 ans. Un document exceptionnel est venu récemment éclairer quelques années de son règne : il s'agit de deux fragments de calcaire trouvés à Memphis et relevant de la catégorie des annales royales. Le texte, qui devait être disposé à l'origine dans l'un des grands temples de Memphis, relatait des événements soigneusement sélectionnés pour chaque année de règne afin de montrer l'efficacité du roi dans ses fonctions : offrandes aux divinités, constructions de temples, réalisation de statues et de mobilier cultuel, expéditions militaires avec le butin ramené, liste de tributs, expéditions vers les mines et carrières. Une grande chasse royale aux oiseaux des marais dans le Fayoum est également rapportée : elle avait sans doute une portée rituelle et de célébration monarchique. Le document éclaire d'ailleurs tout particulièrement la question des relations entre l'Égypte et le Levant et démontre encore une fois à quel point un seul document peut changer assez radicalement l'appréhension de pans entiers de l'histoire égyptienne, pour ces périodes où les sources restent très parcellaires.

Sésostris II, qui pourrait ne pas être le fils d'Amenemhat II mais un membre d'une autre branche de la famille royale, lui succède pour un règne court, d'environ 8 ans. Il a semble-t-il épousé une fille de son prédécesseur, du nom de Khenemet-nefer-hedjet, qui est aussi la mère de Sésostris III. Il porte un intérêt marqué à la région du Fayoum, comme l'indique l'implantation de son complexe funéraire sur le site d'El-Lahoun. La ville de pyramide* située à proximité immédiate devient rapidement un centre administratif important pour la région et présente un type d'urbanisme soigneusement planifié, typique des fondations royales de cette époque.

Cette première partie de la XII^e dynastie est donc une époque de reconstruction du pouvoir royal et de stabilisation politique. Les troubles et contestations ont mis longtemps à se calmer, et Sésostris I^{er} en particulier a déployé un véritable arsenal de moyens pour justifier et pérenniser l'accession au trône de sa famille et consolider la royauté unique. De grands

chefs de province, notamment à Éléphantine, Assiout et Béné Hassan, ont encore à cette période un prestige et un pouvoir forts, comme le montrent leurs tombes et monuments. Nous reviendrons plus loin sur la structure administrative de l'État et la manière dont se répartit le pouvoir, mais à n'en pas douter, l'imposition progressive du pouvoir royal centralisé a dû nécessiter des négociations nombreuses et d'habiles stratégies afin de s'allier ou à tout le moins de neutraliser certaines grandes familles du royaume.

2.2. Le Moyen Empire tardif : de Sésostri III au milieu de la XIII^e dynastie

2.2.1. Le règne charnière de Sésostri III

Sésostri III est, avec Sésostri I^{er}, l'autre grande figure royale du Moyen Empire. Son règne de 19 ans est d'un grand dynamisme sur le plan extérieur, mais aussi dans le domaine de l'affirmation de l'idéologie royale. L'achèvement de la conquête de la Basse-Nubie et l'organisation de la nouvelle frontière sud sur la 2^e cataracte* du Nil constituent des hauts faits de son règne et lui valent une place de choix dans la mémoire monarchique. Thoutmosis III en particulier fait souvent référence à son illustre prédécesseur lors de ses propres expéditions en Nubie durant la XVIII^e dynastie. Au I^{er} millénaire av. J.-C. se développe également une véritable geste de Sésostri, mêlant les figures de Sésostri I^{er} et Sésostri III avec les exploits d'autres grands rois égyptiens, pour constituer un héros mythique.

Si l'on a une bonne idée de la politique extérieure menée par le roi, les informations sur les autres aspects de son règne ne sont guère nombreuses. Il a souvent été présenté comme un roi réformateur dans le domaine de l'administration du territoire égyptien : le règne marque certes un moment charnière sur ce plan, mais qui est peut-être davantage le résultat de l'aboutissement de tendances qui se dessinaient depuis le début de la XII^e dynastie. La mise en valeur agricole du Fayoum à partir du règne de Sésostri II, l'intégration

progressive de la Basse-Nubie au système égyptien, qui est parachevée sous son règne, l'implantation de nouveaux centres urbains, etc., contribuent à la modification des équilibres territoriaux et des dynamiques de pouvoir. Thèbes retrouve dans ce cadre un rôle majeur au sud de l'Égypte, en étant notamment le centre administratif dont dépend la Basse-Nubie. Il est également un roi bâtisseur et commandite de nombreux travaux dans les temples divins, en particulier dans la région thébaine et à Abydos.

2.2.2. La gestion de l'héritage : la fin de la XII^e dynastie

Le fils de Sésostri III, Amenemhat III, lui succède pour un long, paisible et prospère règne de 46 années. Il met en valeur et développe les acquis de la politique de son père. Il s'investit tout particulièrement dans le développement agricole du Fayoum, qui est doublé d'un programme monumental particulièrement impressionnant et où il fait construire son second complexe funéraire. Les expéditions vers les mines du Sinaï ont lieu à un rythme quasiment annuel et contribuent à alimenter les nombreux chantiers royaux.

Le règne de 9 ans d'Amenemhat IV s'inscrit lui aussi dans la parfaite continuité de celui de son prédécesseur. Encore une fois, la plupart des documents du règne proviennent des marges du pays, en particulier du Sinaï où le roi envoie plusieurs expéditions et poursuit les travaux dans le temple de Sérabit el-Khadim. On ignore où il fut enterré : dans le complexe inachevé de Mazghouna à proximité de Dahchour ou dans le premier ensemble construit par son père à Dahchour même ?

Le plus étonnant réside cependant dans sa succession. En effet, à sa mort, c'est, pour la première fois de l'histoire égyptienne, une femme qui monte sur le trône. Néférousobek, qui était sans doute fille d'Amenemhat III et sœur d'Amenemhat IV, dirige le royaume pendant environ 3 ans. La documentation peu abondante du règne indique qu'elle n'était pas une simple régente mais assumait pleinement la royauté : les titres royaux habituels sont pour certains féminisés

(« Horus femelle », « fille de Rê ») et les années de règne sont bien décomptées en son nom ; elle est représentée dans la statuaire comme une femme, mais avec des postures habituellement réservées au roi. On ignore tout cependant des raisons de son accession au trône : avait-elle épousé Amenemhat IV ? aucun héritier n'avait-il été engendré ? Toujours est-il que l'événement reste rarissime dans l'histoire égyptienne (cf. p. 247). Le règne, qui semble avoir été calme et a livré les habituelles traces d'activités royales dans le domaine de la politique monumentale – à l'exception de sa tombe qui n'a pas encore été identifiée –, marque le crépuscule de la lignée royale et clôt la XII^e dynastie. Le souvenir de son règne n'était semble-t-il pas polémique, car son nom est cité dans la majorité des listes royales plus tardives, notamment dans la Chambre des Ancêtres de Karnak.

2.2.3. La XIII^e dynastie : une succession rapide de rois

La transition entre les XII^e et XIII^e dynasties reste obscure. Le premier roi de la nouvelle dynastie, Sekhemrê-Khoutaouy Amenemhat-Sobekhotep, semble lié à la famille auparavant au pouvoir. Les nouveaux rois se placent sous le patronage des souverains de la XII^e dynastie, en adoptant notamment des noms inspirés de ceux de leurs prédécesseurs. C'en est cependant terminé, avec les Sésostris et Amenemhat, des grandes figures royales marquantes, même si quelques rois émergent encore dans la succession rapide des 30 souverains qui occupent le trône d'Égypte pendant environ 150 ans.

La documentation éparpillée ne permet pas de reconstituer de manière certaine la liste des rois de la XIII^e dynastie, même si des progrès significatifs ont été effectués ces dernières années. Certains souverains sont pour nous uniquement des noms sur une liste royale ou un unique monument. Nombre d'entre eux portent le nom de naissance Sobekhotep. Nous les désignerons ici en accolant leur nom de couronnement à ce nom de naissance plutôt qu'en leur attribuant un numéro, seul moyen d'aboutir à une identification certaine, puisque les débats restent encore vifs sur leur ordre de succession (tous les ouvrages ne désignent pas les mêmes rois Sobekhotep sous le

même numéro). La XIII^e dynastie n'est pas composée d'une seule et même famille, car plusieurs rois revendiquent des origines roturières. Cependant, une politique habile d'alliances matrimoniales a dû contribuer à légitimer une série de règnes, ce qui a accru le rôle des femmes de la famille royale. La plupart des complexes funéraires de ces rois n'ont pas été identifiés, mais doivent se trouver dans la région de Saqqara.

Jusqu'à l'apparition de la dynastie Hyksôs d'origine levantine, l'enchaînement rapide des règnes ne semble pas gêner la gestion du pays et aucun trouble n'est mentionné dans les sources. Les structures étatiques sont stables et ne changent guère par rapport à la fin de la XII^e dynastie, si l'on en croit l'étude des titres administratifs. Des lignées de hauts fonctionnaires, souvent liés à la famille royale, paraissent assurer la continuité de la gestion du territoire égyptien. Une politique monumentale globalement dynamique montre en outre des réalisations de belle qualité.

Dans l'état actuel de la documentation, quatre figures royales se distinguent ; au-delà des hasards de la préservation des sources, les mentions plus nombreuses de leurs règnes tiennent sans doute à une politique monumentale plus active. Il s'agit tout d'abord du premier roi de la dynastie, Sekhemrê-Khoutaouy Amenemhat-Sobekhotep, puis de Sekhemrê-Séouadjtaouy Sobekhotep à la fin du premier tiers de la dynastie.

Enfin, avant l'apparition du pouvoir hyksôs dans le nord du pays, deux frères issus d'une famille de roturiers, Khasekhemrê Neferhotep et Khânéferri Sobekhotep, ont régné successivement une vingtaine d'années. Ces deux règnes sont les derniers de la XIII^e dynastie à montrer un pouvoir royal ambitieux. On trouve leur trace jusqu'au Levant – Néferhotep était en relation avec le gouverneur de Byblos – et en Nubie, où Sobekhotep aurait ordonné une campagne militaire. Néferhotep semble avoir entrepris d'importants travaux sur le site d'Abydos, où se trouvent peut-être sa tombe et celle de son successeur. La capitale reste à Itj-Taouy vraisemblablement jusqu'à l'arrivée des Hyksôs, qui pourrait être la cause du repli sur Thèbes. La fin de la dynastie est confuse et peu documentée.

3. Inventer une nouvelle royauté

Le Moyen Empire est un moment important pour la théorie du pouvoir et la pratique monarchique qui la constitue. Après les remises en question et les inventions de la Première Période intermédiaire, la royauté, dont les principes ont été posés au début de l'histoire égyptienne, devient un objet de discours.

3.1. Idéologie monarchique et discours du pouvoir

La nature divine du roi est bien formalisée depuis l'Ancien Empire, tout comme l'incarnation humaine de la fonction. L'expression *hem**, traduite par « Majesté » ou « Personne » renvoie précisément dans les textes à la présence sensible et charnelle du souverain quand la désignation de « roi » (*nesout*)*, dont la signification exacte reste obscure, renvoie à la fonction sur le royaume d'Égypte. Au Moyen Empire, ces conceptions s'affinent dans deux directions opposées mais profondément complémentaires. D'une part, la divinisation du roi va plus loin : assimilé à de grandes divinités, il en porte les attributs. D'autre part, la personne royale est marquée par un mouvement d'humanisation, qui inspire à ses sujets une adhésion intime. Si le maître mot de l'Ancien Empire était l'obéissance, celui du Moyen Empire est le loyalisme. Cette réflexion sur le roi passe par l'architecture, les arts plastiques et la littérature. Néanmoins, et c'est un trait essentiel d'une monarchie sacrée pré-moderne, le pouvoir se construit et s'affirme dans la performance rituelle. Toutes les activités royales – du culte aux décisions politiques ou aux procédures diplomatiques – présentent cette dimension.

3.1.1. Littérature et politique

Invention du Moyen Empire, la littérature – les « beaux discours » (*medout neferout*) ouverts à la transmission sur manuscrit – permet de réfléchir sur le pouvoir et la société. Les attributs divins du roi mais aussi ses qualités humaines sont explorés dans les hymnes et les eulogies royales, un genre en plein développement. Ces textes relèvent largement de

l'idéologie du loyalisme. Le roi, à la fois identifié à des divinités et pourvu de traits humains (bienveillance, colère, férocité) suscite des sentiments d'adhésion ou d'effroi chez ses sujets, à travers les forces dynamiques que sont l'amour (*merout*) ou le respect (*shefyt*) qu'il inspire, grâce à son charme (*imat*). Le cycle d'hymnes à Sésostri III retrouvé à El-Lahoun célèbre tous ces aspects de la personne royale :

« Salut à toi, Khâkaourê, notre Horus aux manifestations divines ! Protecteur du pays, qui a élargi ses frontières, et défait les pays étrangers par sa couronne, qui a ceint le Double-Pays par l'action de ses bras, dompté les contrées étrangères de son emprise ! » ou « Grand est le seigneur pour sa ville : Une digue qui retient le fleuve lors de l'inondation ! Une pièce fraîche qui permet à chacun de dormir jusqu'à l'aube. »

Ces traits de caractère sont pareillement fixés dans la pierre de la statuaire (cf. *infra*). On en trouve l'écho dans les œuvres littéraires, comme dans les *Mémoires de Sinouhé*, qui se livre à un portrait encomiastique de Sésostri I^{er} au bénéfice du roi du Réténou, ou sur les monuments privés. C'est le cas de l'*Enseignement loyaliste* dont le plus ancien témoin apparaît sur la stèle de Séhétepibrê, fonctionnaire modeste de l'administration d'Amenemhat III. Le texte fait l'éloge des qualités et des attributs royaux avant d'enjoindre à la loyauté et à l'obéissance :

« Combattez pour son nom, respectez le serment fait en son nom ! Abstenez-vous de commettre le délit d'offense ! Le partisan du roi sera un bienheureux, mais point de tombeau pour le rebelle contre Sa Majesté. Son cadavre est jeté à l'eau. Faites cela, ce sera salubre pour vos personnes. Vous trouverez cela bon toujours. »

Le souverain est également mis en scène dans la geste royale (*Königsnovelle*, ou « roman du roi » selon l'appellation allemande) qui relate les décisions et les actions du roi en mêlant deux traditions textuelles, celles des annales royales et celle de la biographie narrative des élites. Le Rouleau de cuir de Berlin raconte ainsi comment Sésostri I^{er} a décidé de construire un temple de Rê-Horakhty-Atoum à Héliopolis.

Le roi est enfin le garant de l'équilibre politique et cosmique du monde, incarné par la *maât**. Or, l'ensemble de la littérature didactique du Moyen Empire, discours et enseignements, peut s'entendre comme un « discours sur la *maât* », qu'ils enjoignent à la respecter ou qu'ils décrivent – dans la littérature pessimiste – un monde qui en est dépourvu.

Ce tableau passe régulièrement par une reconstruction *a posteriori* et souvent fantasmée de l'épisode de la Première Période intermédiaire, à propos de laquelle l'absence de pouvoir politique unifié est dépeinte comme un effondrement social et politique général. *Le Dialogue d'un homme avec son âme*, qui présente sur un mode lyrique la tentation pour les rites funéraires et l'au-delà d'un malade au seuil de la mort, dépeint ce monde déserté par la *maât* et hostile au sujet :

« À qui pourrais-je encore parler aujourd'hui ?

Les frères sont devenus ennemis,

Les amis d'aujourd'hui ne savent plus aimer.

À qui pourrais-je encore parler aujourd'hui ?

Les cœurs sont avides, chacun s'empare des biens de l'autre,

La bienveillance a péri, la dureté est descendue sur tous ».

Une telle apologie écrite du pouvoir est donc une nouveauté du Moyen Empire, qu'il faut certainement mettre en rapport avec les remises en question de la Première Période intermédiaire ou encore les conditions politiques précaires de l'accession au pouvoir de la XII^e dynastie. G. Posener a lancé dans les années 1960 une réflexion sur les rapports entre la littérature et la politique au Moyen Empire, en soulignant le sens politique des œuvres littéraires de cette époque. On ne peut pas pour autant parler de propagande, un terme anachronique qui désignerait la diffusion autoritaire des conceptions du pouvoir vers le plus grand nombre. La littérature est d'abord et avant tout un produit de l'élite destiné à l'élite. Sa dimension politique est de l'ordre de la référentialité : les *Mémoires de Sinouhé* qui évoquent de manière très flatteuse le roi Sésostri I^{er} et sa Cour nous renseignent avant tout sur le monde et la culture de ces courtisans et fonctionnaires plutôt que constituer une apologie du nouveau souverain à destination des masses. Ces textes interrogent, sur le mode subjectif et littéraire, la place donnée à l'individu dans la société en mutation du Moyen Empire : à ce titre, ils constituent bien une littérature et non un corpus de réponses politiques univoques.



Fig. 26 Statue de Sésostri III (XII^e dynastie) provenant du temple de Montouhotep II, Deir el-Bahari (British Museum EA 684)

3.1.2. L'image du roi dans la statuaire

La statuaire permet également aux rois du Moyen Empire de formaliser l'essence idéologique de leur pouvoir et de leur personne. En effet, ces portraits en ronde-bosse ne visent pas à la ressemblance physique mais constituent une expression de la royauté elle-même incarnée dans une personne singulière.

La production de programmes statuaire ambitieux reprend sous Montouhotep II : la statuaire occupe notamment une place importante dans le complexe de Deir el-Bahari. À cette époque, comme au début de la XII^e dynastie, le roi est d'abord représenté comme le dépositaire d'un office divin. Les affinités avec le style memphite de l'Ancien Empire sont nettes, ce qui permet à ces nouveaux souverains de s'inscrire dans une longue tradition monarchique. Les visages de Montouhotep II et III et ceux d'Amenemhat I^{er} et Sésostri I^{er} présentent en outre des points communs. La sculpture affirme ainsi une continuité monarchique en dépit des changements de familles. Ces visages royaux ne présentent pas de rides, les joues sont remplies, le sourire est diffus. L'impression générale est celle d'une physionomie idéale, évoquant la jeunesse éternelle et la vigueur du pouvoir.

Les statues colossales, érigées devant les temples et les monuments royaux, permettent d'affirmer la présence royale à travers tout le pays, à la vue de tous. Le temple de Ptah à

Memphis est ainsi précédé d'une façade pourvue d'un rang de statues colossales en granite de Sésostris I^{er}, qui mesurent plus de 7,5 m de haut.

L'image royale change à partir de Sésostris III, traduisant dans la statuaire l'évolution de l'idéologie royale. Les statues s'animent, les muscles faciaux sont très dessinés. Les artistes semblent vouloir souligner la présence humaine d'un roi qui fait l'expérience des émotions et des vicissitudes de la vie (cf. fig. 26). Là encore, ces choix stylistiques traduisent les conceptions contemporaines du rôle social et religieux du roi : ils évoquent les qualités du monarque et ne relèvent donc pas, comme il a trop souvent été dit, d'un hyperréalisme avant la lettre. Les yeux proéminents de Sésostris III, les oreilles décollées d'Amenemhat III expriment la vigilance louée dans les hymnes royaux. La représentation du roi à la fois jeune et âgé sur un même monument ou dans un même programme statuaire rappelle la nécessité d'une interprétation analytique et symbolique de l'art royal de la part de l'égyptologue, qui ne doit pas céder au « vertige du réalisme » pour reprendre la belle expression de R. Tefnin.

3.2. Le pouvoir dans le paysage : la politique architecturale des rois du Moyen Empire

La monumentalité au Moyen Empire s'incarne dans un équilibre entre l'architecture et la sculpture. Si les bâtiments royaux peuvent ne pas sembler aussi massifs qu'à l'Ancien Empire et au Nouvel Empire, les images du roi marquent le paysage à travers le pays tout entier, notamment à la porte des sanctuaires. La construction royale de temples et de palais à travers l'Égypte souligne la présence du souverain dans tous les grands centres régionaux.

3.2.1. Déploiement architectural à travers le pays

Dès le milieu de la XI^e dynastie, les rois lancent une large campagne de constructions à travers la Haute-Égypte. Avec les temples qu'il fait édifier dans tous les grands centres

régionaux comme Éléphantine, Elkab, Tôd, Gebelein, Ermant, Deir el-Ballas, Dendera ou Abydos, Montouhotep II élabore un paysage sacré qui célèbre son action. Il illustre ainsi l'une des principales fonctions royales en assurant la continuité du culte divin tout en garantissant son propre culte et celui de son lignage. Les constructions sont en effet en lien avec les rituels et la célébration monarchique, comme le couronnement ou les jubilés* – les statues royales représentent d'ailleurs souvent le souverain en costume jubilaire, ou dominant des scènes de victoires militaires.

Avec l'établissement d'une nouvelle capitale au nord de l'Égypte à l'entrée du Fayoum, Amenemhat I^{er} annonce son intention d'affirmer sa présence monumentale dans le nord du pays également. Sésostri I^{er} mène à bien cette entreprise par une action de reconstruction et monumentalisation quasiment systématique des grands temples d'Égypte, sur environ trente-cinq sites, avec notamment les grands chantiers du temple d'Atoum à Héliopolis et du temple d'Osiris-Khentyimentiou à Abydos. Les rois s'engagent en effet dans un vaste programme de rénovation et restructuration d'Abydos, site majeur pour la mémoire monarchique ainsi que pour le culte d'Osiris.

La mise en valeur agricole du Fayoum à partir du règne de Sésostri II s'accompagne d'un programme monumental ambitieux sous Amenemhat III. Le roi fait élever des temples divins et d'imposants monuments royaux, qui marquent profondément le paysage de la région et montrent son appropriation par le pouvoir. À Médinet Madi et Médinet el-Fayoum, il fait édifier deux temples au dieu crocodile local, Sobek. Le monument élevé non loin de là, à Bihamou, est encore plus impressionnant, avec ses deux statues colossales assises du roi, mesurant 11 m de haut, installées sur des piédestaux de 6,4 m de haut. On imagine l'impression saisissante à la vue de ces statues qui s'élevaient sur la rive du lac. Pour achever de marquer la région de son empreinte, Amenemhat III fait élever son complexe funéraire sur le site d'Haouara, près du canal reliant le Nil au bassin du Fayoum.

3.2.2. Thèbes et Karnak

Berceau de la famille au pouvoir, Thèbes et sa région gardent durant tout le Moyen Empire une grande importance, à la fois religieuse – avec le développement du culte d'Amon et de Montou –, idéologique et administrative.

Le temple de Karnak, comme sanctuaire du dieu local et dynastique Amon, date de la XI^e dynastie, avant la réunification. C'est néanmoins sous le règne de Sésostris I^{er} que le temple commence son véritable déploiement. La chapelle blanche qui a été remontée dans le musée de plein air de Karnak, c'est-à-dire une toute petite partie du grand château d'Amon, montre le degré d'aboutissement formel et intellectuel atteint sous ce règne. Son soubassement présente la liste des nomes d'Égypte, symbolisant l'union de l'ensemble du pays et de ses dieux.

Les rois suivants se contentent d'ajouts modestes, jusqu'au règne de Sésostris III. Sous ce dernier, la région thébaine est l'objet d'un vaste programme de constructions religieuses avec le développement du temple d'Amon à Karnak et l'établissement d'une série de temples dédiés au dieu guerrier Montou autour de la capitale régionale.

3.3. Le complexe funéraire royal au Moyen Empire : entre innovation et tradition

Avec le retour d'un État unifié dans la basse vallée du Nil, le complexe funéraire royal* retrouve un aspect monumental dont la construction permet, tout au long d'un règne, de faire la démonstration du prestige du monarque et de déployer l'idéologie royale. La première de ces réalisations, le monument de Montouhotep II à Deir el-Bahari, reste très originale et atypique dans sa conception. Néanmoins, celles des rois suivants, sous la XII^e dynastie, cherchent par bien des aspects à reproduire les traits les plus marquants des complexes royaux de la fin de l'Ancien Empire, tout en les adaptant à une importante évolution des croyances religieuses. Les derniers complexes funéraires de la dynastie – comme la tombe du roi Sésostris III à Abydos – annoncent déjà le plan des hypogées royaux du Nouvel Empire, quelque 300 ans plus

tard. Cette recherche conjointe de l'archaïsme* et de la nouveauté est sans nul doute l'un des traits majeurs de la construction monumentale de cette période.

3.3.1. Citation et invention dans le Sud : le complexe de Montouhotep II

C'est dans sa capitale thébaine que le réunificateur du pays entreprend de faire édifier un monument funéraire aménagé en terrasse, adossé à la paroi du cirque de Deir el-Bahari, en contrebas d'une éminence naturelle de la montagne qui domine la région à l'ouest, el-Qurn (cf. fig. 27). Il est possible que l'aspect pyramidal de cette pointe rocheuse ait guidé ce choix, comme d'ailleurs celui des rois postérieurs du Nouvel Empire, qui ont fait par la suite creuser leurs tombeaux dans la Vallée des rois, juste à l'arrière de cette même falaise. Mais ce monument s'écarte fortement, dans sa conception, des réalisations antérieures. Il s'ouvre sur une vaste esplanade, qui est sans doute un rappel de ce que l'on observe dans les « tombes à terrasses » d'Antef I^{er}, II et III, les prédécesseurs immédiats du roi (cf. p. 156). Le monument est construit sur une élévation maçonnée en forme de T inversé, accessible par une rampe, qui est aménagée au pied de la paroi rocheuse surplombant le complexe. Sa partie avant est constituée d'un édifice carré de 22 m × 22 m, entouré d'un déambulatoire à trois rangées de colonnes dont les murs sont décorés de bas-reliefs peints. Ces derniers rappellent le répertoire iconographique de l'Ancien Empire, mais incluent aussi bien des thèmes en relation avec l'action royale (domination des ennemis, pêche, chasse à l'hippopotame) que des scènes divines mettant en jeu Montou-Rê et Amon-Rê, les deux divinités principales de la région. Cette partie du complexe était probablement coiffée d'une élévation en forme de mastaba ou de butte, et non d'une pyramide comme on l'a parfois suggéré. Dans la partie arrière, le complexe présente une cour péristyle, puis une salle hypostyle* dotée de 80 colonnes octogonales, avant de s'achever par une chapelle-*spéos** s'engageant dans le rocher, où devait prendre place le culte d'une effigie du roi défunt. Au niveau de la cour péristyle

s'ouvre une descenderie de 150 m de long, menant aux appartements funéraires du roi, aménagés sous le massif montagneux à 45 m en dessous du niveau de la terrasse. Au cours de la construction du complexe, une autre chambre – sans doute le témoin d'un premier projet de sépulture – fut également réalisée. Elle est accessible par une deuxième descenderie, le « Bab el-Hosan », qui s'ouvre dans l'esplanade à l'avant du monument. Elle est placée sous l'édifice carré du complexe et contenait encore, au moment de sa découverte, une statue du roi assis, aux chairs noires, coiffé de la couronne rouge* et vêtu d'une tunique blanche moulante (cf. fig. 27). L'effigie du roi était, au moment de sa découverte, enserrée dans des bandelettes de lin à la manière d'une momie, et constituait probablement en soi une référence au dieu chthonien Osiris, lié au cycle végétal, dont le culte se développe tout particulièrement sous le Moyen Empire égyptien (cf. p. 183). De nombreux aspects du complexe, comme la butte (probable) qui couronnait l'édifice carré, ou le jardin aménagé dans la cour avant, sont sans doute d'autres références au cycle de cette divinité. Son assimilation au roi défunt est encore fortement suggérée par les douze colosses royaux osiriaques qui flanquaient cette partie du complexe.

Ainsi, cette première réalisation monumentale du Moyen Empire est sans doute l'une des plus originales que cette période nous ait léguée : elle est par certains aspects – comme son aménagement en terrasse et son recours à une chapelle rupestre – le développement monumental d'un type de tombe destiné à l'origine à des notables locaux. Elle semble par ailleurs intégrer, dans sa mise en œuvre, certains des traits caractéristiques d'un temple divin : on note ainsi la progression d'un espace ouvert à un espace clos à l'arrière du complexe, avec la succession cour et péristyle, puis salle hypostyle et naos* qui préfigure les sanctuaires du Nouvel Empire. Enfin, le rôle joué par le dieu Osiris dans l'ensemble du complexe témoigne d'un important renouvellement des croyances par rapport à l'Ancien Empire.

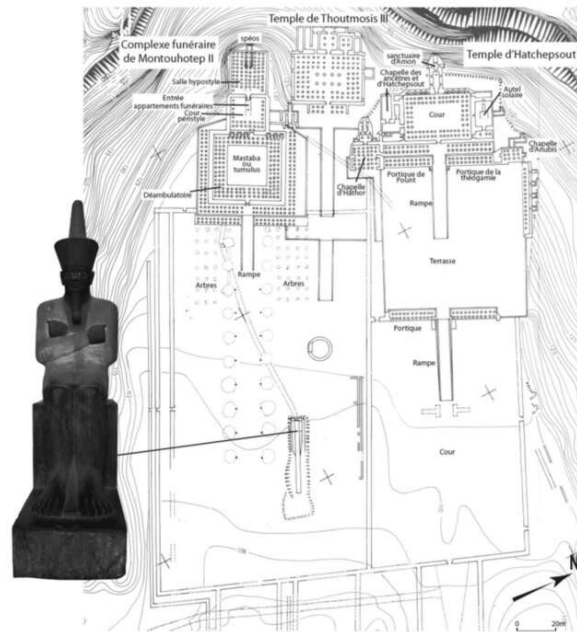


Fig. 27 Le complexe funéraire de Montouhotep II à Deir el-Bahari et la statue du roi (Musée du Caire JE 36 195)

3.3.2. La réinterprétation du complexe pyramidal à la XII^e dynastie

Le règne d'Amenemhat I^{er}, fondateur de la XII^e dynastie, constitue une rupture franche avec la période qui précède immédiatement. Ce roi, issu d'une autre lignée que les souverains de la XI^e dynastie, éprouva en effet, on l'a vu, des difficultés à imposer son pouvoir dans la région thébaine. Après avoir entrepris dans cette cité la construction d'un complexe funéraire très semblable à celui de Montouhotep II, un peu au sud de Deir el-Bahari, il change brutalement de lieu de gouvernement, et de titulature royale, autour de l'an 5 de son règne, pour s'installer à Memphis dans le nord de l'Égypte, avant de fonder quelques années plus tard la nouvelle capitale de Itj-Taouy. Reprenant dans un premier temps pour siège de son pouvoir la ville des rois des V^e et VI^e dynasties, il se coule simultanément dans la légitimité de cette période ancienne de l'histoire en reproduisant dans son complexe funéraire les monuments des derniers rois de l'Ancien Empire. Sa pyramide, comme celle de son successeur Sésostris I^{er}, toutes les deux érigées à Licht près de la capitale

royale Itj-Taouy, consacrent ainsi un retour manifeste aux canons de l'Ancien Empire.

C'est le complexe de Sésostris I^{er}, le plus achevé, qui permet sans doute de mieux le constater (cf. fig. 28) : il est accessible par un temple bas (aujourd'hui perdu), qu'une chaussée montante* relie au temple haut* adossé à la pyramide. Ce dernier suit le modèle conceptuel du temple haut de Sahourê, deuxième roi de la V^e dynastie, qui fut lui-même copié par la quasi-totalité de ses successeurs des V^e et VI^e dynasties. Un vestibule allongé donne ainsi accès à une cour péristyle ouverte, l'ensemble formant la partie « externe » du temple, sa partie « intime » étant constituée, d'est en ouest, par une série de cinq chapelles cultuelles abritant des effigies du roi, puis par une salle d'offrandes oblongue, adossée à la paroi orientale de la pyramide. Comme sous l'Ancien Empire, une petite chapelle marque encore l'entrée, au nord, des appartements funéraires, et le complexe est doté, au sud, d'une pyramide satellite. Cette volonté de s'inscrire dans le prolongement immédiat de cette période ancienne est encore soulignée par une politique de remplois de blocs provenant d'ensembles funéraires anciens dans ces nouveaux projets : le complexe d'Amenemhat I^{er} incorpore ainsi dans sa construction des bas-reliefs provenant des réalisations de Chéops et Chéphren à Giza, comme de celles d'Ounas et de Pépy II dans la nécropole de Saqqara.

Quelques différences sont malgré tout à observer dans cette réadaptation des complexes pyramidaux de l'ancien temps au bénéfice des fondateurs de la XII^e dynastie : on note en effet que la chambre funéraire a été aménagée à proximité du niveau de la nappe phréatique, peut-être pour faire bénéficier le roi défunt de la régénération produite par le mécanisme de la crue, et les infiltrations souterraines conçues par les Égyptiens comme les « humeurs d'Osiris ». De la même façon, la marque du dieu chtonien s'observe dans la décoration de la chaussée montante, agrémentée tout au long de son parcours de colosses osiriformes du roi. Le retour à un modèle ancien s'explique donc très certainement par une volonté de légitimation politique – s'inscrire dans la continuité des rois d'un passé prestigieux du pays, et faire passer au second plan,

dans ce discours royal, le rôle de la XI^e dynastie qui, au moins sous les deux premiers règnes de la XII^e dynastie, semble poser problème. Ce recours à des formes issues d'une longue tradition se prolonge toutefois pendant l'ensemble de la période : il est également le fruit d'une réflexion profonde sur la nature du pouvoir monarchique, dont témoigne à la même période, comme on l'a vu, toute une littérature émanant des milieux du pouvoir, et qui s'accompagne d'innovations largement aussi spectaculaires dans la mise en œuvre de ces monuments royaux.

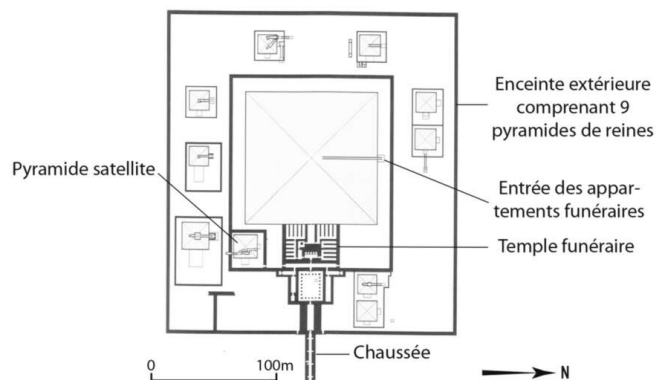


Fig. 28 Le complexe funéraire de Sésostri I^{er} à Licht

3.3.3. Les complexes des rois de la fin de la XII^e dynastie : entre archaïsme et modernité

Du côté de la tradition se trouve tout d'abord le choix de l'endroit où est édifié le tombeau du roi : plusieurs d'entre eux ont été construits sur des sites déjà préalablement marqués par la présence de grands ancêtres. Trois souverains de la XII^e dynastie – Amenemhat II, Sésostri III et Amenemhat III – firent ainsi bâtir leur monument funéraire à Dahchour. Le site est en effet dominé par deux pyramides de Snéfrou, le fondateur de la IV^e dynastie, qui apparaît précisément comme le prototype même du bon roi dans plusieurs compositions littéraires qui pourraient dater du Moyen Empire. Pour son second projet de sépulture, Sésostri III choisit le site d'Abydos, sur les traces des rois des deux premières dynasties, qui y avaient établi leur nécropole, à Umm el-Qaab (cf. fig. 29).

Ces références à un passé lointain se retrouvent également dans l'usage de certaines formes architecturales : des enceintes monumentales à redans, similaires à celle du monument de Djoser à Saqqara, entourent les pyramides de Sésostris II à El-Lahoun et de Sésostris III à Dahchour ; des plafonds en pierre imitant des rondins de bois, également caractéristiques de la III^e dynastie, s'observent aussi dans les monuments de ce dernier roi, qui fait également apparaître (comme son successeur Amenemhat III) des motifs de façade de palais caractéristiques de la période thinite dans la décoration extérieure de ses sarcophages. Par l'usage de ces références, les souverains de la deuxième moitié de la XII^e dynastie témoignent de leur enracinement au plus profond de la mémoire monarchique égyptienne.

Mais dans le même temps, de très profonds changements s'opèrent, de façon subtile, dans la mise en œuvre de ces projets royaux. Ainsi, bien que les pyramides continuent à avoir extérieurement le même aspect – elles sont toujours revêtues d'un parement de calcaire blanc leur donnant l'éclat du soleil – on note qu'à partir du règne de Sésostris II leur massif interne est systématiquement érigé en briques crues. La perfection de ces monuments démontre qu'il ne s'agit certainement pas là d'une simple mesure d'économie des rois du Moyen Empire tardif, mais plutôt d'un choix idéologique. Ce matériau évoque en effet la butte de terre sous laquelle repose le dieu Osiris, la forme pyramidale conservée combinant ainsi les aspects solaires et chtoniens du devenir funéraire du roi. De la même façon, le plan interne des appartements funéraires évolue : toujours aménagés à la limite de l'eau d'infiltration, ils s'organisent désormais de façon circulaire, sous la masse de la pyramide. Ce plan courbe est expérimenté pour la première fois dans la pyramide de Sésostris II à El-Lahoun, et on le retrouve systématiquement mis en œuvre par la suite. Il s'agit sans doute, là encore, d'une évocation du lieu d'inhumation d'Osiris : les corridors souterrains décrivent un cercle au centre duquel se trouve la chambre funéraire, à l'image d'une île entourée d'eau conçue comme l'endroit où repose le dieu.

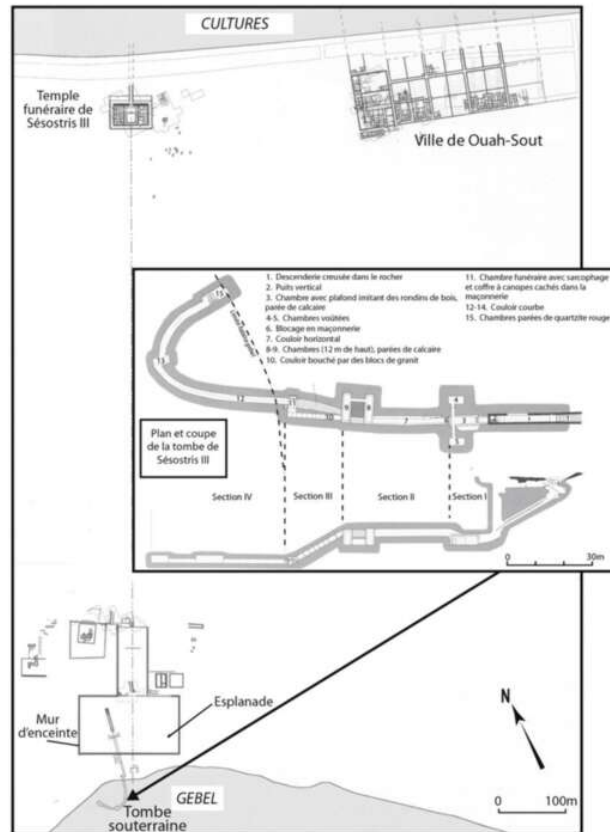


Fig. 29 Le complexe funéraire de Sésostri III à Abydos

L'Osireion, ou tombeau d'Osiris, réalisé plus tard par Séthi I^{er} à Abydos montre bien, *a posteriori*, la similitude probable de ces aménagements. Ce plan courbe des appartements funéraires royaux est encore présent, sous la XVIII^e dynastie, dans les hypogées de la Vallée des Rois. Il est probable que ce décrochement de l'axe de la tombe évoque également un trait particulier de la configuration du monde inférieur que le dieu solaire Rê – auquel le défunt s'identifie – doit parcourir pour renaître. Selon certaines compositions religieuses comme le livre de l'*Amdouat**, celui-ci s'engage en effet dans des chemins courbes aux 4^e et 5^e heures de son trajet, après s'être confondu avec Osiris à la 3^e heure. Cette vision syncrétique du devenir du souverain dans l'au-delà, faisant la synthèse entre anciennes croyances et croyances plus récentes, a pu logiquement être recherchée, à plusieurs niveaux, dans l'architecture même de ces complexes funéraires.

Au moins deux autres innovations que l'on observe dans l'organisation des deux complexes bâtis successivement par Sésostri III à Dahchour et Abydos ont eu une postérité

remarquable dans les pratiques religieuses égyptiennes. La reprise récente de l'étude du temple haut associé à sa pyramide de Dahchour a en effet mis en évidence l'existence d'un simulacre de palais royal placé au sud de celui-ci. L'intégration de ce bâtiment dans un sanctuaire avait probablement pour objectif d'évoquer symboliquement la présence permanente du souverain à l'intérieur des lieux saints. Or, au Nouvel Empire, ces palais rituels sont de façon quasi systématique intégrés aux temples mémoriaux des rois de cette période sur la rive ouest de Thèbes. De même, le temple associé à la tombe abydnienne de ce souverain semble – notamment selon son programme décoratif – avoir été placé sur le parcours des processions* du dieu Osiris, et intégré aux principaux lieux de culte de cette divinité. Le sanctuaire associé au complexe funéraire n'est donc pas uniquement destiné au roi : il consacre une association étroite entre celui-ci et la divinité principale de la région, ce qui est, là encore, le principe même des « temples de millions d'années » qui se développent au Nouvel Empire dans la région thébaine comme dans d'autres villes importantes du pays.

Le Moyen Empire marque donc clairement une transition dans l'organisation du culte royal. Lors de la construction de leurs monuments funéraires – qui demeure à cette période l'une des réalisations majeures d'un règne – les souverains de cette période ont cherché à définir la nature même de leur pouvoir. Pour ce faire, ils soulignent les liens qui les unissaient à leurs lointains prédécesseurs de l'Ancien Empire, voire de l'époque thinite, aux origines mêmes de la monarchie égyptienne. Leurs réalisations monumentales sont autant de proclamations politiques, qui tiennent compte dans le même temps des principales évolutions des croyances de leur époque. L'important développement du culte d'Osiris à cette période entraîne de profonds changements dans l'architecture de ces monuments. Plus profondément, le culte royal – quasi hégémonique sous l'Ancien Empire – cherche désormais à s'associer plus étroitement au culte divin, ce qui signale un rééquilibrage profond, à cette période, en faveur de ce dernier. Cette évolution, déjà sensible dans le complexe de Montouhotep II à Deir el-Bahari, trouve son achèvement dès la fin de la XII^e dynastie dans le complexe abydnien de

Sésostris III. Les réalisations culturelles des rois du Nouvel Empire ont certainement leurs origines dans ces expérimentations originales des rois du Moyen Empire.

4. De l'échelle nationale à l'échelle régionale : l'organisation de l'État

Si les institutions centrales des VII^e-VIII^e dynasties semblent fonctionner de manière identique à celles de la VI^e dynastie, nous ignorons quasiment tout des organes de gouvernement de la monarchie hérakléopolitaine. Quant à la dynastie thébaine, elle se déploie progressivement dans le sud du pays en se fondant sur les cadres administratifs d'une cour provinciale.

Lorsque Montouhotep II réunit l'ensemble du pays, il lui faut très rapidement construire une nouvelle structure administrative adéquate, à même de gérer l'ensemble du territoire. Les cadres thébains n'y suffisent pas, et il doit s'appuyer sur l'expérience, les compétences et les réseaux de fonctionnaires auparavant au service des Hérakléopolitains, tant au niveau de l'administration provinciale que centrale.

Les nouvelles institutions centrales semblent s'inspirer du modèle memphite de l'Ancien Empire, mais sont fortement influencées par les formes de l'administration provinciale, telle qu'elle s'est exercée durant la Première Période intermédiaire. On trouve ainsi au palais des titres administratifs qui n'étaient à l'Ancien Empire attestés que dans les cours de province. Les titres de rang et de fonction repris du corpus de l'administration centrale de l'Ancien Empire quant à eux, ne correspondent plus toujours aux mêmes fonctions ou aux mêmes dignités.

On remarquera cependant que les sources à notre disposition ne permettent guère de dresser un tableau précis des institutions centrales durant le Moyen Empire. Comme à l'Ancien Empire, ce sont les titres des fonctionnaires, et parfois leur biographie, qui fournissent le plus d'indices. On les trouve le plus souvent dans leurs tombes, ou encore sur des stèles commémoratives placées près des temples, en particulier à proximité de celui d'Osiris à Abydos, site qui a livré un

corpus considérable de stèles et monuments du Moyen Empire. Viennent s'ajouter plus ponctuellement aux monuments funéraires et commémoratifs, parfois difficiles à dater, plusieurs dossiers de papyrus documentaires, en particulier pour le Moyen Empire tardif. C'est le cas des riches archives de la ville de pyramide d'El-Lahoun, qui comprend comptabilités, listes, lettres, testaments, etc., ou encore des deux papyrus Boulaq 18 à la XIII^e dynastie, qui présentent la comptabilité du palais pendant le déplacement du roi à Thèbes et un document économique en lien avec la gestion d'un grand domaine* agricole d'un vizir*. Enfin, les sceaux et empreintes de sceaux peuvent porter des noms d'institutions, ou des titres et noms de fonctionnaires, et constituent également des sources précieuses pour l'étude de l'administration.

De manière générale, davantage de sources sont disponibles sur l'administration pour le Moyen Empire tardif. On note également pour cette période, tant dans l'administration centrale que provinciale, une tendance à une définition plus précise des titres et des fonctions, notamment par l'explicitation du champ d'application de l'autorité ou de la compétence du fonctionnaire après l'énoncé du titre de fonction. Les séquences de titres tendent également à se raccourcir, montrant une plus grande spécialisation de chacun. La multiplication des sceaux et scellements à partir de Sésostri III correspond vraisemblablement aussi à une volonté de renforcer le contrôle administratif et d'identifier précisément le responsable de chaque opération.

Institutions centrales et provinciales ne cessent donc d'évoluer durant la période et l'on peut à nouveau reprendre la subdivision en deux grands moments déjà évoquée dans la partie chronologique, avec un premier Moyen Empire et un Moyen Empire tardif commençant sous le règne charnière de Sésostri III.

4.1. L'organisation du gouvernement central

La reconstruction de l'appareil central au début du Moyen Empire semble se faire grâce à l'implication de nombreux

responsables régionaux. Cela n'est guère surprenant, puisqu'il faut bien recruter le personnel compétent là où il est – c'est-à-dire essentiellement dans les provinces à l'issue de la Première Période intermédiaire, en l'absence d'une royauté forte sur l'ensemble du territoire –, tout en s'attachant la fidélité des réseaux provinciaux. Faire participer d'influents familles originaires des principaux centres régionaux à la reconstruction de l'État central permet de les amener à percevoir l'intérêt, grâce aux bénéfices qu'ils peuvent en retirer, de leur fidélité au nouveau pouvoir.

Les plus hauts personnages du royaume entourent le roi à la Cour et forment la haute élite. Leur statut est signalé par une série de titres, qui peuvent être cumulés, les plus gradés portant l'ensemble de la séquence « prince, gouverneur, scelleur du roi, ami unique » (*jry-pât, haty-â, khetemti-bity, semer-wâty*). La présence du titre « scelleur du roi » dans une séquence de titres permet d'ailleurs de distinguer les fonctionnaires de la Cour des fonctionnaires de province, puisque certains titres connus dans l'administration centrale peuvent avoir leur équivalent localement.

L'un des buts principaux de cette dernière est de prélever et gérer les ressources nécessaires au palais royal, ainsi que d'organiser leur distribution. Une bonne partie de ces ressources est nécessaire notamment pour les grands projets royaux (construction du complexe funéraire royal, des temples, etc.). Un personnel nombreux travaille au bon fonctionnement du palais royal, qui était, en plus de la résidence du souverain et de sa famille, le siège de l'administration du royaume. Outre les activités économiques et administratives qui s'y déroulaient, du personnel était requis pour respecter le lourd cérémonial qui entourait le roi.

4.1.1. Le vizir à la tête de l'administration

Après le roi, le plus important personnage de l'administration du royaume reste, comme à l'Ancien Empire, le vizir*. Aucun vizir n'est attesté durant la période hérakléopolitaine ou au début de la XI^e dynastie et c'est seulement sous Montouhotep

Il que des titulaires de ce poste sont à nouveau répertoriés dans la documentation du règne. L'état plus que fragmentaire des sources pendant la Première Période intermédiaire ne permet cependant pas d'être formel sur la disparition de la fonction de vizir à cette époque. Certains vizirs ont eu de longues carrières, à l'image d'Antefiqer, nommé à la toute fin du règne d'Amenemhat I^{er} et qui continue à assumer ses fonctions sous le règne de Sésostris I^{er} pendant près de 25 ans.

L'hypothèse de l'existence d'un double vizirat, à l'exemple de ce qui se passe au Nouvel Empire – un vizir pour la Haute-Égypte et un autre pour la Basse-Égypte –, ne trouve pas de preuves définitives ; il semble qu'un seul vizir dirigeait l'administration égyptienne durant le Moyen Empire. Les documents du Moyen Empire tardif mentionnant des bureaux du vizir dans différents centres urbains égyptiens se réfèrent à des antennes locales qui dépendent de son autorité ; elles sont à même de relayer ses ordres ou tenir des archives. Le texte dit des *Devoirs du vizir* a également été invoqué pour suggérer un double-vizirat durant la seconde moitié du Moyen Empire.

Les *Devoirs* – composés sans doute durant la première moitié de la XVIII^e dynastie en se fondant au moins partiellement sur des éléments administratifs de la fin du Moyen Empire – montrent le vizir rencontrant chaque jour le roi pour lui communiquer, avec son collègue le directeur du Trésor, un rapport sur l'état du pays. Le vizir supervise l'essentiel de l'administration centrale et provinciale ; il a également la charge de la sécurité du palais et de sa gestion. Il revêt de plus un rôle judiciaire majeur : il est à la tête de ceux qui jugent, dans une Égypte qui ne connaît pas vraiment alors de système judiciaire formalisé et distinct du reste de l'administration. Dans chaque domaine ou village en effet, les jugements étaient semble-t-il rendus par le responsable de l'administration locale.

Le vizir est impliqué dans les questions agricoles, notamment en ce qui concerne les limites des champs, le cadastre, ou la répartition de la main-d'œuvre. Son rôle dans l'organisation des grands chantiers de construction royaux lui donne un intérêt supplémentaire pour la gestion des forces de travail. Durant le Moyen Empire tardif, cette gestion est

davantage « formalisée » qu'aux autres périodes par la création d'un véritable bureau de la main-d'œuvre (litt. « bureau qui donne les gens »). Chantiers royaux, ateliers officiels, ou encore grands domaines agricoles requéraient en effet un personnel qui était pour partie obtenu sous forme servile (prisonniers de guerre en particulier) ou par le recours à la corvée, temps de travail obligatoire imposé à la plupart des Égyptiens – on ignore cependant pour combien de temps et à quelle fréquence. Ceux qui s'y dérobaient pouvaient faire l'objet de punitions sévères, parfois imposées à leur famille s'ils s'étaient enfuis. Le « bureau » devait gérer les demandes de réquisition de personnel au niveau national, charge ensuite aux « enclos » (*khenet*) de chaque région de fournir cette main-d'œuvre. Le lien entre les deux instances n'est cependant pas complètement clair. Les « enclos » étaient les centres de rassemblement et d'identification du personnel réquisitionné et avaient leur propre personnel, à la tête duquel se trouvaient les « directeurs de l'enclos » et « directeur du grand enclos ».

4.1.2. *Le Trésor*

Comme à l'Ancien Empire, le Trésor occupe une place centrale dans les institutions étatiques. Il est dirigé jusqu'à la fin de la XII^e dynastie par un « directeur de la Double-Maison de l'argent » et un « directeur des choses scellées ». Ces deux titres de direction pourraient correspondre à deux filières distinctes au sein du département du Trésor ; ils ont parfois été cumulés par le même haut responsable. À partir de la fin de la XII^e dynastie cependant, c'est le seul « directeur des choses scellées » qui prend en main l'ensemble du Trésor. Il dirige un personnel nombreux, composé notamment de « scelleurs » et « directeurs des scelleurs ».

D'après les *Devoirs du vizir*, le « directeur des choses scellées » pourrait avoir eu un rang quasiment équivalent à celui du vizir, puisque l'un et l'autre sont présents lors de la remise quotidienne au roi du rapport sur l'état du Double-Pays. Ce dernier responsable était plus particulièrement chargé de l'approvisionnement du Palais à partir de l'exploitation des domaines étatiques. Au Palais, les secteurs de la

transformation des denrées (*chéna*), de leur stockage (Grenier) et de l'entreposage des biens précieux (Trésor) relevaient de sa responsabilité. Le « grand intendant » lui était vraisemblablement subordonné et possédait lui aussi une place privilégiée à la Cour, si l'on en croit ses titres de rang. Il était plus particulièrement responsable de la gestion des domaines royaux qui approvisionnaient le palais.

Le « directeur des choses scellées » supervisait également l'organisation des expéditions vers les mines et carrières afin d'obtenir les biens nécessaires aux grands travaux ou au train de vie luxueux du roi et de sa Cour. On remarque que certains vizirs du début du Moyen Empire ont eux-aussi pu prendre une part active à ces expéditions – on pensera en particulier au vizir Amenemhat, futur Amenemhat I^{er}, directeur d'une expédition d'envergure impliquant pas moins de 13 000 hommes dans le ouadi Hammamat sous Montouhotep IV ou à Antefiker sous Sésostri I^{er}, qui eut un rôle décisif dans l'organisation d'une expédition vers Pount. Comme à l'Ancien Empire, aux charges habituellement en relation avec un poste, peuvent s'ajouter des missions exceptionnelles confiées par le roi en raison des relations personnelles de confiance qui l'unissent à tel ou tel fonctionnaire, dans un système qui n'a rien de figé – faut-il même parler de système ?

4.2. L'administration provinciale

L'administration provinciale du Moyen Empire n'est pas plus un système monolithique que ne l'était celle de l'Ancien Empire. On y observe d'ailleurs d'autant plus de variantes que l'échelle régionale a prévalu durant la Première Période intermédiaire. L'administration de chaque région dépend donc, en plus de sa relation au pouvoir central, de sa propre histoire.

Du point de vue de la royauté, la question de l'autorité sur les nomes est également cruciale : comment maîtriser à nouveau l'ensemble du territoire au lendemain d'une période de division qui a lourdement marqué l'histoire monarchique ? Les difficultés qui émaillent la stabilisation politique du début du Moyen Empire, jusqu'à la fin du règne d'Amenemhat I^{er},

montrent à quel point il a été difficile pour les nouveaux dirigeants de faire taire les ambitions des grandes familles provinciales et de trouver un compromis qui assure l'avenir d'une royauté unifiée.

La documentation disponible permet encore une fois de traiter uniquement la partie émergée de l'iceberg, car les sources laissent essentiellement percevoir le rôle et l'identité de ceux qui ont un titre administratif. Or, nous l'avons déjà évoqué, d'autres réseaux de pouvoir, qui ne sont pas « reconnus » officiellement ou « distingués » par un titre, existent à l'échelle locale ou régionale. Rapports de pouvoir et gestion des sociétés locales ne peuvent se résumer à l'action des seuls fonctionnaires appointés par l'État. Les réseaux d'influence, les clientèles dépendant de chaque dignitaire, enclenchent un jeu complexe, souvent difficile à analyser dans le détail. Les études sur l'administration provinciale durant le Moyen Empire se sont donc souvent concentrées sur le devenir des « grands chefs de nomes » qui avaient marqué la fin de l'Ancien Empire et la Première Période intermédiaire et ont produit le plus de monuments.

4.2.1. De la réunification au règne de Sésostri III

Les péripéties de la réunification du royaume au profit des Thébains expliquent pour partie les différences régionales dans l'administration des provinces au Moyen Empire. En effet, dans le royaume thébain tel qu'il s'organise dans le sud de l'Égypte, les nomarques disparaissent, peut-être en réaction à la situation qui avait prévalu auparavant dans cette zone, lorsque des princes locaux comme Ankhtify gouvernaient des nomes ou des regroupements de nomes de manière indépendante. Il n'y a plus par exemple de nomarques dans les régions d'Abydos ou d'Edfou. À ces grands administrateurs résidant dans leur région d'origine et d'exercice, les nouveaux dynastes thébains préfèrent des fonctionnaires qui leur sont étroitement attachés, et à qui ils confient la supervision de plusieurs nomes. L'attraction thébaine se traduit d'ailleurs par la disparition des tombes les plus riches dans les nécropoles provinciales du sud, l'élite de Haute-Égypte se faisant enterrer

aux côtés de ses rois, dans la nécropole d'el-Tariff à Thèbes-ouest.

Cette configuration est globalement préservée après la réunification, puisqu'on ne connaît qu'exceptionnellement des nomarques dans les nomes les plus au sud de la Vallée, dans ce qui correspond à l'ancien territoire dominé par les Thébains. L'attribution du titre de « grand chef de nome » à Sarenpout I^{er} et Sarenpout II dans le 1^{er} nome, tous deux inhumés dans de spectaculaires hypogées de la nécropole traditionnelle des dirigeants de la région depuis la VI^e dynastie, Qoubbet el-Haoua, en face d'Éléphantine, s'explique d'ailleurs dans le cadre bien précis de la géopolitique régionale. Éléphantine joue en effet un rôle majeur dans la conquête et l'administration de la Basse-Nubie. Le titre et les privilèges accordés aux Sarenpout, d'autant plus exceptionnels qu'aucun « grand chef de nome » n'est attesté dans ce nome durant l'Ancien Empire et la Première Période intermédiaire, montrent que le roi pouvait ponctuellement décider de distinguer de hauts responsables provinciaux, pour récompenser leur fidélité à la couronne.

La situation est tout autre en Moyenne-Égypte, dans la zone soumise aux Hérakléopolitains avant la réunification et où de puissants nomarques soutenaient le pouvoir royal des IX^e-X^e dynasties. Les Thébains y ont reconduit la plupart des grandes familles nomarcales en poste. Un certain nombre d'entre elles se sont probablement ralliées au pouvoir thébain dans les derniers moments de la conquête. De plus, la nouvelle monarchie ne disposait sans doute pas d'un personnel suffisant pour remplacer l'ensemble des hauts responsables de l'ancien royaume hérakléopolitain. Surtout, il lui était indispensable de s'attacher les réseaux de pouvoir locaux ; les nomarques représentaient des partenaires incontournables pour une unification pérenne du pays. On continue donc à trouver en Moyenne-Égypte des nomarques et des nécropoles provinciales abritant des tombes parfois spectaculaires. Le rôle de ces fonctionnaires consistait à gérer tout ou partie de l'administration locale, en particulier les questions de cadastre et plus ponctuellement d'irrigation. Ils prennent également en charge le recrutement de troupes pour les expéditions vers les

mines et carrières ou les expéditions militaires. Les nomarques du 15^e nome exploitent ainsi directement les carrières de travertin d'Hatnoub.

Les nomarques possèdent un patrimoine foncier parfois important et des ressources économiques indépendantes du pouvoir royal, mais peuvent avoir un intérêt fort, tant sur le plan du prestige et du renforcement de leur autorité à l'échelle régionale que des intérêts économiques, à accéder à une carrière officielle, reconnue par le roi. Les charges en province ont tendance à se transmettre de manière héréditaire, mais cette transmission doit bénéficier de la sanction royale. En de rares occasions, le roi décide d'appointer une nouvelle famille. D'après les biographies retrouvées dans les grandes tombes provinciales, les enfants des nomarques et de hauts dirigeants provinciaux bénéficiaient souvent d'une éducation à la Cour, ce qui permettait de renforcer les liens personnels, la fidélité à la Couronne, et de forger une culture commune.

Les « grands chefs de nome » restent cependant peu nombreux durant la première moitié du Moyen Empire et sont attestés dans seulement huit nomes de la Vallée (nomes de Haute-Égypte 1, 3, 9, 11, 13, 14, 15, 16). Les responsables qui sont placés à la tête des autres régions ne portent pas tous le même titre ou le même groupe de titres. Comme à la fin de l'Ancien Empire, la filière des temples, avec les « directeurs des prêtres », reste importante. Certains nomarques assument aussi cette fonction, montrant leur mainmise sur les domaines à la fois civil et cultuel, à l'exemple de Ahanakht I^{er} dans le nome du Lièvre (15^e nome, Deir el-Berchah) en Moyenne-Égypte sous Montouhotep II. Ce dernier porte également le titre de vizir, et pourrait avoir été une sorte de vizir provincial, responsable d'une partie de la Haute-Égypte sous la direction du vizir principal.

En dehors des titres, il faut d'ailleurs toujours prendre en compte, lorsque les sources sont disponibles, l'emplacement et l'architecture de la tombe d'un dignitaire, ainsi que la nature et la qualité de son mobilier funéraire et du décor de sa tombe pour évaluer sa juste place dans les hiérarchies régionales et nationales. La position considérable de plusieurs familles provinciales, que leurs représentants portent ou non le titre de

« grand chef de nome », est ainsi explicitement marquée par leurs tombes monumentales dans les nécropoles provinciales de Béni Hassan, Deir el-Berchah, Meir, Assiout ou Qaou el-Kebir en particulier. Dans cette dernière nécropole située dans le 10^e nome de Haute-Égypte, les tombes des dirigeants de la région à l'époque d'Amenemhat II et Sésostri III, comme celles de Ouahka I^{er}, Ibou et Ouahka II, s'inspirent de la structure des complexes funéraires royaux de l'Ancien Empire et du Moyen Empire, avec une chapelle d'accueil et une chaussée montant vers la structure de culte funéraire principale accolée à la tombe creusée dans le rocher.

Ces grandes sépultures dominent le paysage et expriment clairement la puissance des nomarques sur leur région. Une partie des liens d'autorité et de solidarité qui n'ont laissé que peu de traces écrites se devinent d'ailleurs dans l'organisation des nécropoles des capitales provinciales – les autres types de nécropoles n'étant que peu connus. Les réseaux régionaux et les liens de dépendance s'expriment aussi dans l'organisation des chapelles mémorielles près du grand temple d'Osiris à Abydos ou encore par le culte, dans leur chapelle de *ka*, de certains nomarques de l'Ancien Empire, qui deviennent de véritables saints locaux, comme Idi à Abydos ou Héraïb à Éléphantine. La reconnaissance et la promotion de ces cultes par le pouvoir royal sont aussi un moyen pour ce dernier d'asseoir son assise en province.

4.2.2. Le Moyen Empire tardif

Progressivement cependant, les structures de l'administration provinciale changent. Le titre de « grand chef de nome », déjà peu répandu, se fait de plus en plus rare et disparaît complètement à la fin du règne de Sésostri III. On a parfois parlé d'une réforme sous le règne de ce souverain ; il est plus vraisemblable qu'aboutissent sous son règne des tendances qui se profilaient dès le début de la XII^e dynastie. Il ne s'agit pas cependant d'une disgrâce des anciennes et puissantes familles provinciales. Leurs descendants sont intégrés dans l'administration centrale, à l'exemple de Khnoumhotep, fils du nomarque Khnoumhotep II de Béni Hassan, qui devint vizir.

Sa tombe monumentale, retrouvée dans la nécropole royale de Dahchour, a livré une biographie exceptionnelle pour la compréhension des relations entre l'Égypte et le Proche-Orient.

Il semble plutôt y avoir eu un changement d'échelle : celle du nome ne semble plus jouer un rôle décisif et perd de son importance au profit des villes d'un côté, et de grands regroupements régionaux de l'autre. La finalisation de la conquête de la Basse-Nubie et son intégration à l'appareil administratif égyptien ont sans doute en partie provoqué cette reconfiguration. On devine l'existence de trois grands ensembles régionaux : un premier composé de la Basse et de la Moyenne-Égypte, dirigé depuis Itj-Taouy/Memphis – on soulignera la grande pénurie de sources pour le Delta durant le Moyen Empire –, et deux autres administrés depuis Thèbes, dont l'importance croît considérablement à cette époque, la « Tête-du-Sud » – qui désigne la Vallée d'Assouan à Abydos – et la Basse-Nubie. Les principaux services de l'État ont désormais un bureau dans « la ville du Sud », qui apparaît comme une véritable capitale suprarégionale.

Les gouverneurs de villes (« *haty-â* + nom de ville »), qui se multiplient dans la documentation durant la XII^e dynastie, ont autorité sur les ensembles urbains les plus significatifs ainsi que leur arrière-pays. Leur emprise territoriale est donc plus réduite que celle des nomarques, dont ils n'eurent jamais la stature ni le prestige. À partir de la fin de la XII^e dynastie d'ailleurs, le format des tombes des hauts responsables de province change et les grands ensembles monumentaux disparaissent. Faut-il y reconnaître la perte de prestige de toute une catégorie d'administrateurs provinciaux ou un changement dans les coutumes funéraires ?

Les gouverneurs de ville étaient impliqués dans le prélèvement des impôts, mais aussi dans les expéditions vers les mines et carrières, puisqu'ils pouvaient être chargés de regrouper et diriger les contingents d'hommes, issues de leur ville, qui y participaient. Ils avaient aussi régulièrement la charge de l'organisation des cultes locaux, comme l'indique l'inclusion dans leur titulature des titres de « directeur de temple » ou « directeur des prêtres ». Plusieurs palais leur

appartenant ont été fouillés, notamment à Ouah-Sout, à côté du complexe funéraire de Sésostris III à Abydos, ou encore à Éléphantine.

5. Les Égyptiens hors de la vallée au Moyen Empire : une politique ambitieuse de la monarchie

La réunification du royaume sous la houlette d'un pouvoir monarchique unique voit la reprise rapide des expéditions de grande ampleur dans les déserts entourant l'Égypte. De même, une fois les problèmes internes réglés, une politique étrangère ambitieuse se met en place. L'objectif principal est d'acquérir les matières premières indispensables au bon fonctionnement d'une monarchie fortement investie, comme à la période précédente, dans la construction monumentale. Les souverains successifs se font bâtir d'importants complexes funéraires tout en aménageant à une échelle bien plus grande qu'auparavant des sanctuaires destinés au culte divin sur l'ensemble du territoire égyptien. Les produits de luxe, souvent exotiques, sont également indispensables au prestige et à l'affirmation de la royauté et des élites du royaume.

Pour obtenir l'ensemble des produits qu'ils convoitent, les Égyptiens commercent avec leurs voisins, voire avec des partenaires plus lointains comme dans le cas de Pount, et exploitent eux-mêmes les ressources des déserts. Ils emploient cependant ponctuellement d'autres moyens d'intervention comme la diplomatie et la guerre. Ces dernières sont également à l'œuvre pour défendre les frontières de l'Égypte, dans une géopolitique régionale changée par la montée en puissance du royaume de Kerma au sud.

5.1. Les expéditions du Moyen Empire

L'exploitation des mines et des carrières situées dans les territoires désertiques qui enserrent la vallée du Nil reprend de façon spectaculaire dès la fin de la XI^e dynastie, avec la reconstitution d'un État centralisé, capable à nouveau d'organiser des opérations logistiques complexes. Ces

expéditions dans les déserts sont particulièrement précieuses pour l'historien, car elles ont laissé sur les lieux d'exploitation un très grand nombre de monuments commémoratifs (stèles ou inscriptions rupestres). Ces derniers donnent des précisions importantes sur la chronologie de cette période, et permettent dans le même temps d'étudier l'organisation administrative de l'État qui contrôle ces opérations.

5.1.1. La zone minière du Sud-Sinaï : exploitation minière intense et expression de la monarchie

Le sud-ouest de la péninsule du Sinaï est l'objet d'un spectaculaire regain d'intérêt. Dès la fin de la XI^e dynastie, le port d'Ayn Soukhna, au nord du golfe de Suez, est remis en service selon des modalités comparables à celles qui avaient été expérimentées au cours de l'Ancien Empire : il est utilisé pour gagner par voie maritime la zone minière qui se trouve sur la rive opposée de la mer Rouge. Le roi Montouhotep IV, dernier souverain de la XI^e dynastie, est le premier à y être attesté par une inscription commémorative qui évoque une expédition de 3 000 hommes partant à la recherche « de la turquoise et du cuivre ». Sa mention y est suivie, pour des opérations comparables en volume, par celles du roi Amenemhat I^{er} (fondateur de la XII^e dynastie) et de son successeur Sésostri I^{er}. Au moment de leur découverte, deux des galeries-magasin du site contenaient encore des embarcations carbonisées datées de cette période. Ces embarcations y avaient été entreposées au terme de l'une des missions envoyées vers la Péninsule avant d'être, semble-t-il, intentionnellement détruites par des pillards.

Sur l'ensemble du site, un important complexe métallurgique fut également aménagé à cette période pour traiter le minerai de cuivre importé du Sinaï et le transformer dans des fours, par oxydo-réduction, en cuivre métallique. Au Sinaï même, Sésostri I^{er} inaugure un nouvel ensemble de mines sur le plateau de Sérabit el-Khadim. Entre le début de la XII^e dynastie et la fin du Nouvel Empire, plus de 35 mines y furent exploitées à la recherche de la turquoise, signe de l'intensité de l'exploitation de cette pierre fine, qui connaît

véritablement à cette période son apogée. Sésostris I^{er} y fait également bâtir un temple très original, consacré à Hathor « maîtresse de la turquoise », divinité tutélaire des richesses minérales recherchées en ces lieux, mais aussi connue anciennement pour son rôle de protectrice de la monarchie.

Le sanctuaire – placé stratégiquement sur l’une des limites de l’espace contrôlé par les Égyptiens – fit tout au long de la XII^e dynastie l’objet d’un soin particulier des rois successifs de cette lignée : agrandi sous les règnes d’Amenemhat II, Amenemhat III et Amenemhat IV, il associe étroitement, au sein d’une chapelle rupestre (un *spéos**), le culte de la divinité principale de la région et des rites destinés à assurer la stabilité du pouvoir royal. La « chapelle des rois », aménagée en esplanade, est ainsi le théâtre de la célébration du principe même de la monarchie égyptienne. Au moins deux de ces souverains (Amenemhat II et Amenemhat III) y ont probablement commandité des cérémonies liées à leur fête jubilaire. Selon les stèles commémoratives laissées sur place par les Égyptiens, près de 50 expéditions furent tour à tour envoyées au Sinaï durant cette seule période de deux siècles environ, leur rythme, à l’origine décennal, s’accéléralant pour devenir quasi annuel sous les derniers règnes de la XII^e dynastie. Elles étaient le plus souvent dirigées par un « chancelier du dieu », un responsable de l’administration du palais, à qui incombait à la fois le déroulement technique de l’exploitation des mines, et l’aspect religieux de l’entretien et de l’embellissement du temple d’Hathor. Des équipes qualifiées de carriers y étaient détachées pendant les deux ou trois mois que durait l’expédition, assistées par une main-d’œuvre d’appoint enrôlée plus ponctuellement pour la durée de la mission.

En dépit du nombre relativement faible de participants (entre 200 et 700 selon les cas), ces opérations minières au Sinaï constituent manifestement un modèle d’organisation logistique. Elles nécessitent l’entretien d’un port permettant des déplacements rapides vers la zone exploitée et l’approvisionnement régulier du corps expéditionnaire. En parallèle, des itinéraires terrestres contournent le golfe de Suez et permettent à des cortèges de plusieurs centaines d’ânes de

venir dans la Péninsule appuyer les efforts d'exploitation. Ces opérations s'interrompent brutalement au début de la XIII^e dynastie, sans doute en raison de l'incapacité de l'État à partir de cette date à maintenir les infrastructures qui les rendaient possible.

5.1.2. D'impressionnantes expéditions dans le désert Oriental

À cette même période, l'exploitation du désert Oriental bat également son plein. Les carrières de grauwaske* du ouadi Hammamat sont très régulièrement l'objet d'opérations de grande ampleur. Montouhotep IV y envoie une expédition de 13 000 hommes sous la direction de son vizir et futur successeur Amenemhat, pour y rechercher un bloc pouvant servir de couvercle à son sarcophage. Mais le gigantisme maximal d'une expédition au désert est indiscutablement atteint quelques décennies plus tard, sous le règne de Sésostri I^{er} : selon une série d'inscriptions rupestres laissées sur les parois rocheuses du site, l'opération qu'il y envoya sous la direction du substitut Ameny en l'an 38 de son règne rassembla un total de 18 763 participants en tous genres (militaires, membres de l'encadrement et de l'intendance, ouvriers, corps de métiers spécialisés). Cette expédition, au-delà de ses implications proprement économiques, était en même temps une opération de prestige, commanditée par un souverain soucieux de démontrer l'efficacité de son administration, au terme d'une période prolongée de troubles internes et de divisions.

Dans le même laps de temps, les carrières d'Hatnoub, en Moyenne-Égypte – d'où l'on extrait un travertin* de premier choix – sont à nouveau régulièrement exploitées au nom du roi par les responsables des provinces proches de la zone où elles se trouvent. Une scène de la tombe du nomarque Djéhouthyhotep à El-Berchah signale – mythe ou réalité ? – sous le règne de Sésostri III l'extraction d'un colosse monolithe de 6,80 m de haut, accordé à ce personnage par faveur royale. De nouvelles mines d'améthyste sont également ouvertes au ouadi el-Houdi, à l'est de la région d'Assouan :

elles sont régulièrement exploitées entre le règne de Montouhotep IV et celui du roi Khânéferrê Sobekhotep, dernier à y avoir laissé une inscription commémorative au milieu de la XIII^e dynastie. Enfin les mines de galène du Gebel Zeit, au bord de la mer Rouge – productrices d'un isotope du plomb utilisé à toutes les époques de l'histoire pharaonique pour fabriquer du fard noir – portent toute particulièrement la marque de leur utilisation à cette période. Un petit sanctuaire minier, situé au cœur de la zone d'exploitation, y a en effet livré des centaines d'ex-voto*, de scarabées* et de stèles commémoratives datées entre la fin de la XII^e dynastie et le Nouvel Empire.

Même au cœur des pires difficultés politiques, certains rois de la Deuxième Période intermédiaire (comme un certain Nebnenou, exclusivement connu par un monument laissé sur ces lieux d'exploitation), étaient encore capables d'organiser des expéditions vers cette région, il est vrai moins éloignée des centres administratifs qu'ils contrôlaient que le Sinaï.

5.1.3. Les expéditions au long cours vers le pays de Pount

Une troisième branche expéditionnaire doit être ici évoquée : celle qui permettait aux Égyptiens de se rendre, par voie maritime, au mystérieux pays de Pount. Il était situé, selon les sources dont nous disposons, aux confins méridionaux de la mer Rouge, dans la région du détroit du Bab el-Mandab, sans qu'il soit aisé de déterminer s'il s'agit d'une désignation du sud de la Péninsule arabe, des côtes du sud de l'actuel Soudan, des rivages de l'Éthiopie ou d'une entité mal définie par les Égyptiens eux-mêmes et pouvant être, selon les cas, l'un ou l'autre de ces différents espaces, voire une confusion des deux. Dans l'état actuel de nos sources, les premiers contacts avec Pount sont attestés à partir du règne de Sahourê, le deuxième roi de la V^e dynastie (v. 2450 av. J.-C.), bien qu'ils aient probablement commencé encore plus tôt, dès le début de la IV^e dynastie. Plusieurs produits précieux étaient obtenus au terme de ces voyages au long cours, au premier rang desquels la myrrhe et l'encens, indispensables pour le culte divin, mais aussi l'électrum, l'obsidienne, les peaux d'animaux exotiques.

Aux époques anciennes de l'histoire égyptienne, il est probable que les expéditions envoyées à Pount partirent des ports du ouadi el-Jarf, puis d'Ayn Soukhna, mais au Moyen Empire, le point d'embarquement le plus régulier pour cette destination fut le port de Mersa Gaouasis, sans doute aménagé au milieu du règne de Sésostri I^{er}.

Les premières fouilles sur le site mirent en évidence à cet endroit une série de petits monuments votifs – certains construits au moyen d'ancres de bateaux remployées – dressés sur une esplanade dominant la mer ainsi qu'une vaste lagune ayant à cette période joué le rôle d'une rade abritée. Certaines de ces chapelles étaient pourvues d'inscriptions commémoratives donnant des indications sur le mode opératoire de ces expéditions. Cinq à six semaines de navigation étaient nécessaires pour atteindre la région de Pount ; la période la plus favorable pour entreprendre ce périple – long de 4 à 5 mois au total – était la période s'étendant du printemps au début de l'été. À leur retour, les Égyptiens récupéraient les matériaux encore utilisables de leur flotte afin de les entreposer dans le système de galeries entrepôts déjà décrit plus haut.

L'ensemble des inscriptions découvertes à Mersa Gaouasis – stèles commémoratives, papyrus, ostraca*, empreintes de sceaux* – montre que le port a régulièrement été utilisé par les rois de la XII^e dynastie, entre le règne de Sésostri I^{er} et celui d'Amenemhat IV, au rythme vraisemblable d'une opération tous les 10 – 15 ans. Cette fréquence permettait sans doute de ne pas perdre d'une expédition à l'autre la mémoire des itinéraires permettant de gagner cette contrée lointaine. L'analyse de la poterie découverte sur le site a également permis d'identifier des céramiques provenant d'une zone comprise entre le sud du Soudan et l'Érythrée, d'autres du sud du Yémen.

La quête des matières premières a été particulièrement intense pendant l'ensemble du Moyen Empire. L'or, le cuivre, la galène, les pierres fines destinées à la bijouterie, les pierres dures pour la construction ou la sculpture convergent vers les centres administratifs du pays, fruit du travail intermittent d'équipes de spécialistes.

5.2. L'Égypte du Moyen Empire et la Méditerranée orientale

Ce qui ne peut être obtenu au terme de cette mise en coupe réglée de l'espace marginal égyptien est l'objet d'une quête par le biais d'expéditions commerciales contrôlées par l'État – comme les navigations vers Pount – ou par celui de véritables raids militaires comme ceux qui, à cette période, ont probablement été lancés en direction de régions comme Chypre, voire de l'Anatolie, selon les Annales d'Amenemhat II. Contrairement à l'investissement égyptien en Nubie, relativement bien connu, les relations de l'Égypte avec le Proche-Orient sont plus complexes à évaluer en raison du manque de sources.

5.2.1. *Le Levant, carrefour commercial incontournable*

L'accès au carrefour commercial qu'est le Levant, entre monde mésopotamien et Méditerranée, reste crucial pour les Égyptiens, qui fréquentent et connaissent bien cet espace. Le type de produits qu'ils convoitent est tout particulièrement explicité dans les Annales d'Amenemhat II : butin, tributs, échanges y sont détaillés pour plusieurs de ses années de règne. Les métaux comme le cuivre, l'étain, l'argent, le bronze ou le plomb, y figurent en bonne place, de même que le bois de cèdre, des huiles, des pierres semi-précieuses, ou encore les produits de l'artisanat local. Le trésor de Tôd, donné par Amenemhat II au temple de Montou qui se trouvait dans cette ville, ou encore la bijouterie des princesses royales retrouvée à Dahchour, les bateaux en cèdre d'Ayn Soukhna et de Mersa Gaouasis et les nombreux cercueils réalisés dans ce même bois provenant de nombreuses tombes de hauts dignitaires témoignent de la vitalité des échanges entre la Méditerranée orientale et la vallée du Nil.

Les sources en restent très lacunaires, mais l'Égypte avait de toute évidence un rôle important dans les équilibres régionaux ; elle a mené des interventions armées sur la côte syro-palestinienne. Ces razzias lui permettent aussi de se procurer de la main-d'œuvre. Les Annales d'Amenemhat II

mentionnent ainsi la capture de 1 554 Asiatiques dans le sud de la Palestine ou encore de plus de 2 500 hommes lors de l'attaque par voie maritime de villes situées plus au nord, peut-être même de Chypre, ainsi que la collecte d'un riche butin. Sésostris III prend la tête d'une expédition contre une ville de Samarie d'après la stèle de Khousobek, qui participa à l'opération. On note également la multiplication des objets égyptiens datant de la fin de la XII^e dynastie dans l'ensemble de la sous-région.

5.2.2. La situation politique dans le couloir levantin durant le Bronze Moyen

La Palestine pendant le Bronze Moyen sort d'une période où le semi-nomadisme a dominé et voit la consolidation progressive de villes et de petites cités-États, comme en témoigne notamment les *Mémoires de Sinouhé*. D'importants efforts semblent alors être consentis par les Égyptiens pour renforcer leur frontière nord-est, sur les deux points de passages principaux de la lisière orientale du Delta que sont le ouadi Toumilat et la région dite des « Routes-d'Horus », où se situe le débouché de la branche pélusiaque du Nil dans la Méditerranée et le départ de la route côtière du Nord-Sinaï. D'après les *Mémoires de Sinouhé* toujours, des patrouilles y surveillent les entrées et sorties du territoire, et un réseau de forteresses nommé « Le(s) mur(s) du Prince » avait été installé dans le ouadi Toumilat. Aucun vestige archéologique de cet ensemble n'a encore à ce jour été identifié.

Plus au nord, au Liban, les villes côtières sont en plein essor, de même que les royaumes ammorites, à l'exemple de Qatna et Ebla. Tous entretiennent des relations avec l'Égypte. Certains petits royaumes et cités-États du Levant pourraient même avoir été vassaux du pouvoir de la vallée du Nil, au moins théoriquement. Les princes de Réténou secondaient les Égyptiens pour l'exploitation des mines du Sinaï et les princes de Byblos portent des titres égyptiens ; des statues du roi égyptien sont envoyées jusqu'en Syrie et les Annales d'Amenemhat II mentionnent la livraison d'un tribut par Tunip – il pourrait cependant s'agir simplement de la manière

égyptienne de mettre en scène la remise de cadeaux par une délégation diplomatique.

5.2.3. L'importance de Byblos dans les relations entre l'Égypte et le Levant

La période voit une croissance notable des liens, déjà forts à l'Ancien Empire, entre l'Égypte et Byblos, qui reste le point focal des échanges sur la côte levantine. Le port est florissant entre 1900 et 1600 av. J.-C. – date à laquelle il est détruit par un incendie –, grâce à son rôle de nœud des échanges internationaux et à sa relation privilégiée avec la vallée du Nil. De très nombreux objets égyptiens et égyptisants ont été retrouvés dans la cité, notamment dans le temple dit « aux obélisques* » et dans les tombes de ses princes. À l'époque d'Amenemhat III et IV, les princes Abichémou et Ipchémouabi possèdent un riche mobilier funéraire, montrant des influences crétoises et anatoliennes, mais surtout égyptiennes. Plusieurs objets sont sans conteste des cadeaux royaux : réalisés en matériaux précieux, comme l'obsidienne et l'or, ils portent les cartouches des rois égyptiens qui les ont donnés. La production à Byblos d'objets égyptisants montre l'adoption par les princes de la ville d'une iconographie et d'un langage empruntés à l'un des pouvoirs régionaux forts de l'époque, ce qui pouvait renforcer en interne le prestige de ces dirigeants. De même, on note l'important culte d'« Hathor, dame de Byblos », d'inspiration égyptienne.

La nature des relations entre l'Égypte et Byblos continue cependant à faire débat : relations diplomatiques et commerciales ou liens de vassalité ? La situation aurait pu évoluer au cours du Moyen Empire, comme le suggère le texte très fragmentaire de la biographie de Khnoumhotep, inscrite dans son grand mastaba de Dahchour, sous Sésostris III. Un conflit entre Byblos et sa voisine Ullaza y est évoqué, au cours duquel l'Égypte serait intervenue en faveur de cette dernière. Les dirigeants de Byblos sont encore nommés « rois » dans ce texte, alors qu'ils se désignent eux-mêmes sous le terme égyptien de *haty-â*, « gouverneur » – un titre porté dans la vallée du Nil par des responsables provinciaux –, à partir du

règne d'Amenemhat III. La cité serait-elle passée à cette occasion sous domination égyptienne ? Les princes gyblites auraient aussi pu adopter ce titre pour s'approprier un peu du prestige égyptien, sans que cela ait d'implications légales. Cependant, un bas-relief retrouvé dans la ville montre l'un de ces *haty-â* en train de rendre hommage au roi Khasekhemrê Neferhotep (XIII^e dynastie).

5.2.4. Les populations d'origine asiatique en Égypte

De nombreux prisonniers de guerre sont ramenés du Levant par les Égyptiens et sont employés comme domestiques, artisans, personnels pour les expéditions vers les mines et carrières, etc. D'autres viennent s'installer de manière pacifique, notamment dans le Delta oriental, peut-être même à la demande du pouvoir égyptien dans le cas de mercenaires ou d'artisans spécialisés. Cette abondante main-d'œuvre est parfois mentionnée dans des documents administratifs ou privés, comme les testaments et les inventaires. L'égyptianisation rapide de ces individus ne permet cependant pas de suivre longtemps leur parcours dans les sources : quand ils n'adoptent pas eux-mêmes un nom égyptien dès leur arrivée, ils en donnent généralement un à leurs enfants. En plus de pallier un manque endémique de main-d'œuvre, l'arrivée en Égypte de ces populations a facilité les transferts technologiques (arts du métal, tissage de haute-lisse, etc.).

L'on notera l'arrivée massive de Palestiniens et de Syriens à la fin de la XII^e et durant la XIII^e dynastie sur le site de Tell el-Dab'a/Avaris à l'est du Delta, comme le montrent les fouilles de la ville. L'architecture des maisons, les inhumations, la céramique sont en effet comparables à ce qui est trouvé à la même époque au Levant. Cette population est essentiellement composée de soldats, marins ou charpentiers de marine et s'est sans aucun doute installée avec l'assentiment du pouvoir égyptien. Le développement d'Avaris doit être mis en relation avec la volonté d'aménagement du Delta oriental et de développement des échanges avec le Levant. Il n'est donc guère étonnant d'y trouver, parmi la population égyptienne, une forte communauté étrangère, impliquée dans ces échanges.

5.3. La conquête et la colonisation de la Basse-Nubie

À la fin de l'Ancien Empire, les évolutions de la géopolitique nubienne avaient contraint les Égyptiens, nous l'avons vu, à adapter leurs réponses et leurs moyens d'action, avec toujours pour objectif principal de se procurer or et autres produits exotiques venant d'Afrique subsaharienne. Pendant la Première Période intermédiaire, les relations ne cessent pas avec la Nubie, même si elles ne sont plus promues par la royauté : Ankhtify indique dans sa biographie qu'il a envoyé du blé au pays de Ouaoat (Basse-Nubie) ; le nombre de céramiques égyptiennes augmente aussi significativement dans les tombes du Groupe C dans la même région. Des Nubiens sont également présents en Haute-Égypte ; ils ont servi dans les troupes des différents acteurs politiques lors des engagements militaires qui ont émaillé la Première Période intermédiaire.

5.3.1. Objectifs et chronologie de l'intervention égyptienne en Basse-Nubie

Les stèles royales retrouvées en Nubie, ainsi que les nombreuses inscriptions rupestres laissées par les responsables d'expéditions, spécifiquement dans la zone de la 1^{re} cataracte, passage obligé pour se rendre vers le sud, combinées aux vestiges archéologiques des forteresses établies par les Égyptiens en Basse-Nubie permettent de reconstituer la chronologie générale de la conquête de la région durant le Moyen Empire et d'évaluer les motivations à l'œuvre derrière ces interventions. Au-delà des raisons économiques déjà soulignées, la politique sans précédent menée par la royauté égyptienne à partir du début de la XII^e dynastie constitue une réponse à la menace posée par le royaume de Kerma, alors en pleine expansion.

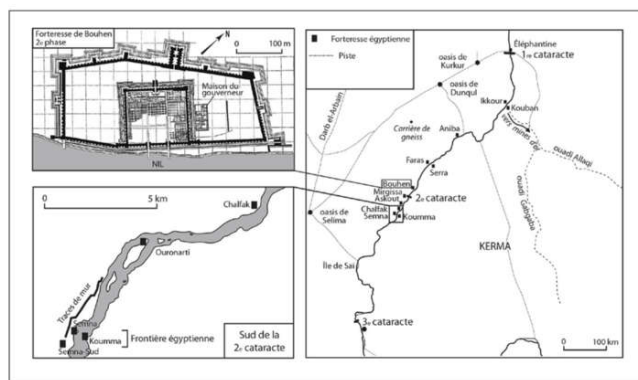


**Fig. 30 La colonisation égyptienne de la Nubie et la frontière de la 2^e cataracte
(avec le plan de Bouhen et d'une forteresse d'éperon)**

La royauté sacrée de Kerma, désignée sous le terme de « pays de Kouch » dans la documentation égyptienne, qui a émergé progressivement à la fin de l'Ancien Empire, devient un acteur majeur dans la géopolitique régionale à partir de la Première Période intermédiaire puis au Moyen Empire, pendant la période dite du Kerma Moyen (2050-1750 av. J.-C.). Établie au sud de la 3^e cataracte, au cœur du vaste et riche bassin agricole de Dongola, l'influence de Kerma se fait sentir de la 4^e cataracte au sud à la 2^e cataracte au nord. Elle représente donc une menace pour les intérêts égyptiens, voire la sécurité du royaume. La société du Kerma Moyen semble bien plus fortement hiérarchisée que celle du Kerma Ancien. Les tombes de l'élite se monumentalisent, avec de grands tumulus pouvant mesurer jusqu'à 38 m de diamètre, entourés parfois de plusieurs centaines de bucranes, qui montrent l'importance économique et symbolique des bovidés dans cette culture. Un abondant matériel funéraire est associé aux sépultures les plus riches et des rites de sacrifice humain sont parfois pratiqués au moment des funérailles.

La ville de Kerma, centre du royaume, se développe également durant cette période. Elle est entourée d'une enceinte bastionnée mesurant 170 par 200 m, peut-être doublée par une enceinte extérieure. Dans la ville sont implantés une résidence royale ainsi qu'un ensemble cultuel monumental composé d'un temple et d'un palais cérémoniel. La puissance des fortifications mises en place par les Égyptiens durant le Moyen Empire et le soin qui est pris à

sécuriser le sud de la 2^e cataracte est en tout cas un signe évident du danger représenté par Kerma.

Montouhotep II est le premier à se tourner à nouveau vers la Nubie en y lançant au moins une campagne militaire. Il perçoit le tribut du « pays de Ouaoouat », appellation donnée à la région située entre la 1^{re} et la 2^e cataractes du Nil. Encore une fois cependant, ce type d'affirmations dans la documentation royale égyptienne doit être considéré avec prudence, car elles pouvaient se référer à des réalités plus complexes, notamment à des relations d'échange. Une quarantaine d'années plus tard, Amenemhat I^{er} intervient de nouveau en Basse-Nubie et inaugure cette fois-ci une politique volontariste et agressive dans la région, qui est poursuivie et développée par ses successeurs. Il y mène une campagne en l'an 29 de son règne afin d'annexer la zone et entame peut-être la construction de la forteresse de Bouhen, au nord de la 2^e cataracte.

Son fils, Sésostris I^{er}, entreprend un vaste programme de construction d'établissements fortifiés dans la région de plaine située entre la frontière égyptienne et la 2^e cataracte (Bouhen, Aniba, Ikkour, Kouban, Kor). Il lance aussi au moins une expédition militaire en l'an 18 de son règne. Partie de Bouhen, celle-ci le mène peut-être, à la tête de ses troupes, jusqu'à la 3^e cataracte et la région de Kerma, si l'on en croit les noms des diverses chefferies vaincues, comme Saï, Kouch et Yam, mentionnées sur la stèle du général Montouhotep. Éléphantine a également constitué une base arrière essentielle pour les armées égyptiennes durant cette période, ainsi que pour le rassemblement du tribut collecté et son transfert à l'administration centrale.

La région paraît alors durablement pacifiée et stabilisée : aucune campagne militaire n'est attestée durant les règnes d'Amenemhat II ou Sésostris II et la documentation égyptienne mentionne en outre le paiement du tribut par différentes entités de Haute-Nubie, dont le pays de Kouch. Ces deux souverains poursuivent également l'investissement dans la construction de forteresses. Un centre important est ainsi établi à Mirgissa, au débouché nord de la 2^e cataracte, dédié à la gestion des échanges commerciaux avec les Nubiens. Cette vaste forteresse, entourée d'une ville basse étendue, constitue

un point de rupture de charge à la limite nord de la 2^e cataracte. L'édification des forteresses du verrou sud de la cataracte, à Semna, Semna-sud et Koumma pourrait avoir été lancée par Sésostri II, mais elles sont en réalité surtout l'œuvre de son successeur Sésostri III. Elle traduit les tensions renouvelées dans la région, entre le royaume de Kerma et l'Égypte.

L'activité de Sésostri III en Nubie, tant militaire qu'architecturale, est extrêmement intense et reste l'une des principales caractéristiques de son règne. Il est à ce titre divinisé au Nouvel Empire dans la région et constitue un modèle pour ses successeurs, en particulier le roi conquérant Thoutmosis III. Sésostri III dirige ses troupes au cours de quatre campagnes contre le pays de Kouch (ans 8, 10, 16, 19), dont deux au moins le mènent au sud de la 2^e cataracte. Il fonde les forteresses d'Ouronarti, Askout et Shalfak au débouché méridional de la 2^e cataracte et perfectionne le système d'ensemble du verrou défensif établi à cet endroit. Il fait également renforcer les forteresses déjà établies entre les 1^{re} et 2^e cataractes.

La Basse-Nubie semble totalement pacifiée sous le règne d'Amenemhat III, qui termine les travaux entrepris sur les ordres de son père. Aucune opération militaire n'a plus lieu ensuite, sauf peut-être une ultime expédition sous le règne de Khâneferrê Sobekhotep (vers 1720 av. J.-C.). Rapidement après, les Égyptiens perdent leur hégémonie sur la région au profit du royaume de Kerma. En dépit des traces de destructions dans certaines forteresses, les populations égyptiennes qui y étaient implantées semblent y rester. Elles servent désormais le souverain kouchite, tout en gardant leur culture d'origine, comme l'indiquent les rites funéraires et les pratiques religieuses.

5.3.2. Mise en œuvre de la domination égyptienne en Basse-Nubie

Les rois égyptiens ont donc développé un réseau de forteresses (*menenou*), l'ossature de leur domination sur la région.

Entièrement édifiées en brique crue, elles constituent les exemples les plus aboutis de l'architecture militaire égyptienne. Le choix de leur emplacement répond à des raisons stratégiques soit de défense de la frontière établie à la 2^e cataracte, soit de contrôle des principales communautés de Basse-Nubie, qui appartiennent à l'horizon culturel du Groupe C (2300-1500 av. J.-C.). Ce sont des populations d'éleveurs itinérants, établies dans des villages, et qui tendent à se sédentariser, au sein de bourgades parfois fortifiées, durant la Deuxième Période intermédiaire. Les nécropoles du Groupe C établies autour de plusieurs forteresses égyptiennes montrent les liens établis entre Égyptiens et populations locales durant le Moyen Empire. Des Nubiens du Groupe C résidaient aussi à Éléphantine et dans ses environs, soit à l'interface entre monde égyptien et monde nubien. Les sites appartenant à cette culture restent cependant globalement trop peu connus : quelques-uns ont été fouillés pendant la campagne de sauvetage de la Nubie, mais la zone dans laquelle ils évoluaient, entre la 1^{re} et la 2^e cataracte, est désormais noyée par les eaux du lac Nasser.

Les centres égyptiens nouvellement établis jouent aussi pour certains d'entre eux, comme la forteresse de Kouban au débouché des pistes menant vers les ouadi aurifères du désert Oriental, le rôle de plateforme logistique, pour l'organisation ou la sécurisation des expéditions comme pour le traitement du minéral.

On distingue généralement deux catégories de forts : les grandes « forteresses de plaine », situées entre la 1^{re} et la 2^e cataracte, et « les forteresses d'éperon » de la 2^e cataracte, plus petites et moins uniformes (cf. fig. 30).

Les forteresses de plaine constituent le type le plus ancien. Établies sur les berges du Nil, toutes présentent les trois mêmes composantes : une citadelle ou forteresse haute, où étaient logées l'administration et une partie de la garnison dans des bâtiments soigneusement planifiés ; une ville basse, protégée par un rempart ; le port avec ses installations annexes. Bouhen en est le prototype et sert de modèle lors de l'édification des autres forts de Basse-Nubie. Elle est aussi la mieux construite et la plus vaste de ces forteresses de la première phase, dont l'édification date essentiellement du

règne de Sésostris I^{er}. Murs d'enceintes allant jusqu'à 5 m de large et 10 m de haut, bastions, tours d'angle, fossés et glacis, ou encore portes en tenaille forment un ensemble redoutable et soigneusement pensé.

L'architecture des forteresses d'éperon édifiées plus tardivement, sur les rives ou sur les îles au relief tourmenté de la 2^e cataracte, est adaptée au terrain sur lequel elles sont installées, d'où le fait qu'elles ne suivent pas toutes un plan identique. Elles sont de plus petites dimensions et présentent une enceinte bastionnée – pouvant atteindre une épaisseur de 6 m et une hauteur de 8 m – pourvue d'une unique porte pour en faciliter la défense. Leur aménagement intérieur, avec casernements, greniers ou entrepôts de stockage, varie selon la fonction spécifique dévolue à chacune : l'étendue des greniers à Askout évoque son rôle dans l'approvisionnement des troupes durant les expéditions ; Ouronarti abritait un palais de campagne pour le roi.

Les Égyptiens ont donc su exploiter le relief du sud de la cataracte pour sécuriser voies fluviale et terrestres, par la construction d'un réseau de forteresses, fortins, murs fortifiés et postes d'observation suffisamment rapprochés pour communiquer visuellement entre eux. Des patrouilles régulières complètent le dispositif, ainsi que le filtrage soigneux des populations au niveau de Semna, selon des dispositions détaillées dans la stèle-frontière de l'an 8 de Sésostris III.

Cette stèle, retrouvée dans la forteresse de Semna, définit le statut de véritable frontière du lieu et interdit à « tout Nubien de la traverser en se dirigeant vers l'aval, à pied ou en barque, ainsi qu'à tout troupeau appartenant à des Nubiens ; exception sera faite pour le Nubien qui vient faire du commerce dans Mirgissa, ou en mission officielle, et pour tout ce que l'on peut faire de profitable avec eux – sans jamais toutefois laisser passer une barque de Nubiens en aval de Heh (2^e cataracte) ». Les mesures décrites sont strictement appliquées, notamment grâce aux patrouilles de police du désert, comme en témoigne le dossier exceptionnellement préservé des « Dépêches de Semna », qui date du règne d'Amenemhat III. Il s'agit de lettres envoyées et reçues par le responsable de la surveillance

de la frontière dans la forteresse de Semna. Copiées sur un même papyrus, elles constituaient une sorte de journal de bord, répertoriant des missives échangées entre les responsables des patrouilles dans les forteresses de la passe de Semna, ou encore des circulaires destinées à tous les forts égyptiens de Basse-Nubie. Elles relatent de manière tatillonne les circulations de Nubiens sur les pistes désertiques et la conclusion de leurs échanges avec les Égyptiens.

Le dossier témoigne donc d'un système de surveillance très efficace, notamment grâce aux patrouilles des Médjay, au service des Égyptiens dans le désert. Il s'agit d'une population nomade du désert oriental, identifiée sur le terrain à la culture Pan-Graves – baptisée ainsi en raison du plan caractéristique de ses tombes, en forme de poêle à frire. De nombreuses communautés appartenant à cet horizon culturel apparaissent dans la vallée du Nil, entre la Moyenne-Égypte et la Basse-Nubie, à partir de la fin de la XII^e dynastie.

5.3.3. L'administration égyptienne de la Nubie et la présence de populations égyptiennes

Les forteresses construites par les Égyptiens furent dans un premier temps occupées par des personnels militaires et administratifs – peut-être jusqu'à 5 000 personnes –, qui y venaient en mission et étaient régulièrement remplacés. Après le règne de Sésostri III cependant, ce mode d'occupation change progressivement : le personnel administratif vient s'y installer définitivement, en famille, et s'y fait enterrer, comme en témoignent les nécropoles égyptiennes fouillées à proximité de plusieurs de ces forteresses. Des villes basses se développent, hors des murs, indiquant que les activités commerciales prévalent désormais sur les activités militaires. Les installations défensives ne semblent d'ailleurs plus entretenues.

L'administration des territoires conquis – commerce, exploitation des ressources minières et du terroir agricole – se faisait à partir des forteresses, en relation étroite avec l'administration centrale, comme l'indiquent les milliers

d'empreintes de sceau* retrouvées en leur sein, témoins d'une intense vie administrative. La plupart des grands départements de l'État égyptien – Grenier, Trésor, Magasins, service du travail obligatoire – sont nommés sur ces scellés, ce qui montre qu'ils avaient des correspondants sur place. L'ensemble était placé sous la tutelle du bureau du vizir à Thèbes.

Les moyens investis en Nubie par le pouvoir égyptien au Moyen Empire sont donc considérables et à la mesure des enjeux économiques et stratégiques que la région représente. Le dispositif est d'ailleurs complété par l'érection de statues royales et de stèles, qui portent des hymnes royaux et profèrent des menaces envers tous ceux qui transgresseraient la frontière, acte présenté, juridiquement, comme une attaque et un acte de rébellion envers le roi lui-même. C'est le cas en particulier de deux stèles datées de l'an 16 de Sésostri III, érigées à Semna et Oronarti.

L'attribution aux forteresses de la 2^e cataracte de « noms-programmes » agressifs reprenant des épithètes royales réaffirme également l'idéologie monarchique. Shalfak par exemple, est nommée « Celui (le roi) qui assujettit les pays étrangers » ou Semna « Puissant-est-Khâkaourê (Sésostri III)-justifié ». De tels toponymes sont sans conteste des marques fortes d'appropriation et de domination : nommer les lieux constituait pour les Égyptiens un acte politique fondateur qui changeait, dans leur esprit, la nature même de ces espaces. Ils dessinaient ainsi une véritable géographie royale et montraient que le souverain promouvait la préservation et l'élargissement des frontières de l'Égypte, ce qui constituait l'une de ses fonctions primordiales. Le système était complété par des actes magico-religieux, lors de rituels perpétrés sur des figurines d'exécration à l'image de prisonniers ligotés, portant les noms des ennemis de l'Égypte et retrouvées enterrées à proximité de certaines forteresses.

6. Vivre en Égypte

Si le discours de l'élite construit une vision de la société fortement centralisée et binaire, avec d'un côté les grands, autour du roi, et de l'autre la masse des petits, les sources du Moyen Empire confirment le processus de complexification et de diversification sociales amorcé dès la fin de l'Ancien Empire.

6.1. La société du Moyen Empire : contrôle d'État et changements sociaux

Certaines zones du territoire et certaines couches de la société répondent à un contrôle serré de la part de l'État, comme au sein de la ville de pyramide* d'El-Lahoun ou des garnisons des forteresses de Nubie. Toutefois, l'archéologie révèle en bien des endroits du territoire une structure sociale complexe avec un spectre varié de situations sociales et économiques. Il revient ainsi à l'historien de mesurer les interpénétrations entre les structures de contrôle – les institutions, l'État, l'armée – et la vie quotidienne des individus et des communautés locales. Selon les sources privilégiées, les espaces et les échelles considérées, le curseur peut aller d'une approche soulignant le « contrôle social » (B. J. Kemp) exercé par le pouvoir sur l'Égypte à la thèse d'un « changement social » (W. Grajetzki, J. Richards) à la Première Période intermédiaire et au Moyen Empire, avec l'émergence de classes intermédiaires relativement prospères et indépendantes.

6.1.1. *Des bourgeois au Moyen Empire ? Structure sociale et couches intermédiaires*

L'essentiel de la population égyptienne, les masses laborieuses, n'a laissé que peu de traces à la Première Période intermédiaire et au Moyen Empire. Les niveaux les plus populaires de la nécropole de Riqqeh dans le Fayoum évoquent des inhumations sommaires, à la surface du sol, avec

quelques éléments de parure et de poterie empruntés à la vie terrestre des défunts. De manière générale, habitat, nécropoles et ateliers, évoquent une existence précaire. Un texte littéraire comme le *Conte de l'Oasien* atteste en outre l'existence de populations marginales, peu contrôlées par l'État. L'œuvre évoque en effet les aventures d'un paysan, sous la X^e dynastie hérakléopolitaine, qui vit à l'ouest du Delta, au ouadi Natroun. Non attaché à une terre cultivée, il vit de troc et de glanage mais aussi de commerce à longue distance, au bénéfice des contacts de cette zone périphérique avec les routes commerciales, comme le montre le début du conte. Il charge un âne de biens à échanger dans la Vallée contre du grain pour nourrir sa famille : « Il était une fois un homme, dont le nom était Khounanoup. C'était un paysan de Champ-de-sel (ouadi Natroun), dont la femme se nommait Méret. Ce paysan dit à cette sienne femme : « “Vois ! Je vais descendre en Égypte pour acheter des provisions pour mes enfants” (...). Alors ce paysan descendit en Égypte, ayant chargé ses ânes de roseaux, de tiges de palmier, de natron, de sel, de bois, de peaux de panthère... ».

Les sources font en revanche désormais une belle place aux couches intermédiaires* de la société, entre première élite et masse laborieuse. Avec le reflux du contrôle de l'État et de la fiscalité royale, la Première Période intermédiaire a vu émerger des schémas de consommation plus ouverts, avec de nouvelles couches de population ayant accès à des biens de consommation. En réalité, le changement social est un processus de long terme, engagé dès l'Ancien Empire. Depuis la fin de cette période en effet, stèles et objets funéraires enregistrent l'augmentation du nombre d'individus avec des titres, les sépultures modestes livrent des biens plus divers et enfin, les pratiques funéraires et les valeurs religieuses qui étaient auparavant l'apanage d'une élite proche de la Cour se diffusent et montrent un accès plus ouvert à l'espace funéraire et cultuel. Ces différents phénomènes sont habituellement interprétés comme le signe du développement de niveaux sociaux intermédiaires entre l'élite lettrée d'État et la masse des classes laborieuses, même s'il est possible qu'un phénomène d'acculturation au décorum* monumental et

funéraire de l'élite joue et rend une frange plus importante de la société visible pour l'historien.

Au Moyen Empire, l'ouverture au monde, les expéditions militaires et la mise en valeur de nouvelles zones du territoire ouvrent de toute évidence la voie à des phénomènes de mobilité sociale et économique. Les stratégies économiques privées sont bien visibles dans le dossier des lettres d'Héqanakht. Originaire de Thèbes entre la fin de la XI^e dynastie et le début de la XII^e dynastie, ce prêtre funéraire d'un haut dignitaire administre un domaine et entretient toute une maisonnée. Ces lettres témoignent de ses initiatives pour dégager des surplus en louant par exemple des terres à des voisins. L'ensemble a servi de substrat à Agatha Christie pour écrire son roman *Death Comes at the End* (traduit en français sous le titre de *La Mort n'est pas une fin*). Les textes de la pratique* montrent en effet que même des populations modestes peuvent disposer de biens et de serfs. Le testament de Ouah, sous Amenemhat IV, retrouvé à El-Lahoun, illustre comment un prêtre-pur* du temple local – un membre du niveau inférieur de la prêtrise – est en mesure de léguer à son épouse trois esclaves asiatiques et les biens hérités de son frère. La question des couches intermédiaires pose également celle de l'existence d'individus qui disposeraient d'un capital économique sans appartenir à une institution dont ils tireraient leurs revenus. On en veut pour indice la découverte de tombes relativement bien pourvues mais dont les propriétaires sont dénués de titres administratifs.

En tout état de cause, ces populations situées socialement entre le premier cercle de l'élite et les individus les plus modestes constituent une nébuleuse hétérogène, aux appartenances et interactions multiples – l'une des raisons pour lesquelles les égyptologues réfutent la désignation de « classes moyennes ». Ces couches rassemblent en effet administrateurs subalternes, membres des arts et métiers (brasseurs, cuisiniers, cordonniers), niveaux inférieurs de la prêtrise, militaires mais aussi membres d'une élite secondaire qui travaillent pour de hauts personnages comme c'est le cas d'Héqanakht. On en trouve la trace dans la variété de l'habitat d'une ville comme El-Lahoun ou dans ce qu'on appelle parfois

le « paysage funéraire », lorsque l'organisation complexe d'une nécropole livre des indications sur les structures sociales qui organisaient la vie des vivants. Dans la nécropole d'Haraggeh, à proximité d'El-Lahoun, plus de cinq types de tombes ont pu être identifiés, renvoyant au moins à autant de niveaux sociaux et de statuts économiques.

6.1.2. Élites provinciales et culture nomarcale

Sous l'Ancien Empire, les élites sont concentrées à Memphis où les dirigeants provinciaux acquièrent des codes et une culture partagés avec le sommet de l'État égyptien. À la fin de l'Ancien Empire, alors que la monarchie cherche à mieux gérer son propre territoire, les administrateurs provinciaux résident désormais dans leur capitale de nome, où ils installent de véritables dynasties locales. Cette aristocratie provinciale calque son mode de vie sur celui de la Cour royale. Néanmoins, dès la fin de l'Ancien Empire, puis tout au long de la Première Période intermédiaire et encore au début du Moyen Empire, ces élites provinciales et leur personnel fonctionnent comme des centres autonomes au sein de l'organisation politique centralisée, avec leur personnel et un accès à des ressources importantes. Le terme de « nomarchie »* (B.J. Kemp) désigne la vie et l'organisation sociale autour des cours des nomarques dans la première moitié de la XII^e dynastie, en particulier en Moyenne-Égypte.

Hermopolis, capitale du nome du Lièvre (aujourd'hui la ville d'El-Ashmounein), et sa nécropole Deir el-Berheb, peuvent être considérées comme l'un des hauts lieux de cette nomarchie et une illustration de la culture nomarcale* à la XII^e dynastie. La présence de nomarques y est en effet attestée de la fin de la Première Période intermédiaire à la fin de la XII^e dynastie, avec une même lignée au pouvoir. L'emplacement, l'architecture et la décoration de la tombe du nomarque* (cf. p. 193), mais aussi le culte qui lui est rendu dans une chapelle dédiée (chapelle du *ka**) sont révélateurs de son statut de (saint) patron à l'échelle locale et régionale. La tombe du nomarque Djéhoutyhotep, au milieu de la XII^e dynastie, montre le transport d'un colosse en travertin le

représentant, haut de presque 7 m si l'on en croit la légende de la scène, qui est l'occasion de réjouissances populaires. Il devait être érigé dans une chapelle à proximité du Nil et du débarcadère menant à sa tombe. Cette culture nomarcale est enfin marquée par l'usage des *Textes des Sarcophages** pendant une grande partie du Moyen Empire. Issus des *Textes des Pyramides**, dont l'inscription dans la tombe était réservée à la famille royale, ces textes témoignent de l'affinité des nomarques avec l'élite de Cour mais aussi de la transposition dans le monde divin des comportements de l'élite égyptienne, avec notamment le culte du père par le fils et l'importance du réseau familial, bien représentés dans ces textes.

6.1.3. *Sommet de l'État et société de Cour*

L'élite façonne son identité dans sa proximité avec la personne royale. Ses membres apparaissent dans les sources à travers leurs titres de « dignitaire » (*ser*)* et de noble (*jry-pât*, « celui qui appartient à la noblesse »). Malgré la vision binaire de la société promue par l'élite, qui l'oppose au peuple, cette élite royale ne constitue pas un bloc monolithique et elle est elle-même largement différenciée en segments et niveaux hiérarchiques. À la XIII^e dynastie, les archives d'un palais royal thébain (papyrus Boulaq 18) dévoilent ainsi le système de paiement de la bureaucratie palatine avec une hiérarchisation assez stricte entre les différents niveaux de dignitaires, qui se traduit à la fois dans les quantités et la variété de produits qui leur sont alloués.

Cette élite partage néanmoins un code de valeur et constitue un monde social cohérent, dont on peut lire l'écho dans les *Enseignements* composés au Moyen Empire. On y trouve le tableau d'une véritable société de Cour* : une différenciation sociale très poussée à l'intérieur d'un milieu restreint, l'absence de distinction formelle entre vie publique et vie privée, l'élaboration de comportements sociaux, moraux et culturels destinés à se diffuser dans le reste de la société. Cette éthique repose sur le rapport direct au roi, avec lequel on interagit par la parole et l'éloquence. Le contrôle de soi et de la parole est un marqueur identitaire de cette élite. On lit ainsi

dans l'*Enseignement de Ptahhotep*, composé à la XII^e dynastie : « Si tu es dans l'antichambre, comporte-toi selon le rang qui t'a été assigné le premier jour. Ne l'outrepasse pas ou l'on te refoulera. Un homme avisé entre quand on l'appelle. Grande est la position de celui qui est demandé. L'antichambre répond à une règle, chaque dessein se conforme à une norme. C'est le dieu (= le roi) qui fait avancer la position ».

Les épithètes* des hauts dignitaires, dans leur monument funéraire, diffusent le même idéal, comme dans la titulature du vizir* Montouhotep sous Sésostri I^{er} : « Le prince et gouverneur, le chancelier du roi, l'ami unique bien aimé, le grand de la couronne blanche*, le puissant de la Basse-Égypte, un dignitaire à la tête du peuple (...), le cœur patient, au conseil efficace, celui qui dit ce qui est beau, qui répète ce qui est aimé, un homme patient qui n'a pas de semblable, quelqu'un dont l'écoute est parfaite, la parole excellente (...), celui qui suit son maître dans ses pérégrinations, son intime devant la Cour, qui est derrière son maître seul, compagnon d'Horus au palais (...) ».

Cette première élite représente une infime fraction de la société du Moyen Empire, même si elle en domine la production culturelle. Elle reçoit des présents du roi, qui lui permettent de tenir son rang et de dominer le reste de la société. Cette vision est popularisée dans leurs tombes. Au début du Moyen Empire, il s'agit de vastes hypogées*, dans la nécropole thébaine. Leur matériel funéraire comporte des modèles de bois montrant des scènes d'artisanat, de production alimentaire, des porteurs d'offrandes ou encore des modèles de bateau. Avec le déplacement de la capitale au nord, à Licht, les membres de la Cour adoptent de nouveau le mastaba, avec une cour et des pièces intérieures.

6.1.4. Liens sociaux et conflits d'intérêts

La présentation d'une hiérarchie sociale polarisée par le roi, aussi complexe qu'elle soit, ne doit pas cacher le fait que les sources mettent également en évidence des liens sociaux au

sein de la communauté locale et de la famille. Les stèles déposées sur l'esplanade du temple d'Osiris à Abydos permettent de dessiner des familles étendues mais aussi des réseaux professionnels. Ainsi de la stèle du harpiste Néferhotep, déposée dans le cénotaphe* de son patron, le chef des prêtres Iki et dédiée par un collègue, un modeste porteur de briques : « Fasse le roi que s'apaisent Osiris maître d'Abydos et Horus fils d'Isis de sorte qu'ils donnent des offrandes invocatoires : bœuf, volaille, pièces de lin et vase de travertin, toutes sortes de bonnes choses pures pour le *ka* du musicien Néferhotep, juste-de-voix, né de la maîtresse de maison Hénou. C'est son collègue bien aimé, le porteur de briques Nebousmenou qui a fait cela pour lui "Oh ! accordez-lui de l'amour" ! »

L'investissement des individus dans leur groupe étendu est également visible dans la construction de tombes collectives, en particulier au Moyen Empire tardif. La présence plus grande des femmes dans le décorum* funéraire peut également se lire comme le signe de l'investissement dans la famille. À partir du milieu de la XII^e dynastie, les mères sont ainsi régulièrement présentées comme « la maîtresse de maison X », un titre qui souligne leur statut économique au sein du groupe familial, puisqu'elles sont responsables de la vie de la famille et du domaine domestique à travers notamment les activités de vannerie et de tissage. Certaines ont un véritable statut professionnel à travers les titres de servantes, nourrices, prêtresses, danseuses ou musiciennes.

Au sein de ces réseaux et communautés, des personnages prééminents constituent et polarisent autour d'eux de véritables clientèles. Le système de patronage* était en effet central dans la société égyptienne comme dans la plupart des sociétés agricoles pré-modernes. Les individus s'attachent à un patron auquel ils doivent une certaine loyauté en échange d'une protection et d'un revenu. Les nécropoles montrent la polarisation de tombes plus modestes autour de tombes opulentes. C'est le cas d'un certain Sésostrisânkh dans le cimetière de la ville d'El-Lahoun, Haraggeh. Son équipement funéraire est caractéristique de l'élite secondaire, avec un sarcophage en bois inscrit de hiéroglyphes* bleus, un coffre à

canopes*, un masque de momie. L'absence de titre ferait de ce personnage le membre d'une élite non administrative, l'équivalent des « hommes de la ville » (*nedjès ny niout*) qui sont mentionnés dans les textes. La position de la tombe est par ailleurs à noter : elle ne se trouve pas vraiment au sein du cimetière, mais quelque peu à la marge, sur le talus désertique : pourrait-il s'agir d'un paysan riche qui surplombe ses fermiers ? Au sein même de la ville, les résidences visiblement construites pour héberger de hauts dignitaires présentent d'importants greniers, signe qu'elles assuraient la subsistance d'un groupe élargi au-delà de la famille immédiate du propriétaire.

Ce système de patronage, en particulier en Moyenne-Égypte, est parfois perçu comme une faiblesse intrinsèque de la monarchie du Moyen Empire qui serait en conflit ou en négociation permanente avec ces oligarques et autres « bourgeois » sans titres pour le contrôle du territoire et des ressources. La longévité de la monarchie d'Itj-Taouy n'en reste pas moins impressionnante, avec des réalisations de très grande ampleur, dans le Fayoum ou en Nubie, malgré son effacement final face aux poussées de Kerma au sud et au pouvoir d'Avaris dans le Delta.

6.2. Culture et croyances

L'évolution des pratiques culturelles et religieuses témoigne de la diffusion des *habitus* de l'élite égyptienne à une frange plus large de la société égyptienne et accompagne le changement social évoqué plus haut.

6.2.1. L'invention de la littérature au Moyen Empire

L'essor de la littérature et des belles lettres a pu être mis en relation avec l'émergence de classes intermédiaires au Moyen Empire, et en particulier celle d'une sub-élite lettrée, proche des dignitaires d'État (*serou*).

Les textes littéraires qui nous sont parvenus, copiés sur rouleaux de papyrus, proviennent de l'équipement funéraire de

personnages qui ont choisi de les emporter dans leur tombe. Les belles lettres sont donc un marqueur de statut et d'identité pour l'élite lettrée du Moyen Empire. Les œuvres elles-mêmes, souvent pseudépigraphes, c'est-à-dire mises dans la bouche de figures d'autorité appartenant au passé (comme les vizirs Kagemni et Ptahhotep de l'Ancien Empire associés aux Enseignements éponymes), évoquent le monde de la Cour. Les textes se posent ainsi comme des normes du beau discours et soulignent le pouvoir de la parole aristocratique. Les manuscrits au Moyen Empire montrent néanmoins une diffusion des œuvres littéraires et des valeurs qu'elles convoient aux différentes couches de l'élite lettrée. La bibliothèque dite du Ramesseum en est un exemple : elle appartenait à un prêtre lecteur thébain de la XIII^e dynastie et mêlait textes littéraires, textes de savoir et textes religieux.

Entrent dans ce que les Égyptiens appellent « les beaux discours » (*médout néfêrout*) les enseignements et la littérature narrative. Ces textes dérivent probablement des textes monumentaux, en particulier les différentes sections de la biographie des particuliers qui présentent d'un côté leurs valeurs morales et de l'autre le récit de leur carrière. Si la littérature égyptienne entretient dès lors un lien génétique fort avec les textes monumentaux – l'un des grands romans du Moyen Empire est *Sinouhé*, qui n'est autre qu'une biographie fictive –, elle se distingue néanmoins du texte monumental par son écriture cursive tracée à l'encre, le hiératique*, et son support, rouleaux de papyrus, éclats de calcaire, tessons de poterie et autres tablettes stuquées. Les normes de la mise en page et de la transmission des textes littéraires s'inventent et se mettent en place à cette époque.

Du point de vue des genres littéraires attestés, les récits de fictions comprennent des contes qui évoquent le monde de l'élite ou sa vision du monde et de la société (les *Mémoires de Sinouhé*, le *Conte du Naufragé*...). Les Enseignements constituent des traités d'éthique, sur la façon dont l'individu peut accomplir la *maât* *, mais indiquent aussi au dignitaire comment se comporter à la Cour. Une partie des textes didactiques constitue une « littérature pessimiste » qui, en réaction à la Première Période intermédiaire et par célébration

de l'ordre monarchique, évoque un monde sans État et sans justice ni ordre.

6.2.2. *Évolutions religieuses*

Il reste difficile d'isoler la religion égyptienne comme sphère d'activité autonome tant ce que nous percevons comme le « religieux » devait pénétrer tous les aspects de la vie. Par ailleurs, si le cadre religieux de l'ancienne Égypte peut sembler stable, des évolutions dans les pratiques et les croyances se font continûment sentir dans les sources. La religion funéraire du Moyen Empire est marquée par l'inscription de formules funéraires issues des *Textes des Pyramides* sur certains cercueils et l'affirmation de la prééminence d'Osiris.

À partir d'Ounas, dernier roi de la V^e dynastie, les *Textes des Pyramides*, tracés dans la pyramide du roi puis de certaines de ses épouses, décrivent le processus de transfiguration du défunt, qui lui permet d'atteindre le ciel et de subvenir à ses besoins dans l'au-delà. Si ces formules disparaissent des pyramides royales à la fin de l'Ancien Empire, certaines d'entre elles réapparaissent au Moyen Empire sur les sarcophages de particuliers, au sommet de l'élite, en particulier au sein des cours nomarcales de Moyenne-Égypte. Accompagnés de gloses, de titres et de commentaires, les Textes des Sarcophages témoignent d'une réflexion critique sur le corpus. Ils décrivent le voyage du défunt dans l'au-delà et les moyens magiques d'y parvenir. La diffusion de ces formules dans une élite plus large enregistre un changement de pratiques (l'inscription de textes funéraires sur les sarcophages) plutôt qu'un réel changement de croyances puisque les sources privées de l'Ancien Empire mentionnaient déjà largement la transfiguration de défunts non royaux. En revanche, les choix de formules reflètent l'organisation sociale du Moyen Empire puisqu'elles mettent par exemple l'emphasis sur les liens de famille mais aussi sur l'importance de l'éloquence du défunt, témoignant de la conscience nouvelle des pouvoirs du discours, caractéristique de la culture de Cour de cette époque.

La place accordée au dieu Osiris au Moyen Empire enregistre de même l'aboutissement d'une tendance ancienne de la religion funéraire égyptienne. Dès la fin de la V^e dynastie, Osiris dominait les croyances funéraires et était progressivement devenu le dieu principal de l'au-delà. Ainsi, en plus de devenir un défunt transfiguré (*akh**), le mort aspire, grâce aux rites de la momification, à prendre lui-même l'aspect d'un Osiris, et à passer avec succès l'épreuve du tribunal des morts et atteindre l'Occident – domaine des défunts – aux côtés du dieu Osiris. Ce développement sans précédent de la ferveur osirienne se révèle par exemple dans les traits architecturaux du complexe funéraire royal qui évoque le rapprochement du roi et d'Osiris. De même, rois et particuliers investissent largement Abydos, métropole de Haute-Égypte liée depuis la période prédynastique au culte funéraire royal. Au Moyen Empire, Abydos s'impose désormais comme un lieu de culte d'importance nationale autour du temple d'Osiris qui focalise l'activité architecturale d'une partie des rois du Moyen Empire (cf. p. 177). Le voyage à Abydos devient en outre un thème important de la décoration des tombes privées. Sur place, des centaines de membres de l'élite mais aussi des couches intermédiaires de la société, font ériger de part et d'autre de la voie processionnelle qui mène au temple et à son esplanade (« la terrasse du grand dieu ») des chapelles funéraires votives sous la forme de cénotaphes. Ces derniers accueillent des stèles ou des statues, d'eux-mêmes, de leurs familles ou de leur clientèle. Est ainsi inaugurée la pratique de déposer des statues dans ou à proximité du temple, ce qui permet à son propriétaire de participer aux fêtes religieuses et de bénéficier des rites et offrandes qui prennent place dans l'édifice. Ces chapelles et les stèles qu'elles contiennent, avec leurs généalogies et leurs séquences de titres, nous font toucher du doigt les structures sociales, qu'il s'agisse de l'administration ou de réseaux plus informels.

Ces monuments nous donnent donc à voir les cercles de dignitaires qui se développent au Moyen Empire, les *sérou* déjà évoqués, mais aussi l'accès à une « mort écrite » et au décorum* funéraire formel pour des couches sociales assez larges.

Chapitre V

Le Nouvel Empire

Le Nouvel Empire égyptien est associé dans la mémoire occidentale moderne à de grands noms, comme Hatchepsout, Thoutmosis III, Akhénaton ou Ramsès II. La position de l'Égypte dans l'ordre international de l'époque favorise pendant une grande partie de cette période un afflux de richesses, qui permettent au roi une intense politique de construction. Les monuments officiels élaborent une posture royale encore plus étroitement associée au divin à cette période. Ils illustrent le changement de paradigme dans l'expression religieuse en cours à cette période où les individus se rapprochent de leurs dieux. Le Nouvel Empire bénéficie d'un effet de sources favorables, qui, par l'abondance de la documentation, jettent des coups de projecteurs sur certains secteurs de la vie égyptienne. Les textes de la pratique* permettent de suivre de plus près les relations sociales et l'évolution des croyances à l'époque ramesside en particulier.

La période considérée dans ce chapitre couvre la Deuxième Période intermédiaire (v. 1700-1539 av. J.-C.) et le Nouvel Empire (1539-1069 av. J.-C.), qui comprend la XVIII^e dynastie (1539-1295 av. J.-C.) et la période ramesside, avec les XIX^e (1295-1188 av. J.-C.) et XX^e dynasties (1188-1069 av. J.-C.), ainsi désignées en raison du grand nombre de rois nommés Ramsès.

1. Pouvoir morcelé, pouvoir étranger, pouvoir impérial : de la Deuxième Période intermédiaire à la fin du Nouvel Empire

Entre la XVIII^e et la XX^e dynastie, l'empire égyptien s'étend de la Nubie à la Syrie. Cette situation géopolitique imprègne largement l'idéologie royale comme l'organisation de l'État et de son administration. L'histoire politique trouve néanmoins son origine dans les expériences de la Deuxième Période intermédiaire, quand plusieurs pouvoirs locaux, certains d'origine étrangère, cohabitent sur le sol égyptien.

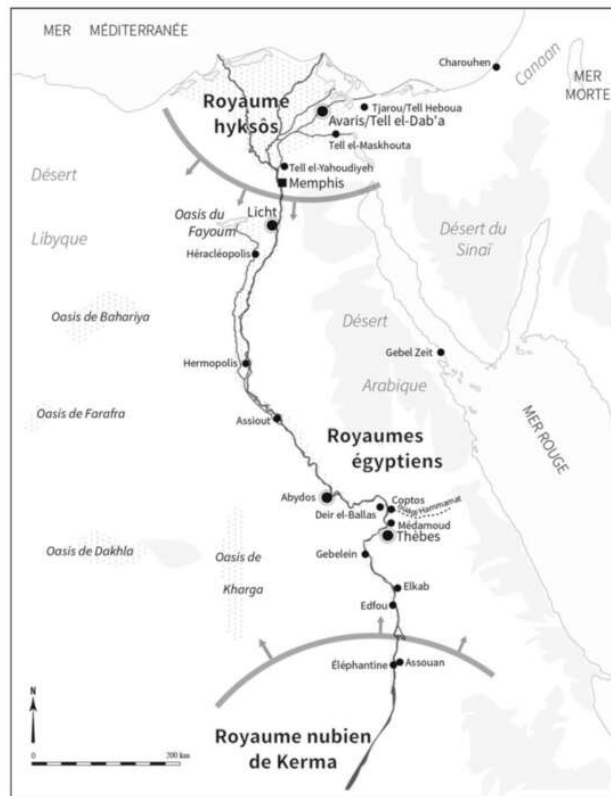


Fig. 31 Forces et pouvoirs politiques en présence en Égypte à la Deuxième Période intermédiaire

1.1. À l'époque du second royaume thébain (v. 1650-1539 av. J.-C.)

Nous l'avons déjà souligné, la notion de « Période intermédiaire »* appartient à l'égyptologie moderne. Elle relève avant tout de l'histoire politique et désigne l'absence d'État territorial unifié au profit de plusieurs centres politiques concurrents. La Première Période intermédiaire correspondait à la division de l'État central entre plusieurs royaumes et principautés locales. La Deuxième Période intermédiaire voit, elle, l'État égyptien « légitime » se replier sur la Haute-Égypte

et Thèbes sous le coup de pouvoirs d'origine étrangère, les Hyksôs au nord, venus de l'espace cananéen, et le royaume de Kerma alors en pleine expansion au sud, au Soudan actuel. Cette expérience est l'occasion pour la monarchie égyptienne de se redéfinir. Elle construit *a posteriori* une image repoussoir de ces « étrangers », en dramatisant à outrance l'opposition et le mouvement de reconquête de l'Égypte sur les Hyksôs.

Les cinq dynasties qui composent cette période selon Manéthon se chevauchent et correspondent aux différents centres de pouvoir concurrents. Certaines sont concomitantes et il n'est pas toujours aisé d'établir l'extension chronologique et territoriale des différents royaumes contemporains. Les rois des XVI^e et XVII^e dynasties (v. 1650-1539 av. J.-C.) prennent la suite des rois de la XIII^e dynastie (v. 1783-1650), à Thèbes. Ils relèvent de l'État pharaonique traditionnel. La XIV^e dynastie (v. 1730-1650 av. J.-C.) correspond à une première pénétration cananéenne basée à Avaris, suivie par la XV^e dynastie, issue d'une seconde pénétration hyksôs, plus violente (v. 1650-1530). Probablement à l'origine de la chute de la XIII^e dynastie, elle finit par s'opposer aux rois thébains de la XVII^e dynastie.

1.1.1. Le royaume hyksôs

Pour les Égyptiens, le domaine hyksôs désigne le pouvoir asiatique qui a administré le nord de l'Égypte durant la Deuxième Période intermédiaire et auquel se sont progressivement opposés les rois de la XVII^e dynastie thébaine, jusqu'à la reconquête finale. Si le royaume hyksôs ne domine que le nord de l'Égypte et peut-être une partie de la Moyenne-Égypte, son emprise commerciale et culturelle est plus large. La Palestine et le Delta oriental ne sont pas politiquement unifiés mais constituent à cette époque un territoire économiquement cohérent, structuré autour d'un dense chapelet de villes et de places fortes. Ces dernières orchestrent un large commerce international, entre l'Égypte, la Méditerranée orientale et la Mésopotamie. Avaris, originellement un comptoir installé à l'est du Delta, a son

double au sud de Canaan dans la ville forte de Charouhen. En Égypte, le royaume hyksôs de la XV^e dynastie domine avant tout le Delta tout en s'appuyant sur des avant-postes le long de la vallée du Nil et jusqu'en Nubie.

Le point focal de l'expérience hyksôs en Égypte est donc Avaris, sur le site moderne de Tell el-Dab'a, dans le Delta oriental. La fouille du site par une mission autrichienne depuis les années 1960 a mis en évidence l'existence d'un véritable archipel urbain. Il est parcouru par des bras du Nil, avec des secteurs de bâtiments domestiques, des installations publiques, des temples et des tombes ainsi qu'une importante zone portuaire. L'occupation se répartit principalement sur trois collines (*tells**). Un noyau central correspond à la première implantation de la XII^e dynastie, une colonie royale fondée afin de mettre en valeur cette riche région marécageuse. Durant le Moyen Empire, de nombreux mercenaires y furent installés par le pouvoir égyptien, favorisant l'établissement de populations d'origine asiatique sur le site. La première expansion vers le sud de ces populations correspond aux dynasties hyksôs.

Les Égyptiens anciens désignaient quant à eux le monde hyksôs d'abord comme une expérience politique plutôt que comme une réalité ethnique. Le terme même de « Hyksôs » correspond à l'expression égyptienne *héqaou khasout*, « souverains des pays étrangers », titre porté par au moins six rois de la XV^e dynastie dans les sources égyptiennes postérieures mais qui apparaît aussi sur des scarabées* ou des sceaux-cylindres* contemporains de cette période. Elle désigne les chefs, princes et rois avec lesquels le roi égyptien était en contact.

Les rois hyksôs ainsi mentionnés sont difficiles à identifier. On reconstruit leurs noms, et la succession de leurs règnes, à partir des listes royales postérieures, que l'on recoupe avec les monuments, sceaux-scarabées et empreintes de sceaux* contemporains de la période. On peut également s'interroger sur la nature de leur pouvoir et de leur État. Le grand nombre de noms de rois attestés indique une organisation étatique spécifique, avec une circulation souple du pouvoir royal entre des dynasties et des sous-dynasties concomitantes ou

différents souverains régionaux contemporains les uns des autres. En outre, la définition de leur pouvoir a évolué au contact des pratiques égyptiennes et s'est progressivement égyptianisée.

Les rois hyksôs empruntent en effet de plus en plus d'attributs à la royauté égyptienne. En témoigne la statue de Khayan, qui représente ce roi hyksôs sous la forme égyptienne d'un lion. Le monument pourrait provenir de Babylone, témoignant des contacts diplomatiques étendus de ces rois. Les souverains hyksôs reprennent en outre des fonctions royales égyptiennes, comme en témoigne l'attention portée aux cultes de Rê et Sobek. La palette de scribe du roi Apopi l'associe à Thot et Séchat et le présente comme un roi qui reprend à son compte l'impératif tout égyptien de garantie de la *maât**.

La domination du roi hyksôs sur le territoire égyptien se mesure en général à travers la diffusion de scarabées* à son nom, ainsi que d'une céramique de type proche-oriental mais produite dans le Delta, que l'on retrouve en particulier en Basse et Moyenne-Égypte mais aussi à Kerma. Elle est appelée « céramique Tell el-Yahoudiyeh », du nom du site du Delta où elle a été découverte en quantité. Ce dernier critère est néanmoins à manier avec la plus grande prudence : la circulation de tels biens matériels peut s'expliquer par des échanges commerciaux ou des liens politiques plus larges qu'une simple domination politique uniforme.

La plupart de nos données sur ces populations du Delta oriental et de la ville d'Avaris proviennent de l'archéologie. Les fouilles dévoilent la présence de cultes importés de Syrie-Palestine, comme celui consacré au dieu de la tempête, qui est progressivement assimilé à la religion égyptienne à travers la figure de Seth-Baâl. Les coutumes funéraires, essentiellement cananéennes, se distinguent bien également des habitudes égyptiennes, avec la présence de tombes collectives, d'inhumations en contexte d'habitat, et des tombe d'équidés, notamment d'ânes. La culture funéraire témoigne néanmoins de contacts et de phénomènes d'acculturation, comme le montre un sarcophage égyptien abritant un corps disposé en position fœtale, selon la coutume levantine. Dans la vallée du Nil, la vie semble néanmoins se poursuivre à l'égyptienne,

même si la présence ponctuelle de populations asiatiques se devine dans l'onomastique ou la culture funéraire.

Cette époque est enfin celle de la pénétration en Égypte de techniques proche-orientales par l'intermédiaire des Hyksôs, comme le tour rapide pour la poterie, des techniques de tissage et de métallurgie ou encore le char de guerre et l'élevage équin, qui s'imposent en Égypte au Nouvel Empire.

1.1.2. L'expansion du royaume de Kerma

Le bassin de Dongola accueillit, dès le III^e millénaire av. J.-C., un pouvoir dont Kerma était le centre religieux et politique, au sud de la 3^e cataracte. Ce royaume de Kerma, que les Égyptiens appelaient *Kouch*, connaît son apogée entre 1750 et 1500 av. J.-C (« Kerma classique »).

L'épanouissement de cette puissante civilisation dépourvue d'écriture s'exprime notamment par la construction d'une structure religieuse massive, construite en briques crues, qui marque le paysage de la ville de Kerma, la *deffufa*. Des tombes caractéristiques se déploient à proximité, sous la forme de tumulus larges de 80 à 90 m accueillant en leur centre un roi – c'est l'inhumation principale – et autour de lui, des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants, probablement sacrifiés. Ces tombes impressionnantes témoignent de la puissance de la royauté kouchite à cette époque, capable de mobiliser à son profit matériaux, main-d'œuvre et vies humaines. La ville abrite également une vaste structure palatiale. Ailleurs, la population vit dans des complexes disséminés dans le bassin de Dongola, tournés vers l'agriculture et les activités pastorales.

Le royaume de Kerma, au-delà de ses poussées expansionnistes, est intégré aux réseaux commerciaux à longue distance comme l'atteste la présence de céramique de Haute-Égypte et de Tell el-Yahoudiyeh sur son territoire, et inversement celle de la céramique produite à Kerma en Égypte. D'autres cultures sont également présentes en Nubie à cette époque ; elles se signalent aux archéologues par un habitat, une céramique et des pratiques funéraires différentes,

comme le Groupe C ou les Médjay, que les Égyptiens emploient comme mercenaires (cf. p. 209).

La menace kouchite n'est pas une nouveauté pour le pouvoir égyptien, et les imposantes forteresses construites sur la 2^e cataracte* au Moyen Empire constituaient au moins en partie, nous l'avons vu, une réponse à l'émergence du royaume de Kerma à cette période. Durant la Deuxième Période intermédiaire, le pouvoir kouchite tire avantage des faiblesses de l'État égyptien et s'établit sans peine entre la 1^{re} et la 2^e cataracte où il investit les forteresses égyptiennes. En Basse-Nubie, les gouverneurs de forteresse sur lesquels le roi égyptien s'appuyait pour administrer la région, se tournent également vers Kouch. Ces alliances et la capacité des rois nubiens à mobiliser des troupes substantielles leur permettent, au moins ponctuellement, des incursions en Haute-Égypte. Ils en rapportent des trophées prestigieux que l'on retrouve dans les tombes de Kerma, comme des stèles et des statues égyptiennes. En Haute-Égypte, la tombe d'un dignitaire égyptien, Sobeknakht, gouverneur d'Elkab, à quelques kilomètres de Thèbes, sous la XVII^e dynastie, évoque la menace qui régna sur sa ville, de son vivant : « le vil Kouch se souleva tout entier, après avoir mobilisé les tribus de Ouauat (Basse-Nubie), les habitants des terres de Khenthennéfer (Haute-Nubie), Pount et des Médjay » et « le mur d'enceinte de Nekheb (Elkab) fut détruit ». L'épisode donne lieu, du côté égyptien, à une levée d'armée et à une expédition punitive vers le sud.

1.1.3. Thèbes, cité-État ?

Thèbes se présente comme le centre du pouvoir pharaonique, héritier du Moyen Empire. C'est la ville d'Amon-Rê et du grand temple de Karnak, développée par les rois du Moyen Empire. Ses souverains constituent les XVI^e et XVII^e dynasties, qui prennent la suite de la XIII^e dynastie avec laquelle s'achève le Moyen Empire. Au début de la Deuxième Période intermédiaire, ce royaume égyptien se trouve dans une position secondaire par rapport aux autres pouvoirs en présence sur le sol égyptien.

Les rois de la XVII^e dynastie émanent d'une famille localement puissante. Ses souverains reprennent assez largement le nom des rois de la XI^e dynastie, affirmant ainsi une ambition politique réunificatrice, à l'instar de leurs lointains prédécesseurs, auxquels ils rendent un culte. Les femmes de la famille royale, dont certaines émanent des clans provinciaux d'Elkab ou d'Edfou, occupent une place importante dans l'identité et la cohésion du pouvoir royal et jouent un rôle politique décisif. Elles portent en particulier l'épithète* *khénémet-néferet-hedjet*, « celle-qui-s'est-unie-à-la-couronne-blanche », autrement dit la couronne de Haute-Égypte. La plus célèbre d'entre elles, Ahmès-Néfertari, l'épouse d'Ahmosis et la mère d'Amenhotep I^{er}, recevra un culte au cours du Nouvel Empire. Autre marque dynastique de cette famille royale naissante, le culte de Thot, qui devient un dieu de premier plan. La lune, associée à Thot, pourrait d'ailleurs être le signe identitaire de la famille au pouvoir, comme l'indiquent les noms portés par certains de ses membres.

Les rois mènent une politique architecturale qu'ils entendent inscrire dans la continuité du Moyen Empire, même si leurs moyens restent modestes. Leur activité est attestée dans le temple de Karnak, mais aussi à Abydos ou à Coptos. Ils renouvellent ainsi une association dynastique ancienne en Égypte avec les grands dieux que sont Amon-Rê et Rê-Osiris. Comme les premiers rois de la XI^e dynastie, ils se font enterrer au pied de la montagne thébaine, dans la nécropole de Dra Abou el-Naga. Longtemps perdus, ces monuments funéraires ont récemment été identifiés et fouillés par une mission allemande. La volonté de tisser des liens avec la XI^e dynastie est là encore frappante, à travers une architecture qui évoque le temple funéraire de Montouhotep II dans le cirque rocheux tout proche de Deir el-Bahari, la plus importante construction royale de la rive ouest à cette époque. Le complexe funéraire royal de Noubkhéperrê Antef se compose ainsi d'un hypogée*, où étaient placés le sarcophage et l'équipement funéraire*, et d'un ensemble cultuel qui comprend une chapelle surmontée d'une petite pyramide et une cour équipée de deux obélisques*. On trouve à proximité directe du monument royal des tombes de qualité variée, indiquant la présence de

personnes de différents niveaux sociaux : de toute évidence, les rois de la XVII^e dynastie étaient intégrés à la population et à leur groupe social, dont ils n'étaient pas coupés symboliquement.

Sur le plan culturel, c'est le monde du Moyen Empire qui domine. Une présence nubienne se devine, à travers les Médjay*, mercenaires nubiens employés au maintien de l'ordre – on parle parfois de police des déserts. Thèbes entretient par ailleurs des contacts commerciaux tant avec la Nubie qu'avec Avaris. Le site d'Edfou a ainsi livré de nombreuses empreintes de sceaux* au nom du roi hyksôs Khayan, témoignant de l'importation de biens provenant d'Avaris. La conjoncture économique semble en effet relativement favorable, comme l'indique le dynamisme des cimetières privés, signe, peut-être, d'une certaine croissance démographique à cette époque. L'existence d'énormes dispositifs de stockage du grain à Edfou va dans le même sens. Une telle embellie démographique et économique a pu financer l'affirmation de la dynastie thébaine et son expansion au-delà de la Haute-Égypte.

En tout état de cause, dès le règne de Noubkhéperrê, les politiques menées sur le plan administratif, économiques et sociales montrent un État thébain fonctionnel, qui maîtrise, grâce à son armée, les voies de communication locales et internationales.

1.1.4. Le thème des « guerres de libération » et la fondation de la XVIII^e dynastie (Séqenenrê Tâa et Kamosis)

Un basculement s'opère dans l'histoire du royaume égyptien quand les rois de Thèbes s'engagent dans la guerre contre leurs voisins Hyksôs. Jusque-là, ces derniers n'étaient qu'un partenaire commercial plus ou moins lointain. La menace venait avant tout du royaume de Kerma, sur la frontière sud.

Séqenenrê Tâa, l'avant-dernier roi de la XVII^e dynastie, cantonne des garnisons dans le nord de son royaume, comme dans la ville fortifiée de Deir el-Ballas au nord de Thèbes, et

engage les hostilités. Son successeur, Kamosis, étend l'influence thébaine au moins jusqu'à Hermopolis en Moyenne-Égypte et combat le souverain hyksôs Apopi. La source principale sur cette épopée militaire est un texte royal, connu sous le nom de Stèle de Kamosis, retrouvé au sein du temple de Karnak. Ce récit très personnel et très animé, qui connaît une grande postérité littéraire au Nouvel Empire, raconte la lutte du dernier roi de la XVII^e dynastie pour unifier l'Égypte. Kamosis atteint Avaris mais n'engage pas la bataille : il est rappelé à Thèbes par la menace de Kouch, qui, alliée aux Hyksôs, entend profiter de l'engagement du roi au Nord pour pénétrer en Thébaïde.

Après une dizaine d'années de règne, autour de l'an 11, Ahmosis, qui pourrait être le frère de Kamosis, prend la capitale des Hyksôs Avaris ainsi que la ville de Charouhen, leur base arrière au sud de la Palestine. Cette campagne est connue notamment par la biographie de ses soldats Ahmosé fils d'Ibana et Ahmosé Pannekhbet à Elkab. Cette version officielle est confirmée par l'identification dans la zone palatiale d'Avaris d'un niveau archéologique qui pourrait s'y rapporter. On y trouve des corps masculins grossièrement inhumés dans des sépultures collectives et présentant des blessures. Il pourrait s'agir de soldats tombés au combat ou mis à mort durant ces guerres.

La monarchie égyptienne prend durant cette période une dimension guerrière qui reste une marque idéologique forte tout au long du Nouvel Empire. C'est d'ailleurs durant cette même époque qu'émerge la personnification de la capitale thébaine, « Thèbes-la-victorieuse », divinité armée dressée face à Avaris et entité politico-religieuse incarnant le pouvoir thébain.

1.2. La XVIII^e dynastie

La XVIII^e dynastie regroupe plusieurs familles : les deux premiers rois, Ahmosis et Amenhotep I^{er} sont issus de la lignée qui a constitué la XVII^e dynastie ; leur succèdent les Thoutmosides, de Thoutmosis I^{er} à Toutânkhamon ; enfin, les

derniers règnes sont ceux des hommes forts du régime, d'origine roturière, Aï et Horemheb. Période-clé pour la définition du pouvoir royal, elle voit s'affirmer la divinisation grandissante du roi et de la reine, à la tête d'un Empire dont la présence sur la scène internationale s'affirme, face à de nouveaux partenaires.

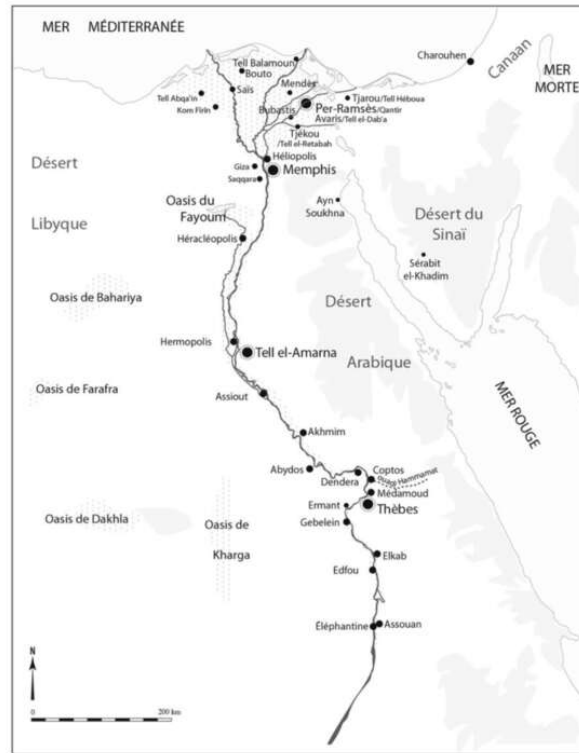


Fig. 32 L'Égypte au Nouvel Empire

1.2.1. Les Ahmosides

Ahmosis (v. 1539-1514) est considéré, sans changement de lignée, comme le fondateur de la XVIII^e dynastie et du Nouvel Empire. Ceux que l'on appelle parfois les Ahmosides, c'est-à-dire les descendants directs d'Ahmosis, achèvent le processus de transformation et de réorganisation de l'État égyptien. Ils restaurent l'idéologie royale, font l'inventaire des savoirs hérités pour construire un nouveau modèle.

Ces rois se présentent comme des restaurateurs, selon une phraséologie bien établie, que l'on rencontre par exemple dans la Stèle de la Tempête d'Ahmosis. Le roi s'y montre comme celui qui rétablit l'ordre cosmique. L'image du chaos permet de formaliser l'épisode de la Deuxième Période intermédiaire.

La mise en ordre des cultes et la réorganisation de l'administration visent avant tout à rétablir le contrôle institutionnel du roi et de l'État sur l'économie et le pays.

Amenhotep I^{er} et sa mère Ahmès-Néfertari poursuivent la politique du fondateur de la lignée et son œuvre de réorganisation du pays et du culte, divin et royal.

1.2.2. Les Thoutmosides

Avec le successeur d'Amenhotep I^{er}, Thoutmosis I^{er}, débute une nouvelle lignée royale de plus de huit générations. Le rôle de la famille et des femmes de sang royal continue à être très important mais désormais la figure d'un monarque guerrier rentre également dans la définition de la monarchie égyptienne, tournée vers les guerres de conquête. Enfin, c'est sous ces rois, de Thoutmosis à Akhénaton, que la religion solaire et la divinisation du pouvoir royal se mettent pleinement en place.

Le fondateur de la lignée, Thoutmosis I^{er}, n'est visiblement pas de sang royal mais il se fait néanmoins représenter avec Ahmès-Néfertari, encore en vie. Il inaugure une politique de conquête très agressive et ambitieuse, peut-être dans le but de légitimer son accession au trône. Il dépasse au sud la 4^e cataracte* et franchit l'Euphrate lors de ses campagnes au Proche-Orient.

Les droits au trône de Thoutmosis II, fils d'une épouse secondaire, ne sont pas clairs non plus. Il épouse sa demi-sœur, Hatchepsout, fille de Thoutmosis I^{er} et de la grande épouse royale Ahmès. Son règne, relativement mal connu, ne dure que quelques années, au cours desquelles il mène une campagne en Nubie, pour consolider l'action de son père, remise en cause par les populations vivant dans l'ancien territoire du royaume de Kerma. Il laisse son nom sur de nombreux monuments, en Égypte et en Nubie.

À sa mort, le règne conjoint d'Hatchepsout et de Thoutmosis III (1479-1425) peut, paradoxalement, être placé à la fois sous le signe de la continuité dynastique et de la légitimité monarchique, au service desquels innovation et

utilisation du passé sont largement utilisées. Lorsque Thoutmosis II décède en 1479, en effet, le nouveau roi, Thoutmosis III, n'est encore qu'un enfant et le fils d'une concubine. Sa belle-mère et tante Hatchepsout, sœur et grande épouse royale de son père, assume dès lors la régence jusqu'à sa disparition brutale des sources, en l'an 22 du règne de Thoutmosis III – est-elle décédée à cette date ? Petit à petit, cette régence* se transforme en co-régence*, puisque la reine devient souverain de plein droit, doté de la plupart des attributs royaux pendant que sa silhouette et sa titulature* se masculinisent dans l'art et les textes qu'elle commande. Le processus est progressif mais pleinement en place dès l'an 7. Cette période est l'occasion d'un dynamique discours monarchique pour normaliser une situation certes exceptionnelle, mais qui ne constitue pas un coup d'État. La prééminence d'Hatchepsout porte en définitive à son paroxysme une tendance importante de la royauté égyptienne depuis la XVII^e dynastie, celui du rôle prééminent joué par les femmes de la famille royale, dans le contexte notamment de la guerre de réunification et de la disparition précoce de certains rois. Cet aspect s'accroît sur le plan idéologique et religieux tout au long de l'histoire du Nouvel Empire (cf. p. 245).

Thoutmosis III, après un effacement initial, est associé à la reine dans les représentations. Il n'est pas toujours facile de distinguer les actions de l'un et de l'autre jusqu'à ce qu'il règne en son nom seul, à partir de l'an 22. Il assure d'abord le culte funéraire* de celle-ci. Ce n'est que dans un second temps, à partir de l'an 42, qu'il efface le nom et la figure du roi Hatchepsout. Cela lui permet d'établir une histoire dynastique linéaire, qui fait de lui le successeur unique de son père.

Le règne de Thoutmosis III, qui dure 54 ans, dont plus de trente ans seul au pouvoir, est marqué, jusqu'à l'an 42, par une dynamique politique internationale. Il étend l'Empire au Proche-Orient face au Mitanni et élimine définitivement la menace du royaume de Kerma en Nubie. Il réorganise l'administration égyptienne afin de l'adapter à la gestion d'un empire désormais très étendu. L'Égypte participe d'un nouvel ordre international. Le discours de légitimation du roi passe en particulier par une politique architecturale intense dans tout le

pays, et notamment à Karnak, où les nombreuses constructions qu'il fait réaliser le placent dans la continuité des grands rois du Moyen Empire.

Ses deux successeurs, Amenhotep II et Thoutmosis IV, mettent en œuvre d'importantes innovations dans leur discours d'autoprésentation, pour pallier les possibles faiblesses de leurs droits au trône. Amenhotep II (1425-1398) construit ainsi sa figure royale autour du portrait d'un roi vigoureux et sportif, portrait confirmé par le récit d'une violente campagne en Asie. Sa grande stèle placée au pied du Sphinx de Giza, à proximité de Memphis, évoque un roi capable de monter à cheval et de tirer à l'arc. Thoutmosis IV (1398-1388) règne dix ans. Non destiné au trône, il reprend les outils de ses prédécesseurs pour légitimer son pouvoir en érigeant lui aussi à Giza une stèle où il évoque le songe qu'il fait en s'endormant à l'ombre du Sphinx, dans lequel celui-ci lui promet la royauté en échange de son désensablement. Durant son règne, la paix est établie sur le front proche-oriental avec le Mitanni.

L'ensemble de ces rois profitent de l'énorme richesse apportée par les conquêtes extérieures et les tributs payés par les populations soumises pour se lancer dans une ambitieuse politique architecturale à travers le pays. Les souverains révèlent en effet leur nature royale à travers des travaux de construction importants, qui leur permettent de marquer symboliquement et politiquement leur territoire. Le point focal de leur attention reste Thèbes, ville du dieu dynastique Amon, et siège du culte funéraire royal (cf. p. 256).

1.2.3. Amenhotep III et la royauté solaire

Après la mort de Thoutmosis IV s'ouvre une période dont les principales figures sont célèbres – même si souvent mal interprétées – dans la culture occidentale : Amenhotep III et sa très belle statuaire, Akhénaton considéré comme le fondateur du premier monothéisme et son épouse Néfertiti dont le buste a popularisé la beauté peu commune, ou encore le « roi-enfant » Toutânkhamon et sa tombe inviolée. Grâce à une

situation internationale apaisée et où l'Égypte joue un rôle dominant – un héritage des campagnes militaires des prédécesseurs –, le roi égyptien peut entreprendre d'énormes projets de construction, mais aussi procéder à une généreuse redistribution de richesses aux membres de la famille royale et aux très hauts dignitaires. Cette intense activité architecturale et artistique indique également une période bouillonnante sur le plan intellectuel, contribuant à l'émergence de nouvelles idées politiques et religieuses.

Amenhotep III n'était pas destiné à régner et c'est à la faveur de la mort de ses frères qu'il monte sur le trône en 1388. Son mariage avec Tiye, fille d'un dignitaire d'Akhmim, scelle l'alliance avec une puissante famille provinciale. Le récit de certains grands événements monarchiques du début de son long règne (1388-1349) est diffusé de manière originale grâce à l'émission de grands scarabées commémoratifs envoyés dans tout le pays et à l'étranger (le mariage avec Tiye, une chasse aux taureaux, une chasse aux lions, le mariage avec une princesse mitannienne et le creusement d'un lac cérémoniel). Sur le plan international, Amenhotep III consolide la paix établie par son père avec le Mitanni en épousant deux des filles du roi de ce pays.

Le culte royal est l'objet de beaucoup d'attention, notamment à l'occasion de son premier jubilé*, en l'an 30, qui révèle son goût marqué pour le monumental.

1.2.4. Amenhotep IV-Akhénaton et l'épisode amarnien

Aussi radicaux soient-ils, les changements introduits dans l'exercice du pouvoir par le fils et successeur d'Amenhotep III, Amenhotep IV, trouvent pour l'essentiel leurs prémices dans les traits de la monarchie d'Amenhotep III. L'épisode amarnien peut en effet se lire comme la fusion toujours plus poussée du religieux et du politique, très largement annoncée par la dimension solaire de la religion sous Amenhotep III et l'autodéification du roi. L'époque amarnienne est le temps d'un « pharaocentrisme absolu » (D. Laboury).

La « révolution » religieuse s'opère par étapes. Amenhotep IV, fils d'Amenhotep III et de la grande épouse royale Tiye, accède au pouvoir normalement, à la mort de son père, en 1349. Il accorde une place importante à Rê-Horakhty puis Aton, forme divine du disque solaire, mais dans les cadres traditionnels. Il fait ainsi construire au sein même du domaine* d'Amon à Karnak un bâtiment pour Aton. En l'an 2 ou 3, il célèbre un jubilé* pour le dieu Aton et pour lui-même. Entre l'an 3 et l'an 5, les changements religieux se font plus intenses. Les représentations d'Aton deviennent insolites : il n'est plus représenté comme un dieu à tête de faucon, selon le canon habituel, mais comme un disque solaire dont les fins rayons se terminent par des mains. Quand, en l'an 5, le roi change son nom en Akhéaton (« Bénéfique-pour-Aton » ou « Esprit-utile-de-l'Aton »), Amon disparaît des titres et des noms du roi. Le roi décide simultanément de déménager la résidence royale vers une capitale entièrement nouvelle, en Moyenne-Égypte, à Amarna, à mi-chemin entre les deux centres anciens du pouvoir, Memphis et Thèbes (cf. fig. 35). Cette ville – Horizon-d'Aton (Akhétaton) – est organisée autour du culte solaire et du culte monarchique confondus. Les monuments atoniens sont construits rapidement grâce à l'emploi de blocs de pierre standardisés de petites dimensions, les *talatates**. Longs de trois (*talata* en arabe) paumes, lourds de 50 kg, ils pouvaient être transportés par un ou deux ouvriers, avant d'être ensuite assemblés puis sculptés et gravés. Ces innovations architecturales sont accompagnées d'importants changements dans l'art, qui mettent en œuvre une évolution profonde de la conception de l'image égyptienne. Celle-ci n'a désormais plus pour objet de figurer l'essence des choses mais doit évoquer la « manifestation tangible » du dieu. Par ailleurs, la stylisation de la famille royale, au centre des représentations, est extrêmement poussée, ce qui permet également de la distinguer du commun des mortels. Les représentations du couple et de leurs filles, dans une intimité fortement mise en scène, renforcent leur statut divin et permettent de célébrer cette religion de la fertilité.



Fig. 33 Scène d'intimité de la famille royale amarnienne sur la stèle de Berlin (ÄM 4145)

Les dogmes de la nouvelle religion sont développés dans les *Hymnes à Aton*, qui auraient été composés par le roi lui-même et qui ont été retrouvés sur le mur des tombes de ses dignitaires à Amarna. Ces textes soulignent l'aspect tangible du dieu Aton que chacun peut voir et sentir grâce à la lumière et la chaleur de ses rayons. N'oublions pas que dans la religion officielle traditionnelle, la statue du dieu, logée au cœur du temple, n'était pas visible des fidèles, sauf quand elle était transportée, dans son naos*, lors des processions* des grandes fêtes. Il n'en reste pas moins que cette divinité universelle est avant tout la divinité personnelle du roi, qui est le seul officiant du nouveau culte. En outre, si Aton occupe le devant de la scène, il n'est pas le dieu d'un monothéisme avant la lettre : les autres dieux perdurent, même si leur culte n'est plus soutenu par le pouvoir royal. Seul Amon est proscrit et son nom ainsi que ses représentations sont martelés en Égypte comme en Nubie.

Se met alors en place une véritable théocratie* où le roi et le dieu sont confondus. Alors que les romanciers ont pu présenter Akhénaton comme un roi mystique qui s'était détourné des affaires du gouvernement, il semble au contraire que des mesures politiques importantes sont prises à cette époque. La langue vernaculaire (le néo-égyptien*) est adoptée pour l'administration à la place d'une langue classique de moins en moins comprise. Akhénaton cherche par ailleurs à asseoir ces

changements et à s'assurer de la loyauté de son personnel politique en renouvelant une partie des hauts dignitaires. Des hommes nouveaux, issus de l'élite intermédiaire* ou d'origine étrangère, arrivent au pouvoir. C'est le cas par exemple d'Aper-el, d'origine asiatique, nommé au poste de vizir*, à côté d'un Ramosé, déjà en poste sous Amenhotep III.

Amarna est en outre une capitale impériale ; la politique étrangère d'Akhénaton n'est pas amorphe. L'Égypte d'Akhénaton doit néanmoins faire face à une montée en puissance des Hittites depuis l'Anatolie, qui menacent ses alliés du Mitanni. Après une dernière campagne en Nubie en l'an 12, les années ultimes du pouvoir, jusqu'à la mort du roi en l'an 17, semblent être marquées par des difficultés, comme en témoignent les nombreux changements dans le personnel politique.

1.2.5. La fin de l'époque amarnienne (Smenkhkarê, Mérytaton, Toutânkhamon)

La mort d'Akhénaton en 1336 ouvre une période complexe. Les sources disponibles sont très ambiguës et donnent lieu à des reconstructions parfois assez hypothétiques.

À la mort du roi, sa fille aînée, Mérytaton, qu'il avait peut-être épousée, se marie avec Smenkhkarê, qui règne à peine un an. L'identité de ce dernier reste mystérieuse. À la disparition de Smenkhkarê, une reine monte sur le trône et règne au moins 3 ans, sous le nom d'Ânkhetkhéperourê-Néfernéféroaton, qui pourrait être la même Mérytaton, ou, pour certains, Néfertiti. C'est sous son règne que le retour aux divinités traditionnelles et à la capitale memphite s'opère.

Quand la reine disparaît, en 1330, le pouvoir passe au jeune Toutânkhamon, qui a pour régent un dignitaire alors âgé, qui était très proche d'Akhénaton, le père divin Aÿ. Toutânkhamon – ou plutôt son entourage, étant donné le jeune âge du souverain – entérine une restauration en douceur. Le personnel politique en place est encore largement celui de l'époque amarnienne et le jeune roi prend soin des dépouilles de sa famille, qu'il fait transférer d'Amarna à Thèbes. La

volonté de restauration politique de cette période se donne à voir dans le décret qui est pris dès la première année du règne, inscrit sur la Stèle dite de la Restauration. Ce décret, qui est ensuite usurpé par Horemheb, s'insère dans une série d'ordonnances royales qui marquent à la fois le retour à l'idéologie traditionnelle mais aussi la volonté de rétablir le clergé d'Amon dans ses droits.

Toutânkhamon meurt à la fin de l'hiver 1321-1320, alors âgé de moins de 20 ans. Il ne fut donc pas un roi très important, et il n'est pas mentionné dans l'histoire égyptienne officielle. Sa notoriété actuelle est surtout liée à l'importance médiatique donnée à la découverte de sa tombe, quasiment intacte, par Howard Carter et Lord Carnarvon en 1922. La tombe, n° 62 de la Vallée des Rois, est elle-même de dimensions très modestes. Elle reprend la forme d'un hypogée de particulier, qui a dû être récupéré à la hâte pour enterrer le roi mort prématurément. De même, une partie du mobilier funéraire a été empruntée à ses prédécesseurs, notamment à Akhénaton et à Ânkhethképerourê. Il n'en reste pas moins que rapporté à une dizaine d'années de règne, son trésor est extrêmement impressionnant ; la masse d'or qu'il contient montre que la prospérité égyptienne a survécu à la période amarnienne. Outre la momie, son masque, ses trois sarcophages emboîtables, et ses quatre chapelles, où l'or est très présent, la tombe comprend tout un mobilier d'apparat, avec trône, chars et instruments de musiques, un magasin de jarres et de paniers, et une garde-robe complète.

1.2.6. La transition vers l'Empire ramesside (Aï, Horemheb et Paramessou)

Avec la mort de Toutânkhamon, la lignée des Thoutmosides s'éteint. Les trois règnes suivants voient le gouvernement de militaires issus de familles non royales, jusqu'à l'accession au trône des Ramessides.

Si le royaume ne dispose plus d'héritiers légitimes, le gouvernement n'en est pas moins aux mains d'hommes forts, qui gouvernent en sous-main depuis un moment déjà. Avant de

revenir au régent Horemheb, le pouvoir est d'abord assumé par le père divin Aï, relativement âgé. Ce partage était peut-être le résultat d'un accord entre les deux hommes forts du régime, à moins qu'elle ne soit le signe d'un conflit à la tête de l'État. Aï, étroitement lié à la famille royale – il est sans doute de la même famille que la reine Tiye –, est le dernier représentant de la lignée principale de la XVIII^e dynastie, que l'on peut considérer comme s'achevant à la mort de ce dernier.

Le règne d'Horemheb est ensuite décisif : c'est lui qui met en place les germes de l'époque ramesside dont il peut être considéré comme le fondateur. Il mène une politique active d'effacement de l'expérience amarnienne et se présente comme le premier roi légitime après Amenhotep III. Sur le plan extérieur, il renforce la protection de la frontière orientale et mène peut-être une campagne contre la Nubie. Son rôle décisif dans l'organisation de l'État apparaît notamment dans le « Décret d'Horemheb », passé au début de son règne et qui vise à réformer le système de taxation et le système judiciaire. Horemheb mène de plus une politique architecturale active, notamment à Karnak, s'affichant là encore dans la continuité de ses grands prédécesseurs. Au terme de ce règne charnière, il transmet le pouvoir à Paramessou, haut dignitaire lui aussi issu du milieu militaire, qui monte sur le trône sous le nom de Ramsès I^{er}.

1.3. La XIX^e dynastie

Beaucoup des traits de la XIX^e dynastie sont liés à sa fondation et à la figure d'Horemheb. On a ainsi pu parler d'une « dynastie militaire » pour souligner l'articulation du pouvoir militaire et de la diplomatie au sein d'une politique internationale cohérente, dont le but principal est de garantir l'accès aux ressources. Cette période voit en outre pleinement s'épanouir la déification du roi, amorcée tout au long de la XVIII^e dynastie et accentuée sous les derniers règnes, qui atteint avec Ramsès II une ultime étape. Si l'époque de Ramsès II représente un apogée dans tous les domaines de l'histoire monarchique, son long règne favorise l'émergence

de plusieurs prétendants au trône : la fin de la dynastie est une période de guerre civile larvée entre deux lignées issues du roi.

1.3.1. L'arrivée au pouvoir d'une famille du Delta oriental (Ramsès I^{er}, Séthy I^{er})

Horemheb, sans descendance, a préparé durant son règne-charnière l'accession au pouvoir d'une famille de militaires originaire du Delta oriental. Il associe étroitement au trône le général en chef Paramessou, déjà âgé et pourvu d'une descendance. Ses titres et fonctions, qui avaient déjà été ceux d'Horemheb avant sa propre accession au trône, le désignent comme successeur : « Substitut de sa Majesté en Haute et Basse-Égypte » et « prince héréditaire dans le pays tout entier ». Vizir* et général en chef sous Horemheb, Paramessou participe à la rénovation d'Avaris, où le culte de Seth, véritable divinité dynastique pour les Ramessides, prédominait.

Paramessou monte sur le trône sous le nom de Ramsès. Son règne très bref, entre une et deux années, le voit néanmoins actif en Nubie, dans le Sinaï mais aussi à Thèbes où il continue les travaux entrepris par Horemheb à Karnak. Il prépare en outre l'arrivée sur le trône de son fils, qui a hérité des principales fonctions non royales de son père, en particulier celle de vizir* : le prince est un personnage-clé du royaume, qui tient entre ses mains tous les grands corps de l'État.

Séthy I^{er} règne 11 ans (1294-1279). C'est lui qui installe véritablement la nouvelle dynastie. Sa dynamique activité militaire occupe le cœur du discours royal. Il fait ainsi graver sur les murs extérieurs de la salle hypostyle* de Karnak un ensemble de scènes renvoyant à sa grande campagne asiatique de l'an 1, conçue comme l'inauguration d'une « nouvelle ère » (*ouhem-mesout**). L'ensemble peut se lire comme un programme politique et religieux de rétablissement de la prospérité égyptienne et de la domination sur ses vassaux. Au-delà du discours officiel, l'archéologie semble confirmer ces ambitions : plusieurs stèles de Séthy I^{er} ont été retrouvées en Syrie, en Palestine, et en Nubie où il cherche à rétablir l'autorité égyptienne. Les grandes innovations de politique

intérieure comme extérieure se font sous son règne. La longévité de Ramsès II permettra à ce dernier d'en tirer pleinement bénéfice.

1.3.2. Le grand roi, Ramsès II

Ramsès II, associé au pouvoir du vivant de son père Séthi I^{er}, arrive sur le trône sans encombre en 1279. Il règne plus de 66 ans, jusqu'en 1212. Le début de son règne est consacré à l'affirmation de la domination égyptienne sur le Proche-Orient, face à l'ennemi hittite, qui menace sa suzeraineté sur les États de Syrie-Palestine et l'accès des Égyptiens aux routes commerciales vers l'Orient. Cette phase est marquée par l'affrontement direct entre armées égyptiennes et hittites lors de l'émouvante bataille de Qadesh. L'épisode scelle le *statu quo* entre les deux puissances. Un traité de paix est signé en l'an 21 (1259 av. J.-C), qui met définitivement fin à la confrontation entre l'Égypte et l'Empire hittite.

Per-Ramsès, « Le domaine de Ramsès », est la capitale de ce vaste empire, au cœur du Delta oriental, à proximité immédiate de l'ancienne Avaris. Elle abrite les services de l'État mais aussi ses forces militaires. Elle met en scène le pouvoir royal à travers un ambitieux programme architectural de temples et de bâtiments royaux. Le goût du colossal se retrouve à travers tout le territoire comme le montrent par exemple le temple mémoriel* du Ramesseum* ou Abou Simbel en Nubie. Si Ramsès II est souvent célébré comme l'un des plus grands pharaons égyptiens, on le doit très certainement à son propre discours monarchique, qui met en avant tant sa personne sacrée que des exploits militaires à la portée en définitive limitée.

1.3.3. Les derniers rois de la XIX^e dynastie

La succession de Ramsès II n'est pas sans heurts. Cette situation politique est caractéristique des très longs règnes, qui voient se multiplier les héritiers potentiels et concurrents.

Mérenptah, treizième fils de Ramsès II, est déjà âgé quand il monte sur le trône en 1212. Au pouvoir pendant 10 ans, il mène une activité architecturale limitée, avec de nombreux réemplois de constructions et de monuments de ses prédécesseurs. Alors qu'il a désigné son fils Séthy II pour lui succéder, le pouvoir de ce dernier, qui siège à Per-Ramsès, est contesté dans le sud du pays. En effet, s'oppose à lui l'un de ses demi-frères, Amenmessou, peut-être fils de Mérenptah et d'une épouse secondaire. Ce dernier a établi son pouvoir en Nubie, d'où il finit par réussir à prendre Thèbes. Le pays est en état de guerre civile pendant deux ou trois années, durant lesquelles Amenmessou et Séthy II règnent simultanément.

Même si Séthy II reprend finalement la main, la fin de la dynastie témoigne d'une situation politique chaotique. L'origine de son successeur Siptah est en effet inconnue – peut-être est-il le fils d'Amenmessou. Il est mis sur le trône par un personnage contesté, d'origine syrienne, l'échanson Bay. Ce dernier affiche l'épithète de « celui qui a établi le roi sur le trône de son père », révélatrice d'une crise de succession à la mort de Séthy II. Après avoir accordé à Bay des privilèges exorbitants, comme celui de disposer de sa propre tombe dans la Vallée des Rois ou de son temple funéraire, le roi fait mettre à mort « le grand ennemi Bay », devenu de toute évidence encombrant.

Le pouvoir revient alors à la veuve de Séthy II, Taousert, qui, comme Hatchepsout en son temps, semble avoir fait évoluer progressivement son statut vers celui de roi de plein droit. Néanmoins, même si elle se fait réaliser un hypogée* dans la Vallée des Rois, son nom apparaît essentiellement en Basse-Égypte : son pouvoir n'est peut-être pas complètement assuré sur l'ensemble du pays. Avec la mort de Taousert, s'éteint la lignée dynastique du premier des Ramsès dans un royaume alors marqué par la désorganisation économique et politique.

1.4. La XX^e dynastie et la fin des Ramessides

En portant presque tous le nom de Ramsès, les rois de la XX^e dynastie s'inscrivent dans le sillage de leurs prédécesseurs de la XIX^e dynastie, et en particulier dans celui de Ramsès II, dont le règne constitue une référence. Ils font néanmoins face à un contexte international profondément modifié. Après une première phase de stabilisation, la mort de Ramsès III, au milieu de la dynastie, marque l'entrée dans une période de troubles. Ce déclin du pouvoir royal est marqué par la montée en puissance en Haute-Égypte du clergé d'Amon qui, à la tête d'immenses domaines, assume de plus en plus de prérogatives régaliennes.

1.4.1. Le changement de dynastie et Sethnakht (1188-1184 av. J.-C.)

Issu d'une autre famille de militaires du Delta, Sethnakht met fin aux crises de succession de la fin de la XIX^e dynastie et fonde la XX^e dynastie. Dans la tradition inaugurée par les rois de la XVIII^e dynastie, il justifie son accession par le récit d'un oracle* divin, non plus d'Amon mais de Seth. Il doit rétablir l'autorité royale sur l'ensemble de l'Égypte et s'imposer face à des chefs locaux qui semblent lui disputer le pouvoir. Pour ce faire, il s'appuie à la fois sur les hauts dignitaires des règnes précédents, qui conservent leur charge, comme le vizir* de Basse-Égypte Hori, ou encore le vice-roi de Kouch, lui aussi nommé Hori, ainsi que sur des hommes nouveaux, comme Bakenkhonsou, qu'il place à la tête du temple de Karnak.

Sethnakht meurt après 3 ou 4 ans de règne. Homme âgé à son accession au trône, il a néanmoins pris soin d'associer à son pouvoir son fils, le futur Ramsès III, afin d'imposer sa lignée sur le trône d'Égypte et permettre une succession sans heurts.

1.4.2. Ramsès III (1184-1153)

Ramsès III est considéré comme le dernier grand roi du Nouvel Empire. Sur le trône durant plus de 30 ans, il mène plusieurs campagnes militaires, tente de réorganiser le pays et

laisse d'imposants monuments. Néanmoins, du fait des menaces extérieures, l'Égypte ne dispose plus des imposantes ressources des périodes précédentes. En ce sens, Ramsès III est véritablement au point de jonction entre le Nouvel Empire et l'Égypte tardive.

La politique administrative et économique s'appuie largement sur les temples. Le grand papyrus Harris I, compilé sur l'ordre de son successeur, fait la liste des dotations qu'il accorde aux établissements religieux, au premier rang desquels le temple de millions d'années* qu'il se fait construire à Médinet Habou, garantissant à ce dernier un pouvoir important.

Ces ambitions sont limitées, durant la première phase du règne, par la menace directe des Libyens sur la frontière occidentale, et des « Peuples de la mer », d'origine égéenne, au nord et à l'est. Si Ramsès III en sort victorieux sur le plan purement militaire, la situation géopolitique de la région est profondément transformée, privant à terme l'Égypte de revenus importants.

Ces difficultés affleurent paradoxalement à l'occasion de l'organisation du jubilé de Ramsès III, dont les préparatifs, confiés au vizir To, commencent dès l'an 29. La diversion d'une part importante des ressources royales vers les festivités se traduit dans le pays par une fragilisation des circuits économiques. En témoignent les grèves des artisans qui construisent la tombe royale, à Deir el-Médina ; ils protestent contre les retards de paiement et d'approvisionnement. En outre, un peu avant sa mort, une conspiration aboutit en partie, car Ramsès III y laisse peut-être la vie. Menée par une épouse secondaire, Tiye, elle visait à mettre sur le trône le fils de cette dernière, Pentaouret, à la place de l'héritier légitime, le futur Ramsès IV.

1.4.3. La transition vers la Troisième Période intermédiaire

Après la mort de Ramsès III, la XX^e dynastie voit se succéder huit rois en soixante-dix ans. La plupart sont fils ou petits-fils

de Ramsès III. Si leur politique tente de maintenir la tradition monarchique, ils doivent faire face à de nombreux troubles, intérieurs comme extérieurs. L'Égypte est confrontée à l'assèchement progressif des ressources asiatiques. Le modèle de gouvernement égyptien fondé sur une économie éminemment redistributive est remis en cause. Les circuits de répartition des richesses par l'État sont affaiblis, ce qui fragilise la légitimité et la structure même du pouvoir royal.

L'arrivée au pouvoir de Ramsès IV ne se fait pas sans heurts. Il est d'ailleurs couronné le jour même de son accession, sans attendre les funérailles de son père, peut-être assassiné. Ramsès IV construit sa légitimité dans le culte de ce dernier, en ordonnant notamment la rédaction du papyrus Harris I, qui récapitule les bénéfices du règne de Ramsès III et place dans la bouche de ce dernier un appel à la loyauté envers son fils. Ramsès IV fait en outre ajouter ses noms royaux sur de nombreux monuments de ses prédécesseurs, palliant par là même son manque de moyens pour une politique architecturale ambitieuse. Il parvient néanmoins à se faire construire une très large tombe, en doublant les effectifs des artisans de Deir el-Médina.

Toutefois, les rois qui succèdent à Ramsès IV n'abandonnent pas leurs prérogatives, comme en témoigne le papyrus Wilbour, compilé sous Ramsès V. Cet inventaire fiscal d'une région de Moyenne-Égypte, entre le Fayoum et l'actuelle ville de Minia, a été établi par le personnel du fisc royal pour planifier les revenus agricoles des terres appartenant à l'État et à différents temples. Ce souci de calculer au plus près les redevances dues montre donc une administration qui se donne les moyens, directement ou par l'intermédiaire des grands domaines divins, de contrôler son territoire et d'en toucher des revenus.

Néanmoins les difficultés sont nombreuses. L'insécurité est endémique : la population est en proie aux raids perpétuels des Libyens sur la vallée du Nil. Le Journal de la Tombe évoque les attaques de pillards auxquels doivent faire face les ouvriers de Deir el-Médina sous Ramsès VI : « L'An 1, le 1^{er} mois de *péret*, jour 11. On ne travaille pas à cause de la peur de l'ennemi (...). Jour 13. Les ennemis sont arrivés à Per-Hébit et

ils ont détruit tout ce qui existait et, comme on dit, ils ont brûlé les hommes » (papyrus Turin 2044, v°). Le roi n'assure donc plus sa fonction de sécurisation des frontières du pays.

Les institutions semblent ainsi défaillantes, en plus de la prévarication et des excès impunis. Les sources évoquent des affaires de corruption. Penânouqué, prêtre de Khnoum à Éléphantine, a pu ainsi se livrer à toutes sortes d'exactions contre les biens et les personnes au moins pendant dix ans, sous les règnes de Ramsès IV et V. Ses méfaits incluent viols, relations adultérines, avortements forcés, détournement de biens du temple et manipulations de l'oracle. Les coupables de plusieurs de ces affaires ne semblent pas punis, témoignant d'un climat de corruption généralisé et d'impunité à Éléphantine. Le pillage des tombes royales de la nécropole thébaine, à partir du règne de Ramsès VI, évoque de même la perte d'autorité de l'institution royale. Connus par les dossiers d'instructions compilés sur papyrus, ces vols sont menés par des artisans et ouvriers thébains, avec de toute évidence des complicités parmi les dignitaires locaux. La durée, le nombre de personnes impliquées et la relative impunité dans laquelle ils ont lieu évoquent comme à Éléphantine un véritable système. Deux séries de procès sous Ramsès IX et sous Ramsès XI témoignent d'une volonté de reprise en main du pouvoir dans un contexte de rivalités entre les autorités locales. Les derniers vols documentés, sous Ramsès XI, semblent néanmoins orchestrés par les autorités de Haute-Égypte pour financer l'effort de guerre face aux troupes nubiennes.

Le dernier roi du Nouvel Empire, Ramsès XI, règne probablement 34 ans (1103-1069). Son pouvoir n'est pas effectif tout au long de la période, qui est marquée par la guerre civile dans la région thébaine. S'y affrontent le vice-roi de Kouch Panéhésy et le grand-prêtre* d'Amon, Amenhotep. Le roi a transféré à Panéhésy des prérogatives économiques auparavant dévolues au grand-prêtre, ce qui provoque l'animosité entre les deux notables. Panéhésy, désavoué par Ramsès XI, envahit la Haute-Égypte et chasse Amenhotep de son poste. Le roi envoie à Thèbes le général Payânkh pour rétablir l'ordre, en l'an 19. Cette date correspond au début

d'une période de « renouvellement des naissances » (*ouhemmesout**), terme généralement employé pour marquer un nouveau départ. Payânkḥ prend officiellement le pouvoir au nom du roi, mais il est en réalité de plus en plus autonome. Le général cumule progressivement les postes de vice-roi de Kouch, vizir et grand-prêtre* d'Amon. Cette dictature militaire prend les atours d'une théocratie et la Thébaine devient l'État divin d'Amon. L'ensemble de cet épisode est bien documenté grâce aux lettres (*Late Ramesside Letters*) appartenant aux archives des scribes* responsables du village de Deir el-Médina, notamment Djéhoutymosé et Boutehamon. Ceux-ci administrent pour le compte du temple d'Amon et celui de Payânkḥ une partie de la région thébaine. Ces échanges extrêmement vifs témoignent des contingences de la guerre, de l'approvisionnement en vivres et en armes, de la suppression de témoins gênants et, *in fine*, de la perte d'autorité du pharaon*.

Simultanément, le nord de l'Égypte est le théâtre d'un phénomène semblable. La pénétration libyenne dans le Delta favorise l'arrivée au pouvoir de Smendès, qui gère en théorie les domaines d'Amon au Nord. Ce dernier succède à Ramsès XI et règne peut-être depuis Tanis où il inaugure la XXI^e dynastie.

2. L'idéologie monarchique

L'invention idéologique est une constante de l'histoire monarchique égyptienne. Elle permet au pouvoir de répondre aux événements et aux évolutions historiques, en renouvelant en permanence l'outillage théorique dont la monarchie égyptienne dispose pour affirmer la légitimité du souverain régnant et de sa famille. Le pouvoir royal au Nouvel Empire est marqué par le rôle grandissant des femmes, un mouvement poussé de déification du souverain et un discours de légitimation qui explicite de manière inédite la conception du pouvoir.

2.1. Reines et enfants royaux : le rôle de la famille royale

Le reine occupe une place importante dans l'histoire égyptienne pour la transmission du pouvoir et la légitimation du souverain. Néanmoins, seules certaines d'entre elles, au hasard des circonstances politiques, ont joué un rôle de premier plan dans l'exercice du pouvoir.

2.1.1. Les reines : un rôle symbolique clé

La reine incarne l'aspect féminin de la royauté et son renouvellement continu. Depuis l'Ancien Empire, la filiation divine du roi, fils de Rê, la place au premier plan, qu'elle soit mère ou épouse royale, puisqu'elle est associée à ce dieu.

Au début du Nouvel Empire, cette association divine est formalisée avec la théogamie*, récit de la conception charnelle du roi par une reine et un dieu. Ahmès-Néfertari, épouse d'Ahmosis et mère d'Amenhotep I^{er}, porte ainsi, la première, le titre d'« épouse du dieu (Amon) ». La reine-mère est très souvent représentée aux côtés du roi. Une statue conservée au musée du Caire montre ainsi Thoutmosis IV assis à côté de sa mère Tiâa, qu'il tient par l'épaule.

La reine, en tant qu'épouse et pôle féminin du couple, complète l'entité royale et stabilise le pouvoir de son époux. Le couple royal évoque l'éternelle procréation, visible dans l'association grandissante entre la reine et la figure divine d'Hathor, déesse associée à l'amour, la naissance et la régénération, notamment dans son union à Rê. Le mariage du roi avec une sœur ou demi-sœur relève d'une telle symbolique religieuse, tout en permettant au pouvoir royal de se refermer sur sa lignée. C'est aussi une constante du pouvoir royal du Nouvel Empire de représenter la famille royale et l'affection entre ses membres, symbole de l'unité du pouvoir.

À partir de l'époque ramesside, les reines sont enterrées dans la Vallée des Reines, à proximité de la Vallée des Rois. La tombe de Néfertari, épouse de Ramsès II, est considérée comme l'une des plus belles. Elle n'a pas la forme d'un long couloir, comme la tombe du roi, mais se présente plutôt comme des appartements funéraires ; elle est décorée de scènes inspirées du *Livre des Morts**. On y voit la reine

parcourir l'au-delà sous escorte divine. L'élément solaire y est très présent et la reine transfigurée est identifiée à l'astre du jour.

2.1.2. Capital économique et rôle politique des reines

Au Nouvel Empire, la reine acquiert de nouveaux titres à côté des simples appellations d'« épouse » ou « mère du roi », comme « maîtresse de Haute et de Basse-Égypte ».

Les femmes royales participent de la circulation du pouvoir. La reine-mère garantit de fait la continuité de la royauté. Ainsi, si le souverain n'est pas en âge de régner, la régence peut revenir à cette dernière. Les reines disposent en outre de revenus personnels importants, ce qui leur confère un pouvoir réel. On en voit l'origine chez Ahmès-Nefertari, épouse d'Ahmosis et mère d'Amenhotep I^{er}, qui joue un rôle essentiel. En plus de l'aura divine dont elle dispose à travers son titre d'« épouse du dieu », elle détient la charge de deuxième prophète* d'Amon, qu'elle accepte de céder contre une importante rémunération.

Les femmes rentrent dans des stratégies d'alliance politique. Les mariages diplomatiques permettent de nouer des ententes internationales. Amenhotep III scelle ainsi la paix avec le Mitanni en épousant des princesses mitanniennes. Ramsès II consolide de même son entente avec les Hittites, en épousant en l'an 34 la fille du roi hittite, qui devient grande épouse royale. Comme aux époques précédentes, les liens matrimoniaux permettent également de resserrer les liens avec les clans puissants du pays. On devine une telle stratégie avec la famille de la reine Tiye, originaire d'Akhmim, une région prospère de Moyenne-Égypte, dont sont certainement également issus la mère de Thoutmosis IV, mais aussi Néfertiti et le père divin et futur roi Aï.

En revanche, les femmes royales n'apparaissent pas dans les représentations officielles comme étant concrètement impliquées dans l'exercice du pouvoir. Si Tiye, épouse d'Amenhotep III et mère d'Amenhotep IV-Akhénaton, prend visiblement part aux relations diplomatiques avec le Proche-

Orient, nous le savons par la correspondance avec les cours de la région et non par le discours officiel.

À la Cour, la reine est la femme la plus haut placée. La grande épouse royale domine le Harem*, qui abrite les épouses secondaires et les enfants du roi et qui dispose de son propre patrimoine et personnel. Cette institution peut être animée de dissensions et de forces contradictoires, comme en témoigne la conspiration dite du Harem à la fin du règne de Ramsès III (cf. p. 242).

2.1.3. Des reines au pouvoir

Des difficultés politiques permettent l'accession au pouvoir de trois reines régnantes, Hatchepsout et Néfernéferouaton à la XVIII^e dynastie, Taousert à l'extrême-fin de la XIX^e dynastie. Cela avait déjà été le cas de Néférousobek à la fin de la XII^e dynastie.

L'épisode de la royauté d'Hatchepsout ne peut se comprendre que dans le cadre idéologique de la monarchie de son temps. Si cette solution politique à un problème dynastique a pu enflammer les imaginations, elle est avant tout un puissant révélateur des règles de successions monarchiques de l'époque et du rôle prééminent des femmes royales. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'Hatchepsout prenne le rôle de régente à la mort de son époux et frère Thoutmosis II et à l'accession de son neveu et beau-fils Thoutmosis III. Ce dernier arrivait en effet sur le trône avec deux faiblesses principales, celle de son très jeune âge et celle de n'être que le fils d'une épouse secondaire.

Ces règnes n'en poussent pas moins à leurs limites les rôles prêtés d'une part au roi et d'autre part aux genres masculin et féminin en Égypte ancienne. Cela explique qu'ils aient été ensuite systématiquement bannis de la mémoire monarchique car considérés comme « irréguliers ».

2.1.4. Les enfants royaux

Signe de la vitalité et de la fertilité du couple royal, les enfants royaux sont souvent mis en avant dans les représentations officielles. Les multiples scènes amarniennes qui montrent Akhénaton et Néfertiti avec leurs jeunes filles, dans des postures qui relèvent pour nous de l'affection et de l'intimité, s'inscrivent en réalité dans un tel horizon idéologique.

En revanche, les fils royaux> étaient traditionnellement absents des représentations officielles, pour ne pas faire d'ombre au pouvoir de leur père. Cette situation change à l'époque ramesside. Ramsès II en particulier fait représenter la liste de ses fils et filles, notamment dans son temple mémoriel de Thèbes : ils illustrent la vigueur du roi et une succession assurée (même si un trop grand nombre de potentiels prétendants au trône peut être source de tension). Les fils aînés apparaissent fréquemment dans les scènes guerrières, derrière leur père. D'autres princes laissent leur empreinte monumentale. Le grand-prêtre de Ptah, Khâemouaset, quatrième fils de Ramsès II, est connu pour son intérêt pour les choses du passé. Il laisse son nom sur de nombreux monuments de la région memphite, comme la pyramide de Chéops ou le temple solaire de Niousserrê. Il construit des temples pour Ptah dans cette région. De ce fait, son père lui délègue la prérogative royale d'entretien du culte.

2.1.5. Culte et continuité dynastiques

Célébrer son lignage permet au roi d'inscrire son règne dans la continuité du pouvoir royal égyptien. Les premiers rois de la XVIII^e dynastie, issus des rois de la XVII^e dynastie thébaine, mènent une politique architecturale qui établit le culte de la « nouvelle » famille royale. Des monuments sont construits à Abydos pour Tétichéri, l'une des reines tutélaires de la fin de la XVII^e dynastie, et pour Ahmès-Néfertari, l'épouse d'Ahmosis et mère d'Amenhotep I^{er}. En rendant ainsi hommage à sa famille, Ahmosis construit une lignée et ancre sa légitimité dans l'histoire. Ahmès-Néfertari et Amenhotep I^{er} reçoivent d'ailleurs un culte tout au long du Nouvel Empire dans la montagne thébaine. Hatchepsout procède de même en se chargeant du culte funéraire de son père Thoutmosis I^{er}, à

qui elle fait construire un temple mémoriel à Deir el-Bahari : c'est une façon de se présenter comme successeur légitime d'un roi légitime.

Sous la XIX^e dynastie, Séthi I^{er} fait œuvre d'une piété filiale marquée en consacrant plusieurs monuments à son père Ramsès I^{er}, à Qantara (Delta oriental), Thèbes ou Abydos. Son propre temple funéraire à Abydos est aussi un monument à la continuité dynastique puisqu'il s'y représente, accompagné de son successeur désigné, le futur Ramsès II, en train de faire offrandes à soixante-quinze rois-ancêtres.

2.2. La divinisation du roi

La royauté égyptienne fait partie des grandes monarchies sacrées de l'histoire de l'humanité. Interlocuteur des dieux, le roi en est leur représentant sur terre et assure le maintien du cosmos. Au Nouvel Empire, l'assimilation et l'intégration de la personne royale au divin sont bien plus poussées qu'auparavant.

2.2.1. Intimité avec le divin

D'intermédiaire des dieux, le roi en devient le reflet ; les sphères du politique et du divin communiquent plus étroitement au Nouvel Empire. Cette évolution trouve l'une de ses origines dans le changement de la vision du monde des anciens Égyptiens, perceptible dans les livres funéraires. Se développe en effet l'idée qu'il y eut, avant l'ordre présent, un âge d'or où hommes et dieux vivaient en harmonie, sous le gouvernement divin de Rê. Le dieu créateur n'est dès lors plus seulement vu comme un dieu originel lointain, mais comme un souverain prototypique. À ce titre, il est appelé à se mêler des affaires du gouvernement des hommes, et notamment à désigner le roi et à l'assister durant son règne.

Le récit de sa conception divine (théogamie) affiché par Hatchepsout sur les murs de la deuxième terrasse de son temple funéraire explicite l'ascendance divine du roi (cf. fig. 34). Amon, en prenant les traits de Thoutmosis I^{er} s'est

physiquement uni avec la mère d'Hatchepsout, la reine Ahmès. La nature divine d'Hatchepsout est par ailleurs réaffirmée puisque ses membres, façonnés par le dieu potier-Khnoum, sont ceux d'Amon, rappelant les eulogies royales* du Moyen Empire qui assimilaient les qualités du souverain aux attributs des différents dieux du panthéon égyptien. Ces éléments permettent d'inscrire le roi dans la sphère mythique et de confirmer son rôle de garant de l'équilibre universel.

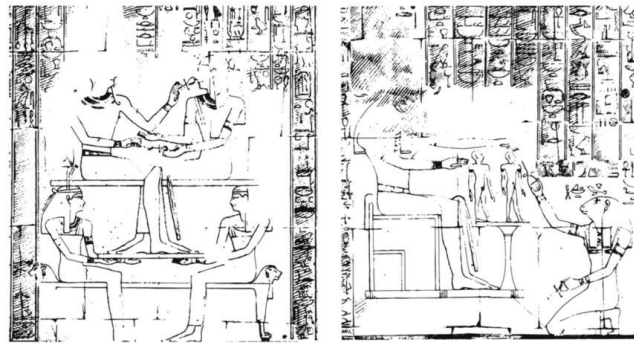


Fig. 34 La conception d'Hatchepsout sur les reliefs du temple de Deir el-Bahari

Rencontre charnelle entre la reine Ahmès et le dieu Amon (gauche) ; le dieu Khnoum façonne les ka d'Hatchepsout sur son tour de potier (droite).*

La filiation divine ratifie les droits de la naissance. Toutefois, en l'absence de règles de succession tout à fait strictes, la légitimité du roi peut être réaffirmée par sa prédestination à occuper cette place. Ainsi, lors de la conception d'Hatchepsout, Amon annonce qu'« elle exercera l'excellente royauté dans ce pays tout entier ». Ce thème occupe une place importante dans le répertoire de l'idéologie monarchique du Nouvel Empire. La Stèle du Sphinx, que Thoutmosis IV fait ériger sur le plateau de Giza, raconte comment le dieu solaire Horakhty est apparu au prince en rêve, pour lui annoncer qu'il « exercerait la royauté sur terre à la tête des vivants ».

L'oracle divin devient d'ailleurs l'un des modes principaux d'intervention des dieux dans le domaine des hommes au Nouvel Empire. C'est Amon qui convoque Hatchepsout à son couronnement. Cet oracle, désigné dans la langue égyptienne comme un « miracle » (*biat*), semble être une innovation de ce règne. Le dialogue du roi avec le dieu suit en réalité le développement de l'expression religieuse propre à cette

période. À l'époque ramesside, les individus dialoguent de plus en plus fréquemment avec leur divinité protectrice. Le *Poème de Qadech* que Ramsès II fait graver sur les grands temples d'Égypte pour célébrer sa prétendue victoire sur les Hittites en l'an 5 de son règne, décrit l'intervention d'Amon, sous forme d'épiphanie, au cours de la bataille : en mauvaise posture, le roi demande l'intervention du dieu qui répond immédiatement à son appel.

2.2.2. *Culte royal*

La divinisation du roi change d'échelle à partir d'Amenhotep III. Son règne voit l'aboutissement de deux phénomènes religieux, avec d'une part l'affirmation d'Amon comme dieu dynastique et d'autre part la solarisation de ce dernier. On assiste ainsi à une focalisation sur l'activité diurne et visible du soleil, avec une association étroite entre le roi et l'énergie solaire, au détriment des autres aspects plus cachés des divinités.

Le roi est placé dans une relation si étroite avec un certain nombre de divinités, au premier rang desquelles le dieu d'État Amon, qu'il apparaît à plusieurs reprises dans la statuaire et l'iconographie comme l'une des manifestations (hypostase) du dieu. Il est représenté avec la barbe divine, avec une tête de faucon comme Rê-Horakhty, ou encore sous un aspect momiforme, ce qui l'assimile à Osiris-Ounnéfer, dieu des morts. Voilà qui annonce tous les éléments de la religion d'Akhénaton et son « pharaocentrisme » : le roi est l'image vivante du dieu soleil. Amenhotep III consacre en outre le temple de Louqsor au culte du *ka** royal, alors que jusque-là ce dernier prenait place dans une chapelle dédiée au sein du temple d'un dieu.

Ramsès II prend Amenhotep III pour modèle dans le cadre du culte monarchique. Comme ce dernier, qui a fait construire pour lui et son épouse Tiye les temples de Soleb et Sedeïnga en Nubie, il fait édifier à Abou Simbel deux impressionnants temples rupestres pour lui-même et la reine Néfertari, identifiée à Hathor. Dans le naos sont honorés les dieux

dynastiques Horakhty, Amon-Rê et Ptah et, parmi eux, le roi lui-même. En outre, plus de cinq cents statues de Ramsès II sont connues à ce jour. Certaines d'entre elles, de taille colossale, sont l'objet d'un culte non plus seulement de l'État mais aussi de la part d'individus, qui considèrent le roi divinisé comme un intermédiaire efficace avec le monde divin. En témoignent les stèles dites d'Horbeit, originaires de Per-Ramsès, qui sont dédiées par des particuliers aux statues colossales du roi dans la ville.

2.3. Le théâtre du pouvoir : architecture et liturgie monarchique

Le pouvoir égyptien se constitue dans la pratique, dans les actes et dans les gestes. Il se révèle à travers son territoire et dans des lieux spécifiquement conçus comme des vitrines de la royauté. Le moment structurant de cet ensemble de pratiques est la procession. Avec son cortège de prêtres, courtisans, chanteurs, danseurs qui accompagnent rois et statues des dieux, elle est une démonstration publique de faste monarchique. C'est un moment essentiel d'interaction du pouvoir royal à la fois avec le divin et avec ses sujets, à travers un certain nombre d'actions rituelles au cours d'un cheminement cultuel très formalisé.

2.3.1. Les grands rites monarchiques

Le couronnement est l'un de ces rituels codifiés. Si le roi succède à son prédécesseur immédiatement à la mort de celui-ci pour garantir la continuité de la fonction – c'est l'avènement –, le couronnement proprement dit n'intervient qu'après un deuil d'une durée théorique de 70 jours. Durant cette période, le nouveau roi apparaît coiffé de la seule couronne bleue, le *kheprech**, et non rasé, en signe de deuil. Le sacre donne lieu à d'importantes cérémonies à travers le royaume, qui permettent à la monarchie de réaffirmer son pouvoir sacré et au nouveau roi d'être pleinement identifié à la fonction royale : le couronnement est en effet, dans la langue égyptienne, une « apparition », semblable à celle de l'astre

solaire au matin (*khâou*). Le même mot désigne les couronnes, qui sont imposées au roi par le dieu lui-même, à Karnak. Ce rituel d'ordre cosmique, qui révèle le roi comme tel, permet certainement d'inscrire dans l'ordre du sacré et du nécessaire les aléas de la succession royale. Les cinq noms du roi sont également dévoilés à cette occasion, constituant souvent un programme politique.

Plusieurs rois du Nouvel Empire ont fait représenter les cérémonies du couronnement dans les grands temples divins du royaume, comme Thoutmosis III à Karnak. Les textes qui accompagnent la figuration des moments clés du rituel explicitent la portée politico-religieuse des actes accomplis : « Rê lui-même m'établit, je fus élevé (en dignité) par les couronnes qui sont sur sa tête, son uraeus* établi sur mon front, (...) ; je fus pourvu de tous ses pouvoirs, équipé du discernement des dieux comme Horus arrivé à l'âge de raison dans la maison de son père Amon-Rê. (...) Il établit mes couronnes et il fixa pour moi la titulature ». Le sacre est l'occasion d'un parcours processional du roi, à travers le temple, la ville et le pays.

Le jubilé (fête-*sed** en égyptien) est quant à lui bien connu depuis l'établissement de la monarchie égyptienne. Théoriquement célébré après 30 années de règne, il réaffirme la capacité du roi à gouverner et inaugure une nouvelle ère. Les sources du Nouvel Empire montrent l'importance de ces festivités, pour lesquelles les ressources matérielles et sacrées du pays sont mobilisées. Là encore, la fête occasionne le déplacement du roi mais aussi celui des statues divines, marquant l'emprise de la monarchie sur son territoire. Le premier jubilé d'Amenhotep III, célébré vers 1360 av. J.-C., est l'occasion de la mise en œuvre d'un large programme architectural à travers l'Égypte et au-delà. Les festivités se déroulent principalement à Malqatta, le palais de la rive gauche thébaine, construit pour l'occasion avec temple d'Amon, salle des fêtes et bassin nautique. Tout le pays envoie des denrées, dont une partie dans des jarres qui ont été retrouvées sur place : outre le tribut symbolique, ces envois sont la preuve du rôle politique et économique de ces festivités pour le contrôle du pays et des élites par le roi.

Les grandes fêtes annuelles, comme la fête d'Opet* ou la Belle fête de la Vallée* à Thèbes, sont en outre autant d'occasions pour le pouvoir royal de se montrer avec sa Cour. Durant la première, la statue portative d'Amon, accompagnée du roi, des prêtres et de la Cour visite son « harem », le temple de Louqsor, par la voie terrestre avant de revenir à Karnak par voie fluviale. Pour la deuxième, Amon traverse le Nil pour se rendre dans la nécropole thébaine, en particulier dans les temples mémoriels des souverains, et y participer ainsi à la régénération des morts.

2.3.2. Les temples de millions d'années

Les temples de millions d'années*, sur la rive occidentale thébaine, à la limite des terres cultivées, jouent un rôle de premier plan dans la célébration des rites monarchiques. Ces monuments ne sont pas des temples funéraires au sens strict mais des temples mémoriels, qui célèbrent une synthèse entre la personnalité du roi régnant et la divinité principale d'une région (Amon à Thèbes). Destinée à « proclamer les accomplissements, les fêtes-*sed* et les millions d'années » de règne, cette institution fait partie du domaine d'Amon et abrite les chapelles de nombreux dieux. Hatchepsout construit à côté du temple de Montouhotep II, l'auguste fondateur du Moyen Empire, son propre temple, le « sacré des sacrés » (*djéser-djéserou*)(cf. fig. 18). On accède au sanctuaire lui-même, creusé dans la montagne, par une série de trois terrasses bordées de façades à portiques où est évoquée la destinée royale et divine d'Hatchepsout : conception divine, expédition vers Pount, interactions avec les dieux... Le plus vaste des édifices de ce genre a été érigé par Amenhotep III à Kom el-Hettan. Seules les deux statues colossales qui en marquaient l'entrée – elles furent baptisées à une époque plus tardive les « Colosses de Memnon » – sont encore visibles dans la campagne égyptienne.

Les Ramessides mènent également une politique active de fondation de temples mémoriels, dans les anciens centres religieux d'Égypte mais aussi dans des régions éloignées, où les dieux locaux, comme Amon, Rê, Ptah ou Osiris sont

honorés dans une union mystique avec le roi. C'est le cas à Abou Simbel, où le roi est progressivement assimilé à Rê-Horakhty. Le principal temple de millions d'années de Ramsès II reste cependant celui de la rive ouest thébaine, connu aujourd'hui sous le nom de *Ramesseum**. Il présente encore un vaste complexe de magasins et d'ateliers autour du sanctuaire lui-même et constituait à la XIX^e dynastie le centre administratif de la rive ouest thébaine, rôle ensuite assumé par le temple de Ramsès III à Médinet Habou, qui fut le dernier grand temple construit au Nouvel Empire. Celui-ci est équipé d'une entrée en forme de porte de ville fortifiée syro-palestinienne, en célébration des victoires du roi dans cette région du monde.

2.3.3. *Les capitales royales*

Les rois du Nouvel Empire reprennent le rôle de fondateur de villes constitutif de la monarchie égyptienne. La fondation urbaine est un discours en acte : les grandes villes participent de l'emprise royale sur le territoire en l'ancrant dans celui-ci et constituent autant de jalons pour cette monarchie itinérante.

Les métropoles religieuses et royales fonctionnent en un réseau politique et symbolique associant différents aspects du pouvoir royal sacré. Ce dernier modèle entièrement la topographie urbaine : les temples, voies processionnelles et palais cérémoniels mettent en scène la fonction d'officiant du culte divin du roi et sont le support du discours royal.

L'importance religieuse de Thèbes est renforcée au Nouvel Empire. Elle se déploie largement sur les deux rives du Nil : quartiers administratifs et urbains s'intercalent entre le vaste complexe cultuel de Karnak et le temple de Louqsor sur la rive est ; à l'ouest, les nécropoles, temples mémoriels et palais cérémoniels royaux redessinent la topographie sacrée de la ville. Hatchepsout et ses successeurs font de Thèbes, à travers un réseau de temples et de voies processionnelles, le théâtre de l'association du pouvoir royal au dieu dynastique Amon, à l'occasion des voyages de la statue du dieu, dans sa barque, entre les quatre pôles que constituent les temples de Karnak,

Louqsor, Médinet Habou et Deir el-Bahari. Lors de la Belle fête de la Vallée par exemple, la statue d'Amon, accompagnée du roi, de sa suite et du clergé rend visite au temple de Montouhotep II : les festivités réaffirment le lien indéfectible entre les rois prédécesseurs et le souverain régnant.

Akhétaton, ville nouvelle construite sur ordre d'Akhénaton, est entièrement conçue comme le théâtre de la nouvelle idéologie qui renforce encore la position centrale du roi (cf. fig. 35). Organisée autour des temples d'Aton et des palais royaux, la ville sert d'arène pour la parade quotidienne du roi qui se rend aux temples chaque jour et imite ainsi le cycle solaire, sous les acclamations de son peuple – du moins est-ce ce que donnent à voir les représentations officielles dans les tombes des membres de l'élite. Amarna est aussi une capitale politique, avec l'implantation des élites au plus près du roi, de la chancellerie royale et des tombes de la famille régnante.

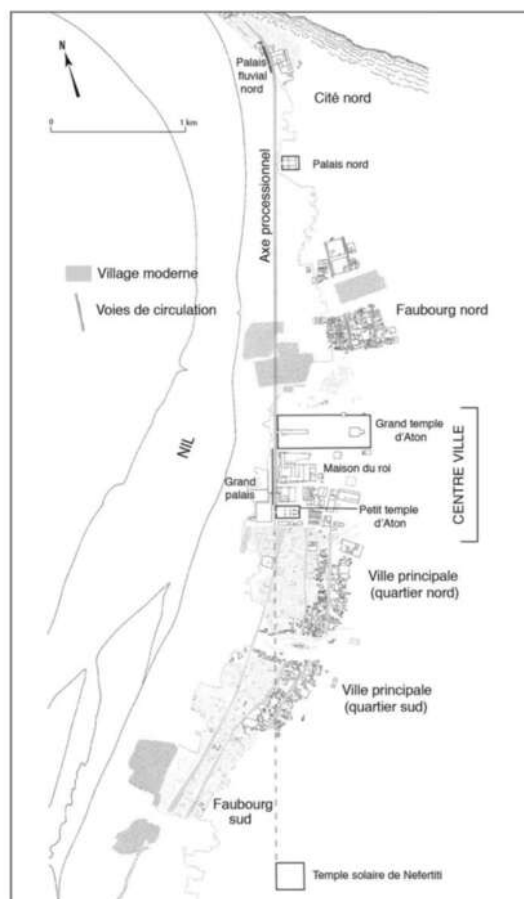


Fig. 35 Plan d'Akhétaton, capitale fondée par Akhénaton en Moyenne-Égypte

Ramsès II fonde à son tour une nouvelle capitale, désignée dans les textes comme « Le domaine de Ramsès (Per-Ramsès) aimé d'Amon grand par ses victoires », sur le site de Qantir, immédiatement au nord d'Avaris. La région est le fief de la nouvelle famille au pouvoir. Elle est en outre au centre de l'Empire égyptien, au plus proche de la partie la plus sensible de l'aire d'influence égyptienne, la Syrie-Palestine. La ville constitue le point de départ de l'armée lors des campagnes pour le Proche-Orient et se trouve au cœur d'une riche région agricole que le pouvoir royal met alors en valeur, dans des grands domaines* royaux où l'on trouve notamment des vignobles et des oliveraies. Le paysage sacré est marqué par les colosses du roi disposés devant les temples. Le caractère de capitale impériale est visible par un vaste ensemble palatial mais surtout par un complexe industrialo-militaire, avec une vaste zone de travail du bronze, une armurerie et une garnison de chars. La ville est associée à la puissance de Ramsès dans la littérature à travers un genre littéraire spécifique, les éloges de Per-Ramsès, qui vantent cette capitale comme l'un des grands accomplissements du roi : « Tu as construit Per-Ramsès-aimé-d'Amon (vie ! santé ! force !), Le front de toutes les contrées étrangères, le flanc de l'Égypte ! Beauté des fenêtres, aux galeries éclatantes, de lapis-lazuli et de turquoise ! Place qui sert d'état-major à ta charrerie, Revue pour ton armée ! Mouillage pour tes troupes de marine, qui viennent t'apporter les tributs ! » (papyrus Anastasi III).

2.3.4. Karnak et les temples divins

Remarquablement bien conservé, le temple de Karnak fut l'un des hauts lieux d'expression des processus de légitimation et de définition de la monarchie égyptienne au Nouvel Empire.

En Égypte, le temple est le lieu de présence effective de la divinité incarnée dans la statue divine. Le sanctuaire est formé par une succession d'espaces intérieurs, de salles et de cours, qui mènent au naos*, réceptacle du dieu. Cet axe de circulation du dieu est aussi l'axe principal du temple, le plus souvent d'est en ouest. Les espaces se font de plus en plus petits, de plus en plus sombres, de plus en plus réservés.

L'intérieur du temple figure un cosmos de pierre, un monde en réduction ordonné autour des dieux et du roi quand les parois extérieures semblent repousser les forces du chaos, avec les représentations apotropaïques des victoires du roi sur ses ennemis. Le temple n'est pas accessible librement ; les statues divines ne sont en contact avec le peuple que lors des processions* à l'occasion des grandes fêtes religieuses.

Comme tous les grands temples, Karnak est un vaste complexe qui rassemble des bâtiments aux fonctions variées (cf. fig. 36). Il comprend, autour du temple principal d'Amon-Rê, un ensemble de temples, pour Mout, Khonsou ou encore Ptah, des sanctuaires, des voies processionnelles mais aussi de nombreuses installations de briques crues avec des ateliers, des magasins, des logements et des espaces administratifs. Entouré d'un mur, il est relié par des voies monumentales au temple de Louqsor et au Nil. Chaque souverain l'agrandit par réaménagement des espaces intérieurs et par des ajouts selon ses deux axes principaux, vers le sud, en direction de Louqsor, et vers le Nil, en direction de Deir el-Bahari.

Ce temple est une vitrine du pouvoir et des grands événements des règnes individuels. Hatchepsout par exemple y fait ériger la chapelle rouge où sont consignées les étapes de son accession au pouvoir. Thoutmosis III recouvre les interventions d'Hatchepsout et remodèle le temple de Karnak, où il construit l'Akhménou, un temple mémoriel* dédié à la célébration de son pouvoir et notamment de son jubilé : on y trouve la chambre des ancêtres qui célèbre la succession dynastique, ou encore les pièces connues sous le nom de « jardin botanique », dont le programme décoratif célèbre sa domination sur le cosmos. Les annales des hauts faits de son règne sont par ailleurs gravées à proximité, au cœur du sanctuaire d'Amon lui-même.

Pour les sorties du dieu sur sa barque, lors des grandes fêtes, estrades et reposoirs* sont aménagés, dans des cours de plus en plus grandioses, précédées par de vastes pylônes* vers l'ouest et le sud. Dans la cour entre le III^e et le II^e pylône, érigé par Horemheb, Séthi I^{er} lance la construction d'une spectaculaire salle hypostyle, qui est achevée par Ramsès II. Le mouvement se poursuit jusqu'à la fin du Nouvel Empire

quand Karnak se confond avec le siège même du pouvoir, aux mains des grands-prêtres.*

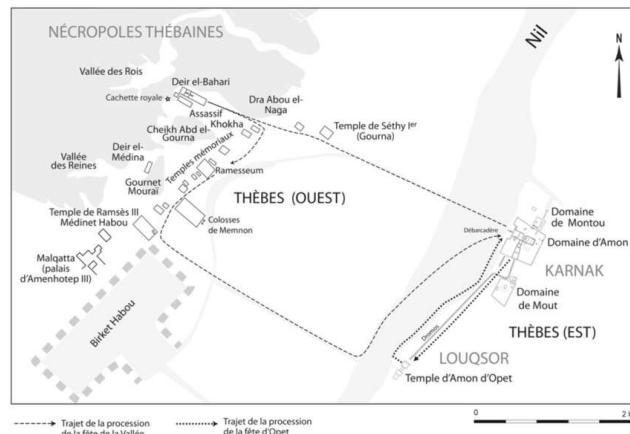


Fig. 36a Topographie sacrée thébaine

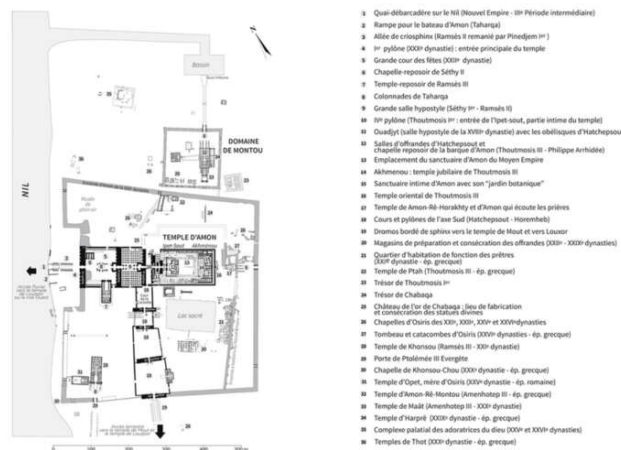


Fig. 36b Plan du complexe de Karnak

Les pharaons du Nouvel Empire n'en construisent pas moins à travers le pays tout entier. Abydos, qui abritait la tombe d'Osiris, le roi des morts et figure tutélaire du roi défunt, est largement investie par les rois de cette période qui y célèbrent notamment le culte dynastique. Memphis accueille le temple de Ptah, immense complexe accessible par une monumentale voie processionnelle. Cette cité pourrait également avoir été la résidence la plus fréquente de l'administration royale, cantonnant Thèbes dans un rôle de capitale religieuse et cérémonielle. Héliopolis enfin, est un lieu d'intenses activités architecturales, puisqu'il s'agit du berceau du dieu créateur, Rê.

2.3.5. La tombe royale au Nouvel Empire

Le Nouvel Empire introduit un changement radical dans l'architecture et le paysage funéraires royaux, avec l'éclatement du complexe, qui réunissait, aux époques précédentes, en un même lieu, la tombe du roi et les installations de son culte funéraire. Cette innovation mène à son terme les évolutions du complexe funéraire du Moyen Empire (cf. p. 182). Désormais, le roi est enterré à l'abri des regards, au sein de la Vallée des Rois. Le culte funéraire est quant à lui assuré dans les « temples des millions d'années* », sur la rive ouest thébaine, intégrés au domaine d'Amon (cf. *supra*).

Alors que les rois de la XVII^e dynastie étaient enterrés avec leur clan à Dra Abou el-Naga, les premiers souverains de la XVIII^e dynastie choisissent un lieu exclusif, au cœur de la montagne thébaine dans le ouadi connu aujourd'hui comme la Vallée des Rois. Le monument funéraire royal prend la forme d'une tombe creusée dans la roche (hypogée*). Ses parois sont décorées avec un corpus nouveau de livres funéraires, d'abord réservés aux rois, et qui sont, contrairement à leurs prédécesseurs (les *Textes des Pyramides** et les *Textes des Sarcophages**) richement illustrés. Ces textes de l'au-delà, comme l'*Amdouat** ou le *Livre de la Vache du ciel*, décrivent la course du soleil – et du roi transfiguré – dans le monde souterrain lors des douze heures de la nuit.

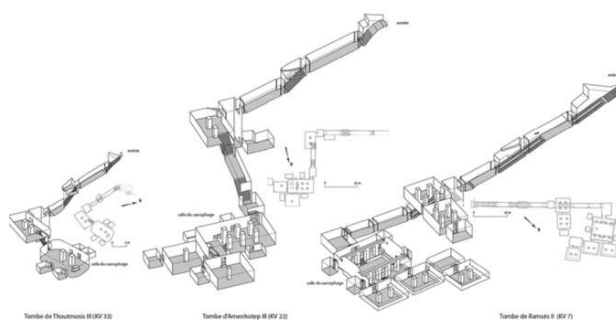


Fig. 37 L'hypogée royal au Nouvel Empire

L'hypogée royal, qui ne cesse de s'agrandir au cours du Nouvel Empire, se compose d'une alternance d'escaliers et de couloirs menant à la chambre funéraire, avec, à partir de Thoutmosis III, deux salles à piliers (cf. fig. 37). L'architecture

reflète le cheminement du défunt dans la *douat* (au-delà) et le parcours du soleil dans la nuit. Avec Amenhotep II, le plan des appartements funéraires des premiers rois de la dynastie laisse place à des sections de la tombe disposées à angle droit les unes par rapport aux autres. Cette configuration reprend celle du monde inférieur que le défunt, assimilé au dieu solaire Rê, doit parcourir durant les heures de la nuit. À la fin de la XVIII^e dynastie, l'atonisme introduit une rupture dans les croyances funéraires officielles : la tombe qu'Akhénaton destine à lui-même et à sa famille à Amarna rompt avec la description du parcours dans l'au-delà pour ne célébrer que l'adoration quotidienne du disque solaire. Le retour à Thèbes semble ensuite précipiter les innovations : un nouveau modèle se fixe sous le règne d'Horemheb, dans lequel l'hypogée est désormais linéaire, malgré un décrochement dans le plan – une probable réminiscence du plan courbe –, jusqu'à la XX^e dynastie. C'est là un héritage de l'époque amarnienne : le dieu-Soleil étant le dieu des morts, l'axe de la tombe est désormais rectiligne pour permettre aux rayons solaires d'arriver jusqu'à la chambre funéraire, au moins métaphoriquement.

De nouvelles divinités et de nouveaux textes funéraires font leur apparition, comme le *Livre des Portes**, qui décrit la progression du soleil à travers les heures nocturnes en mettant l'accent sur la lutte entre la lumière et les ténèbres. Séthi I^{er} fait également figurer dans sa tombe le chapitre 125 du *Livre des Morts*, jusqu'ici attesté uniquement pour les particuliers, qui évoque le jugement du défunt par le tribunal d'Osiris.

3. L'État et l'Administration au Nouvel Empire

Le roi est la tête cérémonielle de l'État. Il s'appuie néanmoins, nous l'avons vu, sur une administration complexe. À la Deuxième Période intermédiaire, l'administration du royaume hyksôs comme celle du royaume thébain présentent un degré de continuité certain avec l'organisation administrative de la XIII^e dynastie. Au nord, cet héritage s'est mêlé à des pratiques d'origine asiatique. Les Hyksôs étendent notamment les attributions des directeurs des choses scellées, qui s'occupent

du Trésor, ce qui témoigne des préoccupations économiques de ce pouvoir. En Haute-Égypte, l'héritage est intégré aux changements imposés par le nouveau contexte socio-politique. La capacité des derniers rois de la XVII^e dynastie à repousser simultanément Hyksôs et Kouchites est à mettre au compte, au moins en partie, de structures politiques, économiques et logistiques complexes, qui existaient déjà mais que les rois thébains ont réorganisées à leur bénéfice.

D'abord une affaire familiale à l'aube du Nouvel Empire, l'État connaît une forte complexification et croissance à partir du règne de Thoutmosis III et de la constitution d'un vaste empire. La réunification, bien qu'issue de campagnes militaires, voit le rétablissement d'un État et d'une administration centrale. Ceux-ci, néanmoins, ne répondent pas plus au Nouvel Empire qu'aux époques précédentes à un organigramme cohérent et immuable. L'État égyptien est en effet plutôt constitué de « cercles de pouvoir interconnectés » (E. Cruz-Uribe), qui se complètent et, parfois, se chevauchent : le gouvernement intérieur, le gouvernement des conquêtes, le domaine d'Amon, l'armée, les provinces, l'agriculture institutionnelle, la Nubie ou les territoires du Proche-Orient. La fluidité entre ces différentes branches est un trait fort du Nouvel Empire, comme en témoignent les nombreux dignitaires qui cumulent des titres relevant de différents corps de l'État.

3.1. Un système administratif empirique

Malgré une bureaucratie complexe, le fonctionnement de l'État égyptien repose largement sur le rite et la famille. L'administration du Nouvel Empire est connue par des sources de la pratique* plus nombreuses qu'auparavant. Le discours monumental livre une vision théorique et normative de l'administration, comme le Cycle du vizir qui rassemble les textes connus comme les *Devoirs du vizir* et l'*Installation du vizir*, auxquels il faut ajouter d'autres textes de présentation de soi des vizirs* du début de la XVIII^e dynastie. Des sites archéologiques bien préservés, comme le village de Deir el-Médina, donnent quant à eux une image des pratiques

effectives de gouvernement à travers de nombreux documents conservés sur ostraca*, au sein d'une communauté directement connectée au pouvoir royal.

3.1.1. *L'État bureaucratique*

Les *Devoirs du vizir* indiquent par certains aspects l'existence d'une « bureaucratie » au sens que lui a donné le sociologue allemand Max Weber, c'est-à-dire un ensemble de structures formelles, de prescriptions et de normes en mesure de prendre le pas sur l'influence et les motivations individuelles. L'effort d'enregistrement semble particulièrement important pour l'administration d'État. Les entrées et les sorties de biens des différentes institutions sont consignées par écrit avant d'être compilées dans des registres et des journaux de bord comme ceux qui ont été conservés pour la Résidence royale de Memphis sous Séthi I^{er} ou la communauté de Deir el-Médina. Par ailleurs, en cas de conflit, il était possible d'avoir recours à des archives écrites. C'est le cas dans l'action judiciaire entreprise devant le vizir par Mosé, un dignitaire de Ramsès II, relatée dans sa tombe de Saqqara. Le conflit porte sur une terre accordée par le roi Ahmosis – soit une dizaine de générations auparavant – à un officier de ses ancêtres, un certain Néhési. Le fait qu'il s'agisse de terres royales octroyées par le souverain à un militaire explique sans doute l'existence d'archives officielles. Tout acte de propriété ou tout litige n'était probablement pas consigné par écrit et archivé à long terme.

En outre, les archives administratives jouent certes un rôle dans la régulation des rapports sociaux, mais selon des procédures qui restent essentiellement orales. Il n'y a pas de code de loi administratif en Égypte ancienne. Dans ce monde de « l'empirisme légal », selon la formule d'A. Théodoridès, le droit est avant tout jurisprudentiel, fondé sur des décrets et décisions du passé qui prennent valeur de lois. Au-delà de l'importance des registres et autres bordereaux, il ne faut pas négliger leur valeur symbolique en termes de prestige et de pouvoir pour ceux qui en disposaient. Cet État est composé de nombreux services et canaux d'autorité différents, parfois

potentiellement en concurrence : le vizir et le directeur des choses scellées (puis l'intendant du roi) gèrent les affaires économiques du domaine royal et les revenus des expéditions, autant de domaines proches de ceux du directeur du Trésor, sorte de ministre de l'économie qui gère les biens de l'État. Le système est souple et privilégie une approche pragmatique, au coup par coup, selon le problème considéré et non selon un cadre posé. L'importance des audiences devant le vizir, qui écoute les plaintes, doit être comprise dans un tel cadre, où les règles ne sont jamais édictées *a priori* mais ne sont que des réponses spécifiques à un problème donné.

Cet État adaptatif est également réactif. Durant la réforme amarnienne, Akhénaton décide de faire adopter la langue vernaculaire dans les textes de l'administration, c'est-à-dire l'égyptien tel que les gens le parlaient (le néo-égyptien*), et non plus l'égyptien classique* du Moyen Empire, mal compris. Une telle décision, qui évoque à l'historien occidental l'édit de Villers-Cotterêts, par lequel François I^{er} faisait remplacer le latin par le français dans les documents officiels, témoigne d'un réel souci d'efficacité administrative.

Le système jurisprudentiel et l'existence d'institutions concurrentes devaient aboutir à un millefeuille administratif et à des conflits de compétences sur les impôts, la main-d'œuvre où les ressources. C'est le sens que l'on peut donner au Décret d'Horemheb. Ce texte, conservé sur une stèle de Karnak, évoque une restauration nécessaire de l'ordre cosmique et social après l'épisode amarnien. Les mesures affichées témoignent en réalité surtout du souci de réorganiser l'administration royale et les relations entre ses différentes composantes ainsi que de protéger les individus de sur-sollicitations de la part des différentes institutions : les réquisitions de main-d'œuvre doivent être compensées ; les prélèvements de fourrage sont limités aux terres royales et les terres privées en sont exemptées.

3.1.2. L'État familial

L'élément familial et patrimonial de l'État égyptien reste fortement marqué. Les ressources symboliques et matérielles continuent à être traitées comme le bien propre du roi et de ses élites.

Les principales charges sont assumées par des dignitaires qui portent le titre de « fils royal » (*sa nesout*), ce qui montre encore une fois que le lien direct entre le roi et la Cour est une source essentielle d'autorité. Au début de la XVIII^e dynastie par exemple, le titre est en particulier porté par les directeurs de forts et de garnisons, dont le rôle est essentiel dans la lutte contre les Hyksôs et les Kouchites et qui assument des prérogatives quasiment royales.

De même, des membres de la famille royale accèdent à de hautes fonctions et dignités, comme l'office de grand-prêtre* de Ptah, à la tête du clergé de Memphis, dont le plus célèbre titulaire est Khâemouaset, l'un des fils de Ramsès II. À l'époque ramesside, l'héritier présomptif est souvent général en chef, tradition établie depuis Horemheb. Ainsi, sous Ramsès III, le futur Ramsès IV est à la tête des armées égyptiennes durant le règne de son père, quand l'un de ses frères est le chef de la charrerie.

3.2. Le gouvernement central et les hautes charges

Si l'État se confond idéologiquement avec le roi, sa structure est celle d'une administration complexe. Comme aux époques précédentes, sa raison d'être principale est la perception, la centralisation et la redistribution des ressources. Pour ce faire, l'État dispose d'un monopole sur les ressources symboliques (les monuments et les rites) et les structures de contrôle, qu'il peut néanmoins déléguer.

Dominé par le vizir*, l'État administratif se compose de plusieurs domaines interconnectés : Justice, administration des ressources royales, armée, temples.

3.2.1. Le vizirat

Tête administrative de l'État, délégué du roi, le vizir apparaît comme le numéro deux de la monarchie égyptienne.

Durant la Deuxième Période intermédiaire, le vizir disparaît en Basse-Égypte mais perdure dans le royaume thébain jusqu'à la fin de la XVI^e dynastie. La charge vizirale semble alors quasiment héréditaire, aux mains d'une même famille, liée à la famille royale. Le vizir disparaît néanmoins à la XVII^e dynastie au profit du directeur des choses scellées. Peut-être les rois craignaient-ils ce potentiel concurrent à moins que l'office ne soit devenu obsolète dans un royaume familial limité à la portion congrue : il ne sera rétabli qu'après la conquête du Nord, quand les rois égyptiens eurent besoin d'étendre leur autorité sur un plus vaste territoire. C'est Ahmosis qui réinstalle en effet le vizirat en Égypte, mais en divisant la charge, entre un vizir du Nord, établi à Memphis, et un vizir du Sud, qui réside à Thèbes.

La restauration dont fait l'objet cette très ancienne institution est visible dans l'apparition des textes qui constituent un véritable « cycle viziral », inscrits dans la tombe des vizirs sous Thoutmosis III et Amenhotep II. Cet ensemble de textes normatifs sur le rôle du vizir rentre dans la présentation de soi des détenteurs de cette charge. Ainsi, cette composition, même si elle reprend visiblement des éléments plus anciens, participe autant d'une eulogie de la fonction par ses détenteurs que d'une volonté de compilation du savoir caractéristique de l'aube du Nouvel Empire. Le cycle témoigne en effet d'une réflexion et d'une formalisation importante de l'administration à cette époque.

L'office montre par ailleurs une grande stabilité : il est souvent transmis au sein de la même famille, et son titulaire ne change pas nécessairement entre deux souverains, ce qui contribue à la continuité de l'État et de l'administration, quels que soient les soubresauts politiques et dynastiques.

La fonction première du vizir, dès les origines on l'a vu, est judiciaire. Il s'agit à la fois de rendre les jugements, mais aussi d'assurer les tâches de police et d'infliger les châtiments. Ce rôle semble porter essentiellement sur les fonctionnaires dans l'exercice de leur charge : chef de l'administration, il doit

traiter les litiges qui adviennent en son sein. Le bureau du vizir constitue également une cour d'appel dans les conflits entre fonctionnaires locaux et exploitants agricoles. De plus, le vizir administre le palais royal, qui est une entité architecturale mais aussi institutionnelle (là où le roi réside avec son administration), économique (le domaine royal, la base économique du pouvoir royal) et administrative (les organes du gouvernement central). Le vizir gère enfin, conjointement avec le directeur des choses scellées puis l'intendant du roi, les ressources minières et les expéditions, qui constituent une prérogative royale.

3.2.2. *L'administration des ressources*

L'administration des ressources est largement placée sous l'autorité du vizir. Le poste de directeur du Trésor devient rapidement le plus important après celui du vizir, et les rôles de ces deux responsables sont complémentaires dans l'exploitation du territoire égyptien – dans les *Devoirs du vizir*, dont le substrat textuel, rappelons-le, remonte au Moyen Empire, ce rôle est assumé par le directeur des choses scellées. Le directeur du Trésor gère les ressources du pays, les enregistre, les stocke et les redistribue. Il s'appuie sur des directions spécialisées, qui s'organisent peu à peu, comme celles du bétail, du Double-Grenier ou encore de la taxation de tout le pays. De plus, comme celle de vizir, la charge de directeur du Trésor se dédouble sous Thoutmosis III en une direction pour la Haute-Égypte et une direction pour la Basse-Égypte. Il en va de même pour l'institution du Double-Grenier.

Les biens du roi semblent être du ressort, à côté du vizir, du directeur des choses scellées. Cet office est hérité de la Deuxième Période intermédiaire, durant laquelle l'État thébain était la propriété d'une famille locale, et qui avait vu la disparition du vizirat. Souvent en mission, le directeur des choses scellées est impliqué dans les grands travaux du roi et la réception des tributs étrangers. Cette charge est cependant petit à petit supplantée par celle d'intendant du roi (*imy-rô per*), qui prend également en charge les grands travaux de la Couronne et les expéditions minières.

On retrouve là encore une certaine perméabilité entre ces institutions et le partage des tâches et des attributions entre vizir, directeur des choses scellées puis intendant du roi peut varier, comme en témoigne le cumul des responsabilités chez certains personnages ou tout au moins des carrières qui passent d'une branche à une autre. Le vizir Rekhmirê sous Thoutmosis III est, ou a été au cours de sa carrière, directeur du Trésor du roi et du domaine d'Amon.

3.2.3. L'armée

L'armée devient un élément essentiel de l'État et de son idéologie à la Deuxième Période intermédiaire et au Nouvel Empire, à tel point qu'on parle parfois d'un processus de militarisation de l'État à cette époque.

L'expansion de l'armée en taille, en importance sociale et en statut remonte à la XVII^e dynastie, dans un contexte de menace internationale et d'ambition de reconquête. Le nombre important de garnisons dans les villes de province en témoigne. Les directeurs de ces garnisons sont aussi gouverneurs et portent le prestigieux titre de fils royal. Il a également été noté que la majorité des stèles privées de cette époque appartenaient à des personnages en lien avec l'armée. Avec la réunification du pays, conséquence des victoires militaires d'Ahmosis, l'armée devient un corps d'État à part entière, géré au niveau du gouvernement central. C'est l'époque de la mise en place d'une armée de métier permanente, alors qu'auparavant les troupes étaient levées ponctuellement, sous la responsabilité des autorités provinciales.

Les dimensions de l'Empire mais aussi l'évolution des armes, qui exigent un fort investissement et des compétences, expliquent cette professionnalisation. Le char, introduit avec le cheval à la fin de la Deuxième Période intermédiaire, devient l'arme-clé des combats. Les batailles au Proche-Orient comportent en effet en général une charge de charrerie qui doit terrasser l'armée adverse. L'infanterie reste néanmoins un élément central, aux côtés de la marine qui est développée à la

fois pour le transport des troupes mais aussi pour le combat, des batailles navales étant bien attestées. Autre évolution notable, l'usage de soldats étrangers. Si les rois égyptiens utilisent des supplétifs étrangers depuis l'Ancien Empire, le recours à des troupes étrangères se massifie au Nouvel Empire, par l'intégration tout d'abord de Nubiens. À l'époque ramesside, il s'agit en outre de Libyens et de Chardanes, une composante de ces « Peuples de la mer » venus de la Méditerranée orientale qui bouleversent la scène internationale durant la XX^e dynastie. Cela ne manque pas d'ajouter à la confusion à la fin du Nouvel Empire, dans un contexte de guerre civile.

Du point de vue de la composition administrative, l'armée est dominée par l'état-major, avec un général en chef, qui est l'un des plus importants personnages de l'État, et souvent un prince de sang, ainsi qu'une administration nombreuse assurant une efficace logistique (scribes des troupes, scribes des rations, scribes de la conscription). L'encadrement de la masse des soldats d'infanterie (*ouâou*) est assuré par des conducteurs de char, des officiers (*sénény*) ou encore porte-enseigne.

On retrouve régulièrement au sommet de l'État des fonctionnaires qui ont débuté leur carrière dans l'armée avant d'assumer des fonctions « civiles ». Cette tendance s'épanouit pleinement à l'époque amarnienne quand la tête de l'État fusionne avec celle de l'armée. Accèdent en effet au trône des généralissimes qui ne sont pas de sang royal avec Aÿ, Horemheb puis Paramessou, le fondateur de la lignée des Ramessides de la XIX^e dynastie. Cela est de nouveau le cas avec Sethnakht, général fondateur de la XX^e dynastie.

3.2.4. Administration religieuse

En s'occupant des temples, le roi remplit son rôle de garant du culte, ce qui demande d'importantes ressources. Les temples sont en effet des institutions économiques de premier plan (cf. p. 45).

L'administration religieuse est dominée par un directeur des prêtres de Haute et de Basse-Égypte, une charge en principe réservée au grand-prêtre* d'Amon jusqu'à Ramsès III. Le temple d'Amon de Karnak est en importance au premier rang des temples du Nouvel Empire, suivi du temple de Rê à Héliopolis et de celui de Ptah à Memphis. Le roi cherche à se concilier le clergé des grands temples, souvent lié aux puissances locales, mais délègue également par ce biais l'administration et l'exploitation de portions importantes du pays, à travers de larges donations en terres et en personnel. Le mécanisme, connu depuis l'Ancien Empire, prend une ampleur nouvelle à partir de la Deuxième Période intermédiaire : les rois thébains de la XVII^e dynastie semblent en effet avoir été particulièrement généreux vis-à-vis des temples. Après la réunification, le système est appliqué à tout le pays.

L'institution religieuse principale du Nouvel Empire est donc le domaine* d'Amon de Karnak. L'importance dynastique de ce dieu place en effet son domaine au centre de la politique religieuse du monarque. De larges donations royales en font le premier propriétaire terrien du pays et par conséquent un producteur et un administrateur de premier plan. Le domaine d'Amon bénéficie largement des campagnes militaires et des raids à l'étranger comme en témoignent les Annales de Thoutmosis III. Le roi attribue en effet au temple une large partie des populations déportées, du bétail et du butin saisis au Proche-Orient durant ses campagnes, mais aussi les impôts dus par des localités cananéennes, présentés comme un juste revenu puisque c'est Amon qui a favorisé la victoire du roi. Les Ramessides continuent à étendre le domaine d'Amon avec l'érection d'énormes temples mémoriels sur la rive ouest thébaine, qui lui sont rattachés.

Le domaine d'Amon se compose ainsi d'un ensemble assez hétéroclite de temples, d'ateliers, de terres, de troupeaux ; il est équipé d'une flotte et d'une administration propre avec son grenier, son trésor, etc. Il est parfois vu comme un État dans l'État, alors que l'ensemble, de par son organisation et son patrimoine, est en réalité assez fragmenté. Par ailleurs, les liens et l'interdépendance avec l'État central sont très étroits. Le personnel du temple est souvent lié à l'administration

royale par le cumul de fonctions au sein du temple et à la Cour. Sous Thoutmosis III et Amenhotep II, la famille des vizirs* Aametou, Ouseramon et Rekhmirê occupe des positions importantes à Karnak. Le temple administre et exploite même au profit du roi certaines terres royales (les terres *khato*).

On remarque néanmoins qu'à plusieurs reprises, le contrôle des temples les plus importants de Thèbes est aux mains de la même famille. Les exemples traversent le Nouvel Empire. Quand Ramsès II arrive au pouvoir, il place à la tête du domaine d'Amon Bakenkhonsou, auquel succède l'un de ses frères quand un troisième membre de la fratrie est à la tête du temple mémoriel de Mérenptah. À partir du milieu de la XX^e dynastie, c'est la famille de Ramsèsnakht qui contrôle à la fois Karnak et Médinet Habou, le temple mémoriel de Ramsès III, richement doté. Si la collaboration est étroite entre le roi et le domaine d'Amon tout au long du Nouvel Empire, une telle situation porte en elle des possibilités d'autonomisation et prépare certainement la voie à la relative indépendance de Thèbes sous la conduite du temple d'Amon et de son grand-prêtre* à la Troisième Période intermédiaire. En effet, à la fin du Nouvel Empire, le grand-prêtre mène des expéditions minières dans le désert oriental ou vers les mines d'or nubiennes. Son autorité dépasse alors le temple et ses possessions. Il administre la rive ouest thébaine, la nécropole et Deir el-Médina à la place du vizir. Tout se passe comme si, à la fin du Nouvel Empire, le roi avait opéré un transfert d'autorité sur Thèbes, voire sur toute la Haute-Égypte du vizir au grand-prêtre, alors que le pouvoir royal se recentrait sur le Nord et Per-Ramsès.

3.3. Gouvernement local

Si la Deuxième Période intermédiaire est une période de retrait du pouvoir central, l'Égypte n'est pas, comme à la Première Période intermédiaire, divisée entre potentats locaux et autres directeurs de nomes*. Le royaume légitime se contracte sur la région thébaine sous la XVI^e et la XVII^e dynastie, mais l'administration centrale et locale est l'héritière de la

XIII^e dynastie. Durant cette période, Thèbes, capitale royale, s'appuie sur un réseau de villes et de familles locales, d'Abydos au nord à Éléphantine au sud, en passant par Coptos, Elkab ou Edfou. Certaines de ces villes deviennent des centres économiques et militaires importants, comme le montre l'apparition dans ce contexte du titre de « commandant de garnison » (*tjésou*), à côté de celui de gouverneur, indicateur d'une militarisation générale des provinces face à la double menace hyksôs et kouchite. À la tête de ces provinces, on trouve des familles locales étroitement liées à la famille royale, notamment à travers une politique dynamique d'alliances matrimoniales. Dans certains cas, la charge de gouverneur semble être de fait héréditaire, comme à Elkab. Ce rôle des familles locales ne doit néanmoins pas nécessairement être lu comme une faiblesse de la monarchie thébaine, puisque ces alliances et la loyauté de ces dignitaires locaux envers le pouvoir royal permettent de présenter un front uni face aux ennemis extérieurs ainsi que de rétablir la monarchie sur l'ensemble de l'Égypte à la fin de la Deuxième Période intermédiaire.

Durant le Nouvel Empire, l'administration locale est, comme au Moyen Empire tardif, aux mains des gouverneurs des villes et des villages. Le gouverneur de la capitale du nome est sous l'autorité directe du vizir. Il préside à son propre gouvernement local et contrôle la propriété foncière, l'administration des biens royaux, l'ordre local et les relations avec l'État central. Il est assisté en général d'un rapporteur (*ouhémou*), sorte de notaire provincial qui gère l'enregistrement et l'approbation des transferts de propriété, et un conseiller du district (*qénébty ny ou*), responsable des ressources agricoles.

En outre, il ne faut pas imaginer le territoire égyptien constitué d'un maillage provincial homogène et exclusif, à la manière des départements français mis en place à la Révolution. De nombreuses fractions du territoire s'intègrent dans d'autres réseaux institutionnels, comme les fondations royales administrées directement par la Couronne ou des institutions religieuses.

4. La conquête d'un empire en Nubie et au Proche-Orient : la place de l'Égypte en Méditerranée orientale

Les sources du Nouvel Empire permettent enfin d'avoir une vision relativement détaillée des interactions entre l'Égypte et ses voisins. À cette époque, les échanges internationaux, en particulier en Méditerranée orientale, connaissent un véritable essor, pendant ce qu'il est convenu d'appeler l'âge du Bronze Récent. Plus qu'auparavant, les pharaons affichent le récit de leurs exploits guerriers dans les grands temples du pays. À ces récits qui présentent l'action royale uniquement sous un jour glorieux, viennent s'ajouter des sources diplomatiques – lettres d'Amarna, correspondance égypto-hittite, etc. – ainsi que d'autres textes issus des cours proche-orientales. Les sources archéologiques sont également d'un précieux secours, en particulier pour déterminer les circuits d'échanges.

Si la chronologie des interventions égyptiennes en Nubie et Syrie-Palestine est bien fixée dans ses grandes lignes, en revanche la définition du type de domination exercé par l'Égypte, de ses objectifs et des moyens engagés reste l'objet de vifs débats. La documentation royale présente en effet systématiquement les interventions militaires égyptiennes hors de la vallée du Nil comme la réponse à une agression préalable. Ceci relève de l'ordre du discours : certes, les préoccupations sécuritaires sont importantes, mais les motivations économiques jouent également, comme aux périodes précédentes, un rôle-clé dans la politique étrangère égyptienne. En intervenant contre le royaume de Kerma au sud, les Égyptiens ont ainsi voulu éliminer un adversaire de poids, qui représentait une menace pour leur sécurité. Ils supprimaient également ainsi un acteur qui gênait l'accès direct aux circuits d'échanges méridionaux et à l'exploitation des mines d'or nubiennes. L'accès à l'or est en effet indispensable pour assurer la position égyptienne dans les réseaux proche-orientaux, à l'autre extrémité de la scène internationale.

Pour mener à bien leur politique, les Égyptiens emploient tous les moyens à leur disposition : commerce, diplomatie, mais aussi affrontement militaire lorsque cela se révèle nécessaire. C'est le cas en particulier au Proche-Orient où se forment alors de grands royaumes aux ambitions fortes, qui promeuvent une royauté sacrée, comme le Mitanni et le Hatti, principaux opposants de l'Égypte pour la domination du carrefour levantin.

On observe donc à l'âge du Bronze Récent un monde beaucoup plus interconnecté qu'auparavant, ainsi qu'un recentrage des principaux ensembles politiques sur la Méditerranée orientale.

4.1. Une phase exploratoire : de l'avènement de la XVIII^e dynastie au règne de Thoutmosis III

4.1.1. La Nubie

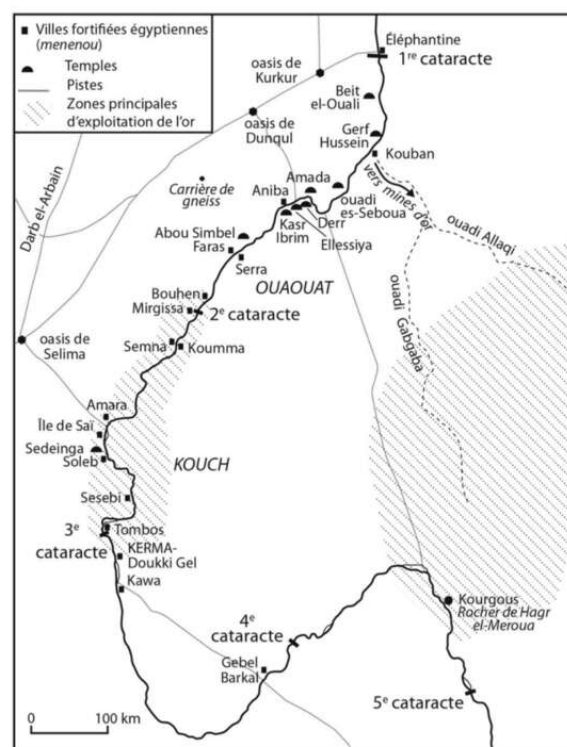


Fig. 38 La Nubie au Nouvel Empire

L'abandon de la Nubie par les Égyptiens durant la Deuxième Période intermédiaire avait mené, nous l'avons vu, à

l'occupation de la région par le royaume de Kerma. Ce dernier lança même des raids jusqu'en Haute-Égypte et se révéla être un allié de circonstance des Hyksôs contre les Thébains durant la phase de réunification. Économiquement et politiquement, la Nubie est une région stratégique pour les Égyptiens et l'une des premières préoccupations des souverains fondateurs du Nouvel Empire fut de reconquérir la zone. Non seulement pour éliminer la menace que représente le pouvoir de Kerma, alors florissant, mais aussi pour se réapproprier ses ressources minières et dominer les échanges dont elle est le point de transit obligé.

Le dernier roi de la XVII^e dynastie, Kamosis, reconquiert la Nubie jusqu'à Bouhen, sans doute en l'an 2 de son règne. Il place peut-être déjà à sa tête un premier « fils royal (de Kouch) », haut dignitaire égyptien chargé de son administration, qui rend compte directement au roi. Ahmosis poursuit l'action de son prédécesseur et s'attaque à la région située au sud de la 2^e cataracte. Des monuments à son nom ont été retrouvés sur l'île de Saï, ainsi que des blocs au nom de son successeur Amenhotep I^{er}. Ce dernier entreprend en l'an 8 de son règne une expédition dans la même région, voire peut-être jusqu'à la 4^e cataracte.

Mais c'est Thoutmosis I^{er} qui, en Nubie comme au Proche-Orient, porte la politique conquérante égyptienne à un tout autre niveau. À la tête de ses troupes, il s'enfonce profondément au Soudan et atteint Kourgous, entre les 4^e et 5^e cataractes, en l'an 2 de son règne. Il établit là, symboliquement, sa frontière, comme l'indique le texte qu'il fait graver sur le gros rocher qui marque le site de Hagr el-Meroua.

Dès son règne donc, le royaume de Kouch semble soumis ; des traces de destruction et d'incendie sont clairement visibles sur le site de Kerma, sa capitale. Mais un soulèvement de la région oblige malgré tout son successeur Thoutmosis II à intervenir à nouveau militairement.

4.1.2. Le Proche-Orient

Au moment de la réunification, sous le règne d'Ahmosis, le but de l'expédition militaire qui se rend à Charouhen, au sud de la Palestine, était de démanteler la base arrière des Hyksôs. Les troupes royales ne se rendent d'ailleurs pas plus loin. C'est encore Thoutmosis I^{er} qui change la donne en s'engageant profondément, à la tête de son armée, jusqu'à l'Euphrate, au cours d'une expédition menée en l'an 4 de son règne. Pour la première fois, les Égyptiens affrontaient directement le royaume hourrite du Mitanni (nommé Naharina dans les sources égyptiennes). Son cœur était en Mésopotamie et ses volontés d'expansion vers la côte syrienne menaçaient les intérêts économiques égyptiens dans la région. La Syrie-Palestine, véritable carrefour commercial, était alors, comme aux périodes précédentes, occupée par des cités-États, entités territoriales de petites dimensions, qui faisaient l'objet de la convoitise des grands royaumes voisins, en cours de renforcement.

Vers 1500 av. J.-C. donc, Thoutmosis I^{er} s'éloigne de plus de 1 000 km de ses bases, traversant le Levant jusqu'à attaquer directement le Mitanni. Cela atteste un contexte local qui devait lui être globalement favorable dans la région, puisque rien ne semble avoir stoppé sa progression sur la côte palestinienne. À cette occasion, il mène même une grande chasse à l'éléphant à Niy, dans la vallée de l'Oronte, près d'Apamée, afin de mettre en scène sa puissance.



Fig. 39 Le Proche-Orient au Bronze Récent

4.2. Thoutmosis III : consolidation et organisation de l'empire égyptien

4.2.1. La Nubie

Le royaume de Kerma est définitivement vaincu sous le règne de Thoutmosis III. Le roi atteint à nouveau le rocher de Hagr el-Meroua ; il y laisse une inscription qui copie presque intégralement celle de son grand-père Thoutmosis I^{er}. Quelques expéditions militaires égyptiennes ont bien encore lieu en Nubie sous les règnes de Thoutmosis IV, Amenhotep III, Amenhotep IV, Séthi I^{er}, peut-être Ramsès II, Mérenptah et Ramsès III, mais elles semblent constituer des réponses à de modestes insurrections. Amenhotep III met quant à lui en œuvre, le premier, une politique de construction intensive dans la région, qui est poursuivie sous Ramsès II : l'édification de multiples temples, dont plusieurs sont dédiés au couple royal, montre une volonté d'égyptianiser ce territoire, d'en changer la nature pour l'intégrer à l'Égypte. Le temple de Soleb est construit à l'occasion de la célébration du premier jubilé d'Amenhotep III. Les temples d'Abou Simbel, deux spéos* creusés dans la montagne et dédiés à Ramsès II et son épouse Néfertari associés à des formes divines, illustrent de manière éclatante l'affirmation de l'idéologie royale et du culte du roi divinisé de son vivant au cœur du territoire nubien. La Nubie devient donc à cette époque l'un des lieux privilégiés d'expression du concept monarchique.

Dans le courant de la XVIII^e dynastie, l'administration égyptienne en Nubie se structure progressivement. Le territoire nubien est divisé en deux entités : Ouaouat, la Basse-Nubie, et Kouch, la Haute-Nubie. Ouaouat, la plus proche de l'Égypte, est la zone la mieux contrôlée. L'intégration de ces deux grandes régions à l'armature administrative égyptienne est effectuée dans le cadre de l'administration vice-royale. Les vice-rois de Kouch, hauts fonctionnaires proches du souverain, lui rendaient compte directement. Leur siège administratif se trouve à Thèbes, où ils se font enterrer, mais ils effectuent des tournées régulières en Nubie. L'administration quotidienne est confiée à leurs deux subordonnés, les « substituts » (*idenou*) de Ouaouat et de Kouch. L'une des fonctions principales de cette administration était la collecte des tributs et taxes, en particulier de l'or, comme l'indiquent les représentations dans la tombe de Houy, vice-roi de Kouch sous Toutânkhamon. Ils

jouaient également un rôle majeur dans la mise en œuvre des nombreuses constructions égyptiennes de la région, à l'image de Néhy, qui se fait représenter sur de nombreux monuments élevés pour Thoutmosis III.

La présence égyptienne se manifeste aussi par la fondation de nouvelles villes au sud de la 2^e cataracte, tandis qu'une partie des forteresses égyptiennes du Moyen Empire construites dans la région de Ouaoat sont réinvesties. Les villes du Nouvel Empire présentent une architecture toute différente de celle des formidables forteresses de la période précédente. Elles sont simplement entourées d'un mur d'enceinte légèrement bastionné. Un temple constitue l'un des bâtiments majeurs de la structure urbaine, ce qui a amené à les baptiser « temple-towns » (B.J. Kemp). Ces villes, nommées *menenou* dans la terminologie égyptienne, sont édifiées sur les points stratégiques du territoire nubien et présentent presque toutes une morphologie similaire. On les trouve ainsi non loin des ressources à exploiter ou encore à proximité des anciens centres de pouvoir kouchites comme Kerma à côté de laquelle est fondée la ville de Doukki-Gel. Elles constituent des centres à même d'intégrer administrativement et économiquement une partie des territoires sous contrôle égyptien.

Cette forte présence égyptienne n'empêche pas la conservation des structures de pouvoir locales. Les scènes de remises de tributs sur les monuments égyptiens montrent régulièrement des princes de Ouaoat et de Kouch ; certains semblent même avoir joué un rôle important au sein de l'administration égyptienne. Ces dynastes locaux continuent donc à gouverner leur territoire, à partir du moment où ils se soumettent aux Égyptiens. Leurs enfants sont souvent éduqués à la Cour royale, favorisant ainsi à leur retour au pays l'autorité pharaonique et les phénomènes d'acculturation. Le prince Hékanefer, à la tête de la région de Miam dans les environs d'Aniba en Basse-Nubie, se fait ainsi construire une tombe entièrement à l'égyptienne et s'y fait représenter à la manière d'un Égyptien.

Grâce au contrôle de la Nubie et des réseaux d'échange vers le grand Sud, les Égyptiens s'assurent donc l'accès aux produits exotiques – ivoire, peaux d'animaux, encens,

ébène... – et surtout à l'or, dont l'Égypte est la principale pourvoyeuse en Méditerranée orientale. Le roi mitannien Touchratta n'affirme-t-il pas à son homologue Amenhotep III : « en Égypte, l'or est plus abondant que la poussière ? » (lettre d'Amarna 20). L'apport des produits de luxe et de l'or apparaît en tout cas régulièrement dans les figurations égyptiennes sous la forme de remises de tributs et d'impôts par les chefs nubiens. Les quantités livrées annuellement sont même énumérées dans le texte des Annales de Thoutmosis III, dans le temple de Karnak. La Nubie fournit également de nombreuses têtes de bétail : l'élevage de bovidés y représente une tradition bien établie et la région de Dongola constitue la plus grande zone d'élevage au sud de Thèbes.

4.2.2. Le Proche-Orient

Dès le début de son règne personnel, Thoutmosis III se lance dans une longue série de campagnes militaires au Proche-Orient, jusqu'à l'Euphrate, suivant là encore les pas de son grand-père. Les motivations du roi relèvent autant de la politique intérieure qu'extérieure. En montrant sa force sur le terrain militaire, celui-ci affirme sa légitimité et ses compétences, après l'épisode de la corégence* avec Hatchepsout. En Syrie-Palestine, les intérêts économiques et politiques égyptiens sont de surcroît menacés par les ambitions mitanniennes. Les 17 campagnes menées par le roi sont détaillées dans le texte des Annales gravé autour du sanctuaire dans le temple d'Amon de Karnak, sur une série de stèles royales ainsi que dans des biographies de militaires ayant pris part aux opérations comme Amenemhab dit Mahou. Ces campagnes assurent la domination de l'Égypte en Syrie-Palestine et apportent des richesses considérables au pays. Elles consolident la position de l'Égypte comme un acteur incontournable dans la région, mais pourraient aussi avoir entraîné une certaine désorganisation et un appauvrissement du Levant, en raison de l'état de guerre permanent et du tribut exigé en biens et en hommes.

Les première et huitième campagnes, les seules à être rapportées en détail dans les Annales, semblent les plus

importantes du point de vue militaire. Les autres constituent des interventions de moindre envergure, voire pour certaines des tournées destinées à affirmer la suprématie égyptienne au Levant et à récolter le tribut. La première campagne, menée dès le début du règne personnel de Thoutmosis III, est justifiée par une insurrection des princes du Réténou. Jugée menaçante pour les intérêts égyptiens, elle était composée d'une coalition entre le puissant prince de Qadech, celui de Megiddo et 330 autres princes et roitelets de la région. L'affrontement militaire, qui a lieu devant la ville de Megiddo, est rapidement gagné par les Égyptiens. Mais les troupes ennemies se replient dans la ville, ce qui débouche sur un siège de sept mois, remporté à terme par les troupes pharaoniques. Le roi perçoit un énorme tribut à l'occasion de la reddition et place des princes ralliés à sa cause à la tête des villes ayant pris part à la coalition.

Les campagnes suivantes semblent destinées à préparer l'ambitieuse huitième campagne de l'an 33, qui a pour objectif de remettre en cause l'influence mitannienne en Syrie. Les Égyptiens prennent pour cela le contrôle de plusieurs ports de la côte levantine et intimident le prince de Qadech en ravageant sa région. Qadech, qui contrôle la trouée de Homs et la Beqa', représente en effet un point stratégique : elle constitue le verrou de l'une des principales voies de communication du Levant. En l'an 33 donc, Thoutmosis III, à la tête de ses troupes, s'attaque directement au Mitanni. Les Mitanniens, pour préserver leur armée, fuient devant l'ennemi, ce qui permet à Thoutmosis III de franchir l'Euphrate et d'intervenir directement sur les terres de son adversaire, dans l'un des rares affrontements directs entre les deux royaumes. Il revient ensuite vers l'Égypte en ravageant une partie des terres traversées, chasse l'éléphant à Niy – il imite là encore Thoutmosis I^{er} – puis prend la ville de Qadech. La 17^e et dernière campagne attestée dans les Annales a lieu en l'an 42 ; elle marque le début d'une phase plus pacifique du règne de Thoutmosis III.

À la fin de son règne, l'empire égyptien a atteint son extension maximale et le roi a consolidé la place de l'Égypte dans l'ensemble de la région. Il s'agit alors d'organiser la

gestion de ce vaste empire, ce qui donne lieu à une réforme administrative. Ces acquis sont consolidés sous le règne de son fils Amenhotep II. Ce dernier mène trois campagnes qui ont pour objectif de contrer des révoltes dans les territoires conquis par son père. Il se distingue par des mesures particulièrement frappantes prises contre les chefs ennemis, dans le but d'intimider les opposants de l'Égypte tentés de se rebeller : lors de la campagne de l'an 3, en particulier, il attache les corps de sept princes levantins vaincus à la proue de son bateau et les présente à Amon de Karnak. Six des cadavres sont ensuite pendus au mur d'enceinte de Thèbes tandis que le septième est exposé sur les murailles de la ville de Napata, en Nubie. Il affiche également sa force par des démonstrations savamment mises en scène de tir à l'arc et de chasse, dans la veine de Thoutmosis I^{er} et Thoutmosis III. Ses campagnes se soldent, d'après les sources royales, par la capture et la déportation en Égypte de 90 000 prisonniers. Même si ces chiffres ont pu être gonflés, on imagine aisément l'impact très négatif d'un prélèvement massif d'hommes sur les sociétés syro-palestiniennes, ce qui ne contribua pas à stabiliser la région à long terme.

4.2.3. Les relations avec le monde égéen et avec Pount

4.2.3.1. Le monde égéen

Des relations directes avec le monde égéen sont attestées durant la XVIII^e dynastie. La présence d'artistes crétois en Égypte a même été démontrée grâce à la découverte de fresques minoennes dans les palais F et G d'Avaris (Tell el-Dab'a), à l'est du Delta, sous le règne de Thoutmosis III. Des milliers de fragments de ces peintures ont été retrouvés. La plus grande représentait une scène de tauromachie, courante dans la décoration des palais minoens de cette époque.

À la même époque, on observe la présence d'émissaires minoens puis mycéniens – une fois que ces derniers eurent mis la main sur la Crète – dans les scènes de remises de tribut. Ils y sont plus rarement représentés dans la seconde moitié de la dynastie. Ces scènes, que l'on trouve dans une série de tombes

de hauts responsables, à Thèbes-ouest et Amarna, du règne de Thoutmosis III (15 attestations sous ce règne, notamment dans celle du vizir* Rekhmirê) à celui de Toutânkhamon, figurent une grande cérémonie qui avait lieu au palais royal. Il s'agissait de la réception des émissaires étrangers par le roi, devant la Cour réunie en grande pompe. C'était là l'occasion pour le souverain de mettre en scène sa domination universelle. Il recevait l'hommage des émissaires envoyés par ses alliés, qui lui adressaient des cadeaux, mais aussi de ses vassaux, qui remettaient leur tribut. Tous semblent dans ces scènes, et d'après les légendes qui rapportent leur discours au roi, reconnaître la suprématie du monarque égyptien. En réalité, des nuances subtiles montrent les différences de statut entre partenaires économiques ou diplomatiques et territoires conquis. Il est remarquable que les Mitanniens et les Hittites n'y apparaissent qu'exceptionnellement, les Babyloniens et les Assyriens jamais. On y retrouve généralement les émissaires de Pount, ceux du monde égéen (« Keftiou et les îles du milieu de la mer »), puis les Nubiens et les Syro-Palestiniens.

De la céramique minoenne puis mycénienne a également été retrouvée sur de nombreux sites égyptiens. La céramique mycénienne est plus abondante pour la période comprise entre 1350 et 1250 av. J.-C., avant une décroissance forte à la fin du ^{xiii}^e siècle, sans doute en raison des difficultés politiques éprouvées par le monde mycénien. De même, des objets égyptiens ont été retrouvés en Crète et en Grèce continentale.

À signaler également une liste de toponymes égéens sur la base d'un colosse d'Amenhotep III, dans son temple mémoriel de Thèbes-ouest. Elle nomme des villes de Crète et de Grèce continentale et montre que les Égyptiens avaient une bonne connaissance de la géopolitique de l'époque. Cette liste appartient à un type de document bien attesté par ailleurs durant le Nouvel Empire : des séries de toponymes nubiens, proche-orientaux ou égéens, étaient gravées sur les murs des temples ou les socles des statues colossales afin de montrer la domination de l'Égypte sur l'ensemble du monde connu.

4.2.3.2. Le pays de Pount

Les grandes expéditions maritimes égyptiennes vers le sud de la mer Rouge, destinées à gagner directement le pays de Pount, s'étaient interrompues après le règne d'Amenemhat IV, à la fin de la XII^e dynastie. C'est assurément l'un des temps forts du règne d'Hatchepsout que la remise sur pied d'une expédition d'envergure vers « le pays du dieu ». Les Égyptiens nommaient ainsi parfois Pount, car sa production la plus appréciée était l'encens, odeur des dieux et produit indispensable à leur culte. La reine met soigneusement en scène le récit de l'expédition, sur les murs de son temple de Deir el-Bahari à Thèbes-ouest. Les grands navires égyptiens y sont représentés en train d'aborder au pays de Pount, puis les émissaires d'Hatchepsout sont accueillis par le couple royal pountite.

Le physique massif de la reine de Pount semble avoir particulièrement impressionné les Égyptiens. Sur les bas-reliefs, le paysage se caractérise par des arbres à encens, des girafes, des rhinocéros ou encore un village constitué de huttes sur pilotis. L'expédition revient avec une cargaison de produits de Pount, dont une importante quantité de résine d'encens, mais aussi des arbres destinés à être transplantés dans la vallée du Nil. Une délégation de Pountites l'accompagne. Enfin, la reine Hatchepsout consacre les produits rapportés au dieu Amon, dont l'oracle a inspiré l'expédition.

Les émissaires du pays de Pount continuent à apparaître, dans le courant de la XVIII^e dynastie, dans les scènes de remise de tribut précédemment évoquées et les Annales de Thoutmosis III mentionnent également des livraisons de myrrhe par Pount. Une autre expédition est lancée à la fin du règne d'Amenhotep III, sans doute couplée avec une opération dans le sud du Sinaï. En revanche, il n'est pas assuré que la mention du tribut de Pount sous les règnes d'Horemheb et Séthi I^{er} corresponde à une réalité. La dernière expédition égyptienne attestée vers le « pays du dieu » au Nouvel Empire a lieu sous le règne de Ramsès III.

4.3. Guerre et paix au tournant des XVIII^e et XIX^e dynasties

À partir du règne d'Akhénaton, et après la période de paix du règne d'Amenhotep III, le terrain proche-oriental constitue à nouveau la principale préoccupation des Égyptiens.

4.3.1. La paix avec le Mitanni et l'émergence du Hatti

Le règne de Thoutmosis IV, successeur d'Amenhotep II, marque un tournant dans l'histoire des relations égypto-mitanniennes. Après plusieurs campagnes en Syrie-Palestine, qui ne sont peut-être d'ailleurs que de simples tournées, la paix est en effet établie entre les deux grandes puissances régionales. La documentation postérieure garde les échos de la conclusion d'un traité de paix, confirmé par le mariage entre le souverain d'Égypte et la fille du roi mitannien Artatama I^{er}. La limite d'influence entre les deux royaumes est placée dans la vallée du Nahr el-Kébir.

Les difficultés rencontrées par le Mitanni face à son voisin du Hatti, dont le cœur se situe en Anatolie et qui commence alors à afficher d'agressives ambitions régionales, sont sans doute à l'origine de la conclusion de la paix. Le Mitanni ne souhaitait pas en effet combattre sur plusieurs fronts. Le règne d'Amenhotep III, fils de Thoutmosis IV, voit en tout cas le développement de ces relations pacifiques, qui s'expriment notamment par le mariage du roi avec deux princesses mitanniennes. Vers 1336 av. J.-C., le Mitanni est scindé en deux moitiés, qui passent respectivement sous domination hittite et assyrienne.

4.3.2. L'organisation des relations internationales au Bronze Récent

La découverte à la fin du ^{xix}e siècle d'archives diplomatiques dans la nouvelle capitale d'Akhénaton à Amarna offre, exceptionnellement, une vue détaillée des relations internationales à l'échelle de l'Égypte et du Proche-Orient à la fin de la XVIII^e dynastie. Il s'agit d'un lot de 382 textes, dont 350 lettres, écrites en cunéiforme et en langue akkadienne – la langue diplomatique au Proche-Orient à cette époque – sur des

tablettes en argile. Elles étaient archivées dans « la place de la correspondance de Pharaon ». Elles couvrent une période de trente ans environ, entre la fin du règne d'Amenhotep III et le déménagement de la Cour durant le règne de Mérytaton.

Ces tablettes ne représentent en réalité que le fantôme de ces archives, qui devaient être beaucoup plus fournies : seules les missives qui n'étaient plus nécessaires à la tenue des affaires diplomatiques ont été abandonnées là. La plupart sont des lettres adressées au roi par les royaumes levantins vassaux de l'Égypte. Les autres sont des copies de lettres du souverain égyptien ou des missives venant des dirigeants des autres grands royaumes qui entretenaient des relations diplomatiques avec la vallée du Nil. Ces courriers transitaient par des ambassadeurs et des délégations royales, qui devaient délivrer également par oral le message. Mais l'écrit avait valeur de preuve, ce que confirme le fait que plusieurs lettres citent des passages de correspondances antérieures à l'occasion de négociations ou de réclamations.

Ces documents permettent de comprendre le statut des différents acteurs dans la géopolitique régionale et d'observer les règles qui régissaient leurs interactions. Tout d'abord, la « fratrie » des « grands rois », qui s'adressent les uns aux autres en s'appelant « frères », ce qui équivaut à une reconnaissance mutuelle de leur statut. Ce sont les royaumes qui règlent alors le jeu international : Égypte, Mitanni, Hatti, Babylonie et Assyrie. Deux acteurs plus indépendants peuvent être rattachés à cette catégorie, car ils s'adressent également en tant que « frères » aux rois des pays précédemment cités : l'Arzawa, au sud de l'Anatolie, et Alashiya, l'un des royaumes chypriotes. Les autres, qui écrivent aux premiers en des termes qui soulignent leur soumission – « mon seigneur, mon dieu, mon soleil » – sont les petits royaumes vassaux de Syrie-Palestine, comme Byblos, Ougarit ou l'Amourrou.

La correspondance entre le roi égyptien et les autres grands rois a pour thème principal les transactions de cadeaux et d'épouses. On y remarque une obsession pointilleuse pour la réciprocité des « cadeaux » et des plaintes incessantes pour obtenir davantage de son interlocuteur, notamment de l'or de la part de l'Égypte. Ces transactions ressemblent donc bien

davantage aux négociations qui ouvrent des échanges commerciaux. Le fait que chacun réclame des produits que seul l'autre peut lui fournir crée des liens d'interdépendance. L'Égypte avait ainsi particulièrement besoin de cuivre et d'étain, nécessaire à la fabrication du bronze, utilisé pour l'outillage, l'armement ou la statuaire. Les quantités mentionnées dans les lettres sont cependant peu importantes. Ces cadeaux ne représentent sans doute que la partie visible de transactions portant sur de plus grandes quantités de biens – peut-être simplement des cadeaux nécessaires à l'engagement des négociations commerciales.

La découverte de l'épave d'Ulu-Burun en 1982 au large de la Turquie, qui date de la transition entre les XVIII^e et XIX^e dynasties, montre au contraire l'importance des quantités qui pouvaient être échangées. Ce bateau d'environ 15 m de long transportait une cargaison composée de 20 tonnes des produits les plus divers. Ils provenaient de tout le pourtour de la Méditerranée orientale et incluaient 11 tonnes de lingots de métal (10 tonnes de cuivre et une tonne d'étain), des lingots de verre bleu, de l'ivoire d'éléphant, des œufs d'autruches, des boîtes, des perles ou encore des céramiques cananéennes contenant de l'huile, des épices, etc. Le bateau, sans doute originaire d'un port de la côte levantine, transportait également deux marchands de Mycènes, ce qui pourrait indiquer qu'il se dirigeait vers cette cité.

Les lettres d'Amarna présentent un autre type de troc : celui des épouses. Plusieurs mariages diplomatiques, ainsi que la dot accompagnant les princesses, sont négociés. Le modèle familial adopté dans les relations diplomatiques et qui s'exprime par l'emploi du terme de « frère » dans les lettres, correspond donc aussi à une certaine réalité, en raison de ces alliances matrimoniales régulières. Mais si le roi égyptien épouse à plusieurs reprises les filles de ses partenaires – Amenhotep III se marie successivement à deux princesses mitanniennes, deux princesses babyloniennes et une princesse d'Arzawa –, aucune princesse égyptienne n'est jamais envoyée à l'étranger en contrepartie. « Depuis toujours, aucune fille d'un roi d'Égypte n'est donnée à qui que ce

soit ! » affirme Amenhotep III au roi de Babylonie (lettre d'Amarna 4).

L'échange de lettres et de cadeaux, selon des règles précises reconnues par la plupart des acteurs proche-orientaux, a donc favorisé pendant un temps le développement des relations diplomatiques et le règlement pacifique des conflits entre grands rois. Les tensions entre partenaires sont cependant régulièrement perceptibles. Les ambassadeurs étrangers étaient parfois retenus contre leur gré pendant plusieurs années à la Cour d'un roi « ami » auprès duquel ils avaient été envoyés en mission.

Les lettres adressées par les rois vassaux au roi égyptien quant à elles montrent la persistance de conflits larvés entre cités-États de Syrie-Palestine. Ils en appellent régulièrement à l'arbitrage et au soutien du souverain égyptien, qui intervient uniquement lorsque ses intérêts sont directement en jeu et s'exaspère même de cet afflux constant de lettres de plainte. Cette correspondance livre donc un aperçu inédit sur la manière dont l'Égypte gère les territoires qu'elle domine au Levant, au moment où le Mitanni est affaibli et où le Hatti cherche à s'imposer en Syrie. Il ne s'agit clairement pas d'un contrôle serré. Seules quelques villes abritent des garnisons égyptiennes et constituent des centres administratifs égyptiens. L'objectif est de contrôler les points les plus stratégiques pour maintenir la sécurité des échanges sur les voies principales et dans les ports côtiers.

4.3.3. Le conflit égypto-hittite

C'est désormais le Hatti qui constitue la principale force dynamique de l'Orient méditerranéen et qui vient déstabiliser le jeu régional. Il est composé d'une variété de peuples et n'eut jamais de réelle unité. L'action militaire permanente est l'un des moyens pour ses rois de maintenir une certaine cohésion. À partir de ^{xvi}^e siècle av. J.-C., les Hittites s'affirment sur le plan international – avec des phases d'éclipse en raison des difficultés dynastiques récurrentes. Cette affirmation passe notamment par le contrôle des routes

commerciales vers la Mésopotamie, le cours supérieur de l'Euphrate et l'ouest anatolien, mais surtout les réseaux d'échange de Syrie du Nord. Cela crée rapidement des tensions avec le Mitanni, puis avec l'Égypte. C'est le roi Souppilouliouma (v. 1375-1336 av. J.-C.), qui impose véritablement la domination hittite en Syrie. À sa mort, l'empire hittite a atteint sa plus grande extension territoriale.

Amenhotep III et Amenhotep IV-Akhénaton tentent donc de contenir les ambitions hittites en s'engageant *a minima*, afin d'éviter la guerre. Ils favorisent pour cela l'émergence du royaume semi-indépendant d'Amourrou, afin de créer une zone tampon entre les sphères d'influences hittite et égyptienne. Mais, très turbulent, le prince d'Amourrou ne se conforme pas aux attentes égyptiennes. Cette politique se retourne finalement contre le roi d'Égypte, lorsque l'Amourrou s'allie au Hatti.

Les Hittites en effet, dans un premier temps, ne s'attaquent pas frontalement aux intérêts égyptiens. Selon une tactique courante en Syrie durant l'âge du Bronze Récent, ils tentent d'étendre leur influence en jouant sur les rivalités entre petits royaumes et cités-États. Plusieurs princes vassaux de l'Égypte font alors appel à Akhénaton pour contrer les ambitions de leurs voisins, en particulier des princes d'Amourrou, mais en vain. Cette politique de moindre intervention n'aboutit pas cependant à des résultats positifs. Un conflit ouvert avec le Hatti débute à la fin du règne d'Akhénaton. Il a des conséquences graves pour l'Égypte et occupe le centre de la politique internationale jusqu'à la conclusion de la paix sous le règne de Ramsès II.

Les hostilités entre Égyptiens et Hittites se déclenchent véritablement à la fin du règne d'Akhénaton. Les Hittites s'en prennent alors directement aux intérêts égyptiens dans la plaine de la Beqa'a, violant ainsi un ancien traité égypto-hittite dont le texte ne nous est pas parvenu, mais auquel la documentation postérieure fait allusion. La mort du souverain amarnien intervient donc au moment même où une confrontation militaire directe est en cours avec le Hatti, ce qui influence grandement la situation intérieure égyptienne.

D'autant que les Égyptiens sont en mauvaise posture, ayant perdu un engagement décisif à Qadech.

L'« affaire Zannanza » intervient dans ce contexte post-amarnien. Les archives diplomatiques hittites livrent plusieurs documents, en particulier deux lettres d'une reine égyptienne dont l'identité reste mystérieuse – s'agit-il de la veuve d'Akhénaton ou de celle de Toutânkhamon ? Cette dernière fait appel au roi hittite Souppilouliouma pour lui demander de lui envoyer l'un de ses fils, qu'elle souhaite épouser et faire roi d'Égypte, en l'absence, dit-elle, d'héritier au trône égyptien. Cette demande paraît parfaitement aberrante, dans la mesure où les rois égyptiens refusaient de marier leurs filles à des rois étrangers. De plus, en l'absence de descendant de la famille au pouvoir, d'autres solutions ont toujours été trouvées par le passé, notamment par la désignation d'un haut dignitaire. Le souverain hittite finit en tout cas par envoyer son fils Zannanza, qui est assassiné à son arrivée en Égypte. Les interprétations de l'épisode divergent. Doit-on y voir une manœuvre de diversion du pouvoir égyptien afin de gagner du temps dans la préparation de la guerre, les engagements précédents ayant tourné en sa défaveur ?

Plusieurs années d'affrontement direct entre Égyptiens et Hittites se succèdent, entre la fin du règne d'Akhénaton et le règne d'Horemheb. La chronologie en reste cependant très peu claire. La mort du puissant Souppilouliouma, sans doute au cours de l'épidémie de peste qui ravage alors le Hatti, met un terme temporaire au conflit.

Quelques années plus tard, Séthi I^{er}, deuxième roi de la XIX^e dynastie et militaire de carrière, engage à nouveau l'Égypte dans les luttes d'influence au Proche-Orient. Son règne est à ce titre, comme à bien d'autres, décisif. Les campagnes militaires qu'il mène en Syrie-Palestine rétablissent l'influence et le prestige égyptien dans la région, en récupérant notamment la ville stratégique de Qadech. Il fait remettre en état et agrandir les stations fortifiées égyptiennes sur la route longeant la côte entre le Delta et la Palestine, dont la plupart avaient été édifiées dans la première moitié de la XVIII^e dynastie. Ces dernières permettaient à l'armée égyptienne de se projeter très rapidement, depuis Per-Ramsès

et le poste-frontière de Tjarou, vers le théâtre syro-palestinien. On note également un changement de la politique impériale dans la région à cette époque : les traces d'installations égyptiennes y sont plus nombreuses et marquent un investissement plus lourd dans l'entreprise de domination.

Qadech ne reste cependant pas longtemps dans l'orbite égyptienne et repasse sous influence hittite quelques années plus tard. La célèbre bataille qui marque le point d'orgue du conflit égypto-hittite a d'ailleurs lieu devant ses portes. Ramsès II, en l'an 5 de son règne (1275 av. J.-C.), à la tête d'une puissante armée, évite de justesse à Qadech la déroute face à la coalition hittite dirigée par Mouwattali. Le roi égyptien semble avoir commis une erreur stratégique et se retrouve coupé d'une partie de ses troupes. Cet épisode fait l'objet d'une savante mise en scène sur les grands temples égyptiens de l'époque (Karnak, Louqsor, le Ramesseum et Abou Simbel en particulier) (cf. fig. 40). De grandes scènes, ainsi que deux textes (le *Bulletin* et le *Poème*), montrent la bravoure du roi, seul sur son char face à l'ennemi, assisté par le dieu Amon alors que l'armée égyptienne est en pleine débâcle.

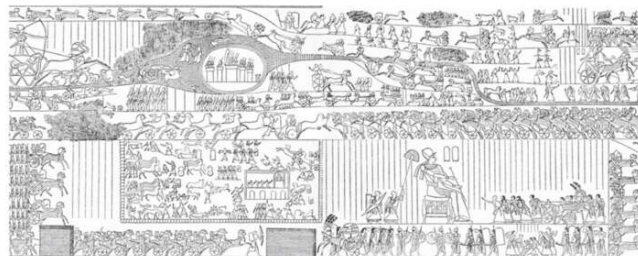


Fig. 40 Relief de la bataille de Qadech dans le temple d'Abou Simbel en Nubie

Seize ans plus tard, le traité de paix conclu avec Hattousil III> en l'an 21 de Ramsès II (1259 av. J.-C.) met un terme définitif à la confrontation entre l'Égypte et le Hatti. Les longues négociations qui précèdent la conclusion du traité ont vraisemblablement été à l'initiative du roi hittite. Celui-ci était motivé par des problèmes de succession dynastique qui fragilisaient son royaume en interne, mais aussi par la montée en puissance de son voisin assyrien, dont le dynamisme s'affirme depuis le ^{xiv}^e siècle av. J.-C. et se renforce considérablement dans le courant du ^{xiii}^e siècle. Le traité

renforce à terme la position des deux rois. Pour Ramsès II, il effaçait en effet le souvenir de la bataille de Qadech. La conclusion du traité et l'arrivée du texte dans chacun des pays font l'objet d'une mise en scène soigneusement orchestrée.

Plus qu'une cessation des hostilités, le texte du traité, connu par des copies égyptiennes et hittites, fixe les termes d'une véritable paix à long terme, avec des clauses de non-agression, d'assistance mutuelle en cas d'attaque extérieure ou encore d'extradition des rebelles. La frontière entre les zones d'influence des deux empires n'est pas précisée, mais devait se trouver sur le Nahr el-Kébir, en Amourrou.

La paix est consolidée par une correspondance régulière entre les deux familles royales et par le mariage de Ramsès II avec deux princesses hittites. Le premier mariage fait d'ailleurs l'objet d'une forte publicité du côté égyptien, avec l'affichage de stèles commémorant l'événement dans les temples du pays. La princesse hittite arrive avec une énorme dot et une escorte nombreuse et fastueuse.

4.4. L'Égypte sur la défensive durant la XX^e dynastie

4.4.1. La menace libyenne

Les Égyptiens ont été régulièrement en contact avec les populations nomades du désert Libyque, nommées Tjéméhou et Tjéhénou dans la documentation hiéroglyphique*. Ces relations ont connu parfois des moments de tension, durant lesquels les Égyptiens sont intervenus militairement contre les chefferies libyennes. On connaît cependant assez peu ces cultures et leur organisation politique. Durant la XVIII^e dynastie, des tributaires libyens sont représentés dans les scènes de remise de tribut, livrant ivoire ou peaux de léopard. Cela montre leur rôle d'intermédiaire avec les régions subsahariennes sur les routes du désert occidental.

À partir du milieu du Nouvel Empire cependant, les structures des populations libyennes font l'objet de modifications visibles qui se manifestent dans les sources

égyptiennes par l'apparition de nouveaux noms d'ethnies, comme les Méchouech à partir du règne d'Amenhotep III ou les Rebou/Libou à partir du début du règne de Ramsès II, pour ne citer que les plus importantes. Peut-être étaient-ils originaires de Cyrénaïque. Les groupes libyens paraissent connaître alors une organisation sociale relativement stratifiée.

Quelques escarmouches eurent lieu durant la XVIII^e dynastie, mais le danger représenté par les Libyens se fait surtout sentir à partir de la XIX^e dynastie. Une première campagne les visant, aux objectifs peu clairs, est attestée sous le règne de Séthi I^{er}. Ramsès II, quant à lui, a lancé la construction de plusieurs villes fortifiées ou forteresses sur la frange ouest du Delta (Kom Firin, Tell Abqain) et même jusqu'à un point très éloigné, à environ 300 km à l'ouest d'Alexandrie, non loin de la côte méditerranéenne, sur le site de Zaouiyet Oum el-Rakham. Isolée, cette forteresse de 20 000 m² avait probablement été construite pour surveiller la région et contrôler les circuits commerciaux. Elle se trouve en outre à proximité de Marsa Matrouh et de l'îlot Bates, point de relâche pour les bateaux venant d'Égée, fréquenté dès cette époque.

C'est cependant sous le règne de Mérenptah que l'Égypte se trouve menacée directement dans ses frontières par un grand mouvement de populations libyennes. Elle n'avait plus connu une telle menace directe depuis la Deuxième Période intermédiaire. En l'an 5 de son règne (v. 1208 av. J.-C.), Mérenptah repousse ce qui est présenté par les sources égyptiennes (plusieurs stèles et une inscription monumentale dans le temple de Karnak) comme une tentative massive d'invasion. Libou et Méchouech sont accompagnés de plusieurs groupes appartenant aux « Peuples de la mer » (cf. *infra*), dont les Loukki et les Chardanes. Ces derniers avaient peut-être été engagés comme mercenaires, à moins qu'ils ne se fussent récemment installés sur la côte libyenne. Cet ensemble mené par les Libyens pénètre le Delta, et menace peut-être jusqu'à Memphis et Héliopolis. Le roi égyptien les défait après une grande bataille, au cours de laquelle les principaux chefs ennemis sont capturés.

Cette victoire intervient après une courte campagne au Levant et juste avant la répression d'une révolte de la Basse-Nubie, quasiment concomitante de l'invasion libyenne. Plus qu'une coïncidence, la conjonction des deux actions prouve une fois de plus l'utilisation intensive des voies de communication du désert occidental. Ces voies avaient déjà été utilisées aux mêmes fins à la Deuxième Période Intermédiaire par les Hyksôs et les Kouchites.

La menace n'est cependant que très brièvement repoussée, puisque quelque 25 ans plus tard, en l'an 5 et en l'an 11 de Ramsès III, de nouvelles coalitions de Libyens et de Peuples de la mer s'attaquent à l'Égypte. Elles sont lourdement défaites, selon les sources royales. En l'an 5, les Libyens, installés sur la frange occidentale du Delta, sont vaincus par le roi lors d'une bataille à proximité de Memphis. Selon les textes royaux (en particulier la grande inscription de l'an 5) 12 000 hommes meurent et 4 000 sont faits prisonniers, dans les rangs ennemis.

Les campagnes contre les Libyens ne sont que des coups d'éclat, à des moments où la pression s'accroissait. On notera d'ailleurs que des groupes libyens se livrèrent ensuite régulièrement à des raids dans la Vallée. Ils sont particulièrement bien attestés dans la région de Thèbes jusqu'à la fin du Nouvel Empire où ils entretiennent une insécurité permanente, que l'État est bien en peine de juguler. De plus, des populations d'origine libyenne s'installent de manière continue à l'ouest du Delta – de façon sans doute plus massive et violente sous les derniers Ramsès – et se rapprochent progressivement du pouvoir, jusqu'à s'en emparer véritablement pendant une bonne partie de la Troisième Période intermédiaire. L'installation de groupes de prisonniers libyens dans des colonies militaires sous le règne de Ramsès III, afin de les intégrer à l'armée égyptienne, a aussi fortement contribué à leur participation au jeu politique durant la période très instable de la fin de l'époque ramesside.

4.4.2. Les Peuples de la mer

En l'an 8 de son règne, entre deux campagnes pour se défendre des Libyens, Ramsès III doit juguler une menace encore plus importante, cette fois-ci sur le flanc oriental de l'Égypte : l'avancée des « Peuples de la mer ». Leur nom vient de la documentation égyptienne. Elle indique qu'ils sont originaires des « îles qui sont au milieu de la mer » et recense une série d'ethnonymes, pour la plupart inconnus jusque-là dans les sources égyptiennes (Peleset/Philistins, Tjekker, Danouna, Ouechech...). De la céramique mycénienne a également été retrouvée sur la plupart des sites qu'ils ont occupés.

On connaît cependant peu de choses des origines exactes et des motivations de ces populations. Un texte de Ramsès III présente leur avancée comme une poussée irrésistible : « Les pays ont été repoussés et dispersés au combat d'un seul coup et aucune contrée n'a pu se dresser devant leurs bras : le Hatti, Qodé, Qarqémich, Arzawa (Cilicie) et Chypre, ont été taillés en pièces ». L'archéologie confirme que la Méditerranée orientale fut l'objet de profondes transformations sur une période d'environ 50 ans, entre le dernier quart du ^{xiii}^e siècle et le premier quart du ^{xii}^e siècle av. J.-C. Toutefois, il est abusif de rendre les Peuples de la mer seuls responsables de l'ensemble de ces changements.

Des traces de destructions violentes ont pu être identifiées sur la côte levantine, à Chypre et en Anatolie. Le royaume hittite disparaît à ce moment. La ville d'Ougarit, plaque tournante du commerce international pendant tout l'âge du Bronze Récent, est prise et le royaume d'Amourrou tombe également. Les Peuples de la mer y installent d'ailleurs leur camp, puis y fondent un royaume autour de Tell Tayinat.

L'Égypte de Ramsès III est finalement la seule à résister à cette avancée, bien que son empire en sorte très fragilisé. Textes et bas-reliefs du temple mémoriel du roi à Médinet Habou, ainsi que le papyrus Harris I, relatent cet affrontement. À la tête de son armée, Ramsès III, se rend en Palestine, au-devant de l'ennemi. Un affrontement terrestre y a lieu. En parallèle se déroule un engagement entre la flotte égyptienne et celle des Peuples de la mer. La scène, représentée à Médinet Habou, est la seule figuration d'une bataille navale connue

dans l'iconographie égyptienne. Le lieu de l'affrontement est moins assuré, mais il pourrait s'être tenu à l'embouchure de la branche pélusiaque du Nil, à l'est du Delta.

Ramsès III a préservé l'Égypte. Néanmoins, la présence égyptienne au Levant est désormais nettement réduite, puisque les Peuples de la mer s'installent dans les ports de la côte. Une vingtaine d'années après la mort de Ramsès III, les Égyptiens ont perdu toutes leurs possessions dans la région, au profit tant des descendants de leurs assaillants que de nouvelles entités politiques à structure tribale (royaumes hébreux et araméens).

5. La société du Nouvel Empire : mondes sociaux et temps du scribe

L'organisation de la société égyptienne au Nouvel Empire est globalement la même qu'aux époques précédentes. On la figure habituellement sous la forme d'une pyramide. La base est constituée d'un peuple d'exécutants et de producteurs, qui doivent à l'État taxes en nature sur la production, corvées et conscription. Au sommet figure le roi, et, par délégation, le vizir* et le premier cercle de l'élite administrative. Entre les deux, les membres de l'élite secondaire* et des couches sociales intermédiaires. La production culturelle du Nouvel Empire est dominée par le milieu des scribes, en forte expansion, qui occupe le devant des représentations. Une riche littérature et une expression religieuse centrée sur l'individu tentent de négocier les changements sociaux et politiques en cours.

5.1. Mondes sociaux

La société égyptienne se constitue de groupes sociaux et culturels qui partagent leurs valeurs et un certain mode de vie (cf. p. 211). Les hiérarchies institutionnelles constituent les liens sociaux les plus présents dans nos sources, alors que les liens horizontaux, autour de la maison, de la famille ou de la communauté devaient être essentiels dans le règlement des

rapports sociaux, comme on le voit par exemple à Deir el-Médina.

5.1.1. Les hauts dignitaires et le premier cercle de l'élite

La XVIII^e dynastie voit l'avènement de nouveaux dignitaires à des positions de pouvoir et de richesse importantes. Ces individus sont promus par le roi qui peut en retour espérer une loyauté sans faille de ceux qui lui doivent tout, comme cela semble être le cas du directeur des travaux d'Hatchepsout, Senenmout, issu d'une famille obscure. Sous Amenhotep III, Amenhotep fils de Hapou incarne quant à lui la tendance des bureaux et sections de l'État égyptien à se recouvrir et converger. D'abord scribe des recrues, ce qui le fait appartenir au monde de l'armée, il évolue au plus près du souverain comme porte-éventail à la droite du roi, contrôleur de Haute et de Basse-Égypte, directeur des travaux royaux et intendant de la princesse Satamon. Dans le domaine d'Amon, il est directeur du bétail et conducteur des fêtes d'Amon.

Amenhotep a tout du favori comme le montre son rôle de premier plan dans l'organisation des jubilés du roi. En retour, le roi lui accorde de nombreuses statues et à sa mort, à quatre-vingts ans, en l'an 34, il lui fait construire un temple funéraire près du sien. La fin de la XVIII^e dynastie peut être lue comme la prise de pouvoir de tels personnages. Avec l'extinction de la lignée des Thoutmosides, la royauté revient ainsi à des militaires ayant gagné les hautes sphères de l'administration royale, Aÿ, Horemheb puis Paramessou/Ramsès I^{er}.

Néanmoins, si l'historiographie traditionnelle met souvent en avant ces figures individuelles, on trouve en général derrière elles des cercles de pouvoir constitués, clans familiaux et réseaux locaux, avec lesquels la royauté compose et scelle des alliances. C'est le cas au tout début du Nouvel Empire quand les élites de Thèbes, d'Elkab et d'Edfou jouent un rôle de premier plan dans la réunification et l'installation de la famille d'Achmose sur le trône d'Égypte. Sous Hatchepsout, la famille du vizir Aamemheb s'allie à celle du plus important dignitaire de l'époque, le maire de Thèbes, Ineni, qui épouse la

sœur du premier. Des phénomènes semblables se jouent avec les titulaires des hautes charges des temples thébains à l'époque ramesside (cf. p. 269).

Sur le plan des valeurs culturelles, le monde du dignitaire au Moyen Empire était celui de l'éloquence, moyen d'action de celui qui a accès au roi. Au Nouvel Empire, les membres de l'élite mettent désormais également en avant leur culture lettrée. Au début de la XVIII^e dynastie, apparaît le titre honorifique de « scribe royal »* (*sech nesout*). Porté par des personnages de haut rang, il témoigne du prestige associé au statut de lettré, avant d'atteindre son *floruit* à l'époque ramesside. Il reste en usage jusqu'à l'époque gréco-romaine. Le début du Nouvel Empire est en effet au sein de l'élite d'État l'époque d'une réinvention culturelle. Les hauts responsables de l'époque d'Hatchepsout et Thoutmosis III se flattent de leur connaissance d'un passé vu comme légitimant. Sur ses monuments, Sénenmout, directeur des travaux d'Hatchepsout, se présente comme quelqu'un qui a « pénétré tous les écrits des prêtres et n'ignore rien de ce qui est arrivé depuis la Première Foie », il est « versé dans les lois des ancêtres, avisé dans toutes matières secrètes ». Il ne s'agit pas d'un savoir purement antiquaire, mais de la recherche de canons et de connaissances pour établir de nouvelles avancées.

À l'époque ramesside, c'est le thème de l'éducation qui occupe une place nouvelle dans les biographies des hauts dignitaires. Ce discours n'est pas sans paradoxe, dans un monde aristocratique dont la position des membres est censément acquise par la naissance et non le résultat d'une ascension méritocratique. Sous Ramsès II, un militaire comme Setaou, fils royal de Kouch, c'est-à-dire à la tête de la Nubie, souligne ainsi dans sa stèle rupestre à Ouadi es-Séboua son zèle à l'école « où il ne négligea pas les livres ». Le haut dignitaire est un super-scribe qui « mesure le pays tout entier avec son grand calame ».

5.1.2. Professions intermédiaires et « classes moyennes »

Soldats de carrière, membres des premiers degrés de la prêtrise, scribes, artisans, commerçants font partie d'ensembles constitués non soumis à la corvée. Ces métiers sont représentatifs des professions intermédiaires que les historiens voient s'affirmer au Nouvel Empire et qui ont accès à quelque propriété.

Officiers et sous-officiers constituent l'un de ces mondes sociaux intermédiaires. Biographies et textes littéraires (*Conte du Prince Prédestiné*) font l'éloge de valeurs communes comme la virilité, les hauts faits militaires ou la loyauté au chef. Le fantassin (*ouâou*) est le soldat de base, mais le terme permet plus largement de désigner le militaire et une identité de corps. On le voit chez Ahmès fils d'Abana, soldat qui a accompagné les premiers rois de la XVIII^e dynastie dans leurs guerres de reconquête. Il se présente en effet dans sa tombe d'Elkab comme un simple « soldat (*ouâou*) fils de soldat » pour noter sa méritoire ascension sociale et son identité militaire. Récompensé par le roi, il reçoit à sept reprises « l'or de la vaillance » mais aussi des terres et des prisonniers de guerre pour les exploiter. À la XX^e dynastie, le papyrus Wilbour montre ces militaires propriétaires terriens qui font exploiter des terres de surfaces assez variées.

Les métiers constituent un autre ensemble important, qui regroupe en particulier les artisans (*hémouou*) détenteurs d'une expertise, d'un savoir-faire (*hémet*). Les artisans d'art ont pu accéder assez tôt dans l'histoire égyptienne à la distinction sociale en développant notamment des liens personnels avec leurs commanditaires. Certains disposent des ressources et des relations nécessaires pour faire réaliser des monuments à leur nom. Le « directeur des scribes-des-formes (dessinateurs) d'Amon Dédia » dont les stèles sont conservées au Louvre et au musée du Caire, raconte comment le roi l'a chargé, au lendemain de l'épisode amarnien, de restaurer les monuments thébains en qualité de « directeur des travaux et directeur des fonctions artistiques ». Là encore, les témoignages sont ceux du haut du pavé, et révèlent un monde social professionnel bien structuré. D'autres travailleurs spécialisés plus modestes ont laissé des traces archéologiques, comme les musiciens et danseurs retrouvés dans un cimetière de la première moitié de

la XVIII^e dynastie sur le vallon bordant Deir el-Médina à Thèbes-ouest (cimetière de l'Est). Ils sont enterrés avec leur propre mobilier et instruments, confortables mais sans luxe, dans des sépultures sommaires aménagées dans la roche, après une momification minimale. Assez représentatifs des cimetières et des tombes de ces couches intermédiaires, suffisamment riches pour se faire réaliser quelques objets funéraires et emmener avec eux du mobilier, mais pas au point d'être intégrés à l'élite d'État, ils restent pour nous des anonymes, sans nom et sans titre.

De nouvelles corporations apparaissent, comme celles des marchands, bateliers, et collecteurs d'impôts. Les scènes de marchés, au bord des canaux, attestées dans les tombes depuis l'Ancien Empire relevaient du commerce informel, pour les surplus agricoles et artisanaux. Au Nouvel Empire, un commerce institutionnel se met en place avec des agents qui travaillent pour les institutions, les temples ou des riches individus, voire à leur compte. « Les marchands naviguent en tous sens,..., portant des biens d'une ville à l'autre, approvisionnant celui qui n'a rien » dit une satire de scribe (papyrus Lansing).

5.1.3. Monde de scribes

L'administration connaît une forte expansion dans tous les corps de l'État (Trésor, temples, armée), à la faveur de l'extension de l'empire et de l'intensification de l'exploitation du territoire. Une grande partie des sources écrites du Nouvel Empire, en particulier à l'époque ramesside, émanent des scribes et évoquent leur univers. On entend ici par « scribes* » (*sech*, « celui qui peut écrire ») les praticiens de l'écriture administrative, dépositaires du contrôle institutionnel des activités. Même si, entre un scribe comptable du grain dans un domaine provincial et un scribe du vizir*, la situation culturelle et économique devait être très différente, on voit clairement émerger au Nouvel Empire un monde social de scribes, avec des valeurs partagées et une communauté de pratiques, dont les intéressés eux-mêmes sont conscients.

Ils forment en effet une élite intermédiaire. Elle prend ses ordres des hauts dignitaires et les répercute sur la masse des travailleurs, dont elle encadre les activités : le bâton n'est jamais loin du calame. Amenemhat, scribe comptable du grain et scribe du vizir Ouseramon sous Thoutmosis III, en est un exemple. Ses monuments indiquent qu'il a pris en charge les grands travaux engagés par le vizir pour le compte du roi dans le temple de Karnak. Dans sa tombe thébaine (TT 82), il se décrit comme un scribe dévoué à son maître : « je suis un serviteur qui suit son maître, quelqu'un à l'esprit efficace, qui a fait ce que son maître dit. Il a placé son domaine entier sous ma conduite, tous ses sceaux étant à ma disposition. Je suis quelqu'un de vigilant à compter ses biens, qui ne néglige pas de contrôler ses travaux ». Et à tout accomplissement de son maître évoqué, il ajoute « mais c'est moi qui en ai contrôlé les travaux ». Son discours met en effet en avant la notion-clé de contrôle (*khérep*), que l'on retrouve dans la littérature : « le scribe c'est celui qui contrôle les tâches de tout le monde » (papyrus Sallier I).

Le monde des scribes se constitue autour de pratiques communautaires spécifiques. C'est le cas des inscriptions de visiteurs, graffiti laissés à l'encre et en hiératique* sur les parois des monuments funéraires. Cette pratique est limitée au Nouvel Empire. On devine ainsi, au début de la XVIII^e dynastie, l'intérêt des intellectuels du régime pour les monuments du passé, à un moment où ils doivent réinventer une culture monarchique. Leurs signatures et prières sont encore visibles en nombre au sein du complexe funéraire de Djoser à Saqqara ou dans la tombe d'un vizir de Sésostri I^{er}, Antefiker, à Thèbes (TT 60). Hommages et prières aux patrons, chefs de leur bureau administratif ou figures tutélaires du passé, sont un trait important de ce milieu professionnel. Ces pratiques communautaires se dessinent dans leurs graffiti que l'on voit encore dans la « grotte des scribes », une tombe inachevée et abandonnée de Deir el-Bahari que les scribes des temples d'Hatchepsout et de Thoutmosis III s'approprient (tombe MMA 504) : ils viennent s'y retrouver, s'y divertir ou assister aux grandes festivités religieuses.

5.1.4. *Les paysans et autres invisibles*

La masse laborieuse mène quant à elle une existence précaire, qui n'a laissé que peu ou pas d'empreinte matérielle. Les traces sont indirectes, dans les documents administratifs ou les représentations de l'élite. Pourtant, paysans et autres travailleurs manuels constituent à la fois l'immense majorité de la population des bords du Nil dans l'Antiquité et la base de l'économie égyptienne. Soumis aux taxes, ils doivent à l'État ou au propriétaire de la terre qu'ils cultivent une part de leur production. Les textes sont essentiellement issus de la gestion des grands domaines de l'État ou des temples : ils montrent des paysans attachés à une institution, forcés de travailler des surfaces standardisées. Mais la condition paysanne semble en réalité plus variée, le spectre va des agriculteurs modestes jusqu'à de véritables entrepreneurs, sans oublier la main-d'œuvre servile et autres travailleurs forcés, comme les prisonniers de guerre (cf. p. 46).

Les sources du Nouvel Empire témoignent déjà de la dépopulation sur les terres marginales les mauvaises années : les paysans qui ne peuvent payer leurs taxes et loyers fuient. Les sources évoquent les punitions : « Le scribe aborde sur le rivage, pour enregistrer la taxe sur la moisson, les gardiens portant des branches et les policiers des bâtons. Et ils disent : – Donne l'orge. (Il répond) : – Il n'y a pas d'orge ! Alors ils battent (le paysan) avec fureur, il est attaché et jeté dans le courant, on lui met la tête sous l'eau, et sa femme est attachée devant lui et ses enfants sont dans les entraves. Ses voisins l'abandonnent, ils ont fui, leur grain aussi » (papyrus Anastasi V).

5.1.5. *Le cas Deir el-Médina*

La question du contrôle des communautés et des individus par les structures de l'État est particulièrement pertinente à Deir el-Médina. Cette petite communauté locale, nommée dans les textes contemporains « la Tombe » (*pa-Kher*) est directement liée au pouvoir central et au vizir. Abandonné en l'état à la fin du Nouvel Empire, le site éclaire tous les aspects de la vie

quotidienne, même s'il faut garder en tête qu'extrapoler ces données issues d'un monde de travailleurs très privilégiés à l'ensemble du pays n'est pas sans danger.

C'est en effet là, dans ce vallon désertique de la rive occidentale thébaine que vivent avec leurs familles les artisans chargés de creuser et de décorer la tombe du roi au Nouvel Empire. L'institution fondée par Thoutmosis I^{er} est active jusqu'à la fin de la période, avec une interruption durant l'époque amarnienne, quand la communauté a été relocalisée à Amarna.

Le site thébain est constitué d'une zone d'habitation planifiée et enclose. À l'ouest, les artisans et leurs familles se sont construits des tombes, avec cour, chapelle et caveau accessible par un puits. Une zone votive occupe le nord du village, avec des chapelles pour le culte des divinités protectrices du village et des chapelles de confrérie. Il faut ajouter à ce site principal un campement sur le chemin de montagne qui mène à la Vallée des Rois, la « station du col ». Le *khetem*, à l'entrée nord du village, est un poste de contrôle et le centre administratif du village, où sont stockées les denrées et réalisées les opérations administratives concernant la communauté. Les ouvriers, dessinateurs, graveurs, sculpteurs, scribes sont organisés en deux équipes équivalentes – une pour chaque côté de la tombe royale –, sous la direction de chefs d'équipe et d'un scribe de la Tombe et de son adjoint, responsable de la communauté devant le vizir. À la famille de chaque artisan est attribuée une maison dans le village, qui comporte en général une ou deux pièces en plus d'une cuisine, d'une pièce de stockage et d'une terrasse sur les toits. Les habitants disposent en outre d'un ensemble d'auxiliaires (*semedet*), payés à la journée ou à la tâche, qui assurent en particulier le ravitaillement en eau et en nourriture, mais aussi la blanchisserie, par exemple.

La communauté, très lettrée par rapport au reste de la population égyptienne, fortement encadrée par les autorités, a laissé de nombreux textes de toute nature. Parallèlement, le site a livré de multiples objets de la vie quotidienne, qui témoignent des pratiques en deçà du discours normatif. L'ensemble de ces sources nous renseigne sur l'organisation

du travail dans la tombe royale, son avancement, les livraisons, les absences ou les relations avec les administrations de tutelle (vizir*, grand-prêtre* d'Amon, temples de la rive occidentale) et l'approvisionnement. Tous les aspects de la vie de la communauté sont documentés.

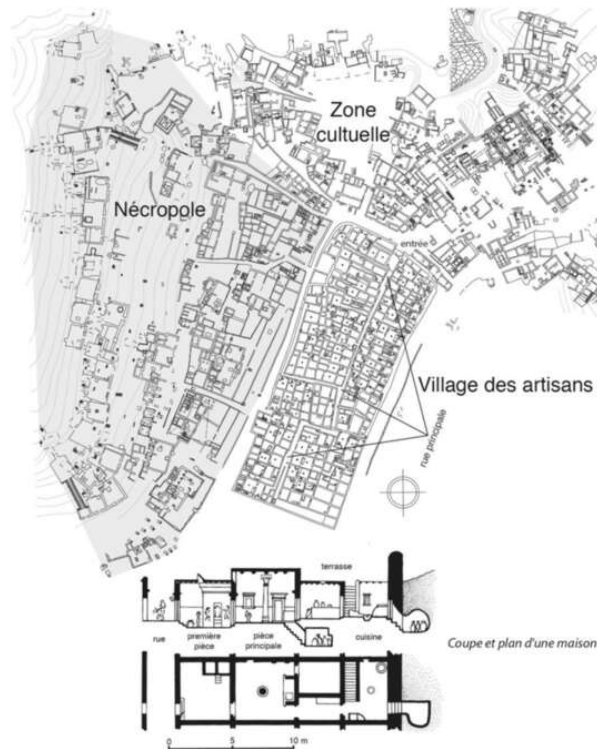


Fig. 41 Le village de Deir el-Médina et ses environs immédiats

On peut ainsi suivre les habitants dans leurs activités privées et professionnelles, à travers leurs tombes et leurs maisons, parfois sur plusieurs générations. Une famille influente du village est certainement celle de Sédjem, dont la tombe inviolée et son riche matériel ont été retrouvés, témoignant de l'influence de la famille de cet artisan dans le village à la XIX^e dynastie.

5.2. La culture lettrée au Nouvel Empire

L'émergence du monde de scribes mais aussi l'héritage d'une culture constituée peuvent expliquer la richesse de la production textuelle du Nouvel Empire et la place accordée à la culture lettrée.

5.2.1. Littérature de scribes et belles lettres

Le Nouvel Empire est l'époque d'un foisonnement littéraire. Le personnage de référence de cette littérature est le scribe, le fonctionnaire en mission, quand la littérature du Moyen Empire met la lumière plutôt sur les courtisans et celle de la Troisième Période intermédiaire sur les prêtres.

Plusieurs langues cohabitent : l'égyptien classique*, la langue parlée utilisée dans les textes administratifs (le néo-égyptien*), l'égyptien de tradition* qui imite la langue classique et qui est employé dans les textes sacrés et, enfin, le néo-égyptien littéraire, un idiome artificiel, qui mêle les différents grammaires et lexiques. Il en découle une forte conscience de l'existence de textes classiques, à distance de la culture vivante mais constituant un modèle à imiter. Récemment, il a été proposé de dater du début de la XVIII^e dynastie et non du Moyen Empire un certain nombre de textes écrits en moyen égyptien* et évoquant l'âge d'or de la XII^e dynastie. La *Prophétie de Néferty*, l'*Enseignement d'Amenemhat I^{er}* ou la *Satire des Métiers* pourraient être dans ce cas, témoignant de l'émulation de modèles du passé.

À l'époque ramesside, la littérature de divertissement en néo-égyptien voit apparaître de nouveaux genres, comme les chants d'amour. La caution divine accordée au jeune couple par exemple n'est que le reflet littéraire de la relation personnelle qui se développe à partir de la XVIII^e dynastie entre l'individu et les dieux. Si ces poèmes reprennent les préoccupations du temps, leur puissance lyrique n'en est pas moindre : « L'amour qu'il inspire s'est mêlé à mon corps, comme les roseaux aux bras du vent », chante la jeune femme (ostracon Gardiner 339).

Les scribes continuent certes à copier les contes du Moyen Empire, comme *Sinouhé*, mais de nouveaux récits en néo-égyptien apparaissent avec des récits comme le *Prince Prédestiné* ou le *Conte des deux frères*. Des contes mythologiques jouent d'une distance ironique vis-à-vis des dieux et de leurs démêlés (*Horus et Seth*, le *Conte d'Astarté*). Les narrations historiques célèbrent le roi et l'empire (la *dispute d'Apophis et Séquenré*, la *Prise de Joppé*, *Thoutmosis*

III en Asie, la Bataille libyenne). Ces textes permettent d'évoquer et de négocier les changements sociaux et politiques de l'époque dans la conscience collective, avec beaucoup de références, lexicales ou thématiques, au monde asiatique. Les textes ramessides qui évoquent les succès militaires de rois de la XVIII^e dynastie contrastent avec les contes plus tardifs, qui relèvent déjà du climat culturel de la Troisième Période intermédiaire.

Genre complémentaire des narrations dans la conception égyptienne des belles lettres (« les beaux discours », *medout neferout*), le genre classique de l'enseignement (*sebayt*) se prolonge au Nouvel Empire dans celui de « l'enseignement par exemples » (*sebayt meterou*). L'*Enseignement d'Ani*, puis l'*Enseignement d'Amenemopé* prennent la suite des grands enseignements du Moyen Empire et notamment de l'*Enseignement de Ptahhotep*. Les maximes mêlent sagesse générale et conseils pratiques à destination d'administrateurs intermédiaires, pour survivre entre hauts dignitaires et masse des travailleurs. Certains de ces textes introduisent un doute sur la capacité de chacun à s'instruire et à accomplir les principes de la *maât* sans l'assistance bienveillante d'une divinité personnelle.

En outre, une partie non négligeable de la littérature en néo-égyptien d'époque ramesside peut être désignée comme *littérature de scribe*, c'est-à-dire produite par des scribes, pour des scribes et traitant de l'état de scribe. Au premier rang de ces textes, les *Enseignement par lettres (sebayt shâout)* constituent un énorme massif textuel. Ces florilèges de textes, désignés dans la tradition égyptologique par le terme de *miscellanées*, sont attestés par une vingtaine de manuscrits sur papyrus, compilés par des scribes de haut vol, qui les ont vraisemblablement gardés dans leur bibliothèque une grande partie de leur carrière avant de les emporter avec eux dans la tombe. Encadrés de formules épistolaires, ces manuscrits se présentent comme un échange entre un scribe et son maître. En plus de lettres-modèles en rapport avec l'administration, ces compositions sont des variations sur des genres littéraires liés au métier de scribe : textes loyalistes (eulogie royale, éloge de la capitale), prières au dieu-patron pour son assistance

professionnelle, listes lexicales et une nébuleuse de textes sur la supériorité du métier de scribe.

5.2.2. Transmission et formation : maîtres, scribes et écrivains

Les scribes sont les dépositaires de techniques et de savoirs lettrés. La question de leur formation se pose. Comme les autres métiers, le mode de formation de référence est l'apprentissage auprès d'un maître, dans un contexte professionnel et/ou familial. L'Égypte ne disposait de toute évidence pas d'écoles constituées, au sens institutionnel du terme. L'éducation ne se fait pas dans une institution exclusive, dédiée, mais l'on remarque que partout où il y avait une activité scribale (bureau administratif, archives d'un temple, chancellerie palatiale), une activité éducative prenait place.

C'est dans ce cadre que de nombreux extraits de textes littéraires sont copiés. À partir de la fin de la XVIII^e dynastie, les textes en égyptien classique* sont fossilisés et souvent mal compris par les scribes. En revanche, la transmission des textes en néo-égyptien* relève d'une culture vivante. Le texte est rarement fixe et chaque copie, souvent de mémoire, est une variation et une appropriation de la part du scripteur. Les textes égyptiens relèvent traditionnellement d'une culture sans auteurs revendiqués. On voit néanmoins apparaître au Nouvel Empire des auteurs au sens moderne du terme dont on peut suivre le profil intellectuel. L'exemple archétypal de cette activité est le scribe de la Tombe Amennakht fils d'Ipouy. Il commença sa carrière comme scribe des contours (dessinateur) avant d'être nommé scribe de la Tombe, c'est-à-dire responsable de la communauté des artisans de Deir el-Médina, par le vizir Tô en l'an 16 de Ramsès III, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort, en l'an 6 ou 7 de Ramsès VI. Amennakht appartient à une véritable lignée de scribes de la Tombe, qu'on suit jusqu'à la Troisième Période intermédiaire. Lié aux temples, le personnage était un intellectuel à la plume enlevée et on lui doit plusieurs œuvres littéraires, comme un enseignement, un poème satirique, des eulogies royales ou des

hymnes divins. Ont également été identifiés comme étant de sa main le journal de bord de la communauté, le papyrus qui consigne les grèves des artisans sous le règne de Ramsès III ou encore la carte des mines d'or et plusieurs graffiti de la montagne thébaine.

5.3. Évolution de la pensée religieuse

La religion en Égypte est souvent présentée comme dominée par l'État et les grands temples, le roi étant le seul intermédiaire entre hommes et dieux. Cette situation n'empêche pas le sentiment religieux chez les Égyptiens ni les interactions individuelles avec le divin. Au Nouvel Empire, un changement dans l'expression personnelle et religieuse permet de voir de nombreuses manifestations d'une telle piété personnelle*. Les pratiques funéraires autorisent également à percevoir l'évolution des rapports au divin.

5.3.1. *Piété personnelle*

La piété désigne le sentiment individuel envers un dieu. À l'époque ramesside, un grand nombre de documents privés mettent en scène une relation directe entre l'individu et sa divinité. C'est en partie pourquoi on a pu parler de « piété populaire », voire de « religion du pauvre » d'autant qu'une partie des sources est d'apparence modeste. Dans ces sources, l'individu exprime son intimité avec le dieu et une forte internalisation des émotions religieuses. Cette religiosité est souvent associée aux conditions historiques du Nouvel Empire : l'impact amarnien a pu jouer un rôle, avec l'expérience d'une divinité tangible et la difficulté pour approcher les dieux traditionnels dans les temples fermés au public. Un rapport différent, peut-être défiant face à l'autorité, a pu amener à se détourner de la religion officielle dans un monde ouvert sur des influences étrangères, complexe, plus difficile à comprendre. Il ne faut par ailleurs pas négliger l'effet de source : des traces pré-amarniennes sont connues mais la piété personnelle est d'abord étudiée à travers les très

nombreuses sources de Deir el-Médina, qui est un site essentiellement ramesside.

La piété personnelle est une religion pratique, orchestrée par les individus. Ceux-ci adressent à une divinité de proximité, capable d'intervenir directement dans leurs vies, des prières avec des formules caractéristiques (« Viens à moi pour me sauver ! » ; « Sois Bienveillant(e) ! »), hors du contexte hiérarchisé et institutionnalisé du temple officiel. La piété personnelle se marque par des petits objets, des stèles, des ex-voto* en forme d'oreilles par exemple, pour solliciter l'attention de la divinité. La consultation de l'oracle qui se répand à l'ère ramesside permet de solliciter le dieu sur toutes les questions de la vie quotidienne. On en a retrouvé beaucoup d'exemples sous la forme de questions inscrites sur des éclats de calcaire à Deir el-Médina ; elles étaient ainsi présentées à la statue du dieu, dont un mouvement indiquait la réponse : « Mon bon maître ! Vas-tu nous donner des rations ? » ; « Enlève-lui le poste de député de l'équipe » ; « la place sera-t-elle donnée à Menna ? ». En tout état de cause, des prières retrouvées dans les tombes thébaines ou les ex-voto du pied du grand Sphinx de Giza montrent que de telles pratiques préexistaient à l'époque amarnienne.

5.3.2. Évolution des tombes privées

La religion funéraire, telle qu'on la lit dans les tombes privées, témoigne également des changements en cours. À la différence de l'évolution qui touche la tombe royale au Nouvel Empire, pour les particuliers, le lieu de culte (la chapelle) est toujours associé au lieu d'inhumation (la chambre funéraire). Comme aux époques précédentes, la tombe conjugue ainsi en un même espace plusieurs fonctions : elle protège le corps du défunt, en abrite le culte funéraire et en entretient la mémoire. Ce monument est ainsi autant tourné vers le monde des morts que la communauté des vivants. La tombe est une interface, un lieu de contact, par lequel le défunt peut visiter le monde d'ici-bas et les vivants s'approcher du sacré et du divin, notamment à l'occasion des fêtes religieuses. La chapelle suit idéalement un axe est-ouest, du royaume des vivants à celui des morts, à

mesure que l'on s'enfonce dans la tombe et que l'on se rapproche du fond et de la statue qui s'y trouve. Elle peut être précédée par une pièce transversale, pourvue à l'extrémité nord d'une stèle fausse-porte* qu'emprunte le défunt et, en face, d'un appel aux vivants par lequel celui-ci s'adresse à ses contemporains et à la postérité.

À partir du règne d'Amenhotep III, les nouvelles conceptions religieuses se traduisent dans l'architecture. Le discours biographique se déplace de la tombe au temple, par l'intermédiaire des statues que le défunt y fait déposer et la tombe devient le lieu d'une expérience individuelle du divin. Les scènes de la vie quotidienne, qui connaissent leur *floruit* à la XVIII^e dynastie comme en témoignent les magnifiques peintures des tombes de la nécropole thébaine, sont remplacées par des scènes religieuses, qui montrent le parcours du défunt vers l'Au-delà comme son interaction avec les divinités. À l'axe horizontal, de l'entrée au naos*, s'ajoute désormais un axe vertical marquant le passage du monde souterrain au monde céleste : l'ascension divine et solaire du défunt se manifeste à travers la pyramide qui vient coiffer la tombe. Le puits funéraire se transforme en un long passage accessible et sinueux comme la progression du défunt dans l'au-delà. À Thèbes, la tombe du prêtre d'Amon Païry, sous Amenhotep III (TT 139) illustre bien ce plan. La chapelle, de taille modeste, est décorée de scènes liées aux funérailles ou d'adoration divine. Un mur entier présente ainsi le défunt et son épouse en train de rendre hommage à Osiris Ounennéfer. Une porte mène ensuite à un long passage jusqu'à la chambre funéraire. Immédiatement après l'épisode amarnien, à proximité d'une scène d'adoration du dieu, des scribes ont laissé à l'entrée de ce passage une prière pour bénéficier de la proximité divine offerte par le lieu, son architecture et ses représentations : « Faire une adoration pour Amon, baiser la terre pour Ounennéfer par le prêtre pur et scribe des offrandes divines d'Amon dans le temple d'Ânk(et)khéperourê à Thèbes Paouah mis au monde par Itséneb, il dit : " Mon désir est de te voir, seigneur du perséa, quand ta gorge reçoit des bouquets de fleurs ! Tu procures la satiété alors qu'on n'a pas encore mangé, tu procures l'ivresse sans boire" ».

La tombe a donc désormais l'aspect d'un temple consacré au culte du défunt et de ses divinités. À Saqqara, les tombes construites suivent d'ailleurs l'architecture d'un véritable petit temple privé, à l'image de celle d'Horemheb : une façade à pylône* précède deux cours à péristyles, une salle couverte et un naos, le tout équipé de magasins.

5.3.3. Une crise des valeurs à la fin du Nouvel Empire ?

L'époque ramesside, après le règne de Ramsès II, peut se lire comme l'histoire d'un affaiblissement progressif du pouvoir royal, avec des épisodes de guerre civile larvée. Avec la fin des grandes conquêtes et les troubles intérieurs, le système économique égyptien, qui dépendait de l'apport de ressources étrangères et d'un monopole royal sur une grande partie de la production, s'essouffle. Or, la légitimité du roi vient en partie de sa capacité à garantir ce système économique redistributif.

Cette situation semble avoir un impact sur la vision du monde et des autorités telle qu'elle est présentée dans les sources écrites, notamment religieuses et littéraires. P. Vernus n'hésite pas à parler à cet égard d'une véritable « mutation idéologique ». Il désigne par là une révolution de pensée qui change la conception et la place de l'individu dans le monde et par suite toute la conception de la société et du pouvoir politique. Dans la conception traditionnelle de l'État égyptien, le roi garantit l'ordre social et cosmique et relaie la volonté des dieux auprès des hommes. Dès lors, l'influence des divinités dans la vie des hommes est indirecte, et passe par le roi. La fortune et la survie dans l'Au-delà dépendent entièrement de l'obéissance à l'ordre social. Ptahhotep, dans la sagesse qu'on lui prête, qui fut rédigée au Moyen Empire, peut ainsi promettre à son fils : « Mais il durera l'homme qui se conforme à la *maât**, et qui va à son allure. Il pourra faire un testament à cause de cela mais l'avide n'a pas de tombe » (maxime 19). Au Nouvel Empire, cette conception selon laquelle l'ordre du monde s'autorégule et récompense les individus qui y participent s'efface au profit d'une conception où la *maât* se dérobe. Aucune rétribution de l'action individuelle n'est envisageable, tout dépend du dieu, ainsi que

l'exprime cette prière à Amon : « J'ai abandonné hier, aujourd'hui est dans les mains d'Amon » (ostracon Campbell 4).

Une telle recherche d'un protecteur divin contient une critique implicite de l'ordre social et trahit une défiance envers les autorités, qu'il s'agisse du roi ou des institutions intermédiaires. La perte de respect peut même être parfois explicite, dans le cas des grèves menées par les ouvriers de la Tombe à partir du règne de Ramsès III ou des pillages continus des tombes royales de la nécropole thébaine à partir de Ramsès IX.

En tout état de cause, ce recours aux divinités, par les pratiques votives ou le gouvernement par l'oracle, pose les fondations de la théocratie thébaine à la XXI^e dynastie, habillage idéologique et religieux du nouveau régime qui permet de légitimer le pouvoir des militaires qui règnent désormais sur le domaine d'Amon et la Haute-Égypte.

Chapitre VI

Résilience de l'État pharaonique aux époques tardives

La Troisième Période intermédiaire et l'Époque tardive – expression qui se substitue ici au trop péjoratif « Basse Époque » –, longtemps présentées comme des époques de « décadence », sont caractérisées par une documentation beaucoup plus fournie que celle des autres « périodes intermédiaires ». Elles apparaissent surtout comme des époques de mutations, dues principalement au contexte extérieur. L'État pharaonique doit donc accompagner des évolutions profondes de la société, marquées par la présence étrangère croissante et l'ouverture vers l'extérieur. Si Thèbes reste une cité importante dans la légitimation du pouvoir, les grandes métropoles du Delta deviennent tour à tour capitales dynastiques.

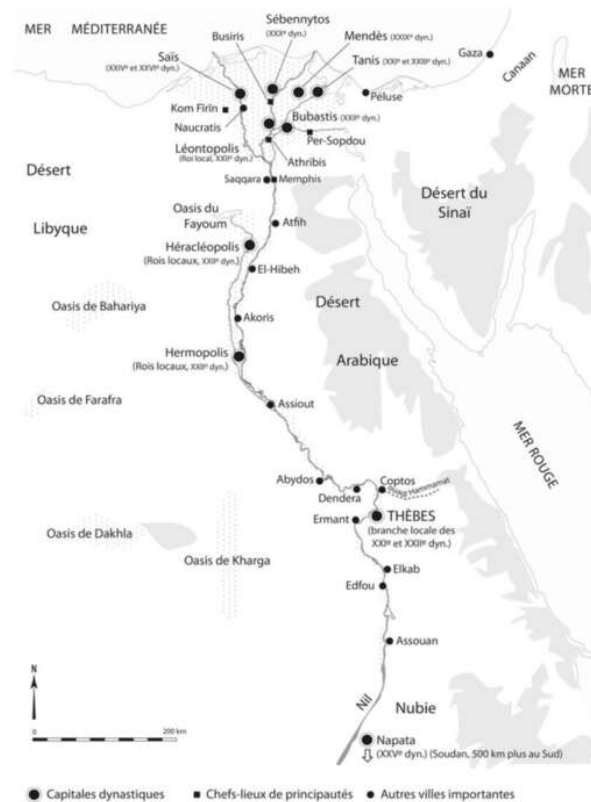


Fig. 42 Les capitales dynastiques du I^{er} millénaire

Il n'y a plus de liste royale en dehors de celle établie par Manéthon, qui n'est pas toujours fiable, mais la documentation contemporaine reste riche, bien qu'elle change de nature par rapport à celle du Nouvel Empire. Pour la Troisième Période intermédiaire, les historiens manquent de documents administratifs et royaux, alors que la documentation privée, notamment la statuaire, est abondante. Pour l'Époque tardive, la documentation royale est à nouveau plus riche et la documentation papyrologique privée se multiplie. Si la Troisième Période intermédiaire reste mal connue des historiens gréco-latins, ceux-ci fournissent des témoignages très importants pour l'Époque tardive. C'est d'ailleurs essentiellement grâce à leurs œuvres que l'histoire politique et culturelle peut être restituée entre les règnes de Psammétique I^{er} et Nectanébo II. Hérodote, Thucydide, Diodore de Sicile, Strabon ou Plutarque constituent des sources souvent solides et complémentaires, bien qu'il faille aussi les comprendre dans leur propre contexte historique de rédaction.

1. Pouvoir morcelé, pouvoir restauré, pouvoir étranger : de Smendès à Nectanébo II

Une des caractéristiques de l'Égypte du I^{er} millénaire avant J.-C. est l'alternance de périodes d'unité, de divisions et de domination étrangère. Si par définition, la Troisième Période intermédiaire est une époque durant laquelle l'Égypte est divisée, ce n'est pas le cas durant l'ensemble des quatre siècles en question : le début de l'époque libyenne est marqué par une réunification notable. À l'opposé, l'Époque tardive, qui n'est pourtant pas considérée comme une époque « intermédiaire », présente deux phases d'unité séparées par une domination étrangère, perse, de plus d'un siècle. Au contraire de ce qui s'est déroulé pendant les deux millénaires précédents, les pénétrations et invasions étrangères sont donc un fait notable de ces huit siècles et elles jouent un rôle important dans l'instabilité du pouvoir.

1.1. La Troisième Période intermédiaire (1069-655 av. J.-C.)

La Troisième Période intermédiaire est une période contrastée. Plus longue que les autres périodes de ce type, elle est marquée par une diversité de situations (phases d'unité et de division) et par la présence libyenne et kouchite, deux populations étrangères mais fortement égyptianisées. La XXV^e dynastie kouchite ne correspond cependant pas à une véritable réunification du pays, ce qui nous incite à l'inclure dans la Troisième Période intermédiaire et non d'en faire une introduction à l'Époque tardive comme on le lit parfois.

1.1.1. La XXI^e dynastie : une époque de transition

La XXI^e dynastie, dont l'avènement marque le début de la Troisième Période intermédiaire, est caractérisée par une division du pouvoir en deux entités respectivement gouvernées au Nord par des pharaons* et au Sud par des grands-prêtres* d'Amon (dyarchie), tous deux sous la souveraineté théorique du dieu Amon (théocratie*). Le pouvoir royal s'enracine dans

le Nord, région qui connaît une forte pénétration libyenne. Cette période apparaît donc comme une transition vers l'époque libyenne qui suit.

1.1.1.1. La dyarchie : grands-prêtres du Sud et rois du Nord

La guerre civile de la deuxième moitié du règne de Ramsès XI avait porté au pouvoir à Thèbes le général Payânh, devenu grand-prêtre d'Amon et vizir* pendant l'ère de Renouveau des naissances (cf. chapitre 5). Vers la fin du règne de Ramsès XI, Payânh meurt, remplacé par Hérihor, général d'origine inconnue. Le décor du temple de Khonsou à Karnak témoigne de l'évolution de son statut : dans la salle hypostyle*, il côtoie Ramsès XI avec les titres de généralissime et grand-prêtre d'Amon, mais dans la cour, le roi disparaît et c'est Hérihor qui fait seul offrande aux dieux, avec ses noms et titres dans deux cartouches*. Il est probable que le dernier Ramesside était alors mort et que le grand-prêtre avait usurpé la royauté dans le Sud tandis que dans le Nord, une autre lignée se mettait en place. Ainsi était entérinée *de facto* la fin de la monarchie unique et la division du pays entre des rois basés dans le Delta et des grands-prêtres contrôlant le domaine d'Amon*, devenu l'État divin d'Amon, dans le Sud.

En effet, à la disparition de Ramsès XI, le pouvoir passe, au Nord, dans les mains d'une nouvelle lignée, la XXI^e dynastie, qui quitte rapidement l'ancienne capitale des Ramsès, Per-Ramsès, dont l'accès par voie fluviale n'est plus garanti en raison de l'ensablement progressif de la branche pélusiaque du Nil, pour s'installer à Tanis (Sân el-Hagar) à une trentaine de kilomètres plus au nord. Le premier roi de cette lignée tanite est Smendès, peut-être frère de la reine Nedjmet. Son règne, qui aurait duré 26 ans, est mal connu. Un récit rédigé à la XXII^e dynastie, le *Rapport d'Ounamon*, évoque le passage à Tanis de cet homme envoyé de Thèbes à Byblos pour y chercher du bois en vue de la reconstruction du grand bateau d'Amon. On y comprend, avec les mésaventures de cet envoyé, que la situation politique du Levant a profondément changé et que l'Égypte n'apparaît plus aux yeux des Phéniciens comme une puissance à respecter. Un autre aspect de ce récit concerne l'idéologie royale, qui place désormais le

dieu Amon à la tête du pays, le roi et le grand-prêtre étant, sur le même plan, les serviteurs du dieu. Cette théocratie, au moins de façade, triomphe avec le pontificat de Pinedjem I^{er} à Thèbes. Fils du grand-prêtre Payânkh, il épouse une fille de Smendès et occupe les fonctions de grand-prêtre pendant une quinzaine d'années avant de se proclamer roi. À la suite d'Hérihor, il organise avec l'équipe de Deir el-Médina la restauration des momies royales de la Vallée des Rois et leur protection, sans doute dans un souci de légitimation.

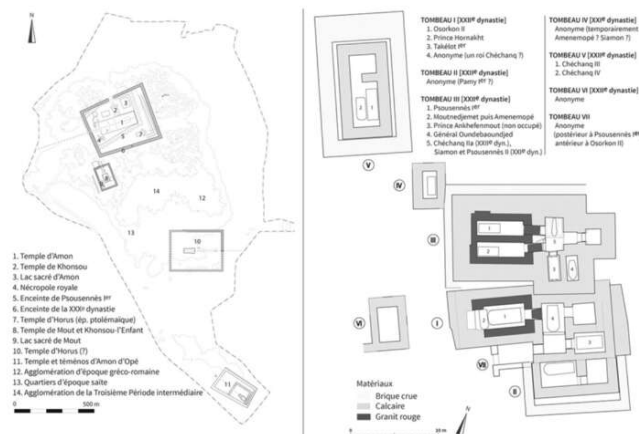


Fig. 43 Site de Tanis (Sân el-Hagar) et plan de sa nécropole royale des XXI^e et XXII^e dynasties

1.1.1.2. Le règne de Psousennès I^{er}

À Smendès succède un certain Amenemnisout dont on sait peu de chose, et qui semble n'avoir régné que quatre ans. Le roi suivant est en fait le véritable fondateur de la lignée tanite : Psousennès I^{er}. Fils du grand-prêtre d'Amon Pinedjem I^{er} et de la princesse Hénouttaouy, elle-même fille de Smendès, Psousennès réunit dans sa personne la lignée du Nord et celle du Sud. Son couronnement et son installation à Tanis marquent le triomphe de la famille de Pinedjem I^{er}. En effet, les recherches récentes semblent indiquer que c'est Psousennès qui fut le véritable fondateur de Tanis, nouvelle résidence royale dans le Delta oriental et nouveau centre du culte d'Amon. Le roi, issu de la branche thébaine, aurait donc conçu sa capitale sur le modèle de Thèbes, ce qui se reflète dans la topographie urbaine et cultuelle de Tanis : ses dieux sont les dieux de Thèbes – Amon-Rê, son épouse Mout, leur

filis le dieu-lune Khonsou et la forme régénérée d'Amon, Amenopé. La ville est donc à la fois un nouveau Karnak et un nouveau Louqsor, construits avec les matériaux, statues et obélisques* arrachés aux ruines de Per-Ramsès. Psousennès n'hésite pas, comme son successeur Amenemopé, à utiliser lui-même le titre de grand-prêtre d'Amon. De plus, le roi innove en faisant préparer pour lui-même et ses proches un tombeau dans l'enceinte même du temple d'Amon, une tradition suivie ensuite tout au long du I^{er} millénaire.

À Thèbes, c'est le frère de Psousennès, Menkhéperrê, qui est grand-prêtre pendant près de cinquante ans. Arrivé au pouvoir dans des conditions difficiles, il doit notamment rappeler des notables exilés dans les oasis et consulte sur ce point l'oracle* d'Amon (stèle « du Bannissement »), ce qui indique les rivalités de pouvoir qui ont dû exister à cette époque. Menkhéperrê poursuit les restaurations des momies des rois du Nouvel Empire tirées de leurs tombeaux pendant la guerre civile. Pour faire face à l'insécurité persistante, il doit aussi relever ou construire des forteresses et des murs d'enceintes dans plusieurs villes de Haute-Égypte. Après la mort de Psousennès, il s'arroge le privilège d'utiliser le cartouche royal.

1.1.1.3. La fin de la dynastie : pharaons et chefs libyens

Après le long règne de Psousennès I^{er}, la dynastie se poursuit par une série de règnes plus courts, lesquels montrent des évolutions notables dans divers domaines : apparition du pouvoir libyen, renforcement des liens entre Sud et Nord, politique étrangère.

Amenemopé succède à Psousennès sans qu'on sache s'il est bien son fils, hypothèse qui reste malgré tout la plus probable. Après neuf ans de règne, un certain Osorkon, que les égyptologues appellent Osorkon l'Ancien, prend le pouvoir. Il n'appartient pas à la famille royale, mais est un membre d'une lignée de chefs libyens de la tribu des Méchoueche (abrégé en Mâ*), installés à Bubastis au sud de Tanis peut-être après les guerres libyennes de Ramsès III. Son arrivée au pouvoir reste

un mystère mais démontre la place désormais centrale des mercenaires libyens dans l'appareil d'État.

Le successeur d'Osorkon l'Ancien est Siamon, qui semble appartenir à la famille légitime de la XXI^e dynastie. Il règne vingt ans, développant une politique de construction importante, notamment à Tanis et à Memphis. Sous son règne, le chef des Méchouech Nimlot, frère du roi Osorkon, tient une place centrale. Ce dernier mène une campagne militaire au Levant, probablement pour le compte du roi, mais c'est bien lui qui en tire honneur et bénéficie. On connaît un relief montrant le roi Siamon massacrant des ennemis philistins, ce qui semble confirmer la reprise d'une politique internationale de l'Égypte en Syrie-Palestine, en veille depuis plus d'un siècle et demi. Il faut dire que la situation internationale s'est stabilisée avec l'apparition de nouvelles entités politiques : les États tribaux d'Israël, de Juda, de Moab, les cités-États philistines en Palestine, les royaumes araméens en Syrie. L'Égypte doit désormais négocier avec ces petits États pour assurer ses approvisionnements commerciaux. Le chef Nimlot décède sous le règne du successeur de Siamon, Psousennès II, et son fils Chéchonq obtient la mise en place d'un culte funéraire pour lui à Abydos. Chéchonq, qui contrôle l'armée, marie par ailleurs sa sœur au grand-prêtre de Ptah à Memphis tandis que son fils Osorkon épouse Maâtkarê (II), fille du roi Psousennès II. Cette stratégie matrimoniale permet de préparer la transition entre la dynastie tanite et celle des rois libyens.

Dans la seconde moitié de la dynastie, les rapports entre les grands-prêtres d'Amon et les rois tanites semblent avoir évolué. D'une part, les noms des rois du Nord sont désormais largement présents à Thèbes dans les datations des documents administratifs et religieux. D'autre part, il est possible que des liens matrimoniaux aient uni une fois de plus les deux lignées, le grand-prêtre Pinedjem II épousant peut-être une fille d'Amenemopé. Sous le pontificat de ce dernier et celui de son successeur Psousennès III, les momies des rois du Nouvel Empire et celles de membres de la famille des grands-prêtres font l'objet de soins et sont rassemblées dans la tombe d'Amenhotep I^{er} et dans la cachette du Bab el-Gusus à Deir el-Bahari.

1.1.2. L'époque libyenne

1.1.2.1. Les premiers pharaons libyens et la réorganisation de l'État

L'avènement de Chéchonq I^{er}, premier roi de la XXII^e dynastie, marque indéniablement une rupture avec la période qui précède. D'une part, si les rois précédents étaient peut-être des Libyens, ils n'en laissaient rien voir, ce qui n'est plus le cas avec cette nouvelle dynastie, de telle sorte qu'on peut parler d'époque libyenne. Cet affichage ethnique ne dépasse toutefois guère celui de l'onomastique (Chéchonq, Osorkon, Takélot sont des noms issus du vieux libyco-berbère). Dans la plupart des autres domaines, les rois et leurs familles montrent une profonde égyptianisation. Le roi assoit tout de même sa légitimité en faisant réinhumer les momies des rois du Nouvel Empire dans la Cachette de Deir el-Bahari, une tombe du Nouvel Empire déjà remployée par le grand-prêtre Pinedjem II et sa famille.

Le second aspect de cette rupture est l'attitude vis-à-vis de la principauté thébaine. En effet, dès le règne de Chéchonq I^{er}, elle est désormais confiée à un fils royal, qui la reçoit tel un apanage*, avec les titres de grands-prêtres d'Amon et de généralissime de Haute-Égypte. Le roi étend d'ailleurs ce dispositif à d'autres régions, comme Hérakléopolis, où l'un de ses fils devient général. On peut donc parler de décentralisation du pouvoir, celui-ci étant délégué à un échelon régional à un membre de la famille royale.

Enfin, le règne de Chéchonq I^{er} est marqué par la reprise des activités monumentales et militaires. Le roi lance la construction de plusieurs temples ou parties de temples. On pense notamment à la grande cour péristyle dite des Bubastites qui sert désormais d'entrée au temple de Karnak ou au petit temple d'Amon à El-Hibeh en Moyenne-Égypte. À Karnak, un grand relief triomphal du roi est opportunément placé à côté des scènes de guerre de Ramsès II au sud de la grande salle hypostyle. La scène évoque une campagne militaire de Chéchonq contre les royaumes palestiniens d'Israël et de Juda, campagne peut-être également évoquée dans la Bible (*I Rois* 14, 26-28 et *II Chroniques* 12, 9-11). Il s'agit sans doute alors

de réaffirmer les intérêts de l'Égypte pour les vallées transversales de Syrie-Palestine, qui relient le secteur méditerranéen au Moyen-Orient et sont donc importantes pour le commerce du cuivre et de l'étain.

Les 21 ans de règne de Chéchonq I^{er} marquent donc indéniablement un renouveau du pays, qui se poursuit durant le règne suivant, celui de son fils Osorkon I^{er}. Le retour à la prospérité entraîne d'ailleurs une production de statuaire privée qui avait complètement cessé pendant la XXI^e dynastie. Osorkon I^{er} construit beaucoup à Bubastis, effectue de grandes donations aux temples du pays et fonde une nouvelle forteresse près du Fayoum, Per-Sékhemkhéperrê. Il semble par ailleurs institutionaliser la décentralisation instaurée sous son père, en l'organisant en une véritable politique d'apanages, connue par un texte trouvé à Bubastis, conçu comme un oracle soumis à la patronne de la dynastie, la déesse-lionne Bastet :

« (...) Tu (= Bastet) m'as donné vaillance et victoire, un long règne en joie et santé, de grandes et nombreuses fêtes-*sed** (comme) Tatenen (...) je sais que tu as placé cela dans mon cœur pour exalter ma royauté, pour faire apparaître mes fils (en tant que) chefs des Deux-Terres sur le trône d'Horus, premiers prophètes* d'Amon-Rê roi des dieux, grands chefs des Mâ, chefs des pays étrangers, prophètes d'Héryshef roi des Deux-Terres, (en bref) maîtres de tout le pays, le frère succédant à son frère, sans cesse, de sorte que tu leur donnes la victoire pour l'éternité ».

Les fils du roi qui ne sont pas héritiers du trône reçoivent donc des provinces à gouverner, dans lesquelles ils cumulent les titres militaires (général), administratifs (prince ou gouverneur) et religieux (grand-prêtre du dieu local). Cela concerne Thèbes (grands-prêtres d'Amon), Hérakléopolis (prophètes d'Hérychef), mais aussi les terres du Delta (chefs des Mâ) et probablement les oasis (chefs des pays étrangers). Ce système d'apanages permet aux pharaons de contrôler l'ensemble du territoire égyptien sans passer par les élites locales et éviter un temps les velléités autonomistes. Le risque est évidemment l'apparition de principautés locales dirigées par des membres de la famille royale. C'est la raison pour laquelle le texte d'Osorkon I^{er} précise qu'à la mort d'un des fils du roi, ce n'est pas son fils qui lui succède, mais un de ses frères, de sorte que le roi a toujours un lien familial direct avec le prince doté de l'apanage. Cependant, ce système ne fonctionne que si le pouvoir royal est assez fort pour empêcher

ces successions héréditaires, ce qui ne fut pas toujours le cas après Osorkon I^{er}.

Le règne est d'ailleurs suivi d'une période un peu confuse pour l'historien, durant laquelle on doit placer plusieurs rois mal connus, comme son fils Takélot I^{er} et deux rois Chéchonq (IIa et IIb). Surtout, il semble que la principauté de Thèbes acquiert une certaine autonomie, trois fils d'Osorkon I^{er} se succédant comme grands-prêtres avant qu'un roi local n'apparaisse, Harsîésis, dont on ne connaît pas les origines exactes, mais dont l'existence même montre les limites du système des apanages.

Le règne d'Osorkon II, qui suit, est un des plus longs et des plus brillants de la dynastie. Le roi prend comme modèle Ramsès II, dont il emprunte le nom de couronnement (*Ousermaâtrê*) et dont il imite, à l'échelle de ses moyens, l'activité constructrice. Entre autres, les temples de Bubastis et Tanis sont l'objet de reconstructions et d'agrandissements, notamment grâce à des matériaux empruntés à Per-Ramsès. À Bubastis, le roi fait ériger à l'occasion de sa fête-*sed** un grand portail décoré de scènes jubilaires rappelant celles d'Amenhotep III dans le temple de Soleb en Nubie. Un personnage important du règne est la divine adoratrice* Karômâmâ (différente de l'épouse homonyme du roi), probablement sa fille. Installée comme prêtresse d'Amon à Thèbes et en poste pendant plusieurs décennies, elle est connue par une magnifique statue de bronze niellé du Louvre (N500).

Osorkon II est le dernier roi attesté à Byblos et son règne voit grandir l'importance de l'empire assyrien au Proche-Orient, mais aussi d'États secondaires comme le royaume omride d'Israël ou le royaume araméen de Damas. L'Égypte reste spectatrice d'une situation qui tourne en sa défaveur au siècle suivant.

Par ailleurs, Osorkon II poursuit la politique de décentralisation menée par ses prédécesseurs, comme l'atteste un texte gravé sur une statue de Tanis (Caire CG 1040). Il intègre même Memphis à la liste des terres d'apanages, en installant son fils Chéchonq comme grand-prêtre de Ptah et

« prince héréditaire ». Un cadet, Nimlot, est nommé général d'Hérakléopolis et grand-prêtre d'Hérychef, puis grand-prêtre d'Amon thébain. Le long règne du roi aggrave cependant les risques intrinsèques au système des apanages : lorsque les fils du roi meurent, une compétition s'engage entre les fils survivants et les petits-fils pour leur succéder. Ainsi, dès la fin du règne, un certain Takélot, fils du grand-prêtre d'Amon Nimlot, prend sa place à ce poste important. Il finit même par se proclamer roi, du vivant même de son grand-père (en tant que Takélot II). Étonnamment, ce n'est pas lui qui succède à Osorkon II lorsque ce dernier décède vers 830, mais un prince d'origine inconnue, Chéchonq III. Cette partition du pays entraîne alors quarante ans de guerre civile.

1.1.2.2. La guerre civile de la fin du IX^e siècle

Dès la fin du règne d'Osorkon II, la partition du pays semble consommée : Chéchonq III règne sur le Nord et Takélot II sur le Sud. Cependant, la volonté de ce dernier d'installer son propre fils Osorkon comme grand-prêtre d'Amon à la place du pontife reconnu par Chéchonq III provoque le début d'un conflit où se mêlent concurrences dynastiques, revendications autonomistes et rivalités sociales à Thèbes. Le grand-prêtre Osorkon à peine nommé doit faire face à plusieurs révoltes, suscitées par un troisième roi, Pétoubastis I^{er}, qui finit par le chasser de Thèbes en l'an 15 de son père. Pendant les trente années suivantes, la ville de Thèbes passe donc de mains en mains dans une guerre complexe qui voit s'affronter trois rois et deux grands-prêtres. Lorsque Takélot II meurt au bout de 25 ans de règne, le prince Osorkon n'est même pas en position de lui succéder et doit trouver soutien chez son ancien rival du Nord, Chéchonq III. Deux inconnus, Youpout II et Chéchonq VI succèdent donc respectivement à Takélot II et Pétoubastis I^{er} en Haute-Égypte tandis que Chéchonq III poursuit son long règne dans le Nord, laissant les chefs des Mâ* prendre leur autonomie et des chefs des Libou s'installer à la frange occidentale du Delta. À sa mort vers 792 avant J.-C., après quarante ans d'un règne difficile, le pays est durablement divisé, entrant dans une période de polyarchie.

1.1.2.3. La Basse-Égypte au VIII^e siècle : l'anarchie libyenne

Après le règne de Chéchonq III, la branche nordique de la XXII^e dynastie voit son pouvoir décliner rapidement. Les souverains bubastites, Chéchonq IV, Pamy I^{er} et Chéchonq V, « fils de Bastet », continuent d'être reconnus à Memphis, toujours aux mains d'une branche locale de grands-prêtres issus de la maison royale. Ils semblent avoir encore quelques vues sur la région hérakléopolitaine. Néanmoins, le domaine royal se réduit progressivement à une ligne Memphis-Bubastis-Tanis, tandis que les métropoles du Delta central et occidental sont contrôlées par des chefs locaux (Sébennytos, Busiris, Saïs, Mendès). Le secteur occidental du Delta, autour de Kom Fîrîn, est dans les mains de chefs des Libou à peine égyptianisés. Ce territoire s'organise par étapes autour de la chefferie des Mâ de Saïs pour former une principauté de l'Ouest, qui fournit de nombreux souverains dans les siècles suivants. Ces princes locaux s'affrontent probablement pour le contrôle des terres agricoles du Delta central et septentrional, dont la mise en valeur est en pleine expansion et ne reconnaissent plus le roi bubastite que de manière formelle. Sur les stèles de donations aux temples, ils prennent la place du roi (cf. fig. 44).

À la disparition de Chéchonq V, l'éclatement s'accélère : une nouvelle dynastie, la XXIII^e, s'installe à Tanis et Bubastis, tandis que Léontopolis tombe entre les mains d'un autre roi, Youpout II et que la principauté de l'Ouest devient hégémonique sous le contrôle du chef de Saïs Tefnakht I^{er}.



Fig. 44 Stèle de donation du chef libyen Teter sous Chéchonq V, provenant de Kom Fîrîn (British Museum, EA73965, calcaire, ht. : 30,5 cm)

1.1.2.4. La Haute-Égypte au VIII^e siècle : Osorkon III et ses épigones

Autour de Thèbes, la Haute-Égypte semble un temps un peu plus stable. À la mort de Chéchonq III, le grand-prêtre Osorkon, enfin victorieux, se proclame pharaon sous le nom d'Osorkon III « fils d'Isis ». Il règne une trentaine d'années sur un territoire qui s'étend d'Assouan à Hermopolis et laisse quelques constructions à Thèbes, notamment la chapelle d'Osiris-Héqadjet. Ce monument témoigne des événements de la fin du règne : le roi, âgé, associe son fils Takélot III, déjà promu grand-prêtre d'Amon, comme véritable corégent, avec son propre nom de couronnement et son comput d'années de règne. Il installe aussi sa fille Chépénoupet I^{re} comme épouse et adoratrice d'Amon. Après le règne d'Osorkon III, la Haute-Égypte elle-même semble se décomposer en de multiples entités politiques. Thèbes reste aux mains de ses fils Takélot III et Roudamon, mais il est possible qu'Hérakléopolis ait joué un jeu de balance entre rois du Sud et rois du Nord. Un prince Pamy, peut-être fils de Chéchonq V, y est attesté vers le milieu du siècle. Puis, un certain Peftjaouâouybastet y devient roi, épousant une fille de Roudamon. Ce dernier est mieux attesté à Thèbes qu'à Hermopolis et il est possible que son bref règne ait vu le retrait de la dynastie de Thèbes vers la Moyenne-Égypte au profit des rois kouchites précurseurs de la XXV^e dynastie. Vers 730, on trouve donc un roi à Hermopolis

et un roi à Hérakléopolis, tous deux entretenant des liens avec Thèbes.

1.1.3. Les pharaons noirs : la XXV^e dynastie

1.1.3.1. Une nouvelle royauté en Nubie

La vallée du Nil est marquée dans la seconde moitié du VIII^e siècle par l'ascension d'une nouvelle lignée royale, originaire de Napata, au Soudan. C'est autour du Gebel Barkal (appelé « la Montagne pure »), lieu de culte d'Amon depuis le Nouvel Empire, que s'organise une nouvelle monarchie. Les premiers rois en sont mal connus. Leur cimetière d'El-Kourrou présente une chronologie encore débattue, mais l'architecture des tombes et le mobilier funéraire montre l'influence croissante de la culture égyptienne : on passe de simples tumuli à des mastaba* avec chapelle funéraire puis à des pyramides. Il est possible que l'origine de cette ré-égyptianisation et de la fondation de cette lignée soit l'arrivée d'Égyptiens fuyant les guerres civiles de la fin du IX^e siècle en Haute-Égypte.



Fig. 45 Stèle de Piânkhy, provenant du temple de Gebel Barkal (Musée du Caire JE 48862, granite gris)

Le roi kouchite reçoit la soumission des quatre rois d'Hermopolis, Bubastis, Léontopolis et Hérakléopolis et des princes de Busiris, Mendès, Persopdou, Sébennytos et Athribis.

Le premier précurseur de ce qui va devenir la XXV^e dynastie dont le nom soit connu est Alara, mais c'est son successeur Kachta qui semble avoir été le fondateur de la puissance kouchite. Il est en effet le premier à mettre le pied en Égypte, en installant sa fille Aménirdis I^{re} à Thèbes comme héritière de l'adoratrice du dieu Chépénoupet I^{re}. Cet événement permet le transfert de la royauté des Libyens aux Kouchites. Ceux-ci imposent rapidement leur hégémonie aux roitelets de Haute-Égypte, mais leur expansion provoque la formation d'une coalition des chefs et rois du Delta sous la

houlette de Tefnakht I^{er}, prince de Saïs, qui prend Memphis et assiège Hérakléopolis. Le successeur de Kachta, Piânkhy, doit mener plusieurs opérations pour réaffirmer l'autorité kouchite en Égypte. Il élimine probablement en premier lieu un roi Iny qui s'était installé à Thèbes. Dans un second temps, une grande campagne militaire est menée pour reprendre l'ensemble de la Haute-Égypte. Après avoir pris une à une les forteresses de Moyenne-Égypte et assiégé Memphis, Piânkhy reçoit la soumission de tous les chefs et rois du Delta hormis Tefnakht, qui se réfugie dans les zones marécageuses du Delta occidental. Ces événements sont relatés sur une grande stèle triomphale dont la phraséologie est inspirée de la littérature égyptienne du Moyen et du Nouvel Empire, signe de l'acculturation forte des souverains kouchites (cf. fig. 45). Cependant, ces précurseurs de la XXV^e dynastie ne s'installent pas durablement en Égypte, se contentant de recevoir un hommage des chefs locaux, attitude qui minera l'autorité de la dynastie à moyen terme.

De la sorte, le retrait de Piânkhy laisse la place à un concurrent issu de Saïs. Bocchoris (en égyptien Bakenrenef), fils du chef Tefnakht I^{er} et seul roi de la XXIV^e dynastie saïte, se proclame pharaon et impose son autorité dans le Delta et le nord de la Moyenne-Égypte. Le successeur de Piânkhy en Nubie, son fils Chabataqa (comme on l'admet désormais) doit donc à nouveau mener une campagne vers la basse vallée du Nil. Reprenant Thèbes puis Memphis, il capture le roi de Saïs et le fait exécuter par le feu en 712 av. J.-C. avant de prendre le contrôle du Delta. Le roi s'installe en Égypte durablement et son règne, quoique plutôt court, marque le véritable début de la XXV^e dynastie. Le trône passe ensuite, dans des conditions mal cernées, à son oncle Chabaqa. Celui-ci règne quinze ans et lance une vaste activité monumentale, notamment à Karnak, qui se poursuit sous le règne suivant. Les règnes de ces deux premiers pharaons kouchites sont marqués par des échanges diplomatiques avec les rois d'Assyrie qui dominent le Proche-Orient, notamment par l'extradition vers Ninive du roi d'Achdod Yamani qui s'était réfugié en Égypte. Mais les Kouchites soutiennent aussi la révolte des roitelets araméens et judéens contre la tutelle assyrienne en 701 (bataille d'Elteqeh).

1.1.3.1. Taharqa et Tanouétamani : les difficultés

Le règne de Taharqa (690-664 av. J.-C.), sous des atours grandioses, marque cependant le déclin de la domination soudanaise. Certes, un vaste programme de construction touche à la fois l'Égypte et le Soudan. Le roi y est d'ailleurs bien mieux attesté que ses prédécesseurs, notamment à Napata, où il fait entre autres sculpter le piton rocheux du Gebel Barkal en uraeus* symbolisant la présence d'Amon. Taharqa est aussi très présent dans les autres grands temples d'Amon en Nubie : Pnoub, Sanam et Kawa. Dans ce dernier sanctuaire, le roi fait ériger une série de stèles évoquant les événements marquants du règne : voyage de Nubie vers l'Égypte sous Chabataqa, accession au trône, retrouvailles avec sa mère et grande crue de l'an 6. Taharqa fait construire sa pyramide à Nuri, inaugurant ainsi un nouveau cimetière royal et imitant l'Osireion de Séthi I^{er} à Abydos pour son plan. En Égypte, Taharqa construit beaucoup à Thèbes (colonnades-propylées aux points cardinaux de Karnak, temple de Mout, petit temple de Médinet Habou). Il est associé à sa sœur l'adoratrice du dieu Chépénoupet II dans le décor de plusieurs chapelles osiriennes (cf. fig. 47). Le nom du roi se trouve également sur d'autres sites de la vallée comme Memphis, promue résidence royale, Hermopolis, Elkab, Coptos et Esna.

Cependant, bien que l'autorité du roi semble rayonnante sur le Soudan et la Haute-Égypte, le nord du Delta paraît lui échapper. Non seulement les chefs libyens héréditaires sont encore en place dans des métropoles comme Sébennyto, Busiris ou Pisopdou, mais des princes de Tanis prennent à nouveau le titre royal, imités en cela par ceux de Saïs en la personne de Tefnakht II, fondateur de la XXVI^e dynastie. Le roi kouchite doit également faire face à la menace assyrienne qui se précise. En effet, lassé de voir le roi kouchite soutenir les révoltes de ses vassaux phéniciens et judéens au Levant, le roi Assarhaddon décide d'envahir l'Égypte pour en chasser les Kouchites. Après un essai infructueux en 674, la campagne de 670/669 est victorieuse : Memphis est prise, Taharqa fuit à Napata. Les chefs et roitelets du Delta se soumettent au nouveau pouvoir, mais dès que le roi assyrien s'en retourne à Ninive, certains commencent à négocier avec Taharqa. Une

deuxième invasion assyrienne se déroule en représailles en 667/666, durant laquelle Assourbanipal, le nouveau roi d'Assyrie, reçoit le soutien du roitelet Néchao I^{er} de Saïs avant de s'avancer jusqu'à Thèbes, où Taharqa a trouvé refuge avant de fuir à nouveau au Soudan où il meurt en 664. Son successeur est son cousin Tanouétamani. Lançant une opération de reconquête de l'Égypte, il élimine au passage le roi de Saïs et reçoit la soumission des chefs du Delta. Cela provoque une nouvelle invasion assyrienne, Assourbanipal prenant alors Memphis puis Thèbes. Tanouétamani, chassé d'Égypte, n'y reviendra plus, marquant ainsi la fin du pouvoir kouchite dans la basse vallée du Nil. Tant la fuite du roi kouchite à Napata que le départ du roi assyrien provoquent un vide politique dont profitent les potentats locaux, comme le gouverneur de Thèbes Montouemhat et l'adoratrice du dieu Chépénoupet II, véritables souverains de Thébaïde, ou encore le jeune roi de Saïs Psammétique I^{er}, qui entame le processus de réunification du pays.

1.2. L'Époque tardive (655-332 av. J.-C.)

Le milieu du VII^e siècle avant J.-C. marque un tournant dans l'histoire de l'Égypte tardive. Les pharaons de la XXVI^e dynastie mettent fin à la situation de division que le pays connaissait pratiquement depuis la chute des Ramessides. L'Égypte reprend aussi une place plus importante parmi les États du Proche-Orient, même si elle doit faire face aux menaces successives que constituent les Babyloniens et les Perses, ces derniers finissant par occuper le pays à deux reprises. La période, appelée traditionnellement « Basse Époque », n'est pourtant en rien une époque de déclin, ni du point de vue économique, ni du point de vue culturel. Elle est d'ailleurs assez bien connue, grâce aux sources grecques beaucoup plus nombreuses et fiables.

1.2.1. Le renouveau de la XXVI^e dynastie saïte (664-526 av. J.-C.)

1.2.1.1. La réunification du pays par Psammétique I^{er}

On peut faire débiter l'époque tardive au moment où les rois de la XXVI^e dynastie profitent de ce que les Assyriens ont chassé les Kouchites pour réunifier le pays. Vassal théorique d'Assourbanipal, Psammétique I^{er} de Saïs s'impose en effet comme un roi réunificateur à l'image de Montouhotep II ou d'Ahmosis. Dans un premier temps, grâce à l'aide de mercenaires grecs et cariens, il soumet les autres princes du Delta et s'allie avec la puissante famille des généraux d'Hérakléopolis. Dans un second temps, en l'an 9 de son règne, il prend pied dans le Sud du pays, en envoyant sa fille Nitocris à Thèbes pour qu'elle devienne héritière de l'adoratrice du dieu en titre, Chépénoupet II. Adoptant ainsi la stratégie qui avait permis aux Kouchites de prendre le contrôle de Thèbes, il écarte aussi une fille de Taharqa, Aménirdis II, reléguée au rang de chanteuse d'Amon, et met fin à la reconnaissance du roi kouchite Tanouétamani par les autorités thébaines. La jeune Nitocris est accompagnée d'une flotte dirigée par le général d'Hérakléopolis Samtoutefnakht, ce dernier menant peu après une expédition en Nubie. Si Psammétique I^{er} laisse dans un premier temps en place les notables fidèles à la dynastie kouchite comme le gouverneur et 4^e prophète d'Amon Montouemhat, il envoie progressivement à Thèbes de plus en plus de personnel issu du Nord, comme les intendants de l'adoratrice, Ibi ou Pabasa ou encore le général Djedptahiouefânkh. Par ailleurs, l'influence saïte s'étend progressivement vers les oasis, notamment Dakhla et Bahareya.

Psammétique I^{er} lance ensuite une série de réformes poursuivies sous ses successeurs, notamment Amasis. Les chefs locaux du Delta sont remplacés par des gouverneurs au rôle purement administratif. L'armée est également réorganisée, laissant une large place aux contingents de mercenaires grecs, cariens et lydiens. Cette ouverture au monde grec est aussi patente dans l'établissement de villes-entrepôts de type *emporia*, dédiées au commerce méditerranéen comme Naukratis, Tell Dafanna ou Tell Qedoua. Dans ce contexte, le pays connaît un développement économique qui lui garantit une grande prospérité. L'ampleur de celle-ci se reflète en particulier dans l'importance des constructions monumentales entreprises par les différents

pharaons saïtes en faveur des temples, notamment ceux de Saïs, Héliopolis et Memphis.

La politique extérieure du roi reste limitée dans les premières années du règne, visant à transformer discrètement l'allégeance assyrienne en alliance. Les choses changent vers 630, lorsque l'empire assyrien est menacé d'éclatement interne et d'invasion extérieure. Psammétique I^{er} le soutient alors par l'envoi de troupes en Syrie, profitant du retrait de son allié pour s'installer au Levant.

Avec sa durée de 54 ans et ses succès, le règne de Psammétique I^{er}, le plus long depuis celui de Ramsès II, reste dans la mémoire de l'élite égyptienne et constitue un modèle pour ses successeurs des XXVI^e et XXX^e dynasties, mais aussi pour les roitelets révoltés contre l'occupation perse.

1.2.1.2. Les règnes de Néchao II et Psammétique II

Néchao II, fils de Psammétique I^{er}, hérite d'un pays stable et prospère. S'il poursuit l'activité monumentale de son prédécesseur, sa politique se tourne rapidement vers l'extérieur. L'allié assyrien est alors en perdition, pris en tenaille entre une révolte babylonienne et la menace des Mèdes. Néchao II s'avance donc en Syrie, bat au passage le roi de Juda Josias à Megiddo et passe l'Euphrate où il échoue à sauver ce qui reste de l'empire assyrien. L'Égypte doit désormais faire face aux Babyloniens menés par Nabopolassar et son fils Nabuchodonosor II. Le pharaon ne souhaitant pas affronter directement son nouvel ennemi après un net échec à Karkémich, il doit se contenter d'exercer son pouvoir sur une zone d'influence au sud du Levant, sur les cités philistines et le royaume de Juda, qu'il incite régulièrement à la révolte contre les Babyloniens. Ceux-ci échouent à envahir l'Égypte en 601 mais prennent Jérusalem en 597, mettant fin au royaume de Juda. Néchao II engage parallèlement une stratégie d'ouverture vers la mer. Hérodote mentionne en effet qu'il fut à l'initiative du creusement du canal du Nil à la mer Rouge, même si l'on considère que le projet ne fut réalisé que sous Darius I^{er}. L'historien grec évoque également la construction d'une flotte de trirèmes sur le modèle grec. Le

pharaon continue en effet de compter sur le mercenariat grec et fait des dons aux grands sanctuaires helléniques.

Son successeur Psammétique II eut un règne très court, de six années tout au plus. Lui aussi cherche à limiter l'influence babylonienne en Palestine, mais il se tourne surtout vers la Nubie. Le royaume kouchite de Napata n'avait guère fait parler de lui depuis son retrait d'Égypte trois quarts de siècle auparavant, mais le nouveau roi Aspelta semble avoir eu quelques ambitions du côté de la frontière égyptienne. Afin d'écarter définitivement la menace que Kouch faisait peser sur la Haute-Égypte, Psammétique II lance une grande campagne militaire connue par des stèles trouvées à Tanis, Karnak et Shellâl près d'Assouan. Il s'appuie sur une armée à la fois égyptienne et grecque, qui bat à plusieurs reprises l'armée kouchite avant de prendre Saï, Pnoubis et probablement aussi Napata, entre les 3^e et 4^e cataractes* du Nil, comme en témoignent les déprédations infligées aux statues des rois kouchites sur ces sites. L'invasion provoque le retrait de l'élite kouchite vers Méroé, entre les 5^e et 6^e cataractes, dont l'importance politique croît alors. Parallèlement, Psammétique II fait marteler partout où ils sont visibles les cartouches des pharaons de la XXV^e dynastie, afin de faire disparaître tout souvenir de la domination nubienne.

1.2.1.3. Apriès, Amasis et les menaces du Proche-Orient

Les règnes d'Apriès et d'Amasis, qui couvrent une période de plus de soixante ans, marquent l'apogée de la période saïte. Le premier est l'héritier légitime de Psammétique II, éduqué par Horirâa, courtisan lettré déjà précepteur de son père. Son règne est marqué par une grande activité de construction, à Saïs, Tanis, Bahareya et Memphis où il fait bâtir un vaste bâtiment décoré de reliefs archaïsants qui s'apparente à un palais. À Thèbes, il est moins présent, mais sa sœur Ânkhnesnéferibrê est intronisée adoratrice du dieu en décembre 586, après le décès de Nitocris, la fille de Psammétique I^{er} qui l'avait adoptée. Le roi mène également une politique étrangère active. Il est l'instigateur de différentes révoltes des rois de Tyr, Sidon, Juda et Moab contre la domination babylonienne. En

587, après la prise définitive de Jérusalem, Apriès doit repousser une invasion de Nabuchodonosor II.

C'est cependant à l'ouest, en Libye, qu'une expédition malheureuse scelle le sort du roi. Les Libyens de Cyrénaïque, devant faire face à la colonisation grecque, appellent au secours le pharaon. Apriès renonce à envoyer ses troupes grecques contre d'autres Grecs et dépêche donc son armée de *machimoi**, soldats égypto-libyens. Or, la campagne se termine en désastre et l'armée égyptienne se révolte contre le pharaon et ses troupes grecques. Le général Amasis, envoyé pour négocier avec les rebelles, est proclamé roi par eux. Il affronte Apriès qui, battu, doit fuir chez les Babyloniens. Une tentative pour recouvrer son trône avec leur aide en 567 est un échec.

Amasis commence donc son règne par une usurpation, mais il eut soin d'assurer sa légitimité en prodiguant donations et programmes de constructions dans tous les grands sanctuaires du pays, même si ses monuments ont souvent été détruits par les Perses : Saïs, Sérapeum de Memphis, Abydos, etc. À Thèbes, le roi est associé à l'adoratrice du dieu, Ânkhnesnéferibrê, dans la construction de chapelles dédiées à Osiris au nord du temple d'Amon. Les enceintes de plusieurs villes sont aussi restaurées en vue d'une potentielle attaque perse.

Menant des réformes économiques, Amasis réorganise aussi l'armée. Tenant compte du sentiment anti-grec qui s'est développé dans le pays, il redéploie les troupes de mercenaires autour de Memphis. Il limite aussi le commerce grec en imposant un seul comptoir d'échange, la ville de Naukratis, à laquelle on accède via la bouche canopique à Thônis. La cité devient un centre majeur des échanges, comme en témoigne par exemple l'abondante céramique grecque trouvée sur le site. En matière de politique extérieure, Amasis se rapproche néanmoins de plusieurs cités grecques afin de se prémunir contre la menace babylonienne puis perse. En effet, si Nabuchodonosor II est repoussé en 567, la chute de l'empire néo-babylonien face aux Perses amène une nouvelle menace. Amasis noue donc une alliance avec Cyrène, Samos, Sparte, Delphes ou Lindos. Il envahit aussi l'île de Chypre afin de

contrer l'influence perse en Phénicie. Il se tourne également vers l'ouest, en contrôlant l'oasis de Siwah et laissant son nom au côté de celui du chef local dans le temple d'Amon d'Aghourmi.

Le roi meurt en 527, après 44 ans de règne. Son successeur Psammétique III n'a que le temps de faire inscrire son nom sur quelques monuments, notamment thébains, et doit faire face à une invasion perse dès mars-avril 526. En quelques semaines, l'Égypte est contrainte à la reddition après la défaite du roi à Péluse, sur la frange nord-est du Delta. Le roi des rois perse, Cambyse, est le nouveau maître du pays, mettant fin à une époque glorieuse.

1.2.2. Les difficultés de la domination perse

La première domination perse, ou XXVII^e dynastie, dure un peu plus d'un siècle et garde dans les textes postérieurs une image extrêmement négative, inspirée à la fois de réelles exactions mais aussi marquée par le ressentiment d'une élite sacerdotale flouée de son influence et par la propagande anti-perse du pouvoir grec postérieur.

1.2.2.1. Les premiers pharaons perses

Le règne du conquérant Cambyse ne dure guère que 4 ou 5 ans, mais il débute sous le sceau de la violence avec le meurtre du taureau sacré Apis, image vivante du dieu Ptah, mentionné par Hérodote et qui pourrait bien avoir été une réalité. Surtout, le roi publie un décret limitant les donations aux temples à quelques sanctuaires importants, réduisant fortement les revenus des autres domaines. Le pays est placé sous le contrôle d'un gouverneur, le satrape*, accompagné d'une élite militaire perse et araméenne. Les élites égyptiennes n'ont guère d'autre choix que de coopérer, comme le médecin Oudjahorresné, qui proclame avoir instruit Cambyse et son successeur Darius I^{er} dans la religion égyptienne et leur avoir composé une titulature* pharaonique.

De fait, le règne du deuxième roi perse, s'il commence par une guerre civile consécutive à la succession difficile de

Cambyse et la révolte d'un roitelet égyptien, Pétoubastis IV, est une période de paix et de prospérité. L'activité constructrice se poursuit dans les temples (notamment le temple d'Amon d'Hibis dans l'oasis de Kharga). Une statue dressée à Tell el-Maskhouta, puis transportée à Suse, le représente vêtu d'un manteau perse mais dans une pose égyptienne, tandis que le socle évoque en hiéroglyphes* sa domination sur le monde connu. Darius promeut aussi le commerce en faisant achever le creusement du canal Nil-mer Rouge, tandis que les oasis voient se développer la technique des *qânats*, canaux permettant de capter les eaux souterraines et d'irriguer le désert alentour.

1.2.2.2. Les révoltes

La situation change à la mort de Darius I^{er} en 486. Les Égyptiens profitent de cette occasion pour se révolter sous la direction d'un certain Psammétique IV. La révolte est matée rapidement par Xerxès, successeur de Darius, mais l'attitude des Perses est désormais différente. Aucun des successeurs de Darius n'adopte de titulature pharaonique. Des chefs égypto-libyens de la frange ouest du Delta s'agitent constamment, recevant parfois l'aide des cités grecques, notamment Athènes, en guerre contre la Perse. Une grande révolte, menée par Inaros, puis par Amyrtée I^{er} de Saïs, s'étend à tout le Delta et aux oasis entre 464 et 450 environ. La flotte athénienne se trouve cependant piégée dans les zones marécageuses du Delta et les Perses reprennent le pays en main.

Parallèlement à ces troubles dans le Delta, les Perses ont aussi à gérer les difficultés de cohabitation entre les communautés étrangères et les Égyptiens. Le cas le plus connu est celui des Juifs et Araméens de la garnison d'Éléphantine, sous commandement perse. Un conflit éclate à partir des années 410 entre Juifs et Égyptiens, pour cause d'incompatibilité religieuse entre les premiers qui sacrifient des béliers pour la Pâque et les seconds, dont le dieu local est le dieu-bélier Khnoum. Lors d'une émeute plus virulente que les autres, le temple juif d'Éléphantine est mis à sac et les demandes de réparations des Juifs mettent longtemps à trouver écho auprès de l'administration perse, le satrape étant absent

plusieurs années. Ce cas souligne les difficultés des Perses à juguler le sentiment national égyptien et les troubles dans une province éloignée des centres de décision.

1.2.3. Le sursaut national

Le IV^e siècle av. J.-C. marque la dernière étape de l'histoire de l'Égypte gouvernée par des Égyptiens. Elle se libère du joug perse et la monarchie et la culture pharaoniques retrouvent une vitalité certaine. Cependant le pays se trouve sous le poids de deux hypothèques : d'une part l'empire perse ne songe qu'à reconquérir la vallée du Nil, d'autre part la monarchie est en proie à une grande instabilité, minée par une suite de coups d'État.

1.2.3.1. L'Égypte délivrée : XXVIII^e et XXIX^e dynasties

Profitant des difficultés de l'Empire perse lors de la succession de Darius II, l'Égypte se révolte sous la conduite d'un prince de Saïs, Amyrtée II, probablement un descendant du révolté du même nom des années 450. Peut-être aidé par des mercenaires grecs, ce dernier se fait couronner à Memphis et prend le nom de Psammétique VI. Le règne est bref puisque le prince de Mendès Néphéritès se révolte, capture le roi et le fait exécuter sans qu'on ait connaissance d'une motivation autre que sa propre volonté d'accéder au pouvoir.

La XXIX^e dynastie mendésienne commence ainsi dans une violence qui marque ses 30 ans de pouvoir. Le règne de Néphéritès I^{er} marque certainement le début du redressement du pays tant par son activité diplomatique, destinée à se prémunir contre une nouvelle invasion perse, que par l'activité monumentale. Son fils Achôris lui succède en 393 et poursuit la politique de rapprochement avec Athènes et Chypre, contre les Perses. Cependant, il est renversé dès 389 par Psammouthis, peut-être originaire du sud du pays. Cette usurpation ne dure pas puisqu'Achôris se rétablit sur le trône dès l'année suivante, avec l'aide de mercenaires athéniens et chypriotes. Ces événements sont symptomatiques d'une dépendance des rois au soutien de leurs armées mais aussi de

la volonté des cités grecques de faire de l'Égypte un terrain de bataille entre elles et contre les Perses. Le fils d'Achôris, Néphéritès II, qui lui avait succédé, est lui-même renversé au bout de quelques mois de règne en 380.

1.2.3.2. La XXX^e dynastie : les derniers pharaons égyptiens

Le nouveau roi, Nectanébo I^{er}, est originaire de Sébennytos, où il était peut-être un prince apanagé* d'une branche cadette de la famille royale. Son règne d'un peu moins d'une vingtaine d'années marque un remarquable redressement. Avec le soutien de mercenaires grecs et les conseils du général athénien Chabrias, il réorganise la défense du pays et repousse une invasion perse en 374/373. Par ailleurs, son règne est marqué par une vaste activité de construction et de restauration dans presque tous les temples du pays, ce qu'on a appelé le « réarmement théologique » : plusieurs grands temples du pays (Karnak, Coptos, Tell Balamoun) sont pourvus d'énormes enceintes défensives et un certain nombre de sanctuaires sont (re)construits. Une activité particulière est sensible dans les villes du Nord. Sébennytos, capitale dynastique et la proche Behbeit el-Hagar voient leurs temples de Chou-Onouris et d'Isis reconstruits. À Memphis, le Sérapeum fait l'objet des attentions du roi. Nectanébo I^{er} prend aussi des mesures en faveur des temples de Saïs en faisant promulguer dès son avènement un décret dit « décret de Saïs », connu par les stèles de Naukratis et de Thônis. Toutefois, l'image du roi auprès du clergé semble avoir été ternie par des taxations peut-être destinées à financer des frappes monétaires.

Vers la fin du règne, Nectanébo associe son fils et héritier Téôs (Djedhor en égyptien) au pouvoir. Ce dernier, très actif, monte sur le trône en 362 à la mort du roi. Il lance immédiatement une politique offensive contre les Perses, ayant obtenu à la fois l'alliance spartiate (le roi Agésilas III) et celle d'Athènes (encore Chabrias) et souhaitant profiter d'une grande révolte des satrapes d'Asie mineure contre Artaxerxès II. Taxant les temples, il fait frapper monnaie peut-être pour financer sa guerre, qui débute au début 360. Le roi s'avance en Syrie à la tête d'une armée de près de 100 000 hommes. Cependant, les rivalités dynastiques mettent

rapidement fin à cette aventure. Tjahapimou, oncle du roi, met à profit le mécontentement provoqué par les nouvelles taxes pour se révolter et appeler sur le trône son propre fils Nectanébo, qui accompagnait Téos en Syrie. Ce dernier, abandonné par son armée et ses soutiens grecs, trouve refuge chez Artaxerxès II.

Nectanébo II commence son règne en s'imposant face à un rival de Mendès, et règne ensuite pendant près de 20 ans. Le pays retrouve une prospérité certaine comme en témoignent le nombre et l'importance des monuments construits sur de nombreux sites. Sébennytos, Behbeit el-Hagar et le Sérapeum de Memphis bénéficient d'une attention particulière. Dans certains sanctuaires, un culte du roi sous la forme de « Nectanébo-le-faucon » est mis en place, identifiant le roi au dieu dynastique Horus.

Pendant cette période toutefois, l'Égypte reste l'objectif principal de la politique achéménide. Nectanébo II repousse une invasion dès 360, puis une deuxième en 351. Il ne peut tenir face à l'imposante armée, renforcée de mercenaires grecs, réunie par Artaxerxès III en 342. Le pharaon ayant abandonné Péluse pour se réfugier à Memphis, les villes égyptiennes se rendent une à une et Nectanébo est contraint à la fuite en Nubie.

1.2.3.3. La seconde domination perse

La nouvelle occupation perse, malgré sa brièveté, a laissé comme la première un très mauvais souvenir en Égypte. Artaxerxès III semble s'être comporté avec brutalité et une révolte ne tarde pas à avoir lieu. Un roitelet nommé Khababach réussit à s'imposer dans l'ouest du Delta et à Memphis pour 2 ans au moins. On ne sait trop si ce fut Artaxerxès IV ou Darius III qui reprit le pays, mais quelques années après, l'arrivée d'Alexandre de Macédoine sur la scène politique du Proche-Orient change la donne et l'Égypte reçoit avec joie ce libérateur étranger.

2. Les mutations de l'État égyptien

2.1. Des pharaons moins divins

La crise de la fin du Nouvel Empire a profondément transformé la monarchie égyptienne. L'*aura* divine du roi a été égratignée par l'incapacité des rois ramessides à gérer les nombreux problèmes du pays : insécurité intérieure et extérieure, crise économique, prévarication, pillages des nécropoles. La crise sociale, voire morale, amène les Égyptiens à chercher la protection des dieux au lieu de celle du roi. Celui-ci est donc en quelque sorte rétrogradé au rang de simple gérant du pays, serviteur du dieu, dont l'action peut être jugée par lui.

2.1.1. Théocratie et pragmatisme

Le début de la XXI^e dynastie est marqué par un changement important dans la nature de la monarchie pharaonique : l'instauration d'une théocratie*. Le démiurge Amon-Rê « roi des dieux, le maître du ciel, de la terre, des eaux, des montagnes » est désormais aussi « le roi du Sud et du Nord ». Dieu supérieur aux autres, il régente dorénavant la terre directement par ses décrets. Ceux-ci sont promulgués par l'oracle du dieu à Karnak. Cette théocratie amonienne est le résultat d'une longue évolution et d'événements plus ponctuels. D'une part, depuis la fin de l'époque amarnienne, le dieu Amon est progressivement devenu un dieu suprême englobant les autres formes divines. D'autre part, l'affaiblissement de l'image du roi pendant la crise de l'État ramesside a entraîné une dégradation du statut royal et un report du lien de souveraineté du roi vers le dieu. Le peuple se réfère désormais davantage à la protection divine qu'à la faveur royale, inutile lorsque les rois se révèlent incapables d'assurer le maintien de l'ordre cosmique et social.

Cette théocratie prend également sa source dans la situation politique thébaine de la fin de la XX^e dynastie : les généraux Payânkh et Hérihor, qui prennent le titre de grand-prêtre* d'Amon, se servent probablement de l'oracle pour imposer leur autorité. La mise en place de cet « État divin » d'Amon se produit à Thèbes mais s'étend rapidement à tout le pays. Si

les « premiers prophètes d'Amon (= grands-prêtres) » thébains prennent parfois le titre royal et entourent leur nom d'un cartouche, les rois tanites Psousennès I^{er} et Amenemopé s'intitulent aussi « premier prophète d'Amon ». Cette situation évolue cependant dès la dynastie suivante, au cours de laquelle le système théocratique et les consultations oraculaires ont moins d'importance politique.

Globalement, les rois des époques tardives continuent à assurer le rôle cosmique qui est le leur et qui est exposé sur les murs des temples : offrandes aux dieux, donations aux temples, élimination des forces du chaos. La titulature royale traditionnelle est respectée et, suivant une évolution qui débute au Nouvel Empire, le mot « pharaon » devient même un titre devant le cartouche royal, sous la XXI^e dynastie. Cependant, les documents administratifs comme certains documents officiels ou cultuels ne cachent pas la diminution du statut royal et surtout sa précarité. Pour la première fois dans l'histoire égyptienne, des rois sont contraints d'accepter l'existence de rivaux de même rang sur d'autres parties du territoire. Pis, le clergé et les fonctionnaires n'hésitent pas à reconnaître l'un ou l'autre des prétendants en alternance, comme c'est le cas pendant la guerre civile de la XXII^e dynastie. Sous la XXV^e dynastie, la phraséologie royale prend en compte ce partage du pouvoir : si Piânkhy est le maître du pays, il reconnaît l'existence d'autres rois et sa stèle triomphale les représente avec l'uraeus* et le cartouche*. Dès lors on peut considérer que la théorie politique traditionnelle, qui rejetait tout concurrent parmi les « ennemis de Rê », forces du chaos contraires à l'ordre cosmique et imposait à la phraséologie officielle un silence sur leur existence, fait place à une sorte de *realpolitik*.

De même, contrairement à ce qui se passait au Nouvel Empire, la situation de faiblesse des rois les amène à entrer dans le jeu social par les alliances matrimoniales de princesses avec des notables. Ces unions hypogamiques (i.e. avec une personne d'un rang social inférieur) existaient à l'Ancien Empire mais n'apparaissent plus après la fin du Moyen Empire, la famille royale étant située dans une bulle à part de la société. Ces unions réapparaissent au moment où le pouvoir

royal est fragilisé idéologiquement et socialement. Les souverains, ayant besoin de soutien auprès des grandes familles sont obligés de participer à nouveau au jeu social. Ainsi connaît-on des princesses qui épousent des prêtres d'Amon de haut rang, des vizirs* ou des trésoriers, des militaires, de la XXI^e à la XXVI^e dynastie et encore sous la XXX^e dynastie.

2.1.2. Le rôle des adoratrices du dieu

Le statut royal est également partagé avec l'adoratrice d'Amon*, au moins sur le plan cosmique, sinon sur le plan politique. Les « épouses du dieu » du Nouvel Empire étaient la plupart du temps des épouses royales, n'ayant qu'un rôle de prêtresses garantes à leur niveau de la satisfaction du dieu et donc de l'ordre cosmique. Depuis la fin du Nouvel Empire, ce sont désormais des princesses célibataires, qui, au moins sous les XXV^e et XXVI^e dynasties, se succèdent par adoption. « Épouse du dieu », « adoratrice du dieu », « main du dieu », elles jouent un rôle principalement rituel, mais la satisfaction qu'elles apportent à la divinité entretient le cycle cosmique et la prospérité du pays. Toutefois, selon un processus qui commence à la XXI^e dynastie et culmine aux époques kouchite et saïte, les adoratrices du dieu récupèrent certains attributs royaux : leurs noms sont inscrits dans deux cartouches, elles effectuent tous les actes du rituel seules face au dieu et peuvent fonder des temples ou célébrer une fête-*sed* (cf. fig. 47). Elles finissent par supplanter les grands-prêtres d'Amon à la tête de l'État divin d'Amon à Thèbes, ce qui était voulu sans doute par les rois, car elles ne pouvaient, elles, engendrer de lignée rivale. De la sorte, d'un rôle purement rituel, les épouses du dieu finissent par avoir conjoncturellement une importance politique.

2.1.3. Théorisation du bon roi

L'Époque tardive voit une théorisation de ce nouveau statut royal, connu notamment à travers la *Chronique démotique*, texte de genre prophétique d'époque ptolémaïque, qui, après

avoir récapitulé les règnes des pharaons depuis l'expulsion des Perses en 404, annonce la venue d'un nouveau roi libérateur. Au-delà des difficultés des temps évoquées (invasion perse, coups d'État), le texte présente une idée de ce que doit être le roi idéal. Couronné selon les rites adéquats, le bon pharaon est celui qui saura protéger le pays des invasions étrangères et surtout respecter la loi de Maât* et l'intégrité des sanctuaires. Fait nouveau, le texte met en exergue le mauvais comportement de certains rois qui furent punis par les dieux en étant chassés du trône ou en voyant leur succession échapper à leur descendance.

2.1.4. Une iconographie royale actualisée

Si l'iconographie royale reste essentiellement ce qu'elle était au Nouvel Empire, quelques évolutions sont notables. Les pharaons d'origine libyenne et les rois saïtes ne présentent pas de caractère ethnique particulier, mais les rois de la XXV^e dynastie sont, eux, bien caractérisés par leurs traits négroïdes et par des attributs spécifiques : diadème posé sur une calotte et double uraeus* symbolisant leur domination sur l'Égypte et le Soudan. Les Saïtes font pour leur part un large usage de la couronne-*kheprech**, qui n'est jamais utilisée par les Kouchites. Les rois perses se font représenter en pharaons standardisés sur les reliefs de temples, mais leur rare statuaire les montre avec une barbe et une coiffure perses. Les derniers rois indigènes prennent comme modèles les rois saïtes.

2.2. L'organisation de l'État et de l'administration

2.2.1. La structure territoriale et son administration entre décentralisation et réformes

Le découpage du pays en provinces ou districts se perpétue à travers toutes les époques tardives. Les relations entre pouvoir central et administrations locales évoluent en revanche fortement d'une époque à l'autre. La Troisième Période intermédiaire est marquée par une forte décentralisation.

Celle-ci est due à l'incapacité du pouvoir à contrôler l'ensemble du pays, miné par la crise sociale, économique et politique, la présence de remuantes tribus libyennes, etc. Si l'administration de la XXI^e dynastie est très mal connue, dès la XXII^e, une tentative de mise en ordre semble évidente avec la politique des apanages*. De grands commandements régionaux, correspondant à plusieurs provinces sont confiés aux fils royaux, tandis que les membres d'un cercle plus éloigné se voient confier de simples districts. Dans les deux cas, cette décentralisation se double d'une concentration du pouvoir dans les mains du représentant de la dynastie, qui cumule la direction du clergé local, l'autorité administrative et le pouvoir militaire. C'est le cas à Thèbes, Hérakléopolis, Memphis, Athribis, Saïs, Sébennyos, etc. Ces gouverneurs locaux ont donc la main sur les garnisons et contingents libyens mais aussi sur les revenus des temples. Avec l'affaiblissement du pouvoir royal dans le courant de la XXII^e dynastie et le *statu quo* pendant la XXV^e, ces chefs locaux devenus héréditaires sont comparables à de véritables princes. Ce phénomène a parfois été compris comme une influence des traditions tribales libyennes, mais cela reste très hypothétique.

Cette situation cesse au début de l'époque saïte, puisque les réformes de Psammétique I^{er} remplacent ces chefs héréditaires locaux par des gouverneurs civils, nommés directement par le pouvoir royal. Le processus est bien connu dès les premières décennies du règne de Psammétique I^{er} où l'on repère un gouverneur à Bubastis, ancienne capitale, tandis que le prince de Busiris Pmouï voit son titre évoluer de « grand chef » (*our âa*) à gouverneur (*haty-â*). Dans le Sud, des gouverneurs venus du Nord sont pareillement nommés par le pharaon saïte. S'il leur arrive de cumuler pouvoirs administratifs et religieux, ils n'exercent généralement plus de responsabilités militaires et n'ont pas d'autorité politique.

Les frontières font également l'objet d'un contrôle accru, rendu nécessaire par les incursions régulières de Libyens, les menaces babyloniennes et perses. Des « directeurs des portes des pays étrangers » (c'est-à-dire des principaux points d'accès à la Vallée) sont connus au Nord, au Nord-Est, au Sud

et à l'Ouest. Ces militaires sont aussi chargés de la gestion des douanes.

Enfin, l'époque saïte est marquée par un redécoupage des circonscriptions administratives *via* une inspection générale du cadastre sous Psammétique I^{er}. Le pays est donc découpé en 39 provinces, 22 en Haute-Égypte et 17 en Basse-Égypte (où il y en avait auparavant 14). C'est dans cette région que les provinces ont été le plus remaniées puisque l'évolution géomorphologique du Delta a permis la mise en culture de terres nouvelles depuis la Troisième Période intermédiaire. Ce découpage reste en usage pendant toute l'Époque tardive et jusqu'aux réformes des Ptolémées.

2.2.2. L'administration centrale et l'armée

2.2.2.1. Les services centraux de l'administration et leur évolution

Malgré l'effondrement de l'État central à la fin de la XX^e dynastie, les services centraux semblent avoir survécu, puisqu'on connaît, il est vrai de manière parcellaire, quelques hauts fonctionnaires sous la XXI^e dynastie (vizirs, trésoriers, chefs des greniers). Sous la XXII^e dynastie, ces grands départements de l'administration centrale du Nouvel Empire existent toujours mais une évolution est notable dans certaines attributions. Le vizir*, qui était un véritable chef de l'administration, voit son rôle se réduire progressivement à une fonction purement judiciaire. Ses fonctions auprès du roi paraissent être reprises par les secrétaires royaux, chefs de la chancellerie et responsables de la promulgation des décrets royaux. Le poste de chef du Trésor perdure et entretient des liens avec l'administration du palais, mais celui de chef des greniers semble disparaître, en relation avec la décentralisation de l'administration économique et l'accroissement du rôle des temples dans l'économie locale.

La réorganisation de l'État à l'époque saïte entérine ces évolutions des services centraux de l'administration. Les vizirs de la XXVI^e à la XXX^e dynastie qui nous sont connus ne sont plus guère que des juges suprêmes, dont le poste est d'ailleurs multiplié dans les métropoles du Delta. Le rôle économique

des chefs du Trésor, comme celui des chefs des greniers semble aussi se réduire avec la création du poste de *senti*, véritable ministre de l'économie et des finances. Enfin, la chancellerie saïte impose rapidement l'utilisation du démotique*, inventée dans le Nord, dans les actes administratifs et légaux.

2.2.2.2. L'armée, entre mercenaires libyens et grecs

Comme déjà au Nouvel Empire, l'armée occupe une place très importante dans la société aux époques tardives. Ce phénomène est évidemment dû aux invasions du pays par des troupes étrangères et aux situations de guerre civile fréquentes. Dès la XXI^e dynastie et jusqu'à la XXX^e, les militaires occupent donc le premier plan dans l'appareil d'État comme dans les classes sociales inférieures.

Au moins depuis le Nouvel Empire, l'armée égyptienne a fait usage de contingents étrangers. Avec la fin de la période ramesside, les mercenaires libyens deviennent majoritaires, jusqu'à accéder au pouvoir avec la XXII^e dynastie si ce n'est dès la XXI^e. S'égyptianisant progressivement, ils forment dès lors une véritable caste de soldats professionnels, en garnison dans les grandes villes du Delta et de la Moyenne-Égypte essentiellement. Les historiens grecs les appellent les *machimoi**, les « combattants », et signalent qu'il s'agit d'une catégorie sociale à part entière (presque une caste), puisque le métier des armes était leur seule occupation et qu'ils l'exerçaient de père en fils en échange d'un lopin de terre. Les chefs de ces garnisons portent le titre de chefs des Mâ pendant la Troisième Période intermédiaire, et jouent un rôle politique pendant l'anarchie libyenne. Par la suite, s'ils sont intégrés plus strictement à l'armée royale à l'époque saïte, ils continuent de constituer une force militaire importante, parfois dirigée par ses propres généraux d'origine libyenne et soutenant régulièrement les révoltes locales pendant la domination perse.

Un phénomène nouveau qui apparaît au début de la XXVI^e dynastie saïte est l'essor du mercenariat grec au sens large. Dès le règne de Psammétique I^{er}, les soldats lydiens,

ioniens et cariens jouent un rôle important dans la réunification du pays. Par la suite, des Athéniens, des Chypriotes mais aussi des Phéniciens, des Judéens et des Araméens viennent renforcer l'armée. Ces troupes possèdent souvent leur propre chef, mais sous contrôle égyptien. Contrairement aux *machimoi* payés en terres, les mercenaires grecs ou levantins doivent être payés en numéraire, ce qui induit l'utilisation croissante de la monnaie grecque dans le pays. L'importance tactique des Grecs est telle qu'au IV^e siècle, des généraux grecs accèdent au pouvoir décisionnel dans l'armée égyptienne. Les Saïtes créent également une flotte, dont la zone d'action est aussi bien la mer Rouge que la Méditerranée. L'Égypte s'affirme ainsi comme une puissance maritime, situation qui perdure jusqu'à la conquête romaine.

2.3. Les réformes économiques du I^{er} millénaire ou le temple, l'État et la monnaie

L'organisation économique du pays suit son évolution politique. Si la Troisième Période intermédiaire tend à perpétuer le fonctionnement du Nouvel Empire, l'Époque tardive est marquée par de grandes réformes de l'administration économique et l'entrée de l'Égypte dans l'économie monétaire.

2.3.1. L'économie entre les temples et l'État

La crise économique et surtout l'effondrement de l'État central à la fin du Nouvel Empire entraînent une réorganisation du lien entre le pouvoir royal et les temples, dont les domaines* sont au cœur de l'économie égyptienne. Les rois de la Troisième Période intermédiaire et ceux de l'époque saïte continuent de faire des dons en terres agricoles, en biens et en personnel aux temples. Il existe de nombreux documents témoignant de ces actes, essentiellement des « stèles de donation » (cf. fig. 44). Celles-ci correspondent à un affichage officiel de la donation, servant de bornage, et elles représentent le roi offrant au dieu bénéficiaire le signe de la

campagne (*sékhet*). La donation passe aussi par un intermédiaire, fonctionnaire du temple, qui la gère.

Ce procédé permet au roi de s'attirer la bienveillance des dieux et de leurs clergés. Comme les temples locaux sont placés sous la coupe des princes apanagés bubastites puis des gouverneurs nommés par le pouvoir saïte, le pouvoir contrôle ainsi l'économie locale. La Troisième Période intermédiaire voit d'ailleurs les temples prendre le relais de l'État dans la gestion de l'économie locale, portant à son terme l'évolution déjà largement engagée à l'époque ramesside ; le département des greniers par exemple est complètement décentralisé auprès des temples, les scribes portant alors le titre de « scribe des greniers du roi du domaine du dieu X ». Sous la XXII^e dynastie, il arrive de plus en plus fréquemment que le roi soit représenté localement par le prince apanagé ou même par un chef des Mâ, qui peu à peu s'arroge cette prérogative de donation au temple. À l'époque saïte en revanche, ce sont toujours les rois qui sont donateurs.

Les donations aux temples évoluent fortement après l'invasion perse. Les temples sont placés progressivement sous un contrôle plus étroit. Cambyse semble avoir largement réduit le nombre de temples bénéficiaires de donations royales. De leur côté, les rois égyptiens du IV^e siècle remplacent les donations en terres ou en biens par des exemptions ou par la réversion d'une part des taxes sur les marchandises étrangères (décret de Saïs, cf. fig. 46). Les temples sont aussi mis de plus en plus à contribution pour les efforts de guerre, notamment sous Nectanébo I^{er} et ses successeurs.

2.3.2. Les réformes saïtes et leurs suites

La période saïte est marquée par de profondes réformes de la gestion économique du pays. La réunification, la nécessité d'entretenir une armée, le développement du commerce, amènent les rois à s'assurer d'une levée plus efficace des taxes et impôts. Plusieurs réformes de l'administration fiscale sont donc mises en place. Dans un premier temps, l'évaluation et la collecte des revenus céréaliers sont confiées à un « directeur

des scribes du conseil » et à ses subordonnés locaux, les scribes* comptables. Ce personnage est ensuite lui-même placé sous l'autorité d'un nouveau ministre, le *senti** (« planificateur », diocète en grec). Véritable ministre de l'économie, son rôle est d'évaluer la production céréalière et les entrées commerciales afin d'organiser leur taxation dans tout le pays. Il a autorité sur les nomarques, qui sont chargés de faire remonter les évaluations de récoltes au niveau du pouvoir central, et il est aussi responsable de la taxation des temples dans lesquels il nomme les administrateurs (les *merchen – lésonis* en grec). Au IV^e siècle, il semble que le poste de *senti* est multiplié afin de mieux couvrir le territoire égyptien, avec un *senti* à Memphis, un deuxième à Hermopolis et un troisième à Ermant.

2.3.3. L'essor des échanges avec la Méditerranée

La grave crise qui touche le Proche-Orient de la fin du XIII^e au X^e siècle prend progressivement fin avec la stabilisation des nouveaux États du Levant, la reprise du commerce phénicien puis l'essor de la colonisation grecque. Des traces de cette relance des échanges existent certes déjà à la Troisième Période intermédiaire (présence massive d'argent dans les trésors funéraires de Tanis, *Rapport d'Ounamon*, mais c'est surtout avec l'époque saïte et l'arrivée des Grecs en Égypte que l'on assiste à une véritable organisation du commerce.

Dès le VII^e siècle, des marchands grecs viennent commercer en Égypte, dans la foulée des mercenaires ayant aidé Psammétique I^{er} à s'emparer du pouvoir. Cette époque voit justement apparaître les premiers objets égyptisants en Grèce tandis que la céramique hellénique fait son apparition sur les sites égyptiens. Les rois saïtes cherchent rapidement à contrôler ce commerce en obligeant les marchands grecs et phéniciens à faire entrer leurs produits dans le pays via des villes-entrepôts aux frontières : Tell Qedoua au nord-est (puis Tell el-Herr à l'époque perse), Thônis au nord-ouest, Maréa/Plinthine à l'ouest du Delta, postes qui sont doublés par une seconde douane à Naukratis et Tell Dafanna plus à l'intérieur des terres. Ces *emporia* présentent les vestiges de

grands entrepôts, voire de structures palatiales ou militaires. Les produits importés sont surtout du vin, de l'huile, de la vaisselle, du bronze et du fer. Sous Amasis, le pouvoir royal décide de mieux contrôler ce commerce en instituant un passage unique et obligatoire par la bouche canopique à Thônis et une redistribution par Naukratis. La ville bénéficie alors d'un grand développement, avec, en plus du quartier égyptien et de son temple d'Amon, un quartier nouveau, construit sur le modèle grec et comportant des temples financés par de nombreuses cités grecques (Chios, Samos, Rhodes, Halicarnasse, Milet) et dédiés à Héra, Zeus ou Apollon. Avec l'époque perse, la frontière orientale regagne de l'importance dans les échanges puisque ce monopole de Naukratis prend fin et que les nouveaux occupants favorisent le commerce avec le Levant. Deux stèles nous renseignent ensuite sur l'organisation des échanges sous Nectanébo I^{er}. L'une a été trouvée à Naukratis, l'autre plus récemment lors des fouilles sous-marines de Thônis-Héraklion (cf. fig. 46).

Ces monuments sont l'affichage d'un décret pris à Saïs qui organise la taxation des produits entrant par Thônis vers Naukratis en faveur du trésor royal et le reversement de 10 % de cette taxe au temple de la déesse Neith de Saïs, sous forme de produits (métaux, bois).

2.3.4. L'économie monétaire : v^e et iv^e siècles av. J.-C.

L'entrée de l'Égypte dans l'économie monétaire s'est faite très progressivement mais a été accélérée par deux phénomènes. D'une part, l'emploi croissant de mercenaires étrangers et plus précisément grecs, qui avaient l'habitude d'être payés en monnaie d'argent, a nécessité la thésaurisation par le pouvoir royal de ce métal, peu fréquent en Égypte, et sa transformation en monnaie. D'autre part, la nécessité de payer le tribut perse à partir de 526 av. J.-C. a entraîné le même phénomène dans les temples égyptiens ponctionnés par l'administration achéménide.



Fig. 46 La stèle de Thônis portant le décret de Saïs de Nectanébo I^{er}
(Musée gréco-romain d'Alexandrie, SCA277, grauwacke, ht. : 1,95 m)

La monétarisation de l'économie s'est faite en plusieurs phases. La première consiste en l'utilisation de plus en plus fréquente, à partir de la fin du Moyen Empire, d'argent pesé comme moyen de paiement mais aussi comme mesure de biens (le *deben**). On sait que dès la Troisième Période intermédiaire, les trésoreries de certains temples étaient garantes de l'aloi de l'argent pesé. Cet argent peut se présenter sous forme de petits lingots, de bijoux ou de monnaies grecques, qui peuvent être découpées. Dans une deuxième phase, à partir du v^e siècle, la monnaie frappée commence à circuler, essentiellement encore pour sa valeur métallique. Il s'agit de monnaies athéniennes, peut-être réétalonnées dans les temples, notamment celui de Ptah, et qui sont parfois appelées « statères », du nom de la monnaie frappée en Perse. L'usage monétaire se répand assez vite comme le montre la documentation d'une oasis éloignée comme celle de Kharga, où l'on en trouve mention comme monnaie de compte dans le dernier quart du siècle. La phase suivante est la frappe en

Égypte même de monnaies d'imitation en argent, sur le modèle des tétradrachmes athéniennes à la chouette. Enfin, à partir du milieu du IV^e siècle, les pharaons commencent à créer leur propre type. On connaît des monnaies en or de Téos et de son successeur Nectanébo II, à la fois frappes de prestige et moyens de paiement des mercenaires pour leurs guerres. Toutefois, il faudra attendre la période grecque pour voir la mise en place d'un véritable système monétaire.

3. Société et cultures : les Égyptiens entre passé glorieux et présence étrangère

Si la société égyptienne ancienne a connu des transformations importantes tout au long de son histoire, le I^{er} millénaire marque indéniablement une étape décisive. La présence importante et durable d'étrangers sur le territoire égyptien est un fait nouveau, qui bouleverse les équilibres et entraîne une réorganisation des catégories sociales, non sans réaction de la part des élites autochtones. Les transferts culturels se multiplient, souvent dans le sens de l'acculturation des étrangers, Libyens, Grecs et Perses. Les difficultés politiques et sociales amènent les Égyptiens à transformer leur dévotion en la reportant sur des dieux sauveurs que sont Osiris, les dieux-enfants ou les dieux-animaux. Ils trouvent une inspiration nouvelle dans les modèles du passé pendant la période « archaïsante », véritable mouvement de fond qui touche tous les domaines de la culture, tandis que la littérature égyptienne traditionnelle se perpétue à travers un renouvellement des Lettres.

3.1. Une société en mutation

3.1.1. Une présence étrangère durable : vers une Égypte cosmopolite

L'Égypte a connu une présence étrangère notable, notamment asiatique, au Nouvel Empire, mais ce n'est qu'avec le I^{er} millénaire que le pays se trouve confronté à la présence

durable d'une population étrangère. Celle-ci est extrêmement variée dans ses origines comme dans les raisons de son installation et son assimilation ou non dans la société égyptienne.

La fin du Nouvel Empire et la Troisième Période intermédiaire sont marquées par l'installation massive de Libyens sur le territoire égyptien, notamment dans le Delta et la Moyenne-Égypte. Ils entrent dans le pays par le biais d'invasions ou de migrations pacifiques et finissent par former une part non négligeable de la population en Basse-Égypte. Ils se spécialisent, comme on l'a vu, dans le métier des armes et les *machimoi** de l'Époque tardive sont sans doute les descendants de ces Égypto-libyens arrivés en vagues successives. Il existe un vif débat sur leur niveau d'assimilation dans la société égyptienne, certains chercheurs n'hésitant pas à invoquer les traditions tribales libyennes pour expliquer nombre de changements dans l'Égypte de la Troisième Période intermédiaire (pouvoir partagé, tombes dans l'enceinte des temples, etc.). Toutefois, on connaît très mal la société libyenne et les Libyens adoptent semble-t-il rapidement la religion, la langue, la culture matérielle de leur pays d'accueil, même si le débat est loin d'être tranché.

Si la présence kouchite est éphémère, celle des marchands et mercenaires grecs, araméens et juifs de l'époque saïte et des dynasties suivantes ne l'est pas. Dès le ^{vii}^e siècle av. J.-C., la présence grecque est manifeste dans certaines villes du Delta mais surtout à Memphis, où mercenaires et marchands s'installent parfois définitivement. Cariens et Grecs forment une communauté à part, les Caromemphites et les Hellénomemphites. Interlocuteurs privilégiés des Grecs de l'extérieur, ils s'intègrent cependant à la société égyptienne, comme le montrent leurs stèles funéraires, mêlant adoration d'Osiris et déploration du corps à la grecque. À Naukratis, les Grecs ne se mélangent guère au reste de la population, formant un quartier étranger dans la ville, avec ses temples et ses lieux de vie sociale.

Les Juifs et les Araméens arrivent comme mercenaires et forment çà et là des communautés bien individualisées, même si l'on trouve parfois des monuments mêlant influences

égyptienne et araméenne. En dehors de Memphis, ville de plus en plus cosmopolite, on les trouve notamment à Assouan et sur l'île voisine d'Éléphantine, où ils forment une garnison chargée de garder la frontière sud de l'Égypte. Cette communauté araméenne et juive est bien connue par un vaste lot de papyrus en araméen ou en démotique. S'ils bénéficient de la présence perse (les Araméens ont une grande place dans l'empire achéménide), la cohabitation avec les Égyptiens n'est pas toujours facile, en raison des différences de culture. Comme on l'a signalé, plusieurs émeutes éclatent ainsi sous Darius II entre Égyptiens et Juifs.

3.1.2. Des classes sociales plus hermétiques

La société égyptienne, relativement ouverte au Nouvel Empire, a tendance à se fermer progressivement au I^{er} millénaire. La crise sociale de la fin du Nouvel Empire a eu des conséquences importantes. Outre l'appauvrissement provisoire de toutes les couches de la population, elle a entraîné un changement dans la structure des élites. Celles-ci, qui constituaient auparavant de larges parentèles devant leurs privilèges et fonctions aux rois successifs, se transforment dès la fin de l'époque ramesside en lignages verticaux où l'hérédité des fonctions prédomine. Ce phénomène est bien attesté par l'affichage de plus en plus fréquent de généalogies plus ou moins longues attestant tout à la fois l'hérédité des titres détenus par une famille et son autochtonie face à une présence étrangère croissante. Encore au moment du passage d'Hérodote (seconde moitié du v^e siècle av. J.-C.), les prêtres semblent particulièrement fiers de lui montrer leurs généalogies.

Cette hérédité des fonctions amène progressivement la société égyptienne à se constituer en catégories socio-professionnelles de plus en plus étanches, apparentées à des castes, telles que Strabon (fin du I^{er} siècle av. J.-C) les a justement décrites : « ils partagèrent le peuple en trois classes et ils nommèrent l'une, celle des guerriers, l'autre, celle des cultivateurs, et la dernière, celle des prêtres ». Ces classes sociales correspondent à des groupes de métiers (les

fonctionnaires sont comptés parmi les prêtres, car ils cumulent souvent sacerdoces et postes administratifs). Les métiers exercés sont à la fois héréditaires et réservés à chaque classe. La société s'est donc, sous l'influence de la crise de la fin du Nouvel Empire et de la présence étrangère massive, en quelque sorte rigidifiée, au moins en apparence.

3.2. Une culture entre survivances et renaissances

3.2.1. « *Les plus religieux des hommes* »

Cette remarque d'Hérodote semble très adaptée à la situation des Égyptiens du I^{er} millénaire. À travers une documentation qui s'enrichit considérablement, la religion égyptienne semble en effet prendre une place encore plus importante dans la vie quotidienne et la culture égyptienne, notamment à travers un développement de la piété personnelle*. Il s'agit de l'aboutissement d'une évolution qui remonte à la seconde moitié du Nouvel Empire, mais que les difficultés politiques, sociales et économiques ainsi que les occupations étrangères ont certainement contribué à renforcer. Ce phénomène se présente d'ailleurs sous des formes diverses.

Les cultes traditionnels subissent deux évolutions notables : le culte d'Amon thébain est en partie réorganisé à la suite du déplacement de la nécropole royale vers le nord et le culte d'Osiris prend un nouvel essor. Le centre du culte d'Amon reste évidemment Karnak, mais d'autres pôles importants apparaissent notamment à Tanis, véritable « Thèbes du Nord ». La fête d'Opet* continue d'être célébrée, mais la Fête de la Vallée* est réaménagée puisque son objectif, la régénérescence des rois défunts par le passage d'Amon dans leurs temples funéraires de Thèbes-Ouest, n'a plus lieu d'être, les rois étant désormais inhumés dans le Delta. Les cultes thébains se réorganisent donc par un transfert de ces rites de régénération vers la butte de Djémê (à Médinet Habou), où seraient inhumés les huit dieux primordiaux (l'Ogdoade) et Amon l'Ancien, identifié à Osiris.

Le culte d'Osiris bénéficie d'un développement sans précédent. Le dieu mort et ressuscité ne se contente plus d'être le souverain de l'Au-delà, juge des actes des défunts, il règne désormais également sur les affaires terrestres. Les formes locales d'Osiris se multiplient, notamment à Thèbes, où l'on construit de nombreuses chapelles qui lui sont dédiées sous les XXI^e, XXII^e, XXV^e et XXVI^e dynasties (cf. fig. 47). Par la suite, presque tous les grands sanctuaires (notamment Saïs, Dendera, Edfou) adaptent leur théologie pour l'associer au mythe osirien. Le dieu reste le symbole de l'éternel renouvellement du cycle naturel, mais devient aussi un dieu protecteur et guérisseur des vivants.



Fig. 47 Linteau de la chapelle d'Osiris Neb-djet à Karnak-Nord, XXV^e dynastie

Le roi Taharqa face à Montou puis Amon et Horus à gauche ; l'épouse du dieu Chépnoupet II face à Osiris-« Maître de l'éternité », Isis et sa mère adoptive défunte Aménirdis I^{re} à droite.

Le rapport individuel à la divinité se manifeste dans la documentation privée, notamment la statuaire que les élites déposent dans les temples pour s'attirer les faveurs des dieux. Ces statues peuvent d'ailleurs présenter, dès la XXII^e dynastie, des représentations divines gravées sur le torse ou les côtés du propriétaire. À partir de la XXV^e dynastie et jusqu'au début de l'époque ptolémaïque, il s'agit plus fréquemment de représentations en ronde-bosse, notamment d'Osiris, transformant ces statues en véritables théophores. Les statues de ces époques tardives présentent également des textes développés qui visent à souligner le rapport étroit entretenu par le propriétaire avec le dieu local et susciter ainsi les offrandes et prières des passants.

Un autre aspect de la religion tardive est le développement de certains cultes qui bénéficient à la fois d'un intérêt royal et des attentions plus populaires. Ainsi, le culte des dieux-enfants prend un essor inédit à partir du début de la Troisième Période intermédiaire. Horus-l'Enfant (Harpocrate), Horus-fils-d'Isis (Harsiésis), Khonsou-l'Enfant, Harsomtous, Héka-l'Enfant et

une multitude d'autres divinités voient leur culte se développer tant dans les temples qu'à travers les cultes populaires. D'une part, ils participent au maintien de l'ordre cosmique en se substituant au pharaon terrestre dans les rites de théogamie* et de couronnement. D'autre part, ces dieux, présentant la fragilité initiale de l'enfant, deviennent les interlocuteurs privilégiés dans les requêtes de protection des femmes et des enfants face aux maladies et dangers de la vie quotidienne. Cette « théologie de la naissance » trouve sa manifestation monumentale dans les *mammisi**, construits en l'honneur des dieux-fils à Dendera sous Nectanébo I^{er} puis sous les Lagides à Edfou, Philae, etc.

Un autre culte bénéficie de son lien avec la présence divine au plus près des hommes : les cultes animaux. Si depuis les plus hautes époques il a existé des cultes de certains animaux sacrés comme le taureau-Apis, les cultes des animaux divins bénéficient à cette période d'une popularité sans précédent. Là encore, le phénomène touche tant la sphère royale que les cultes plus populaires. Le taureau Apis, incarnation terrestre de Ptah, en est le premier bénéficiaire, avec des agrandissements successifs par les rois du Sérapeum de Memphis, sa nécropole, où le clergé local et la population de Memphis viennent déposer des stèles votives à chaque inhumation. Les taureaux Mnévis d'Héliopolis et Bouchis d'Ermant, respectivement images terrestres de Rê et Montou, ou le bélier Banebdjed de Mendès, bénéficient aussi de la piété royale et populaire. Au-delà du culte de ces incarnations divines, l'intérêt pour les cultes animaux se manifeste surtout par le dépôt de dizaines de milliers d'animaux momifiés (ibis, faucons, chats, chiens, etc.), dans des catacombes associées aux temples afin d'obtenir la protection des dieux correspondants.

Les croyances et pratiques funéraires millénaires s'adaptent à la nouvelle situation socio-économique dès le début de la Troisième Période intermédiaire. Les Égyptiens continuent de croire en un Au-delà accessible après le jugement du tribunal d'Osiris et conditionné à la préservation du corps (momification) et à un culte mémoriel. Cependant, en raison tant des difficultés économiques que de l'insécurité, les

grandes tombes individuelles et richement décorées de l'élite des époques classiques ne sont plus de mise à la Troisième Période intermédiaire et le discours funéraire, icono-textuel, se concentre en particulier sur le cercueil. La XXI^e dynastie est marquée par l'utilisation de cachettes collectives sans décor, alors que la XXII^e voit réapparaître des petites tombes familiales en brique crue, souvent établies à proximité ou à l'intérieur des temples (Ramesseum*, Médinet Habou, Hérakléopolis, Memphis). Ce phénomène touche aussi les nécropoles royales, qui sont désormais installées dans les enceintes des grands temples. Celle des rois des XXI^e et XXII^e dynasties a été retrouvée en partie intacte en 1939 par Pierre Montet, dans l'enceinte du temple d'Amon à Tanis (cf. fig. 43). Il s'agit alors pour les rois de se mettre à la fois sous la protection du dieu et à l'abri d'une muraille physique. Le matériel funéraire, royal ou privé, s'adapte également à la réduction de taille des tombes. Les objets de la vie quotidienne disparaissent et le mobilier se limite aux éléments absolument nécessaires à la survie après la mort : cercueils et cartonnages, canopes* (parfois factices), statuettes de serviteurs funéraires (désormais appelés ouchebti*), mais aussi parfois vaisselle liturgique ayant servi à la cérémonie d'enterrement. La littérature funéraire subit elle aussi une évolution notable dès la XXI^e dynastie : au *Livre des Morts** hérité du Nouvel Empire, on ajoute parfois des extraits des *Livres de l'Au-delà* (*Amdouat**, *Litanies de Rê*, *Livre des Cavernes*, etc.) autrefois réservés aux pharaons inhumés dans la Vallée des Rois. Cette diffusion à l'élite se fait sous la XXI^e dynastie, lorsque les grands-prêtres thébains s'arrogent une partie du décorum* royal.

Le retour à la prospérité à l'Époque tardive ne change guère la donne. L'élite thébaine ou memphite se fait à nouveau construire de grandes et belles tombes dès la XXV^e dynastie (ainsi la tombe de Padiamenopé, TT 33), mais les rois continuent de se faire inhumer dans les enceintes de temples (Saïs à la XXVI^e dynastie, Mendès à la XXIX^e). Le mobilier funéraire ne retrouve pas son lustre d'antan et reste limité aux éléments proprement funéraires. Quant au culte funéraire et mémoriel, dès la XXII^e dynastie, il a été largement transféré de la chapelle placée au-dessus de la tombe à la statue déposée

dans le temple, où le dépôt d'offrandes et le passage de prêtres sont garantis. Le phénomène se poursuit par la suite et les temples s'emplissent de statues privées, notamment à Karnak, où elles furent pour beaucoup retrouvées entassées dans une immense fosse de la cour du VII^e pylône*, la « Cachette » trouvée au début du XX^e siècle.

3.2.2. Les tendances archaïsantes dans l'art des époques tardives

La production artistique du I^{er} millénaire est caractérisée par la persistance de tendances archaïsantes. L'art égyptien est certes marqué par l'importance du canon défini dès les périodes anciennes, mais les époques tardives renouvellent ce concept sans pour autant tomber dans le conservatisme ou l'imitation servile. La reprise récurrente d'éléments traditionnels, évidente, est cependant désormais doublée d'un archaïsme* qui peut se définir comme la reprise consciente d'un modèle auparavant tombé en désuétude, constituant par là une rupture avec le passé immédiat.

Les XXI^e et XXII^e dynasties subissent tout à la fois l'influence de l'art ramesside finissant et celui d'une XVIII^e dynastie qui sert de modèle récurrent. En revanche, dans le dernier tiers de la XXII^e dynastie, une nouvelle tendance se fait jour : l'abandon des modèles du Nouvel Empire au profit de ceux des hautes époques (Ancien et Moyen Empires). Cette influence touche tout à la fois la phraséologie royale (noms royaux simplifiés), l'iconographie (choix de tenues ou de thèmes) et le style. L'apparition de ce mouvement archaïsant semble correspondre au moment même où l'Égypte subit un éclatement progressif du pouvoir. Il s'agirait de prendre comme modèle des époques glorieuses pour s'en nourrir. On voit donc réapparaître dans la statuaire ou les reliefs des vêtements, des coiffures, des bijoux, des manières, et dans la langue des tournures, abandonnées depuis plusieurs siècles. L'art de la XXV^e dynastie est traversé par la même tendance qui s'accentue même, atteignant jusqu'aux dénominations administratives. Les débuts de l'époque saïte montrent une continuation du mouvement, mais il semble

s'essouffler dans la seconde moitié de la dynastie, moment où l'Égypte étant à nouveau unifiée et prospère. L'archaïsme perd son rôle de catalyseur culturel. En revanche, il n'est guère étonnant de retrouver dans l'art des XXIX^e et XXX^e dynasties des éléments archaïsants (tendance « archaïstique ») puisque les rois et particuliers du IV^e siècle prennent constamment comme modèle leurs prédécesseurs de l'époque saïte.

3.2.3. Une littérature en perpétuel renouvellement

La littérature égyptienne du I^{er} millénaire est marquée par un important renouvellement et une grande variété. Sans abandonner les modèles anciens, l'élite lettrée développe des formes nouvelles qui apparaissent à l'époque saïte et se perpétuent jusqu'aux époques grecque et romaine.

D'une part, la littérature des époques classiques (Moyen Empire et Nouvel Empire) ne disparaît pas. Elle est certes moins bien attestée, mais c'est affaire de documentation et de changement de support (disparition de l'ostrakon* au profit du papyrus). Il est certain que des œuvres comme l'*Enseignement d'Amenemhat* ou le *Conte de Néferkarê* ont été encore copiées dans les bibliothèques des temples. D'autre part, la littérature produite en démotique à partir de l'époque saïte est profondément marquée par la tradition classique. Deux catégories de textes deviennent plus fréquentes, même si elles sont aujourd'hui connues à travers des copies grecques ou romaines, trouvées notamment dans le temple de Tebtynis. Les sagesses, textes sapientiaux sous forme de traités moraux, étaient très fréquentes depuis le Moyen Empire. Elles développent des thèmes déjà bien connus comme le respect de la loi de *maât** (*Papyrus Insinger*, *Ánhchéchongy*), mais aussi des thèmes plus actualisés comme l'importance de la piété personnelle, conformément à une tendance qui s'est fait jour dès l'époque ramesside. Ces thèmes expliquent le succès des sagesses dans la classe sacerdotale des dernières dynasties indigènes et de l'époque grecque.

La seconde catégorie de textes qui se popularise à partir de la XXVI^e dynastie est la littérature narrative, qui entretient

probablement des liens avec des traditions orales. Contes et romans constituent un genre bien attesté en Égypte depuis le Moyen Empire. Des aventures, parfois rocambolesques, révèlent ou illustrent des thèmes mythologiques, éthiques ou politiques. On retrouve des romans de type traditionnel faisant intervenir des magiciens et des hommes célèbres du passé (*Rapport d'Ounamon*, *Papyrus Vandier*, *Contes de Setné*), dont certains prennent l'allure d'archives familiales (papyrus Rylands IX dit *Pétition de Padiaset*). D'autres séries de romans se rapportent néanmoins à un genre nouveau, le roman épique, probablement influencé par les exploits guerriers des chefs de l'époque libyenne et kouchite (*Cycle d'Inarôs*). Ces récits intègrent à l'occasion des traditions étrangères, perses ou grecques (influence de l'*Iliade*).

3.2.4. Bilan d'étape : décadences ou renaissances ?

Les sept siècles qui séparent la chute de l'empire des Ramsès de l'arrivée d'Alexandre ont longtemps été vus comme une longue décadence. Les recherches menées depuis un quart de siècle ont largement mis à mal cette interprétation. Si la Troisième Période intermédiaire est une période de division politique, il s'agit surtout d'une période de transition entre un empire influent sur toute la région et un État qui reste au premier plan sans toutefois avoir l'initiative des événements. L'État égyptien pose en effet à cette période les bases théoriques qui lui permettent de s'adapter à sa nouvelle situation, notamment à travers la théologie du dieu-enfant, qui par un transfert à la divinité du rôle cosmique du roi permet une adaptation à n'importe quel souverain terrestre, égyptien ou étranger. L'Époque tardive est, elle, marquée par un incontestable redressement du pays, qui retrouve sa place dans les enjeux géopolitiques régionaux et une ouverture au commerce méditerranéen. L'ensemble de la période est de surcroît marqué par une continuité culturelle remarquable et par une série de renaissances artistiques qui en font une période faste de la culture égyptienne.

Chapitre VII

L'époque grecque : l'Égypte d'Alexandre à Cléopâtre

Les trois siècles de la domination grecque en Égypte marquent indéniablement un renouveau pour le pays, après l'asservissement à l'empire perse et l'instabilité du ^{IV}^e siècle. Non seulement le pays retrouve une grande prospérité, mais il regagne également une place de premier plan dans les relations internationales de la Méditerranée orientale et du Proche-Orient. Le difficile exercice de domination d'une majorité d'Égyptiens par une minorité de Gréco-Macédoniens ne passe certes pas par une fusion des peuples, mais la solidité des institutions tant anciennes que nouvellement créées permet à la dynastie de s'inscrire dans la durée et fait de l'Égypte non seulement l'État hellénistique le plus durable mais celui qui influence le plus la culture en Méditerranée grecque et romaine dans les siècles suivants.

Les sources classiques, fort bavardes quant à l'aventure orientale d'Alexandre ou aux mésaventures romaines de Cléopâtre VII, ne sont finalement pas si nombreuses à renseigner sur les règnes des Ptolémées, victimes d'une mauvaise conjoncture historiographique. Les œuvres des deux meilleurs historiens sur cette époque nous sont en effet parvenues de manière fragmentaire. La première moitié de la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile, la seule préservée, s'arrête au début du règne de Ptolémée I^{er}, en 305. Les *Histoires* de Polybe, historien grec qui vécut à Rome au ^{II}^e siècle av. J.-C., commençaient en 220 et s'arrêtaient en 146, mais seuls cinq tomes sur quarante nous sont parvenus entiers. Le propos de cet historien basé à Rome est cependant de mettre en exergue ce qu'il présente comme l'inéluctable décadence de l'État lagide face à Rome. Les autres sources

sont plus tardives et indirectes. Ainsi les *Histoires philippiques* de Trogue Pompée, historien gallo-romain contemporain de l'empereur Auguste, narrant l'histoire de l'Orient de Philippe II de Macédoine jusqu'à Cléopâtre, ne nous sont parvenues que par l'abrégé qu'en a fait Justin, un historien plus tardif (III^e siècle ap. J.-C.) et beaucoup moins fiable. Strabon enfin ne présente que des faits ponctuels à l'occasion de ses descriptions du pays et de ses villes.

Parallèlement, la documentation papyrologique concernant la vie quotidienne comme culturelle de l'Égypte grecque, extrêmement riche, est largement exploitée depuis la fin du XIX^e siècle. La compréhension du pouvoir lagide s'est aussi nourrie de l'analyse iconographique, tant celle de la statuaire que celle fournie par la numismatique. C'est paradoxalement la documentation égyptienne proprement dite qui a été très longtemps négligée, que ce soit celle des temples, dont l'étude s'est concentrée sur les données religieuses, ou celles des stèles et papyrus, notamment en démotique, la langue vernaculaire. Elles fournissent pourtant nombre d'informations précieuses sur la vie économique, en particulier à l'échelon local. Cependant, les sources égyptiennes de type officiel (stèles et inscriptions de temples) sont, elles, souvent prisonnières de schémas idéologiques, qui ne permettent d'y lire qu'avec circonspection la réalité d'événements qui devaient avant tout se conformer au modèle égyptien. Toute la difficulté d'écrire l'histoire de cette période réside donc dans la confrontation de corpus différents possédant leurs logiques documentaires propres.

1. Trois siècles de domination grecque en Égypte

1.1. Les débuts de la domination grecque

La première phase des trois siècles de présence gréco-macédonienne à la tête du pays couvre une période d'environ cinquante années, durant laquelle le pouvoir, d'abord instable avec les règnes courts d'Alexandre et de ses successeurs argéades (332-310), se renforce progressivement avec le

gouvernement du satrape* puis du roi Ptolémée I^{er} (320-282). Les bases d'un État solide, avec une nouvelle capitale, une nouvelle administration et un rayonnement extérieur sont alors posées.

1.1.1. Alexandre en Égypte

C'est en novembre 332 qu'Alexandre le Grand se présenta aux portes de l'Égypte, après avoir vaincu Darius III à Issos et conquis la Syrie. Les historiens grecs se sont fait l'écho de l'accueil positif qu'il y reçut, probablement réel mais aussi amplifié par la propagande anti-perse. La conquête du pays marque en effet une nouvelle étape majeure dans l'histoire de l'Égypte antique. Si le roi cherche rapidement à se présenter comme un pharaon, il fonde incontestablement un nouveau type de pouvoir, mêlant tradition indigène et idéologie gréco-macédonienne. C'est tout le symbole des cérémonies qui ont alors lieu à Memphis, alliant rites accomplis devant les grands dieux de la capitale et concours à la grecque.

L'élite égyptienne ne tarde pas à se rapprocher du nouveau pouvoir, qui comprend de son côté que pour tenir le pays, il convient de satisfaire ses dieux et son clergé en se présentant comme un pharaon légitime. Une titulature* pharaonique est donc composée, qui présente Alexandre comme l'élue de Rê et l'aimé d'Amon, et semble indiquer qu'un couronnement a pu avoir lieu. De plus, il se rend très vite dans la lointaine oasis libyenne de Siwah pour consulter l'oracle* de Zeus-Ammon sur ses origines et son avenir. Cet oracle était bien connu dans le monde grec et la divinité locale faisait déjà figure de dieu syncrétique. Alexandre, dans un acte original et presque sans précédent du côté grec, se fait reconnaître comme fils du dieu. Ce n'est pas sans rappeler le rôle des oracles de l'Amon thébain dans la légitimation des pharaons d'époques antérieures (cf. p. 241, 250) même si l'attitude d'Alexandre semble relever de choix éminemment personnels. Le roi adopte alors autour de sa personne un protocole inspiré des monarchies orientales, notamment la *proskynèsis* (prosternation), qui choque ses compatriotes. La grande affaire du règne en Égypte est évidemment la fondation d'une

nouvelle cité, à laquelle le conquérant donne son nom, Alexandrie, en avril 331, au nord-ouest du Delta. Le chantier est lancé dès 331 et prend rapidement une telle importance que les Égyptiens appellent la ville du nom de Rhakôtis (de *Râ-qed* « le chantier »).

L'Égypte ne change guère de statut : elle reste une satrapie, avec à sa tête un Grec et un Égyptien pour les affaires économiques et deux stratèges grecs pour les affaires militaires, le tout étant peut-être placé sous le contrôle d'un Grec d'Égypte devenu conseiller du roi, Cléomène de Naukratis, personnage controversé. Celui-ci tente de relever l'économie du pays, perturbée par la reconquête perse et l'instabilité du règne de Darius III, non sans s'enrichir au passage et heurter les populations locales. La frappe de monnaie suit désormais un modèle gréco-macédonien. Dès le printemps 331, Alexandre repart en Asie, poursuivant ses désirs de conquête pendant une dizaine d'années, avant de mourir à Babylone en juin 323. Pendant son court règne, peu de travaux auront été faits dans les temples égyptiens, mis à part la restauration symbolique des salles d'offrandes de l'Akhmenou de Thoutmosis III à Karnak, et de menus travaux à Toukh el-Garamous, Hermopolis, Louqsor et dans l'oasis de Bahareya.

1.1.2. Des diadoques aux épigones : l'ascension de Ptolémée I^{er}

L'éclatement de l'empire d'Alexandre le Grand après sa mort entraîne une période de grande instabilité politique au Proche-Orient. D'une part, les successeurs du conquérant dans la dynastie argéade (son demi-frère Philippe Arrhidée, déficient mental, et son fils posthume Alexandre Aïgos) sont incapables de gouverner et de maintenir l'unité, d'autre part les généraux et amis du roi (les diadoques = successeurs) cherchent à obtenir la meilleure part des terres conquises. Ptolémée, futur Ptolémée I^{er}, fils de Lagos (d'où le nom de lagide donné à la dynastie), obtient la satrapie d'Égypte dès 323. Il est dès ce moment engagé dans les guerres des diadoques, qui durent pendant plusieurs décennies. Tout en restant en apparence

fidèle aux rois légitimes dont les noms sont utilisés dans les datations et sur les temples construits, il mène une politique indépendante.

Dans un premier temps, Ptolémée, comme d'autres diadoques, s'oppose aux régents successifs, Perdikkas, Antipater et Polyperchon, en menant sa propre stratégie d'expansion en Cyrénaïque et en Syrie du Sud (Cœlé-Syrie). Dans un second temps, après l'assassinat de Philippe Arrhidée en 317, il s'allie avec Séleucos, Lysimaque et Cassandre contre Antigone le Borgne qui tente de reconstituer en Asie l'empire d'Alexandre à son profit. Ptolémée conquiert alors Chypre, les côtes de Cilicie et de Lycie et prend le contrôle de la flotte macédonienne, jetant ainsi les bases d'un futur empire maritime et montrant qu'il ne souhaite pas se limiter à l'Égypte. Malgré cette grande instabilité dans les relations internationales, le pouvoir de Ptolémée n'est guère contesté en Égypte. Quelques temples sont même décorés à cette époque aux noms des deux rois macédoniens officiels, Philippe Arrhidée puis Alexandre Aïgos. Fait symbolique important, on réalise un nouveau reposoir* de barque pour Amon au cœur de Karnak au nom d'Arrhidée, qui imite et remplace celui de Thoutmosis III. Les noms de ces rois sont aussi attestés dans quelques villes du Delta et à Hermopolis Magna. Cependant, dès cette époque, des documents comme la Stèle du Satrape (datée de 311) préparaient la prise de pouvoir officielle du gouverneur. Sur ce monument, probablement inspiré par les conseillers égyptiens, sont évoqués le rétablissement des cultes et la restitution de terres aux temples de Bouto dans le Delta : Ptolémée se présente comme un homme pieux envers les dieux égyptiens, dont il a ramené les statues déportées en Syrie par les Perses. Le monument signale aussi à propos du satrape qu'il « a établi sa résidence, dont le nom est 'La forteresse du Roi de Haute et Basse Égypte *Sétepenrê-Mériamon*, fils de Rê, Alexandre', sur le rivage de la mer des Grecs, son nom précédent étant Rhakôtis ». Incidemment, on apprend ainsi que Ptolémée, installé dans un premier temps à Memphis, capitale administrative traditionnelle de l'Égypte depuis la fin de l'époque prédynastique, a investi Alexandrie du rôle de capitale.

Alexandre Aïgos finit par être assassiné par Cassandre en 310, mais la fiction d'une royauté argéade est maintenue quelques années. En 306, Antigone se proclame roi, suivi par les autres diadoques, dont Ptolémée en 305/304. Après la mort d'Antigone et le partage de ses possessions, les anciens alliés de Ptolémée lui refusent la Cœlé-Syrie, région qui devient dès lors l'objet d'âpres luttes entre Lagides et Séleucides pendant tout le siècle suivant.

Dès son avènement, Ptolémée I^{er}, qui est avant tout un roi grec (il n'est pas certain qu'il fut couronné pharaon), s'emploie à se présenter comme un fondateur de dynastie. Ayant dès 322 fait main basse sur la dépouille d'Alexandre en route vers la Macédoine, il la fait inhumer à Memphis d'où elle sera transférée à Alexandrie plus tard. C'est aussi lui qui fait commencer les travaux alexandrins du fameux Phare, du Musée et de la grande bibliothèque qui lui est associée. Il organise l'administration du pays telle qu'elle sera en place pendant les trois siècles suivants, plaçant des responsables grecs au-dessus des administrateurs égyptiens locaux. Néanmoins, dans la continuité de ce qui était énoncé sur la Stèle du Satrape, il poursuit également la politique de conciliation avec le clergé égyptien, par la construction ou la restauration de sanctuaires, notamment dans les villes où les Grecs s'installent plus massivement (Oxyrhynchos, Hermopolis Magna, Tebtynis, Naukratis). Il existe aussi des traces de lui à Karnak, vieille capitale du culte d'Amon. Ptolémée promeut également l'installation de Grecs au milieu de la population égyptienne, *via* la fondation d'une colonie macédonienne, Ptolémaïs, au cœur de la Haute-Égypte. Il est en outre à l'origine du culte syncrétique de Sérapis. Enfin, pour assurer sa succession et ainsi installer sa dynastie dans la durée, Ptolémée I^{er}, désormais appelé Sôter « sauveur », associe son fils Ptolémée II au trône en 284 avant de s'éteindre deux ans plus tard.

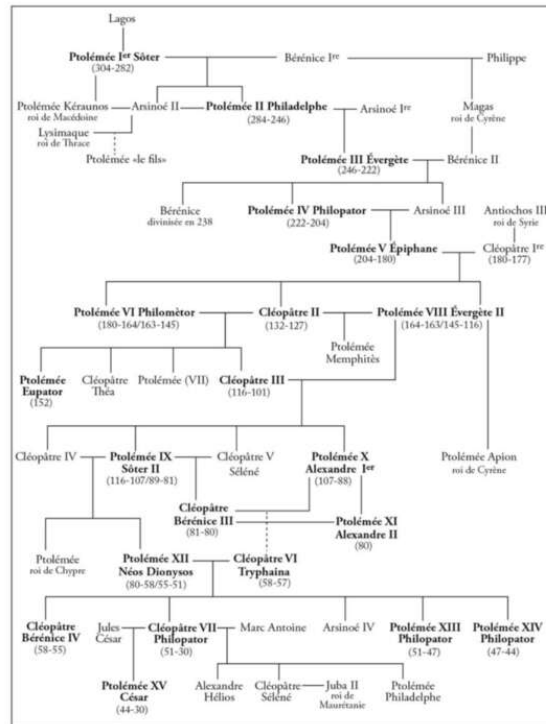


Fig. 48 Généalogie des Ptolémées

1.2. L'apogée de l'empire lagide

1.2.1. Le rayonnement de l'Égypte sous Ptolémée II et Ptolémée III

Les longs règnes de Ptolémée II (284-246) et de Ptolémée III (246-222) sont considérés comme l'apogée de l'empire lagide. Les rois réussissent en effet avec un succès non négligeable à allier le contrôle et l'exploitation de la vallée du Nil à une expansion extérieure multiforme, faisant de l'Égypte le centre du monde hellénistique pour près d'un siècle.

La politique extérieure, comme déjà celle de Ptolémée I^{er}, est particulièrement active, puisque les États issus de la succession d'Alexandre le Grand ne sont pas encore stabilisés. Les diadoques sont désormais décédés, mais leurs enfants (les Épigones) doivent encore défendre les parts obtenues par leurs pères. La géostratégie du Proche-Orient est alors dominée par la volonté des Séleucides de conquérir la Syrie aux dépens du Lagide tandis que ce dernier ne renonce pas à ses ambitions en Asie et dans l'Égée. Dès le début de son règne, Ptolémée II

doit donc faire face à une attaque d'Antiochos I^{er}, allié à Magas, qui s'était autoproclamé roi de Cyrène. Toutefois, ce dernier ne tarde pas à renoncer et le conflit se règle par le mariage du fils de Ptolémée II, Ptolémée III, avec Bérénice II, fille de Magas. La guerre de Syrie, la première d'une longue série, se termine avec la reconquête par Ptolémée II des territoires perdus en Phénicie et la conquête de la Cilicie en 271. Cette expansion se confirme 10 ans plus tard, lorsque le roi profite de la succession d'Antiochos I^{er} pour prendre Éphèse et Milet, deux places importantes en Asie mineure. Cependant, lors de la deuxième guerre de Syrie qui suit, l'alliance entre les Séleucides et les rois de Macédoine le contraint à renoncer à ses possessions en Ionie, Pamphylie et Cilicie. Ceci n'empêche pas un regain d'influence lagide dans les Cyclades, la paix étant signée en 253 avec Antiochos II qui épouse la fille de Ptolémée II, Bérénice Syra. En 250, à la mort du roi Magas, la Cyrénaïque est réintégrée au royaume lagide. Malgré la perte de certains territoires asiatiques, Ptolémée a donc su maintenir l'empire que lui avait légué son père.

À l'intérieur, le roi promeut une politique de développement très active, tant dans la capitale que dans les métropoles provinciales. On passe ainsi d'une domination militaire du pays à un véritable contrôle territorial par l'importation du système grec de la clérouquie qui permet de lier l'armée aux terres provinciales (cf. p. 380). Une série de stèles datées de l'an 21 et de l'an 22 concernent des largesses et réductions d'impôts accordées aux clergés et aux populations de Mendès, Saft el-Henna, Saïs et Pithom. Cela semble correspondre à une vaste réforme fiscale, à laquelle est liée la mise en place de l'*apomoira**, impôt destiné à financer le culte d'Arsinoé II sans léser les clergés locaux. La dernière stèle, érigée à Pithom (Tjékou), évoque au passage un ensemble de réalisations du roi, dans un texte assez original mêlant influence grecque et modèle pharaonique, destiné à satisfaire l'élite égyptienne : expédition en Cœlé-Syrie d'où il rapporte les statues des dieux égyptiens à Memphis puis à Tjékou, réaménagement du canal entre le Nil et les lacs Amers, construction d'un système défensif à la frontière orientale, fondation du port d'Arsinoé, installation d'une flotte en mer Rouge, fondation du port de Ptolémaïs Thérôn, visites aux taureaux sacrés (Apis, Mnévis).



Fig. 49 Les territoires lagides vers 250 av. J.-C.

Ptolémée II est aussi le premier roi lagide à être bien attesté par des restaurations et reconstructions dans les temples égyptiens sur tout le territoire : il fait commencer la construction du nouveau temple d'Isis à Philae et de celui de Satet à Éléphantine, aménager une porte monumentale au temple de Mout à Karnak, terminer le *mammisi** de Nectanébo I^{er} à Dendera, construire à Coptos (temple de Min et Isis), Sébennytos (temple de Chou-Onouris) et Behbeit el-Haggar (temple d'Isis). Du côté d'Alexandrie, c'est sous Ptolémée II que sont achevés le Phare, symbole du rayonnement marchand et culturel de la ville, mais aussi le Musée (*Mouséïon*). Le règne du roi laisse d'ailleurs le souvenir d'une époque glorieuse pour les arts et les lettres, avec la présence à Alexandrie des poètes Philétas de Cos et Callimaque, du géographe et historien Ératosthène, du savant Archimède, du mathématicien Euclide et la traduction de la Bible hébraïque en grec (la Septante).

Le règne de Ptolémée II semble pourtant avoir été troublé par un problème de succession. Le roi s'était fâché avec son épouse Arsinoé I^{re}, qui s'était enfuie avec leurs enfants. Fait inédit, il décide alors d'épouser sa propre sœur, Arsinoé II. Ce mariage restant stérile, il installe comme corégent un certain Ptolémée « le fils », en 267, peut-être un fils d'Arsinoé II et de son premier mari Lysimaque, et que Ptolémée aurait adopté. Ce Ptolémée-le-fils se serait révolté en Asie, où il avait été envoyé, conduisant à son éviction de la succession en 259. Après le décès d'Arsinoé II en 270, Ptolémée se réconcilie

avec ses enfants du premier lit et installe Ptolémée (III) comme héritier.

Ptolémée III, qui prend le surnom d'Évergète « Bienfaiteur », succède à son père en 246 pour un règne de 24 ans. Fils biologique d'Arsinoé I^{re}, il avait été adopté par Arsinoé II pour régler la question successorale. C'est donc en ce sens que les émissions monétaires soulignent la succession dynastique *via* les couples des dieux Sôters, Ptolémée I^{er} et Bérénice I^{re}, des dieux Adelphe Ptolémée II et Arsinoé II et des dieux Évergètes, Ptolémée III et Bérénice II. La politique que Ptolémée III poursuit est essentiellement celle de son père : visées expansionnistes à l'extérieur, dynamique politique de construction à l'intérieur. La reine Bérénice II, dont le mariage avec Ptolémée avait scellé le retour de Cyrène dans le giron égyptien, joue un rôle non négligeable au côté du roi, ce qui amène Callimaque à composer une ode devenue célèbre dans l'Antiquité, la *Boucle de Bérénice*.

Dès le début du règne, l'Égypte se trouve engagée dans un nouveau conflit en Syrie, où le roi intervient jusqu'au-delà de l'Euphrate pour protéger les intérêts de sa sœur Bérénice Syra, la veuve d'Antiochos II, avant de rentrer en Égypte en 245. La paix conclue en 243 confirme l'expansion lagide : l'Égypte garde la Coélé-Syrie, Séleucie de Piérie (port d'Antioche) et met un pied en Thrace en contrôlant l'Hellespont, point stratégique tant en matière militaire que commerciale. Parallèlement, Évergète développe une relation étroite avec les cités grecques en Égée, en soutenant la Ligue achéenne (243), puis Sparte et Athènes (226) contre les rois de Macédoine. Il maintient aussi son rayonnement sur Rhodes et sur les Cyclades par des dons au sanctuaire de Délos. Cette activité intense tant en Asie qu'en Europe montre que le souverain lagide ne saurait alors se contenter d'être le roi d'Égypte, situation qui change avec le règne suivant. La politique intérieure continue essentiellement celle de Ptolémée II, avec la mise en place de synodes sacerdotaux et la poursuite des travaux dans les grands temples : *mammisi** de Philae, temple de Khnoum à Esna, propylônes des temples de Khonsou et de Montou à Karnak, lac sacré et temple de Médamoud, temple

d'Osiris de Canope. Ptolémée Évergète est aussi présent dans les oasis (temple de Qasr el-Gueita).

1.2.2. Premières tensions : la révolte de la Thébaidé en 205-186 av. J.-C.

Les règnes de Ptolémée IV et de son fils Ptolémée V montrent les premières fissures dans l'édifice lagide, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur par les violences dynastiques. Ptolémée IV Philopator (« qui aime son père »), monte sur le trône à la fin de l'année 222, alors qu'il n'est qu'un jeune homme inexpérimenté. Le roi, que les historiens classiques présentent comme faible et violent, subit l'influence de ses conseillers Sosibios et Agathoclès et son règne est assez chaotique. Cela commence par une purge dans la famille royale, le roi faisant assassiner sa mère Bérénice II et ses frères. Ptolémée IV épouse sa seule sœur survivante Arsinoé III, union qui ne donne qu'un fils, le futur Ptolémée V. La politique étrangère est avant tout décidée par les ministres. En 219 débute la quatrième guerre de Syrie suite à l'invasion de la Cœlé-Syrie par Antiochos III. Ptolémée IV réunit une armée nombreuse (50 000 hommes), notamment en engageant des mercenaires thraces et galates, mais aussi, pour la première fois, beaucoup d'Égyptiens. Le 22 juin 217, il triomphe d'Antiochos à la bataille de Raphia (sud de la côte palestinienne), entre autres grâce à son engagement personnel dans la bataille, et récupère la Cœlé-Syrie. La paix signée et le danger écarté pour une génération, le roi se consacre, selon Polybe, à une « vie de luxe et d'excès ». Un immense et somptueux navire, destiné à le transporter dans ses pérégrinations est construit au prix d'une hausse de l'imposition. Le peuple de la *chôra** (province), qui a été mis à contribution pendant la guerre, subit de plein fouet la forte inflation due aux dépenses de guerre, entraînant en 216 la dévaluation de la monnaie de bronze préalablement *isonomos* (à parité avec l'argent). Des provinces se soulèvent plusieurs fois en dépit des concessions faites par le roi à travers des décrets sacerdotaux en faveur des temples, relais majeurs de l'économie locale.

Malgré ces mesures, en novembre 205, une grande révolte enflamme la vallée du Nil à partir de Thèbes. Un certain Horounnéfer (*Hyrgonaphor* en grec), d'origine inconnue, est proclamé roi. La raison principale de cette révolte n'est sans doute pas, comme on l'a longtemps soutenu, un sentiment « nationaliste », l'essentiel du clergé égyptien semblant par ailleurs acquis à la cause lagide. Il s'agit avant tout d'une révolte fiscale, qui trouve un écho dans la vieille revendication autonomiste thébaine. On ne saurait cependant nier qu'un sentiment anti-grec ait pu animer les révoltés : les bains grecs de Karnak, symboles de la pénétration culturelle hellénistique, sont détruits. Le roi égyptien en révolte reprend des épithètes soulignant son caractère autochtone « aimé d'Isis et d'Amon-Rê », en plus de son nom qui le rattache à Horus et Osiris. L'indépendance de la Haute-Égypte dure près de 20 ans, affaiblissant fortement l'État lagide. Ptolémée IV n'en voit pas la fin, mourant inopinément à l'été 204.

Le jeune Ptolémée V, âgé de 5 ans, reçoit l'épithète d'« Épiphanes » (« le dieu qui se manifeste »). Après l'assassinat de sa mère, la réalité du pouvoir est exercée par ses conseillers. Profitant de la faiblesse de la monarchie lagide, Antiochos III conquiert la Coélé-Syrie (cinquième guerre de Syrie), tandis que les ministres égyptiens font appel à Rome. Ptolémée V est obligé de céder non seulement la Coélé-Syrie, mais aussi ses possessions en Thrace et en Asie, mettant fin à l'empire égyptien en Méditerranée orientale. Lors des négociations, les représentants du Sénat romain sont présents et actifs, intervenant pour la première fois dans les affaires orientales pour préserver leurs intérêts économiques.

À l'intérieur du pays, la révolte de la Thébaïde est toujours en cours. Un certain Ânkhounnéfer (Khaonnophris) règne à Thèbes depuis l'été 199, reprenant à son compte les années de règne de Horounnéfer (à moins que ce ne soit le même roi ayant changé de nom). Si Thèbes est reprise cette même année, ce n'est qu'en 186, au prix d'une répression féroce, que le pouvoir alexandrin est en mesure de contrôler l'ensemble de la Haute-Égypte. Le chef révolté est exécuté solennellement à Memphis comme le signale le deuxième décret de Philae. Entre-temps, afin de satisfaire les élites indigènes, Ptolémée V

fut couronné selon le rite égyptien à Memphis en mars 196. Peu après, le roi édicta le décret dit de Memphis, connu par plusieurs exemplaires dont la célèbre Pierre de Rosette. Écrit en grec et en égyptien, le texte énonce les exonérations fiscales et les dons en argent et en grain accordés par le pouvoir au clergé memphite. En dépit de ces efforts pour se rapprocher de la population égyptienne, le règne d'Épiphanes ne laissa pas un souvenir particulièrement positif dans les sources classiques, s'achevant par la mort prématurée du souverain en 180.

1.3. Entre difficultés intérieures et menaces extérieures, la fin de l'Égypte indépendante

1.3.1. Les rivalités dynastiques : Ptolémée VI et Ptolémée VIII

Le règne de Ptolémée VI Philométor (« le dieu qui aime sa mère », en référence à Cléopâtre I^{re}, régente entre 180 et 175), marque un tournant dans la stabilité de la dynastie lagide. Les recherches récentes ont contribué à réhabiliter l'action de rois comme Ptolémée VI ou Ptolémée VIII. Ils tentent en effet plusieurs réformes pour résoudre les problèmes qui avaient entraîné les révoltes sous les règnes précédents. Toutefois, les dissensions dynastiques et les aléas de l'opinion publique alexandrine prennent désormais souvent le pas sur la cohérence de la politique intérieure et extérieure. Bien que l'Égypte fasse encore bonne figure et reste probablement l'État hellénistique le plus solide, elle devient rapidement dépendante de la puissance montante en Méditerranée, la République romaine.

Le début du règne personnel de Ptolémée VI en 176 est marqué par une nouvelle guerre de Syrie et l'invasion séleucide menée par Antiochos IV. C'est la première fois depuis Ptolémée I^{er} que l'Égypte proprement dite est occupée. Antiochos arrive à se faire couronner à Memphis tandis que les Alexandrins imposent au jeune roi une corégence* avec son frère Ptolémée VIII Évergète II et leur sœur Cléopâtre II. C'est le sénat romain qui sauve la dynastie, en intimant l'ordre

à Antiochos IV de se retirer sous peine de rompre son amitié avec Rome. Le Séleucide rentre donc en Syrie, mais la situation de l'Égypte ne s'améliore guère, les deux frères ennemis ne parvenant pas à une réconciliation. C'est encore Rome qui impose son règlement de l'affaire, en partageant les terres lagides entre les deux souverains en 163 : Philométor reste roi d'Égypte tandis qu'Évergète II devient roi de Cyrène.

Le règne conjoint de Ptolémée VI et de sa sœur-épouse Cléopâtre II est par ailleurs plutôt dynamique, avec une activité constructrice encore remarquable : temples de Basse-Nubie (Debod et Dakka), *mammisi** et temple d'Hathor de Philae, temple d'Haroëris et Sobek à Kom Ombo, avant-porte du II^e pylône* de Karnak, etc. Le roi eut même quelque succès en Syrie, ravagée par une guerre entre prétendants séleucides. Après avoir battu Alexandre Balas, son ancien protégé, il finit par y être lui-même proclamé roi. Philométor renonce cependant à s'aventurer plus loin, sachant que son voisin était déjà largement affaibli par les divisions et l'indépendance du royaume juif des Macchabées en Palestine. Ce succès fut d'ailleurs éphémère puisque le souverain mourut peu de temps après, à l'été 145.

Le fils aîné et corégent de Ptolémée VI, Ptolémée Eupator étant décédé dès 152, le frère du roi, Ptolémée VIII Évergète II remonte alors sur le trône à Alexandrie, écartant du pouvoir un fils cadet de Philométor, qu'il désigne comme héritier avant de l'éliminer quelques années plus tard (ce Ptolémée « VII » n'a donc jamais régné). Le règne de Ptolémée VIII est marqué par une forte instabilité interne, due aux rivalités de pouvoir entre le roi et ses femmes. En effet, après avoir épousé la veuve de son prédécesseur, sa propre sœur Cléopâtre II qui lui donne un héritier, le prince Ptolémée Memphitès, Ptolémée VIII épouse la fille de cette dernière, sa nièce Cléopâtre III. Les deux femmes ne tardent pas à s'affronter, notamment pour assurer à leur progéniture respective la succession au trône. En 132, Ptolémée est chassé d'Alexandrie par la population, fidèle à Cléopâtre II, qui se proclame déesse Philométor Sôteira (« qui aime sa mère, salvatrice »). L'affrontement entre les deux souverains se répercute dans tout le pays entre les différentes communautés, menant à toutes sortes d'exactions.

Ptolémée VIII a dû, lui, se réfugier à Chypre d'où il se venge en envoyant à sa première épouse le corps démembré de leur fils Memphitès. Ce genre de comportement fréquent dans la dynastie ne devait pas empêcher une grande réconciliation quelques années plus tard. Vainqueur militairement dès 124, Ptolémée se rapproche en effet de son épouse, encore populaire dans les milieux alexandrins. Les deux Cléopâtre et Ptolémée règnent de concert sous le nom des dieux Évergètes, un décret d'amnistie est promulgué en 118 et le défunt prince Memphitès est intégré au culte dynastique sous le nom de Néos Philopator, « le jeune dieu qui aime son père ». Évergète II prépare aussi sa succession : son aîné survivant Ptolémée Sôter II est marié à sa sœur Cléopâtre IV et adopté par Cléopâtre II. La situation du pays semble alors s'être améliorée. La décoration des temples, poursuivie pendant les troubles à Philae, Assouan, Kom Ombo, Tôd, Médinet Habou, Athribis de Haute-Égypte et surtout Edfou, n'est pas interrompue par la mort du roi en juin 116.

1.3.2. Nouvelles guerres fratricides : Ptolémée IX et Ptolémée X

Le règne de Ptolémée IX Sôter II semble commencer dans la concorde, au côté de sa mère Cléopâtre III et de sa grand-mère Cléopâtre II. Cependant, après le décès de celle-ci en 115, Cléopâtre III cherche à prendre l'ascendant sur son fils en écartant sa sœur-épouse Cléopâtre IV au profit de sa cadette, Cléopâtre V Séléné. La titulature égyptienne de Sôter II reflète d'ailleurs ce positionnement, son premier nom étant « L'Horus que sa mère a fait apparaître sur le trône de son père, celui qui s'empare de l'héritage du Double-Pays en toute justification ». Se proclamant « Isis-mère-des-dieux », Cléopâtre III institue même trois nouveaux sacerdoces pour son propre culte, avant de prendre quelques années plus tard la prêtrise d'Alexandre (cf. p. 385), fait inédit pour une femme. Prenant modèle sur sa mère, elle gouverne elle-même, inaugurant un modèle de gouvernance féminine qui influencera Cléopâtre VII.

Préférant gouverner avec son fils cadet Alexandre, alors installé comme roi de Chypre, Cléopâtre III chasse finalement

Sôter II d'Alexandrie en 107, couronnant Alexandre comme Ptolémée X Alexandre I^{er}. Le jeune roi est sous la tutelle de sa mère, ce que reflète parfaitement le système de datation, qui place toujours le nom de la reine avant celui du roi. Le règne n'a pas laissé beaucoup de traces : quelques inscriptions à Edfou, Dendera, Karnak et Médinet Habou, et ce qui semble être un redécoupage administratif des nomes*. Pendant ce temps, Sôter II s'était réfugié à Chypre, d'où il mena plusieurs tentatives de retour sur le trône, notamment un débarquement à Ptolémaïs-Akko, sur la côte palestinienne. Un conflit fort complexe, appelé « la Guerre des sceptres », voit alors s'affronter les deux rois lagides, les deux prétendants séleucides et le roi de Judée Alexandre Jannée. Ptolémée Alexandre profita toutefois de la confusion pour faire assassiner sa mère Cléopâtre III en 101.

De l'autre côté du territoire lagide, en Libye, la situation n'était pas meilleure puisqu'un bâtard de Ptolémée VIII, Ptolémée Apion, se proclame roi indépendant, peut-être avec le soutien des Romains auxquels il lègue le pays par testament. La situation intérieure de l'Égypte souffrit beaucoup de cette instabilité généralisée, les troubles se multipliant dans les provinces. La garnison d'Alexandrie finit par se révolter, Ptolémée Sôter II est rappelé en mai 88 et Ptolémée X Alexandre est tué quelques mois plus tard en tentant de s'enfuir vers Chypre. Sôter II règne encore jusqu'en 80, sans pouvoir améliorer la sécurité et l'économie du pays, en raison de l'endettement et d'une nouvelle révolte thébaine (88-85 av. J.-C.). La situation est telle que les villes de Pathyris et Crocodilopolis/Gebelein sont abandonnées en quelques années, leurs temples démantelés et leurs garnisons transférées à Ermant, promue chef-lieu du nome.

1.3.3. L'ombre de Rome

À partir de la fin du II^e siècle avant J.-C., la puissance romaine est de plus en plus présente dans la vie politique égyptienne. Les dictateurs et généraux romains qui se disputent le pouvoir savent son importance économique, lorgnant sur les terres à blé pour nourrir une Rome en croissance perpétuelle. Les

rivalités dynastiques entre les Lagides leur offrent tout loisir de s'immiscer dans les affaires égyptiennes. À la mort de Ptolémée IX Sôter II en décembre 81, sa fille Cléopâtre Bérénice III, qui lui était associée, monte sur le trône, mais on lui impose de prendre un mari, en la personne d'un fils de Ptolémée X. Protégé du dictateur romain Sylla, ce prince accède au pouvoir en avril 80 sous le nom de Ptolémée XI Alexandre II. Percevant la popularité de son épouse comme une menace pour son pouvoir, il la fait assassiner avant de finir lynché par la populace alexandrine quinze jours plus tard. Dès lors, les Alexandrins se tournent vers les deux fils survivants de Ptolémée IX. Le cadet Ptolémée est nommé roi de Chypre, l'aîné du même nom est proclamé pharaon* sous le nom de Ptolémée XII Néos Dionysos dès avril 80, épousant Cléopâtre VI Tryphaïna, qu'on présente comme sa sœur mais qui pourrait bien être une fille de Ptolémée X, faisant ainsi de ce mariage une réconciliation familiale.

Le règne est très troublé, le roi ne s'intéressant guère aux affaires du pays (le peuple et l'historiographie l'appellent Aulète « le joueur de flûte »). Son épithète officielle, Néos Dionysos, souligne sa prétention à être le nouveau maître des arts et des fêtes, fonction essentielle pour un roi hellénistique. Le roi est monté sur le trône sans le soutien de Rome, où l'on se souvient opportunément d'un testament de Ptolémée Alexandre léguant l'Égypte à Rome. Dès lors Aulète n'a de cesse d'obtenir la bénédiction romaine, grâce à l'envoi de cargaisons de blé mais aussi d'argent, ce qui accroît considérablement la pression fiscale. Aulète est aidé par la menace que constituait la chute de l'Égypte dans des mains inopportunes, mais il faut attendre 59 pour que le triumvirat alors au pouvoir à Rome (Pompée, Crassus, César) reconnaisse Ptolémée XII comme le roi légitime. Cela passe néanmoins par l'annexion de Chypre par Rome et le suicide de son roi Ptolémée. Mécontente qu'Aulète ait ainsi abandonné son frère et une possession égyptienne, la population alexandrine se révolta encore, chassant le roi qui s'enfuit à Rhodes. La reine Cléopâtre VI et sa fille aînée Cléopâtre Bérénice IV furent placées conjointement sur le trône. Après le décès de Cléopâtre VI, Bérénice se retrouve seule à régner, ses conseillers lui trouvant un mari, fils d'un général de

Mithridate du Pont. De son côté, Ptolémée XII s'était rendu finalement à Rome sans réussir à convaincre les autorités de l'aider. Contre la somme énorme de 10 000 talents, le gouverneur de Syrie Gabinius accepta cependant de monter une expédition. Celle-ci n'eut lieu qu'en 55, Ptolémée faisant alors exécuter sa fille Cléopâtre Bérénice IV. La fin du règne ne fut pas pour autant plus stable. Le roi, endetté, finit par dévaluer la monnaie d'argent, déstabilisant définitivement l'économie lagide et entraînant la fin du rayonnement monétaire de l'Égypte.

1.3.4. Cléopâtre, reine des rois

La mort de Ptolémée XII Aulète en 50 av. J.-C. exacerbe à nouveau les rivalités à la cour alexandrine. Les dernières années de son règne, il avait semblé mettre en avant l'aînée de ses filles survivantes, Cléopâtre VII. Celle-ci mène pendant 20 ans une politique active destinée à maintenir l'indépendance du pays face à l'expansionnisme de Rome, voire à raviver son rayonnement en Orient.

Cependant, les conseillers de son frère cadet Ptolémée XIII, en relation avec Pompée, poussent à un compromis : les deux prétendants sont mariés et règnent conjointement comme Ptolémée XIII et Cléopâtre VII, les dieux Philopators « qui aiment leur père ». Toutefois, Cléopâtre n'est pas satisfaite de cet arrangement et s'enfuit d'Alexandrie, entrant en guerre contre son frère-époux. Sur ce fait, Pompée, souhaitant se réfugier en Égypte, débarque à Péluse, au nord-est du Delta, après sa défaite face à César en Grèce à la bataille de Pharsale. Ptolémée XIII, poussé par ses conseillers qui pensent se faire bien voir du nouveau maître de Rome, le fait assassiner puis décapiter sur le rivage. À son arrivée en Égypte, César est fort mécontent de la façon dont son adversaire a été traité. Souhaitant remettre de l'ordre dans les affaires égyptiennes tout en assurant la continuité de l'approvisionnement de Rome en blé, César, avec lequel Cléopâtre a pris contact, organise un nouveau compromis en août 48 : les deux époux sont réconciliés et régneront ensemble sur l'Égypte, tandis que leurs frère et sœur Arsinoé IV et Ptolémée XIV régneront sur

Chypre, que le général romain offre à l'Égypte. Las, de nouvelles intrigues de palais mettent à mal ce règlement de l'affaire. Un conflit armé (la « guerre d'Alexandrie ») éclate avec Ptolémée XIII qui s'est échappé d'Alexandrie. Cléopâtre et César se trouvent assiégés dans la cité. Les affrontements tournent toutefois à l'avantage des troupes romaines et Ptolémée XIII meurt à la suite des combats.

Cléopâtre règne désormais au côté du benjamin de la fratrie, Ptolémée XIV, lequel reprend l'épithète de Philopator. Il ne fait cependant aucun doute pour personne que c'est bien la reine qui gouverne le pays. Après le départ de César, elle accouche d'un fils, qu'elle nomme Ptolémée (XV) César et que les historiens classiques appelleront Césarion. La reine se rend ensuite à Rome, peu avant l'assassinat de César. Celui-ci, nouvellement proclamé dictateur et *imperator* à vie, installe une statue de la reine dans le temple de Vénus, ce qui choque les Romains. Il n'est pas invraisemblable que l'influence de Cléopâtre VII et du modèle monarchique hellénistique ait joué un rôle dans les ambitions de César. Quoi qu'il en soit, après son assassinat en mars 44, Cléopâtre rentre rapidement en Égypte. Elle se place ensuite sous la protection de Marc Antoine, lieutenant de César, qui mène les opérations contre les meurtriers du dictateur au côté d'Octavien, neveu de César. Cléopâtre souhaite assurer la continuité de son pouvoir sur l'Égypte : elle fait assassiner son frère et corégent Ptolémée XIV, afin de proclamer pharaon son fils Ptolémée XV César. Cette nouvelle situation de la reine transparaît dans les reliefs du temple de Dendera, où le jeune corégent est représenté devant elle faisant des offrandes à Hathor (cf. fig. 50).



Fig. 50 Cléopâtre VII et Ptolémée XV César sur le mur extérieur du temple d'Hathor à Dendera

Après l'élimination des meurtriers républicains de César, Brutus et Cassius, Marc Antoine et Octavien se partagent le territoire romain. Dans le triumvirat qui s'installe avec Octavien et Lépide, Marc Antoine hérite de l'Orient. Cléopâtre se rapproche donc de lui et le rencontre à Tarse en 41, alors qu'il prépare une grande expédition contre les Parthes. L'idylle qui s'ensuit permet à la reine de sauvegarder les intérêts de l'Égypte face aux appétits des triumvirs, tout en exacerbant les rivalités entre les nouveaux maîtres de Rome. La rupture est consommée en 35, au moment où, les derniers opposants des triumvirs étant éliminés, Marc Antoine répudie son épouse Octavie sœur d'Octavien et garante de leur alliance. Dès lors, Cléopâtre et Marc Antoine développent une nouvelle politique, toute tournée vers l'Orient, dans l'espoir d'y fonder un grand empire hellénistique sur le modèle de celui d'Alexandre le Grand.

En 34, Marc Antoine rompt définitivement avec Rome en reconnaissant Ptolémée César comme l'héritier légitime de César. Lors d'une fastueuse cérémonie au gymnase d'Alexandrie, Cléopâtre est proclamée reine des rois sous l'épiclèse inédite de *Théa Néotera Philopator Philopatris* « la jeune déesse qui aime son père et qui aime son pays ». Les enfants qu'elle a eus de Marc Antoine sont nommés rois et reines des territoires soumis ou à soumettre (Cyrène, Chypre, Phénicie, Arménie). Octavien, soutenu par le parti anti-oriental

de l'élite romaine, lance alors les hostilités, qui se terminent avec la défaite de ses adversaires à Actium en septembre 31. La reine et Marc Antoine rentrent donc en Égypte, tandis que leurs alliés passent un à un dans le camp d'Octavien. Le suicide de Marc Antoine puis celui de la reine et l'assassinat de Césarion par Octavien mettent fin à la dynastie, désormais entrée dans la légende. Le souvenir des Ptolémées et le rêve d'empire oriental devaient cependant survivre à travers la descendance féminine de Marc Antoine, dont sont issus Caligula et Néron. Le pays est rattaché à l'Empire romain, mais, placé sous le contrôle direct de l'empereur, il garde une place à part. Les Césars sauront à leur tour se couler dans le moule pharaonique pour s'assurer le contrôle du pays en maintenant la fiction du roi garant de l'ordre cosmique dans les temples construits sous leurs règnes, selon la tradition égyptienne.

2. Grecs et Égyptiens : l'impossible synthèse

2.1. Un roi pour deux peuples

Dès le règne d'Alexandre, la dualité de la personne royale transparaît et ce phénomène perdure à travers toute la période, jusqu'à l'époque romaine : le roi est le *basileus* des Grecs, il est le pharaon des Égyptiens, ces deux facettes correspondant à des prérogatives, une phraséologie et une iconographie distinctes.

2.1.1. Le roi des Grecs

La titulature royale adoptée sur les documents rédigés en grec est assez claire : le roi est *basileus*, c'est-à-dire le « roi », et non pas le « roi d'Égypte » ou le « roi des Égyptiens ». Il se place ainsi sur le même plan que les autres souverains hellénistiques, en héritier d'Alexandre, potentiellement de n'importe quelle partie de son empire. L'iconographie reflète bien cet attachement aux origines macédoniennes. Les monnaies mettent d'abord en exergue le lien avec le

conquérant puisqu'elles représentent Alexandre, pourvu des cornes de bélier de Zeus-Ammon, ou coiffé de la dépouille de lion comme Héraklès ou encore de celle d'éléphant. Plus tard apparaît l'image du roi ceint du diadème, un bandeau simple servant de couronne sur ses cheveux bouclés, avec la légende « Ptolémée roi ». Il peut également porter des symboles divins soulignant son caractère héroïque : l'égide de Zeus et Athéna, le trident de Poséidon ou la couronne radiée d'Hélios. Les revers portent les figurations de Zeus ou de son aigle, d'Athéna ou de la corne d'abondance (cf. fig. 50).

Pour les Ptolémées, il s'agit cependant non seulement de s'inscrire dans les pas du conquérant, mais de fonder une dynastie stable et durable. Le caractère gréco-macédonien de la royauté se manifeste à travers l'onomastique : tous les rois s'appellent Ptolémée, les reines portent le nom de Bérénice, Arsinoé et enfin Cléopâtre, entré dans la famille avec la fille d'Antiochos III, et qui devient d'ailleurs une véritable appellation dynastique puisque presque toutes les princesses nées par la suite le portent ou l'adoptent en montant sur le trône.

Si les premières décennies de l'État lagide sont marquées par des mariages stratégiques avec les diadoques et leurs descendants (par exemple Arsinoé II épouse en premier lieu Lysimaque et la fille de ce dernier, Arsinoé I^{re}, épouse le futur Ptolémée II), il n'en va pas de même à partir de la seconde moitié du règne de Ptolémée II. Ce dernier épouse en effet en secondes noces sa propre sœur Arsinoé II. Ce mariage incestueux devint par la suite une règle jusqu'à la fin de la dynastie. Le modèle en est peut-être le couple divin égyptien Osiris-Isis, bien que les Macédoniens puissent aussi se référer à Zeus et Héra. Il ne fait guère de doute que le roi voulut ainsi se démarquer non seulement des particuliers ou des autres Épigones qui ne sacrifièrent jamais à cette coutume, mais aussi de ses propres demi-frères. Cela correspond aussi à une certaine divinisation des souverains, développée par ailleurs dans un véritable culte dynastique. Le rôle des épouses royales va ainsi croissant dans le courant de la dynastie, menant à de véritables corégences entre le roi et son épouse, situation entérinée tant dans les formules de datation des documents

administratifs, qui donnent « l'an X du roi Ptolémée et de la reine Y » que dans les formules introductives des dédicaces en grec « Pour le roi Ptolémée et la reine X ». Le fait que les femmes de la famille royale entrent de plus en plus clairement dans le champ de la succession dynastique complexifie encore les conditions de la succession royale et mène à de véritables crises politiques. La cohésion de la famille, malgré ces dissensions violentes qui la traversent à presque toutes les époques, tient aussi à un système d'adoption qui permet par exemple à Ptolémée II de faire de ses enfants du premier lit les enfants d'Arsinoé II ou peut-être à Ptolémée IX de se présenter comme le fils de Cléopâtre II, alors qu'il fut certainement celui de Cléopâtre III.

La royauté lagide se construit sur le modèle du héros grec, élu des dieux, influencé par la royauté orientale. Alexandre s'était présenté comme un être supranaturel, divin, fils des dieux, notamment de Zeus-Ammon. Ptolémée I^{er} reprend ce modèle, qui coexiste avec le système pharaonique sans qu'il y ait d'interférence véritable. Les couples royaux rendent cependant régulièrement visite aux élites des grandes villes de la *chôra**, occasion de largesses envers les temples et le peuple. La magnificence du roi est présentée à travers des épiclèses et épithètes, officielles ou non : *Sôter* « sauveur », *Évergète* « bienfaiteur », *Eucharistos* « bienveillant », *Tryphon* « magnifique ». Cette dernière fait référence à la *Tryphè*, une notion importante dans l'idéologie royale lagide qui caractérise le roi comme prospère, vivant dans le luxe jusqu'à la mollesse, le modèle grec de Dionysos rejoignant alors celui de l'Égyptien Hâpy, génie fertile de la crue du Nil. L'iconographie royale s'en fait d'ailleurs l'écho à travers la présence constante de la corne d'abondance dans la statuaire comme dans la numismatique (cf. fig. 51). Les Romains, outrés par le luxe ostentatoire dans lequel vivent les derniers Ptolémées ainsi que Marc Antoine, à l'opposé de leurs mœurs conçues comme frugales et sévères, y verront une manifestation de l'*hybris*, la « démesure » qui provoque la chute des insolents.

Comme les autres souverains hellénistiques du III^e siècle cependant, les Lagides comprennent vite l'intérêt d'asseoir

leur autorité sur des bases religieuses plus solides. Dès le règne de Ptolémée II, un véritable culte divin du roi est mis en place dans les sanctuaires du pays, au-delà de sa simple vénération de héros charismatique. Le premier bénéficiaire, dès Ptolémée I^{er}, est Alexandre le Grand, dont le prêtre annuel est éponyme, c'est-à-dire que son nom est cité juste après celui du roi dans la datation complète grecque (« l'an X du roi Ptolémée, le prêtre d'Alexandre étant Y »). Ce prêtre-éponyme d'Alexandre est placé tout en haut de la hiérarchie sacerdotale, soulignant ainsi l'importance accordée à ce qui va devenir le culte dynastique. Le culte s'étend ensuite au couple royal en fonction et à ses prédécesseurs défunts à travers les épithètes reçues au moment de l'avènement ou du mariage. Le prêtre-éponyme est ainsi prêtre d'Alexandre, des dieux Sôtères, des dieux Adelphes, des dieux Évergètes, des dieux Philopators et ainsi de suite, chaque règne allongeant la liste. La succession de ces couples renforce l'appartenance dynastique. Les sacerdoces de ce culte sont confiés à des membres de la famille royale, unifiant ainsi les générations décédées à celle en exercice. Comme pour les listes royales égyptiennes, un roi ou une reine chassés du pouvoir peuvent être écartés du culte dynastique (Ptolémée X et Ptolémée XI sous Aulète). À cette prêtrise d'Alexandre et des dieux associés s'ajoutent progressivement des prêtres et prêtresses spécifiques pour Arsinoé II (la canéphore, financée par une taxe sur les vergers privés, l'*apomoira**), Bérénice II (l'athlophore) et Arsinoé III (la *hiereia*). Cléopâtre III en vient même à instituer trois prêtrises dédiées à sa propre personne sous l'appellation « Isis-la-Grande-mère-des-dieux » et « la déesse Philométor, salvatrice, maîtresse de justice, qui porte la victoire ». Des prêtrises individuelles pour certains souverains sont aussi attestées dans les villes nouvelles de province, notamment Ptolemaïs de Haute-Égypte.



**Fig. 51 Monnaies lagides : en haut, tétradrachme de Ptolémée III ;
en bas, octodrachme de Ptolémée IV**

Associés à ce culte, des concours solennels à la mode grecque, les *Ptolemaieia*, sont institués dès 279/278. Ils comprenaient des processions* religieuses, des concours sportifs et artistiques auxquels étaient conviés les Grecs de toutes origines, permettant aux souverains alexandrins de briller à travers toute la Méditerranée. Ces célébrations dynastiques furent même exportées dans les possessions lagides ou sous influence lagide comme Délos. Ce culte royal à la grecque, destiné aux populations hellènes ou assimilées, n'écarte cependant pas la population égyptienne, puisque des notables du clergé indigène y exercent des responsabilités et que les listes de couples royaux divinisés figurent en bonne place dans les temples de type pharaonique. Un lien étroit est d'ailleurs entretenu par les différents souverains avec les temples de Canope et Thônis-Hérakléion, à quelques dizaines de kilomètres à l'est d'Alexandrie. Les cultes traditionnels d'Amon-Géreb et d'Osiris font l'objet des attentions de Ptolémée III et Bérénice II> notamment, qui y font de la célébration des fêtes de la renaissance d'Osiris au mois de Khoiak un véritable théâtre de la divinisation du couple dynastique.

2.1.2. Le pharaon des Égyptiens

Le couronnement d'Alexandre comme pharaon est encore un événement discuté, mais il ne fait guère de doute que le conquérant reçut rapidement la titulature pharaonique traditionnelle, se présentant ainsi comme le pharaon légitime –

et ce d'autant plus que les derniers souverains perses n'avaient pas pris ce soin. Ses successeurs Philippe Arrhidée et Alexandre le Jeune font de même et Ptolémée I^{er} vient entériner ce processus d'égyptianisation, au moins de façade, du pouvoir royal.

Les Ptolémées utilisent donc, comme les pharaons des dynasties autochtones, une titulature royale. Le titre de pharaon, utilisé comme tel depuis le début du I^{er} millénaire, en vient d'ailleurs à être une traduction égyptienne de *basileus*, entraînant la création du néologisme « pharaonne » (*Per-aât*) pour traduire *basilissa* « reine ». Le clergé égyptien rédigeait de plus une titulature complète des cinq noms traditionnels (cf. p. 413-414). Les épithètes et noms choisis mobilisent tout l'éventail traditionnel de la phraséologie royale égyptienne : le roi est le protecteur du royaume et le loyal serviteur des dieux. Les grands dieux patrons de la monarchie pharaonique sont cités : le soleil Rê, le roi des dieux Amon, mais aussi Ptah, dieu de Memphis, dont le clergé prend une grande importance à cette époque. Ainsi, Ptolémée V fut : « L'Horus, *jeune homme qui est apparu comme roi sur le trône de son père, Nebty, Grand de vaillance qui établit les Deux-Terres, qui embellit l'Égypte, dont le cœur est efficient envers les dieux, Horus d'or, qui fait prospérer le peuple, aux nombreux jubilé comme Ptah-Tatenen, souverain comme Rê, roi de Haute et Basse-Égypte, maître des Deux-Terres, l'héritier des dieux Philopators, Ouserkarê, élu de Ptah, image vivante d'Amon, Fils de Rê, maître des couronnes, Ptolémée, aimé de Ptah, vivant éternellement* ».

Le roi macédonien endosse ainsi le rôle central du pharaon dans le maintien de l'ordre cosmique, rôle abondamment décrit sur les murs des temples. Il n'y a donc aucune rupture avec le passé pharaonique de ce point de vue : le roi continue d'être représenté effectuant les offrandes et rites en faveur des dieux et profitant de leur protection, ou bénéficiant des rites de couronnement et de régénération du pouvoir. On sait aussi que plusieurs rois ont été couronnés pharaon à Memphis à partir de Ptolémée II. Plusieurs monuments représentent des fêtes-*sed** qui ne semblent pas avoir été réellement célébrées. Ce rôle traditionnel est d'ailleurs souligné par la répétition du thème

du retour des statues divines volées par les Perses, dès la Stèle du Satrape et dans les décrets synodaux. La volonté des rois grecs de s'insérer dans la tradition historique égyptienne est aussi visible à travers la rédaction des *Aegyptiaca* (une histoire de l'Égypte) par le prêtre égyptien Manéthon, probablement sous Ptolémée I^{er} ou Ptolémée II. On a suggéré que cette démarche aurait été favorisée par le pouvoir et que Manéthon aurait été un conseiller royal.

2.1.3. Deux iconographies presque perméables

L'image du roi reflète sa double personnalité de roi grec et de pharaon égyptien. Il existe ainsi une statuaire royale de type grec, non influencée par les modèles égyptiens. De même, la numismatique lagide montre que les portraits des rois sont construits en utilisant des éléments du décorum grec : diadème, couronne radiée, trident de Poséidon, égide de Zeus. Il n'y a guère que la corne de Zeus-Ammon dont est affublé Alexandre qui puisse rappeler l'Égypte et encore, par le biais d'un dieu dont on sait qu'il était déjà largement grécisé. À l'opposé, les représentations des rois sur les reliefs des temples égyptiens sont fidèles au canon égyptien classique, développant même un goût pour les vêtements et couronnes particulièrement complexes. C'est dans la statuaire de type égyptien que l'on trouve les traces d'une expression de la nature duelle du roi lagide. Le type le plus fréquemment utilisé est celui du roi debout, en position de marche apparente, connu depuis l'Ancien Empire. L'influence grecque se ressent dans le modelé du corps du roi. D'abord influencés par la statuaire des Nectanébo, le corps et le visage des Ptolémées présentent par la suite un modelé plus marqué par l'art grec, plus réaliste. Dès lors, les attributs royaux égyptiens (principalement le némès* et l'uraeus*) côtoient les mèches frisées au front du roi. L'iconographie des reines, souvent identifiées à Isis, subit le même processus. La reine de type égyptien, coiffée de la lourde perruque traditionnelle, possède toutefois un modelé plus prononcé que sur les modèles pharaoniques et porte parfois la corne d'abondance grecque dans la main. Les statues de reines sur le modèle grec sont à

l'inverse quelquefois pourvues d'attributs symboliques égyptiens (version réduite de la couronne à double plume des reines, uraeus).

2.2. La vie religieuse et les interventions du pouvoir royal

Conscients du caractère disparate de leurs possessions et des populations qu'ils gouvernaient, les Lagides soutinrent différents processus susceptibles, du point de vue idéologique et culturel, de maintenir une cohésion et un attachement à la dynastie. Outre la création d'un culte royal à la fois grec et égyptien, plusieurs mesures montrent que le pouvoir royal a cherché à faire partager des éléments culturels aux différentes catégories de sujets.

2.2.1. *L'interpretatio graeca*

Dans la continuité de ce qui s'était fait plus spontanément depuis la pénétration grecque en Égypte, les nouveaux arrivants assimilèrent les divinités égyptiennes à leurs propres dieux (*interpretatio graeca*). Zeus était ainsi identifié depuis longtemps à Amon-Rê, tant pour la position de ces divinités à la tête de leur panthéon respectif que pour l'identification ancienne entre Zeus et le dieu-bélier libyen Ammon de Siwah. Osiris fut assimilé à Dionysos, en raison de son lien avec la régénération et les mystères, de même qu'Isis fut prise pour Déméter. Khonsou, fils d'Amon, devint Héraclès ; Ptah, patron des arts, Héphaïstos ; Horus, dieu solaire, Apollon ; Hathor, déesse de la fécondité, Aphrodite et ainsi de suite.

2.2.2. *Sérapis, un nouveau dieu pour les Grecs*

Dès le règne de Ptolémée I^{er}, la plus importante tentative de synthèse culturelle est la création par le pouvoir royal d'une nouvelle divinité, Sérapis, destiné à devenir le protecteur de la dynastie. Empruntant ses traits et son allure grecs à Zeus et Hadès, il mêle les attributions égyptiennes d'Osiris et grecques

de Dionysos et d'Hadès. Quant à son nom, bien qu'il soit transcrit en égyptien par celui de l'Osiris très populaire de Memphis, Osiris-Apis, déjà révééré par les Hellénomemphites, les liens entre ces deux divinités semblent être moins étroits qu'on a pu le penser. On associa rapidement à Sérapis une parèdre, Isis, qui prit alors une allure grecque (robe drapée, corne d'abondance) tout en gardant sa couronne à corne et disque solaire. Naturellement, le fils égyptien d'Isis et d'Osiris, Horus-l'Enfant, devint le fils de Sérapis sous l'appellation grécisée Harpocrate. Un grand temple de Sérapis, le célèbre Sérapeum d'Alexandrie, fut érigé dans le secteur égyptien de la ville (Rhakôtis). La déesse Isis était, elle, adorée sous des formes multiples dans différents sanctuaires alexandrins (notamment Isis *Pharia*, protectrice du phare). Le succès de cette création fut tout relatif. Malgré l'affichage monétaire de la nouvelle divinité, elle ne fut adorée réellement qu'à Alexandrie et dans les cités grecques d'Égypte de Cyrénaïque, ne se répandant ensuite qu'à l'époque romaine dans tout le bassin méditerranéen. Dans les temples égyptiens construits sous les Ptolémées, Sérapis n'apparaît jamais. À Saqqara, l'introduction de Sérapis n'eut aucun impact sur les cultes des Apis vivants et morts, contredisant l'appellation classique de Sérapeum pour la nécropole des Apis qu'on y trouve.

2.2.3. L'introduction de personnalités de la dynastie dans le culte égyptien

Parmi les autres tentatives de lier la religion égyptienne à la dynastie, on doit noter plusieurs cas d'introduction de reines ou princesses divinisées dans les temples pharaoniques. L'exemple d'Arsinoé II, sœur-épouse de Ptolémée II, est bien connu. Elle est intégrée au culte dynastique alexandrin sous le nom de la déesse Philadelphie, probablement juste après sa mort en 270/268. Des fêtes sont instituées en son honneur à Alexandrie, les *Arsinoeia*. Le tout se fait dans la pure tradition gréco-macédonienne. Toutefois, dans un second temps, probablement en 265, le roi décide de faire de sa sœur-épouse divinisée un élément de rapprochement entre Égyptiens et

Grecs. Arsinoé Philadelphie est alors insérée dans le panthéon égyptien de la *chôra** en tant qu'Isis-Arsinoé. Il n'est dès lors pas rare de la voir représentée derrière les dieux dans les scènes d'offrandes de type pharaonique, telle une protectrice indigène de la dynastie (par exemple dans le cintre de la stèle de Tjékou, cf. fig. 4). En 238, Ptolémée III fait de même avec sa jeune fille Bérénice, décédée prématurément, dont le culte est institué par le décret de Canope dans tous les temples d'Égypte. La promotion de ce culte d'une enfant est à mettre en relation avec l'intérêt des Égyptiens pour les cultes des dieux-enfants depuis le début du I^{er} millénaire.

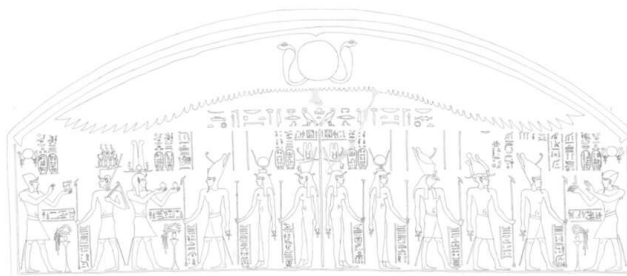


**Fig. 52 Cintre de la stèle de Tjékou (Caire CG 22183),
règne de Ptolémée II**

Le roi face à Harsomtous, Atoum, Hathor et Arsinoé II divinisée à gauche, et face à Atoum, Osiris, Horus, Isis et de nouveau Arsinoé II à droite

2.3. La Cour et l'administration centrale

2.3.1. La Cour

Au cœur de la monarchie lagide, comme de la monarchie pharaonique auparavant, la Cour rassemble autour du roi sa famille, ses conseillers, l'administration du palais et les ministres. Une organisation très stricte, de plusieurs grades, régit leur relation au roi. On trouve dans un premier cercle les membres de la famille royale où les reines jouent un rôle prépondérant, puis, dans un deuxième cercle, les ministres de l'administration centrale, enfin, les courtisans, ou « amis du roi ». Une hiérarchie précise est mise en place sous Ptolémée V, avec en premier lieu les « parents du roi », puis les « équivalents à parent du roi », les « premiers amis du roi », les « amis du roi », les « gardes du corps », etc. Certains

personnages exercent une grande influence sur le pouvoir sans être pour autant ministre, tels des médecins ou des astrologues, car ils ont un accès direct au roi. Ces courtisans sont avant tout des Grecs, mais on commence à trouver des Égyptiens pourvus de titres auliques à partir du II^e siècle, reflet de leur présence plus grande dans l'appareil d'État, ce qui tend à atténuer la fracture ethnique introduite par la domination grecque.

2.3.2. *Les ministères*

Les principaux ministres sont chargés à la fois de conseiller le roi et d'en faire appliquer les décisions. La chancellerie était placée sous l'autorité de deux responsables : un secrétaire royal chargé de la rédaction des ordres, décrets et de la correspondance étrangère (l'*épistolographe*) et un chef des archives (l'*hypomnématographe*). À leurs côtés, on trouve surtout des responsables des deux principaux domaines d'actions de la monarchie lagide : l'économie et l'armée. Le diocète (traduction grecque du titre égyptien *senti**) est le ministre de l'économie et de l'administration générale, véritable contrôleur des ressources et de la production. Il planifie la production et en organise la taxation au niveau national par des réunions mensuelles avec les responsables des nomes. Les personnages nommés comme diocètes vont de l'homme d'affaires grec (Apollonios sous Ptolémée II) à l'Égyptien hellénisé (Harkhébis/Archibios sous Ptolémée II ou Ptolémée VIII). Du côté de l'armée, un groupe de généraux organisait la formation et les opérations. L'armée lagide est à l'origine essentiellement gréco-macédonienne, les *machimoi** égyptiens ne commençant à en devenir une part importante qu'à la fin du III^e siècle. Il s'agit par ailleurs d'une armée non permanente, mobilisable rapidement grâce au système de la clérouquie (cf. p. 380).

2.4. *Alexandrie ad Aegyptum*, capitale de l'Égypte et du monde hellénistique

La nouvelle capitale concentre rapidement l'essentiel du pouvoir décisionnel mais également les forces vives du pays. Elle apparaît d'ailleurs comme une sorte d'appendice « à côté de l'Égypte » comme le signale son appellation latine reprise de la tradition grecque. Néanmoins son rayonnement ne se limite pas à celui d'une capitale nationale et elle n'a aucun mal à éclipser les autres fondations d'Alexandre en Orient hellénistique dont elle fait figure de centre. La cité antique est aujourd'hui recouverte par la ville moderne ou engloutie sous les eaux de la Méditerranée, de sorte que nous la connaissons surtout par les descriptions de Strabon et les fouilles récentes, notamment sous-marines.

2.4.1. La capitale de la dynastie

La nouvelle cité s'étirait entre la mer Méditerranée et le lac Maréotis, sur cinq kilomètres de long pour seulement un et demi de large. Alexandre désirait appliquer les préceptes d'Aristote pour la construction de sa ville et avait fait appel à des architectes grecs comme Deinocratès de Rhodes pour dessiner son plan, de type hippodamien, avec des rues se coupant à angle droit. Les deux artères principales de la ville la traversaient d'est en ouest (voie canopique) et du sud au nord, délimitant ainsi des quartiers spécifiques : quartiers des palais, le Musée et le tombeau d'Alexandre, quartier juif, quartier égyptien (Rhakôtis). Un entrelacs de canaux conduisait l'eau du lac Maréotis vers les nombreuses citernes qui étaient aménagées dans le sous-sol. La population de la ville crut très rapidement pour atteindre peut-être près d'un demi-million d'habitants, faisant d'Alexandrie une métropole énorme pour l'époque, représentant un sixième de la population totale de l'Égypte et pesant sur l'économie du pays.

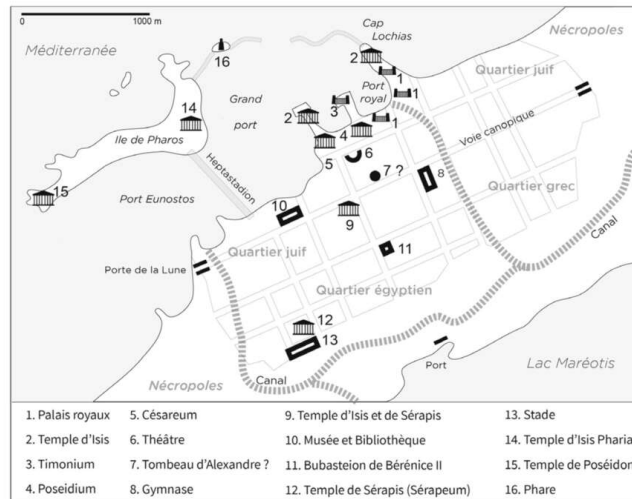


Fig. 53 Alexandrie à la fin de l'époque ptolémaïque

Tant les descriptions de Strabon que les trouvailles archéologiques attestent que la plupart des bâtiments de la ville étaient bâtis selon un modèle grec. Les voies principales étaient bordées de colonnades. La ville était pourvue de tous les bâtiments caractéristiques d'une cité grecque : gymnase, théâtre, stade. Cependant, les Ptolémées enrichirent la décoration de la ville de monuments égyptiens, arrachés aux ruines d'Héliopolis (les *aegyptiaca*) : obélisques*, sphinx*, statues royales.

Le secteur des palais était le plus important, occupant un quart du territoire de la ville. Comme plus tard à Rome, chaque nouveau roi se faisait construire une demeure, l'ensemble constituant progressivement un quartier monumental. Le dernier construit fut le *Timonium*, palais de Marc Antoine, sur une jetée de pierre s'avancant dans le grand port. À proximité du secteur palatial on trouvait également les bâtiments d'importance dynastique : des temples, le gymnase et la nécropole royale. Si de nombreux temples étaient répartis sur le territoire urbain, plusieurs servaient de protection aux palais. Ainsi, un temple d'Isis était situé à l'extrémité du cap Lochias, au-delà du palais royal, tandis que le *Poséidonion*, un temple de Poséidon, occupait un quai du petit port. Tout près, un temple en l'honneur de Marc Antoine fut commencé sous Cléopâtre avant d'être terminé sous Auguste, qui le dédia à César d'où son nom de *Césareum*. Il ne s'agissait pas uniquement d'un sanctuaire, car il était pourvu de jardins et d'une bibliothèque. Plusieurs temples étaient dédiés à Sérapis :

l'un d'entre eux fut construit sous Philopator au centre de la ville, mais le plus important, le grand Sérapeum était construit au sud de la cité. Un peu plus à l'est a été récemment retrouvé un sanctuaire d'Artémis identifiée à la déesse-chatte égyptienne Bastet (Bubasteion) qui, fait exceptionnel, fut dédié non par un roi mais par la reine Bérénice II.

Le grand gymnase était situé à l'intersection des deux artères principales. Strabon en fait une description assez précise (notamment de ses quatre portiques de près de 200 m) et le présente comme le plus beau bâtiment de la cité. Au-delà de son rôle dans les activités sportives, le gymnase était au cœur de la vie publique, placé sous le patronage royal. Il accueille notamment des grandes cérémonies comme la proclamation de Cléopâtre comme « reine des rois » par Marc Antoine en 34 av. J.-C. ou le grand discours de pardon d'Octave aux Alexandrins en 30 av. J.-C.

Le tombeau d'Alexandre, appelé *Sôma* (« le corps »), était peut-être le cœur de la cité, près de la voie canopique (la localisation, perdue dès le IV^e siècle après J.-C., reste discutée). Le corps du héros, auparavant exposé à Memphis, y fut transféré sous Ptolémée I^{er} ou II. Le mausolée abritait un cercueil d'or remplacé plus tard par un cercueil de travertin, mais aussi les corps des Ptolémées dans des bâtiments annexes. Selon Lucain, les tombeaux des Ptolémées étaient pourvus de toits pyramidaux.

Enfin, le monument le plus emblématique sinon le plus symbolique est le Phare, dont la construction débuta sous Ptolémée I^{er} pour s'achever sous Ptolémée II. Pourvu de trois étages successivement carré, octogonal et circulaire, il s'élevait à 135 m, signalant la présence du port et des écueils qui jalonnent son entrée par un feu entretenu perpétuellement à son sommet. Au-delà de cette fonction technique, le phare est aussi un symbole de la puissance de la dynastie lagide, signalée par sa taille et par sa décoration (matériaux précieux, colosses royaux).

La ville possède deux ports principaux séparés par une digue de 1 344 m (l'Heptastade) qui joint l'île de Pharos à la côte : le grand port à l'est, avec un renforcement pour le port

royal, et le port d'Eunostos ou port marchand. La rade d'Alexandrie constitue ainsi un des ports les plus sûrs de la Méditerranée égyptienne. La ville devient donc rapidement la capitale économique du pays, reliée à l'arrière-pays par des canaux joignant le lac Maréotis à la branche canopique.

Les immenses nécropoles de la ville s'étendaient à ses extrémités orientale et occidentale. Celle de l'est semble avoir été réservée à une population grecque, tandis que celle de l'ouest (*Necropolis*) était à la fois grecque et égyptienne. Les tombes pouvaient être individuelles au début, mais le principe d'inhumations collectives dans des caveaux à niches multiples se répandit rapidement.

2.4.2. Une métropole cosmopolite, capitale des arts

La capitale lagide offre une population bigarrée qui en fait un exemple-type du cosmopolitisme antique. Les Grecs, qui forment l'essentiel de la population, sont eux-mêmes issus de tout le monde grec, parlant ainsi les divers dialectes qui le caractérisent, notamment le macédonien proche du dorien de Cyrène, parlé à la Cour et dans la haute administration tandis que le reste de la population hellène utilise la *koinè*, dialecte commun issu de l'Attique. Les Égyptiens sont bien présents, mais essentiellement dans les classes populaires, dans le quartier de Rhakôtis. Ils dominaient aussi probablement les villes des alentours comme Canope et Taposiris Magna. L'installation des Juifs, présents de longue date sur le territoire égyptien, a été favorisée par le pouvoir royal. Ils constituent une communauté solide de marchands et d'artisans. Le quartier juif compte nombre de synagogues et la culture juive est très vivante et reconnue, comme en atteste la traduction officielle de la Bible en grec (la *Septante*), sous le patronage de Ptolémée II dit-on.

Au-delà d'une simple capitale royale, les Ptolémées souhaitent faire de leur cité un modèle pour le monde hellénistique. Dès la fin du IV^e siècle, ils accueillent à la Cour lettrés, scientifiques et artistes destinés à la faire rayonner. Pour fédérer ces parcours individuels, des institutions sont

créées comme le Musée (*Mouseïon*) et la Bibliothèque qui lui est associée. Suivant le modèle du *Lykeion* (Lycée) d'Aristote, le Musée, placé sous le patronage des Muses est une fondation royale conçue comme un centre d'études et de création, en même temps qu'un concentré des savoirs du monde à cette époque. La Bibliothèque, qui en faisait partie, conserve rapidement plusieurs milliers d'ouvrages sous forme de rouleaux. Ces fondations font de la ville un centre intellectuel majeur qui rayonne sur toute la Méditerranée. La plupart des arts y sont donc représentés : astronomie (Aristarque de Samos), mathématiques (Euclide), médecine (Hérophile de Chalcédoine), poésie (Callimaque et Apollonios de Rhodes), grammaire (Zénodote, qui fut le premier bibliothécaire). Seule la philosophie semble relativement délaissée. Si le II^e siècle marque un déclin du patronage intellectuel, boudé par des rois comme Évergète II, les règnes de Ptolémée Aulète et de Cléopâtre se signalent par un renouveau, avec l'installation de diverses écoles philosophiques, notamment les néo-pythagoriciens et les stoïciens.

2.5. La *chôra* : bureaucratie, fiscalité, hellénisation

À l'opposé d'Alexandrie, les provinces, appelée collectivement la *chôra**, forment un ensemble disparate : districts de la vallée, du Delta, des oasis, villes anciennes et nouvelles. Les populations y sont aussi moins variées que dans la capitale : à une large majorité d'Égyptiens s'ajoute une part croissante de Grecs attirés par les avantages du pays et d'autres étrangers installés là parfois depuis plusieurs générations (Perses, Libyens, Araméens, Arabes...). À chacun de ces groupes correspondent des statuts juridiques et fiscaux différents, fondés sur une appartenance ethnique « officielle » symbolisée – à l'origine – par leurs noms, sans que cela ne recoupe forcément leur identité culturelle. Ainsi le groupe des « Hellènes » est-il hétérogène, puisqu'il intègre non seulement des Grecs venus de tous horizons mais aussi les Grecs d'Égypte et les Juifs. L'ensemble est toutefois tenu par une administration complètement réorganisée par les Lagides et une économie fortement contrôlée. Parallèlement, la mise en

place des structures urbaines grecques entraîne une hellénisation progressive de la province.

2.5.1. Le découpage administratif et la bureaucratie

Les Lagides ont fortement modifié le système administratif égyptien, hérité des réformes saïtes à travers l'administration perse. L'héritage égyptien, c'est-à-dire les provinces (*sepat*), appelées nomes* par les Grecs, est préservé, mais leurs noms sont désormais formés sur ceux de leur chef-lieu en grec (par ex. Létopolis > nome létopolite). Leur découpage territorial est souvent différent de celui des anciennes *sepat* égyptiennes, qui ne servent plus de référence que dans le cadre religieux. À l'échelon inférieur, les districts (*topoi*) et les villages (*komai*) réglaient le fonctionnement de la vie locale.

Le nome est dirigé par un gouverneur nommé par le pouvoir central, le nomarque, qui est presque toujours un Égyptien. Il voit cependant ses prérogatives progressivement réduites à un vague patronage des temples. Le pouvoir exécutif et judiciaire est en effet dans les mains du stratège, à l'origine chef militaire, qui peut être grec ou égyptien, surtout à partir du II^e siècle. Ces stratèges peuvent être en charge de plusieurs nomes. Ils sont sous l'autorité des deux épistratèges de la *chôra*, un pour le Delta et la Moyenne-Égypte, l'autre pour la Thébaidé, seule Alexandrie – et peut-être Naukratis et Ptolémaïs – échappant à leur juridiction. Les stratèges sont à la tête d'une administration nombreuse. On y trouve notamment l'économe, dont le rôle d'administrateur fiscal est progressivement absorbé par le scribe royal (basilicogrammate), qui prend de plus en plus d'importance dans le contrôle fiscal des terroirs agricoles. Cette fonction est héritée de la tradition pharaonique (notamment de la réforme saïte) et elle est toujours occupée par des Égyptiens. L'ascension de ces derniers dans le courant du II^e siècle correspond à une importance croissante de l'élite indigène, sans doute à la fois revendiquée et favorisée par le pouvoir royal désireux de fidéliser les provinces dans des temps troublés. Le scribe royal est aidé par des subordonnés dans les cantons et villages (topogrammate et comogrammate).

2.5.2. Une lourde fiscalité dans une économie contrôlée

Dès son arrivée en Égypte, Alexandre le Grand avait frappé monnaie, le pays ayant déjà un siècle et demi de pratique monétaire. Les Lagides poursuivent ces frappes et organisent un système monétaire complexe et dominateur, seule la monnaie royale étant acceptée en Égypte et dans les pays sous son contrôle. Les monnaies frappées sont donc en or, argent et bronze, cette dernière n'ayant qu'une valeur faciale. Les ateliers monétaires sont connus à Alexandrie, à Cyrène, à Chypre. La nécessité de change pour les marchands étrangers et la multiplication des échanges entraînent l'apparition de banques, notamment privées. Si les échanges locaux continuent de se faire essentiellement par le troc, la monnaie pénètre de plus en plus l'espace économique de la *chôra*, notamment lorsqu'à partir de Ptolémée II une série de décrets attribuent aux temples des parts de taxes payées en monnaie de bronze. Celle-ci se répand alors assez largement, tandis qu'au plus haut niveau, l'objectif de l'État est de faire entrer le plus de métal précieux dans le Trésor afin de financer les lourdes dépenses de guerre.

L'essentiel de l'économie lagide tient donc sur deux piliers : la monnaie, comme on vient de le voir, et la production céréalière. Le blé était l'ancienne unité des échanges, les salaires des fonctionnaires, les impôts et redevances étant payés en portions de blé. Avec l'arrivée de la monnaie, ces paiements peuvent être effectués selon les deux modes. L'économie de l'État reposait donc sur deux systèmes fiscaux. Le premier correspondait au prélèvement sur la récolte de céréales des taxes destinées à l'administration royale, reversé en salaires en nature aux fonctionnaires, soldats, utilisé pour les ravitaillements, etc. Le second concernait les taxes sur la production non céréalière, les échanges commerciaux et les services. Celles-ci devaient être payées en argent comptant. Les Lagides utilisèrent donc le système de l'affermage qui se fait au niveau du nome et sous contrôle de l'administration fiscale centrale : la production taxée est d'abord estimée, puis vendue aux enchères à des financiers individuels ou des banques qui payent à l'État la valeur estimée des taxes, à charge pour eux d'en organiser la perception, sous contrôle de

l'État. L'affermage touchait également les ateliers et entrepôts. Les prix de vente étant fixés par l'État, le système devient vite très lourd. Il doit constamment, à tous les niveaux, être contrôlé par l'État, sous peine de déperdition de revenus, et aux prix de normes tatillonnes.

Le système permettait certes au pouvoir royal de s'assurer des revenus, mais emprisonnait l'économie dans un cadre rigide, ne laissant que peu de place à l'initiative individuelle. De la sorte, la production égyptienne avait tendance à stagner et donc entraîner une forte inflation dès que des troubles (guerres extérieures et révoltes intérieures) venaient perturber le système. Or, ceci se produit régulièrement à partir du règne de Philopator à la fin du III^e siècle. Il est probable que la pression fiscale a été l'une des causes de la révolte thébaine de 205-186 av. J.-C. Cependant, les mesures monétaires prises à ce moment-là par le diocète Théogénès tentèrent de remédier à la situation en créant la « drachme-cuivre », une nouvelle unité de base qui remplaça le bronze dans la *chôra* pour les petits échanges. La « drachme-argent » subsista mais, thésaurisée, elle disparut de la circulation. Ces réformes n'eurent pas l'effet escompté et entraînèrent une forte inflation. Puis, avec les déboires politiques de Ptolémée XII Aulète, ce fut au tour de la monnaie d'argent d'être dévaluée afin d'éviter la banqueroute de l'État, endetté par le roi auprès de Rome. Ce ne fut qu'avec la conquête romaine qu'une stabilité monétaire et économique fut retrouvée.

2.5.3. Grecs et Égyptiens dans la chôra : l'Égypte multiculturelle

La fondation d'Alexandrie marque le début de la colonisation de l'Égypte, entraînant une hellénisation très progressive et partielle de la *chôra**. Cette hellénisation du pays passe par l'installation de colons macédoniens et grecs venus de tout le monde égéen et anatolien. Il s'agit souvent de soldats au service des rois lagides, lesquels sont soumis au système de la *clérouquie*, sur le modèle athénien. Les clérouques sont des soldats-colons auxquels le pouvoir royal attribue une terre sous forme de tenure, de superficie variable selon leur grade

dans l'armée lagide. Ces terres se situent normalement en secteur agricole, mais le clérouque ne la cultive pas lui-même, il en perçoit juste le revenu. Ce système, à l'origine viager devient progressivement héréditaire. Les régions les plus importantes de clérouquies sont les secteurs les plus éloignés de la capitale lagide, ceux où les Grecs sont à l'origine moins nombreux : le Fayoum, la Moyenne-Égypte, la Thébaïde. Dans ces secteurs, des villes essentiellement grecques sont fondées ou transformées : Ptolémaïs Hermiou (Haute-Égypte), mais aussi Théadelphie, Tebtynis, Crocodilopolis renommée Arsinoé. D'autres cités sont aussi fondées ou rebaptisées dans les autres territoires lagides (Ptolémaïs-Akko/Acre, Ptolémaïs de Cyrénaïque). Le faible nombre de cités fondées en Égypte en comparaison avec ce qui se passe en Asie séleucide par exemple montre que les Ptolémée ont fait le choix d'implanter les Grecs nouvellement arrivés dans la *chôra*, au milieu des Égyptiens.

L'hellénisation de ces secteurs est marquée par l'urbanisme à la grecque, avec de grandes avenues bordées de portiques, la création de gymnases et la présence de bains. Centres de réunion de la communauté et éléments essentiels du mode de vie grec, les gymnases avaient pour but d'entretenir la culture grecque par une éducation intellectuelle et sportive. Les bains sont quant à eux un véritable phénomène culturel de l'Égypte hellénistique. On en a retrouvé plus d'une trentaine répartie dans tout le pays, de Taposiris Magna à Tell el-Herr, de Tebtynis à Karnak, en avant du temple d'Amon. Il s'agit clairement du résultat de l'implantation de Grecs dans la *chôra* mais le nombre important de ces bains (ils représentent la moitié du total de bains connus en Orient pour cette période), semble indiquer une adoption rapide de cette pratique grecque du bain collectif par une partie de la population égyptienne. La présence de la culture grecque se manifeste également à travers la documentation papyrologique qui fournit de nombreuses attestations de textes littéraires grecs, soigneusement préservés dans les bibliothèques privées ou dans les exercices scolaires où l'anthologie occupe une place centrale : l'*Iliade* et l'*Odyssée* d'Homère mais aussi des œuvres dramatiques comme les tragédies d'Euripide, des discours de Démosthène ou les tragédies de Ménandre, ces

dernières étant d'ailleurs essentiellement connues à travers les papyrus grecs d'Égypte.

Le grec a d'ailleurs tendance à gagner du terrain tant dans la langue parlée qu'écrite. Il s'impose progressivement comme la principale langue juridique dans la documentation papyrologique privée de la *chôra* dans le courant du II^e siècle av. J.-C. C'est une conséquence logique de son usage dans la correspondance administrative officielle. Mais cette diffusion du grec trouve une certaine résistance dans les milieux sacerdotaux, qui utilisent plus longtemps le démotique, ne capitulant qu'au début de l'époque romaine.

En regard, la culture égyptienne se maintient largement dans les classes populaires et dans les milieux sacerdotaux. Trois écritures sont désormais utilisées : les hiéroglyphes*, notant un « égyptien de tradition »*, archaïque, réservé aux inscriptions officielles et religieuses ; le hiératique* qui ne sert plus qu'à écrire les textes religieux sur papyrus et quelques textes savants ; le démotique*, à la fois écriture la plus cursive et langue vernaculaire. Malgré cet éclatement linguistique, la littérature indigène n'est pas en reste face aux progrès de l'hellénisation. Les œuvres favorites des classes sacerdotales et militaires égyptiennes sont alors les contes ou romans démotiques évoquant tant les histoires de magiciens inspirées de la littérature et de l'histoire du Moyen et du Nouvel Empire (*Cycle de Setné*) que les aventures guerrières comme le *Cycle d'Inarôs*, mise en forme de traditions épiques de la Troisième Période intermédiaire. Enfin, les textes sapientiaux comme la *Sagesse d'Ankhshéshonqy* sont aussi présents. Sans atteindre une grande popularité, ils témoignent du maintien de la littérature savante égyptienne face à la pénétration culturelle grecque.

2.5.4. Transferts culturels et résistances

L'aspect multiculturel de l'Égypte ptolémaïque se manifeste donc essentiellement à travers une juxtaposition de cultures pratiquement imperméables l'une à l'autre. Cependant, les études de cas menées depuis une vingtaine d'années montrent

qu'une certaine dynamique existe tout de même, en deux sens opposés. De la sorte, la période, interprétée comme celle d'une étanchéité des cultures au siècle dernier, est désormais vue comme celle d'une étanchéité des ethnies, les cultures s'entremêlant parfois.

D'une part, la cohabitation des communautés a entraîné de temps à autre une certaine mixité sociale et matrimoniale et l'apparition d'une double culture dans une frange toutefois limitée de la population. Quelques dossiers individuels ont été bien étudiés, montrant la complexité du phénomène, qui met en œuvre tant l'adoption de croyances religieuses égyptiennes par des Grecs que le transfert d'une culture hellénique chez certains Égyptiens. Ces acculturations partielles se traduisent par le port de deux noms, qui brouillent les pistes pour le chercheur quant à l'identification des appartenances ethniques, culturelles et linguistiques de ceux qui les portent. Ainsi, le diocète Dioskouridès, haut responsable économique de l'État lagide et portant un nom grec, est-il inhumé dans un sarcophage de tradition pharaonique, peut-être parce que sa mère était égyptienne (cf. fig. 54).



Fig. 54 Couvercle du sarcophage égyptien de Dioskouridès (Louvre D40)

Le cavalier Dryton, crétois installé à Ptolémaïs, épouse une « Cyrénéenne » qui porte pourtant un second nom égyptien et leurs archives familiales montrent un usage croissant du démotique tandis que leurs filles portent des doubles noms égypto-grecs.

À l'opposé de ces cas de culture mixte, il existe aussi des mécompréhensions entre les deux communautés principales. Les Grecs ont tendance à trouver la religion égyptienne superstitieuse (à cause des cultes animaux notamment) tandis

que les Égyptiens sont parfois jaloux des privilèges obtenus par l'ethno-classe dominante grecque. Dans les milieux intellectuels égyptiens, des réactions nationalistes peuvent toutefois se manifester, connues notamment par la rédaction de textes apocalyptiques dénonçant l'occupation étrangère et annonçant l'avènement d'un roi indigène. C'est le cas de la *Chronique démotique*, texte sacerdotal de propagande en faveur d'une monarchie nationale ou de l'*Oracle du Potier*, qui dresse un tableau catastrophique du pays sous domination grecque et qui prophétise l'abandon d'Alexandrie et l'avènement d'un roi du Sud sur le modèle de la *Prophétie de Néferty*, œuvre du Moyen Empire ou du début du Nouvel Empire.

3. Les temples égyptiens, interlocuteurs de l'État et conservatoires culturels

Les grands temples égyptiens et leurs domaines* occupent une place tout à fait particulière dans l'État lagide. Ceci est dû tant à l'importance des dieux et de leurs clergés dans la légitimation du pouvoir royal et dans l'acceptation de la dynastie par le peuple égyptien qu'au rôle central des temples dans les relations entre pouvoir et économies locales.

3.1. Le maintien du rôle cosmique et religieux des temples

Comme on l'a vu, le roi lagide se présente comme un pharaon de plein droit, de telle sorte qu'il agit comme tel dans ses relations avec les temples. Le roi étant l'héritier légitime des dieux et le garant de l'ordre cosmique (la *maât**), il se doit d'assurer le culte divin à la fois par l'exercice du rituel et par la fourniture d'offrande par des donations en terres ou des constructions de sanctuaires. En échange, les dieux accordent victoires, puissance et durée de règne au roi et prospérité au pays. Le pharaon lagide, qui doit assurer sa légitimité vis-à-vis de la population, ne faillit pas à cette responsabilité. C'est toujours en son nom qu'est accompli par les prêtres le culte divin journalier. Sur les reliefs des temples, c'est le souverain

et éventuellement son épouse qui sont représentés face aux dieux.

Les Lagides sont donc à l'origine de nombreuses constructions ou reconstructions de temples, souvent monumentaux et bien préservés de nos jours : le temple d'Horus à Edfou, le temple d'Hathor à Dendera, celui d'Isis à Philae et celui de Sobek à Kom Ombo en sont les joyaux. Ces constructions sont surtout lancées à partir de Ptolémée II et III, leur décoration étant effectuée sous les règnes suivants. Une certaine accélération de la construction et du décor en Haute-Égypte à partir du ^{II}^e siècle est à mettre en lien avec la nécessité de s'imposer dans la région après la grande révolte de 205-186. Le temple d'Amon à Karnak, vieux foyer de la légitimité dynastique, n'est pas reconstruit complètement comme les autres, probablement à cause de sa taille, mais il fait l'objet d'attentions répétées tout au long de la période.

Dans le nord du pays, les rois favorisent les grandes villes du Delta comme Tanis (temple de Mout, temple d'Horus) ou Behbeit el-Haggar (temple d'Isis). C'est toutefois Memphis qui bénéficie le plus de l'activité monumentale. Non pas le vieux sanctuaire de Ptah, mais le Sérapeum, vaste complexe réunissant les temples funéraires et la nécropole des taureaux Apis, incarnations terrestres de Ptah. Adorés de leur vivant, ceux-ci font l'objet d'un culte à la fois officiel et populaire après leur mort. Non loin de là, d'autres nécropoles d'animaux sacrés se développent rapidement : l'Anubieion (chiens), le Bubasteion (chats) et une nécropole de babouins dédiés à Thot-Hermès.

3.2. La gestion de l'économie locale et les relations du pouvoir avec le clergé

3.2.1. L'économie des temples

Les temples égyptiens sont depuis le Nouvel Empire au cœur de l'économie locale. Ils ont bénéficié de nombreuses donations des rois, en biens et en terres, qui, cumulées, les amènent à représenter une bonne part du territoire agricole

égyptien (un tiers selon Diodore). Le clergé de l'époque ptolémaïque se plaît à rappeler ces donations comme dans un grand texte du temple d'Edfou, qui récapitule les donations effectuées d'Amasis jusqu'à Ptolémée X. Aux activités proprement agricoles s'ajoutent des entrepôts, ateliers et manufactures de transformation de la production. Une autre part des activités de temples concerne des services, comme la momification et les cultes funéraires, les travaux notariaux et la médecine. Les revenus de ces activités sont en partie taxés par l'État, le reste servant aux offrandes aux dieux et au traitement des prêtres et personnels.

Les temples avaient acquis à la Troisième Période intermédiaire une relative autonomie, étant placés sous la direction du gouverneur local et grand-prêtre*, théoriquement nommé par le pouvoir royal. Les Lagides reprennent les choses en mains : la direction des affaires économiques du temple, puis du domaine entier reste une prérogative du *lésonis*, choisi pour un an par ses collègues, mais il est désormais placé sous la surveillance d'un agent du pouvoir, l'épistate. Les Ptolémées transfèrent aussi la taxation à des financiers par fermage, mais quelquefois il semble que le temple lui-même soit un outil de taxation au niveau local. De la sorte, les scribes-comptables* des temples jouent aussi un rôle dans la levée des impôts.

3.2.2. Les relations entre l'État et le clergé

À partir du moment où l'État reprend en main l'économie locale, le rôle des élites sacerdotales, qui se transmettent leur fonction de manière héréditaire depuis l'Époque tardive, évolue en fonction des relations avec le pouvoir royal. L'histoire de ces relations peut être divisée en trois temps.

La première phase correspond de fait à une période de transition, durant laquelle les Argéades puis les Lagides se préoccupent avant tout d'asseoir leur pouvoir, délaissant les affaires locales et n'ayant aucune politique cohérente envers les temples et le clergé. C'est ce qui ressort de plusieurs biographies de prêtres (Pétosiris, Djedhor), qui mentionnent

avant tout leur lien à la divinité et sont silencieux sur leurs relations avec le nouveau pouvoir. Ils insistent aussi sur leur bonne gestion dans une période troublée, où des troupes s'installent souvent à l'intérieur des enceintes des temples.

Le règne de Ptolémée II Philadelphe marque le début d'une deuxième phase, qui se déroule tout au long du III^e siècle et dans la première moitié du II^e. Les rois réunissent alors régulièrement les représentants du clergé en synodes à Alexandrie pour régler les questions de gestion du culte et l'économie des temples. C'est aussi l'occasion de montrer les largesses royales envers les dieux et de se rapprocher de l'élite indigène. On a retrouvé une dizaine de décrets, publiés sur des stèles « trilingues » (grec, égyptien hiéroglyphique et démotique), entre les règnes de Ptolémée III et Ptolémée VI. Parmi les plus importants, on compte ceux de Raphia, de Memphis et celui de Canope promulgué par Ptolémée III en 237 av. J.-C. Le texte rappelle d'abord les bienfaits du roi et de la reine en faveur des temples (entretien des animaux sacrés, retour des statues volées par les Perses, largesses). Il énonce ensuite les décisions « prises » par le clergé : associer les prêtres au culte royal par des titres, établir une 5^e équipe (*phylè*) dans les équipes de prêtres en service par roulement mensuel, installer un culte pour la princesse Bérénice, fille du couple royal décédée pendant le synode, réformer le calendrier égyptien par l'ajout d'un jour supplémentaire tous les 4 ans afin de fixer l'année qui était jusque-là mobile et ainsi mettre fin au déplacement des fêtes saisonnières. Si cette dernière mesure ne fut pas effective avant deux siècles, le texte montre tout de même l'importance accordée par le pouvoir royal aux affaires religieuses et aux relations avec le clergé.

Mieux, le pouvoir lagide semble organiser la hiérarchie administrative entre le clergé des différents temples égyptiens, donnant une prééminence au clergé memphite. Le grand-prêtre de Ptah Nesisout-Padibastet évoque sur sa stèle funéraire l'accumulation progressive de responsabilités entre ses mains, dont le roi serait à l'origine. Avant d'atteindre la fonction de grand-prêtre de Ptah, il devient d'abord primat des temples de Memphis, c'est-à-dire chef de leurs activités temporelles, puis prophète* du culte de la princesse Philotéra et de celui de la

reine divinisée Arsinoé II Philadelphie, ce qui l'introduit dans le culte dynastique. Même si une partie de ces postes ont été occupés par des membres précédents de la famille, le rôle du pouvoir royal dans le contrôle de cette succession héréditaire est clairement mentionné. Le fils de Nesisout-Padibastet, Anemhor, devient scribe-comptable de l'*apomoira** et directeur des prophètes de tous les dieux et déesses de Haute et Basse-Égypte, un titre honorifique certes, mais qui le place au-dessus des autres grands-prêtres. La proximité des grands-prêtres de Ptah avec le pouvoir royal en fait donc des interlocuteurs privilégiés. Parallèlement, aux échelons inférieurs, des membres du clergé reçoivent des fonctions administratives attachées à la gestion des taxes, liant ainsi également l'administration de l'État et les clergés locaux.

Dans la dernière phase de la dynastie lagide, à partir du II^e siècle, les temples sont placés sous l'autorité de fonctionnaires de l'administration des finances, hiérarchiquement au-dessus du *lésonis* ou de l'économe, administrateur sacerdotal du temple. Certaines familles de prêtres sont même intégrées par promotion royale à l'administration civile et se détachent ainsi du service divin. Le statut d'agent royal (notamment des scribes comptables ou des scribes de l'armée) permet à d'autres familles de progresser significativement dans la hiérarchie sacerdotale. Ceci amène petit à petit la réintégration complète des temples dans le système étatique.

3.3. Le conservatoire d'une culture

Dans une Égypte multiculturelle, où les souverains et une large partie de l'élite sont grecs, où une bonne part de l'armée est étrangère, où des strates socio-professionnelles de diverses origines se sont constituées depuis la fin du Nouvel Empire, les temples font figure de conservatoires de la culture savante. Ils le sont par nature depuis longtemps, puisqu'ils abritent dans leurs dépendances les « maisons de vie » (*per-ânkh*), centre de pratique et d'archivage de la langue, de l'écriture, de la religion, de la littérature et des sciences égyptiennes traditionnelles. Ces établissements forment les prêtres et les

scribes et entretiennent donc la culture égyptienne dans l'élite et la classe moyenne.

Les grands temples, notamment ceux de Haute-Égypte, développent également un rôle d'enregistrement des pratiques culturelles, de la mythologie, accumulés dans les bibliothèques sacerdotales perdues pour l'égyptologue, mais désormais également inscrits en hiéroglyphes sur les murs des sanctuaires : récits mythologiques, rituels détaillés, recueils médicaux. Les cultes osiriens et ceux des dieux-enfants, dont l'essor a débuté aux époques précédentes, y trouvent une place particulière, notamment à travers les *mammisi** (Edfou, Dendera, Philae). Ces temples célébrant la naissance de l'enfant divin et son couronnement participent du report vers le jeune dieu des prérogatives cosmiques du roi, désormais étranger. La tendance, apparue à la XXX^e dynastie, à couvrir jusqu'à saturation les parois des temples de textes, s'étend à tous les sites égyptiens. Les prêtres utilisent alors une langue archaïsante, déconnectée de la langue vernaculaire, et développent un goût ostentatoire pour une écriture hiéroglyphique de plus en plus complexe, aux jeux graphiques démultipliés, comme une réaction à la simplification apportée par l'écriture alphabétique grecque. Le temple devient donc plus que jamais un microcosme de plus en plus fermé, conservatoire d'une érudition sacerdotale proprement égyptienne.

Conclusion : quelles perspectives pour l'égyptologie ?

L'Égypte est un pays particulièrement riche en vestiges archéologiques, même s'il est sans doute exagéré, comme on l'entend parfois, de dire que 90 % de ce patrimoine est encore à découvrir. Tout dépend en réalité de ce que l'on entend par « découverte » : même s'il arrive encore régulièrement que l'on identifie des sites jusqu'ici inconnus – essentiellement dans les déserts et les marges environnant le pays – la plus grande partie des implantations majeures de l'époque pharaonique (cités importantes, ensembles cultuels, grandes nécropoles) sont inventoriées depuis longtemps et ont déjà été l'objet d'études et de campagnes sur le terrain entre la fin du ^{xix}^e siècle et la première moitié du ^{xx}^e siècle. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il soit impossible de faire des avancées quelquefois spectaculaires, en reprenant systématiquement l'étude, parfois avec des moyens nouveaux, de zones archéologiques connues de longue date. Plusieurs tombes non royales ont récemment été identifiées dans la vallée des Rois – pourtant explorée avec acharnement depuis le ^{xix}^e siècle – et des chapelles funéraires décorées jusqu'ici inconnues sont régulièrement mises au jour dans l'immense nécropole de Saqqara, où des centaines de nouvelles tombes attendent sans doute encore d'être découvertes. Même la pyramide de Chéops, récemment l'objet d'une investigation innovante par le projet « ScanPyramid » n'a peut-être pas livré tous ses secrets, et d'importants sites urbains, comme la ville antique de Tanis, ont un potentiel archéologique à l'échelle de plusieurs décennies de fouille, et certainement de plusieurs générations de chercheurs. De façon plus générale, une masse impressionnante de matériel provenant de fouilles anciennes, d'inscriptions portées sur des objets conservés dans les collections de musées du monde entier, attend encore une étude adaptée, une traduction ou même un simple inventaire. Le travail ne devrait pas manquer pendant le siècle à venir.

Comme nous espérons également l'avoir souligné tout au long de cette présentation de l'Égypte pharaonique, les champs d'étude même de l'égyptologie se sont, notamment au cours de ces vingt dernières années, profondément renouvelés : naguère encore très largement tournée vers l'enregistrement des données, la publication documentaire, l'établissement de la chronologie et de la succession royale, la discipline s'est également impliquée dans de très nombreux sujets d'étude qui sont davantage en relation avec l'évolution des sciences historiques dans le monde occidental depuis l'après-guerre. Des notions d'anthropologie, d'ethnologie, de sociologie et d'histoire économique y sont régulièrement investies, et l'égyptologie trouve désormais pleinement sa place dans les sciences humaines actuelles. Dans le domaine de la littérature, comme dans celui de l'iconographie, l'analyse des documents égyptiens a intégré les méthodes du structuralisme et de la sémiotique, par exemple. Les textes sont désormais étudiés non plus dans la seule perspective philologique mais en prenant en compte, au-delà du contenu linguistique, tous les éléments de sens portés par leur contexte d'apparition, par leur matérialité et leur apparence graphique. Dans le domaine de l'histoire de l'art, l'interprétation des monuments égyptiens dépasse désormais la description technique et stylistique pour atteindre à une compréhension intégrant les conditions sociales et culturelles de production des artefacts.

À ce renouvellement des problématiques et des modes d'analyse de la documentation correspond une importante évolution des méthodes d'enregistrement et de traitement de l'information sur le terrain. L'utilisation des images satellitaires, la mise en place de systèmes d'information géographiques (SIG), ou encore les études de géomorphologie permettent une meilleure approche globale des sites étudiés. Il est maintenant possible de mieux les situer dans leur contexte grâce à l'étude des formes anciennes du paysage (anciens tracés des côtes maritimes, du cours du fleuve et de ses branches, etc.). Les relevés, effectués grâce aux ressources de l'archéométrie, tout comme l'utilisation de GPS différentiels ou de prises de vues corrigées par traitement informatique (ortho-photographie), sont exécutés à la fois plus rapidement et bien plus précisément. Enfin, les prospections magnétiques

de terrain – de plus en plus systématiques – permettent d’avoir une vision préalable et non destructive des vestiges urbains anciens, avant de programmer des fouilles plus ciblées et plus stratégiques qu’auparavant.

En dépit de l’image parfois un peu trop facile qui lui est associée, l’archéologie égyptienne a intégré systématiquement, dans des terrains parfois difficiles, toutes les ressources modernes qui sont à sa disposition. Dans le même temps, l’histoire de l’Égypte qui en est le fruit a certainement réussi à briser son isolement, pour se nourrir des apports méthodologiques importants expérimentés par les autres branches de la discipline.

Lexique

Adoratrice du dieu : prêtresse vouée à la prière et la satisfaction du dieu Amon. Le titre, qui existe depuis le Moyen Empire, passe au Nouvel Empire dans les mains de reines et de princesses également « épouses du dieu ». Dès la XX^e dynastie, la fonction est exercée par des princesses célibataires et se transmet ensuite par adoption.

Akh (n. masc.) : « esprit transfiguré », c'est-à-dire l'état du défunt qui a réussi sa transformation et sa renaissance grâce à la momification et au bon accomplissement des rituels funéraires.

Amdouat (n. fém.) : littéralement « Ce qui est dans la Douat », c'est-à-dire dans l'au-delà. Livre funéraire royal*, qui apparaît au début de la XVIII^e dynastie dans les hypogées royaux. Cette composition décrit le voyage du soleil dans la Douat durant les douze heures de la nuit. Les quatre dernières heures sont reprises à la Troisième Période intermédiaire sur des papyrus, intégrés dans l'équipement funéraire de particuliers.

Apanage (n. masc.) : portion du territoire égyptien dont le gouvernement est concédé par le roi à un membre cadet de sa famille, souvent un fils. Ce système, bien connu de l'histoire médiévale, a été en usage en Égypte aux époques tardives, surtout aux XXII^e et XXIII^e dynasties.

Apomoira (n. fém.) : terme grec désignant l'impôt créé sous Ptolémée II pour financer le culte de son épouse Arsinoé II divinisée et qui touchait les revenus non céréaliers des terres agricoles.

Archaïsme (n. masc.) : reprise intentionnelle d'éléments stylistiques (architecture, iconographie, langue) compris comme appartenant à des périodes anciennes, en rupture avec la culture ambiante. Des mouvements archaïsants touchent notamment l'art du début du Moyen Empire et du début du Nouvel Empire et surtout celui des XXII^e-XXVI^e dynasties.

Aspectivité (n. fém.) : système iconographique dans lequel la représentation n'est pas soumise à un réalisme et aux règles de la perspective, mais à une approche globale qui permet la fabrication d'une image de ce qui est, de ce qui doit être. C'est une approche analytique de la réalité et non mimétique. Les personnages, animaux et objets sont donc représentés sous l'angle le plus représentatif, quitte à assembler des points de vue différents, l'exemple le plus connu étant la représentation humaine avec le visage de profil mais l'œil de face, les épaules de profil, le bassin de trois quarts et les jambes de profil.

Ba (n. masc.) : l'un des éléments constitutifs de la personne humaine pour les Égyptiens (avec notamment le *ka**, le nom, l'enveloppe charnelle, l'ombre et le cœur, siège de la pensée et des émotions), il s'agit d'un double immatériel du sujet qui s'en sépare à la mort et qui a la possibilité de revenir sur terre durant le jour, par l'intermédiaire de la tombe. C'est une manifestation de la personne humaine et un médiateur entre l'ici-bas et l'au-delà. Il est représenté comme un petit oiseau à tête humaine.

Benben (n. masc.) : dans la théologie héliopolitaine, telle qu'on en trouve la trace dans les *Textes des Pyramides*, le dieu créateur est apparu sur un monticule qui émergea de l'océan primordial (le *noun**), le terme de *Benben* sert donc souvent à désigner un élément du culte solaire, notamment les obélisques.

Canopes (n. masc. pl.) : vases destinés à recevoir les viscères extraits du corps du défunt lors du processus de momification. Au nombre de quatre, la forme de leur bouchon évoque à partir du Nouvel Empire une tête humaine, puis des génies protecteurs, identifiés aux quatre fils d'Horus.

Cartouche (n. masc.) : ovale représentant une corde nouée, qui entoure le nom de couronnement et le nom de naissance du roi. Il dérive du signe *chen*, qui signifie « encercler » et symbolise ainsi le fait que le souverain règne sur l'ensemble de ce que le soleil entoure dans sa course.

Cataracte (n. fém.) : barres rocheuses, généralement granitiques, au travers desquelles le Nil a eu des difficultés à creuser son lit. Le lit du fleuve y est donc peu profond et ce

sont des zones difficilement navigables, caractérisées par un grand nombre de rochers affleurant hors de l'eau et par de forts courants, parfois sur plusieurs dizaines de kilomètres. Six cataractes ponctuent le cours du Nil, numérotées du nord au sud par les Européens.

Cénotaphe (n. masc.) : chapelle votive abritant le culte funéraire d'un défunt et éventuellement de sa famille mais ne faisant pas partie de sa tombe, celle-ci se trouvant ailleurs. Les monuments que l'on trouve sur l'esplanade du temple d'Abydos sont des cénotaphes.

Chaussée montante : la chaussée montante est une voie fermée, la plupart du temps couverte, qui relie le temple bas d'un complexe funéraire à son temple haut. À partir de la V^e dynastie, ses murs sont agrémentés de bas-reliefs qui peuvent entre autres donner des informations capitales sur les événements qui ont marqué un règne.

Chaouabti et ouchebti (n. masc.) : statuettes de serviteurs funéraires. Ils apparaissent au Moyen Empire en petit nombre dans les tombes, mais leur usage se développe surtout à partir du Nouvel Empire. Ces statuettes représentent des humains en costumes des vivants ou momiformes et portant des outils agricoles. Ils sont inscrits aux nom et titres du défunt, ainsi que du chapitre 6 du *Livre des Morts**. Cette formule est destinée à les animer afin qu'ils puissent répondre et remplacer le défunt dans l'au-delà, lorsque celui-ci est appelé à réaliser les travaux des champs. On peut compter dans une tombe jusqu'à une statuette par jour de l'année (365), avec en plus un contremaître pour chaque dizaine. À partir de la XXI^e dynastie, ils sont nommés ouchebtis, un terme dérivé du verbe « répondre », puisqu'ils répondent en effet à l'appel à la place du mort.

Chendjyt (n. masc.) : pagne court et plissé, muni d'une retombée médiane. Il apparaît dès l'époque archaïque dans l'iconographie égyptienne et est porté à l'origine uniquement par le roi et les dieux, avant que son usage ponctuel ne s'observe sur les représentations de certains dignitaires à partir du début du Moyen Empire.

Chôra (n. fém.) : terme grec désignant le « territoire » sous contrôle d'une cité grecque. Il est appliqué en Égypte lagide aux provinces, par opposition à la capitale, Alexandrie.

Corégence : gouvernement simultané de deux rois, en théorie un père vieillissant et son fils plus jeune, chacun bénéficiant de l'ensemble des prérogatives royales. Les seules corérences indubitables sont celles d'Hatchepsout et Thoutmosis III, d'Osorkon III et Takélot III et celles des Ptolémées (pour le débat sur les corérences au Moyen Empire, cf. chap. 4).

Couronne rouge (*déchéret*) : couronne en forme de toque ornée d'une spirale, interprétée à partir d'un moment indéterminé comme couronne de la Basse-Égypte. (cf. Annexe fig. 1)

Couronne blanche (*hédjet*) : couronne en forme de bonnet, interprétée à partir d'un moment indéterminé comme couronne de la Haute-Égypte (cf. Annexe fig. 1).

Couronne bleue : voir *kheprech*. (cf. Annexe fig. 1).

Décorum : (n. masc.) : concept appliqué aux sources égyptiennes par J. Baines pour désigner l'ensemble des éléments qui peuvent être représentés et la façon dont ils doivent être agencés les uns par rapport aux autres.

Dében (n. masc.) : littéralement un anneau de métal, qui sert d'unité de poids pour les métaux (env. 91 gr. au Nouvel Empire) et permet de donner une valeur, par équivalence, aux différents biens et services.

Démotique (n. masc.) : le terme désigne à la fois l'écriture cursive qui est utilisée à partir de la XXVI^e dynastie, et le stade d'évolution de la langue égyptienne. Le démotique est utilisé jusqu'aux premiers siècles de notre ère.

Domaine (d'un dieu) : désigne l'ensemble du patrimoine d'une divinité. Le domaine d'un dieu comprend ainsi le temple proprement dit mais aussi les terres, les ateliers, les troupeaux et le personnel qui y sont rattachés. Voir Domaine (*per*)*.

Domaine (*per*) : unité économique et productive de base en Égypte, autour de la maison (*per* en égyptien). Les temples

mais aussi les grandes propriétés de l'élite ou du roi sont conçus sur ce modèle. Le domaine reverse une partie de sa production à l'État, sous forme de taxes en nature, sauf exemption. De plus, s'il dépend d'une institution, il est tenu de verser un loyer à celle-ci.

Dromos (n. masc.) : avenue monumentale menant à un temple et utilisée en particulier au moment des processions. Ces avenues articulent la topographie sacrée des villes et sont souvent bordées de statues et de sphinx.

Égyptien classique : état de la langue égyptienne telle qu'elle était pratiquée au Moyen Empire. Utilisé dans les sources administratives écrites jusqu'au règne d'Akhénaton (cf. aussi « Égyptien de tradition »).

Égyptien de tradition : état de la langue égyptienne, employé à partir de la Troisième Période intermédiaire dans les textes sacrés et officiels, qui imite la grammaire de l'égyptien classique, en y ajoutant des traits grammaticaux propres.

Élite intermédiaire (ou secondaire, ou sub-élite) : ensemble de groupes sociaux non soumis à l'impôt sur la production et à la corvée et situé entre la première élite des hauts dignitaires qui ont un accès direct au roi et la masse des travailleurs.

Ennéade (n. fém.) : collège de neuf dieux adorés à Héliopolis. Il existe ensuite des Énnéades à Thèbes et dans d'autres villes.

Épithète biographique (n. fém.) : éléments essentiels de la présentation de soi des dignitaires, ces épithètes expriment le code de valeur de l'élite égyptienne, en adéquation avec les impératifs de la *maât**.

Équipement funéraire : ensemble des biens (meubles, parures, offrandes, objets de la vie quotidienne, mobilier religieux) qui sont disposés avec le défunt dans la chambre funéraire et qui doivent lui permettre d'atteindre l'au-delà et d'y vivre. Exposé lors des funérailles, il expose également l'identité et le statut du défunt à la communauté.

État tributaire (n. masc.) : État disposant d'un appareil bureaucratique et administratif dont le but est de contrôler l'appropriation et la distribution des ressources économiques et idéologiques.

Ex-voto (n. masc.) : offrande faite à un dieu par un particulier pour lui demander une grâce ou une protection. Il peut s'agir d'un petit objet, d'une statuette ou d'un texte inscrit dans un espace sacré (cf. « Piété personnelle »).

Eulogie royale (n. fém.) : texte exaltant les qualités d'un roi régnant mais aussi les principes monarchiques. Issu d'un contexte rituel de célébration monarchique, ce genre se développe également dans la littérature.

Fête d'Opet : festivités thébaines qui culminent avec la procession de la barque portative d'Amon de Karnak par voie terrestre vers le temple de Louqsor, son « harem du Sud ». Le dieu fait alors halte dans différents reposoirs, avant de revenir par voie fluviale, l'image divine étant placée sur un grand bateau, halé jusqu'à Karnak sous la direction du roi.

Fête de la Vallée (ou « Belle fête de la Vallée ») : festivités religieuses annuelles à Thèbes, à l'occasion desquelles les dieux de Karnak, menés par Amon, visitent le temple de Montouhotep II à Deir el-Bahari puis les autres temples mémoriels de la nécropole thébaine, afin de procéder à la régénération des défunts.

Fête-sed : cette fête jubilaire constitue l'un des principaux rituels monarchiques, depuis la I^{re} dynastie. Il s'agit d'une cérémonie de renouvellement du pouvoir royal qui se tenait en théorie après 30 ans de règne, puis tous les 3 ans pour les suivantes. Il s'agissait, à travers une série de rites qui mobilisaient l'ensemble des divinités du pays – leurs statues étaient amenées sur le lieu de célébration – de régénérer le pouvoir du souverain, notamment par la répétition de plusieurs épisodes du couronnement. Le roi portait différentes tenues, couronnes et sceptres et apparaissait au terme du processus sous le double pavillon jubilaire, portant les couronnes de Haute et de Basse-Égypte. L'organisation de cette fête mobilisait l'économie du pays. Les fêtes-sed les mieux documentées sont celles de Niouserrê à l'Ancien Empire,

d'Amenhotep III, Ramsès II et Ramsès III au Nouvel Empire, d'Osorkon II aux époques tardives.

Fondation *hout* (n. fém.) : les fondations-*hout* sont des centres créés *ex nihilo* par la monarchie dans les provinces, tout particulièrement au cours de la IV^e dynastie, pour y permettre le développement de l'agriculture, dans le cadre d'une politique de mise en valeur de certaines régions.

Fondation *niout* (n. fém.) : les fondations-*niout* se distinguent des fondations-*hout** dans le sens où elles reposent sur des villages ou des centres urbains préexistants.

Formule d'offrande (*hétép di nesout*) : formule d'offrande traditionnelle sous la forme « Fasse le roi que le dieu X s'apaise de sorte qu'il accorde des offrandes au *ka** du défunt Y » caractéristique de la religion formelle égyptienne, dans laquelle le roi est l'intermédiaire entre les dieux et les hommes.

Grand-prêtre (n. masc.) : premier prêtre d'un temple, responsable de son clergé et de l'institution et à ce titre, gérant autant les affaires religieuses qu'économiques, voire politiques. Les termes égyptiens varient selon les clergés : le grand-prêtre de Rê est le « Grand des voyants de Rê », celui de Ptah est « Grand chef des artisans », ceux d'Amon, Osiris ou Montou sont « Premier prophète* ».

Grauwacke (n. fém.) : roche sédimentaire métamorphisée de couleur vert sombre, que l'on trouve en Égypte dans le désert oriental (ouadi Hammamat) et qui a servi dès les origines de l'histoire égyptienne dans la production d'artefacts et d'éléments architecturaux. Elle est parfois appelée par erreur « schiste vert » dans la littérature égyptologique.

Harem (n. masc.) : emprunté au monde ottoman, le terme désigne en Égypte ancienne une réalité institutionnelle autant que sociale. Il s'agit à la fois de l'ensemble des femmes et des enfants de la famille royale mais aussi des institutions, des bâtiments et du patrimoine qui y sont attachés. C'est un milieu de vie à la Cour où sont éduqués les princes mais aussi des enfants de dignitaires destinés à former les cadres de l'État. Il

s'agit également d'une institution économique importante à travers les terres, les ateliers et le personnel qui en dépendent.

Hem (n. masc.) : terme égyptien habituellement traduit par « majesté » ou « personne », à propos du roi. L'expression renvoie précisément à la présence sensible et charnelle du souverain, en complémentarité avec l'expression *nésout**.

Hémispéos (n. masc.) : temple semi-rupestre. Sa partie la plus externe est construite et adossée à la montagne où est creusée l'autre partie, qui correspond généralement au sanctuaire.

Hiératique (n. masc.) : version cursive de l'écriture hiéroglyphique. Les signes y sont simplifiés et souvent liés entre eux. Elle apparaît en même temps que les hiéroglyphes et est la plus couramment employée des deux écritures. C'est elle que l'on retrouve pour les documents administratifs et comptables, les correspondances, mais aussi la littérature et les textes de savoir ou encore les textes rituels, etc. Fonctionnellement et symboliquement, c'est une écriture ancrée dans la pratique et le cours des choses, contrairement à l'écriture hiéroglyphique* qui procède du sacré et qui sert à énoncer les cadres intemporels du monde. Le hiératique recouvre des registres graphiques assez variés, d'un hiératique très cursif et très rapide, dans les documents administratifs ramessides par exemple, à des écritures beaucoup plus soignées et calligraphiques, dans les textes littéraires.

Hiéroglyphique, écriture : désignée dans la langue égyptienne comme *medout netjer*, « paroles divines », cette écriture pictographique, constituée d'idéogrammes et de phonogrammes, est une écriture sacrée, qui se fonde sur l'association étroite et signifiante entre le signe et la chose représentée. Elle énonce le monde tel qu'il a été fondé par le démiurge, rendu perpétuel et sacré par le discours. L'écriture hiéroglyphique n'est ainsi en réalité employée, la plupart du temps, que sur les monuments ou sur des documents que l'on cherche à monumentaliser et à sacraliser. Alors que l'écriture courante était le hiératique*, le hiéroglyphique n'était appris, dans un second temps, que par une petite élite de scribes et artisans spécialisés.

Hypogée (n. masc.) : tombe rupestre, creusée dans le substrat rocheux, généralement.

Hypostyle (adj.) : salle dont le plafond est soutenu au moyen de colonnes. La salle hypostyle est l'une des composantes majeures du temple égyptien dans le plan classique tel qu'il se met en place à partir du Nouvel Empire : elle se place généralement entre la cour et le sanctuaire et constitue un espace de transition, semi-éclairé.

Ka (n. masc.) : l'un des éléments constitutifs de la personne humaine pour les Égyptiens (avec notamment le *ba**, le nom, l'enveloppe charnelle, l'ombre et le cœur). Il s'agit d'une manifestation du sujet, souvent traduite par énergie vitale, qui vient animer l'enveloppe charnelle ou encore la statue d'un défunt.

Khar (n. masc.) : littéralement « sac ». Unité de mesure du grain, dont la valeur évolue à travers l'histoire égyptienne (de 45 à 75 litres environ).

Kheprech (n. masc.) : couronne en forme de casque de cuir bleu, orné de rondelles de métal, qui apparaît au Nouvel Empire. Ce n'est pas tant un casque de guerre qu'une couronne triomphale (cf. Annexe fig. 1).

Littéracie (n. fém.) : la capacité à lire et à écrire (alphabétisme) mais aussi les usages sociaux de l'écrit et les compétences intellectuelles qui en résultent.

Livre des Morts : en égyptien, « Livre pour sortir au jour ». Même si elle est attestée au début de la XVIII^e dynastie sur les murs de certains caveaux, cette composition funéraire du Nouvel Empire est avant tout consignée sur un rouleau de papyrus qui était placé à la tête du défunt. Chaque manuscrit est une sélection unique de chapitres qui doivent permettre au défunt de parvenir jusqu'au tribunal d'Osiris puis d'accéder à la félicité dans l'au-delà. Les formules sont empruntées à la liturgie funéraire mais aussi à des rituels magiques.

Livre des Portes : livre funéraire royal* qui apparaît à partir de la fin de la XVIII^e dynastie. Comme l'Amdouat*, il décrit la progression du soleil à travers les heures nocturnes mais

l'accent est davantage mis sur la lutte entre la lumière et les ténèbres.

Livres funéraires royaux : compositions funéraires qui apparaissent au Nouvel Empire dans les hypogées royaux, avant de se diffuser dans un second temps plus largement chez les membres de l'élite. Certains sont des livres du monde souterrain, évoquant le voyage nocturne du soleil – accompagné du défunt – dans la Douat (le monde caché de l'au-delà, voir *Amdouat**, *Livre des Portes**) ou la genèse du nouveau soleil (Livre de la Terre), d'autres sont des livres célestes évoquant le trajet céleste de Rê (Livre du Jour).

Mâ (n. masc.) : abréviation de Méchoueche, terme désignant une ethnie libyenne qui apparaît aux frontières de l'Égypte au Nouvel Empire, avant de s'installer dans le Delta et en Moyenne-Égypte et de fournir au moins deux dynasties (les XXII^e et XXIII^e).

Maât (n. fém.) : concept central dans l'idéologie politique officielle égyptienne, qui désigne à la fois l'ordre cosmique, social et politique, dont le roi est le garant. Chaque individu doit également concourir à sa perpétuation. Sa récompense en est l'insertion sociale, qui lui permet de bénéficier d'une tombe et d'un service d'offrandes.

Machimoi : terme grec signifiant « combattant », utilisé par les auteurs classiques pour désigner la classe militaire, largement d'origine libyenne, dans l'Égypte des époques tardives.

Mammisi : temple consacré spécifiquement à la célébration de la conception, de la naissance et de l'intronisation du dieu-enfant comme garant de l'ordre cosmique. Les plus connus sont ceux de Dendera, d'Edfou et de Philae.

Mastaba (n. masc.) : ce terme arabe, qui désigne les banquettes traditionnelles édifiées devant les maisons en Égypte, a été utilisé pour nommer l'un des types de tombes de l'élite égyptienne. La superstructure de ces tombes, parallélépipédique, a en effet un profil similaire à celui de ces banquettes. En briques crues ou en pierres, elle marquait, dès l'époque thinite, l'emplacement de la tombe et pouvait abriter

la chapelle où le culte funéraire était célébré. Le corps du défunt était placé dans un caveau, creusé dans le plateau rocheux sous la superstructure.

Moyen égyptien (n. masc.) : voir « égyptien classique »

Naos (n. masc.) : mot grec utilisé pour désigner à la fois la chapelle de bois, de métal ou de pierre, fixe ou transportable, dans laquelle est préservée la statue du dieu dans le temple et la salle (sanctuaire) dans laquelle se trouve cet élément.

Némès (n. masc.) : cache-perruque en lin rayé porté uniquement par le roi. Il se caractérise par deux retombées latérales, sur les côtés du visage et jusqu'aux épaules, et par la présence d'un catogan à l'arrière.

Néo-égyptien (n. masc.) : langue égyptienne du Nouvel Empire et de la Troisième Période intermédiaire, que l'on trouve à l'écrit dans les textes administratifs et dans les textes littéraires. Dans cette dernière catégorie de textes, le néo-égyptien employé est une langue savante et artificielle, qui mêle les traits du vernaculaire (néo-égyptien tel qu'il était parlé) et des traits empruntés à l'égyptien classique, qui n'était plus parlé.

Nesout (n. masc.) : terme à l'étymologie discutée, habituellement traduit par roi, en particulier dans l'expression « roi de Haute et de Basse-Égypte » (*nesout-bity*). Il désigne la fonction sur le royaume d'Égypte, par contraste avec *hem**, qui désigne son détenteur physique.

Nomarchie : le terme désigne la vie et l'organisation sociale autour de la cour des nomarques dans la première moitié de la XII^e dynastie, en particulier en Moyenne-Égypte. La nomarchie inclut une culture nomarcale formée de pratiques culturelles et religieuses spécifiques qui se développent autour de cette cour.

Nome (n. masc.) : mot grec désignant une province (*sepat* en égyptien) de l'Égypte pharaonique. Le nombre et la répartition des nomes ont beaucoup évolué selon les époques. Les nomes administratifs ne correspondent pas toujours aux provinces religieuses répertoriées dans les temples des époques tardives.

Noun (n. masc.) : à l'origine du monde, avant la création (Première fois, *sep tepy* en égyptien), il s'agit de l'océan primordial qui contient sous forme de potentialités tous les éléments qui peuvent être créés. C'est du *noun* qu'émerge le démiurge dans les cosmogonies égyptiennes.

Obélisque (n. masc.) : imposant pilier à quatre faces, terminé par un pyramidion. C'est un symbole solaire, que l'on trouve en particulier devant la façade de monuments religieux, comme des complexes funéraires de l'Ancien Empire ou les temples des dieux à caractère solaire au Nouvel Empire.

Oracle (n. masc.) : intervention des dieux dans les affaires humaines, spontanément (*omen*) ou après consultation. Ce phénomène est fréquent à partir du Nouvel Empire, d'abord dans la sphère royale puis dans la sphère quotidienne.

Ouchehti : cf. *Chaouabti*.

Ouhem-mesout (n. masc.) : littéralement, « renouveler les naissances/les créations ». Dans un règne, cette désignation marque un changement politique et un nouveau programme.

Ostracon (n. masc., pl. *ostraca*) : fragment de céramique ou éclat de roche calcaire utilisé pour écrire ou dessiner dans la vie quotidienne du scribe, comme message à caractère épistolaire, oraculaire, cahier d'écolier ou cahier d'essai, listes administratives de personnel ou de produits.

Patronage (n. masc.) : organisation sociale en dehors de la hiérarchie verticale officielle entre le roi et ses sujets. Au sein des communautés et des réseaux de patronage, des personnages proéminents constituent et polarisent autour d'eux de véritables clientèles.

Pharaon (n. masc.) : terme dérivé de l'égyptien ancien *per-aâ*, litt. « la grande maison », qui désignait le palais royal. Il est employé pour désigner le roi à partir de Thoutmosis III durant la XVIII^e dynastie mais ne devient un véritable titre qu'à la XXI^e dynastie.

Piété personnelle : désigne le sentiment individuel envers un dieu et les pratiques de dévotion individuelle, non médiées par une institution, le roi ou un prêtre. L'individu exprime son

intimité avec le dieu et une forte internalisation des émotions religieuses. Cette religiosité apparaît dans les sources en particulier au Nouvel Empire.

Pratique, textes de la ; écriture de la : désigne les écrits quotidiens de gestion des affaires du monde, en écriture cursive (le hiératique*) par opposition aux textes ouverts à la transmission littéraire (littérature, corpus de savoir, textes funéraires) ou au discours monumental, en hiéroglyphes.

Prophète (n. masc.) : traduction conventionnelle du titre égyptien *hem-netjer* « serviteur du dieu ». Il s'agit de la catégorie la plus élevée du clergé, dont les membres sont habilités, après une initiation, à pénétrer dans les parties les plus intimes du temple, et notamment à accéder au naos* du dieu pendant le culte divin journalier. Le « premier prophète » est le grand-prêtre du dieu.

Prêtre-pur (ouâb) (n. masc.) : prêtre de rang subalterne, n'ayant accès qu'à certaines parties du temple. Cette charge correspond à un bénéfice accordé à certains membres du personnel administratif des temples comme rémunération, le titre donnant accès au revirement d'offrandes*.

Procession : événement religieux, à l'occasion d'une fête, durant lequel la statue du dieu quitte son sanctuaire et est accompagnée par son clergé mais aussi par le roi ou ses dignitaires. C'est la seule occasion durant laquelle la majeure partie de la population peut rentrer en contact avec la statue du dieu, néanmoins cachée dans un naos* portatif. Les funérailles donnent également lieu à une procession vers la tombe, qui symbolise la transition du défunt entre les deux mondes. C'est aussi l'occasion de montrer à sa communauté l'ensemble (et la richesse) de son équipement funéraire, destiné à être scellé avec le sarcophage dans la chambre funéraire.

Pschent (n. masc.) : « Les deux puissantes », nom égyptien donné à la couronne double associant la couronne blanche* et la couronne rouge* ; elle symbolise l'autorité du roi sur les Deux-Terres (cf. Annexe fig. 1).

Pylône (n. masc.) : entrée monumentale du temple, marquée par deux môles trapézoïdaux qui entourent la porte proprement

dite et pourraient symboliser les deux montagnes de l'horizon, entre lesquelles le soleil se lève. Ils sont couramment employés dans l'architecture des temples à partir du Nouvel Empire, même si la forme est inventée sans doute dès l'Ancien Empire.

Ramesseum (n. masc.) : temple des millions d'années* de Ramsès II sur la rive ouest thébaine.

Régence : exercice du pouvoir par un proche du roi lorsque celui-ci est dans l'incapacité de l'assumer en raison de sa jeunesse ou d'une maladie. La régence n'a jamais été institutionnalisée en Égypte, même si l'on sait que les mères royales (Âkhnespépy II, Âahotep), veuves de roi (Hatchepsout, Taousert), fils de roi (Mérenptah) ou proches du roi (Aÿ) ont exercé le pouvoir, sans recevoir de titre spécifique.

Renaissance : voir *ouhem-mesout**.

Reposoir (de barque) : édifice qui marque une étape lors d'une procession* divine et sert à abriter la barque sur laquelle la statue du dieu est déplacée.

Revirement d'offrandes : dans les temples divins, attribution des offrandes aux membres du personnel, après qu'elles aient été présentées aux dieux. C'est ainsi qu'est rémunéré le personnel des temples.

Ripple Flaked : technique de taille de lames de couteaux d'apparat attestée en Égypte à l'époque de Nagada ; sa caractéristique principale est une série régulière d'enlèvements en vagues sur l'une des faces de l'objet, qui sont obtenus par une pression exercée sur le bord de la pièce à l'aide d'une pointe.

Satrape (n. masc.) : désignation des gouverneurs perses nommés par le « Roi des rois » dans les pays conquis par les Perses. L'Égypte fut une satrapie de 526 à 401 av. J.-C. puis de 342 à 332 av. J.-C.

Scarabée (objet) : sous forme d'amulette ou de petite statuette de pierre, le scarabée est un objet associé à la renaissance solaire dans la religion égyptienne (le dieu-

scarabée Khépri étant une hypostase de Rê). Il peut être utilisé comme sceau, comme amulette de cœur placée dans la momie ou encore comme objet commémoratif.

Sceau, empreinte de : empreinte laissée par le sceau d'un fonctionnaire sur de l'argile fraîche. Elles pouvaient être placées sur des bouchons de jarre, sur les fermetures de coffres ou de sacs, sur les verrous des portes de magasins ou de greniers, ou encore sur des lettres. Les empreintes de sceau marquent une activité administrative et permettent souvent de dater un contexte archéologique ou de lui associer des secteurs d'activité.

Sceptre *heqa* (n. masc.) : l'un des deux sceptres principaux portés par le roi, mais aussi par certaines divinités. Il s'agit d'un bâton à l'extrémité recourbée imitant sans doute une crosse de berger. Il fait partie des attributs les plus anciens du roi d'Égypte, puisqu'il apparaît dans le répertoire iconographique dès la période de Nagada I et un exemplaire en ivoire en a même été découvert dans la tombe Uj d'Abydos à la période de Nagada III (cf. Annexe fig. 1).

Sceptre *nekhakha* (n. masc.) : l'un des deux sceptres principaux portés par le roi, mais aussi par certaines divinités, en forme de fléau (cf. Annexe fig. 1).

Scribe (*sesht*) : littéralement, en égyptien, « celui qui sait écrire ». Le titre mentionne en général un champ d'activité (exemple : « scribe comptable du grain ») ou une institution d'appartenance. Les scribes sont avant tout les praticiens de l'écriture administrative et les dépositaires du contrôle institutionnel des activités. Ils appartiennent à une vaste élite intermédiaire*, entre le premier cercle des hauts dignitaires et la masse des travailleurs soumis à l'impôt. Même si les hauts dignitaires (et la famille royale) étaient très certainement lettrés, ils ne portent pas le titre de scribe, à l'exception du titre honorifique de « scribe royal » au Nouvel Empire.

Script (n. masc.) : le script ne désigne pas seulement le système d'écriture employé (hiéroglyphique ou hiératique) mais aussi l'apparence graphique – hautement variable – de ces écritures, qui est associée à des usages et des valeurs symboliques spécifiques.

Scripturalité : l'ensemble des usages de l'écrit dans une société donnée.

Séma-taouy (n. masc.) : « Union des Deux-Terres » (Haute-et Basse-Égypte), réalisée rituellement par le pharaon à son couronnement et symbolisée par l'union des deux plantes symboliques (pseudo-lys pour la Haute-Égypte, papyrus pour la Basse-Égypte), liées par des génies de fécondité ou par Horus et Seth, autour du signe *séma*, qui signifie « unir » en égyptien, et qui représente une trachée artère reliée aux poumons. Ce motif est souvent représenté sur les côtés du trône royal.

Senti (n. masc.) : mot égyptien désignant le responsable de l'économie du royaume à partir de l'époque saïte et correspondant au grec diocète.

Serdab (n. masc.) : petite chapelle destinée à abriter une statue cultuelle du défunt au sein de son complexe funéraire. Le premier exemple connu pourrait être associé à la tombe de Den, dans le cimetière B d'Abydos, dès la I^{re} dynastie. D'abord destiné à des rois, ce type d'aménagement se trouve très rapidement intégré aux monuments privés sous l'Ancien Empire.

Sérekh (n. masc.) : combinaison de la représentation de la façade du palais (en partie basse) et de la vue en plan de la cour du palais (en partie haute), dans laquelle est inscrit le nom d'Horus du roi. Le tout est surmonté de la représentation du faucon Horus. *Sérekh* est la transcription du terme égyptien qui signifie « faire savoir », « proclamer ».

Société de Cour : emprunté à Norbert Elias, le concept décrit les mécanismes qui régissent la vie sociale et la hiérarchisation dans l'entourage du roi : une différenciation sociale très poussée à l'intérieur d'un milieu restreint, l'absence de distinction formelle entre vie publique et vie privée, l'élaboration de comportements sociaux, moraux et culturels destinés à se diffuser dans le reste de la société. Cette éthique repose sur le rapport direct au roi et trouve son expression dans les autobiographies des hauts dignitaires ou dans les enseignements sapientiaux du Moyen Empire.

Spéos (n. masc.) : temple rupestre, creusé dans la roche des montagnes désertiques entourant la vallée du Nil.

Sphinx (n. masc.) : représentation du roi, ou, plus exceptionnellement, de la reine, sous forme de lion à tête humaine. C'est une image de gardien, placée en protection devant un monument, tel le grand sphinx de Giza représentant Chéphren, devant sa pyramide.

Stèle fausse-porte : élément central des tombes privées (et royales parfois), la stèle fausse-porte assure au défunt le passage du monde des morts à celui des vivants, au sein de la chapelle funéraire. Elle est généralement intégrée au mur et emprunte la forme d'une porte avec ses vantaux et son store enroulé.

Talatate (n. fém.) : mot arabe signifiant « trois » pour « trois paumes », utilisé pour désigner des blocs de pierre de petit module, qui peuvent être facilement transportés. Ils ont été utilisés pour la construction des monuments de l'époque amarnienne.

Tell (n. masc.) : colline artificielle formée par l'accumulation des strates d'occupation humaine.

Temenos (n. masc.) : nom grec désignant un espace sacré délimité par un mur d'enceinte dans lequel on peut trouver un ou plusieurs temples et des bâtiments de service et de stockage.

Temple bas (ou temple de la vallée) : le temple bas (également appelé temple de la vallée, ou temple d'accueil) est la partie d'un complexe funéraire royal qui se trouve généralement en contrebas des installations, en contact avec la voie fluviale (au moyen d'un canal ou d'un lac artificiel). Il joue le rôle d'une véritable porte d'entrée de ce complexe et c'est là que sont effectués la momification et les rites préparatoires à l'inhumation du roi.

Temple de Millions d'années : désignation égyptienne du temple mémoriel*.

Temple haut : au sein du complexe funéraire royal, le temple haut est le sanctuaire qui est directement associé au

tombeau du souverain. Il regroupe la plupart du temps un ensemble de magasins permettant de stocker le matériel et les réserves alimentaires du complexe, et il est le cadre essentiel du culte qui est rendu au souverain défunt. Celui-ci prend place à la fois dans une salle d'offrande équipée d'une fausse-porte (au plus près de la paroi extérieure de la pyramide) et au sein d'une série de chapelles qui abritent des effigies du roi.

Temple mémoriel (« temple de millions d'années » en égyptien) : temple que les rois du Nouvel Empire se font construire, en particulier à Thèbes-ouest, au sein du domaine d'Amon, à la limite des terres cultivées. Le temple mémoriel est dédié à la célébration du pouvoir du souverain régnant, avant de devenir le point focal du culte funéraire à la mort de celui-ci. Le culte qui s'y déroule dépasse cependant le culte funéraire au sens strict. Les rites monarchiques y sont célébrés et l'on y affirme, avant même la mort du roi, son association étroite avec les divinités locales. Les premiers temples mémoriels apparaissent à la fin du Moyen Empire, notamment à Abydos.

Textes des Pyramides : attestés sous leur forme écrite principalement à la fin de l'Ancien Empire, ces textes sont inscrits pour la première fois dans les appartements funéraires du roi Ounas, dernier souverain de la V^e dynastie. Il s'agit du premier grand corpus de textes religieux et funéraires connu en Égypte, composé sans doute à partir de diverses sources d'époques plus anciennes. Ces formules magiques accompagnent l'ascension du défunt vers le ciel et doivent lui permettre de survivre dans l'au-delà. À la VI^e dynastie, ce corpus est également copié dans les appartements funéraires des reines. Enfin, une partie des formules subsiste dans les *Textes des Sarcophages** au Moyen Empire.

Textes des Sarcophages ou des Cercueils : corpus de formules funéraires attesté surtout au Moyen Empire sur les sarcophages des membres de l'élite nomarcale de Moyenne-Égypte. On y retrouve des formules héritées des *Textes des Pyramides**. Certaines d'entre elles relèvent de la liturgie funéraire et accompagnent la transformation du défunt en mort bienheureux quand d'autres constituent un savoir magique à disposition du défunt pour survivre dans l'au-delà.

Théocratie : traditionnellement, une forme de gouvernement dans laquelle la souveraineté est dans les mains du dieu, l'exercice du pouvoir étant assuré par son clergé. En Égypte ancienne, le terme est souvent employé à propos de la principauté thébaine, durant la Troisième Période intermédiaire, car le pouvoir est exercé par un général portant le titre de grand-prêtre d'Amon, au nom de ce dieu.

Théogamie (n. fém.) : récit de la conception charnelle du roi par sa mère et un dieu. On trouve ainsi le récit de la conception d'Hatchepsout par la reine Ahmosé et Amon sur les murs de son temple de Deir el-Bahari.

Titulature (n. fém.) : pour le roi, il s'agit de l'ensemble de ses noms, fixés à cinq à partir de la fin de l'Ancien Empire (nom de naissance ou nom de Fils de Rê, nom de couronnement ou nom de Roi de Haute et de Basse-Égypte, nom d'Horus – le plus ancien –, nom d'Horus d'or et nom de Celui des Deux Maîtresses). Les noms choisis, qui peuvent évoluer au cours du règne, énoncent une vision monarchique et un programme politique. Les particuliers qui travaillent pour une institution possèdent également une titulature, en particulier dans leur monument funéraire. Cette titulature comprend l'ensemble de leurs titres de fonction accumulés durant leur carrière mais aussi des marques de rang et de dignité (épithètes biographiques* notamment).

Travertin : terme utilisé pour désigner une variété de calcite, aussi appelée albâtre égyptien, exploitée entre autres dans les carrières de Hatnoub en Moyenne-Égypte, notamment pour la fabrication de vases et de statues.

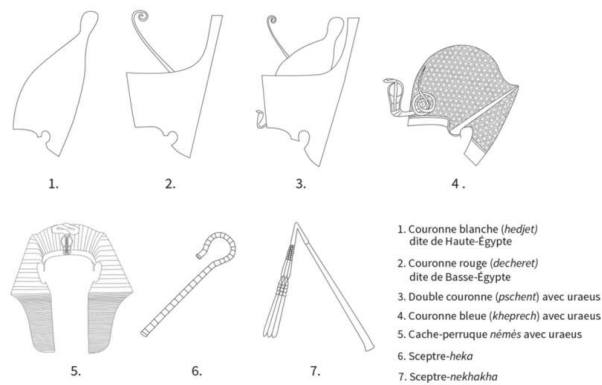
Uraeus (n. masc.) : cobra femelle dressé, prêt à attaquer les ennemis du roi et représentant l'œil du dieu Rê. Il est porté sur le front par le roi, la reine et certains dieux.

Ville de pyramide : ville qui abrite le personnel responsable du culte funéraire et de l'entretien du complexe funéraire royal. Elle se développe à la faveur des activités qui en découlent et est entièrement soutenue, d'un point de vue économique, par le gouvernement central, qui l'approvisionne.

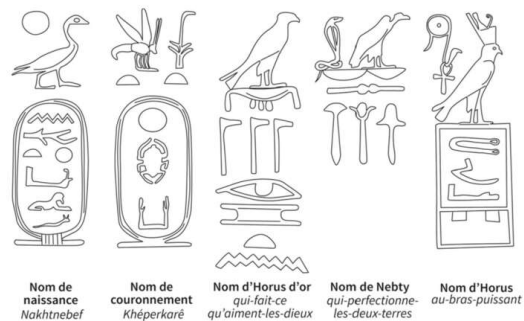
Vizir (n. masc.) : terme de l'administration ottomane, emprunté par les égyptologues pour traduire le mot *tjaty*, qui désigne le chef de l'administration dans l'État égyptien. Il apparaît dans la documentation à partir de la I^{re} dynastie. Possédant des attributions politiques et judiciaires, le poste de vizir fut parfois dédoublé à certaines périodes. Il est démultiplié aux époques tardives, moment où les prérogatives du vizir se limitent au domaine judiciaire, puis disparaît à l'époque perse.

Annexes

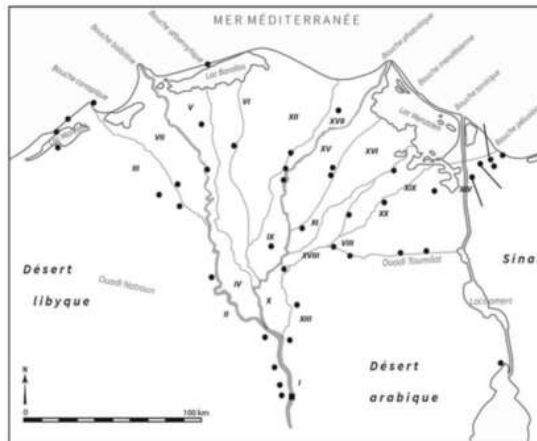
1. Les *regalia* de la royauté pharaonique



2. La titulature de Nectanébo I^{er} sur le pilier dorsal d'une des statues de ce roi



3. Les nomes d'Égypte



Liste des nomes selon les listes sacerdotales et leur correspondance théorique d'époque gréco-romaine	
BASSE-ÉGYPTE	HAUTE-ÉGYPTE
I - Le mur blanc (<i>jnb-hd</i>) - Memphis	I - Le pays de l'arc (<i>Ty-sty</i>) - Ombites
II - La Cuisse (<i>hjm</i>) - Létopolites	II - Le siège d'Horus (<i>wjst Hr</i>) - Apollonopolites
III - L'Occident (<i>lmtt</i>) - Gynaikopolites	III - Le rural (<i>N/n</i>) - Latopolites
IV - Neith méridionale (<i>Nt nty</i>) - Prosopites	IV - Le sceptre (<i>Wjst</i>) - Pathyrites
V - Neith septentrionale (<i>Nt mhty</i>) - Saïtes	V - Les deux faucons (<i>ntrwy</i>) - Tentyrites
VI - Le taureau montagnard (<i>Hjssw</i>) - Xoïtes	VI - Le crocodile (<i>iq</i>) - Koptites
VII - Le harpon occidental (<i>w' hww lmty</i>) -	VII - Le sistre (<i>Bjt</i>) - Diospolites
VIII - Le harpon oriental (<i>w' hww lmty</i>) -	VIII - La terre ancienne (<i>Ty-wr</i>) - Thinites
IX - Andjety (<i>ngty</i>) - Busirites	IX - La foudre de Min (<i>Mnw</i>) - Panopolites
X - Le taureau noir (<i>Km-wr</i>) - Athribites	X - Le cobra (<i>Wjdyt</i>) - Aphoditopolites
XI - Le taureau recensé (<i>hsbw</i>) - Pharbaïtes	XI - Seth (<i>Stj</i>) - Hypselites
XII - Le veau divin (<i>zb ntr</i>) - Sebennytes	XII - Le térébinthe (<i>jtft</i>) - Antaiopolites
XIII - Le souverain gaillard (<i>hqj ynd</i>) - Héliopolites	XIII - Le térébinthe inférieur (<i>ngft/jtft hntt</i>) - Lykopolites I
XIV - Le glacié de l'Orient (<i>hnty/jbtt</i>) - Tanites	XIV - Le térébinthe supérieur (<i>ngft/jtft ph</i>) - Lykopolites II
XV - L'ibis (<i>qhtwy</i>) - Hermopolites	XV - Le Lièvre (<i>Wnw</i>) - Hermopolites I
XVI - Le dauphin (<i>hjt mhty</i>) - Mendesios	XVI - L'Oryx (<i>My-hd</i>) - Hermopolites II
XVII - Le trône (<i>Smy-bhdt</i>) - Diospolites	XVII - Le Chacal (<i>lnpwt</i>) - Kynopolites I
XVIII - L'enfant supérieur (<i>lmt hntt</i>) - Bubastites	XVIII - Le Faucon volant (<i>Dwn nwy</i>) - Kynopolites II
XIX - L'enfant inférieur (<i>lmt ph</i>) - Pharbaïtes	XIX - Le Sceptre pur (<i>Wjyb</i>) - Oxyrhynchites
XX - Maison de Sopdou (<i>Pr-Spdw</i>) - Arabia	XX - L'Oléandre supérieur (<i>Nrt hntt</i>) - Herakleopolites
	XXI - L'Oléandre inférieur (<i>Nrt ph</i>) - Arsinoïtes
	XXII - Le Couteau (<i>Mdnf</i>) - Aphroditopolites



Chronologie

1. La titulature royale

Un élément fondamental du système monarchique est la titulature* du roi, qui sert à identifier le souverain sur les monuments, les documents administratifs et religieux, et qui est au centre du système de datation. La titulature du roi se met en place progressivement dans le courant du III^e millénaire pour atteindre un protocole de cinq titres canoniques assortis de cinq noms. Le premier nom royal à apparaître est le nom d'Horus, attesté dès la dynastie 0. Il identifie le souverain au dieu faucon et est inscrit dans un *sérekh**, symbolisant le palais royal. Dès la I^{re} dynastie apparaissent d'autres titres royaux suivis de noms, notamment le titre de *Nebty* « protégé des deux maîtresses », en référence aux déesses tutélaires de Haute et Basse-Égypte, Nekhbet et Ouadjet, celui d'Horus d'or (ou faucon d'or) et celui de *nesout-bity*, traduit conventionnellement par « roi de Haute et Basse-Égypte ». À la fin de la III^e dynastie apparaît le nom de naissance du roi, inséré dans un cartouche*, cordelette nouée qui symbolise la domination sur le monde et qui est associé au milieu de la IV^e dynastie au titre de « Fils de Rê » (*sa Rê*). À la même époque, certains rois choisissent un nom comportant celui du dieu Rê et qui va être associé rapidement au titre de *nesout-bity*. L'ordre des noms dans la titulature ne devient régulier qu'avec l'époque hérakléopolitaine et ne se stabilise définitivement qu'au début de la XII^e dynastie. Le roi d'Égypte est alors identifié par une titulature sous la forme suivante (Nectanébo I^{er}) : « L'Horus, *au bras puissant*, le *Nebty*, *qui perfectionne les Deux-Terres*, l'Horus d'Or, *qui fait ce qu'aiment les dieux*, le roi de Haute et Basse Égypte, *Khéperkarê*, le fils de Rê, *Nectanébo* » (cf. Annexe 2). Les deux derniers noms sont entourés d'un cartouche. Le dernier est, souvent, le nom reçu par le prince à sa naissance alors que les quatre autres, choisis au moment de l'avènement, ont

valeur de programme politique ou religieux. Certains rois peuvent être amenés à changer partiellement ou totalement leurs noms pour des raisons politiques (après une unification du pays pour Montouhotep II) ou religieuses (Amenhotep IV devenant Akhénaton). Le roi peut être identifié par d'autres appellations, notamment *Per-âa* « pharaon »*, qui désigne à l'origine le palais royal (« la grande maison ») avant de s'étendre par métonymie à son occupant sous Thoutmosis III, puis devient un titre placé devant le cartouche à partir de la XXI^e dynastie seulement (« le pharaon Sésostris » est ainsi un anachronisme).

2. Calendrier et datation

L'Égypte ancienne semble avoir utilisé au moins deux calendriers. Le premier, de type lunaire (354 jours), a été rapidement réservé à l'usage des fêtes religieuses. Le second, de type solaire comportait donc 365 jours, répartis en douze mois de 30 jours additionnés de 5 jours dits « épagomènes », c'est-à-dire supplémentaires, à la fin de l'année. Ce calendrier solaire civil a été rapidement calé sur le calendrier « naturel » (cycle des saisons), entraînant le classement en trois saisons de quatre mois : la saison *Akhet* (marquée en théorie par l'inondation), la saison *Péret* (« germination ») et la saison *Chémou* (« moisson »). Le début de l'année (1^{er} jour du I^{er} mois de la saison *Akhet*, conventionnellement le I *Akhet* 1) a été fixé au lever héliaque de Sirius, correspondant au 19 juillet. Du fait que l'année solaire réelle (dite « tropique ») fait en réalité 365,24 jours, un décalage se crée entre le calendrier civil et l'année solaire, le premier jour de l'an se décalant d'un jour tous les 4 ans. Les Égyptiens se sont rendu compte de ce décalage, puisque la crue du Nil ne coïncidait plus avec la saison appelée *Akhet* / « Inondation », mais il ne paraît pas y avoir eu de réforme du calendrier avant l'époque ptolémaïque, moment où le pouvoir royal décide de rajouter tous les 4 ans un sixième jour épagomène, sans d'ailleurs être suivi. Ce calendrier servit de base au calendrier julien installé à Rome au I^{er} siècle av. J.-C.

La datation des documents égyptiens a évolué selon les périodes. Durant les trois premières dynasties, les années sont parfois nommées d'après un événement particulier (avènement, expédition militaire...), parfois numérotées. Rapidement, le recensement du bétail s'impose comme repère récurrent (on indique « roi X, année du énième recensement », « année après le énième recensement »). Il existe un débat sur le rythme de ces recensements : de nombreux arguments semblent indiquer qu'il a été bisannuel même s'il n'est pas exclu qu'il ait pu avoir lieu de façon irrégulière. À partir de la fin de la Première Période intermédiaire, la datation des documents égyptiens présente une date calendaire, laquelle s'insère dans une datation dans le règne du roi, sous la forme « L'an X, le jour J du Mois M de la saison S, sous la Majesté du roi Untel ». Le comput des années reprend à 1 à chaque avènement. Toutefois ce système a connu des évolutions. À l'Ancien et au Moyen Empire, puis à nouveau à partir de l'époque saïte, la première année de règne est incomplète, l'an 1 débutant avec la date d'avènement et se terminant à la fin de l'année calendaire, les années de règne suivantes sont alignées sur le calendrier civil. En revanche, au Nouvel Empire et à la Troisième Période intermédiaire, l'an 1 commence au moment de l'avènement et se termine 365 jours plus tard, les années de règnes et les années civiles ne sont donc pas alignées.

3. La chronologie

La reconstruction de la chronologie de l'Égypte ancienne se réalise par la confrontation des documents égyptiens datés, des listes royales anciennes (cf. l'introduction de ce volume), de synchronismes avec les États voisins et de données astronomiques.

Parmi les événements astronomiques qui aident à cette reconstruction, la réapparition (ou lever héliaque) de l'étoile Sirius/Sothis le 18/19 juillet (calendrier grégorien) de chaque année est le plus important. Observé par les Égyptiens depuis une époque reculée, il correspondait grosso modo à l'arrivée de la crue du Nil, ce qui a motivé le placement à ce moment de

l'année du début des différents calendriers (1^{er} jour du I^{er} mois de la saison-*Akhet*). Comme le calendrier solaire égyptien de 365 jours ne coïncide pas exactement avec l'année réelle, un décalage s'installe donc, d'environ un jour tous les 4 ans, et qui, en l'absence d'année bissextile, se perpétue jusqu'au retour du I *Akhet* 1 au 19 juillet. Ce retour se réalise au bout d'une période d'environ 1 461 ans, appelé cycle sothiaque. L'écrivain romain Censorinus (II^e siècle ap. J.-C.) indique que cette coïncidence eut lieu en 139 après J.-C., ce qui permet de situer certaines dates égyptiennes dans la chronologie avec une marge d'incertitude toutefois, puisque les calculs dépendent de l'endroit où était observé l'événement astronomique (certainement Memphis aux époques anciennes, Thèbes ou Éléphantine au Nouvel Empire). Quelques documents égyptiens mentionnent la date en calendrier solaire du lever de Sirius, ce qui permet en théorie de les situer dans la chronologie absolue. Un écueil vient du fait que ces calculs partent du principe qu'il n'y eut pas de réforme du calendrier à l'intérieur d'un cycle sothiaque, ce qui n'est pas absolument certain. Un lever de Sothis du III *Chémou* 9, de l'an 9 d'Amenhotep I^{er}, est mentionné par le calendrier religieux du papyrus Ebers. Cette année doit se situer en 1506 av. J.-C. Un autre lever de Sothis est cité sur un papyrus d'el-Lahoun de la XII^e dynastie en l'an 7 de Sésostriis III et se situe avec certitude dans l'intervalle 1882-1830 (Krauss, Gautschy).

Les autres événements astronomiques utilisables sont les cycles lunaires, dont l'étude a beaucoup progressé avec les travaux de R. Krauss et R. Gautschy. Le calendrier religieux égyptien était fondé sur les cycles de la lune, le nouveau mois débutant avec le premier jour d'invisibilité de l'astre (nouvelle lune). Ces événements se déroulent à des intervalles réguliers. Ces jours étaient considérés comme favorables pour la célébration de certaines fêtes religieuses ou des nominations dans le clergé. Lorsqu'un document donne une date « lunaire », on peut ainsi en théorie calculer la date de l'événement en chronologie absolue, avec là aussi un éventail de plusieurs dates possibles en fonction des conditions d'observations et d'un débat sur le début du mois lunaire à l'aube ou au lever de soleil : l'an 1 de Thoutmosis III tombe donc en 1504 ou 1479, celui de Ramsès II en 1304, 1290,

1279, 1268 etc. Lorsqu'on possède plusieurs dates lunaires, il est également possible de calculer l'intervalle entre les deux. Les dates lunaires des règnes de Thoutmosis III et Ramsès II indiquent que 1479 et 1279 sont les années les plus probables de leurs avènements respectifs.

La datation par radiocarbone (carbone 14) est utilisée de manière plus fréquente depuis les années 2000, mais fournit des fourchettes de datation plutôt larges (à 50/75 ans près). Son intérêt est plus grand pour les périodes les plus anciennes, quand les listes royales sont inutilisables et les repères astronomiques absents. La question complexe du calibrage des analyses fait aussi que les dates obtenues sont parfois l'objet de vifs débats. Les données récentes favorisent tout de même, pour les époques antérieures au Moyen Empire, une datation haute (selon les travaux de C. Bronk Ramsey et ses collaborateurs).

Le croisement de ces différents types d'informations avec la compilation des années de règnes des dynasties permet d'obtenir des chronologies différentes qu'on qualifie de « haute », « moyenne » ou « basse », selon qu'elles placent le début de chaque période plus tôt ou plus tard. Les travaux les plus récents en la matière montrent qu'une chronologie haute semble préférable pour les époques les plus anciennes (Prédynastique et Ancien Empire et même Moyen Empire), tandis qu'une chronologie basse reste meilleure pour le Nouvel Empire. À partir de la XXV^e dynastie, la chronologie devient beaucoup plus sûre grâce aux synchronismes avec le Proche-Orient, de sorte qu'à partir de 690 av. J.-C., les dates sont sûres à l'année près et qu'à partir du VI^e siècle, elles le sont presque au jour près.

La chronologie suivante a été établie en croisant les informations fournies par les travaux suivants : E. HORNUNG, R. KRAUSS, D.A. WARBURTON (éd.), *Ancient Egyptian Chronology. Handbook of Oriental Studies* 83, Leyde, 2006 ; C. BRONK RAMSEY, A.J. SHORTLAND (éd.), *Radiocarbon and the Chronologies of Ancient Egypt*, Oxford, 2013 ; R. GAUTSCHY, « Die Monddaten aus dem Archiv von Illahun : Chronologie des Mittleren Reiches », *ZÄS* 178, 2011, p. 1-19 ; R. GAUTSCHY, M.E. HABICHT, F.M. GALASSI *et al.*, « A New Astronomically

Based Chronological Model for the Egyptian Old Kingdom », *Journal of Egyptian History* 10 (fasc. 2), 2017, p. 69-108 ; Fr. PAYRAUDEAU, *L'Égypte et la Vallée du Nil*, t. III, *Le Premier millénaire av. J.-C.*, Paris, sous presse. On a privilégié une chronologie haute pour l'époque prédynastique et l'Ancien Empire, une chronologie moyenne et sans coréquences pour le Moyen Empire et une chronologie basse pour le Nouvel Empire.

4. Tableau chronologique

N.B. : Jusqu'à la III^e dynastie, les noms indiqués sont les noms d'Horus ; il s'agit ensuite des noms de naissance des rois. Les noms de couronnement sont donnés en italique. Les transcriptions choisies sont celles utilisées le plus couramment.

Époque prédynastique 4500-3100

	Culture Badari (Haute-Égypte)
4500-3800	Culture Maadi-Bouto (Basse-Égypte)
3900-3400	Culture Nagada I-Nagada II-A/B (Haute-Égypte)
3900-3600	Égypte)
3600-3200	Culture Nagada II-C/D (Unification culturelle)
3200-3100	Culture Nagada III-A/B = dynastie 0 : Iry-Hor, Ka, Scorpion (?)

Époque protodynastique 3100-2750

I^{re} dynastie 3100-2900 = Culture Nagada III-C

Une dizaine de rois dont les Horus Narmer, Aha, Djer, Djet, Den, Adjib, Semerkhet et Qâa.

II^e dynastie 2900-2750 = Culture Nagada III-D

Une dizaine de rois dont les Horus Hotepsekhemouy, Raneb, Ninetjer, Sekhemib, Seth-Peribsen et Horus-Seth Khâsekhemouy.

Ancien Empire 2750-2250

III^e dynastie 2750-2675

Horus Netjerykhet roi Djoser

Horus Sekhemkhet roi Djoser

Horus Khaba

Horus Sanakht roi Nebka

Roi Houni

IV^e dynastie 2675-2545

2675-2636	Snéfrou
2636-2605	Chéops
2605-2597	Rêdjedef
2597-2573	Chéphren
2572	Mykérinos
-2551	
2551-2545	Chepseskaf

V^e dynastie 2544-2413

2544-2534	Ouserkaf
2534-2515	Sahourê
2515-2501	Néferirkarê Kakaï
2501-2495	Chepseskarê
2495-2490	Néferefrê

2490-2478 Niousserrê Iny
2478-2468 Menkaouhor/Ikaouhor
2468-2432 Djedkarê Isési
2432- Ounas
2413

VI^e dynastie 2413-2250

2413-2394 Têti
2394-2393 Ouserkarê
2393-2343 *Méryrê* Pépy I^{er}
2343-2334 *Mérenrê* I^{er} Nemtyemsaf
2334-2260 *Néferkarê* Pépy II
2260-2258 *Mérenrê* II Nemtyemsaf

Première Période intermédiaire 2250-2045

VII^e-VIII^e dynasties 2250-2200

Une vingtaine de rois dont *Néferkarê* Néby, *Qakarê* Ibi, Néferkaouhor.

IX^e-X^e dynasties (Hérakléopolis) 2200-2015

Dix-huit ou dix-neuf rois, dont (ordre incertain) *Ouahkarê* Khéty, *Méryibrê* Khéty, *Néferkarê*, *Nebkaourê* Khéty, *Mérykarê* Khéty.

XI^e dynastie (Thèbes) 2130-2045

v. 2130 Montouhotep I^{er} Tépy-âa
v. 2125- *Séhertaouy* Antef I^{er}
2112 *Ouahânkh* Antef II
2112-2053 *Nakhtnebtépénéfer* Antef III

2053-2045

Moyen Empire 2045-1700

XI^e dynastie (pays entier) 2045-1974

2045-1994 *Nebhépetrê* Montouhotep II (unification vers 2015)
1994-1981 *Séânkhkarê* Montouhotep III
1981-1974 *Nebtaouyrê* Montouhotep IV

XII^e dynastie 1974-1781

1974-1944 *Séhotepibrê* Amenemhat I^{er}
1944-1900 *Khéperkarê* Sésostri I^{er}
1900-1865 *Noubkaourê* Amenemhat II
1865-1856 *Khâkhéperrê* Sésostri II
1856-1838 *Khâkaourê* Sésostri III
1838-1794 *Nymaâtrê* Amenemhat III
1794-1785 *Maâkhérourê* Amenemhat IV
1785-1781 *Sobekkarê* Néférousobek

XIII^e dynastie 1781-1700

Une trentaine de rois basés à Itj-Taouy/Licht, dont :

Sekhemrê-Khoutaouy Amenemhat-Sobekhotep I^{er}

Sekhemkarê Amenemhat V

Ouserkarê Khendjer

Sekhemrê-Séouadjtaouy Sobekhotep

Khâsékhemrê Néferhotep I^{er}

Khâouadjrê Sahathor
Khânéferrê Sobekhotep
Khâânkhrê Sobekhotep
Ouahibrê Ibyiaou
Mernéferrê Ay

Deuxième Période intermédiaire 1700-1539

Fin de la XIII^e dynastie 1700-1650

Une vingtaine de rois basés à Itj-taouy/Licht et à Thèbes, dont : Néferhotep II, *Merkaourê* Sobekhotep, *Djedhoteprê* Dédoumès I^{er}.

XIV^e dynastie 1730-1700

Une vingtaine de rois à Avaris, dont : *Âasehrê* Néhésy.

XV^e dynastie hyksôs 1700-1520

Six ou sept rois basés à Avaris, dont : *Souserenrê* Khayan, *Maâibrê* Chéchi, Seker-her, *Mérouserê* Yaqoub-her, *Âouserrê* Apopi, Khamoudi.

XVI^e dynastie 1650-1600

Une vingtaine de rois à Thèbes et/ou Abydos, dont :

Sekhemrê-Sémentaouy Djéhouty
Sekhemrê-Séousertaouy Sobekhotep VIII
Sekhemrê-Séânkhataouy Néferhotep III
Souserenrê Bébiânkh
Séouadjénrê Nebiriaout I^{er}
Djednéferrê Dédoumès II
Ouseribrê Sénebkay

XVII^e dynastie 1600-1539

Une quinzaine de rois thébains, dont :

Sekhemrê-Ouahkhâou Râhotep

Sekhemrê-Ouadjkhâou Sobekemsaf I^{er}

Sekhemrê-Chedtaouy Sobekemsaf II

Sekhemrê-Oupmaât Antef V

Sekhemrê-Herouhermaât Antef VI

Noubkhéperrê Antef VII

Sénakhtenrê Ahmès I^{er} l'Ancien

Séqenenrê Tâa

Ouadkhéperrê Kamosis

Nouvel Empire 1539-1069

XVIII^e dynastie 1539-1295

1539-1514	<i>Nebpehtyrê Ahmosis</i>
1514-1493	<i>Djéserkarê Amenhotep I^{er}</i>
1493-1482	<i>Âakhéperkarê Thoutmosis I^{er}</i>
1482-1479	<i>Âakhéperenrê Thoutmosis II</i>
1479-1458	<i>Maâtkarê Hatchepsout</i>
1479-1425	<i>Menkhéperrê Thoutmosis III</i>
1425-1398	<i>Âakhéperourê Amenhotep II</i>
1398-1388	<i>Menkhéperourê Thoutmosis IV</i>
1388-1349	<i>Nebmaâtrê Amenhotep III</i>
1349-1333	<i>Néferkhéperourê Amenhotep IV/Akhénaton</i>
1333-1330	<i>Ânkhkhéperourê Smenkhkarê / Ânkhethéperourê Néfernéféroaton</i>
1330-1320	<i>Nebkhéperourê Toutânkhamon</i>
1320-1310	<i>Khéperkhéperourê Aï</i>
1310-1295	<i>Djeserkhéperourê Horemheb</i>

XIX^e dynastie 1295-1188

1295-1294 *Menpehtyrê* Ramsès I^{er}

1294-1279 *Menmaâtrê* Séthy I^{er}

1279-1212 *Ousermaâtrê* Ramsès II

1212-1202 *Baenrê* Mérenptah

1202-1196 *Ouserkhéperourê* Séthy II en révolte :
1201-1198 *Menmirê* Amenmessou

1196-1190 *Sékhâenrê/Akhenrê* Siptah

1190-1188 *Satrê* Taousert

XX^e dynastie 1188-1069

1188-1184 *Ouserkhâourê* Sethnakht

1184-1153 *Ousermaâtrê* Ramsès III

1153-1148 *Héqamaâtrê* Ramsès IV

1148-1144 *Ousermaâtrê* Ramsès V

1144-1136 *Nebmaâtrê* Ramsès VI

1136-1128 *Ousermaâtrê* Ramsès VII

1128-1125 *Ousermaâtrê* Ramsès VIII

1125-1106 *Néferkarê* Ramsès IX

1106-1103 *Ousermaâtrê* Ramsès X

1103-1069 *Menmaâtrê* Ramsès XI

Troisième Période intermédiaire 1069-664

XXI^e dynastie 1069-943

Rois tanites

1069-1043	<i>Hedjkhéperre</i> Smendès
1043-1039	<i>Néferkaré</i> Amenemnisou
1039-989	<i>Âakhéperre</i> Psousennès I ^{er}
989-980	<i>Ousermaâtré</i>
980-975	Amenemopé
975-956	<i>Âakhéperre</i> Osorkon l'Ancien
956-943	<i>Nétjerkhéperre</i> Siamon <i>Titkhéperre</i> Psousennès II

Pontifes thébains

1073-1064	Hérihor
1064-1032	<i>Khâkhéperre</i> Pinedjem I ^{er}
1054-1046	Masaharta
1046 ?	Djedkhonsouiefânkh
1045-992	Menkhéperre
992-990	Smendès II
990-969	Pinedjem II
958- ?	Psousennès III

XXII^e dynastie bubastite 943-735

943-922	<i>Hedjkhéperre</i> Shéshonq I ^{er}

922-887	<i>Sékhémkhéperrê</i> Osorkon I ^{er}
887-874	<i>Hedjkhéperrê</i> Takelot I ^{er}
874- ?	<i>Héqakhéperrê</i> Shéshonq II
? - ?	<i>Toutkhéperrê</i> Shéshonq II
865-830	<i>Ousermaâtrê</i> Osorkon II à Thèbes : v. 860 <i>Hedjkhéperrê</i> Harsîésis I ^{er}

Branche bubastite

830-791	<i>Ousermaâtrê</i> Shéshonq III
791-779	<i>Hedjkhéperrê</i> Shéshonq IV
779-769	<i>Ousermaâtrê</i> Pamy
769-731	<i>Âakhéperrê</i> Shéshonq V

Branche thébaine

834-809	<i>Hedjkhéperrê</i> Takelot II
808-796	Youpout I ^{er}
791-763	<i>Ousermaâtrê</i> Osorkon III
768-753	<i>Ousermaâtrê</i> Takélot III
753-750	<i>Ousermaâtrê</i> Roudamon

Usurpateurs thébains :

824-800	<i>Ousermaâtrê</i> Pétoubastis I ^{er}
800-791	<i>Ousermaâtrê</i> Shéshonq VI

XXIII^e dynastie tanite et roitelets locaux 730-702

730-725	<i>Séhotepibrê</i> Pétoubastis II (Tanis)

- 725-715 *Ousermaâtrê* Osorkon IV (Tanis)
 v. 712-702 *Néferkarê* Pamy II (Tanis)
 v. 735-715 *Ousermaâtrê* Youpout II (Léontopolis)
 v. 735-720 *Néferkarê* Peftjaouâouybastet (Hérakléopolis)
 v. 730-720 Nimlot (Hermopolis)

XXIV^e dynastie de Saïs

- 718-712 *Ouahkarê* Bakenrenef (Bocchoris)

XXV^e dynastie kouchite v. 770-655

- v. 770 Alara
 760 ?-745 *Mâatrê* Kachta
 745-713 *Ousermâatrê* Piânkhy
 713-705 *Djedkarê* Chabataqa
 705-690 *Néferkarê* Chabaqa
 690-664 *Néfertoumkhourê* Taharqa
 664-655 *Bakarê* Tanouétamani

XXVI^e dynastie de Saïs (locale)

- 680-672 *Shepsesrê* Tefnakht II
 672-664 *Menkhéperrê* Néchao I^{er}

Époque tardive 664-332

XXVI^e dynastie de Saïs (pays entier) 664-526

- 664-610 *Ouahibrê* Psammétique I^{er}

610-595 *Ouhemibrê* Néchao II
595-589 *Néferibrê* Psammétique II
589-570 *Hââibrê* Apriès
570-527 *Khnoumibrê* Amasis
527-526 *Ankhkarê* Psammétique III

XXVII^e dynastie perse 526-401

526-522 *Mésoutyrê* Cambyse
521-486 *Stoutrê* Darius I^{er}
486-466 Xerxès
465-424 Artaxerxès I^{er}
424-404/401 Darius II

Roitelets indigènes

522-521 *Séheribrê* Pétoubastis IV
v. 486 Psammétique IV
v. 464-460 Inaros
v. 440 Psammétique V

XXVIII^e dynastie de Saïs 404-399

404-399 Amyrtée-Psammétique VI

XXIX^e dynastie de Mendès 399-380

399-393 *Baenrê* Néphéritès I^{er}
393-380 *Khnoummaâtrê*

Âchoris en révolte :
389-388 *Ouserre*
Psammouthis

380 Néphéritès II

XXX^e dynastie de Sébennytos

380-362 *Khéperkarê* Nectanébo I^{er}

362-360 *Irmaâtenrê* Téos

360-342 *Sénédjemibrê* Nectanébo II

XXXI^e dynastie perse

342-338 Artaxerxès III (Ochos)

338-336 Artaxerxès IV
(Arsès) en révolte : v.
338-332 *Sénenptah*
Khababash

336-332 Darius III (Codoman)

Époque grecque

Dynastie macédonienne 332-306

332-323 Alexandre III le Grand

323-317 Philippe III Arrhidée

323-309 Alexandre IV le Jeune

Dynastie lagide ou ptolémaïque 305-30

305-282	Ptolémée I ^{er} Sôter, gouverneur depuis 323	
282-246	Ptolémée II Philadelphie	
246-222	Ptolémée III Évergète	
222-204	Ptolémée IV Philopator Ânkhouunnéfer 205-186	en révolte :
204-180	Ptolémée V Épiphane	
180-145	Ptolémée VI Philométor	
164-163	Ptolémée VIII Évergète II	
152	Ptolémée Eupator corégent	
145-116	Ptolémée VIII Évergète II restauré révolte : Harsîésis 131-130	en
130-127	Cléopâtre II Philométor Soteira	
—	Ptolémée VII (n'a jamais régné)	
116- 107/88-81	Ptolémée IX Soter II et Cléopâtre III	
107-88	Ptolémée X Alexandre et Cléopâtre III (morte en 101)	
81-80	Cléopâtre Bérénice III	
80	Ptolémée XI Alexandre II	

80-58/55-51	Ptolémée XII Néos Dionysos « Aulète »
58-55	Cléopâtre VI Tryphaina et Cléopâtre Bérénice IV
51-47	Cléopâtre VII Théa Néotera Philopator et Ptolémée XIII Philopator
47-44	Cléopâtre VII et Ptolémée XIV Philopator
44-30	Cléopâtre VII et Ptolémée XV César
30 av. J.-C.	Intégration de l'Égypte comme province romaine par Auguste
395 ap. J.-C.	Division de l'Empire romain, l'Égypte intégrée à l'Empire d'Orient
640 ap. J.-C.	Conquête arabe de l'Égypte

Bibliographie

La bibliographie ici indiquée ne saurait prétendre à une quelconque exhaustivité. Elle vise à fournir au lecteur les moyens de s'orienter dans la bibliographie pour une première approche, en privilégiant les références les plus récentes. Le lecteur pourra trouver dans les ouvrages indiqués des références spécialisées par domaines d'étude et par périodes. De même, les quelques sources ou ouvrages archéologiques anciens mentionnés le sont à titre d'exemple.

Après une bibliographie générale thématique, les références correspondant à chaque chapitre sont répertoriées, avec là encore, lorsque cela est nécessaire, un classement par thème.

Bibliographie générale

Manuels

AGUT, D., MORENO GARCIA, J. C., *L'Égypte des pharaons, de Narmer à Dioclétien : 350 av. J.-C.-284 apr. J.-C.*, Paris, 2016.

BONHÊME, M.-A., PFIRSCH, L. (éd.), *Le Monde des Égyptiens*, Paris, 2008.

BONHÊME, M.-A., FORGEAU, A., *Pharaon, Les secrets du pouvoir*, Paris, 1988.

GRIMAL N., *Histoire de l'Égypte ancienne*, Paris, 1988.

KEMP, B.J., *Ancient Egypt, Anatomy of a Civilization*, Londres-New York, 2016 (3^e éd.).

LABOURY, D., *Égypte pharaonique*, coll. « Idées reçues », Paris, 2001.

LLOYD, A.B. (éd.), *A Companion to Ancient Egypt*, 2 vol., Malden (Mass.), 2010.

PAYRAUDEAU, Fr., *L'Égypte et la Vallée du Nil*, tome 3 : *Le premier millénaire avant J.-C.*, Paris, 2019.

SHAW, I., *The Oxford History of Ancient Egypt*, Oxford, 2003.

VALBELLE D., *Histoire de l'État égyptien*, Paris, 1997.

VANDERSLEYEN, Cl., *L'Égypte et la Vallée du Nil*, tome 3 : *De la fin de l'Ancien Empire à la fin du Nouvel Empire*, coll. « Nouvelle Clio », Paris, 1995.

VAN DE MIEROOP M., *A History of Ancient Egypt*, Oxford, 2010.

WILKINSON, T.A.H. (éd.), *The Egyptian World*, Londres-New York, 2007.

Encyclopédies (outils de recherche)

HELCK, W., OTTO E. (éd.), *Lexikon der Ägyptologie*, 7 vol., Wiesbaden, 1975-1992.

LECLANT, J. (dir.), *Dictionnaire de l'Antiquité*, Paris, 2005.

REDFORD, D. B. (éd.), *The Oxford Encyclopedia of Ancient Egypt*, 3 vol., New York, 2005.

UCLA Encyclopedia of Egyptology [en ligne], URL : https://escholarship.org/uc/nelc_uee

Politique étrangère et cultures voisines de l'Égypte

CABON, O., FRANCIGNY, V., FRANÇOIS, B., RILLY, Cl., *Histoire et civilisations du Soudan : de la préhistoire à nos jours*, Paris, 2017.

DIEGO ESPINEL, A., *Abriendo los caminos de Punt : contactos entre Egipto y el ámbito afroárabe durante la Edad del Bronce, ca 3000 a.C.-1065 a.C.*, Barcelone, 2011.

MORRIS, E.F., *Ancient Egyptian Imperialism*, Medford, 2018.

MOELLER, N., POTS D., RADNER K., *Oxford History of Ancient Near East*, 3 vol., à paraître.

VALBELLE, D., *Les Neuf Arcs. L'Égyptien et les étrangers de la préhistoire à la conquête d'Alexandre*, Paris, 1990.

VALLOGGIA, M., *Les Oasis d'Égypte dans l'Antiquité*, Bishheim, 2004.

Religion, croyances funéraires

ASSMANN, J., *Maât, l'Égypte pharaonique et l'idée de justice sociale*, Paris, 1989.

ASSMANN, J., *Mort et au-delà dans l'Égypte ancienne*, Monaco, 2003.

CAUVILLE, S., *L'Offrande aux dieux dans le temple égyptien*, Louvain-Paris, 2011.

CORTEGGIANI, J.-P., *L'Égypte ancienne et ses dieux : Dictionnaire illustré*, Paris, 2007.

DUNAND, F., ZIVIE-COCHE, Chr., *Hommes et dieux en Égypte, 3000 av. J.-C. - 395 ap. J.-C.*, Paris, 2006.

KOENIG, Y., *Magie et magiciens dans l'Égypte ancienne*, Paris, 1994.

MEEKS, D., *Les Égyptiens et leurs mythes, Appréhender un polythéisme*, Paris, 2018.

SMITH, M., *Following Osiris: Perspectives on the Osirian Afterlife from Four Millenia*, Oxford, 2017.

TAYLOR, J.H., *Journey Through the Afterlife, Ancient Egyptian Book of the Dead*, Londres, 2010.

WILKINSON R.H., *The Complete Temples of Ancient Egypt*, Londres, 2000.

Administration et société

EYRE, C., *The Use of Documents in Pharaonic Egypt*, Oxford, 2013.

MORENO GARCIA, J.C. (éd.), *Ancient Egyptian Administration*, Leyde, 2013.

MORENO GARCIA, J.C. (éd.), *Élites et pouvoir en Égypte ancienne*, Villeneuve-d'Ascq, 2010.

ROBINS G., *Women in Ancient Egypt*, Londres, 1993.

Art, architecture, techniques

BARDINET, Th. *Les Papyrus médicaux de l'Égypte pharaonique*, Paris, 1995.

FORGEAU A., « L'Égypte pharaonique », dans B. Holtzmann (dir.), *L'art de l'Antiquité 2, l'Égypte et le Proche-Orient*, Paris, 1997.

HARTWIG, M. K. (éd.), *A Companion to Ancient Egyptian Art*, Chichester, 2015.

ZIEGLER Chr., BOVOT J.-L., *Art et archéologie : l'Égypte ancienne. Manuels de l'École du Louvre*, Paris, 2001.

ANDREU-LANOË, G. (dir.), *L'Art du contour, le dessin dans l'Égypte ancienne, catalogue de l'exposition tenue au musée du Louvre, 19 avril-22 juillet 2013*, Paris, 2013.

ARNOLD, D., *The Encyclopaedia of Ancient Egyptian Architecture*, Londres, 2003.

GOYON, J.-C., GOLVIN, J.-C., SIMON-BOIDOT, C., MARTINET, G., *La Construction pharaonique du Moyen Empire à l'époque gréco-romaine*, Paris, 2004.

MICHEL, M., *Les Mathématiques de l'Égypte ancienne*, Bruxelles, 2014.

NICHOLSON, P.T., SHAW, I., *Ancient Egyptian Materials and Technology*, Cambridge, 2009.

TEFNIN, R., « Image et histoire : réflexions sur l'usage documentaire de l'image égyptienne », *Chronique d'Égypte* 54, 1979, p. 218-244.

Langue et littérature

ALLEN, J.P. *Middle Egyptian: An Introduction to the Language and Culture of Hieroglyphs*, Cambridge, 2007 (2^e éd. révisée).

BARBOTIN, Chr., *La Voix des hiéroglyphes*, Paris, 2006.

CHAUVEAU, M., AGUT-LABORDÈRE, D., *Héros, magiciens et sages oubliés de l'Égypte ancienne : une anthologie de la littérature en égyptien démotique*, Paris, 2012.

GRANDET, P., *Contes de l'Égypte ancienne*, Paris, 1998.

GRANDET, P., MATHIEU, B., *Cours d'égyptien hiéroglyphique*, Paris, 1998 (2^e éd.).

LICHTHEIM, M., *Ancient Egyptian Literature*, 3 vol., Berkeley, 1973-1980.

LOPRIENO, A. (éd.), *Ancient Egyptian Literature. History and Forms*, Leyde-New York, 1996.

LOPRIENO, A., *La Pensée et l'écriture : pour une analyse sémiotique de la culture égyptienne : quatre séminaires à l'école pratique des hautes études, section des sciences religieuses, 15-27 mai 2000*, Paris, 2001.

PARKINSON, R.B., *Reading Ancient Egyptian Poetry : Among Other Histories*. Chichester, U.K. Malden (Mass.), 2009.

PARKINSON, R.B., « La mort de la poésie : l'histoire des Mémoires de Sinouhé ». *Bulletin de la Société française d'égyptologie*, n° 176, 2010, p. 7-29 (reprend en partie le précédent)

PARKINSON, R.B., QUIRKE, S., *Papyrus. Écrire dans l'Égypte ancienne*, Gap, 2010.

VERNUS, P., *Sagesses de l'Égypte pharaonique*, Paris, 2010 (2^e éd.).

WENTE, E.F., *Letters from Ancient Egypt*, New York, 2005.

Introduction

Sur l'historiographie égyptienne et la notion de temps

GRIMAL, N., BAUD, M. (éds), *Événement, récit, histoire officielle : l'écriture de l'histoire dans les monarchies antiques, actes du colloque tenu au Collège de France, 24-25 juin 2002*, Paris, 2003.

BECKERATH, J. von., *Handbuch der ägyptischen Königsnamen*, Mayence, 1999.

DILLERY, J., *Clio's Other Sons : Berossus and Manetho*, Ann Arbor, 2015.

REDFORD, D.B., *Pharaonic King-Lists, Annals and Day-Books: A Contribution to the Egyptian Sense of History*, Mississauga, 1986.

VERNUS, P., *Essai sur la conscience de l'histoire dans l'Égypte pharaonique*, Paris, 1995.

WILKINSON, T.A.H., *Royal Annals of Ancient Egypt: The Palermo Stone and its Associated Fragments*, Londres-New York, 2000.

Sur la chronologie et les calendriers

BRONK RAMSEY, C., SHORTLAND, A.J. (éd.), *Radiocarbon and the Chronologies of Ancient Egypt*, Oxford, 2013.

DEPUYDT, L., *Civil Calendar and Lunar Calendar in Ancient Egypt*, Louvain, 1997.

HORNUNG, E., KRAUSS, R., WARBURTON, D.A. (éd.), *Ancient Egyptian Chronology*, Leyde-Boston, 2006.

VYMAZALOVA, H., BARTA, M. (éd.), *Chronology and Archaeology in Ancient Egypt*, Prague, 2008.

Sources classiques

DIODORE DE SICILE, *Naissance des Dieux et des Hommes*, Livres I et II, trad. de M. Casewitz, Paris, 1991.

HÉRODOTE, *L'Enquête*, textes présentés, traduits et annotés par A. Barguet et D. Roussel, Paris, 1964 [avec THUCYDIDE, *La Guerre du Péloponnèse*].

MANETHON, *Fragments*, trad. par W.G. Waddell, Loeb Classical Library 350, Londres, 1940.

PLUTARQUE, *Œuvres morales*, tome V, 2^e partie, *Isis et Osiris*, texte établi et traduit par Chr. Froidefond, CUF, Paris, 1988.

STRABON, *Géographie*, tome XIV, Livre XVII, 1^{re} partie, *L'Égypte et l'Éthiopie nilotique*, éd., trad et com. par B. Laudénbach, CUF 514, Paris, 2015.

YOYOTTE, J., CHARVET, P., *Strabon, Le voyage en Égypte : un regard romain*, Paris, 1997.

Chapitre I

Sur la géographie, les transports et les ressources

MALEK, J., BAINES, J., *Atlas de l'Égypte ancienne*, Paris, 1982.

BESANÇON, J., *L'homme et le Nil, Géographie humaine* 28, Paris, 1957.

COOPER, J.P., *The Medieval Nile, Route, Navigation and Landscape in Islamic Egypt*, Le Caire-New York, 2014.

BUTZER, K.W., *Early Hydraulic Civilization in Egypt: A Study on Cultural Ecology*, Chicago-Londres, 1976.

TALLET, P., ARGEMI, B. (éd.), *Entre Nil et mers, la navigation en Égypte ancienne, Nehet – revue numérique d'égyptologie* 3, [en ligne], 2015, URL : <http://www.nehet.fr/index.php/test/2-uncategorised/50-sommaire-revue-nehet-3>

Sur l'urbanisme

MOELLER N., *The Archaeology of Urbanism in Ancient Egypt, from the Predynastic Period to the End of the Middle Kingdom*, Cambridge, 2016.

Sur l'agriculture et l'alimentation

IKRAM, S., *Choice Cuts. Meat Production in Ancient Egypt*, Louvain, 1995.

MANNICHE, L., *An Ancient Egyptian Herbal*, Londres, 1989.

MORENO GARCÍA, J.C. (éd.), *L'agriculture institutionnelle en Égypte ancienne : état de la question et perspectives interdisciplinaires*, Lille, 2005.

PETERS-DESTÉRACT, M., *Pain, bière et toutes bonnes choses... L'alimentation dans l'Égypte ancienne*, Monaco, 2005.

TALLET, P., *La Cuisine des Pharaons*, Arles, 2003.

VOLOKHINE, Y., *Le Porc en Égypte ancienne*, Liège, 2014.

Chapitre II

BOZET, N. (éd.), *Aux origines de Pharaon. Catalogue d'exposition* Treignes, 2009.

DONADONI ROVERI, A.M., TIRADRITTI, Fr., *Kemet alle sorgenti del tempo*, Milan, 1998.

KÖLHER, E.C., *Vor den Pyramiden. Die ägyptische Vor- und Frühzeit*, Mayence, 2018.

MIDANT-REYNES, B., *Préhistoire de l'Égypte. Des premiers hommes aux premiers pharaons*, Paris, 1992.

MIDANT-REYNES, B., *Aux origines de l'Égypte, du Néolithique à l'émergence de l'État*, Paris, 2003.

TEETER, E. (éd.), *Before the Pyramids, The Origins of Egyptian Civilization, Catalogue de l'exposition tenue du 28 mars au 31 déc. 2011 à l'Oriental Institute de Chicago*, Chicago, 2011.

WENGROW, D., *The Archaeology of Early Egypt: Social Transformations in North-East Africa, 10,000 to 2650 BC*, Cambridge, 2006.

WILKINSON, T.A.H., *Early Dynastic Egypt*, Londres, New York, 1999.

Consulter les revues *Archéo-Nil* (sommaires et numéros épuisés à télécharger : <http://www.archeonil.fr/revue.html>) et *Nekhen News*, dédiées à l'étude de l'Égypte prédynastique et protodynastique (la seconde est consacrée à l'actualité de la

fouille du site de Hiérakonpolis : <http://www.hierakonpolis-online.org/index.php/nekhen-news>).

Sources

PETRIE, W.M.F., *Abydos I-II*, Londres, 1902-1903.

DREYER, G., *Umm el-Qaab I. : das prädynastische Königsgrab U-j und seine frühen Schriftzeugnisse*, Mayence, 1998.

TALLET, P., *La Zone minière du Sud-Sinai II. Les inscriptions pré et proto-dynastiques du ouadi Ameyra*, Le Caire, 2015.

Chapitre III

Sur les rois et l'administration

BAUD, M., *Djéser et la III^e dynastie*, Paris, 2002.

BAUD, M., *Famille royale et pouvoir sous l'Ancien Empire égyptien*, Le Caire, 1999.

DER MANUELIAN, P., SCHNEIDER, Th. (éd.), *Toward a New History for the Egyptian Old Kingdom*, Leyde, 2015.

GOURDON, Y., *Pépy I^{er} et la VI^e dynastie*, Paris, 2016.

MARTINET, E., *Le Nomarque sous l'Ancien Empire*, Paris, 2011.

MORENO GARCIA, J.C., *Egipto en el Imperio Antiguo : 2650-2150 antes de Cristo*, Barcelone, 2004.

STRUDWICK, N.C., *The Administration of Egypt in the Old Kingdom*, Londres, 1985.

STRUDWICK, N.C., STRUDWICK, H. (éd.), *Old Kingdom, New Perspectives. Egyptian Art and Archaeology 2750-2150 BC*, Oxford, 2011.

VERNER, M., *Sons of the Sun, Rise and Decline of the Fifth Dynasty*, Prague, 2014.

Sur l'exploitation du territoire et les grands travaux

- LEHNER, M., HAWASS, Z., *Giza and the Pyramids. The Definitive History*, Chicago, 2017.
- MORENO-GARCIA, J.C., *Hwt et le milieu rural égyptien du III^e millénaire*, Paris, 1999.
- MORENO-GARCIA, J.C., *Études sur l'administration, le pouvoir et l'idéologie en Égypte, de l'Ancien au Moyen Empire*, Liège, 1997.
- SOWADA, K., *Egypt in the Eastern Mediterranean during the Old Kingdom. An Archaeological Perspective*, Fribourg, 2009.
- TALLET, P., *La Zone minière du Sud-Sinaï III. Les expéditions égyptiennes dans la zone minière du Sud-Sinaï du prédynastique à la fin de la XX^e dynastie*, Le Caire, 2018.
- ALLEN, J.P., ZIEGLER, Chr. (éd.), *L'Art égyptien au temps des pyramides, Paris, Catalogue de l'exposition du Grand Palais, 6 avril-12 juillet 1999*, Paris, 1999.

Sources

- STRUDEWICK, N.C., *Texts from the Pyramid Age*, Atlanta, 2005.
- LEHNER, M., *The Complete Pyramids*, Londres, 1997.
- MATHIEU, B., *Les Textes de la pyramide de Pépy I^{er}*, Le Caire, 2018.
- POSENER-KRIEGER, P., *Les Archives du temple funéraire de Néferirkarê-Kakaï : les papyrus d'Abousir traduction et commentaire*, Le Caire, 1976.
- TALLET, P., *Les Papyrus de la mer Rouge I. Le journal de Merer*, Le Caire, 2017.
- STAUDER-PORCHET, J., *Les Autobiographies de l'Ancien Empire égyptien*, Louvain, 2017.

Chapitre IV

Sur l'État et la monarchie

GRAJETZKI, W., *The Middle Kingdom of Ancient Egypt*, Londres, 2006.

GRAJETZKI, W., *Court Officials of the Egyptian Middle Kingdom*, Londres, 2009

FAVRY, N., *Sésostris I^{er} et le début de la XII^e dynastie*, Paris, 2009

FAVRY, N., *Le Nomarque sous le règne de Sésostris I^{er}*, Paris, 2004.

OBSOMER, Cl., *Sésostris I^{er}. Étude chronologique et historique du règne*, Bruxelles, 1995.

SMITH, S.T., *Askut in Nubia. The Economics and Ideology of Egyptian Imperialism in the Second Millenium BC*, Londres, New York, 1995.

TALLET, P., *Sésostris III et la fin de la XII^e dynastie*, Paris, 2015 (2^e éd.).

ANDREU-LANOË, G., MORFOISSE, Fl. (éd.), *Sésostris III, Pharaon de légende, catalogue de l'exposition du palais des Beaux-Arts de Lille*, Paris, 2014.

WILLEMS, H., *Les Textes des Sarcophages et la démocratie, éléments d'une histoire culturelle du Moyen Empire égyptien, Quatre conférences présentées à l'École Pratique des Hautes Études, section des sciences religieuses, mais 2006*, Paris, 2008.

QUIRKE, St., *Middle Kingdom Studies*, New Malden, 1991.

QUIRKE, St., *The Administration of Egypt in the Late Middle Kingdom*, New Malden, 1990.

Sur l'art, la culture et la société

OPPENHEIM, A. et al. (éd.), *Ancient Egypt Transformed: The Middle Kingdom, Catalogue de l'exposition du Metropolitan Museum de New York, 12 octobre 2015-24 janvier 2016*, New York, 2015.

SPAKOWSKA, K., *Daily Life in Ancient Egypt*, Oxford, 2008.

PARKINSON, R., *Poetry and Culture in Middle Kingdom Egypt: A Dark Side to Perfection*, Londres, 2002.

BOURRIAU, J. (éd.), *Pharaohs and Mortals: Egyptian Art in the Middle Kingdom*, Expo. Cambridge, Fitzwilliam Museum, 1988.

QUIRKE, St., *Lahun, a Town in Egypt 1800 BC and the History of its Landscape*, Londres, 2005.

KANAWATI, N., WOODS, A., *Beni Hassan. Art and Daily Life in an Ancient Province*, Le Caire, 2010.

VALBELLE, D., BONNET, Ch., *Le sanctuaire d'Hathor, maîtresse de la turquoise. Serabit el-Khadim au Moyen Empire*, Paris, 1996.

Sources

DESSOUEIX, M., *Lettres égyptiennes III. La littérature du Moyen Empire*, Arles, 2016.

GARDINER, A.H., PEET, T.E., *The Inscriptions of Sinai*, 2 vol., Londres, 1917-1955.

PARKINSON, R. B., *Voices from Ancient Egypt: An Anthology of Middle Kingdom Writings*, Londres, 2004 (2^e éd.).

PARKINSON, R. B., *The Tale of the Eloquent Peasant: A Reader's Commentary*, Hambourg, 2012.

SOUKIASSIAN, G., WUTTMANN, M., PANTALACCI, L., *Balat : les sanctuaires de ka et leurs dépendances*, Le Caire, 2002.

Chapitre V

Sur la Deuxième Période intermédiaire

RYHOLT, K. S. B., *The Political Situation in Egypt During the Second Intermediate Period C. 1800-1550 B.C.*, Copenhague, 1997.

POLZ, D., *Der Beginn des Neuen Reiches : zur Vorgeschichte einer Zeitenwende*, Berlin, 2007.

MARÉE, M. (éd.), *The Second Intermediate Period (Thirteenth-Seventeenth dynasties): Current Research, Future Prospects*, Louvain, 2010.

FORSTNER-MÜLLER, I., MOELLER, N. (éd.), *The Hyksos Ruler Khyan and the Early Second Intermediate Period in Egypt: Problems and Priorities of Current Research: Proceedings of the Workshop of the Austrian Archaeological Institute and the Oriental Institute of the University of Chicago, Vienna, July 4-5, 2014*. PB – Holzhausen, 201807.

<http://www.oapen.org/record/1001521>.

SIESSE, J., *La XIII^e dynastie et la fin du Moyen Empire égyptien*, Paris, 2019.

Sur la monarchie et son évolution au Nouvel Empire (classés par ordre chronologique des règnes)

BARBOTIN, Chr., *Âhmosis et le début de la XVIII^e dynastie*, Paris, 2008.

ROEHRIG, C.H. (éd.), *Hatshepsut, from Queen to Pharaoh*, New York, 2005. URL :
http://www.metmuseum.org/research/metpublications/Hatshepsut_From_Queen_to_Pharaoh

MATHIEU, B., « L'énigmatique Hatchepsout », *Égypte. Afrique & Orient* 17, 2000, p. 3-12 (bref article synthétique).

CLINE, E.H., O'CONNOR, D. (éd.), *Thutmose III: A New Biography*, Ann Arbor, 2006.

MARUEJOL, Fl., *Thoutmosis III et la corégence avec Hatchepsout*, Paris, 2007.

CABROL, A., *Amenhotep III Le Magnifique*, Monaco, 2000.

CLINE, E., O'CONNOR, D. (éd.), *Amenhotep III. Perspectives on His Reign*, Ann Arbor, 1998.

LABOURY, D., *Akhénaton*, Paris, 2010.

GABOLDE, M., *Akhénaton – Du mystère à la lumière*, Découvertes Gallimard 478, Paris, 2005.

GABOLDE, M., *Toutânkhamon*, Paris, 2015.

MASQUELIER-LOORIUS, J., *Séti I^{er} et le début de la XIX^e dynastie*, Paris, 2013.

OBSOMER, Cl., *Ramsès II*, Paris, 2012.

SERVAJEAN, Fr., *Mérenptah*, Paris, 2014.

GRANDET, P., *Ramsès III, histoire d'un règne*, Paris, 1993.

CLINE, E.H., O'CONNOR, D. (éd.), *Ramesses III, The Life and Times of Egypt's Last Hero*, Ann Arbor, 2012.

Sur les relations internationales

ARUZ J., BENZEL K., EVANS, J.M. (éd.), *Beyond Babylon. Art, Trade, and Diplomacy in the Second Millenium B.C.*, New York-Londres, 2008 (catalogue d'exposition), URL : https://www.metmuseum.org/art/metpublications/Beyond_Babylon_Art_Trade_and_Diplomacy_in_the_Second_Millennium_BC

CLINE, E.H., *1177 avant J.-C. Le jour où la civilisation s'est effondrée*, Paris, 2015.

GRANDET, P., *Les Pharaons du Nouvel Empire : une pensée stratégique (1550-1069 avant J.-C.)*, Paris, 2008.

LIVERANI, M., *International Relations in the Ancient Near East: 1600-1100 BC, Studies in Diplomacy*, New York, 2001.

SPALINGER, A., *War in Ancient Egypt: The New Kingdom*, Oxford, 2005.

BONNET, C., VALBELLE, D., *La Ville de Kerma : Une capitale nubienne au sud de l'Égypte*, Lausanne, 2014.

SOMAGLINO, C., *Du magasin au poste-frontière : Les structures de type khetem en Égypte ancienne*, Le Caire, à paraître.

Sur la vie sociale et culturelle

ANDREU, G., *Les Artistes de Pharaon : Deir el-Médineh et la vallée des rois, [exposition à] Paris, musée du Louvre, 15 avril-22 juillet 2002, Bruxelles, Musées royaux d'art et d'histoire, 10 sept. 2002-12 janv. 2003, Turin, Fondation Bricherasio, 11 février-18 mai 2003, Paris-Turnhout, 2 002.*

ANDREU, G. (dir.), *Deir el-Médineh et la Vallée des Rois : La vie en Égypte au temps des pharaons du nouvel empire : actes du colloque organisé par le Musée du Louvre, les 3 et 4 mai 2002, Paris, 2003.*

ASSMANN, J., « The Ramesside Tomb and the construction of sacred space », dans N. Strudwick, J.H. Taylor (éd.), *The Theban Necropolis. Past, present, future*, Londres, 2003, p. 46-52 (pour la présentation générale des tombes de dignitaires au Nouvel Empire).

BAINES, J., FROOD, E., « Piety, change and display in the New Kingdom », dans M. Collier, S. Snape (éds), *Ramesside Studies in Honour of K.A.K. Kitchen*, Liverpool, 2012, p. 1-17.

GABER, H., BAZIN RIZZO, L., SERVAJEAN, Fr. (dir.), *À l'œuvre on connaît l'artisan... de Pharaon! un siècle de recherches françaises à Deir el-Medina, 1917-2017*, Milan, 2017.

KEMP, B.J., *The City of Akhenaten and Nefertiti, Amarna and its People*, Londres, 2012.

McDOWELL, A., *Village Life in Ancient Egypt: Laundry Lists and Love Songs*, Oxford, 1999.

MESKELL, L., *Archaeologies of Social Life: Age, Sex, Class et cetera in Ancient Egypt*, Oxford, 1999.

RAGAZZOLI, Chl., *Scribes. Les artisans du texte en Égypte ancienne (XVI^e-XI^e siècles)*, Paris, 2019.

VERNUS, P., *Affaires et scandales sous les Ramsès*, Paris, 1989.

Sources

DAVIES, N. de G., *The Tomb of Rekh-Mi-Rē at Thebes*, New York, 1943.

DESSOUDEIX, M., *Lettres égyptiennes, La naissance du Nouvel Empire, de Kamosis à Thoutmosis III*, Arles, 2010.

DESSOUDEIX, M., *Lettres égyptiennes. L'apogée du Nouvel Empire, Hatshepsout, Thoutmosis III, Amenhotep II et Thoutmosis IV*, Arles, 2012.

FROOD E., *Biographical Texts from Ramessid Egypt*, Leyde-Boston, 2007.

GRANDET, P., *Le Papyrus Harris I (BM9999)*, 3 vol., Le Caire, 1999-2005.

MATHIEU, B., *La Poésie amoureuse de l'Égypte ancienne : Recherches sur un genre littéraire au Nouvel Empire*, Le Caire, 1996.

PARKINSON, R. B., *The Painted Tomb-Chapel of Nebamun*, Londres, British Museum, 2008.

RAGAZZOLI, Chl., *La Grotte des scribes à Deir el-Bahari. La tombe MMA 504 et ses graffiti*, Le Caire, 2017.

REEVES, N., WILKINSON R. H., *The Complete Valley of the Kings: Tombs and Treasures of Egypt's Greatest Pharaohs*, Londres, 2008.

Chapitre VI

Sur la Troisième Période intermédiaire

KITCHEN, K.A., *Third Intermediate Period in Egypt*, Warminster, 1996 (3^e éd.).

MEFFRE, R., *D'Héracléopolis à Hermopolis : La Moyenne-Égypte durant la Troisième Période intermédiaire (XXI^e-XXIV^e dynasties)*, Paris, 2015.

TÖRÖK, L., *The Kingdom of Kush. Handbook of the Napatan-Meroitic Civilization*, Leyde, 1997.

YOYOTTE, J., *Les Principautés du Delta au temps de l'anarchie libyenne*, Le Caire, rééd. 2012.

BROEKMAN, G.P.F., DEMARÉE R.J., KAPER O.E., *The Libyan Period in Egypt: Historical and Cultural Studies into the 21st-24th dynasties : Proceedings of a Conference at Leiden University, 25-27 October 2007*, Leyde, 2009.

Sur l'Époque tardive

DEVAUCHELLE, D. (éd.), *La XXVI^e dynastie, continuités et ruptures. Promenade saïte avec Jean Yoyotte : actes du Colloque international, 26-27 novembre 2004 à l'Université Charles-de-Gaulle-Lille 3*, Paris, 2011.

FORGEAU, A., *Nectanébo. La dernière dynastie égyptienne*, Paris, 2018.

GOZZOLI, R.B., *Psammetichus II: Reign, Documents and Officials*, Londres, 2017.

Sur l'État, la société, l'économie

BOMHARD, A. von, *The Decree of Sais*, Oxford, 2012.

JANSEN-WINKELN, K., « Der thebanische 'Gottesstaat' », *Orientalia* 70, 2001, p. 153-182.

PAYRAUDEAU, Fr., *Administration, société et pouvoir à Thèbes sous la XXII^e dynastie bubastite*, Le Caire, 2014.

VITTMANN, G., *Ägypten und die Fremden im ersten vorchristlichen Jahrtausend*, Mayence, 2003.

Sur la religion, la culture et l'archéologie

BONNET, Ch., VALBELLE, D., *Des Pharaons venus d'Afrique : La cachette de Kerma*, Paris, 2005.

COLL., *Soudan : Royaumes sur le Nil. Catalogue de l'Exposition*, Paris, Institut du Monde Arabe, 4 février-31 août 1997, Paris, 1997.

GOMBERT-MEURICE, Fl., PAYRAUDEAU, Fr. (éd.), *Servir les dieux d'Égypte. Adoratrices, chanteuses et prêtres d'Amon à Thèbes*.

Catalogue de l'Exposition du Musée de Grenoble, 25 octobre 2018-26 janvier 2019, Paris, 2018.

LECLÈRE, Fr., *Les Villes de Basse Égypte au I^{er} millénaire av. J.-C.*, 2 vol. Le Caire, 2008.

PERDU, O. (éd.), *Le Crépuscule des pharaons. Chefs-d'œuvre des dernières dynasties indigènes*, Paris, 2012.

PERDU, O., « La tendance archaïsante en Égypte aux époques tardives : art de la copie ou de l'imitation ? », dans H. Gaber, N. Grimal, O. Perdu (éd.), *Imitations, copies et faux dans les domaines pharaonique et de l'Orient ancien. Actes du colloque Collège de France – Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 14-15 janvier 2016*, Paris, 2018, p. 198-273.

ZIEGLER, Chr. et al. (éd.), *Tanis, L'or des pharaons. Catalogue de l'exposition du Petit Palais*, Paris, 1987.

Chapitre VII

Sur l'histoire de la période

CHAUVEAU, M., *L'Égypte au temps de Cléopâtre*, Paris, 1997.

GRANDJEAN, C., HOFFMANN, G., CAPDETREY, L., CARREZ-MARATRAY, J.-Y., *Le Monde hellénistique*, Paris, 2017 (2^e éd.).

HÖLBL, G., *A History of the Ptolemaic Empire*, Londres, 2001.

HUSS, W., *Ägypten in hellenistischer Zeit 332-30 v. Chr.*, Munich, 2001.

LEGRAS, B., *L'Égypte grecque et romaine*, Paris, 2004.

MANNING, J. G., *The Last Pharaohs: Egypt Under the Ptolemies, 305-30 BC.*, Princeton, 2012.

PRÉAUX, Cl., *Le Monde hellénistique. La Grèce et l'Orient (323-146 avant J.-C.)*, 2 tomes, Paris, 1978.

VANDORP, K. (éd.), *A Companion to Greco-Roman and Late Antique Egypt*, Hoboken, 2019.

WILL, É., *Histoire politique du monde hellénistique, 323-30 av. J.-C.*, Paris, rééd. 2003.

Sur la monarchie

ASHTON, S.-A., *Ptolemaic Royal Sculpture from Egypt. The Interaction Between Greek and Egyptian Traditions*, Oxford, 2001.

BRIANT, P., *Alexandre le Grand*, Paris, 1994.

CARREZ-MARATRAY, J.-Y., *Bérénice II d'Égypte : une reine dans les étoiles*, Paris, 2014.

SCHWENTZEL, Chr.-G., *Cléopâtre : La Déesse-Reine*, Paris, 2014.

THIERS, Chr., *Ptolémée Philadelphie et les prêtres d'Atoum de Tjékou : nouvelle édition commentée de la Stèle de Pithom (CGC 22183)*, Montpellier, 2007.

Sur la société et les cultures

BALLET, P., *La vie quotidienne à Alexandrie*, Paris, 1999.

BILDE, P. et al. (éd.), *Ethnicity in Hellenistic Egypt*, Aarhus, 1992.

COLLOMBERT, Ph., « Religion égyptienne et culture grecque : l'exemple de Dioskouridès », *Chronique d'Égypte* 75, 2000, p. 47-57.

DERCHAIN, Ph., *Les Impondérables de l'hellénisation : littérature d'hiérogammates*, Turnhout, 2000.

JACOB, Chr., POLIGNAC, Fr. de, *Alexandrie, III^e siècle av. J.-C. : tous les savoirs du monde ou le rêve d'universalité des Ptolémées*, Paris, 1992.

LEGRAS, B., « Les reclus grecs du Sarapieion de Memphis. Une enquête sur l'hellénisme égyptien », *Studia Hellenistica* 49, Louvain, 2011.

LEGRAS, B., *Hommes et femmes d'Égypte (IV^e s. av. n.è.-IV^e s. de n.è.). Droit, histoire, anthropologie*, Paris, 2010.

MOYER, I. S. *Egypt and the Limits of Hellenism*, Cambridge, 2015.

VEÏSSE, A.-E., *Les « révoltes égyptiennes ». Recherches sur les troubles intérieurs en Égypte du règne de Ptolémée III à la conquête romaine*, Louvain, 2004.

ZIVIE-COCHE, Chr., *Tanis : travaux récents sur le tell San el-Hagar. 3. Statues et autobiographies de dignitaires, Tanis à l'époque ptolémaïque*, Paris, 2004.

Sur les sources papyrologiques

BAGNALL, R. S., *The Oxford Handbook of Papyrology*, Oxford, 2012.

BOSWINKEL, E., PESTMAN, P.W., *Les Archives privées de Dionysios, fils de Képhalas*, Leyde, 1982.

CLARYSSE, W., VANDORPE, K., *Zénon, un homme d'affaires grec à l'ombre des pyramides*, Louvain, 1995.

Sur les sites archéologiques

BERNAND, A. *Alexandrie La Grande*, Paris, 2013 (2^e éd.).

COLL., *La gloire d'Alexandrie : l'Égypte, d'Alexandre à Cléopâtre, exposition au musée du Petit Palais du 7 mai au 26 juillet 1998*, Paris, 1998.

GODDIO, Fr., FABRE, D., *Trésors engloutis d'Égypte. Catalogue de l'exposition du Grand Palais 2006-2007*, Paris, 2006.

BAGNALL, R. S., RATHBONE, D. W., *Egypt from Alexander to the Copts: An Archaeological and Historical Guide*, Le Caire, 2017 (2^e éd.).

CAUVILLE, S., IBRAHIM ALI, M., *Le temple égyptien et ses dieux. Philae – Kom Ombo – Edfou – Esna – Dendara. Itinéraire du divin*, Louvain-Paris, 2017.

THOMPSON, D.J., *Memphis under the Ptolemies*, Princeton, 1988.

Sitographie

Beaucoup des grands musées qui exposent des collections égyptologiques ont mis en ligne des bases de données des œuvres (musée du Louvre, British Museum, Metropolitan Museum of Art de New York, Brooklyn Museum, Musée égyptien de Turin, etc.). On se reportera donc à leur site internet.

Sites d'instituts de recherches présentant leurs programmes et missions de fouilles

Site de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (IFAO) : <http://www.ifao.egnet.net>

Centre d'études alexandrines (CEAlex) : <http://www.cealex.org>

Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak (CFEETK) : <http://www.cfeetk.cnrs.fr>

Egypt Exploration Society (EES) : <https://www.ees.ac.uk>

Sites, temples, archives, etc.

Projet Karnak (édition complète en cours des textes et représentations du temple de Karnak par le Labex Archimède) : <http://sith.huma-num.fr/karnak>

Digital Karnak (UCLA) : <http://wayback.archive-it.org/7877/20160919152116/http://dlib.etc.ucla.edu/projects/Karnak/>

Atlas of the Valley of the Kings (Theban Mapping Project) : http://www.thebanmappingproject.com/atlas/index_kv.asp

Digital Egypt for Universities (University College London) : <https://www.ucl.ac.uk/museums-static/digitalegypt/>

Giza Archives Project (sur la nécropole de Giza, par le Museum of Fine Art, Boston) : <http://www.gizapyramids.org>

Griffith Institute, Oxford (archives de la fouille de la tombe de Toutânkhamon, archives et photos anciennes, etc.) :

<http://www.griffith.ox.ac.uk/discoveringTut/>

Amarna Project (sur le site de Tell el-Amarna / Akhétaton) :

<http://www.amarnaproject.com>

Ports pharaoniques de la mer Rouge, zone minière du Sud-Sinaï (site de l'Association mer Rouge-Sinaï, AMeRS) :

<http://amers.hypotheses.org>

Site de Naukratis, dans l'ouest du Delta (British Museum) :

https://www.britishmuseum.org/research/research_projects/all_current_projects/naukratis_the_greeks_in_egypt.aspx

Beni HassanMacquarie (Tombes du Moyen Empire dans la nécropole de Béni Hassan en Moyenne-Égypte, Macquarie University-Egyptian Ministry of Antiquities) :

<https://benihassan.com>

Bennett Chr., Ptolemaic Dynasty (généalogie ptolémaïque) :

<http://www.instonebrewer.com/TyndaleSites/Egypt/ptolemies/genealogy.htm>

Pour plus de liens, voir :

Egyptology Resources :

<https://www.fitzmuseum.cam.ac.uk/er/>

Liste des illustrations

Introduction

[Fig. 1 Scripts et écritures de l'Égypte ancienne \(illustration C. Ragazzoli ; stèle BM EA 687 ; papyrus BM EA 10759 ; Papyrus BM EA 10249 ; Papyrus BNF ms Égyptien 196.2 ; Papyrus Rylands 10\).](#)

Chap. I

[Fig. 2 Carte du bassin du Nil, modifiée à partir de Hel-hama, Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0. Unported.
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:River_Nile_map.svg#filelinks\)](#)

[Fig. 3.1 Coupe de la vallée du Nil en Haute-Égypte](#) (d'après R. Said, *The River Nile: Geology, Hydrology, and Utilization*, Oxford-New York, 1994, p. 56, fig. I.23).

[Fig. 3.2 Coupe du sud du Delta.](#)

[Fig. 3.3 Le débit moyen du Nil à Assouan au début du
xx^e siècle](#) (d'après H.E. Hurst, *The Nile*, Londres, 1952, p. 241, fig. 16).

[Fig. 4 Carte du Delta du Nil](#) (d'après K.W. Butzer, *Early Hydraulic Civilization in Egypt*, Chicago-Londres, 1976, p. 24, fig. 4 et *id.*, « Geoarchaeological Implications of Recent Research in the Nile Delta », dans E.C.M. van den Brink, T.E. Levy (éds), *Egypt and the Levant. Interrelations from the 4th through the Early 3rd Millenium B.C.E.*, Londres-New York, 2002, p. 88, fig. 4.5).

[Fig. 5 Carte des ressources de l'Égypte](#) (Cl. Somaglino).

[Fig. 6 L'univers représenté sur le plafond du cénotaphe du roi Séthi I^{er} à Abydos](#) (d'après H. Frankfort, *The Cenotaph of Seti I at Abydos*, Londres, 1933, pl. LXXXI).

Chap. II

[Fig. 7 Carte de l'Égypte au prédynastique et protodynastique \(P. Tallet\).](#)

[Fig. 8 Relevé de la décoration d'une poterie C-Ware de la période de Nagada, provenant de la tombe U-415 d'Abydos](#) (d'après St. Hendrickx, *Archéo-Nil* 20, 2010, p. 113).

[Fig. 9 Graffito du ouadi el-Gash dans le désert Arabique](#) (d'après H. Winkler, *A Rock Drawings of Southern Upper Egypt*, vol. I, Londres, 1938, pl. XIII/2).

[Fig. 10 Peinture de la tombe 100 de Hiérakonpolis](#) (d'après J.E. Quibell, *Hierakonpolis. Part. I*, Londres, 1902, pl. LXVII et LXXV).

[Fig. 11 La tombe U-j dans le cimetière d'Abydos](#) (d'après G. Dreyer, *Umm el-Qaab I*, Mayence, 1998, pl. 2).

[Fig. 12 Palette du roi Narmer, Musée du Caire CG 14716](#) (d'après B. Midant-Reynes, *Préhistoire de l'Égypte. Des premiers hommes aux premiers pharaons*, Paris, p. 230, fig. 20).

[Fig. 13 Stèle du roi Djet, Musée du Louvre E 11007](#) (cliché Fr. Payraudeau).

[Fig. 14 Plan de la nécropole d'Abydos à l'époque de Nagada](#) (d'après N. Bozet (éd.), *Aux origines de pharaon*, Bruxelles, 2009, p. 56).

Chap. III

[Fig. 15 Carte de l'Égypte à l'Ancien Empire](#) (P. Tallet).

[Fig. 16 Inscription rupestre représentant le roi Sekhemkhet, Sud-Sinaï, ouadi Maghara](#) (cliché P. Tallet).

[Fig. 17 Représentation de la prise d'une cité du Levant dans la tombe d'Inti à Dechacha](#) (d'après N. Kanawati, A. McFarlane, *Deshasha. The Tombs of Intu, Shedu and Others*, Sydney, 1993, pl. 26).

[Fig. 18 Le complexe funéraire du roi Djoser à Saqqara](#)
(d'après M. Baud, *Djéser et la III^e dynastie*, Paris, 2002, p. 96).

[Fig. 19 Statue du roi Djoser, Musée du Caire JE 49158](#) (cliché P. Tallet).

[Fig. 20 Dyade de Mykérinos, Boston, Museum of Fine Arts 11.1738](#) (cliché P. Tallet).

[Fig. 21 Reconstitution du site de Giza](#) (d'après M. Lehner, *AERAGram* 14/1, 2013, p. 2).

[Fig. 22 Plan du complexe funéraire du roi Sahourê à Abousir](#)
(d'après M. Lehner, *The Complete Pyramids*, Londres, 1997, p. 143).

Chap. IV

[Fig. 23 Carte de l'Égypte à la Première Période intermédiaire et au Moyen Empire](#) (Cl. Somaglino).

[Fig. 24 Plan et scène de la tombe d'Ankhtify à Mo'alla](#)
(d'après J. Vandier, *Mo'alla. La tombe d'Ankhtifi et la tombe de Sébekhotep*, Le Caire, 1950, pl. I. et XL).

[Fig. 25 Plan et reconstitution de la tombe du roi Antef II](#)
(d'après A. Dodson, S. Ikram, *The Tomb in Ancient Egypt*, Le Caire, p. 187, fig. 199) ; stèle d'Antef II dite « stèle aux chiens » (d'après D. Arnold, *Gräber des Alten und Mittleren Reiches in El-Tarif*, Wiesbaden, 1976, pl. 53).

[Fig. 26 Portrait du roi Sésostri III, British Museum EA 684](#)
(cliché Cl. Somaglino).

[Fig. 27 Le cirque de Deir el-Bahari](#) (d'après D. Eigner, *Die monumentalen Grabbauten der Spätzeit in der thebanischen Nekropole*, Vienne, 1984, plan 1) ; statue de Montouhotep II, Musée du Caire JE 36195 (cliché Cl. Somaglino).

[Fig. 28 Le complexe funéraire de Sésostri I^{er} à Licht](#) (d'après A. Dodson, S. Ikram, *The Tomb in Ancient Egypt*, Londres, 2008, p. 195).

[Fig. 29 Le complexe funéraire de Sésostri III à Abydos](#)

(d'après J. Wegner,
« The Tomb of Senwosret III at Abydos. Considerations on the
Origins
and Development of the Royal Amduat-Tomb », dans D.P.
Silverman,
W.K. Simpson, J. Wegner (éds), *Archaism and Innovation,
Studies
in the Culture of Middle Kingdom Egypt*, New Haven-
Philadelphia,
2009, p. 105 et 116).

[Fig. 30 La Nubie au Moyen Empire ; plan de la phase 2 de la](#)

[forteresse de Bouhen](#) (d'après W.B. Emery, dans W.B. Emery,
H.S. Smith, A. Millard,
The Fortress of Buhen, The Archaeological Report, Londres,
1979, pl. III).

Chap. V

[Fig. 31 Forces et pouvoirs politiques en présence en Égypte à](#)
[la Deuxième Période intermédiaire](#) (C. Ragazzoli,

Fr. Payraudeau).

[Fig. 32 L'Égypte au Nouvel Empire](#) (C. Ragazzoli, Cl.

Somaglino).

[Fig. 33 Scène d'intimité de la famille royale amarnienne sur la](#)
[stèle Berlin ÄM 4145](#) (d'après B.J. Kemp, *Ancient Egypt.*

Anatomy of a Civilization,
Londres, 2006, p. 269, fig. 98).

[Fig. 34 La conception d'Hatchepsout sur les reliefs du temple](#)
[de Deir el-Bahari](#)

(d'après E. Naville, *The Temple of Deir el-Bahari*, vol. II,
Londres, 1896,
pl. XLVII-XLVIII).

[Fig. 35 Plan d'Akhétaton](#) (d'après B.J. Kemp, *The City of*
Akhenaten and Nefertiti.

Amarna and its People, Londres, 2012, p. 46).

[Fig. 36 Topographie sacrée thébaine \(fig. 36a\) et plan du complexe de Karnak \(fig. 36b\) \(Fr. Payraudeau\).](#)

[Fig. 37 Évolution de l'hypogée royal au Nouvel Empire \(d'après \[www.thebanmappingproject.com\]\(http://www.thebanmappingproject.com\)\).](#)

[Fig. 38 Carte de la Nubie au Nouvel Empire \(Cl. Somaglino\).](#)

[Fig. 39 Carte du Proche-Orient au Bronze Récent \(Cl. Somaglino\).](#)

[Fig. 40 Relief de la bataille de Qadech dans le temple d'Abou Simbel, règne de Ramsès II \(d'après Ch. Kuentz, *La Bataille de Qadech*, Le Caire, 1928, pl. XLII\).](#)

[Fig. 41 Le village de Deir el-Médina et ses environs immédiats. Mission de Deir el-Médina/IFAO/Damien Laisney, d'après G. Castel, D. Meeks, *Deir el-Médineh 1970*, Le Caire, 1980, pl. I, coupe et plan d'une maison \(d'après Bruyère\).](#)

Chap. VI

[Fig. 42 Carte des capitales dynastiques du I^{er} millénaire \(Fr. Payraudeau\).](#)

[Fig. 43 Site de Tanis \(Sân el-Hagar\) et plan de sa nécropole royale \(MFFT 2018/Fr. Leclère/Fr. Payraudeau\).](#)

[Fig. 44 Stèle de donation Londres, British Museum, EA73965 \(dessin Fr. Payraudeau\).](#)

[Fig. 45 Stèle de Piânkhy, provenant du temple de Gebel Barkal \(d'après N. Grimal, *La Stèle triomphale de Piankhy au Musée du Caire*, Le Caire, 1981, pl. V\).](#)

[Fig. 46 Stèle de Thônis-Héraklion, Musée gréco-romain d'Alexandrie, SCA277 \(dessin A. L'Amoulen, dans A.-S. von Bomhard, *The Decree of Sais*, Oxford, 2012, fig. 2.3, p. 17, avec l'aimable autorisation de l'auteur\).](#)

[Fig. 47 Linteau de la chapelle d'Osiris Neb-djet à Karnak-Nord](#)

(dessin Fr. Payraudeau).

Chap. VII

[Fig. 48 Généalogie des Ptolémées.](#)

[Fig. 49 Carte des territoires lagides vers 250 av. J.-C.](#) (Fr. Payraudeau).

[Fig. 50 Cléopâtre VII et Ptolémée XV César sur le mur extérieur du temple d'Hathor à Dendera](#) (cliché Fr. Payraudeau).

[Fig. 51 Monnaies lagides](#) (dessin Fr. Payraudeau).

[Fig. 52 Cintre de la stèle de Tjékou](#) (Caire CG 22183), règne de Ptolémée II

(d'après Chr. Thiers, *Ptolémée Philadelphe et les prêtres d'Atoum de Tjékou*, Montpellier, 2007, pl. 5, avec l'aimable autorisation de l'auteur).

[Fig. 53 Carte d'Alexandrie à la fin de l'époque ptolémaïque](#) (Fr. Payraudeau).

[Fig. 54 Couvercle du sarcophage égyptien de Dioskouridès, Louvre D40](#)

(cliché Fr. Payraudeau).

Annexes

[Annexe 1 – Les *regalia* de la royauté pharaonique](#) (Fr. Payraudeau).

[Annexe 2 – La titulature de Nectanébo I^{er}, statue Louvre E10783](#) (Fr. Payraudeau).

[Annexe 3 – Les nomes d'Égypte](#) (Fr. Payraudeau).

Index

1. Personnes : Noms de rois, reines, particuliers et peuples

Aametjou (vizir) [1](#)
Achôris [1](#), [2](#), [3](#)
Adjib [1](#)
Agésilas III [1](#)
Aha [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)
Ahmès (épouse de Thoutmosis I^{er}) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
Ahmès fils d'Abana [1](#)
Ahmès-Néfertari [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Ahmosé fils d'Ibana [1](#)
Ahmosé Pannekhbet [1](#)
Ahmosis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),
[17](#), [18](#), [19](#), [20](#)
Akhénaton [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),
[17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#)
Alara [1](#), [2](#)
Alexandre Aïgos [1](#), [2](#), [3](#)
Alexandre Jannée [1](#)
Alexandre le Grand [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
Amasis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)
Amenemhab dit Mahou [1](#)
Amenemhat I^{er} [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#),
[16](#), [17](#), [18](#), [19](#)
Amenemhat II [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#)
Amenemhat III [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#),
[16](#)

Amenemhat IV [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Amenemhat-Sobekhotep I^{er} [1](#)

Amenemhat V [1](#)

Amenemopé, roi [1](#)

Amenhotep fils de Hapou [1](#)

Amenhotep (grand-prêtre d'Amon sous Ramsès XI) [1](#), [2](#)

Amenhotep I^{er} [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)

Amenhotep II [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

Amenhotep III [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#),
[16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#),
[31](#), [32](#), [33](#)

Amenhotep IV [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Aménirdis I^{re} [1](#)

Amenmessou [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Amennakht fils d'Ipouy [1](#)

Ammien Marcellin [1](#)

‘Amr ibn al-‘As [1](#)

Anedjib [1](#), [2](#)

Ânkhetkhéperourê [1](#), [2](#), [3](#)

Ânkhhaef [1](#)

Ankhka [1](#), [2](#)

Ânkhnesnéferibrê [1](#), [2](#)

Ânkhnespépy [1](#), [2](#)

Ânkhounnéfer [1](#), [2](#)

Ankhtify [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

Antef [1](#)

Antef I^{er} [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Antef II [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Antef III [1](#), [2](#), [3](#)

Antefiqer (vizir) [1](#), [2](#), [3](#)

Antigone le Borgne [1](#), [2](#), [3](#)

Antiochos III [1](#), [2](#), [3](#)

Antiochos IV [1](#), [2](#)
Aper-el [1](#)
Apopi [1](#), [2](#), [3](#)
Apriès [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)
Araméens [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)
Arsinoé II [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)
Arsinoé III [1](#), [2](#)
Arsinoé I^{re} [1](#), [2](#), [3](#)
Arsinoé IV [1](#)
Artatama I^{er} [1](#)
Artaxerxès II [1](#), [2](#)
Artaxerxès III [1](#), [2](#)
Artaxerxès IV [1](#)
Asiatiques [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
« Asiatiques qui sont sur le sable » (*aâ mou heryou-she*) [1](#)
Assarhaddon [1](#)
Assurbanipal [1](#), [2](#), [3](#)
Assyriens [1](#), [2](#)
Aÿ [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)
Ba [1](#)
Babyloniens [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Baefrê [1](#)
Bakenkhonsou (grand-prêtre d'Amon) [1](#), [2](#)
Bakenrenef, voir Bocchoris [1](#), [2](#)
Bay [1](#), [2](#), [3](#)
Bérénice II [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
Bérénice I^{re} [1](#)
Bérénice Syra [1](#), [2](#)
Bocchoris [1](#), [2](#)
Boutehamon [1](#)
Callimaque [1](#), [2](#), [3](#)
Cambyse [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Cariens [1](#), [2](#), [3](#)
Carnarvon, Lord [1](#)
Carter, Howard [1](#), [2](#)
César [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#)
Chabaqa [1](#)
Chabataqa [1](#), [2](#)
Chabrias [1](#), [2](#)
Champollion, Jean-François [1](#), [2](#), [3](#)
Chardanes [1](#), [2](#)
Chéchonq I^{er} [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Chéchonq III [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
Chéchonq IV [1](#)
Chéchonq V [1](#), [2](#), [3](#)
Chéops [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#)
Chépénoupet II [1](#), [2](#), [3](#)
Chépénoupet I^{re} [1](#), [2](#)
Chéphren [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#)
Chepseskaf [1](#), [2](#)
Chepseskarê [1](#), [2](#)
Christie, Agatha [1](#)
Chyriotes [1](#)
Cléopâtre Bérénice III [1](#)
Cléopâtre Bérénice IV [1](#), [2](#)
Cléopâtre II [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
Cléopâtre III [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Cléopâtre IV [1](#), [2](#)
Cléopâtre VI [1](#), [2](#)
Cléopâtre VII [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)
Cléopâtre V Séléné [1](#)
Dacier, Bon-Joseph [1](#)
Danouna [1](#)

Darius I^{er} [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Darius III [1](#), [2](#), [3](#)
Den [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)
Diodore de Sicile [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Dioskouridès [1](#)
Djari [1](#)
Djedkarê Isési [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)
Djéhoutyhotep (nomarque) [1](#), [2](#)
Djéhoutymosé [1](#)
Djer [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)
Djet [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Djoser [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#)
Djoserty [1](#), [2](#)
Dryton [1](#)
Emery, W.B. [1](#), [2](#)
Flavius Josèphe [1](#)
Grecs [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#)
Groupe A [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Groupe C [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
Hatchepsout [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#),
[16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#),
[31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#)
Hattousil III [1](#), [2](#)
Hébreux [1](#)
Hékanefer [1](#)
Héliodore [1](#)
Hemaka [1](#), [2](#)
Hénouttaouy [1](#)
Héqaïb [1](#)
Héqanakht [1](#), [2](#)
Hérihor [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Herkhouef [1](#), [2](#)

Hérodote [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)

Hétéphérès [1](#), [2](#)

Hittites [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#)

Hordjedef [1](#)

Horemheb [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),
[17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#)

Horounnéfer [1](#), [2](#)

Hotepsekhemouy [1](#), [2](#), [3](#)

Houni [1](#), [2](#), [3](#)

Houy (vice-roi de Kouch) [1](#)

Hyksôs [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#)

Ibou [1](#)

Idi [1](#)

Inaros [1](#), [2](#)

Inéni (maire de Thèbes) [1](#)

Inti [1](#)

Iny [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Ioniens [1](#)

Iountiou [1](#)

Ioutiou [1](#)

Iry-Hor [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Iti-Ibi [1](#)

Josias [1](#)

Juifs [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Ka [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Kachta [1](#), [2](#), [3](#)

Kagemni [1](#)

Kamosis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Kaouab [1](#)

Keftiou [1](#)
Khâânkhrê Sobekhotep [1](#)
Khaba [1](#), [2](#)
Khâemouaset (fils de Ramsès II) [1](#), [2](#)
Khânéferê Sobekhotep [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Khâsekhemouy [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)
Khayan [1](#), [2](#), [3](#)
Khendjer [1](#)
Khenemet-nefer-hedjet [1](#)
Khentkaous II [1](#)
Khentkaous I^{re} [1](#)
Khéty [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
Khnoumhotep (fils de Khnoumhotep II) [1](#), [2](#)
Khnoumhotep II [1](#)
Khousobek [1](#)
Kouchites [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),
[17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#)
Lepsius, Karl Richard [1](#)
Libou [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Libyens [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#),
[33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#),
[48](#), [49](#)
Loukki [1](#)
Lydiens [1](#), [2](#)
Lysimaque [1](#), [2](#), [3](#)
Magas [1](#), [2](#), [3](#)
Manéthon [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),
[17](#)
Marc Antoine [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)
Mariette, Auguste [1](#)
Méchoueçh [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Médjay [1](#), [2](#), [3](#)

Méhémet Ali [1](#)
Méhou [1](#)
Mekhou [1](#)
Ménès [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Menkaouhor [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Menkhéperrê [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Mérenptah [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
Mérenrê [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
Mérenrê II [1](#), [2](#)
Méretneith [1](#)
Mérïkarê [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Mérytaton [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Métjen [1](#)
Montouemhat [1](#), [2](#)
Montouhotep (général) [1](#)
Montouhotep I^{er} [1](#), [2](#)
Montouhotep II [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#),
[15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#)
Montouhotep III [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Montouhotep IV [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)
Morgan, Jacques de [1](#)
Mouwattali [1](#)
Mykérinos [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Nabuchodonosor II [1](#), [2](#), [3](#)
Napoléon Bonaparte [1](#)
Narmer [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#)
Nebka [1](#), [2](#), [3](#)
Néchao I^{er} [1](#)
Néchao II [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Nectanébo I^{er} [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)
Nectanébo II [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Nedjmet [1](#)
Néferefrê [1](#), [2](#)
Néferhotep I^{er} [1](#), [2](#), [3](#)
Néferhotep II [1](#)
Néferirkarê-Kakaï [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)
Néferkaouhor [1](#)
Néfernéféroaton [1](#), [2](#), [3](#)
Néférousobek [1](#), [2](#), [3](#)
Néfertari (reine de Ramsès II) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Néfertiti [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Néhésy [1](#)
Néhy (vice-roi de Kouch) [1](#)
Neithhotep [1](#), [2](#)
Néphéritès I^{er} [1](#)
Néphéritès II [1](#)
Nesisout-Padibastet [1](#), [2](#)
Netjerienrê [1](#)
Netjerikhet [1](#), [2](#)
Nimaâthap [1](#)
Nimlot, chef libyen [1](#), [2](#)
Nimlot, grand-prêtre [1](#), [2](#)
Ninetjer [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Niouserrê [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
Nitocris [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Noubkhéperrê Antef [1](#), [2](#), [3](#)
Noubnefer [1](#)
Nubiens [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)
Osorkon, grand-prêtre [1](#), [2](#)
Osorkon I^{er} [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)
Osorkon II [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Osorkon III [1](#), [2](#)
Osorkon l'Ancien [1](#), [2](#), [3](#)

Ouah [1](#), [2](#)
Ouahka I^{er} [1](#)
Ouahka II [1](#)
Ouechech [1](#)
Ounas [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)
Ouneg [1](#)
Ouni [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
Ourdjedbaou [1](#)
Ouseramon (vizir) [1](#), [2](#)
Ouserkaf [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Ouserkarê [1](#), [2](#), [3](#)
Pamy I^{er} [1](#)
Panéhésy (vice-roi de Kouch) [1](#), [2](#), [3](#)
Pan-Graves (culture) [1](#)
Paramessou (futur Ramsès I^{er}) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
Payânkh [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
Peftjaouâouybastet [1](#), [2](#)
Pehernefer [1](#)
Peleset [1](#)
Penânouqué [1](#)
Pépy I^{er} [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
Pépy II [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#)
Pépynakht-Héqaïb [1](#), [2](#)
Peribsen [1](#), [2](#), [3](#)
Perses [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#),
[33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#),
[48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#)
Pétosiris [1](#)
Pétoubastis I^{er} [1](#), [2](#), [3](#)
Pétoubastis IV [1](#)
Petrie, W.M. Flinders [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Peuples de la mer [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)
Phéniciens [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Philippe Arrhidée [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Philistins [1](#), [2](#)
Piânkhhy [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)
Pinedjem I^{er} [1](#), [2](#), [3](#)
Plutarque [1](#)
Pmouï [1](#)
Polybe [1](#), [2](#), [3](#)
Pompée [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Psammétique I^{er} [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#)
Psammétique II [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Psammétique IV [1](#)
Psammétique VI [1](#)
Psammouthis [1](#), [2](#)
Psousennès I^{er} [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Psousennès II [1](#), [2](#)
Psousennès III [1](#)
Ptahhotep (figure littéraire) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Ptolémée Apion [1](#)
Ptolémée Eupator [1](#), [2](#)
Ptolémée I^{er} [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#)
Ptolémée II [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),
[17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#)
Ptolémée III [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)
Ptolémée IV [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Ptolémée IX [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Ptolémée Memphitès [1](#)
Ptolémée V [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
Ptolémée VI [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)
Ptolémée VIII [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)
Ptolémée X [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

Ptolémée XI [1](#), [2](#)

Ptolémée XII [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Ptolémée XIII [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Ptolémée XIV [1](#), [2](#), [3](#)

Ptolémée XV [1](#), [2](#)

Qâa [1](#), [2](#), [3](#)

Qahedjet [1](#)

Qakarê-Ibi [1](#), [2](#)

Ramosé [1](#)

Ramsès I^{er} [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Ramsès II [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),
[17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#),
[32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#)

Ramsès III [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),
[17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#),
[32](#), [33](#)

Ramsès IV [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

Ramsès IX [1](#), [2](#), [3](#)

Ramsèsnakht (grand-prêtre d'Amon) [1](#)

Ramsès V [1](#), [2](#), [3](#)

Ramsès VI [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Ramsès VII [1](#)

Ramsès VIII [1](#)

Ramsès X [1](#)

Ramsès XI [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

Raneb [1](#), [2](#), [3](#)

Ranefer [1](#)

Raneferef [1](#), [2](#), [3](#)

Rêdjedef [1](#), [2](#)

Rêdjedet [1](#), [2](#)

Rekhmirê [1](#), [2](#), [3](#)

Roudamon [1](#), [2](#), [3](#)

Sabni [1](#)

Sahourê [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)
Samtoutefnakht [1](#)
Sanakht [1](#), [2](#), [3](#)
Sarenpout I^{er} [1](#)
Sarenpout II [1](#)
Scorpion [1](#), [2](#), [3](#)
Séhétepibrê [1](#)
Sekhemib [1](#), [2](#)
Sekhemkhet [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Sekhemrê-Khoutaouy Amenemhat-Sobekhotep [1](#), [2](#)
Sekhemrê-Séouadjtaouy Sobekhotep [1](#), [2](#)
Séleucides [1](#), [2](#)
Semerkhet [1](#), [2](#), [3](#)
Sened [1](#)
Sénédjem (Deir el-Médina) [1](#)
Senenmout [1](#)
Séqenenrê Tâa [1](#), [2](#), [3](#)
Sésostrisânkh [1](#)
Sésostris I^{er} [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),
[17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#),
[32](#)
Sésostris II [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#)
Sésostris III [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#),
[16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#),
[31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#)
Sétaou (fils royal de Kouch) [1](#)
Sethnakht [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Séthy I^{er} [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)
Séthy II [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)
Siamon [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Sinouhé (personnage de roman) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)
Siptah [1](#), [2](#)
Smendès [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Smenkhkarê [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Snéfrou [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#)

Souppiloulouma [1](#), [2](#), [3](#)

Strabon [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Sylla [1](#)

Taharqa [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)

Takélot I^{er} [1](#)

Takélot II [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Takélot III [1](#), [2](#)

Tanouétamani [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Taousert [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Tefnakht I^{er} [1](#), [2](#), [3](#)

Tefnakht II [1](#)

Téôs [1](#)

Téti [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

Tétichéri [1](#)

This [1](#)

Thoutmosis I^{er} [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#)

Thoutmosis II [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Thoutmosis III [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#),
[16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#),
[31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#)

Thoutmosis IV [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

Thucydide [1](#)

Tiâa [1](#)

Tiyi [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Tjahapimou [1](#)

Tjaouti [1](#)

Tjéhénou [1](#)

Tjeker [1](#)

Tjéméhou [1](#), [2](#)

Tjéti [1](#)

Touchratta [1](#)

Toutânkhamon [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)

Tô (vizir) [1](#), [2](#)

Xerxès [1](#), [2](#)

Youpout II [1](#), [2](#)

Zannanza [1](#), [2](#)

2. Noms de divinités

Amon [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#),
[33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#),
[48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#),
[63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#),
[78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#), [89](#), [90](#), [91](#), [92](#),
[93](#), [94](#), [95](#), [96](#), [97](#), [98](#), [99](#), [100](#), [101](#), [102](#), [103](#), [104](#), [105](#),
[106](#), [107](#), [108](#), [109](#), [110](#), [111](#), [112](#), [113](#), [114](#), [115](#), [116](#),
[117](#), [118](#), [119](#), [120](#), [121](#), [122](#), [123](#), [124](#), [125](#), [126](#), [127](#),
[128](#), [129](#), [130](#), [131](#)

Amon-Géreb [1](#)

Anubis [1](#)

Apis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Athéna [1](#), [2](#)

Aton [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)

Atoum [1](#), [2](#)

Bastet [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Chou [1](#), [2](#), [3](#)

Dionysos [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Geb [1](#)

Hâpy [1](#), [2](#), [3](#)

Haroëris [1](#)

Hathor [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)

Héraklès [1](#), [2](#)

Horakhty [1](#), [2](#)

Horus [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#)

Isis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#),
[19](#), [20](#), [21](#), [22](#)

Khnoum [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Khonsou [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Maât [1](#), [2](#)

Min [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Montou [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Mout [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Neith [1](#), [2](#)

Nout [1](#), [2](#)

Onouris [1](#), [2](#)

Osiris [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#),
[33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#),
[48](#), [49](#), [50](#), [51](#)

Osiris-Khentyimentiou [1](#)

Ounennéfer [1](#), [2](#)

Poséidon [1](#), [2](#), [3](#)

Ptah [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#),
[19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#)

Rê [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#),
[19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#),
[34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#)

Rê-Horakhty [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Satet [1](#), [2](#)

Séchat [1](#)

Sérapis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

Seth [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Seth-Baâl [1](#)

Sobek [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Thot [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Zeus [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)

3. Noms géographiques

1^{re} cataracte [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)

2^e cataracte [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),
[17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#),
[32](#), [33](#)

3^e cataracte [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

4^e cataracte [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

5^e cataracte [1](#), [2](#)

« Abou Ballas Trail » [1](#), [2](#), [3](#)

Abou Gourob [1](#), [2](#), [3](#)

Aboukir [1](#)

Abou Raouach [1](#)

Abou Simbel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Abousir [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)

Abydos [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#),
[33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#),
[48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#),
[63](#), [64](#), [65](#), [66](#)

Adaïma [1](#)

Afghanistan [1](#), [2](#)

Akhétaton [1](#), [2](#), [3](#)

Akhménou [1](#)

Akhmim [1](#), [2](#)

Akoris [1](#)

Alashiya [1](#)

Alexandrie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),
[17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#),
[32](#)

Amarna [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)

Amourrou [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Anatolie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)
Aniba [1](#), [2](#), [3](#)
Arkin [1](#)
Arzawa [1](#), [2](#), [3](#)
Ashkalon [1](#)
Asie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#)
Askout [1](#), [2](#)
Assiout [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)
Assouan [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),
[17](#), [18](#)
Assouan (barrage, Sad el-‘Aly) [1](#), [2](#), [3](#)
Assyrie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#)
Atbara [1](#), [2](#)
Athènes [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Athribis [1](#), [2](#), [3](#)
Avaris [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#)
Ayn Asil [1](#), [2](#), [3](#)
Ayn el-Gazaareen [1](#)
Ayn Soukhna [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)
Bab el-Mandab (détroit du) [1](#), [2](#)
Babylone [1](#), [2](#)
Babylonie [1](#), [2](#)
Badakhstan [1](#)
Badari [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)
Bahareya [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Bahr Yousouf [1](#), [2](#)
Balat [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Basse-Égypte [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#),
[16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#),
[31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#)
Behbeit el-Hagar [1](#), [2](#)
Beit Khallaf [1](#)

Béni Hassan [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Beqa', plaine de la [1](#)
Bihamou [1](#)
Bouhen [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
Bouto [1](#), [2](#)
Bubastis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)
Busiris [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Byblos [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#)
Canaan [1](#)
Canope [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)
Charouhen [1](#), [2](#), [3](#)
Chypre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#)
Cilicie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Compagnon des dieux (*Semer netjerou*) [1](#), [2](#)
Coptos [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)
Crète [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Cyrénaïque [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)
Cyrène [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
Dahchour [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)
Dakhla [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)
Dakka [1](#)
Damas [1](#)
Damiette [1](#)
Dechacha [1](#)
Deir el-Bahari [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#),
[16](#)
Deir el-Ballas [1](#), [2](#)
Deir el-Berchah [1](#), [2](#), [3](#)
Deir el-Médina [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#),
[16](#), [17](#)
Délès [1](#), [2](#)

Delphes [1](#)

Delta [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#),
[33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#),
[48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#),
[63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#),
[78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#), [89](#), [90](#), [91](#), [92](#),
[93](#), [94](#), [95](#), [96](#), [97](#), [98](#), [99](#), [100](#), [101](#), [102](#), [103](#), [104](#), [105](#),
[106](#), [107](#), [108](#), [109](#), [110](#), [111](#), [112](#), [113](#), [114](#), [115](#), [116](#),
[117](#), [118](#), [119](#), [120](#), [121](#), [122](#), [123](#), [124](#), [125](#), [126](#), [127](#),
[128](#), [129](#), [130](#), [131](#), [132](#), [133](#), [134](#), [135](#)

Dendera [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)

désert Arabique [1](#), [2](#)

désert Libyque [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

désert occidental [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

désert oriental [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)

Diadème de Houni [1](#)

Dongola, bassin de [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Doukki-Gel [1](#)

Dra Abou el-Naga [1](#), [2](#)

Ebla [1](#), [2](#)

Edfou [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#)

Égée [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

El-Amrah [1](#)

El-Ashmounein [1](#)

Éléphantine [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),
[17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#)

El-Hibeh [1](#)

Elkab [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

El-Kourrou [1](#)

el-Lahoun [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)

El-Markha [1](#)

El-Omari [1](#)

El-Qurn [1](#)

El-Saff [1](#)
El-Tarif [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Elteqeh [1](#)
En-Besor [1](#), [2](#), [3](#)
Éphèse [1](#)
Ermant [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Érythrée [1](#)
Esna [1](#), [2](#)
Éthiopie [1](#), [2](#), [3](#)
Euphrate [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)
Farafra [1](#)
Faras Oum el-Zueibin [1](#), [2](#)
Fayoum [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#)
Gaza [1](#)
Gebel Barkal [1](#), [2](#)
Gebelein [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Gebel el-Arak [1](#), [2](#)
Gebel Ouweinat [1](#), [2](#), [3](#)
Gebel Sheikh Suleiman [1](#), [2](#)
Gebel Zeit [1](#), [2](#)
Gerzeh [1](#)
Gilf el-Kebir [1](#), [2](#)
Giza [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#)
golfe d'Aqaba [1](#)
golfe de Suez [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
Grèce [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Ha [1](#)
Hagr el-Meroua [1](#), [2](#)
Haouara [1](#), [2](#)
Haraggeh [1](#), [2](#)

Hatnoub [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Hatti [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)

Haute-Égypte [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#),
[16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#),
[31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#),
[46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#),
[61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#),
[76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#)

Heit el-Ghorab [1](#)

Héliopolis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

Hélouan [1](#)

Hemamieh [1](#)

Hérakléopolis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#),
[16](#), [17](#)

Hermopolis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)

Hiérakonpolis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#),
[16](#)

Hittite, empire [1](#)

Ida [1](#)

Ikkour [1](#)

îlot Bates [1](#)

Ionie [1](#)

Iouou [1](#), [2](#)

Irtjet [1](#)

Israël [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

isthme de Suez [1](#)

Itj-Taouy [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Juda [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Karkémich [1](#)

Karnak [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#),
[33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#),
[48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#)

Kasr el-Sagha [1](#)

Kawa [1](#)

Kerma [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#),
[33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#)

Kharga [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Khartoum [1](#), [2](#), [3](#)

Khor Daoud [1](#)

Kom el-Hettan [1](#)

Kom el-Khilgan [1](#)

Kom Fîrîn [1](#)

Kom Ombo [1](#), [2](#), [3](#)

Kor el-Aquiba [1](#), [2](#)

Kouban [1](#), [2](#), [3](#)

Kouch [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#)

Koumma [1](#)

Kourgous [1](#)

lac Nasser [1](#), [2](#), [3](#)

lac Victoria [1](#)

Le Caire [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),
[17](#), [18](#)

Léontopolis [1](#), [2](#), [3](#)

« Les dieux sont exaltés » (*Qaou-Netjerou*) [1](#)

« Le(s) mur(s) du Prince » [1](#)

Létopolis [1](#)

Levant [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#),
[33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#)

Liban [1](#), [2](#)

Libye [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Licht [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Louqsor [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

Lycie [1](#)

Mâ [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Maadi [1](#), [2](#)

Maadi-Bouto [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Macédoine [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Malqatta [1](#)

Maréa [1](#)

Marsa Matrouh [1](#)

Matmar [1](#)

Mazghouna [1](#)

Médamoud [1](#), [2](#)

Médinet el-Fayoum [1](#)

Médinet Habou [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)

Médinet Madi [1](#)

Méditerranée [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#),
[16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#),
[31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#)

Medja [1](#)

Megiddo [1](#), [2](#), [3](#)

Meïdoun [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Meir [1](#), [2](#)

Memphis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),
[17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#),
[32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#),
[47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#),
[62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#)

Mendès [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Men-nefer Pepy (Durable est la perfection de Pépy) [1](#)

Men-Netjeret (Que la déesse perdure) [1](#)

Merimdé-Beni Salamé [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

mer Rouge [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),
[17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#),
[32](#)

Mersa Gaouasis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Mésopotamie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Miam [1](#)

Minia [1](#)

Mirgissa [1](#), [2](#)

Mitanni [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#)

Moab [1](#), [2](#)

Mo'alla [1](#), [2](#)

Moéris (lac) [1](#)

montagne thébaine [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Mostagedda [1](#)

Moyenne-Égypte [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#),
[15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#),
[30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#)

Mycènes [1](#), [2](#)

Nabta Playa [1](#)

Nagada (site) [1](#), [2](#), [3](#)

Naharina (Mitanni) [1](#)

Nahr el-Kébir [1](#), [2](#)

Napata [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

Naukratis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)

Néguev [1](#)

Nekheb (nom égyptien de Elkab) [1](#)

Nil [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#),
[19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#),
[34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#),
[49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#),
[64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#),
[79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#), [89](#), [90](#), [91](#), [92](#), [93](#),
[94](#), [95](#), [96](#), [97](#), [98](#), [99](#), [100](#), [101](#), [102](#), [103](#), [104](#), [105](#), [106](#),
[107](#), [108](#), [109](#), [110](#), [111](#), [112](#), [113](#), [114](#), [115](#), [116](#), [117](#),
[118](#), [119](#), [120](#), [121](#), [122](#), [123](#), [124](#), [125](#), [126](#), [127](#), [128](#),
[129](#), [130](#), [131](#), [132](#), [133](#), [134](#), [135](#), [136](#), [137](#), [138](#), [139](#),
[140](#), [141](#), [142](#), [143](#), [144](#), [145](#), [146](#), [147](#), [148](#), [149](#), [150](#),
[151](#), [152](#), [153](#), [154](#), [155](#)

Nil Blanc [1](#), [2](#), [3](#)

Nil Bleu [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Ninive [1](#), [2](#)

Niy [1](#), [2](#)

Nord-Sinaï [1](#), [2](#), [3](#)

Nubie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#),
[33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#),
[48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#),
[63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#),
[78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#), [89](#), [90](#), [91](#), [92](#),
[93](#), [94](#), [95](#), [96](#), [97](#), [98](#), [99](#), [100](#), [101](#), [102](#), [103](#), [104](#), [105](#),
[106](#), [107](#), [108](#), [109](#), [110](#), [111](#), [112](#), [113](#), [114](#), [115](#), [116](#),
[117](#), [118](#), [119](#)

Nuri [1](#)

oasis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#),
[33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#)

Osireion [1](#), [2](#)

ouadi Allaqi [1](#), [2](#), [3](#)

ouadi Ameyra [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

ouadi Arabah [1](#)

ouadi el-Gash [1](#)

ouadi el-Houdi [1](#), [2](#)

ouadi el-Jarf [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#)

ouadi es-Séboua [1](#)

ouadi Gabgaba [1](#), [2](#), [3](#)

ouadi Halfa [1](#)

ouadi Hammamat [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

ouadi Kharig [1](#), [2](#), [3](#)

ouadi Koubanieh [1](#)

ouadi Maghara [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

ouadi Natroun [1](#), [2](#)

ouadi Toumilat [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Ouadj-Our [1](#)

Ouah-Sout [1](#)

Ouaouat (pays de) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

Ougarit [1](#), [2](#)

Oum el-Qaab [1](#)

Ounet [1](#)

Ouronarti [1](#), [2](#), [3](#)

Oxyrhynchos [1](#)

Palestine [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),
[17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#),
[32](#), [33](#), [34](#), [35](#)

Pathyris [1](#)

Péluse [1](#), [2](#), [3](#)

Per-Hébit [1](#)

Per-Ramsès [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#)

Per-sékhemkhéperrê [1](#)

Phénicie [1](#), [2](#), [3](#)

Philae [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Pithom [1](#), [2](#)

Places des dieux (les) » (*Sout netjerou*) [1](#)

Pnoub [1](#), [2](#)

Port Saïd [1](#), [2](#)

Pount [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#)

Proche-Orient [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#),
[16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#),
[31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#)

Ptolémaïs [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Ptolémaïs-Akko [1](#)

Ptolémaïs Thérôn [1](#)

Qadech [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)

Qantarah (bassin de) [1](#)

Qaou el-Kebir [1](#)

Qaroun (lac) [1](#), [2](#)
Qarqémich [1](#)
Qatna [1](#)
Qodé [1](#)
Qoubbet el-Haoua [1](#)
Qustul [1](#), [2](#)
Ramesseum [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)
Raphia [1](#), [2](#)
Réténou [1](#), [2](#), [3](#)
Rhodes [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)
Riqqeh [1](#)
Rome [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#)
Rosette [1](#), [2](#), [3](#)
« Routes-d’Horus » [1](#)
Safaga [1](#)
Saff el-Daouaba [1](#)
Saft el-Henna [1](#)
Sahara [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)
Saï [1](#), [2](#), [3](#)
Sainte-Catherine [1](#)
Saïs [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#),
[19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#)
Samos [1](#), [2](#), [3](#)
Sanam [1](#)
Saqqara [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#),
[33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#)
Satjou [1](#)
Sébennytos [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)
Sedeïnga [1](#)
Seferer [1](#)
Seh Nasb [1](#)

Seila [1](#)

Semna [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Semna-sud [1](#)

Seneferka [1](#)

Sérabit el-Khadim [1](#), [2](#)

Seyala [1](#), [2](#)

Shalfak [1](#), [2](#)

Shem-Rê [1](#)

Sidon [1](#)

Sinaï [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#),
[33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#)

Siwah [1](#), [2](#), [3](#)

Soleb [1](#), [2](#), [3](#)

Soudan [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#)

Sparte [1](#), [2](#)

Sud-Sinaï [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

Suse [1](#)

Syrie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#),
[33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#),
[48](#), [49](#), [50](#)

Syro-Palestine [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Tabbet el-Guech [1](#)

Tanis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#)

Taposiris Magna [1](#), [2](#)

Tebtynis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Tel Erani [1](#)

Tell Balamoun [1](#)

Tell Dafanna [1](#), [2](#)

Tell el-Dab'a [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Tell el-Farain [1](#)

Tell el-Herr [1](#), [2](#)

Tell el-Maskhouta [1](#)

Tell el-Sakan [1](#), [2](#)

Tell el-Yahoudiyeh [1](#), [2](#)

Tell Farkha [1](#)

Tell Ibrahim Awad [1](#), [2](#)

Tell Iswid [1](#)

Tell Qedoua [1](#), [2](#)

Tell Tayinat [1](#)

Tel Poran [1](#)

Tepa [1](#)

« Tête-du-Sud » [1](#)

Thèbes [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#),
[33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#),
[48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#),
[63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#),
[78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#), [89](#), [90](#)

Thônis-Hérakléion [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

Tih (plateau de) [1](#)

Tochka [1](#), [2](#), [3](#)

Tôd [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Tourah (carrières de) [1](#), [2](#)

Turquie [1](#)

Tyr [1](#)

Ullaza [1](#)

Ulu-Burun [1](#)

Umm el-Qaab [1](#), [2](#)

Uruk [1](#), [2](#)

Vallée des Reines [1](#)

Vallée des rois [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)

« Wasserberg de Djedefrê » [1](#)

Yam (pays de) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

Yémen [1](#), [2](#)

Zaouiyet el-Aryan [1](#), [2](#)

Zaouiyet Oum el-Rakham [1](#)

4. Choses notables

adoratrice [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

Amdouat [1](#), [2](#), [3](#)

Amon [1](#), [2](#)

annales [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)

apanage [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#)

apomoira [1](#), [2](#), [3](#)

archives [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),
[17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#)

armée [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#),
[33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#)

artisans [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#)

aspectivité [1](#)

avènement [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)

Belle fête de la Vallée [1](#), [2](#)

Bibliothèque [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

capitale [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#),
[33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#),
[48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#)

cartouche [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

céramique [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#)

chants d'amour [1](#)

chaos [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

charrerie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

clergé [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#)

clérouques [1](#)

colonie [1](#), [2](#)

complexe funéraire [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#),
[15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#),
[30](#), [31](#), [32](#), [33](#)

conscription [1](#), [2](#)

Conte d'Astarté [1](#)

Conte des deux frères [1](#)

corégence [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

corvées [1](#), [2](#)

couronne [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#)

couronnement [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#),
[16](#), [17](#), [18](#)

culte royal [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

dében [1](#), [2](#)

décentralisation [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

démotique [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)

directeur des choses scellées [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

directeur du Trésor [1](#)

Dispute d'Apophis et Séqenenrê (conte) [1](#)

divinisation [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

domaine royal [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

donation [1](#), [2](#)

donations [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

douanes [1](#)

Double-Grenier [1](#)

école [1](#)

éducation [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Enseignement (genre littéraire) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#),
[11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#)

épigraphie [1](#), [2](#)

épouse du dieu [1](#)

épouse royale [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

épouse secondaire [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

État divin [1](#)

eulogie royale [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

expéditions [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),
[17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#),
[32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#),
[47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#)

famille royale [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#),
[16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#)

fausse-porte [1](#)

femme [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#)

fête d'Opet [1](#), [2](#)

fête-*sed* [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)

fils royal (titre) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

forteresse [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)

frontières [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),
[17](#)

général [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#)

gouverneur [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),
[17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#)

graffiti [1](#), [2](#)

grand-prêtre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#),
[16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#)

greniers [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

guerre civile [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#)

Guerre des sceptres [1](#)

Harem [1](#)

hem, [1](#)

hiératique [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

hiéroglyphes [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)

hymnes [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

iconographie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#),
[16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#)

impôt [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#)

infanterie [1](#), [2](#)

intendant du roi [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

jubilé [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

khéprech [1](#), [2](#)

khétem [1](#)

Khoïak (fêtes de) [1](#)

lésonis [1](#), [2](#), [3](#)

listes royales [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#)

littérature [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),
[17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#),
[32](#), [33](#)

Livre de la Vache du ciel [1](#)

Livre des Morts [1](#), [2](#), [3](#)

Livre des Portes [1](#)

loyalisme [1](#), [2](#)

maât [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)

machimoi [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

mammisi [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

mercenaires [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#),
[16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#)

militarisation [1](#), [2](#)

miscellanées (*Enseignement par lettres*) [1](#)

monnaie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#)

néo-égyptien [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

nesout, [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

nomarque [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#)

nome [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#)

Noun [1](#), [2](#), [3](#)

oracle [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#)

ostracon [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

ouhem-mésout [1](#), [2](#)

Ounamon (Conte d') [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

palais [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#),
[33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#)

papyrus [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#),
[33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#),
[48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#)

patron [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

Phare [1](#), [2](#), [3](#)

philosophie [1](#)

piété personnelle [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#)

polyarchie [1](#)

prédestination [1](#)

prêtre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#)

Prince Prédestiné (conte) [1](#), [2](#)

Prise de Joppé (conte) [1](#)

prisonniers de guerre [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

procession [1](#)

Prophétie de Néferty [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

provinces [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),
[17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#)

Ptolémée VIII [1](#)

pyramide [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),
[17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#),
[32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#)

réformes [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#)

régence [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#)

reine [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#),
[33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#)

reine-mère [1](#)

Résidence (royale) [1](#), [2](#), [3](#)

Satire des Métiers [1](#)

satrape [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

sceaux [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#)

scribe [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#),
[33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#),
[48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#)

senti [1](#), [2](#), [3](#)

solarisation [1](#), [2](#)

sphinx [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

stratège [1](#), [2](#), [3](#)

synode [1](#)

taxes [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#)

temple [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Textes des Pyramides [1](#), [2](#), [3](#), [4](#)

Textes des Sarcophages [1](#), [2](#), [3](#)

théocratie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#)

théogamie [1](#), [2](#), [3](#)

titulature [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#),
[17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#)

Trésor [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#)

vizir [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#),
[18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#),
[33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#),
[48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#),
[63](#), [64](#)

Notes

1. Tous les termes suivis d'un astérisque sont définis dans le lexique en fin d'ouvrage.